

REL@COM

LANGAGE ET COMMUNICATION

Revue scientifique électronique semestrielle



ISSN : 2617-7560

Revue à comité scientifique • Évaluation par les pairs • Normes CAMES

NUMÉRO

11

JUIN 2026

INDEXÉE ET RÉFÉRENCÉE DANS

Advanced Science Index • SJIF – Impact Factor 2026 : 6,969 • Mir@bel • HAL

www.relacom-slc.org

UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

Bouaké – Côte d'Ivoire

Département des Sciences du Langage et de la Communication (DSLCL)

REL@COM

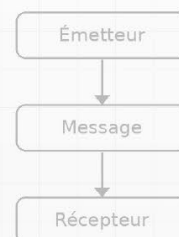
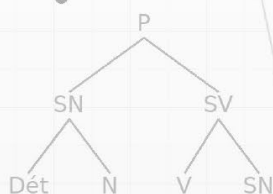
LANGAGE ET COMMUNICATION

Revue scientifique électronique semestrielle



/lãga3/

[+voisé]



$S \rightarrow SN + SV$

Sé / Sa

ISSN : 2617-7560

Revue à comité scientifique • Évaluation par les pairs • Normes CAMES

NUMÉRO

11

JUIN 2026

INDEXÉE ET RÉFÉRENCÉE DANS

Advanced Science Index • SJIF – Impact Factor 2026 : 6,969 • Mir@bel • HAL

www.relacon-slc.org

INDEXATIONS ET RÉFÉRENCEMENTS



<https://journal-index.org/index.php/asi/article/view/12689>



TOGETHER WE REACH THE GOAL

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23413>

Impact Factor 2026 : 6.969



<https://reseau-mirabel.info/revue/14886/RELaCOM-Revue-Langage-et-communication?s=1muc9dl>



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/352725>

REVUE ELECTRONIQUE LANGAGE & COMMUNICATION

ISSN : [2617-7560](#)

DIRECTEUR DE PUBLICATION : PROFESSEUR N'GORAN-POAMÉ LÉA M. L.

DIRECTEUR DE RÉDACTION : PROFESSEUR JEAN-CLAUDE OULAI

COMITÉ SCIENTIFIQUE

PROF. ABOLOU CAMILLE ROGER, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
PROF. ALAIN KIYINDOU, UNIVERSITÉ BORDEAUX-MONTAIGNE
PROF. AZOUMANA OUATTARA, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
PROF. BAH HENRI, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
PROF. BLÉ RAOUL GERMAIN, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY
PROF. CLAUDE LISHOU, UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP
PROF. EDOUARD NGAMOUNTSIKA, UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI
DR FRANCIS BARBEY, MCU, UNIVERSITÉ CATHOLIQUE LOMÉ
PROF. GORAN KOFFI MODESTE ARMAND, UNIVERSITÉ F. HOUPHOUËT-BOIGNY
DR JÉRÔME VALLUY, MCU, HDR, UNIVERSITÉ PANTHÉON-SORBONNE
PROF. JOSEPH P. ASSI-KAUDJHIS, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
PROF. KOUAMÉ KOUAKOU, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
PROF. MAKOSSO JEAN-FÉLIX, UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI
PROF. NANGA A. ANGÉLINE, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY
PROF. POAMÉ LAZARE MARCELIN, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
PROF. TRO DÉHO ROGER, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

PROF. ABOLOU CAMILLE ROGER
PROF. JEAN-CLAUDE OULAI
PROF. KOUAMÉ KOUAKOU
PROF. NIAMKEY AKA
DR N'GATTA KOUKOUA ÉTIENNE, MCU
DR OUMAROU BOUKARI, MCU

COMITÉ DE LECTURE

PROF. IBO LYDIE
PROF. KOFFI EHOUMAN RENÉ
DR ASTÉ N'CHO JEAN-BAPTISTE, MCU
DR IRIÉ BI TIÉ BENJAMAIN, MCU
DR N'GATTA KOUKOUA ÉTIENNE, MCU
DR N'GUESSAN ADJOUA PAMELA, MCU
DR ADJUÉ ANONKPO JULIEN
DR COULIBALY DAOUDA
DR KOUAMÉ KHAN
DR OULAI CORINNE YÉLAKAN
DR YAO KOUAKOU GUILLAUME

MARKETING & PUBLICITÉ : DR KOUAMÉ KHAN

INFOGRAPHIE / WEB MASTER : DR TOURÉ K. D. ESPÉRANCE / SANGUEN KOUAKOU

TRÉSORIÈRE : DRE AKISSI GERMAINE KOUASSI

ÉDITEUR : DSLC

TÉLÉPHONE : (+225 01 40 29 15 19 / 07 48 14 02 02)

COURRIEL : soumission@relacom-slc.org

SITE INTERNET : <http://relacom-slc.org>

LIGNE EDITORIALE

Au creuset des Sciences du Langage, de l'Information et de la Communication, la Revue Electronique du Département des Sciences du Langage et de la Communication **REL@COM** s'inscrit dans la compréhension des champs du possible et de l'impossible dans les recherches en SIC. Elle s'ouvre à une interdisciplinarité factuelle et actuelle, en engageant des recherches pour comprendre et cerner les dynamiques évolutives des Sciences du Langage et de la Communication ainsi que des Sciences Humaines et Sociales en Côte d'Ivoire, en Afrique, et dans le monde.

Elle entend ainsi, au-delà des barrières physiques, des frontières instrumentales, hâtivement et activement contribuer à la fertilité scientifique observée dans les recherches au sein de l'Université Alassane Ouattara.

La qualité et le large panel des intervenants du Comité Scientifique (Professeurs internationaux et nationaux) démontrent le positionnement hors champ de la **REL@COM**.

Comme le suggère son logo, la **REL@COM** met en relief le géant baobab des savanes d'Afrique, situation géographique de son université d'attache, comme pour symboliser l'arbre à palabre avec ses branches représentant les divers domaines dans leurs pluralités et ses racines puisant la serve nourricière dans le livre ouvert, symbole du savoir. En prime, nous avons le soleil levant pour traduire l'espoir et l'illumination que les sciences peuvent apporter à l'univers de la cité représenté par le cercle.

La Revue Electronique du DSLC vise plusieurs objectifs :

- Offrir une nouvelle plateforme d'exposition des recherches théoriques, épistémologiques et/ou empiriques, en sciences du langage et de la communication,
- Promouvoir les résultats des recherches dans son champ d'activité,
- Encourager la posture interdisciplinaire dans les recherches en Sciences du Langage et de la Communication,
- Inciter les jeunes chercheurs à la production scientifiques.

Chaque numéro est la résultante d'une sélection exclusive d'articles issus d'auteurs ayant rigoureusement et selon les normes du CAMES répondu à un appel thématique ou libre.

Elle offre donc la possibilité d'une cohabitation singulière entre des chercheurs chevronnés et des jeunes chercheurs, afin de célébrer la bilatéralité et l'universalité du partage de la connaissance autour d'objets auxquels l'humanité n'est aucunement étrangère.

Le Comité de Rédaction

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS & DISPOSITIONS PRATIQUES

La Revue Langage et Communication est une revue semestrielle. Elle publie des articles originaux en Sciences du Langage, Sciences de l'Information et de la Communication, Langue, Littérature et Sciences Sociales.

I. RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Les articles sont recevables en langue française, anglaise, espagnole ou allemande et envoyés sous format Word.

Police : Times New Roman ; Taille : 11, Interligne : Simple ou 1.0
Les caractères en majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À ce...

- Titre (**Centré**) : 15 mots maximum en majuscule gras ; Traduit aussi en anglais
- Auteur (s) (**Aligné à Droite**) : Prénoms et NOM en gras
- Institution d'Attache (**Aligné à Droite**) : Préciser ville et pays
- Adresse Électronique (**Aligné à Droite**)

- Résumé (250 mots maximum) : En Français avec cinq (5) mots-clés et en Anglais (Abstract) avec cinq (5) keywords.
- Nombre de page : minimum 08 pages, maximum 15 pages en interlignes simples.
- Marges : Haut 3 cm ; Bas 3 cm ; Gauche 3.5 cm ; Droite 3.5 cm ; Reliure 0.5 cm.
- Numérotation de pages : Chiffres arabes, en bas et au centre de la page concernée.
- Orientation : Portrait, recto
- Citations à partir de 3 lignes : Retrait de 2 cm à gauche et à droite ; Taille 10
- Références de citations : Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées
- Références bibliographiques : Selon Normes APA 7^{ème} Éd et par ordre alphabétique. Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités.

II. NORMES EDITORIALES : APA 7^{ÈME} ÉDITION

Pour répondre aux Normes APA 7^{ème} Édition, la structure des articles doit se présenter comme suit :

- ✚ Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
- ✚ Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Introduction, Méthodologie, Résultats, Analyse et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
- ✚ Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, et de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

III. RÈGLES D'ÉTHIQUES ET DE DÉONTOLOGIE

Toute soumission d'article sera systématiquement passée au contrôle anti-plagiat et tout contrevenant se verra définitivement exclu par le comité de rédaction de la revue.

SOMMAIRE

1. Stéphane Ettien ADOU (Institut Universitaire d'Abidjan, Abidjan-Côte d'Ivoire)
Entre reliance et déliance sociale : les imaginaires des publics de la série télévisée ivoirienne *Cour Commune* 11

2. Awose Francis AKAMPA-ASE (University of Education, Winneba-Ghana) / Amidou SANOGO (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Côte d'Ivoire)
La morphogenèse des noms composés dans *La Vie et demie* de Sony Labou Tansi : formes, structures et procédés de formation 23

3. Nanou Pierre BROU (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Métaéthique politique et quête du bonheur collectif chez Platon 35

4. Sirabana COULIBALY (Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo-Côte d'Ivoire)
Les ressorts symboliques de l'abstention électorale des jeunes à Korhogo 49

5. Donald DJILÉ (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Les standards de la communauté : éthique du discours numérique, algospeak et résilience technodiscursive sur Facebook 61

6. Laura Christiana Simionescu DOBRESCU (Université Politecnica, Bucarest-Roumanie) / Florin Codrut NEMTANU (Université Politecnica, Bucarest-Roumanie) / Messoun Alain ESSOI (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire) / Floriana CINCA (Université Politecnica, Bucarest-Roumanie)
Technologies ferroviaires intelligentes et saut numérique : analyse comparée des architectures de communication pour projet de train métropolitain à Bucarest (Roumanie) et à Bouaké (Côte d'Ivoire) 7878

1. N'Cho François DOFFOU (Université Virtuelle de Côte d'Ivoire, Abidjan-Côte d'Ivoire)
L'impact des villes apprenantes sur le quotidien et les compétences des populations ivoiriennes 92

2. Trah Alphonse Cheriff KAKOU BI (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
L'immigration clandestine comme passion et la passion de l'immigration clandestine 100

3. Eba Victoria KAMENAN (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire) / Hamanys Broux De Ismaël KOFFI (Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo-Côte d'Ivoire)

TICE à l'Université Peleforo Gon Coulibaly : entre appropriations timides et obstacles structurels 110

4. Kouamé KOFFI (Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo-Côte d'Ivoire)

Pratiques discursives et construction identitaire des conducteurs de taxis-motos à Korhogo (Côte d'Ivoire) 123

5. Idrissa Abdel Hamid KONATÉ (Université Yambo Ouologuem de Bamako, Bamako-Mali) / Ya Eveline TOURÉ épouse JOHNSON (École Normale Supérieure, Abidjan-Côte d'Ivoire) / Natié COULIBALY (Université Yambo Ouologuem de Bamako, Bamako-Mali)

Langue d'enseignement et performance en mathématiques chez les élèves de la rive droite du district de Bamako au Mali 136

6. Sybla Alaman Adissa KONÉ (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire) / Métogba FOFANA (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pratiques communicationnelles et empowerment féminin en milieu rural ivoirien : enjeux de la sauvegarde de la poterie Mangôro dans un contexte de crise environnementale 149

7. Khan KOUAMÉ (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire) / Ardjouma TUO (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire) / Harold Georges YAPI (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)

La communication des Institutions de Protection Sociale (IPS) face au défi de la captation des acteurs du secteur informel à Bouaké : une analyse du cas CNPS 164

8. Boni Hyacinthe KPANGBA (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)

Style vestimentaire et attitudes langagières : le zouglo comme arme de sensibilisation sociale 181

9. Gbolo Danielle Hortense LÉGRÉ (Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle, Abidjan-Côte d'Ivoire) / Desnos Komoé N'GORAN (Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle, Abidjan-Côte d'Ivoire) / Françoise Annick Amenan TANOË (Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle, Abidjan-Côte d'Ivoire)

Les alliances interethniques des peuples ivoiriens : une approche communicationnelle de cohésion sociale et de résolution des conflits 193

10. Dialinli LOMPO (Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou-Burkina Faso) / Evariste DAKOURÉ (Université Aube Nouvelle, Ouagadougou-Burkina Faso)
Enjeux de l'appropriation de la communication numérique par des institutions publiques au Burkina Faso 205
11. Bodji Georges Duvalier N'DRÉ (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Relations publiques face aux enjeux de la gouvernance et de la crédibilité des collectivités locales en Côte d'Ivoire 219
12. Rassidy OYENIRAN (Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Pédagogique, Abidjan-Côte d'Ivoire)
Influence du suivi de l'Inspecteur d'Orientation sur l'assiduité et le rendement scolaire des élèves de Terminale au Lycée Classique et Moderne 1 de Bouaké 235
13. Touré Jean-Baptiste YAO (Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo-Côte d'Ivoire) / Niamien Pascal YAO (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Communication institutionnelle et récits populaires des déguerpissements en Côte d'Ivoire : le cas de Koumassi Campement sur Facebook et TikTok 255
14. Amani Charles YOKOLI (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Côte d'Ivoire)
Communication sociale et créateurs de contenus auprès des jeunes de 18 à 24 ans à Abidjan 270

**ENTRE RELIANCE ET DÉLIANCE SOCIALE :
LES IMAGINAIRES DES PUBLICS DE LA SÉRIE TÉLÉVISÉE IVOIRIENNE
*COUR COMMUNE***

**BETWEEN SOCIAL RELIANCE AND DISAFFILIATION: THE
IMAGINARIES OF AUDIENCES OF THE IVORIAN TELEVISION SERIES
*COUR COMMUNE***

Stéphane Ettien ADOU

Institut Universitaire d'Abidjan (Côte d'Ivoire)

adou.seth@yahoo.fr

Résumé

Trop peu étudié dans le champ des Sciences de l'Information et de la Communication, la série télévisée humoristique *Cour Commune* constitue un objet scientifique "sérieux" qu'il faut repositionner au cœur de la compréhension du social ivoirien. Cette production locale devient à la rencontre de son public, un système porteur de sens qui permet de questionner le lien social. Ainsi, l'analyse de 25 entretiens compréhensifs, 3 focus groups et des commentaires d'internautes sur la page officielle de l'émission (*Cour Commune la série*) a permis de révéler les imaginaires "diurnes" de reliance sociale pour le public idéal et d'imaginaires "nocturnes" qui révèlent l'existence, voire la persistance d'une fracture sociopolitique pour le non-public.

Mots-clés : Série télévisée *Cour Commune*, Goûts, Imaginaire, reliance, déliance, public

Abstract

Unfortunately too little studied in the field of Information and Communication Sciences, the humorous television fiction *Cour Commune* constitutes a "serious" scientific object that needs to be repositioned at the heart of understanding Ivorian society. As it comes into contact with its audience, this local production becomes a system that conveys meaning and makes it possible to question the social bond. An analysis of 25 in-depth interviews, 3 focus groups and comments made by Internet users on the programme's official page (*Cour Commune la série*) revealed the "diurnal" imaginary social bond for the ideal audience and the "nocturnal" imaginary that reveals the existence, or even the persistence, of a socio-political divide.

Keywords : *Cour Commune* television fiction, Tastes, Imaginary, reliance, deliance, public

Introduction

En Côte d'Ivoire, la fiction télévisée semble reléguée aux calendes grecques des objets "évidents" en Sciences de l'Information et de la Communication ce qui ne permet pas de saisir sa portée heuristique. Elle demeure sous les Fourches caudines des représentations négatives accompagnant le média télévision qui la (trans) porte et la mission de divertissement qu'elle incarne (Adou, 2021, p. 15). L'étude de la fiction télévisée paraît dès lors "peu pertinente" du fait qu'elle vise l'évasion, le divertissement, le rire. Mais contrairement à ces positions dominantes proches des réflexions de l'école de Francfort (Benjamin, 2013 ; Maigret, 2012), notre étude soutient que la fiction télévisée humoristique est un message codé qui forme un discours significatif sur la société. C'est un "objet sérieux" à partir duquel il est possible de lire la société qui est mise en scène. Et à ce titre, *Cour Commune* est la fiction humoristique la mieux adaptée pour prendre la température du social. Elle est une production originale de la

Radiodiffusion Télévision Ivoirienne 2 née au lendemain de la crise postélectorale de 2010 qui avait profondément distendu les liens et la structure sociale en Côte d'Ivoire. Ainsi, depuis 2014, cette fiction télévisée dépeint le quotidien de l'Ivoirien ordinaire des quartiers populaires, fait la satire des mœurs et des pratiques rétrogrades et surtout, promeut le vivre ensemble et la cohésion sociale par la monstration des diversités, des ethnicités (Adou, 2019).

Cette étude s'inscrit dans le prolongement des réflexions de Bahi (1994 ; 1999), Drelangue (2013), Dénommée (2018 a et b), sur les fictions télévisées ivoiriennes. Elle rompt avec les conceptions qui limitent l'analyse aux seuls produits des industries cinématographiques étrangères (*Hollywood, Bollywood, Nollywood*). Elle soutient qu'au-delà de sa fonction de divertissement, la fiction télévisée humoristique locale permet d'appréhender le monde qui nous entoure sous un angle différent. Elle est le témoin oculaire d'une époque, d'une culture, d'une société. Elle ouvre une porte à partir de laquelle il est possible de voir les pratiques sociales, de révéler les logiques sous-jacentes structurant les interactions sociales. La fiction télévisée humoristique constitue un lieu où des formes symboliques de médiation (images, imagination, imaginaires) s'expriment et renvoient une photographie des dynamiques sociales ambiantes. Elle apparaît comme un symptôme (Jost, 2012) qui révèle les imaginaires sociaux de l'espace social duquel elle s'origine. En tant que fiction télévisée humoristique, *Cour Commune* possède une fonction spéculaire qui fait d'elle, un mode de connaissance du social, un analyseur des dynamiques sociales du moment. Mais alors, de quoi la fiction télévisée ivoirienne *Cour Commune* est-elle le symptôme ? Quelles dispositions psychologiques profondes révèle-t-elle ? Quels imaginaires et dynamiques sociales met-elle à jour et au jour ?

La fiction télévisée est la reconstruction d'une réalité nécessairement destinée à être proposée à un public. Et c'est à la rencontre de ce public que la fiction devient « un système porteur de sens, un identificateur des problèmes, des solutions » (Chalvon-Demersay, 1996), un révélateur des traits caractéristiques d'une société, d'une culture. *Cour Commune* revêt donc une forte portée heuristique, énonciatrice et maïeutique à condition que sa sémiologie tienne compte de son contexte de réception. Elle constitue un spectroscope qui révèle les discours dominants et questionne les rapports de force en cours dans la société. Elle est donc bien plus qu'un simple programme télévisé de divertissement : elle devient un « symbolisateur privilégié » (Esquenazi, 2004) de son époque, de la culture populaire ivoirienne. Il s'agit à partir de l'analyse des interprétations et des goûts de ses publics, de montrer que *Cour Commune* offre une sorte de miroir, certes déformant, mais, particulièrement expressif des imaginaires sociaux. Des imaginaires qui permettent de saisir les dynamiques dans l'espace social ivoirien. Compte tenu de son contexte de naissance et des intentionnalités assignées par ses instances créatrices, *Cour Commune* interroge le vivre ensemble, la cohésion sociale...le lien social.

L'imaginaire du public de Cour Commune comme mode de compréhension du social

Étudier les significations des imaginaires construits autour de la réception de *Cour Commune* permet de lire le social. L'imaginaire est un élément constitutif du social qui interagit avec la réalité (Mucchielli, 2009, p. 109). Il désigne des banques d'images passées, présentes et inclut le processus dynamique par lequel celles-ci sont mentalement produites, retenues et transformées. L'imaginaire renvoie à l'ensemble des images mentales, des idéations, des rêves, des fantasmes, des mythes, des idéologies, des représentations collectives accumulées au cours de la socialisation et au gré des événements marquants du passé (guerres, crises sociales) (Mucchielli, 2009, p. 110). En l'espèce, les imaginaires fonctionnent comme des conservateurs des faits et des événements tels que la crise postélectorale, les conflits communautaires, les exactions des Forces Républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI). Ils raniment les souvenirs de la

mémoire collective ivoirienne et en assurent une survie à travers les interprétations des publics de *Cour Commune*. Les imaginaires qui sous-tendent les interprétations sont des représentations vivifiantes du passé, mais aussi le lieu des suppositions, des présomptions, de cristallisation des positions sociopolitiques.

Matériels et méthode

Cette étude analyse les imaginaires collectifs construits dans le cadre de la réception de la fiction télévisée *Cour Commune*. Fondés à partir des goûts et des interprétations des publics, ces imaginaires constituent des indicateurs qui traduisent des identités culturelles enracinées dans des milieux socioculturels. La réception devient un cadre d'analyse révélant les traits du social ivoirien, à la fois espace de clivages symboliques et foyer de compréhension des dynamiques sociales. À l'aune des réflexions de Esquenazi sur le public (2003), L'objectif était de recueillir des données au moment du décodage de *Cour Commune*, à travers une démarche qualitative centrée sur les interprétations, les goûts et les imaginaires des spectateurs.

Les critères sociodémographiques retenus (classe sociale, niveau d'étude, religion, appartenance ethnique, âge et sexe) ont été identifiés à partir des déclarations du réalisateur *Kôro Abou*, de l'analyse de contenu des épisodes et du décryptage des stratégies publicitaires. L'univers diégétique renvoie aux ethnicités, aux métiers de l'informel, aux pratiques religieuses (chrétiennes et musulmanes) et au mode de vie des classes populaires. L'examen des écrans publicitaires a montré que l'émission ciblait notamment les femmes de ménage et les enfants. Les commentaires sur la page Facebook officielle (*Cour Commune la Série*) révèlent un public au niveau scolaire relativement faible.

L'échantillonnage, non probabiliste, a été réalisé par commodité afin de privilégier l'accessibilité et la proximité des enquêtés, condition nécessaire à des entretiens approfondis (minimum 1 h 15). Ce choix méthodologique privilégie la typicité plutôt que la représentativité, conformément aux réflexions de Husserl et Schutz sur l'« idéal-type » comme construction sociale de la réalité (Schutz 1987 ; Délas et Milly 2005). La typicité est une construction sociale de la réalité. Elle traduit le processus de projection à partir duquel la perception qu'on a d'un sujet est transférée sur tous les autres sujets similaires. Ici, l'individu typique représente la catégorie de référence (Délas et Milly 2005 : 396-397).

Pour ce faire, 3 *focus groups* et 25 entretiens compréhensifs avec les publics suggérés par le contenu et par les déclarations d'intention des instances productrices de l'émission ont été effectués autour de séances de visionnage d'épisodes. Des critères sociodémographiques du public éventuel de *Cour Commune* ont été identifiés : la classe sociale, le niveau d'étude, la religion, l'appartenance ethnique, l'âge, le sexe. 25 entretiens compréhensifs auprès d'enquêtés remplissant au moins l'un de ces critères ont été effectués dans 4 quartiers d'Abidjan. Treichville-Arras et Yopougon-Mossikro (quartiers populaires), Cocody-centre (quartier résidentiel) et Abobo-Dokui (quartier intermédiaire). Les *focus group* ont été menés avec un groupe de musulman, de chrétien catholique et un groupe d'enfants. Le choix de ces catégories sociales se justifie par deux raisons. D'une part, le résultat de l'analyse de contenu qui révèle une forte présence de la religion et d'autre part, les stratégies commerciales qui par le choix de publicités de lessive et de friandises, présume du public visé : les femmes et les enfants. Les commentaires des internautes sur la page officielle Facebook de l'émission (*Cour Commune officielle*) ont aussi été analysés. Ces commentaires sont des *feedbacks* qui ne sont certes pas représentatifs, mais qui fournissent toutefois un ensemble structuré d'argumentations et de témoignages sur le plaisir ou le déplaisir susceptible d'être ressenti par le public de *Cour Commune*. Ainsi, l'analyse des goûts et des interprétations des enquêtés a permis de présenter les faisceaux de caractère de deux communautés de réception aux imaginaires différenciés : le public idéal et le non-public. Ce travail révèle

une structure mentale d'anticipation duelle, contradictoire et présente les perceptions des publics en paires contrastantes.

1. Imaginaires sociaux clivés des publics de *Cour Commune*

En quête des subtilités du décodage l'on a pu découvrir les goûts et les représentations collectives de plusieurs communautés d'interprétation. En effet, l'étude de la réception de *Cour Commune* a révélé une affirmation identitaire fortement enracinée dans le tissu social des communautés interpellées. Elle montre les images primordiales antagonistes de communautés d'interprétation structurées autour de la religion, de la stratification sociale, du niveau scolaire. Se fondant sur les deux régimes symboliques bifides, *Cour Commune* apparaît tantôt comme une affirmation de nationalisme (régime diurne), tantôt comme le symbole de la domination politique d'une communauté (régime nocturne).

1.1. L'adhésion du public idéal comme affirmation de nationalisme

Le public idéal de *Cour Commune* se construit autour de trois principales communautés d'interprétation : le public activé par l'œuvre, le public suscité par les stratégies commerciales et le public structuré par les configurations socioculturelles. Plus précisément, il est composé par les membres de la communauté ethnique, religieuse et sociale de *Kôro Abou* le réalisateur, par les femmes au foyer et les enfants qui constituent un *super-public*. Ces publics réagissent aux mécanismes discursifs et programmatiques mobilisés par les instances créatrices.

Les 7 personnes interrogées à Treichville connaissent les instances créatrices de *Cour Commune* et affirment avoir déjà vu l'équipe effectuer des prises de vues dans les rues de leurs quartiers. Ils associent le tournage à une scène théâtrale gratuite à laquelle on peut assister à condition de respecter les consignes des techniciens (silence et distance). Ils côtoient au quotidien certains acteurs de l'émission, mais ignorent le mode de fonctionnement et les logiques inhérentes à sa production. Bien que les personnes interrogées à Yopougon, Dokui et Cocody connaissent l'émission, ce qu'elles savent des instances créatrices se limite à la figure de *Kôro Abou*, le personnage central de l'économie symbolique de la fiction. Il est selon eux, un « *ancien de l'humour en Côte d'Ivoire* ». Ces personnes ont en mémoire ses rôles incarnés dans *Ma famille*, *Nafissatou*, *Docteur Boris* et celui du *Vieux Brahima* dans *Cour Commune*.

Concernant la seconde instance productrice qu'est la télévision nationale, les enquêtés établissent une distinction entre la première chaîne (RTI1) et la seconde chaîne (RTI2) plus intéressante, parce que moins portée sur la politique. Les enquêtés remarquent aussi que la programmation est tournée vers les productions étrangères (sud-américaines, indiennes ou turques...) et qu'il existe très peu de fiction ivoirienne à la télévision nationale. Ils déplorent par ailleurs les nombreuses modifications au niveau de l'heure de programmation. Celle-ci a régulièrement varié, ce qui a par la même occasion, bouleversé leurs habitudes télévisuelles.

S'agissant du contenu et du contrat spectatorial de *Cour Commune*, il ressort que les enquêtés connaissent les missions de divertissement et d'éducation qui pèsent sur la télévision nationale et ses programmes. Si les dimensions "divertissement et humour" sont bien saisies par le public, celles qui visent le changement de comportement le sont rarement. En effet, la plupart des enquêtés se focalisent sur la fonction de divertissement et n'identifient pas la visée didactique de la fiction. Seuls les épisodes sur le mariage forcé, ou celui sur le *mariage d'IB* sont perçus comme une invitation à une prise de conscience. Par ailleurs, l'épisode sur le mois de Ramadan n'acquiert une dimension éducative que chez les enquêtés musulmans. L'appartenance religieuse constitue dès lors un des facteurs construisant le goût du public. Le personnage de l'Imam avec les « *vraies sourates* » est beaucoup apprécié par une partie du public musulman. Le public idéal de *Cour Commune* est sensible aux performances des acteurs et connaît le

répertoire des actes conventionnels qui gouvernent la fiction. Il a donc connaissance de la promesse (Jost, 1999 ; 2017) de *Cour Commune*.

Le public réagit parce que l'œuvre touche quelque chose d'intime : son habitat, son ethnie, sa classe sociale, sa religion, ses problèmes et ses déboires. L'univers diégétique de la fiction *Cour Commune* éprouve donc les habitudes, les valeurs du public idéal. Il confronte les propositions contenues dans la fiction aux situations réelles du public. Les expressions filmiques de *Cour Commune* reconstruisent l'univers ambiant du public activé par l'œuvre, suscité par les configurations socioculturelles ou commerciales. La représentation de cet univers suscite le rire mais pas des réactions spontanées sur le vivre ensemble. Dans certains cas, ce sont les leçons de vie, les aspects de moralisation que le public-spectateur décèle. Il y a donc une rupture entre le *voulu*, le *produit* et le *reçu*. Malgré la monstration des diversités, la mobilisation des stéréotypes, le contrat de la participation au vivre ensemble serait invalide.

Le public idéal considère son adhésion comme l'affirmation d'un nationalisme, d'un patriotisme. Il compare instinctivement *Cour Commune* aux fictions étrangères et la présente comme une production "*de chez nous*". Et en tant qu'Ivoirien, il faut consommer ces fictions pour soutenir "*nos frères*" qui s'y consacrent. Du fait que *Cour Commune* montre et s'intéresse à la Côte d'Ivoire, elle devient un bien commun, un outil marketing de promotion de la culture. La consommation ou plutôt l'inscription de *Cour Commune* dans les pratiques télévisuelles du public idéal devient un moyen de revendication d'une identité affirmée, une forme de nationalisme. Le bon citoyen serait celui qui consomme les productions cinématographiques ivoiriennes, celui qui regarde, peu ou prou, la télévision nationale. La consommation télévisuelle fait donc partie des flux construisant un sentiment nationaliste. Mais qu'en est-il pour le non-public qui adhère peu ou pas du tout aux missions de *Cour Commune* ?

1.2. *Cour Commune*, symbole de la domination d'une communauté

L'analyse des goûts et des interprétations du non-public a permis de construire une pyramide des dégoûts. L'expression pyramide de dégoûts s'inspire de celle de Chalvon-Demersay (1990) qui parle de « pyramide de mépris » pour désigner la position inconfortable dans laquelle les présentateurs d'émission de variétés se trouvent. Chalvon-Demersay souligne que ces présentateurs ne jouissent pas d'une véritable reconnaissance, mais sont plutôt exposés à un réquisitoire. Ici, comme les animateurs de télévision, *Cour Commune* cristallise les critiques et des représentations sociales négatives de communautés interprétatives. Ainsi, cette pyramide se construit autour des reproches faits à *Cour Commune*. Ce sont : la domination hégémonique de la culture Malinké, l'omniprésence de la conflictualité, l'inexpérience des acteurs, la stéréotypie des personnages et de la structure filmique. En effet, les mêmes stéréotypes d'ethnie et de fonction poussés à l'extrême, les mêmes acteurs qui jouent les mêmes rôles, les mêmes interactions sociales, les mêmes courses-poursuites et menaces... Ce choix artistique crée une prévisibilité, voire une monotonie diégétique que le non-public présente comme une des plus grandes insuffisances de l'émission. En plus, les sketches de chaque épisode semblent dispersés et entretiennent très peu de liens les uns avec les autres. Les personnages et la structure du texte sont stéréotypés selon certains enquêtés. Ensuite, l'inexpérience des acteurs incarnant les personnages est perceptible dans les scènes. La dimension formation qui fait partie des logiques de survie de la fiction *Cour Commune* n'est pas perçue comme une qualité, mais plutôt comme une insuffisance. Le jeu de scène s'en trouve affecté et partant, la qualité de l'émission. Pour les enquêtés, des acteurs qui "*récitent*", qui oublient leurs textes ou qui "*crient*" ne mériteraient pas de passer à la télévision nationale. Donner de la visibilité à des acteurs en formation ternit donc l'honorabilité de la télévision nationale. Par ailleurs, les scènes qui représentent les interactions entre les personnages sont constamment émaillées de violence verbale et physique. Les injures, les menaces, les accusations constituent le

fonds diégétique de *Cour Commune* caractérisé par une conflictualité constante. Cette omniprésence de la conflictualité est gênante pour le non-public qui estime qu'elle est aux antipodes des missions avouées par les instances productrices de l'émission. Que ce soit la promotion de la cohésion sociale ou les missions ontologiques d'éduquer et divertir, la conflictualité inhérente dessert les objectifs. Le non-public ne retient que les injures, les menaces et peine à déceler la portée maïeutique de ce choix artistique.

La critique la plus insistante à propos de *Cour Commune* est sa trop grande proximité à l'univers socioculturel malinké. Cette prédominance de la culture malinké transparaît dans un usage exagéré à la langue malinké, par un penchant pour ses pratiques socioculturelles, par l'omniprésence de l'Islam, la religion dominante de cette aire culturelle. En effet, les enquêtés estiment qu'il y a un traitement déséquilibré des communautés pour une émission censée rassembler et toucher une grande marge de la population. Pour eux, il est inadmissible qu'une fiction diffusée sur la télévision nationale s'articule autant autour d'une ethnie. Ils soulignent la dimension généraliste de la télévision nationale et par conséquent, la faute de produire une émission qui s'origine, montre et est « destinée » à un groupe social. *Cour Commune* est pour certains, le symbole d'une forme de tribalisme. Paradoxalement, la présence de personnages représentant d'autres ethnies ou d'autres nationalités n'enlève en rien à l'arrière-plan, au substrat malinké. Le choix des personnages, l'inexpérience des acteurs, l'omniprésence de la conflictualité et la domination de la culture malinké constituent des points qui ne favorisent pas l'adhésion à *Cour Commune*. Les interprétations et l'exposé des facteurs de dépréciation de *Cour Commune* mettent en exergue des imaginaires socio-politiquement clivés d'un non public composé du public chrétien, du public issu des classes sociales moyennes et aisées et celui constitué par les personnes d'un niveau scolaire élevé telles que les étudiants.

Une lutte idéologique est visible dans les imaginaires qui sous-tendent les goûts et les interprétations des publics de *Cour Commune*. Leur analyse permet de donner du sens à la fiction et à sa réception. Pour le non-public, *Cour Commune* est un instrument politique. En effet, ceux qui ont le pouvoir politique tentent d'imposer leur conception du monde en désignant des artistes qui leur sont proches. Ce qui a pour effet de modeler le contenu des offres culturelles et artistiques. La télévision nationale et ses programmes constituent des lieux symboliques de la manifestation du pouvoir politique. Certains enquêtés soutiennent même que le public de *Cour Commune* est constitué des sympathisants du pouvoir en place. Le non-public inscrit la consommation de *Cour Commune* dans les rapports de domination culturelle et politique. Dès lors, "Le boycott du non-public " constitue plus qu'un refus au nouvel ordre politique et culturel. Il est l'affirmation d'une autre identité, d'une autre Ivoirianité que celle construite à travers cette fiction. Le non-public revendique donc une altérité, son appartenance une autre communauté imaginée. La consommation devient alors une forme d'activité mentale qui emprunte à la réalité, aux perceptions et aux représentations d'une communauté. Elle permet d'étudier les imaginaires qui donnent sens à une situation de réception.

2. *Cour Commune* et lien social : entre reliance et déliance sociale

Cour Commune dit quelque chose de la société ivoirienne. Dans son rapport étroit au réel, elle révèle des *Arts de faire*s propres à une culture. Il y a envers la fiction et partant la télévision nationale ivoirienne qui la porte, un triple mouvement de rapprochement du public interpellé, de distanciation du non-public et de consolidation des communautés de réception. La fiction *Cour Commune* questionne le lien social en rendant compte de dynamiques sociales parfois inconciliables. Les notions de liance, de déliance et de reliance sociale permettent de reconsidérer les dynamiques dans la société ivoirienne. Elles mettent en exergue la vitalité ou le délitement des liens sociaux. La commensalité de ces dynamiques oblige à relativiser la dimension idyllique et la toute-

puissance psychosociale des médias pour peu qu'on s'intéresse de plus près aux communautés interprétatives.

2.1. Reliance sociale : une communauté imaginée re-liée par la fiction

La notion de reliance permet d'étudier la question du lien social. Intimement liée à celle de liance et la déliance, la reliance recouvre plusieurs dimensions mais celle convoquée ici est la reliance sociale qui renvoie au rapport qu'une personne entretient avec un autre acteur social individuel ou collectif (institution, organisation, mouvement social). La reliance sociale s'inscrit dans l'ordre des relations humaines et s'intéresse à la re-création de liens, à l'acte de re-lie ce qui a été délié. La reliance précède un état de liance détruit et constitue une réponse au « délitement du lien social que produit la société moderne » (Maronneau, 2017). Elle se présente comme un processus réactionnaire face à la disparition du lien social existant avec un acteur social individuel ou collectif. Elle exprime un besoin d'appartenance sociale ou un besoin de reconnexion à un acteur social. La reliance est donc l'action de recréer des liens entre des acteurs sociaux que la société moderne tend à séparer, à isoler. Aussi, cette reliance n'est-elle possible que par le biais d'instances médiatrices telles la télévision (Bolle de Bal, 2003). En l'espèce, la reliance sociale est envisagée comme une forme de médiation et la fiction télévisée comme le système médiateur qui recrée du lien entre les personnes et les groupes de personnes (aspect sociologique). Elle construit une identité collective (aspect psychologique) et consolide un sentiment d'appartenance à une communauté (aspect anthropologique). La reliance sociale se fait donc par la médiation de la fiction télévisée locale qui constitue un intermédiaire entre un passé de déliance et un présent marqué par la quête du vivre ensemble et de l'Ivoirianité. La fiction télévisée conserve la mémoire collective et met en exergue les valeurs immatérielles d'une classe sociale (croyances, cultes, émotion, rêve, crainte). Elle assure une fonction sociale, car elle reflète la subjectivité d'une communauté.

Par ailleurs, la fiction produite par la télévision nationale répond à un besoin psychosocial de reliance face à l'isolement, face à l'absence du "typique Ivoirien". En répondant à ce besoin d'Ivoirianité, la fiction locale transporte une revendication identitaire et remplit de ce fait une fonction de reliance sociale (Clausse, 1963 ; Lambilliotte, 1968 ; Bolle de Bal, 2003). Il y a donc une dimension transcendante qui va au-delà de l'acte de reliance (acte collectif de visionnage) et s'inscrit dans un sentiment d'appartenance (état de se sentir relié) à une communauté imaginée (Anderson, 1996 ; Appadurai, 2001). Cet état de reliance porte la quête d'une identité collective, construit une unité de vie et favorise l'adhésion à une culture commune.

La fiction télévisée *Cour Commune* revêt une fonction psychothérapeutique car elle participe à la reconstruction des relations primaires détruites par la crise sociopolitique ainsi que par la globalisation audiovisuelle et la domination hégémonique des images venues de l'étranger. Le public interpellé de ce programme se reconnecte à la télévision nationale qui lui propose un pan de sa réalité perdue qu'elle retrouve à l'écran. *Cour Commune* participe à créer un lien avec l'institution télévisuelle, mais aussi à construire des liens entre les membres de la communauté paraphrasée par la fiction. Elle participe à une reliance sociale en facilitant l'identification du public à l'univers diégétique. Cette identification recrée des liens entre des acteurs sociaux collectifs (la communauté interprétative) et institutionnel (la télévision nationale). Elle met en exergue le lien entre le public téléspectateur et son groupe de référence (Maisonnette, 1973, p. 155 ; Merton cité par Délas et Milly, 2005). La reliance est aussi psychologique.

Toutefois, une reliance sociale totale est utopique quand bien même elle mobilise la toute-puissance du média télévision. Étudier la notion de reliance sociale enjoint de se vêtir d'une posture critique des instances médiatrices si l'on veut identifier les dynamiques sociales réelles. Le lien social se crée et se consolide, mais aussi se distend et se rompt parfois. La vigilance épistémologique oblige une mise en exergue de cette

autre facette des rapports de l'individu à l'acteur social institutionnel (fiction humoristique et télévision nationale). L'agent social engagé dans de l'économie symbolique de la fiction est à la fois relié et délié. Renforcement et délitement de liens sociaux se chevauchent dans un rapport contradictoire de complémentarité. Tandis que la fiction télévisée nationale favorise la reliance sociale et participe au renforcement des liens sociaux, force est de reconnaître qu'elle distend les liens. La fiction télévisée prise comme un processus de communication (Hall, 2017) rend compte d'une dynamique inverse tout aussi prégnante : celle de la déliance sociale.

2.2. *La télévision nationale et sa fiction, des espaces de déliance sociale ?*

La communauté paraphrasée se reconnaît dans les scènes du quotidien et elle adhère à la reconquête de l'espace médiatique ivoirien que *Cour Commune* opère. Cependant, une autre communauté de réception voit plutôt en la télévision et ses programmes, le symbole de la domination d'une "classe sociopolitique organique" (en référence à l'expression "intellectuel organique" de Gramsci). Cette expression renvoie à une classe sociale qui s'impose et domine depuis l'avènement du nouveau régime politique en 2011. En se fondant sur les représentations du non-public, la télévision nationale et ses programmes sont des espaces privilégiés de manifestation des rapports de domination. Une domination symbolique visible dans le choix des producteurs et des idées de programmes. Elles constitueraient de ce fait un "Appareil Idéologique de Classe", une zone d'incertitude dans laquelle les acteurs appartenant à la "classe sociopolitique organique" marquent leur hégémonie. Il y a donc un paradoxe entre la nature ontologique de la télévision nationale et les représentations du non-public. La télévision loin d'être un média à visée nationale est plutôt un média de la classe dominante.

Ces représentations fortement politisées rompent d'une part avec la conception idyllique de la transmission de message (jonction intentionnalité et effets réels) et d'autre part avec celle de la fonction reliaante de la télévision nationale. La télévision et ses programmes ne participeraient pas à la construction d'une identité nationale, d'une Ivoirianité, mais plutôt à plusieurs identités nationales. Elles s'érigent à la fois comme un reflet des luttes ambiantes dans la société, comme le lieu d'exhibition des effets pervers de la dialectique sociale, comme des systèmes médiateurs déliants (Bolle de Bal, 2003). « Notion-source transpécifique » (Maisonnette, 1973), la déliance sociale convoque la sociologie, la psychologie, la philosophie et l'anthropologie. Elle se présente comme une carence de reliance entre un groupe d'individu et des instances de socialisation. Il y a déliance lorsqu'une communauté interprétative affirme que les structures qui devaient assurer la création et le maintien des liens entre les individus d'un système social sont défailtantes. Cet état de fait entraîne la rupture de liens sociaux qui devaient construire un ancrage social à l'individu et donner du sens à son appartenance à une communauté imaginée. Mais la déliance dont il s'agit ici découle du rôle politique qu'une communauté interprétative attribue à la télévision. La télévision devient donc une "institution-chose" qui souffre d'une crise de liance auprès d'une partie du public.

Il y a déliance psychologique du moment où un public se considère à distance du système médiateur. En effet, les imaginaires du non-public révèlent une rupture, une distanciation entre *Cour Commune* et la communauté des "dépossédés" à laquelle le non-public se sent appartenir. *Cour Commune* est présentée comme « *leur série* », comme "*l'émission des gens au pouvoir*". Les instances créatrices de la fiction constitueraient des "artistes organiques" qui, au même titre que les intellectuels organiques (Gramsci, 1974), témoigneraient d'un nouvel ordre politique. Politique et art étant fortement liés à la télévision nationale, ces artistes organiques justifieraient et consolideraient l'installation d'une nouvelle classe dominante. Ils bénéficieraient non seulement de plus d'opportunités, mais aussi seraient les seuls ayant le droit, en raison

de leur appartenance ethnique, politique et socioculturelle, d'aborder la situation sociopolitique.

Il pèse une présomption de manipulation sur la télévision. Mais alors que la télévision et ses programmes, au lendemain de la crise postélectorale de 2010, visaient à résorber la déchirure sociale, force est de constater un rapport disjonctif entre l'intentionnalité et les effets réels au niveau du non-public. En effet, il y a depuis cette crise, un sentiment d'isolement d'une partie du public. L'on parle alors d'une déliance au niveau socio-psychologique (Bolle de Bal, 2003) puisqu'il y a émergence "d'un téléspectateur-isolé" avec qui la relation de face-à-face est rompue. Cette facette de la déliance fonde un sentiment de mise à l'écart, de perte de pouvoir réel (Bolle de Bal, 2003). Elle est construite à partir de l'idée selon laquelle le "téléspectateur-isolé" estime perdre un pouvoir, une connexion, un lien qu'il possédait au sein des structures anciennes. La déliance sociale est donc à rechercher dans le système socio-organisationnel de la télévision nationale qui structure et révèle des relations de pouvoir.

Parler de la déliance sociale permet de questionner les solidarités sociales et les rapports de classes. La dimension politique joue un rôle important dans l'analyse de la déliance. Elle influe sur l'art, sur les médias et sur les processus de reliance sociale qu'ils charrient. Elle est peut-être la clef de lecture la plus importante dans l'analyse d'une forme symbolique de médiation telle que l'art ou la télévision. À la fois perçue comme instrument de domination et support de représentation d'une classe sociale donnée, la télévision nationale peut et doit être étudiée comme faisant partie des espaces de conflits dans la société. Elle révèle des relations de pouvoirs entre acteurs et groupes sociaux et se présente tel un élément indispensable dans la consolidation de la classe dominante détentrice du pouvoir d'État. La télévision nationale et la fiction locale constituent des espaces politiques qui transportent des enjeux de pouvoirs, des rapports de lutte et de résistance. C'est donc un truisme que de soutenir qu'ils se structurent autour de la logique politique. Aussi possèdent-ils une fonction bifide de reliance et de déliance. Ils lient et délient, recomposent et décomposent, structurent et déstructurent des liens sociaux.

Les liens entre les individus se construisent par l'intermédiaire des formes symboliques de médiation (télévision, humours, fictions...). La télévision nationale est un système médiateur qui, bâti sur la dimension politique, constitue un véritable catalyseur de la liance sociale. Elle s'inscrit dans une dynamique cyclique [déliance-reliance-déliance] au gré des pouvoirs politiques et des classes organiques qui les accompagnent. Le jeu de la déliance et de reliance apparaît comme un symptôme de la fragilité des liens sociaux dans un contexte de modernité. La foule solitaire qui émerge de ce contexte technologisé expérimente par le bas de nouvelles alliances, de nouvelles structures de reliance. Ces micros-révolutions s'inscrivent dans une perspective de revitalisation du paradigme de reliance. De nouveaux *arts de faire*, des associations et des collaborations sont activées en dehors la dimension politique. Ainsi, en mettant au cœur des débats son rapport au système médiateur et à sa communauté, *Cour Commune* met en crise le lien social. En effet, les notions de reliance et de déliance ont non seulement mis au jour des interprétations socio-politiquement clivées, mais ont aussi révélé des imaginaires et des stratégies dynamiques de (re/dé) composition des rapports sociaux. Alors, en dehors de la logique politique, le lien social devient une réalité essentielle de la créativité institutionnelle et personnelle. L'expérimentation de nouvelles structures de reliance, de nouvelles formes de liance témoigne du travail d'imagination des acteurs engagés. Une créativité, une inventivité qui, si on observe de plus près, est sous-tendue par des dynamiques fondatrices d'authentification, de résistance et de résilience.

Conclusion

Les imaginaires du public de *Cour Commune* constituent des indicateurs d'identités profondément enracinées dans des milieux socioculturels. Ceux-ci apparaissent alors

comme des lieux symboliques de la lutte dialectique. Ils représentent un cadre d'analyse de la réception qui met en lumière les traits d'un social ivoirien socio-politiquement clivé. La fiction télévisée appréhendée comme un processus communication devient alors le symptôme d'une époque. Elle est une forme de médiation symbolique qui, en mobilisant la culture populaire ivoirienne, révèle les discours subalternes et questionne les dynamiques sociales. Ainsi, en se fondant sur les subtilités du qualitatif, l'analyse des goûts et des interprétations a révélé des dynamiques bifides de reliance et de déliance sociale. La mobilisation de ces concepts a permis de mettre une focale sur les fonctions psychothérapeutiques et psychosociales de la fiction télévisée. Ainsi, pour le public idéal, la fiction constitue un élément de reliance, une forme de revendication et d'appartenance à une aire culturelle. Elle s'érige comme un moyen de reconquête d'un espace social perdu à l'écran. Pour le non-public, elle est plutôt le symbole de la domination du groupe socioculturel qui détient le pouvoir politique. *Cour Commune* révèle les traits caractéristiques, les substrats idéologiques (dominant et dominé) de la société ivoirienne. Elle est une forme de médiation symbolique qui informe sur l'état du lien social et les rapports de force dans la société. Bien plus qu'un objet de divertissement, la fiction télévisée devient un mode de connaissance du social, une forme symbolique de médiation qui révèle les représentations collectives et les imaginaires sociaux.

Références Bibliographiques

Aghi Bahi, 1999, La "Télé-Maquis": les images de l'homme ordinaire, in *En-Quête*, Revue Scientifique de Lettres, Arts et Sciences humaines, Université de Cocody-Abidjan, n 4, Presse Universitaires de Côte d'Ivoire (PUCI), pp. 9-30.

Aghi Bahi, 1994, *Narration, traditions et modernité dans le discours filmique de Comment ça va ? Une émission de la télévision ivoirienne*, thèse de Doctorat, Université Lumière de Lyon II.

Alex Mucchielli, 2009, *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*, 3ème édition, Paris, Armand Colin.

Alfred Schutz, 1987, *Le chercheur et le quotidien. Phénoménologie des sciences sociales*, Paris, Méridiens Klincksieck.

Antonio Gramsci, 1974, *Œuvres politiques (1914-1920)* tome 1, Paris, Gallimard.

Arjun Appadurai, 2001, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, édition Payot et Rivages.

Benedict Anderson, 1996, *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, Édition la Découverte et Syros.

Benjamin, Walter, 2013 *L'œuvre d'art à l'époque de la reproductibilité technique*, Paris, Éditions Payot et Rivages (traduction française).

Délas, Jean-Pierre et Milly, Bruno, 2005 *Histoires des pensées sociologiques*, Paris, Armand Colin.

Dominique Pasquier, 1999, *La culture des sentiments. L'expérience télévisuelle des adolescentes*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.

Éric Maigret, 2012 *Sociologie de la communication et des médias*, Paris, Armand Collin, 2^{ème} Édition.

Ettien Adou, 2019, « Abidjan côté *Cour Commune* " La fiction télévisée *Cour Commune* comme miroir de la vie urbaine et des dynamiques sociales d'en bas ». *Acte du colloque Médias, Communication et vie urbaine*, Abidjan, Université Félix Houphouët-Boigny.

Ettien Adou, 2021, *Économie symbolique de la fiction télévisée "Cour Commune". Culture populaire et dynamiques sociales en Côte d'Ivoire*. Abidjan, Thèse de Doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication, Université Félix Houphouët-Boigny.

Francois Jost, 2017, *Comprendre la télévision et ses programmes*, 3^{ème} Édition, Malakoff, Armand Colin.

Francois Jost, 1999, *Introduction à l'analyse de la télévision* 2^{ème} édition, Paris, Ellipses.

Francois Jost, 2012, Les séries américaines comme symptôme, *Contemporanea*, Hal-01796151.

Jean Maisonneuve, 1973, *Introduction à la psychosociologie*, Paris, PUF.

Jean-Pierre Esquenazi, 2003, *Sociologie des publics*, Paris, Éditions la Découverte (Repères ; 366).

Jost, François, 1997, La promesse des genres. *Réseaux*, volume 15, n°81, In *Le genre télévisuel*. pp. 11-31 ; doi : <https://doi.org/10.3406/reso.1997.2883> https://www.persee.fr/doc/reso_0751-7971_1997_num_15_81_2883

Julie Dénommée, 2018, Between sitcoms and telenovelas: the forgotten role of Edutainment in Ivoirian Television series, *Journal of African Cultural Studies*.

Julie Dénommée, 2018, *On est où là ? Dérision et distanciation dans l'analyse des séries télévisées ivoiriennes*, Montréal, Thèse d'Anthropologie, Université de Montréal.

Laurent Maronneau, 2017. La reliance comme symptôme de la société contemporaine : une crispation réactionnaire pointant vers un retour à la tradition, notamment religieuse, *Le Portique* [Online], 39-40 | Online since 20 January 2019, connection on 25 May 2019.

Marcel Bolle De Bal, 2003, Reliance, déliance, liance: émergence de trois notions sociologiques *Sociétés* 2003/2 (no 80), p. 99-131. DOI10.3917/soc.080.0099.URL : <http://journals.openedition.org/leportique/3224>.

Maurice Lambilliotte, 1968, *L'homme relié. L'aventure de la conscience*, Bruxelles - Paris - Amiens, Société Générale d'Édition (SODI).

Robert Drelangue, 2013, *Ma Famille, Nos séries et Moi. Études de réception des séries télévisées humoristiques ivoiriennes Migration, liens familiaux et culture ordinaire*, Mémoire, Lyon, Institut d'Études politiques.

Roger Clausse, 1963, *Les Nouvelles*, Bruxelles, Éditions de l'Institut de Sociologie.
Sabine Chalvon-Demersay et Pasquier, Dominique, 1990, *Drôles de stars : Les animateurs de la télévision des animateurs*, Paris, Aubier ;

Sabine Chalvon-Demersay, 1994, *Mille scenarios : Une enquête sur l'imagination en temps de crise*, Paris, Éditions Métailié, collection Leçons de choses.

Sabine Chalvon-Demersay, 1996, « Une société élective. Scénarios pour un monde de relations choisies », *Terrain* [En ligne], 27 mis en ligne le 18 juin 2007, consulté le 18 octobre 2017. URL : <http://terrain.revues.org/3392> ; DOI : 10.4000/terrain.3392.

Sabine Chalvon-Demersay, 1999, La confusion des conditions : une enquête sur la série télévisée *Urgences*, in *Réseaux* n°95, Vol. 17, *Communication-Technologie-Société/Hermès Science Publication*, pp. 235-283.

Stuart Hall, 2017, *Identités et cultures. Politiques des Cultural Studies*, édition établie par Maxime Cervulle, trad.fr. C. Jacquet, Paris, Éditions Amsterdam.

**LA MORPHOGENÈSE DES NOMS COMPOSÉS DANS *LA VIE ET DEMIE* DE
SONY LABOU TANSI : FORMES, STRUCTURES ET PROCÉDÉS DE
FORMATION.**

**THE MORPHOGENESIS OF COMPOUND NAMES IN *LA VIE ET DEMIE* OF
SONY LABOU TANSI: FORMS, STRUCTURES AND METHODS OF
FORMATION.**

Awose Francis AKAMPA-ASE
University of Education (Winneba-Ghana)
francis29awose@gmail.com

Amidou SANOGO
Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)
sanogo.amidou1@ufhb.edu.ci

Résumé

L'article étudie la morphogenèse des noms composés dans *La Vie et demie* (1979) de Sony Labou Tansi, en mettant l'accent sur leurs formes, leurs structures et leurs procédés de formation. Il montre que la composition nominale constitue un mécanisme majeur de création et d'enrichissement lexical dans l'œuvre. Les composés se présentent sous trois principales formes graphiques : les unités soudées (*contrecœur*, *bidonvilles*, *pistolétographe*), les formations avec trait d'union (*loque-père*, *chair-mots-de-passe*, *pas-tout-à-fait-vivants*) et les constructions ouvertes (*chemin de fer*, *homme de haine*). L'analyse morphosyntaxique révèle une grande diversité de configurations, allant des structures à deux constituants jusqu'à des formations complexes comportant plusieurs éléments. Cette variété traduit une exploitation souple et créative des ressources combinatoires du français. La grammaire de dépendance de Tesnière permet en outre d'examiner les relations hiérarchiques entre les constituants et leur contribution à la construction du sens. L'étude souligne enfin que ces créations lexicales participent à l'esthétique particulière de Sony Labou Tansi : elles renouvellent les modes de nomination, transgressent certains modèles conventionnels et contribuent à représenter l'univers politique et social du roman. Les noms composés apparaissent ainsi comme un procédé distinctif de créativité lexicale.

Mots-clés : Noms composés ; Morphogenèse ; Morphosyntaxe ; Créativité lexicale ; La grammaire de la dépendance.

Abstract

This article examines the morphogenesis of compound nouns in *La Vie et demie* (1979) by Sony Labou Tansi, focusing on their forms, structures, and processes of formation. It demonstrates that nominal compounding constitutes a major mechanism of lexical creation and enrichment in the work. Compound nouns occur in three main graphic forms: solid compounds (*contrecœur*, *bidonvilles*, *pistolétographe*), hyphenated formations (*loque-père*, *chair-mots-de-passe*, *pas-tout-à-fait-vivants*), and open constructions (*chemin de fer*, *homme de haine*). The morphosyntactic analysis reveals a wide variety of configurations, ranging from two-constituent structures to complex formations involving several elements. This variety reflects a flexible and creative use of the combinatorial resources of French. Tesnière's dependency grammar further makes it possible to examine the hierarchical relationships between constituents and their contribution to meaning construction. Finally, the study emphasizes that these lexical creations contribute to Sony Labou Tansi's distinctive aesthetics: they renew naming practices, challenge certain conventional patterns, and contribute to the

representation of the novel's political and social universe. Compound nouns thus emerge as a distinctive device of lexical creativity.

Keywords: Compound nouns; Morphogenesis; Morphosyntax; Lexical creativity; The dependency grammar.

Introduction

La formation des unités lexicales complexes constitue un domaine privilégié de l'étude des mécanismes de création et d'enrichissement du lexique. Parmi ces mécanismes, la composition occupe une place particulière en ce qu'elle permet de construire une nouvelle unité lexicale à partir de deux ou plusieurs éléments susceptibles d'entretenir entre eux des relations morphologiques, syntaxiques et sémantiques diverses. Le nom composé apparaît ainsi comme une structure dans laquelle plusieurs constituants s'organisent pour former une unité dénominationnelle dont le fonctionnement ne se réduit pas nécessairement à la simple addition du sens de ses composants. Dans *La Vie et demie* (1979), Sony Labou Tansi exploite largement cette possibilité de la langue et fait de la composition nominale un procédé particulièrement productif de création lexicale. L'œuvre présente, en effet, une grande variété de formations nominales, allant des unités soudées aux constructions séparées par des blancs, en passant par les formes à trait d'union.

Cette diversité formelle se manifeste notamment à travers des unités telles que *contrecœur*, *bidonvilles*, *pistolétographe*, *pourparlers* ou *télégramme* pour les formes soudées, mais également *loque-père*, *chair-mots-de-passe*, *les près-de-mourir* et *pas-tout-à-fait-vivants* pour les formations avec trait d'union. À ces dernières s'ajoutent des constructions ouvertes comme *chemin de fer*, *la parole des morts*, *un homme de haine* ou *l'homme à zéro*. La coexistence de ces différents modes de réalisation graphique témoigne d'une exploitation particulièrement souple des ressources de la langue française.

L'intérêt d'une étude morphosyntaxique de ces formations réside, dès lors, dans l'identification des principes qui régissent leur constitution. Il importe notamment de déterminer les configurations internes qui caractérisent les composés, les relations de dépendance qui s'établissent entre leurs constituants et les écarts éventuels par rapport aux modèles habituels de la composition nominale. Le document met ainsi en évidence une diversité de structures syntagmatiques, notamment les configurations N + N, N + V, V + N, N + Déterminant + N, Déterminant + N + Adjectif + N ou encore N + V + N. Cette diversité invite à considérer la composition chez Sony Labou Tansi non comme une simple reproduction des schémas lexicaux disponibles, mais comme un espace de créativité morphosyntaxique.

Dès lors, une question centrale se pose : quels sont les procédés morphologiques et les configurations syntaxiques qui caractérisent la formation des noms composés dans *La Vie et demie* ? Plus précisément, comment les différentes formes graphiques et les différentes structures internes des composés participent-elles à la singularité du lexique de Sony Labou Tansi ?

L'hypothèse défendue est que les noms composés de *La Vie et demie* présentent une structuration morphosyntaxique diversifiée qui témoigne d'une appropriation créative des ressources de la langue française. La composition constitue ainsi un procédé particulièrement productif permettant à l'auteur de renouveler les formes de nomination et de repousser les limites des modèles lexicaux conventionnels.

Pour répondre à cette problématique, l'étude s'appuie sur une analyse qualitative du corpus. Cette démarche permettra d'examiner successivement les formes graphiques des composés, leurs structures morphosyntaxiques et les procédés de création lexicale qui caractérisent leur emploi dans le roman. Bien entendu, cet examen sera précédé de la détermination de la pertinence du corpus et suivi de la portée de la présente étude.

1. De la posture épistémologique de l'étude des noms composés dans *La vie et demie*

Le roman *La vie et demie* foisonne de l'emploi de noms composés qui invoquent, par leur particulière qualité linguistique, une théorie appropriée.

1.1. Le choix de *La vie et demie* comme corpus textuel

1.1.1. De la notion du corpus

La notion du corpus selon Sinclair (1991), renvoie à « une collection de données langagières qui sont sélectionnées et organisées selon des critères linguistiques explicites pour servir d'échantillon du langage ». Cela veut dire qu'un assemblage des informations sans la prise en compte des processus langagiers ne peut pas rendre les données comme un vrai corpus. Les données collectées doivent réfléchir à un domaine spécifique et doivent être homogènes.

Pour Gibbon et al (1998), « a corpus is any collection of speech recordings which is accessible in computer readable form and which comes with annotation and documentation sufficient to allow re-use of the data in-house, or by people in others organizations ».

D'après cette dernière définition, un corpus est un ensemble de données langagières qui sont sélectionnées d'après des critères explicites pour servir d'échantillon de langage. Dès lors, il nous oblige de préciser que cette théorie de Sinclair est adoptée uniquement comme un instrument de justification du choix du roman *La Vie et Demie* (1979) de Sony Labou Tansi comme corpus de l'étude et non comme un cadre d'analyse des données linguistiques. Elle permet d'envisager l'œuvre comme un corpus textuel clos, cohérent et exploitable tout en répondant aux exigences de représentativité et de stabilité, nécessaires à une étude linguistique. Le recours à la linguistique de corpus vise ainsi exclusivement à légitimer le traitement du roman comme un ensemble de données linguistiques homogènes, à partir duquel les noms composés peuvent être identifiés et sélectionnés de manière procédurale. Encore, il importe d'indiquer que la théorie de la linguistique de corpus ne participe pas largement à l'analyse de l'importance des noms composés du point de vue, morphologique, syntaxique, et sémantique des faits étudiés.

1.1.2. Contextes et enjeux de l'étude des noms composés dans « *La vie et demie* » de Sony Labou Tansi

La notion de compositions des noms a fait l'objet de plusieurs recherches sous différentes formes. Ceci est dû au fait que la composition des mots, surtout des noms, demeure un domaine très vaste et discutable. Elle couvre différents aspects de la linguistique à savoir : la morphosyntaxe, la sémantique et même la morphologie-lexicale. Villoing (2002) présente, dans sa thèse, l'étude des mots composés [VN]N/A du français tels que *porte-plume*, *essuie-glace*, *casse-cou* ou *tord-boyaux*. Elle essaie de démontrer la validité d'une analyse morphologique de ces composés et de présenter, selon cette perspective, certaines des contraintes morpho-phonologiques et sémantiques qui pèsent sur la construction [VN] N/A. Elle apporte un argument empirique en faveur d'une théorie morphologique, c'est-à-dire en faveur de l'idée que la morphologie constitue un composant autonome de la grammaire d'une langue.

S'agissant du concept de noms composés, Savary (2000), en parlant des propriétés linguistiques des noms composés, déclare que l'étude à grande échelle des noms composés soulève un certain nombre de problèmes qu'il faut résoudre lors du développement des méthodes automatiques de traitement. Elle a fait des traitements automatiques des textes en langues naturelles par le système INTEx. Il s'agit de la notion de l'alphabet, des séparateurs, d'une forme simple et composée, du mot simple et composé, et de la tête (ou constituants caractéristiques) d'un mot composé. Pour illustrer ces notions, elle a pris en compte trois langues : le français, l'anglais et le

polonais. Elle a présenté également des exemples d'unités lexicales qui ne se laissent pas décrire par les définitions admises. Le cas le plus simple de l'inexistence de constituant caractéristique concerne les noms composés qui n'ont pas la structure d'un groupe nominal et ne peuvent donc pas avoir de tête qui indique les traits morphologiques de la séquence. Par exemple : *Verbe+Nom* comme *un porte-serviettes*, *un perce-neige*, etc.

La forme du masculin singulier de ces composés ne provient ni des verbes (qui n'ont pas de genre) ni des noms qui sont au pluriel et/ou au féminin. Des exemples similaires sont ceux des composés construits à partir de pronoms ou de prépositions, comme *un rendez-vous*, *un entredeux*, etc. En anglais, des classes de structures atypiques pour les groupes nominaux sont aussi celles avec des verbes, comme : *a take-in* (cheat, deception), *a forget-me-not* (myosotis), *a drive-yourself* (véhicule loué et conduit par le locataire) ainsi que d'autres constructions, comme *a four-in-hand* (attelage à quatre chevaux) *a good-for-nothing* (bon à rien), etc.

C'est à remarquer que son travail a mis l'accent sur les problèmes d'emploi des noms composés en français, en anglais et en polonais. En parlant du résumé de son travail, Voskovskaia (2013) a présenté une étude approfondie de la productivité des noms composés français N-N, A-N, N-A et N-de-N du XVII^e au début du XX^e siècle. Selon elle, la productivité morphologique des mots composés demeure un domaine très peu exploré, surtout en français. Les études antérieures sur la dérivation utilisent principalement la mesure de productivité basée sur les hapax, soulevant la question de savoir si l'application d'une seule méthode est suffisamment fiable pour évaluer la productivité en composition. Dans son travail, elle a fait le calcul de la productivité des composés au moyen de trois mesures différentes : la mesure basée sur les hapax (Baayen et Lieber 1991; Baayen 1992), la taille catégorielle de la famille morphologique (Baayen et Hay 2002) et la fréquence relative (Hay 2003).

Du point de vue de Ouattara (2018), *La Vie et Demie* (1979) de Sony Labou Tansi est doté de plusieurs compositions nominales. Il explique que les composés sont des signes complexes issus d'un processus de formation avec lequel chaque élément peut figurer ailleurs que dans le syntème provenant de la combinaison de plusieurs signes minima, mais qui se comportent vis-à-vis des autres monèmes de la chaîne comme un monème unique. Il a de l'avis que les unités associées dans la composition ont une existence indépendante comme lexème et que dans l'œuvre, la plupart sont reliées par un trait d'union. L'occurrence des compositions étant grande dans *La Vie et Demie* (1979) regroupées selon leur champ sémantique. Les différentes compositions fonctionnent comme des substantifs et leur longueur font souvent d'elles des mots-phrases encore appelés mots valises ou expressions lexicalisées.

Alety (2015), dans son travail sur l'emploi des noms composés, a identifié trois aspects qui posent des défis quant à l'emploi des noms composés en français : le premier étant la nature de la langue française, le deuxième portant sur les diverses formes de compositions des noms composés et le troisième étant la non-clarification des définitions des noms composés par les écrivains. De ce fait, il a suggéré la conduite d'une recherche approfondie sur la clarification des définitions des noms composés vers la solution du problème.

De son côté, Awose (2014) a aussi travaillé sur l'emploi des noms composés chez les apprenants du FLE. Pour lui, les difficultés d'emploi des noms composés sont dues au fait qu'il y a manque de la maîtrise de règles qui gouvernent l'emploi des noms composés. Les variétés d'orthographe des noms composés aussi posent des problèmes aux usagers de la langue. Il a identifié l'étude détaillée des dix règles proposées par Barbaud (1975) pour faciliter l'emploi des noms composés dans la langue française.

Ainsi, peu de travaux portent sur l'aspect d'interprétations des trois manières majeures d'orthographier les noms composés. Cela constitue l'une des raisons pour lesquelles

nous avons conduit cette étude sur les importances des noms composés dans la compréhension de *La Vie et Demie* (1979) de Sony Labou Tansi.

Les travaux de Courberand, Riegel et al., Grevisse et d'autres montrent que les noms composés présentent des variations morphologiques, syntaxiques, orthographiques et sémantiques qui compliquent leur maîtrise. Dans *La Vie et Demie* (1979), Sony Labou Tansi exploite largement la composition nominale, en créant des formes originales qui participent à la transgression des normes linguistiques et à l'esthétique de son écriture. Ces noms composés ne se limitent pas à juxtaposer des mots : ils produisent de nouvelles significations, souvent métaphoriques, symboliques ou culturellement marquées. Cette diversité justifie l'analyse morphologique et syntaxique du corpus qu'opérationnalise la théorie de la grammaire de la dépendance.

1.2. Profit de la grammaire de la dépendance à l'étude du corpus

Dans cette recherche, la théorie de la Grammaire de la Dépendance de Lucien Tesnière aura amplement contribué à éclairer la position en ce qui concerne l'étude des modes de créations des noms composés que Sony Labou Tansi a employé dans *La Vie et demie* (1979). Du point de vue morphologique, syntaxe, sens et des relations hiérarchiques entre les composants des noms, Tesnière (1959) exprime que toute phrase ainsi que tout syntagme peuvent être décomposés en nœuds organisés autour d'un mot pivot qui dirige d'autres éléments appelés subordonnés.

Nous nous sommes guidés par cette approche pour faciliter l'analyse des noms composés dans l'œuvre. Par exemple, dans l'hypothèse, il existe une relation de dépendance hiérarchique du fait que les variables s'entretiennent l'un après l'autre dans un ordre d'occurrence, parlant de comment un mot (généralement un nom) gouverne ou détermine le sens de l'autre composant (nom, adjectif ou verbe). Par exemple, dans un nom composé comme *béni-Martial*, le terme *béni* (verbe) est le régissant, tandis que *Martial* est le subordonné. Cette relation entre les deux composants aide à expliquer le sens global du terme dans un contexte donné.

2. Manifestations des noms composés dans *La vie et demie*

D'après Grevisse (2018 : 612), les noms composés sont formés de la réunion de deux ou plusieurs mots qui peuvent être agglutinés et dans ce cas, il est fréquent que les usagers n'aient plus aucune conscience de l'origine par exemple, *vinaigre*, *pissenlit* sont sentis comme des mots (noms) simples. Toutefois, le caractère composé est encore perceptible quand les deux éléments varient comme *monsieur*, *messieurs* et d'autres cas tels que *portemanteau*, *contresens* et parfois il est réuni par un trait d'union comme *arc-en-ciel qui rendent ces noms composés très clairs*. Cela s'illustre bien dans *La vie et demie* avec les unités lexicales ci-après :

- **Unités liées (soudées) :** Contrecœur (pg.15), lendemain (pg.19), pistolétographe (pg. 44) Pourparlers (pg.71), Pourboires (pg.71), Longtemps (pg.93), Kilomètres (pg.60), Bidonvilles (pg.30), Télégramme (pg.116), etc ;
- **Unités avec trait d'union :** Restaurant-bar (pg.63), chair-mots-de-passe (pg.9), les centres médico-sociaux (pg.36) la loque-père (pg.12) les près-de-mourir (pg.40), Les trois loque-fils (pg.12) Un pénible va-et-vient (pg.13) Pas-tout-à-fait-vivants (pg.17) Yourma-la-Neuve (pg.30), quatre-vingt-huit ans (pg.81), etc ;
- **Unités séparées des blancs :** la parole des morts (pg.49), en queue de poisson (pg.38), la parole des morts (pg.49), un homme de haine (pg.47), en queue de tortue (pg.38), l'homme à zéro (pg.40).

L'étude se conforme aux définitions données par les différents auteurs sur la notion de nom car la maîtrise du concept est une partie très essentielle vers l'analyse de la composition nominale. Puisque les composés nominaux possèdent des formes et des structures ; il s'agit de la notion de forme des noms figurant dans l'œuvre.

À titre d'exemples, on peut relever ce qui suit :

- **noms composés avec deux mots** : demi-pénombre (pg.23), Anciens-combattants (pg.43), Restaurant-bar (pg.63), arrière-bureau (pg.65), homme-arbre (pg.98), homme-racine (pg.98), Volte-face (pg.111), sève-dentrice (pg.118), homme-terre (pg.131), pierre-mussée (pg.173), mouches-radio (pg.183), Beni-Martial (pg.189), anti-coriacards (pg.186), auteur engagé (pg.9), violente rage (pg.14), cigare complet (pg.14) ;
- **noms composés avec trois mots** : trois loques-fils (pg.12), vache-qui-rit (pg.31), Yourma-la-Neuve (pg.30), centres-médicaux-sociaux (pg.36), manifestation anti-exécution (pg.50), sous-équipement matériel (pg.40), près-de-mourir (pg.40), texte-loi barrant (pg.66), Jean-sans-cœur (pg.111), Jean quelque-chose (pg.161), Toute-Grace-Hennie (pg.192), etc. ;
- **noms composés avec quatre mots** : chemin de sa foi (pg.106), chair-mot-de-passe (pg.9), pénible-va-et-vient (pg.13), Jean-Cœur-de-pierre (pg.81), Chaïdana-aux-gros-cheveux (pg.121), hommes-bouts-de-bois (pg.131) ;
- **noms composés avec cinq mots** : journée des cheveux de Chaïdana (pg.129), gent trotte-rue de Yourma (pg.66), va pas s'en-tirer (pg.40), pas-tout-à-fait-vivant (pg.17), Jean-sans-Cœur-de la série (pg.134), Chaïdana-à-la-grosse-viande (pg.136), Jean-Oscar-cœur-de-père (pg.126), gros morceau de la viande (pg.11), chambre verte de Guide Providentiel (pg.11), etc. ;
- **noms composés avec six mots** : Bébé-Hollandais-la-vache-qui-rit (pg.31), Jean-au-Cœur-Plein-de-Souris, (pg.145) ;
- **noms composés avec sept mots** : Égalité-entre-l'Homme-et-la-Femme (pg.26), Jean-sans-Cœur-de la série C (pg.134), etc.

En ce qui concerne des modes de compositions lexicales, les linguistes soutiennent que le sens d'un mot construit est apparemment déductible de sa structure (qui renvoie à sa forme et sa nature).

Il convient de classer les composés selon leur structure morphosyntaxique réelle, par exemple :

- N + N : *homme-arbre, homme-racine, homme-terre* ;
- N + V : *vache-qui-rit* (pg.31 ; *Bébé-Hollandais-la-vache-qui-rit* ;
- V + N : *pistolétographe* ;
- N + préposition + N : *chemin de fer* ;
- N + N + N : *Jean-sans-Cœur-de la série* (pg.134) ; *Jean-au-Cœur-Plein-de-Souris*, (pg.145) ; *Egalité-entre-l'Homme-et-la-Femme* (pg.26), etc. ;
- formations complexes à plusieurs constituants : *chair-mots-de-passe, Jean-Cœur-de-Pierre*, etc.

En conséquence, ils pensent que les structures productives en synchronie s'organisent en catégories hiérarchisées, selon une série de dichotomies à savoir :

- a. La dérivation et la composition qui constituent la première alternative offerte dans l'arbre des choix ouverts par le système : *séchoir ou sèche-linge* etc. Ce cas est identifiable dans le corpus : *pygmologie* (pg.113), *pistolétographe* (pg.44), *lèche-reins* (pg.151), *homme-racine* (pg.98), *demi-amant* (pg.50), *arrière-bureau* (pg.65), *chair-mot-de-passe* (pg.9), etc ;
- b. La dérivation affixale ou non affixale (conversion) par exemples : *charger – chargement ou charge* etc. Ce type de dérivation est repérable dans la vie et

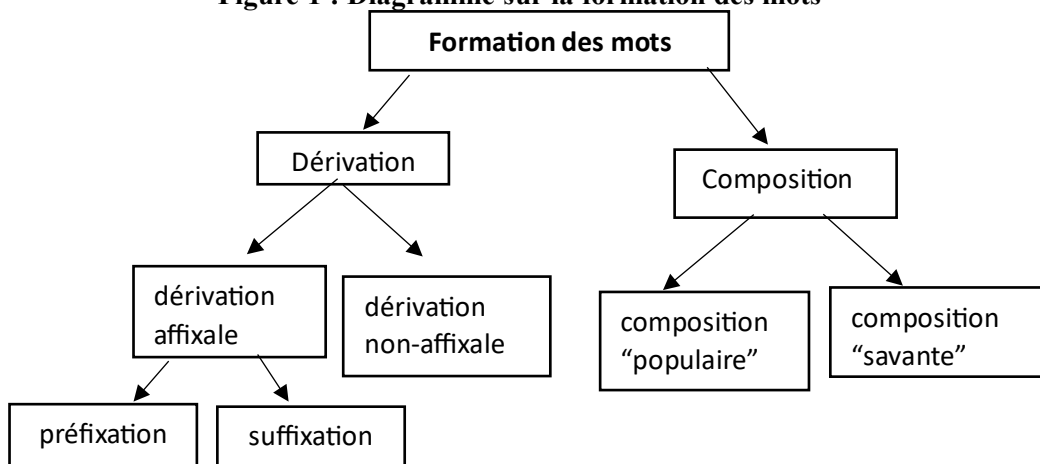
- demie : machinalement (pg.103), chargeur (pg.14), saperlipopette (pg.108), etc ;
- c. La dérivation affixale qui est préfixale ou suffixale : *appauvrir*, *paupériser*, etc. Aussi, ce type de dérivation est perceptible dans le roman : *Cartomancien* (pg.20), *katamalanasienne* (pg.49), *noirâtre* (pg.13), *Mademoiselle* (pg.46), *jean corollaire* (pg.148), *octogénaire* (pg.47), *Machinalement* (pg. 103), *Sauvageonne* (pg.104), *Vinaigre* (pg.149), etc ;
- d. La composition populaire ou savante :

La composition savante repose sur l'association de formants d'origine grecque ou latine, qui entrent dans la formation d'unités lexicales sans fonctionner nécessairement comme des mots autonomes en français. Dans le corpus, cette catégorie peut être illustrée par des formations telles que *téléphone*, *télévision*, *télégramme* ou *pygmologie*. Ces unités doivent toutefois être distinguées des créations néologiques propres à Sony Labou Tansi, dont la segmentation et le statut morphologique nécessitent une analyse spécifique.

La composition populaire, en revanche, met en relation des unités lexicales identifiables et susceptibles d'exister indépendamment dans la langue. Elle se manifeste notamment dans des formations telles que *porte-voix*, *homme-arbre*, *homme-racine*, *homme-terre*, *loque-père* ou *chair-mots-de-passe*. Ces constructions montrent que l'auteur exploite les possibilités combinatoires du français pour créer des unités nominales originales.

Ils représentent cette notion dans le diagramme ci-dessous :

Figure 1 : Diagramme sur la formation des mots



Source : Lehmann et Martin-Berthet

À partir de ce diagramme, Lehmann et Martin-Berthet (2008 :167) montrent que la formation des mots comprend un aspect de dérivation et de composition. En effet, ces deux aspects sont incontestablement inséparables du fait qu'ils approvisionnent la création des nouveaux signes linguistiques. La partie concernée par la recherche est la composition. La recherche l'a utilisée beaucoup pour la réalisation du sujet de la réflexion.

C'est dans ce contexte que Riegel et al (2018 :887-889) admettent que si le mot est identifié comme l'unité de base du système grammatical et dénotatif que forme la langue, son statut n'en reste pas moins problématique. En citant Saussure (1916 :154), ils déclarent « chercher sur quoi se fonde la division en mots-car le mot, malgré la difficulté qu'on a à le définir, est une unité qui s'impose à l'esprit, quelque chose de

central dans le mécanisme de la langue ». Le mot, selon eux, renvoie aux regroupements de toutes les unités recodées que la langue fournit au locuteur pour construire ses énoncés. Ils identifient des séquences des noms composés comme *carte grise* et *chemin de fer* comme des unités fabriquées, stockées dans notre mémoire lexicale et que nous combinons pour former des phrases selon les besoins linguistiques. Ils en veulent pour preuve les phrases suivantes :

E.1 : « Le Guide Providentiel fit chercher son propre PM où pendait *un petit paquet fleuri de peau de tigre et de trois plumes de colibri*. » (Pg.13)

E.2 : « Son long cou s'allongea davantage, il exécuta *un pénible va-et-vient*, mangea son dessert, *une salade de fruits* puis revint vers l'homme. » (Pg.13)

E.3 : « Il ne restait plus qu'*une folle touffe de cheveux* flottant dans *le vide amer*. » (Pg.16)

E.4 : « Il opéra son badigeon intime *d'un liquide à base de sève de rue*, mit sa poudre verte et ses extraits de *tabac de léopard*. » (Pg.68)

Ce qui est frappant, ici, est la difficulté d'identification et de décodage du sens de ce qui est considéré comme mot(s) dans des constructions françaises. Quels sont les mots dans les constructions suivantes ?

E.5 : « Elle s'arrêta devant un pont de *chemin de fer* et voulut se tuer, mais la décision ne venait pas. » (pg.70)

E.6 : « Le lendemain, le lieutenant les ramena pour le repas de midi : c'était *une table ronde*. » (Pg.17)

Nous constatons que les mots composés ; « un *chemin de fer* » et « *table ronde* » sont très difficiles à comprendre. Le déchiffrement sémantique de telles constructions, est-il fait du point de vue syntagmatique, syntaxique, sémantique ou paradigmatique ou bien de la simple composition de tout l'ensemble des mots dans les constructions ? Par ailleurs, quelles valeurs ces constructions démontrent-elles ?

Vu que le mot, par nature, est quelquefois très problématique au niveau sémantique, notre préoccupation est de savoir ce que deviennent les noms composés dans *La vie et demie* où l'auteur prend beaucoup de libertés dans leur écriture.

3. Enjeux des noms composés dans *La vie et demie*

3.1. Dépendance morphologique et syntaxique

La grammaire de dépendance de Tesnière met l'accent sur la dépendance des éléments linguistiques, les uns par rapport aux autres, plutôt que sur leur simple juxtaposition. Dans l'analyse des noms composés dans *La Vie et demie* (1979), cette théorie démontre comment les éléments sont syntaxiquement reliés et dépendants, formant ainsi une unité sémantique et grammaticale cohérente. Par exemple, des composés comme *chef-d'œuvre* ou *tire-bouchon* montrent que les deux éléments sont en relation de dépendance syntaxique, où un mot influe directement sur la fonction et le sens de l'autre. À titre d'exemple :

E.7 : Le beau bataillon de *pistolétographes* avait fonctionné à merveille (pg.44).

Le mot « *pistolétographes* » est composé de « pistolet » et « graphe » qui sont des noms simples. Notamment, ce nom composé a été créé par Sony Labou Tansi de sa propre manière pour désigner les jeunes gens qui ont aidé Chaïdana à colorer en noir, les portes Yourma avec l'énoncé de Martial : « Je ne veux pas mourir cette mort » (Pg.13).

Du point de vue syntagmatique, l'étude met l'accent sur l'analyse syntagmatique dénotant les attribues aux groupes de mots comportant des noms composés. Par exemple, dans les phrases :

E.8 : *La Vie et Demie* devient cette fable qui voit demain avec des yeux d'aujourd'hui. (Pg.10).

Le groupe de mots : *La Vie et Demie* est un syntagme nominal composés d'un Det. (La) + Nom + Conj. (et) Adj. (Demie) ayant une fonction comme sujet de la phrase.

E.9 : Le corps est *un vilain combat, une vilaine bagarre*. (Pg.43)

Dans la même veine, *un vilain combat* et *une vilaine bagarre* jouent les rôles d'attributs dans la phrase. Avec l'analyse syntagmatique, la phrase est décomposée en groupes de mots de plus en plus petits, avant d'arriver aux mots.

L'analyse des noms composés sous forme de phrases permet de comprendre comment les différents signes linguistiques se combinent pour former de nouvelles entités langagières. Ils forment ainsi un tout syntactique qui confère un sens unique.

3.2. Aspect sémantique des noms composés

Tesnière accorde aussi une grande importance à la valeur sémantique des unités dépendantes, en observant que chaque mot, bien qu'autonome, modifie et enrichit le sens de l'autre dans un composé. Dans *La Vie et Demie* (1979), les noms composés expriment des concepts idéologiques ou symboliques complexes, où chaque composant renforce ou nuance l'autre, créant des significations plus profondes à travers l'usage littéraire.

Dans le cadre de *La Vie et Demie* (1979), les noms composés peuvent être analysés selon la théorie de Tesnière pour révéler des relations cachées de domination ou de soumission entre les éléments linguistiques, ce qui pourrait correspondre aux thématiques de pouvoir, de résistance et d'oppression omniprésentes dans le texte. Par exemple, des noms composés utilisés par Sony Labou Tansi pourraient refléter des relations de pouvoir symboliques en montrant comment un élément lexical *régit* ou influence l'autre, à l'image des relations de domination politique dans l'œuvre. Par exemple :

E.10 : *Un camp de repos* était en construction, à cote d'un musée d'art pygmée et d'un institut de pygmologie. (Pg.113)

D'abord, « Un camp de repos », composé d'un déterminant « Un », un nom « camp » une préposition « de » et un nom « repos » peut être analysé comme un pérégrinisme ou un symbole que Sony Labou a employé pour parler de la place où le Guide Providentiel garde ses opposants politiques qui sont les victimes de sa reine dictatoriale. Sony Labou Tansi emploie ce style rhétorique pour critiquer les gens politiques dans le pays imaginaire, la katamalanésie.

Puis, « un musée d'art pygmée » aussi composé du déterminant « un », du nom « musée », de la préposition « d' », du nom « art » et un autre nom « pygmée » peut être interprété comme un exotisme ou une marginalisation culturelle. Les pygmées étant souvent considérés comme une minorité marginalisée en Afrique centrale, représentent ici un groupe dont la culture est mise en exposition, objectivité, ou instrumentalisée par le régime (du Guide Providentiel). Le fait qu'un camp de repos soit à coté démontre une contradiction entre un espace de culture ou de patrimoine et un lieu de répression renforce aussi le sens de noms composés. Cela pourrait aussi illustrer un certain rapport de domination, où l'art et la culture des pygmées sont instrumentalisés par ceux qui détiennent le pouvoir.

Ensuite, pour le nom composé « un institut de pygmologie », constitué d'un article indéfini « un », un nom « institut », une préposition « de » et un nom « pygmologie ». Sony Labou Tansi invente ce terme pour parler de l'étude des pygmées qui sont les gens

natifs souvent exclus en Afrique Centrale. L'institut construit est dédié à cette étude peut évoquer le sens de relégation des pygmées aux objets de recherche, entraînant un sens de déshumanisation. Quant au sens et aux valeurs, les noms composés utilisés dans les phrases témoignent de l'univers symbolique de Sony Labou Tansi, en particulier dans sa critique de la dictature, de la violence et de la déshumanisation dans quelques pays en Afrique.

Remarquablement, la notion de composition est inventive dans l'œuvre *La vie et demie*. De la sorte, Sony Labou Tansi conduit les lecteurs dans des séries de compositions d'une particularité surprenante. Il emploie de manière innovante, les noms composés qui jouent des rôles cruciaux en confirmant les traits caractéristiques de son écriture militante. L'auteur priorise la brutalité des dictateurs ou les guides, la colère intense des révoltés et les autres par une création anthroponymique. Ces créations sont faites des différents noms accordés aux actants dans *La Vie et Demie* : « Jean convexe » (Pg.148), « Jean Corollaire » (Pg.148), « Jean Cœur-Dur », (Pg.148), « Jean Clarinette » (Pg.148), « Jean-Brise-Cœurs » (pg.140), « Jean-Cœur-de-Pierre » (pg.144), « Mallot-l'Enfant-du-Tigre » (pg.173), « Jean crocodile » (pg.148), « Jean-Cerf-Volant » (pg.148), etc.

Les procédés de création lexicale et syntaxique, sous angle d'orthographe subversive, sont bien répertoriés dans l'œuvre. Sony Labou Tansi montre des différentes dispositions syntagmatiques et sémantiques (compositions et interprétations) et les valeurs des noms composés à savoir la soudure sous forme de syntème : *contrecœur* (pg.15), *lendemain* (pg.19), *cartomancien* (pg.20), *bidonvilles* (pg.30), *pistolégraphes* (pg.44), *pourparlers* (pg.71), *pourboires* (pg.71), *sociopsychologiques* (pg.87), *katamalanasié* (pg.49), etc. Les noms composés par des blancs (compositions ouvertes) :

La vie et demie (pg.9), *chemin de fer* (pg.70), *des sautes de viande* (pg.9), *un poste de peur* (pg.9), *chemin de déserteur* (pg.110) etc. Les noms composés à traits d'union : *chair-mots-de-passe* (pg.9), *la loque-père* (pg.12), *la loque-mère* (pg.12), *pas-tout-à-fait-vivants* (pg.17), *Yourma-la-Neuve* (pg.30), *Bébé-Hollandais-la-Vache-qui-rit* (pg.31), *trois loque-fils* (pg.12), *les quatre loques-filles* (pg.12), etc.

Tous les modes de création des noms composés dans l'œuvre semblent être la situation délicate et désespérée de la vie des katamalanasiens, des réflexions de tous les comportements des leaders politiques dans les pays africains. Au Ghana, dans le domaine politique, notamment, il existe quelques termes fabriqués par les peuples pour décrire leurs états de vie à un moment donné. Par exemple, les termes *house-cleaning*, *Dumsor*, *galamsey*, *dum-sie-sie*, *ayarigate*, *mahama-paper*, *dead-goat syndrome*, *family and friends government*, *Bawumiliar*, *yentua*, *Fellow-Ghanaians*, etc. ont été fabriqués pour des situations particulières et qui ont des sens et des valeurs dans le pays. Par exemple, « Dumsor » est une fusion de deux mots : « dum » qui veut dire éteindre et « sor » qui signifie « allumer » dans la langue des Akans au Ghana reflètent les difficultés sociales et économiques des citoyens. Pareillement, le composé « *galamsey* », qui signifie *ramasser* et *vendre*, a été fabriqué pour référer à l'acte d'illégalité dans le domaine de la fouille de ressources minérales au Ghana. Le composé *galamsey* fait référence à toutes activités qui ne sont pas réglées et qui posent toujours des destructions de l'environnement comme la destruction de la vie aquatique provenant de pollution des rivières avec des substances chimiques comme mercure, cyanure de sodium ou de potassium, zinc, charbon actif, acide sulfurique et acide nitrique, la destruction des forêts réservées et de la vie entière. Ces composés nominaux dévoilent les frustrations du peuple Ghanéen envers leurs leaders ainsi que les institutions douées

avec le pouvoir de gestions économiques, éducatives, et sociales dans le pays. Ces pérégrinations évoquent des sens et valeurs sur la totalité de la vie des gens du pays.

Conclusion

Au terme de cette analyse morphosyntaxique, il apparaît que la composition nominale constitue dans *La Vie et demie* un procédé particulièrement productif de formation lexicale. L'examen des données met en évidence une grande diversité des réalisations formelles : composés soudés, composés avec trait d'union et constructions ouvertes.

L'analyse révèle également que cette diversité graphique s'accompagne d'une forte variété des configurations internes. Les structures de type N + N, N + V, V + N, N + Déterminant + N ou encore les formations comportant plusieurs constituants montrent que Sony Labou Tansi exploite largement les possibilités combinatoires du français. La composition apparaît dès lors comme un espace de flexibilité morphosyntaxique où les modèles conventionnels sont tantôt reproduits, tantôt déplacés ou réorganisés.

Cette productivité confirme que les noms composés ne constituent pas, dans le roman, un phénomène marginal. Ils participent pleinement à la dynamique de renouvellement du lexique et témoignent d'une volonté manifeste de créer des unités dénominationnelles adaptées à l'univers particulier de l'œuvre. La diversité des structures, associée à la présence de formations atypiques, traduit ainsi une appropriation créative des ressources morphologiques et syntaxiques du français.

L'hypothèse selon laquelle les noms composés constituent une structure distinctive de l'écriture de Sony Labou Tansi se trouve donc confortée sur le plan morphosyntaxique. La composition ne relève pas d'une simple juxtaposition de mots : elle devient un véritable procédé de création lexicale, capable de produire des unités nouvelles par combinaison, soudure, expansion ou déviation des modèles existants.

Ainsi, l'étude morphosyntaxique montre que la créativité lexicale de Sony Labou Tansi prend d'abord appui sur une créativité combinatoire. La diversité des formes et des structures prépare cependant un autre niveau d'analyse : ces configurations ne sont pas seulement différentes par leur organisation formelle ; elles produisent également des rapports de sens particuliers. La morphogenèse des composés constitue donc le point de départ d'une reconfiguration sémantique du réel romanesque.

Références Bibliographiques

Alety A., 2015, *[les contraintes d'emploi des noms composés en français langue étrangère: le cas des étudiants d'University of Education, Winneba]*, mémoire de Master of Philosophy (M.Phil.), Department of French Education, University of Education, Winneba [Unpublished].

Akampa-Ase A. F., 2014, *Problèmes d'emploi des noms composés en français langue étrangère : le cas des apprenants de français de Bolgatanga Senior High School*, University of Education, Winneba. [Unpublished].

Baayen R. H. et HAY J., 2002, « Grammar, usage and frequency: a study of productivity », *Yearbook of Morphology*.

Baayen R. H., 1992, « Quantitative aspects of morphological productivity », *Yearbook of Morphology*, p. 109-149.

Baayen R. H. et Lieber Rochelle, 1991, « Productivity and English derivation: a corpus-based study », *Linguistics*, 29, p. 801-843.

Barbaud P., 1975, *Introduction à l'étude des mots composés*, Paris, Larousse.

Gibbon D., Moore R. et Winski R., 1998., *Spoken Language System and Corpus Design*, Berlin/New York, Mouton de Gruyter.

Grevisse M. et Goosse A., 2018, *Le Bon Usage. Grammaire française*, Bruxelles, De Boeck Supérieur.

Hay J. B., 2003, *Causes and Consequences of Word Structure*, New York/London, Routledge.

Labou Tansi S., 1979, *La Vie et demie*, Paris, Éditions du Seuil.

Lehmann A. et Martin-Bertet F., 2008, *Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie*, Paris, Armand Colin.

Ouattara Z. Y., 2018, « Description morphosyntaxique de l'esthétique de la violence dans l'œuvre romanesque de Sony Labou Tansi », *Revue Baobab*, deuxième semestre 2018.

Riegel M., Pellat J-C et Rioul R., 2018, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France.

Saussure F. de, 1916, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.

Savary A., 2000, *Recensement et description des mots composés – méthodes et applications*, thèse de doctorat en informatique fondamentale, Université de Marne-la-Vallée.

Sinclair J., 1991, *Corpus, Concordance, Collocation*, Oxford, Oxford University Press.

Tesnière L., 1959, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.

Villoing F., 2002, *Les mots composés [VN]N/A du français : réflexions épistémologiques et propositions d'analyse*, thèse de doctorat en linguistique, Université Paris X-Nanterre.

Voskovskaia E., 2013, *La productivité des noms composés en français du XVIIe au début du XXe siècle*, thèse de doctorat, Graduate Department of French, University of Toronto.

MÉTAÉTHIQUE POLITIQUE ET QUÊTE DU BONHEUR COLLECTIF CHEZ PLATON

POLITICAL METAETHICS AND THE QUEST FOR COLLECTIVE HAPPINESS IN PLATON

Nanou Pierre BROU

Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

nanoupierre@yahoo.fr

Résumé

L'histoire de l'antiquité grecque révèle qu'Athènes était une cité puissante et paisible. Cependant, elle a été confrontée à de graves crises politiques et sociales qui ont conduit à la perte de son hégémonie et causé sa ruine. Ainsi, cette cité s'est retrouvée gouvernée par des aventuriers, des politiciens véreux et des vulgaires tyrans qui l'ont exposée à l'injustice, à l'insécurité, au dénuement et à la corruption. Pour Platon, la cause du déclin de la cité d'Athènes est avant tout politique, c'est-à-dire un problème de gouvernance. Il estime que la résolution de ce problème est liée à la recherche de la meilleure forme de gouvernement politique. En s'appuyant sur les méthodes comparative, analytique et prospective, cette étude montre que Platon s'est intéressé aux formes de gouvernement politique pour en distinguer les mauvaises de la meilleure. Selon lui, la meilleure forme de gouvernement politique est la monarchie royale. Car, l'homme qui l'incarne est le seul capable de bâtir un État heureux.

Mots-clés : Bonheur collectif, Gouvernement, Métaéthique, Philosophe-roi, Stabilité.

Abstract

The history of ancient Greece reveals that Athens was once a powerful and peaceful city. However, it faced serious political and social crises that led to the loss of its hegemony and its downfall. As a result, the city found itself governed by adventurers, corrupt politicians, and vulgar tyrants who subjected it to injustice, insecurity, destitution, and corruption. For Plato, the cause of Athens' decline was primarily political, that is, a problem of governance. He believed that resolving this problem lay in the search for the best form of political government. Using comparative, analytical, and prospective methods, this study shows that Plato was interested in forms of political government in order to distinguish the bad from the good. According to him, the best form of political government was the royal monarchy, because the man who embodies it is the only one capable of building a happy state.

Keywords: Collective happiness, Government, Metaethics, Philosopher-King, Stability.

Introduction

La cité d'Athènes était la plus puissante et la plus rayonnante des cités grecques. Elle devait cette puissance au rayonnement de sa culture, au développement de son économie et à sa stabilité politique et sociale. Elle était donc une cité heureuse.

Cependant, s'étant engagée dans la guerre du Péloponnèse en déclarant la guerre à la cité de Sparte, Athènes, la cité natale de Platon a été défaite. Ainsi, elle a perdu son hégémonie et s'est retrouvée en plein chaos politique, social, culturel et complètement ruinée. Pour l'auteur de *La République*, il faut rebâtir cette cité pour qu'elle redevienne heureuse comme par le passé. Cela le conduit à réfléchir, non seulement, sur les conditions de réalisation du bonheur collectif dans les États corrompus, mais aussi sur la gouvernance de ces États et surtout sur les formes de gouvernement politique. L'enjeu

est de rechercher la meilleure forme de gouvernement politique et montrer comment celui qui l'incarne est capable de reconstruire une cité athénienne juste, stable et heureuse. La pensée métaéthique politique platonicienne se révèle ainsi dans la distinction entre les mauvaises formes de gouvernement politique et la meilleure forme de gouvernement politique.

D'une manière générale, le bonheur est défini comme un état de bien-être physique, moral, psychologique, en un mot, un état de félicité. Pour Platon (2011c : 281c-282c), en tant qu'êtres humains, « nous aspirons tous au bonheur » qui se distingue du plaisir qui est un bien-être agréable, essentiellement d'ordre sensible et se distingue également de la joie qui est un état affectif global et total. La joie représente un passage d'une perfection moindre à une perfection supérieure, un état où la puissance d'agir de notre corps est augmenté, où domine en nous un sentiment de puissance et de force. Or, le bonheur n'est pas éphémère. La joie est dynamique, alors que le bonheur est statique, un repos complet qui se donne comme l'éternité même. Selon A. Lalande (2013 : 113), le bonheur « est l'état de satisfaction complète, qui remplit toute la conscience ». Cela signifie que dans le bonheur, l'homme ne désire plus rien, car le but suprême de ses actions et de ses pensées est atteint. Il est dans le contentement absolu de soi. Et sa conscience qui était auparavant tournée vers l'extérieur revient désormais à soi et se laisse envahir par l'effet d'une plénitude ontologique.

Chez Platon le bonheur est inséparable de la justice de l'âme humaine. Or, cette âme humaine est composée de trois éléments : l'élément rationnel, l'élément irascible et l'élément concupiscible. Le bonheur est l'état dans lequel se trouve tout homme qui possède l'ensemble des biens attachés aux qualités de l'âme, du corps et qui possède des richesses matérielles. Ainsi, être heureux signifie posséder à la fois tous les biens attachés aux qualités de l'âme, du corps et la possession des richesses matérielles. Le bonheur est donc l'état que produit la possession des biens à la fois matériels, psychologiques, moraux et spirituels. C'est, en un mot, l'effet de la possession de ces biens spécifiques.

Cependant, cette recherche platonicienne de la meilleure forme de gouvernement politique qui permettrait de bâtir un État dans lequel tous les citoyens seraient heureux, est-elle pertinente ? Qu'est-ce qu'une forme de gouvernement politique ? Quelles sont les mauvaises formes de gouvernement politique selon Platon ? Quelle forme de gouvernement politique Platon considère-t-il comme la meilleure ?

Cette étude repose sur trois hypothèses : premièrement, une forme de gouvernement politique désigne une modalité de gestion du pouvoir politique. Deuxièmement, dans la perspective platonicienne, il existe des formes de gouvernement corrompues. Troisièmement, la monarchie royale est la meilleure forme de gouvernement politique capable contribuer au bonheur des États.

L'objectif de cette étude est de montrer que le bonheur de chaque État ne sera possible que lorsque le pouvoir politique sera dans les mains d'un seul homme qui a reçu une véritable formation politique et philosophique, c'est-à-dire un philosophe-roi.

Pour atteindre notre objectif, notre démarche méthodologique est à la comparative, analytique et prospective. D'abord, elle nous permettra de définir la forme de gouvernement politique comme une modalité d'exercice du pouvoir politique, ensuite, d'indiquer qu'il existe chez Platon, des formes de gouvernement politique corrompues qui ne peuvent donc pas contribuer à l'édification d'une cité heureuse et enfin, de révéler

que chez Platon, la monarchie royale est la meilleure forme de gouvernement politique capable de contribuer à la construction d'un État paisible.

1. La nature de la forme de gouvernement politique

Une forme de gouvernement politique est une modalité d'exercice du pouvoir politique. Son existence est étroitement liée au nombre des membres qui constituent le gouvernement qui est une sorte d'administration suprême soumise au pouvoir exécutif. Son rôle est de servir d'intermédiaire entre les citoyens et les gouvernants. En fonction de l'évolution de la pensée politique de Platon, celui-ci a identifié six formes de gouvernement politique. Ce sont : la timocratie, l'oligarchie, la démocratie, la tyrannie, l'aristocratie et la monarchie.

1.1. La nature du gouvernement

Le mot gouvernement vient du verbe gouverner, du latin *gubernare* qui signifie diriger avec le gouvernail. Dans le domaine politique, il désigne l'action de diriger, de conduire, de gérer, d'orienter, de guider, de décider, de rassurer, d'organiser, d'ordonner la conduite d'individus ou d'États. Aristote (2005 : III, 7, 1279 a 25) indique que « les termes constitution et gouvernement ont la même signification ».

Dans un État, le gouvernement a pour principal objet d'organiser le pouvoir, organe suprême de l'État. Il est donc lié à la puissance exécutive. Il est à l'exécutif ce que la puissance législative est au peuple. Si l'exécutif est la force publique, il lui faut donc un agent propre qui puisse la réunir et la mettre en œuvre selon certaines visions, certaines prérogatives ou selon l'intérêt général. Le gouvernement est ce qui sert à la communication de l'État et du gouvernant. Il doit faire en quelque sorte dans la personne publique ce que fait dans l'être humain, l'union de l'âme et du corps. Le gouvernement joue donc le rôle de ministre entre l'État et le gouvernant. C'est pourquoi J.-J. Rousseau (1973 : 121) le définit comme « un corps intermédiaire établi entre les sujets et le souverain pour leur mutuelle correspondance, chargé de l'exécution des lois et du maintien de la liberté tant civile que politique ».

Le gouvernement est un ensemble de personnes ayant, dans l'ordre normal des choses, chacune des compétences avérées dans un domaine précis ou dans des domaines complémentaires. C'est donc une sorte de commission d'experts, un emploi, dans lequel ces spécialistes exercent au nom du gouvernement ou du souverain le pouvoir qu'il leur a délégué, et qu'il peut limiter, modifier et reprendre à tout moment. C'est pourquoi Rousseau (1973 : 122) écrit que « j'appelle [...] gouvernement ou suprême administration, l'exercice légitime de la puissance exécutive, et prince ou magistrat, l'homme ou le corps chargé de cette administration ».

Cependant, le gouvernement est un élément du corps politique. Il est une personne « active comme le souverain, passive comme l'État » (J.-J. Rousseau, 1973 : 125). Cette suprême administration a un seul responsable : c'est le chef de l'État, chef de l'exécutif. En réalité, il est le seul responsable de ce corps, distinct de ce dernier et du peuple, et intermédiaire entre l'un et l'autre.

Pour exister et fonctionner, le gouvernement a besoin d'une personnalité particulière, une sensibilité commune à ses membres, une force, une volonté propre qui tendent à sa conservation ; des assemblées, des conseils, un pouvoir de délibérer et de résoudre, des droits, des titres, des privilèges qui appartiennent au Chef de l'État et qui rendent non seulement les conditions de travail et les conditions de vie des Ministres plus honorables et plus décentes.

1.2. La forme de gouvernement politique comme modalité d'exercice du pouvoir politique

La naissance des formes de gouvernement politique est liée au nombre de Ministres ou de Magistrats qui animent le gouvernement. En effet, ces Ministres ou Magistrats détiennent, chacun, une parcelle du pouvoir politique et précisément, du pouvoir exécutif. Aussi, leur nombre détermine-t-il la nature ou la forme de l'exercice de ce pouvoir exécutif. En réalité, une forme de gouvernement est une modalité de gestion du pouvoir politique. Cette gestion du pouvoir politique peut être l'affaire d'une seule personne, soit d'un petit nombre de personnes, soit de tout le peuple.

D'une manière générale, le nombre de formes de gouvernement varie d'un auteur à un autre. Montesquieu (1969 : 57) par exemple, retient trois formes de gouvernement politique. Il écrit, en effet qu'« il y a trois espèces de gouvernements : le Républicain, le Monarchique et le Despotique ». Comme chez Montesquieu, la division des gouvernements opérée par J.-J. Rousseau donne naissance à trois espèces de gouvernements politiques à savoir la démocratie, l'aristocratie et la monarchie ou gouvernement royal. Quant à Aristote (2005 : III, 7 1279 b 5), il a répertorié six formes de gouvernement politique. Ce sont : la tyrannie, la monarchie, l'oligarchie, l'aristocratie, la démocratie et la république proprement dite.

Platon s'est également intéressé à la gouvernance politique et aux différentes formes de gouvernement politique. Il a identifié six formes de gouvernement politique. Il s'agit de la timocratie ou timarchie, de l'oligarchie, de la démocratie, de la tyrannie, de l'aristocratie et de la monarchie (Platon, 2011e : VIII-544a-545a). Parmi ces formes de gouvernement politique, quelles sont celles qu'il considère comme corrompues ?

2. Les formes de gouvernement politique corrompues selon Platon

Comme chaque chose et chaque être vivant a un mal spécifique qui le ronge et le détruit, de même chez Platon, les États ont des maux qui les corrompent et les conduisent inexorablement à la ruine. Ces maux, Platon les appelle maladies des États. Elles sont au nombre de quatre. Il s'agit de la timocratie, de l'oligarchie, de la démocratie et de la tyrannie.

2.1. La conception platonicienne de la maladie

Dans le penser politico-métaéthique platonicien, il y a cette idée que les États, en tant qu'organismes politiques vivants contractent des maladies au cours de leur existence qui les précipitent dans le chaos. La maladie est une altération de l'état de santé. Elle désigne donc l'état de dysfonctionnement, de corruption et d'affaiblissement de l'organisme de l'être vivant et de la structure physique de toute chose. C'est pourquoi, selon A. Carrel (1970 : 166), la maladie « consiste en un désordre fonctionnel et structural ».

Pour comprendre la conception platonicienne de la maladie, il faut se référer à sa conception de la médecine. La médecine, en effet, est pour Platon (2011a : 186d-187d) « la science des opérations de remplissage et d'évacuation du corps ». Or, réplétion et vacuité sont deux notions opposées. Car, elles signifient respectivement le caractère de ce qui est rempli et le caractère de ce qui est vide. Et, pour un organe, le fait d'être rempli ou pourvu de ce qui est primordial ou vital est un bien et le fait d'être privé, ou mal pourvu ou vidé de ce qui est vital ou primordial est un mal. La médecine est donc chez Platon, la science chargée de constater le mouvement relatif à la réplétion et à la vacuité et de faire en sorte que les organes soient pourvus avec mesure et équilibre pour le bon fonctionnement de l'organisme. Ainsi, la mesure, c'est-à-dire le bien permet à l'organisme de préserver dans son être et de tirer profit de la vie.

Au contraire, lorsque l'organisme est privé de ce qui lui est vital l'on parle de dysfonctionnement, d'altération de son état de santé qui constitue le mal de cet organisme. C'est ce mal spécifique à l'organisme ou au corps tout entier que Platon appelle la maladie. Pour toutes les autres choses, il y a donc un mal spécifique. Ainsi, le mal des yeux s'appelle l'ophtalmie, celui du blé la nielle, celui du bois pourriture, celui de l'airain et du fer la rouille, etc. Platon (2011e : X-608d-609d) écrit justement que « par exemple, pour les yeux l'ophtalmie, et pour tout le corps la maladie ; pour le blé la nielle, pour le bois la pourriture, pour le cuivre et le fer la corrosion ». Par conséquent, le mal de toute chose la rend malade et son bien la rend saine. Telles sont donc les raisons pour lesquelles, il définit la médecine comme « la science de la santé et de la maladie » (Platon, 2011b : 170c-171a).

Si Platon s'est inspiré de la médecine, c'est pour faire l'état des lieux de la vie politique et appeler les hommes politiques à se faire à l'occasion « les médecins » de la cité, qui doivent veiller comme les médecins d'Hippocrate qui prêtent serment, à rendre à la cité le plus de services possibles ou du moins à ne lui causer délibérément aucun préjudice. Car, les hommes politiques de son temps aimaient la bonne chaire et tous les plaisirs illégitimes et superflus qui s'y rattachent. Rien de noble n'attire leur attention. Ainsi, ils sont incapables de s'élever jusqu'à l'Idée du Bien et jouir du véritable plaisir que sa contemplation procure (Platon, 2011e : X-586a-587a). Ce sont donc pour la plupart, des hommes ignorants et des natures médiocres, « des factieux, qui président aux illusions les plus inacceptables » (Platon, 2011d : 303c-303d). Pour Platon, ce sont eux les responsables de la décadence de la cité d'Athènes. Cette responsabilité des dirigeants politiques est perceptible chez A. Carrel (1970 : 52) qui affirme que « ce sont surtout la faiblesse intellectuelle et morale des chefs et leur ignorance qui mettent en danger notre civilisation ».

2.2. Les formes de gouvernements corrompus ou les maladies de l'État

Pour Platon, est normal que la cité d'Athènes qu'il considère comme un organisme vivant contracte des maladies délétères. Ces maladies sont les formes de gouvernement politique suivantes : la timocratie, l'oligarchie, la démocratie et la tyrannie. Platon cite ces maladies de l'État selon un ordre qui tient compte de leur force de nuisance et de nocivité, c'est-à-dire de l'ampleur du mal que chacune de ces mauvaises formes de gouvernement politique a causé à la cité d'Athènes. Platon les évoque en ces termes :

La première – la timocratie – est celle qui reçoit les éloges de tout le monde, c'est la constitution de la Crète et de Lacédémone. La deuxième, qui vient également en second pour les éloges, est celle qu'on appelle oligarchie : il s'agit d'une constitution affligée de défauts considérables. Il y a ensuite une espèce qui est l'opposé de la précédente, la démocratie, et enfin, il y a la noble tyrannie, qui se distingue de toutes les autres, elle qui représente la quatrième et ultime maladie de la cité (Platon, 2011e : VIII-544b-544e).

Après l'énumération de ces mauvaises formes de gouvernement politique, Platon s'attelle à évoquer les traits caractéristiques de chacune d'elles et ceux des hommes politiques qui les incarnent. Ainsi, la première des maladies de l'État que Platon analyse est la timocratie. Ce qui caractérise cette forme de gouvernement, c'est le fait que l'élément irascible y domine. C'est donc le règne de l'ambition des victoires et de l'amour des honneurs (Platon, 2011e : VIII-547e-548d). La puissance et la gloire deviennent ainsi la valeur dominante de cette cité et de l'homme qui lui correspond. Si l'homme timocratique a encore du respect pour la vertu, il n'est cependant plus retenu par une culture appropriée et, adore en secret les richesses et les plaisirs qu'elles procurent. Aussi prend-il, selon Platon (2011e : VIII-550a-550d),

la position intermédiaire entre les deux, et il remet le pouvoir de gouverner en lui-même à la partie intermédiaire, celle qui recherche la victoire et qui est remplie d'ardeur, et il devient un homme arrogant et entiché d'honneurs.

Ensuite, l'oligarchie. Selon A. Nguidjol, « l'argent transforme l'aristocratie en oligarchie » (2011 : 61). Honorant les riches, l'oligarchie introduit dans la cité le libéralisme économique et fait croître en son sein une classe de frelons, aristocrates ruinés qui n'ont d'autre préoccupation que de détruire la cité. Car, comme le montre Platon (2011e-VIII-552c-55e), dans cette cité qui déborde de pauvres, sont cachés « des voleurs, des coupeurs de bourses, des pilleurs de lieux sacrés et des auteurs de toute espèce de maux de ce genre ». La cité oligarchique est donc une cité où les riches et les richesses sont honorés et où la vertu et les hommes vertueux sont tenus en moindre estime. C'est une cité avare et cupide. L'oligarque, est donc l'homme politique qui a renversé en lui l'ordre naturel et, ayant soumis l'élément intermédiaire de son âme à la force des appétits, songe moins à s'instruire et à défendre la cité qu'à thésauriser de manière ignoble (Platon, 2011e : VIII-553a-554a). Mais son amour excessif pour l'argent, augmente le nombre de désœuvrés et de mendiants en préparant sa ruine.

Ensuite, vient la démocratie. Pour montrer comment se produit et s'établit cette forme de gouvernement, Platon (2011e : VIII-556d-557e) écrit :

L'avènement de la démocratie se produit à mon avis lorsque les pauvres, forts de leur victoire, exterminent les uns, bannissent les autres, et partagent également avec ceux qui restent le pouvoir politique et les responsabilités de gouverner. Le plus souvent même, dans la cité démocratique, ces responsabilités sont tirées au sort.

La démocratie se distingue par le fait qu'elle déborde de liberté, mais d'une liberté qui confine à la licence, et qu'elle traite également aussi bien de ce qui est égal que ce qui est inégal. Chacun organise sa vie à sa convenance. Platon n'a pas manqué d'évoquer avec aversion ce trait libertin de cette forme vicieuse de gouvernement politique en affirmant ce qui suit :

Dans une cité de ce genre, on ne se voit soumis à aucune obligation de gouverner, même si on en possède les capacités, pas plus que l'on n'est soumis au gouvernement des autres si l'on n'y consent pas. Il n'y a aucune obligation de faire la guerre, même si les autres y sont engagés, ni de maintenir la paix, quand les autres s'y attachent; si on ne le désire pas; et d'un autre côté, si une loi empêche d'exercer une responsabilité de gouvernant ou de magistrat, on a la possibilité de diriger ou de siéger néanmoins au tribunal si on le désire (2011e : VIII-556d-557e).

Cela fait de la cité démocratique, une cité désordonnée, anarchique, complaisante, qui manque de rigueur. Et, dans l'homme démocratique, les passions les plus diverses y sont reines, l'empêchant de distinguer comme l'oligarque les désirs nécessaires et les désirs superflus. Il s'abandonne à tous les mouvements de sa nature, cultivant tous les genres au gré de sa fantaisie et confond tout avant de vivre dans l'illusion. Ainsi que le montre Platon (2011e : VIII-561a-561e), « l'existence qu'il mène lui semble mériter le qualificatif d'agréable, libre, bienheureuse, et vit de cette manière en toute circonstance ».

Dans le régime démocratique, l'équivalence règne en maître et l'excès de liberté conduit inexorablement à l'oppression et au désordre. C'est ainsi que la tyrannie naît de la

démocratie que Platon considère comme la quatrième maladie des États. L'homme politique qui incarne cette forme de gouvernement est le vulgaire tyran. Celui-ci tue, se souille du sang de ses concitoyens, mais promet l'abolition des dettes, la distribution des terres et profite des troubles dont il est l'instigateur pour obtenir une puissante garde. Lui qui apparaissait comme le défenseur des intérêts de ces concitoyens finira par ne plus supporter les oppositions, les contestations et cherchera très rapidement à se débarrasser des meilleurs éléments de l'État et à s'entourer des hommes les plus serviles et les plus ignorants pour accomplir ses basses besognes, dans le seul but de purger l'État. Pour se maintenir au pouvoir, il est contraint d'inventer des motifs pour faire la guerre et d'appauvrir ceux qui l'ont porté au pouvoir pour éviter qu'ils fomentent un coup contre lui (Platon, 2011e : VIII-566d-567c).

La démocratie a donc contribué à l'avènement d'un être désordonné, violent et esclave qui se révèle comme le contraire du philosophe. Le tyran vit une sorte de d'injustice en son âme. Ce qui explique son manque de maîtrise soi, car la hiérarchie des différentes parties de son âme est inversée. Un tel désordre fait de lui, l'homme de l'immédiat, c'est-à-dire prisonnier de son corps et chez qui, les plaisirs et les désirs, et illégitimes, gouvernent. C'est pourquoi pour Platon (2011e : IX-575d-576d), il est « celui qui, à l'état de veille est tel que l'homme à l'état de songe ». Avec lui, l'État devient donc oppresseur, dépensier, terroriste, imprudent, injuste et surtout pauvre en penseurs et intellectuels véritables et libres.

Au regard de ce qui précède, Platon (2011e : IV-445da-445e) considère ces quatre formes de gouvernement comme les quatre vices de l'État en écrivant qu'« il y a une espèce unique de l'excellence, alors qu'il existe un nombre illimité d'espèces du vice, au nombre desquelles quatre surtout méritent d'être retenues ».

Si Platon considère la timocratie, l'oligarchie, la démocratie et la tyrannie comme les quatre vices ou maladies de l'État, c'est parce que ces formes de gouvernement politique ont été incapables de garantir le respect et la survie de l'ordre social et politique qu'il considère comme la condition de la stabilité et du bonheur de la cité d'Athènes. D'où la recherche d'une autre forme de gouvernement politique capable de garantir cet ordre. Ce gouvernement, c'est la monarchie royale.

3. La monarchie royale comme meilleure forme de gouvernement politique chez Platon

Dans *La République*, Platon ne distingue pas réellement l'aristocratie de la monarchie. Il établit une identité entre ces deux formes de gouvernement politique et les considère comme les meilleures. Cependant, dans le *Politique*, il distingue l'aristocratie de la monarchie. Pour lui, l'aristocratie n'est pas la meilleure forme de gouvernement politique. Elle est une forme de gouvernement politique intermédiaire entre les mauvaises et la meilleure, c'est-à-dire la monarchie royale où seul gouverne le philosophe-roi grâce à sa maîtrise de la science politique. Cette position de Platon peut servir de point d'appui pour une réflexion sur la gouvernance politique en Afrique.

3.1. De l'évolution de la pensée de Platon sur l'aristocratie

Des formes de gouvernement politique auxquelles Platon s'est intéressé, à savoir la timocratie, l'oligarchie, la démocratie, la tyrannie, l'aristocratie et la monarchie, nous avons évoqué les raisons pour lesquelles, il considère les quatre premières comme des formes de gouvernement corrompues. Elles constituent la cause du dysfonctionnement des États et ne peuvent donc pas véritablement contribuer à leur bonheur, si ce n'est de les rendre instables et les ruiner. Dans *La République*, Platon indique que l'aristocratie et la monarchie royale sont les meilleures formes de gouvernement politique. Ce qui

signifie que c'est sous ces deux formes de gouvernement que les États peuvent être heureux.

L'aristocratie signifie en grec le gouvernement des meilleurs et désigne une forme de gouvernement dans laquelle le pouvoir est officiellement détenu par une élite qui peut être parfois une caste, une classe, une famille, voire quelques individus. L'aristocratie vient du grec « *aristocratia* » qui se subdivise en « *aristos* » qui signifie excellent et « *cratos* » qui renvoie à pouvoir. Par ce seul mot, c'est la conception d'un régime politique et d'une organisation sociale qui se dessine. L'exercice des responsabilités, la prise de décisions et l'impulsion donnée reviennent à des hommes d'excellence dans le domaine considéré. Pour diriger la cité ou l'État, les qualités premières de ces meilleurs ou aristocrates doivent être les suivantes : la capacité à rechercher le Bien, la capacité immédiate à prendre une décision, l'appréhension rapide et complète d'une situation et l'amour de la vérité (Platon, 2011 e : 485b-485d), le courage, le stoïcisme face à la mort, la capacité à se détourner des richesses matérielles et la possession d'une excellente mémoire (Platon, 2011 e : 485 e-486c), la grandeur d'âme, la justice, la modération, etc. (Platon, 2011 e : 488d-489d).

Dans *La République* où est exposé l'aristocratie platonicienne, ces honnêtes citoyens s'imposent de fait comme les plus aptes à gouverner les États dans le sens de les rendre heureux. C'est en ce sens que l'éducation platonicienne qui s'est inspirée de la rigueur du système éducatif Spartiate s'est voulue plus rigoureuse, plus éprouvante et plus complète. Car, elle exige un effort à la fois mental, intellectuel et physique intense, dure pratiquement plus de cinquante ans, s'appuie sur une variété de disciplines, arts et sciences, en tenant compte de la dimension spirituelle, morale, intellectuelle et physique de l'homme. Cette éducation commence depuis le stade embryonnaire jusqu'à la maturité du citoyen, c'est-à-dire jusqu'à plus de cinquante ans.

Au début de sa réflexion sur les formes de gouvernement politique, Platon considérait l'aristocratie et la monarchie royale comme les meilleures formes de gouvernement politique. Pour lui, il n'y a pas de différence entre elle. Car, les deux constituent le bien des États dans la mesure où elles les conservent en garantissant leur bonheur à travers ceux qui les incarnent. Pour montrer l'identité entre l'aristocratie et la monarchie, Platon écrit que « la constitution que nous avons exposée pourrait constituer un type distinct, bien qu'on puisse lui donner deux noms ; si un seul homme se démarque du groupe des dirigeants, alors il s'agit d'une royauté, alors que s'il y en a plusieurs, on l'appelle aristocratie » (2011d : IV-445c-445e). Dans le *Politique*, Platon reprend pratiquement la même idée lorsqu'il fait allusion à la bonne gouvernance en écrivant que « la droite forme de l'autorité, c'est en une seule personne, en deux ou en quelques-unes tout au plus qu'il faut la chercher, quand cette droite forme existe » (2011d : 292d-293b).

Dans la perspective platonicienne, les hommes sont créateurs de l'ordre civil ou social, culturel, économique, moral et politique. Ce qu'il faut pour un chef, c'est donc, entre autre, la connaissance, la justice et la rigueur morale. C'est sans doute pour cela que l'aristocratie et la monarchie ne font pas partie des maladies de l'État.

Cependant, si dans *La République*, Platon s'est contenté de montrer que ces deux régimes sont les meilleurs régimes, il faut reconnaître que c'est dans le *Politique* qu'il se décide, pour ainsi dire, à les départager en montrant que c'est la monarchie royale qui est la meilleure forme de gouvernement politique. En effet, notre philosophe le montre en parlant de ce qu'il considère comme des régimes politiques corrompus qui doivent imiter la monarchie :

Il faut que les constitutions de ce genre, si elles cherchent à imiter, autant qu'il leur est possible, la constitution véritable où un seul gouverne grâce à sa technique, ne fassent jamais, une fois leurs lois établies, rien qui aille à l'encontre de ces règles écrites ou des coutumes ancestrales (Platon, 2011d : 301a-301d).

Si l'aristocratie n'est pas une mauvaise constitution, et, si elle n'est pas non plus la constitution parfaite, idéale, alors qu'est-elle chez Platon? Pour lui, l'aristocratie est la forme de gouvernement politique intermédiaire entre la timocratie, l'oligarchie, la démocratie et la tyrannie d'un côté et la monarchie de l'autre, c'est-à-dire le milieu entre les mauvais régimes et le régime parfait qui est le bien de l'État.

3.2. La supériorité de la monarchie royale à l'aristocratie

La monarchie est dérivée du grec « *monos* » qui signifie un et de « *arkè* » qui signifie commandement. La monarchie est donc la forme de gouvernement d'un État dans lequel le pouvoir politique est détenu par un seul individu, roi ou monarque. Chez Montesquieu, ce gouvernement « suppose [...] des prééminences, des rangs et même une noblesse d'origine » (1969 : 63). Nous ne pouvons douter de ces mots de Montesquieu. Platon a voulu justement donner un contenu nouveau à l'aristocratie et à la monarchie comme en témoigne son système éducatif élaboré à la fois pour tous les enfants de la cité et pour les futurs dirigeants. Platon n'est donc pas foncièrement aristocrate par préjugé de naissance, mais par raison.

Cependant, il importe de savoir que chez Platon, la monarchie comprend deux formes : la monarchie tyrannique et la monarchie royale. D'ailleurs, Platon (2011d : 291e-292c) écrit que « la monarchie en tant qu'elle donne lieu à deux espèces est désignée par deux noms, tyrannie et royauté ». Cette précision, préfigure la position de Platon. En effet, il refuse que le peuple soit gouverné dans la violence, contrainte et l'oppression. Or, c'est ce à quoi le vulgaire tyran a recours. Il désire voir à la tête des États, des gouvernants capables de rigueur, de bon sens, qui ne feront pas suivre leurs concitoyens par des agents de répression comme des fantômes qui les hantent et qui les tuent, mais des gouvernants subtils, éclairés, pleins de tact qui, tout en visant le bonheur de la cité sauront laisser les citoyens se mouvoir pour se sentir réellement chez eux et ainsi, participer de façon libre et responsable à la vie publique. L'interrogation de l'Étranger¹ s'inscrit parfaitement dans cette logique platonicienne :

Et ne pourrions-nous pas, quand la technique consistant à s'occuper des troupeaux s'exerce par la force, qualifier cette technique de "tyrannique", puis, quand elle en appelle au bon gré du troupeau de bipèdes qui l'accepte de bon gré, la qualifier de "politique", déclarant dès lors que celui qui exercera cette technique et ce soin sera véritablement un roi et un politique ? (Platon, 2011d : 277a-277e).

Cette interrogation de l'Étranger montre clairement que chez Platon, le véritable politique, c'est le philosophe-roi. C'est un demiurge politique. Selon M.-P. Edmond (2006 : 11), « un demiurge est un artisan, un constructeur ». Il est un bâtisseur, mieux, un constructeur dans la mesure où dans sa formation, Platon a prévu l'apprentissage de certaines sciences comme la géométrie, l'arithmétique, l'astronomie et l'harmonie. En réalité, il s'agit de l'apprentissage des sciences de la mesure et du nombre. En effet, M.-P. Edmond (2006 : 11) écrit :

Mesure et nombre sont pour Platon de nature divine au sens où l'homme ne les invente pas. Il lui revient en revanche de savoir compter et mesurer, c'est-à-dire

¹ L'Étranger est un personnage du *Politique* de Platon.

de mettre en œuvre ces relations logiques et, en leur donnant vie, en les rendant actives, le philosophe pourra construire ici-bas, une cité juste.

Au contraire, Le vulgaire tyran n'a pas les qualités requises pour rendre la cité heureuse. Il n'a pas la science du Bien. Limité qu'il est, il mettrait le peuple sur la défensive et le but visé ne serait jamais pleinement atteint. Il faut donc un véritable monarque. Et le monarque de Platon est un homme de connaissance, c'est-à-dire un véritable philosophe qui a contemplé l'Idée du Bien.

Platon est un penseur de la décadence des États. Il voulait arrêter ce qu'il considérait comme la déliquescence de sa cité natale et par ricochet. C'est ce qui l'a conduit à réfléchir sur la forme de gouvernement idéal et à dresser le portrait du gouvernant capable de juguler le mal. C'est ainsi que de la confusion entre l'aristocratie et la monarchie, il précise sa pensée en montrant que la monarchie, et précisément la monarchie royale, est la meilleure forme de gouvernement politique et du philosophe-roi ou du roi-philosophe de la *République*, il parle du politique dans son œuvre le *Politique*.

Mais, au fond, qu'il s'agisse du philosophe-roi, du roi-philosophe ou du politique, Platon fait allusion au philosophe. En effet, il veut à la tête des États de véritables intellectuels capables de s'élever jusqu'à l'Idée du Bien et de la contempler dans toute sa splendeur et sa beauté afin de les gouverner convenablement et de les rendre heureux. Ainsi, une véritable formation politique s'impose. Le *Politique* s'inscrit dans cette logique. Dans cette œuvre, Platon montre que le monarque doit être un homme rompu dans l'art politique, c'est-à-dire la connaissance de la gestion des affaires publiques et plus précisément de la gestion des hommes. Ainsi, il écrit que « ce soin était la science de l'élevage en groupe, non pas des chevaux ou d'autres bêtes, mais des hommes » (Platon, 2011d : 267c-268b).

Ce qui précède, révèle que Platon fait allusion à la science politique. Elle repose sur l'apprentissage de certains arts comme l'art militaire, l'art de juger, l'art oratoire et l'art de persuader et de parler. Ce sont ces arts avec d'autres encore comme l'art divinatoire, l'art de mesurer, l'art de lier, l'art de combiner, l'art de diviser, l'art de séparer, l'art d'associer, l'art de dissocier, etc., qui permettront au monarque ou au souverain de gouverner convenablement la cité avec les yeux de l'âme tournés naturellement vers la lumière du Bien. C'est cette vision du Bien, qui permettra aux philosophes-rois de bâtir justes, stables et véritablement heureux. Ainsi, peut aisément s'appréhender le sens et la portée de l'avertissement donné par Platon (2011e : V-473b-474a) lorsqu'il écrit :

À moins que [...] les philosophes n'arrivent à régner dans les cités, où à moins que ceux qui à présent sont appelés rois et dynastes ne philosophent de manière authentique et satisfaisante et que viennent à coïncider l'un avec l'autre pouvoir politique et philosophie; à moins que les naturels nombreux de ceux qui à présent se tournent séparément vers l'un et vers l'autre n'en soient empêchés de force il n'y aura pas [...] de terme aux maux des cités ni [...] à ceux du genre humain.

Cet avertissement traduit d'une part, la conviction profonde de Platon quant au fait que la monarchie royale constitue la meilleure forme de gouvernement politique et d'autre part, son inébranlable assurance que le bonheur des États est réalisable avec la gouvernance des philosophes-rois ou des rois philosophes. Pour atteindre son objectif, il met rapport philosophie et politique. Dans ce rapport, le rôle de la philosophie est d'éclairer politique. Cela s'explique par l'insatisfaction de Platon relativement à l'incapacité de certaines formes de gouvernement et par conséquent de ceux qui les

incarnent ordinairement à bâtir une cité juste, stable et surtout heureuse. La philosophie apparaît comme l'ultime recours du projet politique platonicien. Telle est la raison pour laquelle, en commentant les *Lettres* de Platon, A. Baudart (1996 : 18) a souligné le caractère salvateur de la philosophie et sa vocation à rendre la cité heureuse :

Le salut, pense Platon, ne peut venir que de la philosophie éprise de valeurs pérennes et pures, c'est-à-dire non entachées de mélange avec un devenir changeant, instable chaotique, soumis toujours à la dégénérescence et à la corruption. Seul le "philosophe-roi", proche par la contemplation des Idées de justice, de beauté, de vérité [...] pourra instaurer celles-ci dans la vie privée comme dans la vie publique.

À travers cette affirmation, Baudart met en relief la singularité du philosophe-roi : il est le seul, qui, vivant dans la proximité des Idées et de l'Idée du Bien qui les fonde, est capable de mettre de l'ordre dans la vie de chaque citoyen et dans celle de la cité toute entière. En ce sens, il est le politique par excellence, c'est-à-dire l'homme politique parfait qui prend soin de ses concitoyens et qui veille à la stabilité de sa patrie. C'est le prototype de dirigeant que doivent imiter la plupart des gouvernants africains actuels.

3.3. La nécessité de repenser la gouvernance en Afrique

Les premiers gouvernants africains avaient de grandes ambitions pour leurs concitoyens et pour la stabilité de leur pays respectif. Et, c'est ce qui explique, du moins, en partie, le fait qu'après les indépendances, le parti unique a survécu dans les États africains, d'une manière générale, pendant trois décennies. Ceux que T. Pujolle (1994 : 36) appelle, à tort ou à raison, des despotes africains, en faisant allusion aux gouvernants africains, n'étaient pas forcément des médiocres ou des idiots. Ils avaient, chacun, des idéaux pour leur pays en général et pour l'Afrique en particulier. Ils ont construit et fait monter des barrages hydro-électriques et des centrales électriques ; construit des routes, des ponts, des écoles, des universités, des hôpitaux ; créé des grandes plantations ; encouragé l'autosuffisance alimentaire, la recherche scientifique et technologique ; conçu et réalisé des projets immobiliers ; bâti des villes avec des administrations décentralisées et des administrations centrales ; cherché à exploiter les richesses de leur pays, etc., pour le bien-être de leurs concitoyens.

Le problème des gouvernants africains du passé et d'aujourd'hui réside dans l'idéologie qui sous-tend les indépendances africaines. En réalité, ainsi que le révèle T. Pujolle (1994 : 65), « les indépendances ne défont pas l'ordre colonial ». Ces gouvernants sont donc victimes d'un système. Et ce système, c'est le néocolonialisme. Pour mieux faire comprendre cette supercherie politique, elle révèle :

La symbolique politique du transfert de souveraineté occulte le maintien d'un appareil d'État qui demeure l'instrument de confiscation, par des groupes d'intérêts, des ressources économiques. Le néocolonialisme, dont le projet économique est le développement, concilie ainsi les intérêts étrangers et ceux des oligarchies nationales qui s'emparent du pouvoir politique (T. Pujolle, 1994 : 65).

Lorsque les gouvernants africains ont commencé à prendre conscience du rôle funeste qu'ils jouaient au détriment du développement de leurs pays en prenant des initiatives et en refusant de se plier aux injonctions des anciennes puissances coloniales, celles-ci leur ont imposé la démocratie² pour les ramener à l'ordre. La démocratie en Afrique est

² Dans son discours lors du 16^e sommet France-Afrique organisé le 20 juin 1990 à La Baule en France, le Président français a conditionné l'aide publique au développement de la France aux

une démocratie importée. Elle apparaît comme une sanction pour les gouvernants africains des années 1990, qui, lassés par leur infantilisation et le pillage des ressources de leurs pays qui n'avaient en réalité que trop durés, ont commencé à prendre leur distance vis-à-vis des réseaux mafieux occidentaux et même à s'opposer à leur diktat. L'on peut ainsi comprendre pourquoi la nature de la démocratie en Afrique, son contenu, ses conditions d'applicabilité, les violences qui lui sont liées, les ingérences extérieures, son accommodation sans gêne avec la dictature, etc. ne peuvent que la rendre particulière et la faire apparaître comme un piège contre la souveraineté et le développement de l'Afrique.

La démocratie imposée à l'Afrique rime, d'une part, avec le désordre dans la mesure où chacun a la latitude de dire et de faire ce que bon lui semble et que n'importe qui peut accéder au pouvoir politique ou à des hautes fonctions étatiques sans compétences réelles. D'autre part, elle rime avec violence, c'est-à-dire des coups d'État, des rébellions, des mouvements collectifs de protestations, des actions de vandalisme, etc. Elle a introduit en Afrique une culture de l'incivisme, du libertinage et de la violence sous toutes ses formes. D'ailleurs, le but inavoué de ceux qui ont voulu que l'Afrique adopte cette forme de gouvernement politique semble être de la voir déstructurée et instable. Cela met paradoxalement l'Afrique dans une position de dépendance après des décennies d'indépendance. Cette situation permet à certaines anciennes puissances coloniales de continuer à s'imposer à l'Afrique en contrôlant sa vie politique, économique sociale et même culturelle. Le bilan de la démocratie en Afrique n'est donc pas reluisant. En effet, elle ne permet pas aux gouvernants africains de gouverner réellement pour faire face aux nombreux défis africains avec lucidité et sérénité.

En plus du problème de respect de la souveraineté des États en Afrique, il faut reconnaître le fait que les africains n'ont pas encore atteint le même niveau de citoyenneté que les occidentaux de façon générale. Dans ces conditions, il est difficile voire impossible de bâtir des institutions fortes. En revanche, il faut à la tête de chaque État africain, un gouvernant puissant ou fort et surtout éclairé, c'est-à-dire un philosophe-roi contemporain qui mettra en place des institutions fortes³ au fur et à mesure que le niveau de citoyenneté des gouvernés évoluera et lorsque la souveraineté des pays sera respectée. Ainsi, aujourd'hui, le retour au parti unique en Afrique est nécessaire. Il apparaît comme la voie de la stabilité, du développement durable et du bonheur des États africains. Et voir les choses sous cet angle, ce n'est pas faire preuve d'anachronisme ou d'anti-modernisme, mais c'est faire preuve de réalisme politique.

Ce réalisme politique repose sur le fait que dans le contexte néocolonial africain, de mondialisation et de globalisation, le parti unique doit être perçu comme gage d'unité et force de résistance contre les menaces extérieures et intérieures pour permettre une gouvernance libre, responsable et éclairée en Afrique. Ces idées sont loin d'être inédites. Elle invite au retour à une stratégie déjà utilisée contre le colonisateur. Cette stratégie nous est rappelée par O. Debbasch (1966 : 52) qui écrit :

Lorsque se font jour, dans l'Afrique dépendante, des désirs d'autonomie, puis d'indépendance, on va retrouver le même phénomène d'unité non plus conçu au bénéfice du colonisateur mais à son détriment. Les leaders des mouvements de

progrès démocratiques des États africains. C'est ce discours qui a contraint les gouvernants africains à accepter le multipartisme et donc la démocratie libérale.

³ Nous faisons allusion au discours du Président américain Barak Obama, lors de son discours au Parlement ghanéen à Accra, le 11 juillet 2009. Celui-ci a affirmé que « l'Afrique n'a pas besoin d'hommes forts, mais d'institutions fortes ».

décolonisation se rendent compte, en effet, que l'unité est la condition de leur succès dans l'épreuve qui s'engage. Comment réussir à extirper la présence coloniale sans serrer les rangs? Le phénomène de partie unique apparaît alors étroitement conditionné par la phase décolonisatrice. Tout au long du passage du stade de l'administration coloniale à celui de l'indépendance, on constate les mêmes rassemblements de mouvements jusqu'alors rivaux ou émiétés. On perçoit que, progressivement, ils sentent ce qui les unit – la lutte contre le colonisateur – beaucoup plus que ce qui les divise.

L'union entre partis politiques rivaux est possible si les uns et les autres abandonnent le sentiment qu'il est possible de pratiquer la démocratie dans un contexte néocolonial africain où la souveraineté des États est quotidiennement bafouée. Il y a donc avant toute chose, la nécessité d'un refus de la démocratie imposée à l'Afrique de la part de la classe politique et l'élite africaine de façon générale.

Conclusion

Cette étude sur les rapports entre la métaéthique politique et la quête du bonheur collectif chez Platon, a permis d'obtenir les résultats suivants : premièrement, les formes de gouvernement politique sont des modalités de l'exercice du pouvoir politique. Deuxièmement, chez Platon, la timocratie, l'oligarchie, la démocratie et la tyrannie constituent des formes de gouvernement corrompues. Troisièmement, dans la perspective platonicienne, la monarchie royale se révèle comme la meilleure forme de gouvernement politique capable de contribuer au bonheur des États.

Ces résultats montrent qu'en tant qu'idéaliste, Platon croit en l'existence de la forme de gouvernement politique parfaite. Une forme de gouvernement politique ne peut pas être tantôt bonne et tantôt mauvaise. En faisant de la monarchie royale la meilleure forme de gouvernement politique, Platon fait preuve d'absolutisme et s'oppose au relativisme. Pour lui, le bonheur des États ne saurait se construire dans le relativisme de la meilleure forme de gouvernement politique, mais sous le gouvernement parfait et absolu qu'est la monarchie royale, où le détenteur unique de l'autorité, possédant la connaissance du Bien et celle des affaires humaines, gouverne la cité en vue de l'intérêt commun, c'est-à-dire le bonheur de toute la cité.

Face à l'instabilité politique et sociale dans la plupart des États africains, il faut se référer à Platon pour qui, le bonheur de tous les citoyens dans les États n'est possible qu'avec la gouvernance du philosophe-roi ou du roi philosophe qui détient exclusivement le pouvoir politique et qui possède la connaissance du Bien et celle des affaires humaines. Nous en voulons pour preuve, ce qu'il écrit :

Tu as oublié qu'il n'importe pas à la loi qu'une classe particulière de la cité atteigne au bonheur de manière distinctive, mais que la loi veut mettre en œuvre les choses de telle manière que cela se produise dans la cité toute entière, en mettant les citoyens en harmonie par la persuasion et la nécessité, et en faisant en sorte qu'ils s'offrent les uns les autres les services dont chacun est capable de faire bénéficier la communauté (Platon, 2011 : VII-519e-520a).

Le philosophe-roi ne cherche ni à opprimer ni à dominer ces concitoyens. Il est un esprit salvateur, un humaniste qui œuvrera pour le bien-être de tous les citoyens. C'est M.-P. Edmond qui exprime avec clarté le bien-fondé et l'importance de la théorie platonicienne du philosophe-roi en écrivant ce qui suit :

Le thème de philosophe-roi atteste que l'humanité dans son ensemble peut s'émanciper de l'ignorance dans la mesure du possible ; ce thème ne consacre donc pas du tout la mainmise des « gens qui savent » sur « ceux qui ne savent pas », mais tout au contraire la nouvelle alliance du savoir et de la politique qui concernent tout un chacun (M.-P. Edmond, 2006 : 10).

Il signifie ainsi qu'à travers le philosophe-roi, Platon veut montrer que le savoir constitue le fondement de la politique. Autrement dit, sans savoir, il n'y a de politique à proprement parler. Mais, cette alliance que Platon établit entre le savoir et la gouvernance politique, révélée par le portrait du philosophe-roi, disqualifie-t-elle a priori le militaire ?

Références Bibliographiques

ARISTOTE, 2005, La politique, Paris, Vrin, 595 P.

BAUDART Anne, 1996, La philosophie politique, Paris, Flammarion, 125 p.

CARREL Alexis, 1970, L'homme, cet inconnu, Paris, Plon, 447 p.

EDMOND Michel-Pierre, 2006, Le philosophe-roi : Platon et la politique, Paris, Payot, 205 p.

LALANDE André, 2013, Vocabulaire technique et critique de la philosophie, Paris PUF, 1322 p.

MONTESQUIEU, 1969, De l'esprit des lois, Paris, Sociales, 333 p.

NGUIDJOL Antoine, 2011, Histoire des idées politiques : De Platon à Rousseau, Paris, L'Harmattan, 203 p.

Odile DEBBASCH, « La formation des partis uniques africains », *Revue des mondes musulmans et de la méditerranée*, n° 2, 1966.

PLATON, 2011a, Œuvre complètes, Le Banquet, Paris, Flammarion, Paris, p. 103-158.

PLATON, 2011b, Œuvre complètes, Charmide, Paris, Flammarion, p. 159-185.

PLATON, 2011c, Œuvre complètes, Euthydème, Paris, Flammarion, p. 351-394

PLATON, 2011d, Œuvre complètes, Politique, Paris, Flammarion, p. 1367-1433.

PLATON, 2011e, Œuvre complètes, La République, Paris, Flammarion, p. 1481-1792.

PUJOLLE Thérèse, 1994, L'Afrique noire, Paris, Flammarion, 126 p.

ROUSSEAU Jean-Jacques, 1973, Du contrat social, Paris, 10/18, 331 p.

LES RESSORTS SYMBOLIQUES DE L'ABSTENTION ÉLECTORALE DES JEUNES À KORHOGO

THE SYMBOLIC UNDERPINNINGS OF YOUTH ELECTORAL ABSTENTION IN KORHOGO

Sirabana COULIBALY

Université Peleforo Gon Coulibaly (Korhogo-Côte d'Ivoire)

sirabanacoulibaly@gmail.com

Résumé

Cette étude analyse les ressorts symboliques de l'abstention électorale juvénile dans la ville de Korhogo. Elle interroge le poids du non-respect des promesses électorales, du déficit de transparence institutionnelle et de la défiance communicationnelle. Sur le plan méthodologique, une enquête a été menée au mois de février 2026 auprès de 186 jeunes dans ladite ville. Les données analysées révèlent que le non-respect des promesses contribue à l'abstention électorale soit 88,2 %, le manque de transparence institutionnelle 76 % et l'inadéquation des programmes politiques aux préoccupations des jeunes 58,6 %. Sur le plan théorique, des auteurs comme Wolton, Alcaud et Bouvet, Gerstlé et Piar, Muxel, Aldrin et Hubé ont permis de convoquer des concepts et d'appréhender les notions d'abstention, de médiamalaise, de fabrique symbolique du politique et de les mettre en lien avec la communication politique. In fine, l'article propose de comprendre l'abstention juvénile non pas comme un désintérêt politique des jeunes mais comme l'expression d'une rupture du contrat communicationnel entre les élites politiques et la jeunesse en général et celle korhogolaise en particulier.

Mots-clés : abstention, communication politique, défiance, jeunesse, promesses électorales.

Abstract

This study analyzes the symbolic factors behind youth voter abstention in the city of Korhogo. It examines the impact of broken campaign promises, a lack of institutional transparency, and a lack of communication. Methodologically, a survey was conducted in February 2026 with 186 young people in the city. The analyzed data reveals that broken promises contribute to voter abstention (88.2%), a lack of institutional transparency (76%), and the inadequacy of political programs to address young people's concerns (58.6%). Theoretically, the work of authors such as Wolton, Alcaud and Bouvet, Gerstlé and Piar, Muxel, Aldrin, and Hubé provides a framework for understanding concepts such as abstention, media malaise, and the symbolic construction of politics, and for relating these concepts to political communication. Ultimately, this article proposes to understand youth abstention not as a lack of political interest among young people, but as the expression of a breakdown in the communication contract between political elites and youth in general, and those of Korhogo in particular.

Keywords: abstention, political communication, distrust, youth, electoral promises.

Introduction

La participation électorale symbolise la vitalité démocratique et politique d'une nation au même titre que la régularité inclusive des élections présidentielles, la liberté d'expression et le pluralisme politique. À l'inverse, l'*abstention électorale* s'apparenterait à un manque de dynamisme et à un indicateur de la mauvaise santé démocratique d'un pays. En effet, l'abstention électorale des populations gagne du

terrain. La Côte d'Ivoire n'échappe pas à cette réalité de la non-participation électorale des jeunes. Un regard décennal sur les données de participation électorale dans notre pays montre une baisse du taux de participation depuis la participation historique aux élections présidentielles de 2010. En effet, selon les informations de certaines institutions (CEI) et des structures d'observation des élections (International Crisis Group), le taux de participation aux élections présidentielles de 2010 était autour de 80 % au premier comme au second tour. Le taux de participation a chuté à 54,63 % en 2015, à 53,90 % en 2020 et à 50,10 % en 2025. Dans une étude dédiée à l'abstentionnisme en Côte d'Ivoire, Afian, Touré et Elingan révèlent que la non-participation des populations au vote est plus prononcée aux scrutins locaux. Selon eux, les élections municipales de 2013 et 2018 ont enregistré respectivement des taux d'abstention de 63,4 % et de 64,22 %, et celles des régionales de 53,71 % et de 54,93 %. Les municipales de 2023 ont vu la participation de 36 % des inscrits (Afian F.E, Touré I. et Elingan R.E, 2023, p. 17-18). Qu'en est-il de la participation électorale des jeunes ?

L'abstention électorale juvénile constitue également une problématique politique des démocraties contemporaines comme la nôtre et revêt un intérêt scientifique pour les chercheurs. Les jeunes sont une frange importante dans l'espace public ivoirien au regard de leur poids démographique. Selon les chiffres du ministère de la jeunesse ivoirienne, la population âgée de 0 à 35 ans représente 77 % de la population totale. Les différentes villes du pays, notamment Korhogo, présentent les mêmes caractéristiques de la masse démographique juvénile. À première vue, la vie politique en général et le vote en particulier devraient être portés par cette frange de la population. Or, selon des données du Centre de Recherche Politique d'Abidjan (CRPA-CI) de 2016, sur une population juvénile de 3 millions en âge de voter en 2015, seuls 300 000 jeunes se sont inscrits, soit 10 %. De plus, rien ne prouve que ces jeunes inscrits iront voter. L'abstentionnisme électoral des jeunes est l'un des résultats du désengagement politique des jeunes. Cependant, cette réalité n'est pas propre à la Côte d'Ivoire car elle demeure la situation dans de nombreux pays africains. Selon les résultats d'une étude d'Afrobarometer menée dans 39 pays entre 2021 et 2023 et publiée en 2025, les jeunes africains, notamment les jeunes ivoiriens, participent moins aux formes conventionnelles d'engagement que les générations antérieures mais cela n'en fait pas des acteurs passifs politiquement. En effet, ils sont disposés à protester et à manifester. En substance, l'abstentionnisme électoral des jeunes ne signifie pas un désengagement politique total mais doit être perçu comme le déplacement de l'expression politique vers d'autres espaces (Soumahoro B, 2025). Pour comprendre l'abstentionnisme des jeunes, plusieurs approches explicatives sont utilisées, notamment l'interprétation institutionnelle qui rattache ce phénomène à un déficit institutionnel semble la plus dominante.

Notre étude entend étendre les logiques explicatives de l'abstentionnisme vers une lecture symbolique et communicationnelle. Les ressorts communicationnels sont appréhendés comme l'ensemble des déterminants, hors empêchement matériel et logistique, qui conduisent les jeunes à ne pas voter. À titre illustratif, il y a les promesses électorales non tenues, la perception d'un déficit de transparence ou le sentiment d'inadéquation entre les besoins socioéconomiques des jeunes et les programmes des candidats. Ces éléments précités peuvent prendre la forme d'un *contrat communicationnel* pour les jeunes. Le contrat communicationnel pourrait se comprendre comme l'ensemble des attentes réciproques qui lient les jeunes à l'homme politique. Ce concept est le prolongement de la conception woltonienne de la communication politique comme échange réglé entre partenaires légitimes (Wolton D., 2017). Il rejoint également l'analyse de la réception développée par Gerstlé et Piar

(2016, p. 82-83) pour qui l'effet d'un message politique serait lié au crédit que l'auditoire lui accorde. C'est d'ailleurs la rupture de ce contrat entre politiques et jeunes qui constitue l'hypothèse à éprouver à la lumière des dimensions des promesses non tenues, de la transparence et de l'adéquation thématique.

Au regard de ce qui précède, la question suivante se pose : dans quelle mesure les ressorts symboliques de la communication politique contribuent-ils à expliquer l'abstention des jeunes à Korhogo ? En d'autres termes, l'abstention juvénile à Korhogo ne traduirait-elle pas moins une passivité qu'une prise de position contre une parole politique perçue comme trompeuse ? Cette recherche défend l'idée selon laquelle l'abstention des jeunes de Korhogo est une sanction adressée à la parole politique perçue comme défailante, traduisant la rupture d'un contrat communicationnel. Cette étude vise à établir dans quelle mesure les promesses non tenues, le déficit de transparence et la défiance communicationnelle (les ressorts symboliques) expliquent l'abstention juvénile à Korhogo et à en tirer les conséquences en matière de communication politique. Pour atteindre cet objectif, cette étude se structure en trois points, à savoir :

1. Référentiel théorique et méthodologique
2. La convergence des ressorts symboliques
3. L'abstention comme rupture du contrat communicationnel

1. Référentiel théorique et méthodologique

Dans cette section, il s'agit dans un premier temps de se positionner théoriquement en mettant en lien des concepts de communication politique, d'abstention, de défiance médiatique et de fabrique symbolique du politique et leur apport à l'objet d'étude. Dans un second temps, cette section met en lumière le matériel méthodologique.

1.1 Le référentiel théorique

L'analyse du phénomène de l'abstentionnisme juvénile dans le cadre de cette étude passe en premier lieu par la compréhension du concept de *communication politique*. À ce propos, Dominique Wolton, dans une approche interactionniste et conflictuelle, propose une définition, devenue presque canonique. Pour lui, c'est « l'espace où s'échangent les discours contradictoires des trois protagonistes qui ont la légitimité de s'exprimer publiquement sur la politique : les acteurs politiques, les journalistes et l'opinion publique, au travers notamment des sondages » (Wolton D., 2017, p. 45-46). La définition woltonienne de la communication politique met doublement en évidence l'interaction et la légitimité des acteurs. En effet, le discours du politique ou la parole politique n'est jamais un énoncé pur mais doit plutôt être perçu comme un engagement soumis au jugement des autres acteurs en interaction. Or, les données empiriques collectées à Korhogo semblent révéler un écart perçu entre les engagements pris par les hommes politiques lors des municipales et législatives de 2021 par exemple et leur réalisation effective sur le terrain. L'interaction entre les politiques et les jeunes met les jeunes dans une posture de juge et fragilise l'équilibre de cet espace d'échange décrit par Wolton.

La question de la fragilité de l'espace d'échange est prise en charge par Arnaud Mercier en donnant son mécanisme et en s'opposant à l'approche légitimiste de la communication politique voulue par Wolton. En effet, Mercier décrit la communication politique comme une dérive contemporaine. L'auteur précise que la communication politique est réduite à une cosmétique, voire à une sorte de vernis pour « cacher la vacuité politique ». Toujours selon lui, la communication politique « suscite deux formes de réaction : l'indifférence (montée de l'abstentionnisme chronique) ou le rejet (montée des forces populistes) » (Mercier A., 2017, p. 27). La confrontation des approches de Wolton et de Mercier de la communication politique fait émerger l'idée

selon laquelle lorsque la parole politique destinée à la jeunesse est perçue comme une cosmétique sans effet, l'abstention devient la première réaction des jeunes. Cependant, que renferme la notion d'abstention ?

Pour la clarifier, considérons l'acception donnée par Alcaud D. et Bouvet L. dans le Dictionnaire de sciences politiques et sociales. Ils la définissent comme « tout comportement qui consiste à se tenir à l'écart d'une action envisageable, notamment d'un droit et d'un devoir » (Alcaud D. et Bouvet L., 2004, p. 1). Ils distinguent également dans le champ politique l'*abstentionnisme* électoral de la « non-participation d'un électeur à un vote auquel il est convoqué » (Alcaud D. et Bouvet L., 2004, p. 1). Les deux auteurs tracent surtout une frontière sémantique entre la notion d'abstentionnisme de condition qui serait socialement déterminé et l'abstentionnisme de conviction lié à une décision mûrie (Alcaud D. et Bouvet L., 2004, p. 2). La taxonomie faite par Alcaud et Bouvet mérite d'être confrontée à celle élaborée par Muxel qui semble être plus affinée. L'auteur note une abstention « hors du jeu » et celle « dans le jeu ». La première est propre et typique des électeurs les moins insérés et signe un réel retrait. La seconde est plus présente chez les jeunes diplômés qui « cherchent à peser et à exprimer une sanction à l'adresse des candidats et des partis en lice » (Muxel A., 2007, p. 49). Pour elle, la seconde typologie relèverait d'une « certaine vitalité démocratique » (Muxel A., 2007, p. 49). Au regard du point de vue de Muxel, on en déduit que l'abstentionnisme des jeunes à Korhogo pourrait se lire comme une abstention « dans le jeu ».

La question de l'abstentionnisme intéresse autant les sociologues politiques que les communicologues politiques. À ce sujet, Anne-Marie Gingras (2003, p. 17) relève que le désintérêt électoral considéré longtemps comme une évidence par certains politistes, notamment les libéraux, doit être réévalué. Pour elle, l'abstention électorale doit être perçue comme un signe et non pas comme un résidu dont il faut comprendre le sens. Pour comprendre le sens de la défiance communicationnelle, la sociologie des effets des médias nous éclaire. À ce propos, Gerstlé et Piar abordent cette question au travers de la notion de *médiamalaise*. Ce concept, emprunté à Newton, peut « englober les pathologies de la démocratie supposées être engendrées par les médias modernes : apathie politique, aliénation, défiance, cynisme, confusion, déception et même peur » (Newton K., cité par Gerstlé J. et Piar C., 2016, p. 105). En effet, les pathologies de la démocratie peuvent être appréhendées comme une forme de grille de lecture qui relie la défiance envers les institutions à l'abstention. À y regarder de près, la circulation des rumeurs dans l'espace public korhogolais et la perception d'une opacité du processus électoral par les jeunes relèvent de cette rhétorique. La défiance dans ces conditions est un facteur qui semble structurer le rapport au vote et a un fondement institutionnel. D'ailleurs, c'est le point de vue d'Aldrin et Hubé dans *La Fabrique symbolique du politique*. Ils soutiennent que la légitimation institutionnelle passe par un travail symbolique qui consiste à « conformer l'image de l'institution de pouvoir à la vertu démocratique (transparence, compétence, probité) [et à] mettre en scène ses actes » (Aldrin P. et Hubé N., 2014, p. 13). On déduit de leur propos que la transparence pour le politique n'est pas une option, mais qu'elle est constitutive de la légitimité. Quant à Dominique Wolton, il souligne l'ambivalence contemporaine de la transparence sous le concept d'*illusion de la transparence*. Pour lui, « si ce n'est pas transparent, c'est que l'on cache quelque chose » (Wolton D., 2017, p. 12). Par conséquent, la méfiance et la circulation des fausses informations sont la conséquence du défaut de transparence. Les écrits d'Aldrin, Hubé et de Wolton éclairent le contexte politique ivoirien marqué par des crises électorales de 1995, 2000, 2010 et 2020, lesquelles entretiennent une vigilance sur le processus électoral (Banégas et Marshall-Fratani, 2019). À en croire les auteurs précités, lorsque la transparence fait défaut, l'abstention apparaît comme l'expression d'un refus de cautionner un processus électoral jugé suspect. Au regard des positions des auteurs, quel est leur apport à notre étude ?

On retient de Wolton que la communication politique est une interaction réglée dont la légitimité peut être rompue, de Mercier que la rupture produit l'abstention comme une attitude d'indifférence. Quant à Muxel, on retient que l'abstention peut relever d'un choix et qu'elle n'est pas un bloc homogène. C'est plutôt une sanction « dans le jeu ». Du côté de Gerstlé et Piar, il ressort que la défiance est le vecteur affectif de l'abstention électorale et d'Aldrin et Hubé que la transparence en est l'enjeu institutionnel. En définitive, ce cadrage théorique permet une convergence : l'abstention juvénile à Korhogo serait la traduction d'une rupture du contrat communicationnel. Cette rupture repose sur les dimensions temporelles (les promesses), institutionnelles (transparence) et thématiques (programmes). Ce présupposé issu de la confrontation des positions théoriques est mis en lien avec la démarche méthodologique ci-dessous.

1.2 Démarche méthodologique

Pour mener à bien notre étude, Korhogo a été choisi comme terrain d'étude pour une double raison. La première est liée à la démographie en ce sens que Korhogo est la ville la plus peuplée du nord de la Côte d'Ivoire avec une population électorale représentative. La seconde raison relève de la vivacité électorale observée lors des élections, même s'il convient de reconnaître que la majorité des activités électorales organisées dans la ville proviennent du parti au pouvoir. L'enquête a été menée auprès des jeunes âgés de 18 ans et plus. C'est l'âge légal requis pour voter en Côte d'Ivoire. Ces jeunes sont tous résidents de la ville de Korhogo. Un échantillon de 186 jeunes fut constitué par quotas avec certaines variables, à savoir le sexe, l'âge et le statut d'occupation, à partir de la structure de la population juvénile de la commune de Korhogo (INS, 2021). L'enquête a été réalisée en février 2026 à l'aide d'un questionnaire administré en face à face. Ce questionnaire comportait trois sections couvrant les trois ressorts symboliques étudiés. Les informations issues de l'enquête ont été traitées à l'aide de la version 27 du logiciel SPSS. Son usage a permis de combiner une approche descriptive et inférentielle reposant sur le test Khi-deux de Pearson (seuil $p < 0,05$).

Le choix de cette méthode de collecte de données s'est fait à l'aune du principe de Van Campenhoudt et collaborateurs qui postule que la formulation de la question de départ doit opérer « la rupture avec les préjugés et les prénotions » (Van Campenhoudt, Marquet et Quivy, 2017, p. 42). Cette opinion se donne comme exigence de ne pas avoir une idée figée du désintérêt électoral des jeunes, mais de l'appréhender et de le construire comme une variable. Par ailleurs, le traitement des données issues du questionnaire met en lumière la structure sociodémographique des enquêtés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Structure sociodémographique de l'échantillon (N = 186)

Variable	Modalité	Effectif	%
Sexe	Hommes	98	52,7
	Femmes	88	47,3
Âge	18-24 ans	79	42,5
	25-29 ans	61	32,8
	30-35 ans	46	24,7
Statut	Étudiant(e)	67	36,0
	Actif(ve) occupé(e)	58	31,2
	Sans emploi	61	32,8
Total		186	100,0

Source : données d'enquête, Korhogo, février 2026.

Les données relatives à la structure sociodémographique permettent de poser deux limites dans notre démarche méthodologique. La première est relative à la

généralisation statistique des résultats vu que l'enquête s'est déroulée uniquement dans la ville de Korhogo et non dans l'ensemble des villes de la Côte d'Ivoire. La seconde est liée aux indicateurs mobilisés, à savoir l'intensité déclarée de l'influence et le croisement avec la participation électorale effective. Dès lors, ces indicateurs reposent essentiellement sur la perception que les jeunes de Korhogo ont des déterminants de leurs choix électoraux et non sur l'observation directe de leurs comportements. Cette situation peut biaiser les résultats. C'est pourquoi les données qui sont présentées dans les lignes qui suivent sont interprétées non pas comme des mesures causales tout en privilégiant la convergence de plusieurs indicateurs. Par ailleurs, convient-il de reconnaître que le cadre théorique mobilisé est d'inspiration interprétative et opérationnalisé au moyen de questions fermées traitées statistiquement. Une telle démarche ne restitue qu'une influence perçue et déclarée des personnes interrogées, et non la construction symbolique en soi. Aussi, le recours à un volet qualitatif (entretiens semi-directifs, extraits de discours, dans des travaux ultérieurs auraient permis de résorber l'écart entre la théorie et l'appareil empirique.

2. La convergence des ressorts symboliques

Les données collectées auprès des jeunes de la ville de Korhogo révèlent qu'une triple raison motive les jeunes à s'abstenir lors des échéances électorales. Il s'agit, au premier abord, du non-respect des promesses électorales par les acteurs politiques. Il y a également le manque de transparence. Enfin, les jeunes relèvent un écart entre les thématiques de campagne et leurs réalités.

2.1 La centralité du non-respect des promesses par les acteurs politiques

Pour cerner le poids de la parole politique sur la décision de vote des jeunes korhogolais, la question du non-respect des promesses leur a été administrée. À cette question, 49,5 % des enquêtés ont répondu « oui, fortement » et 38,7 % « oui, un peu ». Seuls 11,8 % ont déclaré que cette variable n'influence en rien leur décision de vote. Au regard des données susmentionnées, on conclut que 88,2 % des enquêtés admettent que la dimension du non-respect des promesses est déterminante pour leur participation électorale. Pour plus de clarté, les résultats sont consignés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2 : Non-respect des promesses électorales et participation électorale des jeunes

Modalité d'influence	Effectif	%
Oui, fortement	92	49,5
Oui, un peu	72	38,7
Aucune influence	22	11,8
Total	186	100,0

Source : données d'enquête, Korhogo, 2026.

Le tableau 2 révèle que la modalité « oui, fortement » occupe la première place. Dès lors, le non-respect des promesses devient le facteur le plus déterminant de l'abstentionnisme des jeunes de la ville de Korhogo. Ce facteur s'aligne également sur deux autres facteurs, à savoir celui de la « méfiance envers les hommes politiques » qui est cité par 10,2 % des enquêtés comme variable de leur non-participation aux joutes électorales et celui des problèmes administratifs qui obtient 18,8 % de réponses. La convergence de ces deux indicateurs précités (méfiance envers les hommes politiques et problèmes administratifs) renforce le ressort symbolique des promesses non tenues. Qu'en est-il du second ressort, celui de la transparence ?

2.2 Le déficit de transparence comme facteur de démobilisation de la participation électorale

Pour cerner l'impact du manque de transparence sur la participation des jeunes au processus électoral, la question suivante leur a été posée : « Le manque de transparence influence-t-il votre participation ? ». À cette interrogation, 76 % de nos enquêtés ont répondu par l'affirmative contre 24 % qui estiment que cette variable n'impacte pas véritablement leur participation aux différents scrutins. Le pourcentage élevé (76 %) fait du déficit de transparence le ressort symbolique qui influence le plus la non-participation des jeunes aux élections. Les chiffres annoncés trouvent écho dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3 : Influence du déficit de transparence sur la participation électorale des jeunes

« Le manque de transparence influence-t-il votre participation ? »	Effectif	%
Oui	141	76,0
Non	45	24,0
Total	186	100,0

Source : données d'enquête, Korhogo, 2026.

Le tableau 3 met en lumière, certes, l'impact du manque de transparence sur la participation électorale des jeunes korhogois, mais ce résultat s'appuie sur deux variables sous-jacentes et convergentes. Il s'agit d'une part des rumeurs et des fausses informations. En effet, 68,2 % des jeunes interrogés estiment que les rumeurs et les fausses informations ont une influence négative sur leur participation aux élections. Cette opinion cadre avec la dynamique woltonienne selon laquelle le défaut de transparence et la prolifération des fausses informations relèvent d'une même logique (Wolton, 2017, p. 12). Le manque de transparence centré sur la désinformation illustre également de fort belle manière le concept de médiamalaise théorisé par Gerstlé et Piar (2016, p. 218). D'autre part, 19 % des enquêtés font de la question de la « transparence et [du] respect des promesses » une priorité d'amélioration du système électoral ivoirien. Cette suggestion des jeunes place cette préconisation en seconde position des vœux d'amélioration après la sensibilisation qui obtient un score de 27 %. Au regard de tout ce qui précède, on retient que le manque de transparence exerce un effet démobilisateur sur la participation des jeunes aux élections. Ce second ressort symbolique de la non-participation électorale s'ajoute à un troisième, celui de l'inadéquation des programmes.

2.3 L'inadéquation des thématiques des programmes aux réalités sociales des jeunes

Cette section a pour ambition de savoir s'il existe un lien entre les thématiques abordées par les acteurs politiques lors des campagnes électorales et l'abstention des jeunes de la ville de Korhogo. À cette question, 58,6 % des répondants estiment que le programme de société des candidats ne couvre pas leurs préoccupations. Or, le croisement avec la question de la participation électorale montre une différence d'abstention d'environ 10 points. Toutefois, l'ampleur statistique de cet écart reste modérée. Le tableau 4 donne plus de précision aux chiffres susmentionnés.

Tableau 4 : Adéquation perçue des programmes politiques et participation électorale

« Le programme des candidats répond-il à vos préoccupations ? »	Effectif	%
Non (ne répond pas aux préoccupations)	109	58,6
Oui (répond aux préoccupations)	77	41,4
Total	186	100,0

Source : données d'enquête, Korhogo, 2026. $\chi^2 = 1,93$; ddl = 1 ; p = 0,165 (n.s.)

Le tableau 4 révèle un abstentionnisme élevé chez les jeunes qui estiment que les programmes politiques n'intègrent pas leurs préoccupations. Cette frange est estimée à 59,6 % contre 50,6 %. Cependant, le test du Khi-deux n'atteint pas le seuil conventionnel, à savoir p = 0,165. Par conséquent, l'association des variables observées n'est pas statistiquement significative. Cette situation pourrait être liée à une fluctuation d'échantillonnage. Dès lors, l'inadéquation entre les programmes politiques et les préoccupations sociales des jeunes est un facteur de l'abstentionnisme, mais non déterminant à lui seul. Cependant il convient en toute rigueur scientifique de préciser que le test Khi-eux n'a été mobilisé que pour ce troisième déterminant tandis que les deux autres ressorts reposent sur de simples pourcentages descriptifs. C'est pourquoi, nous nuancions la compatibilité des trois ressorts symboliques. Il est vrai qu'ils ont été traités ensemble mais ils reposent sur des niveaux de validation différents.

Toutefois, deux éléments permettent de mieux comprendre le lien entre l'inadéquation des programmes et les préoccupations des jeunes. En premier lieu, certains enquêtés estiment que la question de l'emploi est sous-représentée dans les programmes politiques (16 %). Une partie des répondants évoque leur manque d'implication dans les prises de décision politiques (13 %). En second lieu, 71 % des enquêtés estiment qu'ils comprennent le discours des candidats lors des campagnes électorales. Néanmoins, on déduit que le problème ne réside pas dans la compréhension des messages de campagne mais relève davantage de la prise en compte de certaines thématiques attendues et voulues par les jeunes. In fine, l'inadéquation des thématiques est un facteur réel, même si son impact sur la participation électorale reste modéré. D'ailleurs, le tableau 5 fait le bilan de l'impact des ressorts sur la non-participation des jeunes aux élections.

Tableau 5 : Synthèse comparative des trois ressorts symboliques de l'abstention

Ressort symbolique	Influence déclarée (%)	Validation statistique
Non-respect des promesses	88,2	Descriptif
Déficit de transparence	76,0	Descriptif
Inadéquation des programmes	58,6	$\chi^2 = 1,93$; p = 0,165 (n.s.)

Source : données d'enquête, Korhogo, 2026.

Le tableau 5 montre une hiérarchisation des ressorts symboliques sans contradiction. Il révèle une crise communicationnelle à trois faces. Ces résultats contenus dans le tableau sont discutés dans la section suivante à la lumière du cadre théorique.

3. L'abstention ou la résiliation unilatérale du contrat communicationnel

L'abstention électorale des jeunes de Korhogo est causée par trois facteurs qui constituent les trois principaux résultats de cette recherche. Il s'agit du non-respect des promesses par les hommes politiques, du déficit de transparence et de l'inadéquation

thématique. C'est autour de ce triple résultat que la discussion portera sur la défaillance de la promesse et la dévalorisation de la parole (3.1), l'opacité institutionnelle et la défaillance communicationnelle (3.2), l'inadéquation thématique et la rupture du contrat (3.3).

3.1 La défaillance de la promesse et la dévalorisation de la parole politique

Selon les données analysées, 88,2 % des enquêtés déclarent que le non-respect des promesses et de la parole donnée influence leur participation ou non au processus électoral. Le caractère massif de l'influence de cette variable invite à une lecture renouvelée. La crédibilité de la parole politique, centrale chez les jeunes de Korhogo, trouve également un sens dans les écrits de Dominique Wolton. Pour l'auteur, la communication politique repose sur la légitimité reconnue à la parole des protagonistes (Wolton D., 2017, p. 5). En d'autres termes, le crédit accordé aux acteurs du triangle de la communication politique est lié au discours des différents acteurs. Dès lors, quand la parole donnée ou la promesse n'est pas tenue, la légitimité de l'acteur s'érode. C'est ce phénomène que décrit Arnaud Mercier (Mercier A., 2017, p. 17), qui montre que la communication conçue comme cosmétique du pouvoir, déconnectée des réalités du peuple et de l'action, produit « la montée de l'abstentionnisme chronique ». Le point de vue de Mercier confirme le premier résultat sur la non-tenue des promesses électorales. En effet, pour les jeunes de la ville de Korhogo, la répétition des promesses non tenues dévalorise la parole politique et électorale. L'insatisfaction des jeunes korhogolais vis-à-vis de la parole politique converge avec les avis de Banégas et Marshall-Fratani (2019) sur le scepticisme des jeunes africains vis-à-vis de leurs élites. L'influence des promesses non tenues sur le désengagement électoral est relevée par un rapport d'Afrobarometer en 2019. Au total, le scepticisme des jeunes vis-à-vis de l'engagement politique et des élites n'est pas un rejet ferme de l'action politique. Il appelle les acteurs de l'espace politique à modérer l'inflation du discours et à restaurer la crédibilité de la parole.

3.2 L'opacité institutionnelle et la défiance communicationnelle

Selon les résultats de l'enquête, 76 % des jeunes déclarent que le manque de transparence influence leur participation aux joutes électorales. Ce constat pourrait s'interpréter à la lumière de la Fabrique symbolique du politique énoncée par Aldrin et Hubé (2014, p. 13). Pour ces auteurs, la transparence est constitutive de la légitimité du pouvoir. De même, dans l'approche habermassienne de l'espace public, la transparence ou le principe de publicité est l'un des critères essentiels. Dès lors, le manque de transparence apparaît comme une pathologie et une défaillance démocratique. De plus, la convergence entre la perception des jeunes korhogolais du manque de transparence (76 %) et celle de l'impact de la désinformation (68,2 %) constitue ce que Dominique Wolton conceptualise sous le vocable de l'illusion de la transparence (Wolton D., 2017, p. 12). En effet, le manque d'information conduit le citoyen à être méfiant à l'égard des institutions, notamment celles chargées de la gouvernance électorale. C'est cette situation où la désinformation médiatique impacte l'engagement politique et électoral, qui correspond au médiamalaise chez Gerstlé et Piar (2016, p. 218). Cet environnement informationnel dégradé fait le lit de la défiance et du cynisme. Ainsi, l'abstention se révèle comme l'expression d'une défection des jeunes au sens de Hirschman (Alcaud et Bouvet, 2004, p. 1). Pour juguler la crise de confiance entre les jeunes et les institutions, il est impérieux pour ces structures de développer une stratégie de transparence procédurale (publication des résultats par bureau dès la fin du scrutin, usage de la technologie blockchain pour le vote, accès des observateurs, traçabilité de la centralisation des bulletins et résultats, interdiction pour les candidats et leurs soutiens d'entrer en contact avec les scrutateurs). Une telle stratégie constituerait un atout pour la restauration de la confiance, contrairement aux actions de communication classiques

d'incitation. La stratégie de restauration de la confiance doit également intégrer l'adéquation thématique aux réalités des jeunes.

3.3 De l'inadéquation à la rupture du contrat communicationnel

Le troisième résultat de notre étude révèle que 58,6 % des enquêtés estiment que les programmes politiques proposés par les candidats ne répondent pas à leurs attentes. En d'autres termes, il n'y a pas de corrélation entre les besoins des jeunes et les solutions proposées par les hommes politiques. Cette situation traduit une rupture sur la dimension thématique des interactions entre les acteurs. Certes, 71 % des jeunes affirment comprendre les messages de campagne ; toutefois, ils ne se reconnaissent pas en ces discours du fait de la non-prise en compte de leurs préoccupations sociales dans les thématiques développées. Ce constat rejoint l'avertissement de Gingras (2003, p. 17) invitant les acteurs à ne pas confondre désintérêt et réponse aux attentes réelles. Or, à y regarder de près, l'effet statistique modéré ($p = 0,165$) ne réduit pas son importance. L'inadéquation reste un facteur qui aggrave l'abstention électorale. Dès lors, les trois ressorts symboliques, à savoir le non-respect des promesses, le déficit de transparence et l'inadéquation thématique, forment ensemble la triple face d'une même crise communicationnelle. En d'autres termes, la non-participation électorale des jeunes, loin d'être un comportement résiduel, se révèle comme la conséquence d'une défection ressentie sur trois dimensions parallèles qui symbolisent la rupture du contrat de communication. Il s'agit des composantes temporelles, institutionnelles et thématiques. Au regard de tout ce qui précède, la rupture du contrat communicationnel relève de l'abstention « dans le jeu » décrite par Muxel (2007, p. 49). L'abstention juvénile, dans ce cas, doit être vue comme un retrait momentané des jeunes du jeu politique et non pas comme un rejet définitif de la politique. Toutefois, cette qualification de l'abstention comme relevant du type « dans le jeu » procède d'une inférence interprétative de notre part. En effet, le questionnaire soumis aux enquêtés ne comporte aucune question pouvant mesurer directement la perception de leur abstention comme un acte délibéré de sanction des politiques. Par conséquent, la correspondance établie entre la typologie de Muxel et nos données repose sur une lecture de l'auteur plutôt que sur une mesure directe. Il revient aux acteurs politiques de restaurer le contrat communicationnel par l'échange. Cette restauration de l'échange doit être intégrale, à savoir le respect des promesses, la garantie de la transparence et la prise en compte des besoins socioéconomiques des jeunes dans les programmes politiques.

Conclusion

Cette étude a consisté à interroger les ressorts symboliques de l'abstention électorale juvénile dans la ville de Korhogo. Pour atteindre cet objectif, nous avons dans un premier temps confronté les approches définitionnelles de la communication politique (Wolton, 2017) et sa dérive cosmétique (Mercier, 2017), la sociologie de l'abstention (Alcaud et Bouvet, 2004 ; Muxel, 2007 ; Gingras, 2003), la grille de la défiance (Gerstlé et Piar, 2016) et la fabrique symbolique du politique (Aldrin et Hubé, 2014). Dans un second temps, les données d'une enquête réalisée en février 2026 auprès de 186 jeunes ont été mises en lumière. Elles révèlent trois facteurs convergents qui déterminent la participation ou non des jeunes aux élections. Il s'agit du non-respect des promesses électorales par les hommes politiques qui pèse 88,2 %, du déficit de transparence 76 % et de l'inadéquation thématique aux préoccupations des jeunes qui pèse 58,6 % sur les décisions électorales. Ce dernier déterminant produit un effet plus modéré et statistiquement non significatif ($p = 0,165$) sur le comportement électoral. Ainsi, l'apport principal de cette étude consiste à appréhender l'abstention juvénile comme une défection active plutôt que comme un désintérêt passif.

Au regard des résultats, une stratégie de communication politique s'impose pour les acteurs politiques ivoiriens en général et ceux de la ville de Korhogo en particulier. Cette stratégie consistera à articuler la crédibilité par la tenue des engagements, à mettre l'accent sur la transparence des procédures électorales et à traduire véritablement les préoccupations des jeunes en projet de société. La résolution de ces trois problématiques est indissociable ; elles forment un tout. L'on ne saurait agir sur l'une au détriment d'une autre. Les résultats issus de cette étude présentent toutefois certaines limites. La première faiblesse réside dans la taille de l'échantillon (N = 186). La seconde tient à son caractère non probabiliste et à son inscription monosite. Ces limites empêchent une généralisation des résultats. Dès lors, une enquête auprès des jeunes de plusieurs villes de la Côte d'Ivoire avec des outils qualitatifs comme les entretiens permettrait de prouver la solidité des résultats. En résumé, cette étude révèle que la communication du politique dans l'espace public korhogolais, quand elle est défaillante, a pour finalité non pas de produire un simple désintérêt électoral, mais de favoriser une défection des jeunes dont l'abstention constitue l'expression cohérente. Pour restaurer la confiance, les actes et le respect de la parole doivent prendre le dessus sur les discours propagandistes.

Références Bibliographiques

Afian, F.-E., Touré, I. & Elingan, R.-E. (2023). La gouvernance locale à l'épreuve de l'abstentionnisme électoral en Côte d'Ivoire. Éditions Francophones Universitaires d'Afrique, 16-31.

Alcaud, D. & Bouvet, L. (dir.) (2004). *Dictionnaire de sciences politiques et sociales*. Paris : Dalloz.

Aldrin, P. & Hubé, N. (2014). *La fabrique symbolique du politique*. Paris : Presses universitaires de France.

Banégas, R. & Marshall-Fratani, R. (2019). Côte d'Ivoire : un conflit régional ? *Politique africaine*, 89(1), 5-11.

Gerstlé, J. & Piar, C. (2016). *La communication politique* (3e éd.). Paris : Armand Colin.

Gingras, A.-M. (dir.) (2003). *La communication politique. État des savoirs, enjeux et perspectives*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Habermas, J. (1978). *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris : Payot.

International Crisis Group (2025). *Élection présidentielle sous tension : le paradoxe ivoirien*. Rapport Afrique n° 318. Bruxelles : International Crisis Group.

Mercier, A. (dir.) (2017). Présentation générale. La communication politique entre nécessité, instrumentalisation et crises. In *La communication politique* (nouv. éd.). Paris : CNRS Éditions, coll. « Les essentiels d'Hermès » (éd. numérique OpenEdition).

Muxel, A. (2007). L'abstention : déficit démocratique ou vitalité politique ? *Pouvoirs*, 120(1), 43-55.

Soumahoro, B. (2025). « Le Centre AHOU souligne le faible rôle décisionnel des jeunes dans le processus électoral et appelle à renforcer leur participation ». [En ligne] <https://www.aip.ci>, consulté le 06 juillet 2026.

Van Campenhoudt, L., Marquet, J. & Quivy, R. (2017). *Manuel de recherche en sciences sociales* (5e éd.). Paris : Dunod.

Wolton, D. (2017). La communication politique : construction d'un modèle. In A. Mercier (dir.), *La communication politique* (éd. numérique OpenEdition). Paris : CNRS Éditions. (Texte original : Hermès, n° 4, 1989, p. 27-42.)

Wolton, D. (2017). Les nouvelles contradictions de la communication politique. In A. Mercier (dir.), *La communication politique* (éd. numérique OpenEdition). Paris : CNRS Éditions.

LES STANDARDS DE LA COMMUNAUTÉ : ÉTHIQUE DU DISCOURS NUMÉRIQUE, *ALGOSPEAK* ET RÉSILIENCE TECHNODISCURSIVE SUR FACEBOOK

COMMUNITY STANDARDS: ETHICS OF DIGITAL DISCOURSE, *ALGOSPEAK* AND TECHNODISCURSIVE RESILIENCE ON FACEBOOK

Donald DJILÉ

Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

djiledonald@gmail.com

Résumé

Cet article traite de la problématique du traitement et de l'interprétation algorithmique des contenus scripturaux construits et publiés sur Facebook en Côte d'Ivoire. Il évoque quelques difficultés de l'algorithme de Facebook – et par ricochet de l'intelligence artificielle – à pouvoir analyser correctement certaines productions discursives numériques africaines fortement contextualisées. À partir d'une analyse technolinguistique, la lumière est faite sur la volonté manifeste des socionauts ivoiriens d'échapper aux mesures restrictives par le truchement de deux formes de hacking d'usage de la langue en ligne qui mobilisent des procédés scripturaux susceptibles de contourner l'algorithme : l'*algospeak*, une version numérique native de la pratique scripturale prénumérique du langage SMS et le français de Côte d'Ivoire dont certaines spécificités apparaissent comme des mécanismes de résilience technodiscursive. Face à cet état de fait, il appert que les prochaines mises à jour du *News feed algorithm* devraient pouvoir s'enrichir de ses nouvelles pratiques technoscripturales afin de renforcer la lutte contre les contenus qui enfreignent la morale et l'éthique dans les productions langagières en ligne.

Mots-clés : *Algospeak*, Algorithme, Facebook, Éthique du discours numérique, Résilience technodiscursive.

Abstract

This article examines the issue of the algorithmic processing and interpretation of written content created and published on Facebook in Côte d'Ivoire. It highlights some of the difficulties faced by Facebook's algorithm — and, by extension, by artificial intelligence — in correctly analysing certain highly contextualised African digital discourses. Through a technolinguistic analysis, light is shed on the clear desire of Ivorian social media users to circumvent restrictive measures by means of two forms of online language hacking that employ textual strategies capable of bypassing the algorithm: *algospeak*, a native digital version of the pre-digital writing practice of text messaging language, and the French of Côte d'Ivoire, certain features of which appear to function as mechanisms of technodiscursive resilience. In light of this situation, it appears that future updates to the News Feed algorithm should be able to incorporate these new technoscriptural practices in order to strengthen the fight against content that violates moral and ethical standards in online language production.

Keywords: *Algospeak*, Algorithm, Facebook, Ethics of digital discourse, Technodiscursive resilience.

Introduction

Depuis son lancement officiel le 4 février 2004, Facebook n'a cessé de connaître des changements mélioratifs ponctués par des inventions, des évolutions et des innovations

soutenues par un algorithme⁴ en perpétuel développement. Nommé *News feed algorithm*, l'algorithme de Facebook intègre aujourd'hui un ensemble de normes et d'instructions qui régissent la création et la diffusion des contenus. Plus connues sous l'appellation « les standards de la communauté Facebook », ces règles de modération « expliquent ce qui est autorisé, ou non, sur Facebook »⁵. Ils ont été édités puis édictés pour répondre à la problématique de l'« éthique du discours numérique » (M-A. Paveau, 2016) en lien avec la régulation des contenus, en vue d'un usage responsable et approprié du réseau social numérique, dans une webosphère en proie à toutes sortes de dérives langagières, scripturales et picturales. Dans cette optique, l'algorithme – y compris les robots et les modérateurs – de Facebook identifie avec précision les contenus picturaux et audiovisuels contenant des images choquantes pouvant heurter la sensibilité des utilisateurs. Il éprouve, par contre, d'énormes difficultés à interpréter – du point de vue de la décence (techno)discursive (M-A. Paveau, 2013b) – les contenus scripturaux produits dans un pays à forte dynamique sociolinguistique comme la Côte d'Ivoire. Il est vrai que les censures et autres sanctions permettent de lutter efficacement contre la prolifération des contenus transgressifs de l'éthique et des bonnes mœurs. Toutefois, certaines mesures injonctives, restrictives voire répressives appliquées par l'algorithme de Facebook brillent de par leurs impertinences vis-à-vis de certains technodiscours interprétés péjorativement alors qu'ils s'inscrivent pleinement dans les *us* langagiers et les *habitus* scripturaux propres au contexte sociolinguistique ivoirien. Inversement, certains contenus en inadéquation flagrante avec les standards de la communauté Facebook échappent au contrôle de la chaîne d'évaluation en raison – sans nul doute – de la non-prise en compte des particularités sociolangagières et des spécificités technoscripturales des facebookeurs⁶ ivoiriens.

Ainsi, pour traiter de la problématique que soulève l'interprétation algorithmique – robotique et humaine – des contenus scripturaux diffusés par les facebookeurs ivoiriens, la présente étude met en confrontation l'algorithme de Facebook et les technodiscours produits par les facebookeurs ivoiriens. Elle part d'un ancrage théorique et d'une démarche méthodologique inscrits dans la technolinguistique. Sont ensuite analysés, successivement, les standards de la communauté Facebook à travers leur fonction éthique liée à la régulation des contenus et les formes de résilience technoscripturale qu'ils induisent chez les facebookeurs ivoiriens, avant d'évoquer la nécessité d'une révision de l'algorithme à l'aune des discours numériques natifs d'Afrique.

1. Ancrage théorique et démarche méthodologique

Le *process* analytique adopté s'appuie sur la technolinguistique, une épistémologie nouvelle mise en place par Marie-Anne Paveau, depuis le début des années 2010, pour rendre compte des discours numériques natifs. Aussi appelée « analyse du discours numérique », elle s'inscrit dans une perspective post-dualiste/symétrique qui considère que les unités non linguistiques participent pleinement à l'élaboration et à la production des énoncés en ligne (M-A. Paveau, 2013a : 139). Elle adopte également une démarche écologique qui « prend pour objet non plus les seuls éléments langagiers mais l'ensemble de l'environnement dans lesquels ils s'inscrivent » (M-A. Paveau, 2017 : 129). En d'autres termes, la technolinguistique stipule que les matières langagières et les (méta)données générées automatiquement par l'écosystème technologique doivent

⁴ « Ensemble des règles opératoires propres à un calcul ou à un traitement informatique » (Le Petit Robert de la langue française, Edition 2026, p. 64).

⁵ META, « Standards de la communauté », <https://transparency.meta.com/fr-fr/policies/community-standards>, consulté le 18 août 2026.

⁶ Cet article est rédigé au masculin générique

bénéficier de la même considération et subir le même traitement. Elles doivent, de ce fait, s'analyser au même titre, de manière concomitante et à considération égale.

Par conséquent, cette recherche ancrée en technolinguistique ou analyse du discours numérique implique de prendre pour champ d'investigation un univers numérique comme Facebook et d'analyser les pratiques technodiscursives à partir d'exemples collectés par observation technorelationnelle et présentés par capture d'écran.

1.1. Facebook : terrain de recherche et lieu de corpus

Les productions langagières natives sur Facebook relèvent d'un ordre technolinguistique qui stipule que les pratiques langagières sont intrinsèquement liées à et fortement dépendantes de l'environnement numérique connecté duquel elles tirent leur élaboration et dans lequel elles sont mises en fonctionnement. Le dynamisme qui soutient et accompagne la configuration de Facebook nécessite, en effet, de le concevoir comme terrain, dans la perspective du « web as corpus » (M. Gatto, 2014) qui tient compte de l'apport de la technologie dans la construction, la production et l'interprétation des énoncés en ligne (D. Djilé, 2019 : 47). De ce fait, Facebook apparaît comme un terrain numérique, un vaste environnement numérique abritant de plus petits environnements numériques interconnectés. Ils correspondent à ce que Laetitia Émérit-Bibié nomme « lieu de corpus » qu'elle définit comme « inscrit dans un environnement numérique, [puisqu']il en fait partie et en partage les caractéristiques » (L. Émérit-Bibié, 2016 : §29). Partant, peut être considéré comme « lieu de corpus » sur Facebook, un profil, une page ou un groupe dont le fil d'actualité (*timeline*) est un « espace de production discursive » (C. Combe-Celik, 2015 : 46) qui fait office d'« espace d'exposition discursive » à savoir un « environnement constitué des énoncés, textes ou discours, auquel est exposé tout acteur placé dans un espace social donné » (S. Moirand, 2002 : 258). Facebook présente donc des « lieux de corpus » appropriés pour la collection d'exemples de technodiscours permettant de réaliser des analyses efficaces et efficientes d'observables constitués de matières langagières et de métadonnées embarquées dans un fil technodiscursif.

1.2. Observer les technodiscours par la relationalité

Faire de la recherche en terrain numérique implique l'adoption d'un mode d'observation qui prend en compte les spécificités numériques des technologies qui président à la réalisation des pratiques discursives et des interactions conversationnelles en ligne. En effet, l'observation des pratiques (socio)langagières hors ligne se distingue de l'observation des pratiques discursives numériques natives sur Facebook par le lien de nature technologique qui unit le chercheur-observateur aux facebookeurs. C'est par le biais d'affordances⁷ technorelationnelles dont la demande d'amitié, la rejonction d'un groupe et l'abonnement à une page que le chercheur-observateur parvient à observer les pratiques technodiscursives des autres facebookeurs et des membres d'une communauté donnée. Il s'agit, à proprement parler, de la première étape du processus technolinguistique d'observation qui suppose pour le chercheur-observateur d'être d'abord et avant tout un membre de la famille Facebook, titulaire d'un compte utilisateur qui en est son point d'observation. Cette observation dite technorelationnelle permet au chercheur-observateur de s'immerger dans l'environnement des facebookeurs et des communautés numériques dont les pratiques technolangagières font l'objet d'observation.

⁷ « propriété d'un objet ou un trait de l'environnement immédiat qui indique quelle relation l'utilisateur doit instaurer avec l'objet, comment il doit s'en servir, ce qu'il doit faire avec » (M.-A. Paveau, 2012 : 53)

L'observation technorelationnelle est donc pensée pour servir de base à l'observation des pratiques technodiscursives qui émergent des réseaux sociaux numériques. Dans ce mode d'observation basé sur la relationalité qui sous-tend les environnements numériques connectés, la relation entre le chercheur-observateur et les enquêtés n'est pas forcément liée à la recherche : elle peut la précéder, se casser en cours de recherche ou encore se poursuivre longtemps après (D. Djilé, 2022 : 135).

1.3. Collecter des exemples et présenter des observables par la capture d'écran

La capture d'écran est omniprésente dans les travaux sur les discours numériques natifs. Utilisée dans le cadre de la présente recherche sur les phénomènes technolangagiers en lien avec les standards de la communauté Facebook, la capture d'écran sur smartphone a permis de constituer un « petit corpus » (C. Danino, 2018) entre novembre 2021 et Mai 2026. Il s'agit en réalité d'une collection d'exemples (M. De Fornel et M. Verdier, 2018) composée d'une trentaine de publications et de commentaires qui n'ont pas la prétention de représenter l'ensemble des tendances scripturales sur Facebook en Côte d'Ivoire :

l'enjeu d'une recherche basée sur une collection d'exemples n'est pas de parvenir à des généralisations, mais, plutôt de mettre au jour des formats discursifs ou des formes d'exercice du discours non encore répertoriées dans les catégorisations existant en analyse du discours. Il s'agit [de procéder à l'identification] de comportements technolangagiers qui révèlent des manières nouvelles et atypiques de pratiquer la discursivité et la conversationnalité en environnement numérique connecté (D. Djilé, 2020 : 60).

La capture d'écran participe donc à la mise en évidence d'occurrences spécifiques de pratiques technoscripturales. Elle fournit des conditions idoines pour l'analyse de cas singuliers de discours web natifs, en présentant « une image, un rendu photographique fidèle d'un écosystème technolangagier en intégrant tous les observables [technolinguistiques] affichés à l'écran » (D. Djilé, 2019 : 48). Par « observables technolinguistiques », il faut entendre tout ce qui, dans les écosystèmes web, peut faire l'objet d'une observation, d'une analyse linguistique. Les observables technolinguistiques renvoient, de ce fait, à ce qui s'observe en ligne, ce qui s'énonce et donc « ce qui s'écrit dans les univers numériques » (M-A. Paveau, 2014). Ce sont des éléments de langage qui résultent d'une collaboration homme-machine, d'une co-construction qui implique le socionaute et l'environnement numérique – à travers l'algorithme qui le soutient – dans la construction, la diffusion et la circulation de matières technolangagières subjectives qui émergent de contextes de production discursive particuliers.

Même si la capture d'écran présente des limites face aux fils de discussion étendus (D. Djilé, 2021), elle demeure l'option la plus sûre pour rendre compte des web discours dans le respect de la perspective écologique et dans la prise en compte de la dimension technologique. C'est ce qui justifie le choix de la capture d'écran comme technique de collecte des données et méthode de présentation des observables relatifs aux faits de langage nés suite aux sanctions occasionnées par le non-respect des standards de la communauté Facebook.

2. Les standards de la communauté Facebook : des erreurs d'interprétation à la résilience technodiscursive

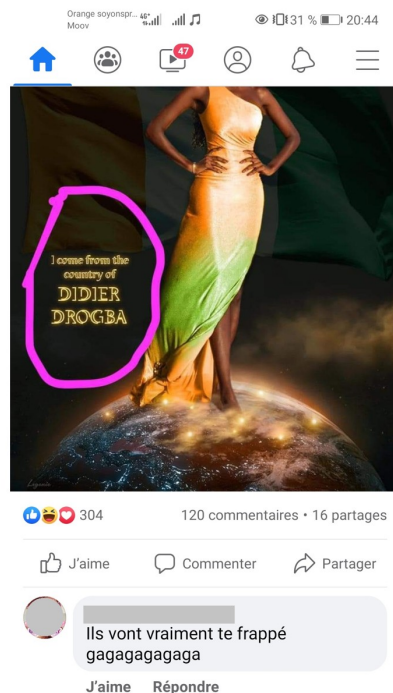
Les contenus (publications, commentaires, réponses) produits et diffusés sur Facebook ne relèvent pas que du simple fait de l'utilisateur. Ils sont le fruit d'une collaboration entre le socionaute et Facebook dont les affordances donnent des orientations

technologiques et des instructions sémantiques sur la manière dont les technodiscours doivent être édités et publiés. Entre la mise en discours et la diffusion, une étape intermédiaire consiste en la vérification de l'adéquation entre le contenu soumis à publication (en cliquant sur le bouton publier) et les standards de la communauté Facebook. C'est à cette étape de ratification ou non de la pertinence du contenu qu'interviennent parfois des erreurs d'interprétation algorithmique qui créent les conditions de mise en œuvre de formes technoscripturales de résilience.

2.1. Le News feed algorithm, une régulation biaisée

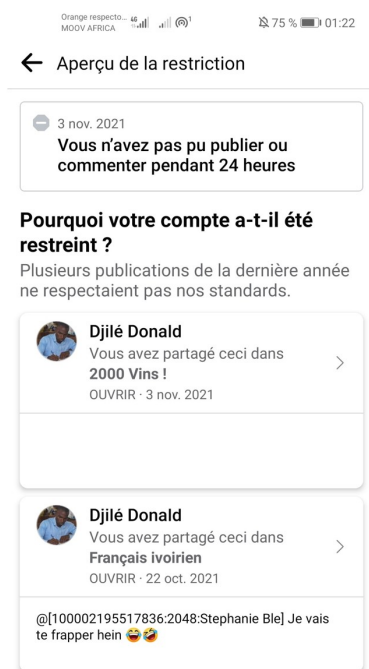
Dans sa politique de régulation des contenus qui consiste notamment à appliquer des sanctions diverses allant de l'avertissement à la fermeture du compte, l'algorithme de Facebook – et toutes les entités constitutives de la chaîne d'évaluation des contenus – n'est pas exempté d'erreurs. De fait, en élargissant son « processus de recours aux contenus individuels »⁸ en 2018, Facebook corrobore l'idée d'une mauvaise interprétation de certains contenus. C'est du moins ce que montrent les analyses suivantes qui font cas d'applications erronées de mesures restrictives sur des technodiscours (commentaires) censurés alors qu'ils présentent des indices dont la prise en compte aurait permis des interprétations plus objectives.

Exemple 1. Technodiscours validé



Source : Facebook, capture d'écran de l'auteur

Exemple 2. Technodiscours censuré



Source : Facebook, capture d'écran de l'auteur

⁸ Monika Bickert, « Standards de la Communauté : Facebook publie ses directives internes et élargit son processus de recours aux contenus individuels », <https://about.fb.com/fr/news/2018/04/standards-de-la-communaute-facebook-publie-ses-directives-internes-et-elargit-son-processus-de-recours-aux-contenus-individuels>, mis en ligne le 24 avril 2018, consulté le 18 août 2026.

Pour rappel, le verbe « frapper » - quoique polysémique – appartient au champ lexical de la violence, ce qui explique, *a priori*, que ses dérivés et ses variantes fassent l'objet de censure sur Facebook. Pourtant, les deux observables ci-dessus présentent des occurrences de ce verbe – ce qui classe *de facto* ces commentaires au nombre des discours supposés violents – qui font, curieusement, l'objet d'une disparité d'interprétation.

Dans l'exemple 1, un commentaire énonce textuellement le terme « frappé » [*sic*] suivi de « gagagagagaga », forme scripturale du rire aux éclats. Cette dernière, visiblement utilisée comme expression de modalisation, suffit pour orienter la réception et donc l'interprétation du commentaire dans une perspective humoristique. C'est certainement ce qui justifie que le commentaire échappe à la censure liée aux discours violents, et évite à son auteure de voir son compte tomber sous le coup d'une mesure restrictive. Pourtant, le commentaire de l'exemple 2 ne bénéficie pas du même traitement, alors qu'il présente des éléments de langage similaires. En effet, en faisant suivre « Je vais te frapper hein » de deux émoticônes de rire à gorge déployée, ce socionaute se soumet au même exercice technodiscursif que le précédent. Il utilise ces émoticônes comme modalisateurs, s'inscrivant dans le canevas des travaux réalisés sur la fonction des émoticônes dans les productions discursives en ligne (P. Halté, 2016) qui démontrent, justement, que les émoticônes utilisés comme constituants sémiotiques d'un énoncé en ligne ont pour fonction de modaliser le technodiscours. En des termes plus simples, « gagagagagaga » (exemple 1) et les émoticônes de rire à gorge déployée (exemple 2) ont la même fonction. Il est donc paradoxal que le commentaire de l'exemple 2 fasse l'objet d'une sanction et entraîne la restriction du compte de son auteur.

Ce qui apparaît ici comme une erreur d'interprétation n'est pas un cas isolé. D'autres situations aussi insolites soulèvent le même problème. C'est le cas des observables suivants qui permettent de faire la lumière sur un technodiscours catégorisé en tant que discours haineux alors qu'il n'en présente aucun trait.

L'exemple 4 est une procédure de censure, une sorte de mise en quarantaine d'un commentaire potentiellement dangereux, donc « susceptible d'enfreindre » les « Standards de la communauté » [sic]. Il ressemble, d'après l'algorithme de Facebook, à d'autres commentaires « supprimés parce qu'ils ne respectaient pas » les « standards en matière de discours haineux ». C'est pourquoi Facebook enjoint implicitement de « Supprimer le commentaire » (confer la couleur bleue du bouton). Autrement, « Ignorer » la mise en garde enclenche un recours, question de soumettre le commentaire à une (ré)évaluation, à moins que l'énonciateur soit à même de prouver qu'il ne s'agit pas d'un technodiscours en contradiction avec les standards, en vue de sa publication ou non. Pourtant, dans le langage populaire abidjanais, « porkistanais » est le sobriquet attribué aux habitants de la commune de Yopougon (dans le district d'Abidjan) réputés pour être des consommateurs inconditionnels de la viande de porc. L'auteur du commentaire a donc supposé que le propriétaire du « Porc-clé » [sic] (exemple 3) en serait un. Qui plus est, ce néologisme typiquement ivoirien ne saurait appartenir à un champ lexical des discours répréhensibles sur Facebook, encore moins

Exemple 3. « Porc-clé ! »



Source : Facebook, capture d'écran de l'auteur

Exemple 4. « Un porkistanais »



Source : Facebook, capture d'écran de l'auteur

à celui des discours haineux. Il en est de même pour « Paaaaaaattttttiiiiiiii » (exemple 4), interjection exprimant une grande stupéfaction (dans le langage populaire ivoirien) assorti d'une modalisation par deux émoticônes de rire à gorge déployée qui orientent, en principe, la réception et l'interprétation du contenu dans la perspective humoristique. Il faut le rappeler, la modalisation technodiscursive par les émoticônes, dans certaines productions langagières en ligne, annihile le caractère péjoratif des contenus. Conséquemment, sa non-prise en compte entraîne, comme explicité dans les analyses *supra*, une interprétation biaisée de la part des entités (algorithme, robots, personnes) en charge du dépouillement et de la modération des publications numériques.

Pour échapper à ces mesures restrictives ou répressives visant à faire respecter les standards de la communauté Facebook, certains facebookeurs ivoiriens recourent à des mécanismes (techno)scripturaux visant à contourner l'algorithme.

2.2. *L'Algospeak* ou le retour/recours aux pratiques scripturales prénumériques

Du latin *resilio* « sauter en arrière, rebondir, résister », la résilience est un terme polysémique utilisé dans de nombreuses disciplines dont la physique, la psychologie, la sociologie et la médecine. En physique, elle « définit le degré de résistance d'un matériau soumis à un impact ou la capacité de celui-ci à reprendre sa forme originale après avoir subi un choc ou une pression » (C. Derouette, 2015 : 420). Son acception en psychologie revêt la « capacité d'une personne ou d'un groupe à se développer bien, à continuer à se projeter dans l'avenir en dépit d'"événements déstabilisants, de conditions de vie difficiles, de traumatismes sévères" » (M. Manciaux et al., 2001 : 17). De façon analogique, ce qui est entendu ici par résilience technodiscursive, c'est l'*algospeak* ou langage algorithmique, décrit par Adam Aleksic (2025) comme la manière dont les médias sociaux transforment le langage des internautes. Dans un podcast publié le 14 mars 2026 sur la page Facebook de France Culture, le linguiste et comédien belge Kevin de Arnaud Hoedt en propose une définition suivie du *modus operandi* :

L'*algospeak* ou "parler algo" désigne l'ensemble des stratégies lexicales et graphiques ou discursives inventées par les internautes pour contourner cette détection automatique des contenus jugés sensibles, car relatifs à la violence, la sexualité, le suicide, les drogues, etc. La pratique la plus courante consiste par exemple à jouer avec les variations orthographiques en remplaçant des lettres par des chiffres ou des symboles. (K. A. Hoedt, 2026)

Même s'il semble nouveau, cet argot 2.0 trouve ses origines dans le langage SMS⁹, un cryptolecte prénumérique inventé pour pallier des contraintes techniques (limitation des caractères par SMS), en pratiquant une forme d'économie linguistique (par réduction du nombre de caractères) destinée à gagner du temps, minimiser la facturation des messages, etc. Il prendra, avec l'avènement du web, les appellations « langage web », « langage internet » ou encore « langage Facebook » (R. Anane et K. Arab, 2022). Utilisé dans le cadre de communications électroniques, c'est un langage plurisémiotique, parfois alphanumérique, qui crypte le code linguistique à travers une écriture composée simultanément de lettres, de chiffres, de signes de ponctuation et de caractères spéciaux.

C'est donc un phénomène scriptural qui renaît à l'occasion d'une contrainte algorithmique qui oblige les socionauts à faire preuve de performativité voire d'inventivité scripturale, au point de ressusciter une pratique linguistique ancienne susceptible de contourner un algorithme nouveau.

⁹ *Short Message Service*

Exemple 5. « la p̃re r̃p̃nse »



Source : Facebook, capture d'écran de l'auteur

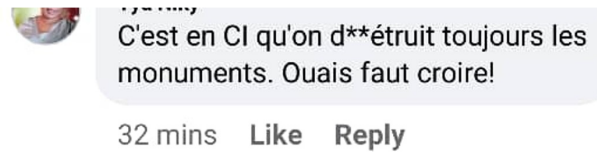
Exemple 6. « in*consciĕnt »



Source : Facebook, capture d'écran de l'auteur

Exemple 7. « insulté »

Source : Facebook, capture d'écran de l'auteur

Exemple 8. « détruit »**

Source : Facebook, capture d'écran de l'auteur

Pour les socionautes ivoiriens, cette forme de hacking d'usage de la langue en ligne permet de se soustraire aux exigences des standards de la communauté Facebook par la production de technodiscours transgressifs indétectables. Plus explicitement, ils mobilisent un *mashup* sémiotique qui mêle des matières langagières à des signes de ponctuation, des caractères spéciaux, etc. Les socionautes y ont recours dans la construction de leurs publications lorsque, d'après leurs connaissances, un terme est susceptible d'enfreindre les principes d'éthique technodiscursive qui encadrent les pratiques langagières en ligne. Dans cette optique, ils mobilisent divers procédés scripturaux dont :

- *La syllabation* : elle permet de déstructurer un mot par le biais de séparateurs, en insérant des signes de ponctuations comme l'apostrophe dans « insulté » (exemple 7), ou d'autres signes typographiques à l'image de l'astérisque dans « d**étruit » (exemple 8), « Youtub*e » et « in*consciEnt » (exemple 6).
- *La substitution* : elle consiste à remplacer des lettres par des chiffres ou des caractères spéciaux assimilables à des lettres afin de restituer la graphie – ou la phonie – d'un mot. C'est ce que montrent « la pÿre rép0nse » (exemple 5) et « in*consciEnt » (exemple 6) dans lesquels le symbole du Yen (monnaie du Japon), le chiffre Zéro et le symbole de l'Euro (monnaie de l'Europe) sont utilisés respectivement en remplacement des lettres « i », « o » et « e ».

S'il est vrai qu'elles ont des allures d'écritures fantaisistes, les manifestations ci-dessus de l'*algospeak* couvent une volonté manifeste de ne pas se faire épingler par l'algorithme et ainsi exercer le droit à la liberté d'expression ou d'écriture en ligne. Parfois exécutées de manière approximative, toutes ces contorsions scripturales poursuivent un même but : empêcher l'algorithme de reconnaître un terme potentiellement associé à une connotation négative et passible de sanction.

2.3. Le français de Côte d'Ivoire, un mécanisme technodiscursif de résilience

En tant qu'argot du web, l'*Algospéak* pratiqué par les facebookeurs ivoiriens est soumis à un dynamisme constant qui fait appel à l'ingéniosité technodiscursive des socionautes. À l'image de tous les argots, il enrichit son stock lexical par des néologismes et se nourrit du phénomène sociolinguistique de l'alternance codique, caractéristique majeure des argots africains. C'est le cas du français parlé – ou écrit – en Côte d'Ivoire

qui se pratique en utilisant concomitamment le français standard, le Nouchi (argot ivoirien) et les langues ivoiriennes dans un *code switching* voué à élever le niveau d'incompréhensibilité ou d'en complexifier le décodage. Par ce mécanisme, les mots nouveaux, même porteur d'une charge sémantique péjorative, échappent à la censure, parce qu'indétectables par l'algorithme du fait de leur inexistence au nombre des termes à censurer. C'est pourquoi, face à la censure, le Nouchi et toutes les formes d'exercice du discours propres aux parlers urbains ivoiriens – incluant des expressions idiomatiques puisées dans les langues locales ivoiriennes – se posent comme une alternative fiable, étant fortement recommandés comme astuce de contournement de l'algorithme (*confer* le premier commentaire de l'exemple 9 ci-dessous).

Les productions technoscripturales analysées dans cette section appartiennent à un « moment discursif »¹⁰ marqué par le « projet de loi modifiant la loi n°2019-574 du 26 juin 2019 portant Code Pénal »¹¹ qui a soulevé de vives polémiques au parlement ivoirien, dans les médias et sur les réseaux sociaux numériques. La particularité de ce « projet de loi relatif aux mesures de protection des victimes de violences domestiques, de viol et de violences sexuelles autres que domestiques »¹² est la mention « orientation sexuelle » dans son article 226 relatif à la définition de la « discrimination ». Finalement, le syntagme « orientation sexuelle » a été retiré sous l'influence des Députés de la Commission des Affaires générales et institutionnelles et du groupe parlementaire PDCI-RDA dont le porte-voix était Maître Blessy Jean-Chrysostome, député de Béoumi dans la région de la vallée du Bandama.

En effet, le retrait de cette disposition législative – qui mentionne une caractéristique protégée par les standards de la communauté Facebook – coïncide avec une vague de technodiscours à tendance homophobe (catégorisés au nombre des discours haineux/incitant à la haine) ciblant la « communauté marginalisée » des LGBT¹³ à travers des publications et des commentaires diffusés sur Facebook. Ils sont donc passés entre les mailles de l'algorithme et des modérateurs de Facebook par le truchement de pratiques technoscripturales qui mettent en exergue un mécanisme de résilience « orienté vers l'évitement d'un tiers non-humain, d'une machine » (K. A. Hoedt, 2026).

¹⁰ Un moment est dit discursif lorsqu'« il donne lieu à une abondante production médiatique et qu'il en reste également quelques traces à plus ou moins long terme dans les discours produits ultérieurement à propos d'autres événements » (S. Moirand, 2007 : 4).

¹¹ Le Nouveau Réveil, « Assemblée nationale / Après de vifs débats sur 'l'orientation sexuelle', hier : Voici la consigne de vote du Groupe parlementaire PDCI », <https://news.abidjan.net/articles/701299/assemblee-nationale-apres-de-vifs-debats-sur-lorientation-sexuelle-hier-voici-la-consigne-de-vote-du-groupe-parlementaire-pdci>, mis en ligne le 1^{er} décembre 2021, consulté le 18 août 2026.

¹² *Idem*

¹³ Lesbiennes, Gays, Bisexuels, Transgenres

Exemple 9. « Qu'est-ce qu'une orientation sexuelle ? »



Source : Facebook, capture d'écran de l'auteur

Exemple 10. « decravateur d'ariano »



Source : Facebook, capture d'écran de l'auteur

« Qu'est-ce qu'une orientation sexuelle ? » est une question qui invite à discuter autour d'une thématique catégorisée comme sujet sensible par Facebook (exemple 9). C'est l'occasion que trouve un socionaute averti pour dévoiler une faille de l'algorithme de Facebook. En suggérant « tu peux traduire en Nouchi pour ne pas qu'on te bloque » [sic], il met en évidence le caractère indétectable des énoncés argotiques par l'algorithme de Facebook. Cette révélation est, en réalité, un secret de polichinelle partagé par la plupart des socionauts ivoiriens. En effet, le recours au Nouchi est régulièrement utilisé afin de diffuser des contenus embarquant des termes qui auraient fait l'objet de sanctions s'ils étaient écrits en français ordinaire. Dans l'exemple 10, deux mots du nouchi sont utilisés dans une composition phrastique teinté de propos homophobes ; ce qui est proscriit par les standards de la communauté. En effet, dans « ils ont créé pronom des decravateur d'ariano » [sic], le dernier syntagme nominal appartient au champ lexical de l'homosexualité en Nouchi. Le substantif « decravateur » dérive du verbe « Décravater » qui signifie « dégainer » (G.-A. Kadi, 2017 : 57), donc « sortir quelque chose », par extension, « montrer » ou encore « exhiber » en Nouchi (standard). Quant à « ariano », obtenu par dérivation suffixale de « arrière », il fait allusion au postérieur en nouchi brodé¹⁴, une variété de nouchi qui fonctionne comme les « argots à clef africains » (L.-J. Calvet, 2009 : 86-88). La traduction de cet énoncé serait donc « ils ont créé un pronom pour ceux qui baissent la culotte » ou plus explicitement « ils ont créé un pronom pour les homosexuels/gays ». Malheureusement,

¹⁴ Pour en savoir davantage, lire DJILÉ Donald, 2020, « Le nouchi brodé : aspects lexicaux et implications socionumériques ». Dans K. Kossonou, J. Dodo et Y. Youant Les parlers urbains africains au prisme du plurilinguisme : description sociolinguistique, Tome 2, Observatoire européen du plurilinguisme, p. 231-245. <https://doi.org/10.3917/oepp.kosso.2020.01.0231>.

ce technodiscours foncièrement homophobe, figure bien sur le profil de cet utilisateur ; preuve indéniable de l'incapacité de l'algorithme à identifier certaines occurrences répréhensibles du Nouchi.

L'exemple 11 (ci-dessus) use du même artifice sociolangagier pour faire passer un slogan homophobe. Le stratagème consiste en une alternance codique propre au français de Côte d'Ivoire qui mixe français standard, nouchi et langue locale (A. B. Boutin,

Exemple 11. « NON AU BODACROUYA »



Source : Facebook, capture d'écran de l'auteur

2021 ; A. B. Boutin et N. J. Kouadio, 2024). Si les termes en français standard s'analysent et s'interprètent aisément par l'algorithme, il en est autrement pour les expressions en langues ivoiriennes comme « Gnamien Mô », « Dieu merci » en Baoulé (langue Kwa de Côte d'Ivoire). Toutefois, c'est la seconde occurrence en langue ivoirienne qui fait de ce commentaire un technodiscours homophobe. Emprunté du Dioula (langue Mandé nord de Côte d'Ivoire), « BODACROUYA » est composé de « bodacrou » ou « trou du cul » et « ya », équivalent du « -isme » français, suffixe en langue dioula (J. B. Atsé, 2016 : 99) qui traduit l'état d'esprit, l'attitude, le fait d'être ou d'avoir. Ainsi, par « NON AU BODACROUYA », il faut entendre « Non à l'homosexualité », un autre technodiscours homophobe passé entre les mailles de la détection algorithmique des discours haineux.

3. Pour une révision de l'algorithme de Facebook

Dans un communiqué publié le 7 janvier 2025, Mark Zuckerberg (fondateur de Facebook et PDG du consortium *Meta*) et Joel Kaplan (responsable des affaires internationales) ont annoncé « plusieurs allègements du contrôle des contenus sur Facebook, Instagram et Threads pour favoriser la liberté d'expression », à travers la suppression d'« un certain nombre de restrictions sur des sujets comme l'immigration, l'identité de genre et le genre, qui sont au cœur de débats politiques fréquents »¹⁵. Ces décisions confirment l'hypothèse de l'imperfection de l'algorithme de Facebook sujet à certaines erreurs – comme le blocage de contenus inoffensifs et la publication de discours violents ou haineux – mises en évidence dans la section 2. Eu égard à cette faille, il importe qu'il tienne compte des spécificités inhérentes aux pratiques discursives numériques écrites, en intégrant des paramètres qui pourraient notamment prendre en compte les stratégies de contournement développées/utilisées par les Facebookeurs afin de minimiser la prolifération de la violence verbale en ligne et les autres pratiques technodiscursives inappropriées. Il s'agirait notamment d'agrandir le répertoire des lexèmes, sèmes et énoncés passibles de sanctions à partir des occurrences

¹⁵META, « Plus de parole et moins d'erreurs », <https://about.fb.com/news/2025/01/meta-more-speech-fewer-mistakes/>, mis en ligne le 7 janvier 2025, consulté le 18 août 2026.

issues de technodiscours localisées dans des villes ou des pays à forte dynamique linguistique (Côte d'Ivoire, Cameroun, Gabon, etc.) caractérisés par une floraison de mots et expressions argotiques ou puisées dans les langues locales. Ce travail pourrait reposer sur les résultats des travaux réalisés par des chercheurs (linguistes, sociolinguistes, analystes du discours, anthropologues, sociologues, etc.) qui prennent pour objets les discours numériques natifs. Ce, afin d'opérer une détection optimale des stratégies de contournement des restrictions algorithmiques (abréviations, siglaisons, élision, etc.), conformément aux usages de la langue dans la région du socionaute. Dans cette perspective, l'algorithme pourrait intégrer les subtilités *id est* les particularités et les spécificités des pratiques technolangagières répertoriées dans ces pays dont le contexte sociolinguistique complexe situe les productions discursives sur un continuum linguistique faits d'*algospeak*, d'alternance codique (*switch code*), d'occurrences en langues locales ou, plus largement, de parlers urbains au prisme du web 2.0.

Conclusion

Les standards de la communauté Facebook soulèvent des problèmes éthiques qui s'apparentent à ceux que posent les politiques de confidentialité et les conditions d'utilisation des *cookies*. En effet, les internautes/socionauts ne lisent pas les règles et les articles de loi qu'elles contiennent parce que préoccupés par la capitalisation et la maximisation de leur temps de navigation. Ils préfèrent cliquer sur « ok » ou « accepter », quitte à permettre à un site web ou une plateforme numérique d'utiliser certaines données auxquelles ils n'auraient pas autorisé l'accès s'ils avaient pris le temps de lire. S'ils ont été avertis – par le biais d'articles de presse en ligne, de publications et de notifications Facebook – de la mise en place des standards de la communauté, les facebookeurs ivoiriens n'ont pas la pleine connaissance de ce qu'ils impliquent réellement. Pour preuve, l'observation des pratiques technodiscursives, surtout tout le mal que se donnent les facebookeurs ivoiriens pour esquiver ou contourner l'algorithme, permet d'inférer que le niveau de connaissance de ces standards est pour le moins faible. La plupart des facebookeurs ivoiriens les réduisent à quelques dispositions qui explicitent, entre autres, ce qu'il faut entendre par « Violence et incitation », « Harcèlement et intimidation », « Conduite haineuse » et « contenu violent et explicite »¹⁶.

Même s'ils en connaissent désormais l'existence, il n'en demeure pas moins que très peu de Facebookeurs se sont effectivement rendus sur le site web de Meta pour prendre connaissance desdits standards en vue d'en connaître les implications et se prémunir d'une quelconque infraction qui pourrait entraîner des sanctions. Pour le plus grand nombre, les normes qui régissent désormais les publications numériques sur Facebook ne concernent que des termes qui entrent dans les champs lexical et sémantique de thématiques liées, entre autres, à la violence (verbale), au harcèlement, au terrorisme, à l'homophobie, etc. Pourtant, les standards de la communauté s'étendent sur un ensemble vaste de thématiques dont la connaissance pourrait préserver les socionauts de toutes sortes de dérives langagières dans la diffusion de contenus sur Facebook. Dans cette perspective, META a mis en place "Mon univers digital"¹⁷, un programme d'éducation aux médias sociaux et à l'intelligence artificielle (IA) qui permet aux anciens et nouveaux utilisateurs – parce qu'il existe encore des personnes qui n'ont pas de compte Facebook – d'avoir les bonnes bases pour un usage responsable du réseau social numérique numéro 1 sur la planète. Cette initiative garantit une meilleure appropriation

¹⁶ META, « Standards de la communauté », <https://transparency.meta.com/fr-fr/policies/community-standards>, consulté le 18 août 2026.

¹⁷ META, « Un univers numérique meilleur commence par nous », <https://mydigitalworld.fb.com/ssa/fr/>, consulté le 18 août 2026

de ses innovations technologiques qui passe par la connaissance des implications rédactionnelles, des exigences éthiques et de décence discursive fournies, justement, par les standards de la communauté.

Références Bibliographiques

ALEKSIC Adam, 2025, *ALGOSPEAK. How Social Media Is Transforming The Future of Language*, New York, Alfred A. Knopf, 256 p.

ANANE Ryma et ARAB Katia, 2022, *Le parler des jeunes : Cas du langage Facebook Chez les étudiants Du département de langue et littérature Françaises, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou*, Mémoire de Master, Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou, 84 p.

ATSE N'Cho Jean Baptiste, 2016, « Francophonie ivoirienne et créativité lexicale : comment "fabrique-t-on" les mots en nouchi ? », dans RAUS Rachele et BALA Laurentiu (Coord.), *Sur l'argot du XXIe siècle*, Editura Universitaria Craiova, p. 93-109.

BOUTIN Akissi Béatrice et KOUADIO N'Guessan Jérémie, 2024, *Le français de Côte d'Ivoire. Contexte, norme et variation*, Abidjan, Editions F.H.B, 276 p.

BOUTIN Akissi Béatrice, 2021, *Le français en Côte d'Ivoire : Quelle approche pluridimensionnelle de la variation linguistique ?*, Abidjan, Editions L'Harmattan, 254 p.

CALVET Louis-Jean, 2009, *L'argot*, Presses Universitaires de France, (3e éd.). <https://doi.org/10.3917/puf.calve.2007.01>.

COMBE-CELIK Christelle, 2015, « commenter en ligne : affrontement polémique et impolitesse », dans Ulla TUOMARLA, Juhani HÄRMÄ, Liisa TIITTULA, Anni SAIRIO, Maria PALOHEIMO & Johanna ISOSÄVI (éd), *Mémoires de la Société Néophilologique de Helsinki*, Tome XCIII, *Du malentendu à la violence verbale*, p. 45-58.

DANINO Charlotte (Dir.), 2018, « Les petits corpus », *Corpus*, N°18. <http://journals.openedition.org/corpus/3099>.

DE FORNEL Michel et VERDIER Maud, 2018, « Corpus, classes d'exemples et collections en analyse de conversation », *Corpus*, N°18. <http://journals.openedition.org/corpus/3184>.

DEROUELLE Catherine, 2015, « Résilience », dans RULLAC Stéphanie et OTT Laurent (Dir.), *Dictionnaire pratique du travail social* (2e éd.), Dunod, p. 420-422, <https://doi.org/10.3917/dunod.rulla.2015.01.0420>.

DJILÉ Donald, 2019, « Vers une analyse conversationnelle des réseaux sociaux numériques », *Revue du CRELIS*, n°8, p. 41-50.

DJILÉ Donald, 2020, « Décentrer l'énonciation numérique. De l'acception universelle aux pratiques africanisées du trolling et du "grammar nazisme" », *Communication & langages*, N°205, p. 57-75, <https://doi.org/10.3917/comla1.205.0057>.

DJILÉ Donald, 2021, « La capture d'écran face aux fils de discussion étendus sur Facebook », *Revue Forum Linguistique*, v. 18, n. spécial, p. 5828-5842. <https://doi.org/10.5007/1984-8412.2021.e79653>.

DJILÉ Donald, 2022, « L'analyse des conversations numériques. Proposition théorique et contributions méthodologiques à l'analyse des corpus numériques natifs », *Revista Heterotópica*, Vol. 4, n. spécial, pp.125-148, <https://doi.org/10.14393/HTP-V4NESPECIAL-2022-67206>.

ÉMERIT-BIBIE Laetitia, 2016, « La notion de lieu de corpus : un nouvel outil pour l'étude des terrains numériques en linguistique », *Corela*, n°14-1. <http://corela.revues.org/4594>.

GATTO Maristella, 2014, *Web As Corpus. Theory and Practice*, London: Bloomsbury Academic, 256 p.

HALTÉ Pierre, 2016, « Émoticons et modalisation dans un corpus d'enseignement par t'chat. Études de linguistique appliquée », *Revue de didactologie des langues-cultures*, N°184, p. 441-453.

HOEDT Kevin de Arnaud, 2026, « L'algospeak : un argot pour contourner l'algorithme », France Culture, Le Fil Culture G (Podcast), Facebook, 14 mars, <https://www.facebook.com/reel/1452611403028466>.

KADI Germain-Arsène, 2017, *LE NOUCHI DE CÔTE D'IVOIRE. Dictionnaire et anthologie : Plus de 1000 mots et expressions usuels*, Abidjan, Éditions L'Harmattan, 258 p.

MANCIAUX Michel, VANISTENDAEL Stefan, LECOMTE Jacques et CYRULNIK Boris, -2001, « La résilience : état des lieux », dans MANCIAUX Michel (Dir.), *La résilience : résister et se reconstruire*, Genève : Éditions Médecine & Hygiène, p. 13 - 21.

MOIRAND Sophie, 2002, « Exposition discursive » dans CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique (Dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, p. 258.

PAVEAU Marie-Anne, 2012, « Ce que disent les objets. Sens, affordance, cognition », *Synergies. Pays Riverains de la Baltique*, N° 9, p.53-65.

PAVEAU Marie-Anne, 2013a, « Technodiscursivités natives sur Twitter. Une écologie du discours numérique » in *Epistémè* (Revue internationale de sciences humaines et sociales appliquées, Séoul), pp.139-176.

PAVEAU Marie-Anne, 2013b, *Langage et morale. Une éthique des vertus discursives*. Éditions Lambert-Lucas.

PAVEAU Marie-Anne, 2014, « Ce qui s'écrit dans les univers numériques. Matières technolangagières et formes technodiscursives », *Itinéraires. Littérature, textes, cultures*, <http://doi.org/10.4000/itineraires.2313>.

PAVEAU Marie-Anne, 2016, « Éthique du discours numérique », *Línguas e Instrumentos Linguísticos*, N°37, p.177-210, <https://periodicos.sbu.unicamp.br/ojs/index.php/lil/article/view/8664491/26111>.

PAVEAU Marie-Anne, 2017, *L'analyse du discours numérique. Dictionnaire des formes et des pratiques*, Paris, Hermann, 400 p.

**TECHNOLOGIES FERROVIAIRES INTELLIGENTES ET SAUT
NUMÉRIQUE : ANALYSE COMPARÉE DES ARCHITECTURES DE
COMMUNICATION POUR PROJET DE TRAIN MÉTROPOLITAIN A
BUCAREST (ROUMANIE) ET A BOUAKÉ (CÔTE D'IVOIRE).**

**SMART RAILWAY COMMUNICATION ARCHITECTURES: A
COMPARATIVE STUDY OF THE BUCHAREST AND BOUAKÉ
METROPOLITAN TRAIN PROJECTS IN BUCAREST (ROUMANIE AND
BOUAKÉ (CÔTE D'IVOIRE).**

Laura Christiana Simionescu DOBRESU
Université Politecnica (Bucarest-Roumanie)
laura.dobrescu@hotmail.com

Florin Codrut NEMTANU
Université Politecnica (Bucarest-Roumanie)
florin.nemtanu@upb.ro

Messoun Alain ESSOI
Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)
conjugue700@yahoo.fr

Floriana CINCA
Université Politecnica (Bucarest-Roumanie)
cincafloriana@yahoo.com

Résumé

Les systèmes ferroviaires métropolitains traversent une mutation technologique profonde, portée par la convergence des réseaux de communication de nouvelle génération, de l'Internet des objets et de la signalisation intelligente. Cette transformation redéfinit les conditions de performance, de sécurité et de durabilité des infrastructures de transport urbain, tant dans les métropoles européennes engagées dans la modernisation de réseaux matures que dans les villes africaines confrontées à l'urgence d'une structuration infrastructurelle ex nihilo. Le présent article propose une analyse comparée des architectures technologiques de communication déployées ou envisagées pour les projets de train métropolitain de Bucarest (Roumanie) et de Bouaké (Côte d'Ivoire). En mobilisant une méthodologie mixte articulant analyse documentaire, modélisation technico-fonctionnelle et étude de cas croisée, la recherche met en lumière deux trajectoires technologiques contrastées : une stratégie de modernisation incrémentale à Bucarest, fondée sur la migration progressive de la 5G NSA vers la 5G SA, et une stratégie de saut technologique (leapfrog) à Bouaké, privilégiant un déploiement natif de la 5G SA dès la conception du réseau. Les résultats révèlent que l'architecture modulaire évolutive constitue le dénominateur commun des deux projets, tout en soulignant la nécessité d'adapter les choix technologiques aux contraintes institutionnelles, économiques et urbaines de chaque contexte. L'article plaide pour des politiques de mobilité numérique contextualisées, combinant innovation technologique, transfert de compétences et gouvernance adaptée.

Mots-clés : Train métropolitain, 5G ferroviaire, IoT, signalisation intelligente, architecture modulaire évolutive

Abstract

Metropolitan rail systems are undergoing a deep technological transformation driven by the convergence of next-generation communication networks, the Internet of Things, and smart signalling. This shift redefines the performance, safety, and sustainability conditions of urban transport infrastructure, both in European cities modernising mature networks and in African cities facing the urgent need for greenfield infrastructure development. This article presents a comparative analysis of the communication technology architectures deployed or planned for the metropolitan train projects in Bucharest (Romania) and Bouaké (Côte d'Ivoire). Using a mixed methodology combining documentary analysis, techno-functional modelling, and cross-case study, the research highlights two contrasting technological trajectories: an incremental modernisation strategy in Bucharest, based on progressive migration from 5G NSA to 5G SA, and a technological leapfrog strategy in Bouaké, favouring native 5G SA deployment from the network's design stage. Results show that evolutionary modular architecture constitutes a common denominator for both projects, while underscoring the need to adapt technological choices to the institutional, economic, and urban constraints of each context. The article advocates for contextualised digital mobility policies combining technological innovation, skills transfer, and adapted governance.

Keywords : metropolitan train, railway architecture, smart signalling, technological leapfrog, IoT, sustainable mobility, next-generation telecommunications

Introduction

La question de la mobilité urbaine constitue aujourd'hui

l'un des défis les plus pressants auxquels sont confrontées les métropoles contemporaines, qu'elles soient situées dans les économies avancées ou dans les marchés émergents. La congestion routière, la dégradation de la qualité de l'air, l'inefficacité énergétique des systèmes de transport et l'exclusion spatiale de populations périurbaines dessinent un paysage de crise systémique que les approches conventionnelles de planification des transports peinent à résoudre selon, (D. Banister, 2008 : 73).

Dans ce contexte, le train métropolitain s'impose progressivement comme « un instrument stratégique de restructuration de la mobilité urbaine, capable de relier les banlieues entre elles, de désengorger les nœuds centraux et de favoriser un développement polycentrique du territoire » (M.-H. Massot et J.-P. Orfeuill, 2004 : 26).

Toutefois, la pertinence du train métropolitain comme levier de transformation urbaine ne repose pas uniquement sur son emprise physique ou sur la géométrie de son réseau. Elle dépend de manière croissante de

la sophistication des technologies de communication et d'information qui sous-tendent son fonctionnement. La signalisation intelligente, les systèmes de gestion du trafic ferroviaire en temps réel, l'Internet des objets appliqué à la maintenance prédictive, les réseaux de télécommunications de nouvelle génération – autant de composantes qui déterminent la capacité, la fiabilité, la sécurité et l'attractivité d'un service ferroviaire métropolitain (A. S. Tanenbaum et D. J. Wetherall, 2011 : 31).

En effet, la convergence de ces technologies avec les infrastructures physiques du rail dessine ce que l'on peut qualifier d'« infrastructure ferroviaire intelligente », c'est-à-

dire un système intégré où les couches physique, informationnelle et décisionnelle interagissent en continu pour optimiser la performance globale du réseau.

L'intérêt scientifique de cette problématique se trouve renforcé par la diversité des contextes dans lesquels ces technologies sont déployées. Dans les métropoles européennes telles que Bucarest, la modernisation technologique s'inscrit dans un processus incrémental de transformation d'un réseau ferroviaire mature, hérité de décennies de planification centralisée et progressivement intégré aux standards de l'Union européenne. La migration vers des architectures de communication avancées y procède par étapes, « en tenant compte de la nécessaire coexistence avec les systèmes hérités et de la complexité institutionnelle de la gouvernance métropolitaine » (Rapp Commission européenne, 2014 : 52). À l'inverse, dans les villes africaines telles que Bouaké, deuxième ville de la Côte d'Ivoire, le défi est d'une nature radicalement différente. La quasi-absence d'infrastructure ferroviaire fonctionnelle, combinée à la prédominance d'un système de transport informel, crée les conditions d'un « saut technologique » (leapfrog) où l'adoption directe des technologies les plus avancées « devient non seulement envisageable mais potentiellement optimale sur le plan stratégique » (A. B. Kouassi, 2016 : 47).

Cette asymétrie contextuelle soulève une question de recherche centrale : dans quelle mesure les architectures technologiques de communication destinées aux trains métropolitains doivent-elles être différenciées en fonction du stade de développement infrastructurel et institutionnel des territoires ? Autrement dit, la même ambition de modernisation numérique du rail peut-elle se matérialiser selon des trajectoires technologiques distinctes, adaptées aux contraintes et aux opportunités propres à chaque contexte ?

Dans le même ordre, le projet métropolitain Bucarest-Bouaké devient un terrain d'observation des pratiques communicationnelles liées à un projet d'infrastructure, permettant d'établir d'autres questionnements à savoir : comment les différents acteurs (concepteurs, décideurs, populations) construisent des représentations différentes du projet ?, comment la communication (formelle et informelle) accompagne, facilite ou freine son appropriation ?, dans quelle mesure cette architecture métropolitaine reconfigure les rapports centre-périphérie entre les deux pôles urbains ?

Pour répondre à ces interrogations, le présent article se propose de conduire une analyse comparée des architectures de communication déployées ou projetées pour les trains métropolitains de Bucarest et de Bouaké. L'objectif général de la recherche consiste à évaluer la pertinence d'une approche technologique différenciée dans la conception des systèmes de communication ferroviaires métropolitains. Trois objectifs spécifiques structurent cette démarche : premièrement, caractériser les composantes technologiques fondamentales des architectures de communication ferroviaire intelligente (5G, IoT, CBTC, systèmes de télécommunications avancés) ; deuxièmement, analyser comparativement les stratégies de déploiement technologique adoptées à Bucarest (modernisation incrémentale) et envisagées pour Bouaké (saut technologique natif) ; troisièmement, formuler des recommandations de politique technologique adaptées à chaque contexte, en tenant compte des dimensions de gouvernance, de financement et de transfert de compétences.

L'article mobilise une approche d'ingénierie des transports et de planification territoriale, en s'appuyant sur l'expérience roumaine de déploiement du train métropolitain et sur les projections formulées pour le cas ivoirien. La contribution de cette recherche réside dans la mise en dialogue de deux trajectoires technologiques

rarement comparées dans la littérature, celle d'une métropole européenne en phase d'optimisation et celle d'une ville africaine en phase de structuration, à travers le prisme unificateur de l'architecture modulaire évolutive.

1. Cadre théorique et conceptuel

1.1. Positionnement épistémologique et cadre théorique de l'étude

Il convient de rappeler que l'infrastructure de télécommunication n'est pas envisagée ici comme un simple objet technique (câblage, protocoles, débit), mais comme un dispositif sociotechnique de communication territoriale, c'est-à-dire un ensemble d'éléments techniques, organisationnels et symboliques qui médiatisent des relations entre acteurs (collectivités, opérateurs, usagers, institutions) à l'échelle métropolitaine. Ce repositionnement permet de traiter le projet Bucarest-Bouaké non comme une architecture réseau à décrire, mais comme un processus de communication à analyser : comment se construit, se négocie et se diffuse un projet d'infrastructure au sein d'un espace métropolitain.

- **La sociologie des usages et des techniques**

Ancrée dans les travaux de (P. Flichy ; 1995 : 15) sur l'*innovation technique* et de (J. Jouët ; 1997 : 42) sur la sociologie des usages des TIC), cette approche invite à ne pas séparer la conception technique de l'infrastructure de son appropriation sociale. L'architecture métropolitaine Bucarest-Bouaké peut ainsi être lue comme un « cadre sociotechnique » où la technique n'est jamais neutre : elle porte des intentions, des représentations et des rapports de pouvoir entre concepteurs et usagers.

Complémentaire, la théorie de la construction sociale des technologies (SCOT) de Pinch et Bijker éclaire la manière dont différents groupes sociaux (élus, ingénieurs, populations, opérateurs) donnent des significations concurrentes à un même objet technique — ici l'architecture réseau reliant les deux pôles métropolitains.

- **La communication organisationnelle et la gouvernance de projet**

Un projet métropolitain d'une telle envergure mobilise une pluralité d'acteurs institutionnels (municipalités, opérateurs télécoms, bailleurs, État). La communication organisationnelle (approches de la coordination interorganisationnelle, cf. travaux inspirés de James Taylor et de l'école de Montréal sur la communication constitutive des organisations (CCO) permet d'analyser comment cette diversité d'acteurs coproduit ou non un discours cohérent sur le projet, et comment les dispositifs de communication (comités de pilotage, concertations, supports d'information) structurent la gouvernance même du projet.

- **La fracture numérique et l'inclusion territoriale**

Ce troisième axe est particulièrement pertinent pour un projet métropolitain en contexte ivoirien/africain. Les travaux d'A. Kiyindou (2016 : 142), sur la fracture numérique et les dynamiques d'appropriation des TIC en Afrique offrent un cadrage directement mobilisable : la question n'est pas seulement de déployer une architecture technique, mais de questionner l'inclusion communicationnelle qu'elle produit ou non entre les territoires connectés (Bucarest, Bouaké) et les populations qu'elle est censée desservir.

On peut également convoquer M. Castells (1996 : 25), dans *la société en réseaux*, pour mettre en évidence, la notion d'« espace des flux », utile pour penser la métropole non plus comme espace géographique mais comme espace communicationnel structuré par les réseaux.

1.2. Concepts opératoires à définir

Pour donner une assise conceptuelle solide, il est recommandé de définir précisément, en s'appuyant sur les auteurs cités, les notions suivantes avant de les opérationnaliser dans votre analyse :

Tableau 1 : tableau de l'opérationnalisation des concepts de l'étude

Concept	Fonction dans l'article	Auteur(s) de référence
Dispositif sociotechnique	Penser l'architecture comme objet hybride technique/social	Flichy, Latour
Appropriation	Analyser la réception du projet par les acteurs locaux	Jouët, Proulx
Médiation territoriale	Comprendre le rôle de communication entre acteurs institutionnels et populations	Jeanneret
Fracture/inclusion numérique	Interroger les effets différenciés du projet selon les territoires	Kiyindou
Gouvernance communicationnelle	Analyser la coordination entre parties prenantes du projet	Taylor (CCO)

Source : nos auteurs, juin 2025

1.3. L'architecture modulaire évolutive comme paradigme de conception systémique

L'architecture modulaire évolutive structure « un système complexe en modules interdépendants mais faiblement couplés, dotés d'interfaces normalisées » (H.A. Simon, 1962 : 468) un paradigme issu du génie logiciel, désormais « étendu à la conception des infrastructures de transport » (K.T. Ulrich et S.D. Eppinger, 2016 : 24). Sa force repose sur cinq propriétés : modularité, faible couplage, forte cohésion interne, évolutivité et réutilisabilité, qui réduisent la complexité de conception et facilitent la maintenance et l'innovation (Simon, 1962). Appliqué aux infrastructures ferroviaires intelligentes, ce paradigme fournit un cadre analytique particulièrement opérant.

1.4. Le train métropolitain : logiques de desserte et enjeux de modernisation

Le train métropolitain assure une desserte transversale ou tangentielle des couronnes périurbaines, reliant les pôles périphériques sans passer par le centre-ville (Menerault, 2009). Il se distingue des réseaux radiaux classiques (RER, trains de banlieue) en visant la désaturation des nœuds centraux et le soutien au polycentrisme urbain. Des expériences européennes, « comme le S-Bahn de Berlin, illustrent sa capacité à restructurer les mobilités métropolitaines » (M.H. Massot et J.P. Orfeuil ; 2004 : 29).

1.5. Les réseaux de communication de nouvelle génération dans l'écosystème ferroviaire

L'évolution des réseaux de télécommunications mobiles, de la 2G à la 5G, redéfinit les possibilités d'intégration numérique dans les systèmes ferroviaires. La 5G, en particulier,

apporte trois avancées décisives pour le rail métropolitain : un débit de données considérablement accru (enhanced Mobile Broadband, eMBB), une latence ultra-faible (Ultra-Reliable Low-Latency Communications, URLLC) compatible avec les applications critiques de signalisation, et la capacité de connecter simultanément un très grand nombre d'objets (massive Machine-Type Communications, condition nécessaire au déploiement à grande échelle de l'IoT ferroviaire (F. Moulin et B. de Fornel, 2019 : 74).

1.7. Le paradigme du saut technologique (leapfrog) dans les marchés émergents

La théorie du saut technologique (leapfrogging) postule que les territoires à faible dotation infrastructurelle peuvent adopter directement les technologies les plus avancées, sans passer par les étapes intermédiaires comme l'a montré la téléphonie mobile en Afrique subsaharienne, qui a court-circuité le fixe (GSMA Intelligence, 2020). L'absence de systèmes hérités devient alors un avantage stratégique, permettant une conception « greenfield » optimisée d'emblée pour les technologies de dernière génération.

Tableau 2 : Comparaison des architectures 5G NSA et 5G SA pour les applications ferroviaires métropolitaines (Bucarest-Bouaké)

Paramètre	5G NSA (Non-Standalone)	5G SA (Standalone)
Architecture du cœur de réseau	Cœur 4G (EPC) avec ajout de stations de base 5G NR	Cœur 5G natif (5GC) intégral
Latence	10-30 ms (insuffisant pour CBTC critique)	1-5 ms (compatible URLLC et CBTC)
Network slicing	Limité (slicing partiel du plan utilisateur)	Complet (tranches dédiées signalisation, IoT, voyageurs)
Coût de déploiement initial	Modéré (réutilisation de l'infra 4G existante)	Élevé (infrastructure intégralement nouvelle)
Coût de migration future	Élevé (migration nécessaire vers SA)	Nul (architecture cible atteinte)
IoT massif (mMTC)	Partiel (capacité limitée de connexions simultanées)	Complet (millions de capteurs connectés par km ²)
Pertinence pour Bucarest	Phase transitoire recommandée (corridors voyageurs)	Cible à moyen terme (applications critiques)
Pertinence pour Bouaké	Non recommandé (coût total supérieur avec migration)	Déploiement natif recommandé (approche greenfield)

Source : élaboration des auteurs à partir de Moulin et de Fornel (2019), GSMA Intelligence (2020), ITU-T.

2. Outils et méthodes de la recherche

La démarche méthodologique de cette recherche s'inscrit dans une logique de comparaison internationale contextualisée, articulant plusieurs outils d'investigation complémentaires. Le choix d'une méthodologie mixte répond la complexité inhérente de l'objet d'étude, qui se situe à l'intersection de l'ingénierie des télécommunications, de la planification des transports et de l'analyse institutionnelle des politiques publiques.

2.1. Analyse documentaire et revue technologique systématique

La première phase de la recherche a consisté en une analyse documentaire approfondie des corpus techniques, normatifs et stratégiques relatifs aux deux projets étudiés. Pour le cas de Bucarest, les documents de planification de l'Association intercommunautaire de développement pour les transports publics Bucarest-Ilfov (TPBI), les études de faisabilité du train métropolitain, ainsi que les spécifications techniques de la signalisation ferroviaire roumaine ont été mobilisés. Pour le cas de Bouaké, la recherche s'est appuyée sur les rapports de la Banque mondiale relatifs aux infrastructures de transport en Côte d'Ivoire (World Bank, 2012 : 36) et sur les rapports du PNUD sur le développement humain (UNDP, 2022), sur les travaux de K. R. Kouassi (2016) portant

sur “les transports ivoiriens, et sur les études de caractérisation du transport collectif informel à Bouaké” (O. Drissa et D. G. Francis, 2020 : 47). Cette analyse documentaire a été complétée par une revue systématique de la littérature scientifique sur les technologies 5G appliquées au rail, les systèmes CBTC, l’IoT ferroviaire et les architectures modulaires évolutives.

2.2. Modélisation technico-fonctionnelle comparée

La deuxième phase a mobilisé une approche de modélisation technico-fonctionnelle, visant à cartographier et comparer les architectures de communication des deux réseaux. Pour chaque cas, les composantes technologiques ont été décomposées selon la grille d’analyse modulaire : couche physique (fibres optiques, antennes, DAS, small cells), couche réseau (cœur 4G/5G, routage, network slicing), couche applicative (signalisation CBTC, information voyageurs, vidéosurveillance, maintenance prédictive). Cette modélisation a permis d’identifier les interdépendances fonctionnelles entre modules et d’évaluer le degré de couplage de chaque architecture, paramètre déterminant pour la capacité d’évolution du système.

2.3. Étude de cas croisée et analyse comparative

La troisième phase de la recherche repose sur une étude de cas croisée (cross-case study), méthodologie particulièrement adaptée à la comparaison de phénomènes similaires dans des contextes contrastés. L’unité d’analyse est le projet de train métropolitain dans sa dimension technologique et communicationnelle. Les variables de comparaison ont été organisées en quatre catégories : les caractéristiques du réseau physique existant, les choix d’architecture de communication, les modalités de gouvernance et de financement technologique, et les stratégies d’intégration multimodale. Le traitement des données a combiné une analyse thématique du corpus documentaire et une analyse matricielle des paramètres technologiques, permettant de dégager les convergences, les divergences et les complémentarités entre les deux trajectoires.

Tableau 3 : Synthèse du cadre méthodologique

Phase	Méthode	Sources de données	Objectif analytique
1. Revue documentaire	Analyse documentaire systématique	Rapports TPBI, Banque mondiale, littérature SIC et ingénierie	Cartographier les composantes technologiques et le contexte institutionnel
2. Modélisation	Modélisation technico-fonctionnelle par couches	Spécifications techniques 5G, CBTC, IoT, normes ITU-T	Comparer les architectures de communication (NSA vs SA, modules, couplage)
3. Étude de cas croisée	Analyse comparative matricielle	Données des deux projets, études de cas Bucarest et Bouaké	Dégager les trajectoires technologiques et formuler des recommandations

Source : élaboration des auteurs.

3. Résultats de la recherche

3.1. Architecture technologique du réseau de Bucarest : la modernisation incrémentale

À Bucarest, le projet de Train Métropolitain Bucarest-Ilfov a franchi des étapes décisives d'ici 2026 : étude de faisabilité finalisée, approbations techniques et environnementales obtenues, tracé de 13 stations reliant la Gare du Nord à Chitila et Crivina, pour un investissement supérieur à 1,5 milliard RON (≈304 M€), financé à 85 % par des fonds européens. Mise en service prévue en 2030, avec une capacité projetée de 4 millions de passagers/an. Ce projet s'accompagne de l'extension du métro (Ligne M3, 8 nouvelles stations, 19 km), dans le cadre du programme Metrorex 2021-2030 une stratégie intégrée de mobilité largement cofinancée par l'UE.

En Côte d'Ivoire, le Plan National de Développement 2026-2030 porte le projet de TGV Abidjan–Bouaké–Korhogo–Ferkessedougou (640 km), visant à réduire le trajet Abidjan-Bouaké de 4 heures à moins de 2 heures. Contrairement à Bucarest, Bouaké ne dispose d'aucun projet de train métropolitain dédié : elle n'est qu'un point de transit sur cette ligne nationale à grande vitesse, les efforts ferroviaires urbains ivoiriens se concentrant sur le métro d'Abidjan. Cette différence projet métropolitain dédié à Bucarest versus desserte nationale de transit à Bouaké constitue un élément distinctif clé de l'analyse comparative.

Tableau 4 : Composantes technologiques clés de l'architecture de communication du train métropolitain de Bucarest

Module technologique	État actuel / Phase 1 (5G NSA)	Cible / Phase 2 (5G SA)
Signalisation	Blocs fixes à cantons, capacité limitée à 12-15 trains/heure/direction	CBTC à espacement dynamique, capacité cible 24-30 trains/heure/direction
Télécommunications	5G NSA sur corridors prioritaires, DAS et small cells en tunnel	5G SA intégrale avec network slicing (3 tranches : signalisation, IoT, voyageurs)
IoT / Maintenance	Capteurs ponctuels, maintenance préventive systématique	IoT massif (5 000+ capteurs), maintenance prédictive par machine learning
Information voyageurs	Écrans fixes, application mobile avec données semi-temps réel	Internet haut débit à bord, contenus personnalisés, publicité ciblée
Sécurité / Vidéosurveillance	Caméras analogiques/IP, stockage local	Vidéosurveillance HD temps réel, analyse automatique par IA

Source : élaboration des auteurs à partir des données TPBI et des études de faisabilité du train métropolitain de Bucarest.

3.2. Architecture technologique du réseau de Bouaké : le saut technologique natif

Bouaké se distingue par l'absence quasi totale d'infrastructure ferroviaire fonctionnelle : la ligne coloniale Abidjan-Niger est fermée au trafic passagers depuis des décennies, et le transport intra-urbain repose sur des modes informels (gbaka, woro-woro) structurellement insuffisants (Drissa et Francis, 2020).

Cette quasi-table rase crée les conditions d'un saut technologique majeur. L'analyse recommande un déploiement natif de la 5G SA dès la conception, pour trois raisons :

l'absence de coûts de rétrocompatibilité, l'évitement d'une future migration NSA→SA, et l'accès immédiat aux fonctionnalités avancées (CBTC, network slicing, IoT massif).

Le réseau s'organiserait autour d'une ligne structurante évolutive, reliant centre-ville et périphéries, conçue comme un socle unifié pour l'ensemble de la mobilité intelligente urbaine — un partenariat avec un opérateur télécom étant un facteur critique de succès. Son attractivité reposerait sur la qualité de l'expérience utilisateur (connexion fiable, information temps réel, sécurité perçue), disponible dès l'ouverture du réseau, offrant un avantage compétitif décisif face aux modes de transport informels existants.

Tableau 5 : Architecture technologique cible du train métropolitain de Bouaké (déploiement 5G SA natif)

Module technologique	Spécification	Justification stratégique
Signalisation	CBTC natif sur ligne structurante, espacement dynamique dès la mise en service	Capacité optimale d'emblée, sécurité maximale, attractivité pour les bailleurs internationaux
Télécommunications	5G SA intégral, cœur 5G natif, network slicing complet	Absence de coût de migration, exploitation immédiate des fonctionnalités avancées
IoT / Maintenance	Réseau de capteurs mMTC sur l'ensemble de l'infrastructure, edge computing	Maintenance prédictive dès l'origine, réduction du risque de dégradation accélérée
Connectivité voyageurs	Wi-Fi à bord et en gare via 5G, application mobile intégrée, information temps réel	Attractivité vs modes informels, création d'une nouvelle habitude de mobilité
Sécurité	Vidéosurveillance HD intégrale, analyse automatique par IA embarquée	Condition de confiance et d'acceptation du service par les usagers
Partenariat télécom	Accord stratégique avec opérateur national/international pour cofinancement et expertise	Réduction du risque technologique, partage des investissements, accès à l'expertise

Source : élaboration par les auteurs.

Photo 1 ; tableau comparatif des données actualisées de l'année 2026 des technologies selon les critères

Vous pouvez structurer les données comme suit :

Critère	Bucarest	Bouaké
Projet principal	Train Métropolitain Bucarest-Ifov	TGV Abidjan – Bouaké – Nord
Stade d'avancement (2026)	Étude de faisabilité finalisée et approuvée	Inscrit dans le PND 2026-2030
Longueur / Infrastructure	13 stations entre la Gare du Nord et Crivina	640 km (l'ensemble du tracé)
Investissement	~304 millions EUR	Partie des 175 milliards EUR (plan national)
Financement	85 % fonds UE	Fonds nationaux / PPP
Échéance	2030	En phase de planification
Contexte urbain	Extension du réseau existant (métro + chemin de fer)	Absence d'infrastructure ferroviaire urbaine dédiée

Source : Sources utilisées (mises à jour 2026) : Romania-Insider (30 juin 2026) – étude de faisabilité du Train Métropolitain Bucarest -Revue Libertatea (13 mai 2026) – extension de la Ligne M3 et le Ministère des Transports de Côte d'Ivoire - projets ferroviaires Ecofin Agency (3 juin 2026) – PND 2026-2030 et TGV

3.3. Analyse comparative des trajectoires technologiques

La comparaison des deux architectures révèle un contraste moins technologique que lié à la trajectoire de déploiement : Bucarest et Bouaké visent une architecture cible équivalente (signalisation CBTC, 5G SA, IoT massif), mais empruntent des chemins opposés. À Bucarest, la trajectoire est incrémentale : la coexistence avec des systèmes hérités impose une migration par phases, alourdie par les interdépendances techniques et la complexité institutionnelle multi-acteurs (opérateur national, municipalité, autorité organisatrice, opérateurs télécoms).

À Bouaké, la trajectoire est radicale et intégrative : l'absence de legacy autorise une conception unifiée dès l'origine, où le faible couplage entre modules est plus aisément atteint. Le risque n'est plus technique mais territorial — la capacité à former, gouverner et financer durablement ces technologies avancées.

Tableau 6 : Synthèse comparative des trajectoires technologiques Bucarest vs Bouaké

Dimension comparative	Bucarest (modernisation incrémentale)	Bouaké (saut technologique natif)
Type de trajectoire	Séquentielle, par phases, rétrocompatible	Radicale, intégrative, greenfield
Architecture 5G	5G NSA transitoire → 5G SA cible	5G SA native dès la conception
Couplage avec systèmes hérités	Fort (coexistence imposée)	Nul (absence de legacy)
Risque technologique principal	Complexité d'intégration et surcoûts de migration	Capacité d'absorption (formation, maintenance, gouvernance)

Modèle de financement technologique	Partage des coûts avec opérateurs télécoms, fonds UE	Partenariat stratégique télécom, BAD, Fonds Vert, PPP innovants
Horizon de maturité technologique	10-15 ans (migration complète vers 5G SA + CBTC)	5-8 ans (déploiement intégré dès la mise en service)
Potentiel de réplcation	Modèle pour les métropoles européennes en modernisation	Modèle pour les villes africaines en structuration initiale

Source : élaboration par les auteurs.

3.4. Projection des indicateurs de performance technologique

La modélisation technico-fonctionnelle permet de projeter les indicateurs de performance des deux réseaux à horizon de mise en service complète. Ces projections, fondées sur les spécifications techniques des technologies retenues et sur les benchmarks internationaux disponibles, fournissent un cadre d'évaluation quantitative des architectures comparées.

Tableau 6 : Projection des indicateurs de performance technologique à horizon de mise en service complète

Indicateur	Bucarest (Phase 2 – 5G SA)	Bouaké (5G SA natif)
Capacité de la ligne (trains/h/direction)	24-30 (CBTC sur réseau mature)	18-22 (CBTC sur ligne nouvelle, montée en charge progressive)
Latence réseau (ms)	1-5 ms	1-5 ms
Nombre de capteurs IoT par km de ligne	300-500 (instrumentation d'un réseau existant)	400-600 (intégration native dès la construction)
Taux de disponibilité réseau cible	99,95 %	99,90 % (risque de défaillance de maintenance initiale)
Réduction estimée des coûts de maintenance	20-30 % (passage curatif → prédictif)	25-35 % (prédictif dès l'origine, pas de dette technique)
Débit données à bord (voyageurs)	100-500 Mbps (eMBB via 5G SA)	100-500 Mbps (eMBB via 5G SA)
Network slices dédiés	3 (signalisation URLLC, IoT mMTC, voyageurs eMBB)	3 (signalisation URLLC, IoT mMTC, voyageurs eMBB)

Source : élaboration des auteurs à partir des benchmarks ITU-T, GSMA Intelligence (2020), spécifications CBTC.

4. Discussion

Les résultats de cette analyse comparative appellent une discussion articulée autour du cadre théorique mobilisé en Sciences de l'Information et de la Communication (SIC), qui invite à « lire l'architecture modulaire évolutive non comme un simple choix d'ingénierie, mais comme un dispositif sociotechnique de communication territoriale » (P. Flichy ; 1995 : 15). Trois niveaux de discussion sont proposés : la portée théorique du paradigme modulaire évolutif relue à la lumière des théories de l'appropriation et de la construction sociale des techniques, les implications communicationnelles et organisationnelles des deux trajectoires de déploiement, et les limites de la recherche.

4.1 Portée théorique : l'architecture modulaire comme dispositif sociotechnique

Sur le plan théorique, l'étude confirme la pertinence de l'architecture modulaire évolutive, resituée dans le prolongement des travaux de (P. Flichy (1995 : 24) selon qui, « un objet technique n'est jamais neutre, mais le fruit d'un processus social incorporant intentions et rapports de pouvoir entre acteurs ». La décomposition en modules constitue ainsi un dispositif sociotechnique où chaque module cristallise des choix négociés rejoignant la théorie SCOT (Pinch et Bijker), selon laquelle des groupes sociaux distincts attribuent des significations concurrentes à un même objet technique.

Cette distinction entre architecture (conception) et trajectoire (déploiement) gagne une portée communicationnelle : deux dispositifs peuvent viser une architecture cible identique tout en portant des significations et usages radicalement différents selon leur contexte institutionnel et symbolique.

4.2 Bucarest et Bouaké : deux trajectoires d'appropriation sociotechnique

« La confrontation des cas nuance les lectures linéaires du développement technologique, éclairée par la sociologie des usages » selon, (P. Jouët, (1997 : 42). À Bucarest, la « dette technique » accumulée traduit une sédimentation de routines et de représentations professionnelles qui rend coûteuse toute reconfiguration du dispositif. À Bouaké, l'absence d'infrastructure existante permet, à l'inverse, de concevoir simultanément le dispositif technique et ses cadres d'usage rejoignant la théorie du saut technologique de (A. Kiyindou ; 2016 : 142) qui stipule que « le leapfrog n'est pas qu'un saut d'équipement, mais aussi d'appropriation et d'inclusion communicationnelle, avec le risque qu'un dispositif avancé exclue s'il néglige l'accès et la médiation des usagers ». Cette lecture rejoint la notion d'espace des flux de (M. Castells : 1996 ; 25) selon laquelle, « en connectant Bucarest et Bouaké à des standards technologiques globaux, l'architecture modulaire, les inscrit dans un espace communicationnel qui déborde leur territoire géographique » ce qui déplacerait la mesure de la performance du dispositif technique vers sa capacité à articuler flux global et ancrage local.

4.3 Implications pratiques : la gouvernance communicationnelle des partenariats

Sur le plan pratique, les résultats soulignent la centralité du partenariat avec les opérateurs télécoms, éclairée par la théorie de la communication constitutive des organisations CCO (Taylor) : les organisations se constituent et se coordonnent par leur communication. À Bucarest, le partage des coûts d'infrastructure réseau (DAS, small cells) entre opérateur ferroviaire et opérateurs mobiles suppose de construire, par la communication interorganisationnelle, un langage et des objectifs partagés entre logiques hétérogènes (service public versus logique commerciale).

À Bouaké, le partenariat stratégique avec un opérateur télécom est plus critique encore, car il conditionne la mise en place d'une gouvernance communicationnelle entre acteurs sans historique de collaboration. Sa structuration relève ainsi autant d'un enjeu de médiation territoriale (Jeanneret) que contractuel, appelant des dispositifs de communication (comités de pilotage, concertations) rendant les choix d'architecture négociables pour toutes les parties.

Conclusion

Cette recherche a comparé les projets de Bucarest et de Bouaké comme deux dispositifs sociotechniques de communication territoriale (Flichy, 1995, p. 15), permettant trois conclusions.

Premièrement, « l'architecture modulaire évolutive s'affirme comme le paradigme le plus adapté aux systèmes ferroviaires métropolitains intelligents, dès lors qu'elle est comprise comme un dispositif sociotechnique » (P. Flichy , 1995 ; 42) capable d'accueillir des usages et significations sociaux différenciés.

Deuxièmement, « la distinction entre modernisation incrémentale et saut technologique relève d'une rationalité contextuelle et non d'une hiérarchie de valeur » (T.J. Pinch et V.E. Bijker ; 1987 : 25) et J. Jouët, 1997 : 42). La migration séquentielle bucarestoise répond à un dispositif mature et à une gouvernance multi-acteurs ; le déploiement natif de Bouaké répond à une table rase infrastructurelle, où le saut technologique (A. Kiyindou, 2016 : 146) devient aussi « une opportunité d'inclusion communicationnelle. Aucune trajectoire n'est supérieure en soi ; chacune est optimale dans son contexte ».

Troisièmement, la réussite de ces projets dépend de facteurs communicationnels : gouvernance des partenariats (Taylor, 1997), transfert de compétences, et médiation territoriale (Jeanneret, 2008) entre concepteurs, institutions et populations. La technologie est une condition nécessaire mais non suffisante.

Pour l'action publique, Bucarest doit accélérer la migration vers la 5G SA et formaliser sa communication interorganisationnelle ; Bouaké doit sécuriser un partenariat télécom stratégique, « former ses équipes, diversifier ses financements et organiser dès la conception la concertation avec les populations desservies » (A. Kiyindou, 2016 : 148). Plus largement, cette recherche plaide pour une approche contextualisée et communicationnelle de la mobilité numérique, où l'intégration du numérique dans les systèmes ferroviaires métropolitains pensée à travers l'espace des flux (M. Castells, 1996 : 25) qui « reste conditionnée par les réalités sociotechniques propres à chaque territoire ».

Références Bibliographiques

Banister, D. (2008). The sustainable mobility paradigm. *Transport Policy*, 15(2), 73–80. <https://doi.org/10.1016/j.tranpol.2007.10.005>

Castells, M. (1996), *La société en réseaux*, PUF, Paris, p. 158

Commission européenne. (2014). Guide to Cost-Benefit Analysis of Investment Projects: Economic appraisal tool for Cohesion Policy 2014-2020. Publications Office of the European Union.

Drissa, O. et Francis, D. G. (2020). Caractéristiques du transport collectif informel dans la ville de Bouaké : dynamisme ambivalent d'une activité en plein essor. *Revue Espace Géographique et Société Marocaine*, 36, 115–132.

Flichy, P. (1995), *L'innovation technique: récents développements en Sciences sociales, vers une nouvelle théorie de l'innovation*, Paris, la découverte, coll. "Sciences et Société", p.255

Gwilliam, K. (2011). *Africa's Transport Infrastructure: Mainstreaming Maintenance and Management*. World Bank Publications.

ITU-T (Union internationale des télécommunications). (2017). Recommandations G.1010 et Y.2001 : Exigences de qualité de service pour les applications de transport. <https://www.itu.int>

Jeaneret, Y. (2008), “la relation entre médiation et usage dans les recherches en information-communication en France” *Revue electronica de comunicao*, p.125

Jouet, J., (1997), “Pratiques de communication et figures de médiations des médias de masses aux technologies de l’Information et de la Communication”, *Réseaux*, Vol. 1, N° 1, pp. 291-312

Kiyindou, A., (2016), *les Sciences de l’Information et de la Communication par-delà les frontières*, Paris, L’Harmattan, coll, “Communication et Civilisation”, p.290

Kouassi, K. R. (Dir.). (2016). *Les transports en Côte d’Ivoire : contraintes et perspectives de développement*. Éditions du CERAP.

Kurose, J. F. et Ross, K. W. (2017). *Computer Networking: A Top-Down Approach* (7e éd.). Pearson.

Massot, M.-H. et Orfeuill, J.-P. (2004). *Mobilités et modes de vie métropolitains*. Dans G. Bentayou et P. Menerault (Dir.), *Les transports publics et la ville*. Éditions de l’Aube.
Menerault, P. (2009). *Les réseaux de transport en rocade : un outil pour restructurer la ville* *Flux*, 75(1), 49–62.

Ministère des Transports de Côte d’Ivoire 2026), *projets ferroviaires*, Ecofin Agency , rapport PND 2026-2030 et TGV, p.189

Moulin, L. et de Fornel, M.-L. (2019). *Les réseaux mobiles : de la 2G à la 5G*. Dunod.

Pinch, T. J., et Bijker, W.E. (1987), “The social construction of facts and artifacts : Or how the sociology of sciences and the sociology of technology Might benefit each other, pp. 17-50

Romania-Insider (2026), *étude de faisabilité du Train Métropolitain Bucarest*, *Revue Libertatea* (13 mai 2026) – extension de la Ligne M3

Railway Gazette (2026), *contexte des projets suburbains en Roumanie*, *Revue Libertatea* (13 mai 2026) – extension de la Ligne M3

Simon, H. A. (1962). *The architecture of complexity*. *Proceedings of the American Philosophical Society*, 106(6), 467–482

Tanenbaum, A. S. et Wetherall, D. J. (2011). *Computer Networks* (5e éd.). Prentice Hall

Ulrich, K. T. et Eppinger, S. D. (2016). *Product Design and Development* (6e éd.). McGraw-Hill Education.

UNDP (United Nations Development Programme). (2022). *Human Development Report 2021-2022: Côte d’Ivoire*. United Nations Development Programme.

World Bank. (2012). *Côte d’Ivoire - Transport Sector Review*. Washington, DC: World Bank Group.

L'IMPACT DES VILLES APPRENANTES SUR LE QUOTIDIEN ET LES COMPÉTENCES DES POPULATIONS IVOIRIENNES

THE IMPACT OF LEARNING CITIES ON THE DAILY LIVES AND SKILLS OF IVORIAN POPULATIONS

N'Cho François DOFFOU

Université Virtuelle de Côte d'Ivoire (Abidjan-Côte d'Ivoire)

ncho.doffou@uvci.edu.ci

Résumé

Dans un contexte d'urbanisation accélérée, la Côte d'Ivoire fait face à de nouveaux enjeux liés à l'apprentissage en milieu urbain. Cette étude s'interroge sur l'impact réel des initiatives de villes apprenantes sur la vie quotidienne des populations et sur le développement de leurs compétences, notamment à Abidjan. La problématique centrale réside dans la capacité de ces dispositifs à réduire les inégalités d'accès à l'apprentissage et à favoriser un développement inclusif des compétences urbaines. Ancrée dans la théorie de l'apprentissage tout au long de la vie (E. Faure et al., 1972 ; P. Jarvis, 2007) et celle de l'économie de la connaissance (A. Toffler, 1990 ; P. F. Drucker, 1993), la recherche adopte une méthodologie mixte. Un questionnaire a été administré à 225 habitants d'Abidjan, complété par des entretiens semi-directifs avec des acteurs institutionnels et associatifs. Des données secondaires ont permis de contextualiser les résultats dans une perspective socio-économique plus large. Les résultats montrent que les villes apprenantes ont contribué au renforcement des compétences professionnelles, en particulier dans les domaines du numérique et de la gestion de projet. Les jeunes et les femmes apparaissent comme les principaux bénéficiaires. Toutefois, des inégalités persistent : les populations vivant en périphérie accèdent moins facilement aux programmes, en raison de déficits en infrastructures, d'un manque de financement durable et d'un accès limité à l'information. En conclusion, les villes apprenantes représentent un outil stratégique pour l'amélioration des compétences en milieu urbain en Côte d'Ivoire. Pour renforcer leur efficacité, il est nécessaire de réduire les disparités territoriales, d'améliorer la coordination entre acteurs et d'assurer une pérennité des ressources mobilisées.

Mots clés : Villes apprenantes, Compétences, Apprentissage continu, Développement urbain, Inégalités d'accès.

Abstract

This article examines the impact of learning cities on the daily lives and skills of populations in Côte d'Ivoire. It relies on a mixed-methods approach combining 225 questionnaires and 25 semi-structured interviews conducted with institutional, educational, community and economic stakeholders. The findings show that 64% of respondents report being aware of at least one local learning initiative, while 42% have actually participated in one. Furthermore, 57% believe that these initiatives contribute to the development of professional or social skills, whereas only 33% report a concrete improvement in their employment situation. In addition, 46% associate the initiatives under study with improvements in certain aspects of daily life. These findings should be understood as reported perceptions rather than evidence of established causal effects. The study also highlights unequal access resulting from differences in available resources, the location of activities, access to information and time constraints. It concludes that stronger institutional coordination, territorial accessibility and programme evaluation are required.

Keywords: Learning cities, Skills, Lifelong learning, Urban development, Inequalities of access.

Introduction

L'urbanisation rapide transforme les modes de vie, les activités économiques et les besoins en compétences des populations ivoiriennes. Abidjan, principale métropole du pays, concentre une part importante des activités administratives, économiques, éducatives et culturelles. Selon l'Institut national de la statistique de Côte d'Ivoire (INS), 2021, son poids démographique et fonctionnel renforce les besoins en formation, en information et en accompagnement professionnel.

Dans ce contexte, le concept de ville apprenante propose de dépasser la conception traditionnelle de l'éducation limitée à l'école ou à l'université. Il invite à mobiliser l'ensemble des ressources d'un territoire, notamment les établissements d'enseignement, les collectivités, les entreprises, les associations, les bibliothèques, les espaces culturels et les dispositifs numériques, afin de favoriser l'apprentissage tout au long de la vie. Cette perspective rejoint les orientations de l'UNESCO (2015, pp. 7 à 12) et de l'UNESCO Institute for Lifelong Learning (2017, pp. 15 à 23), qui associent apprentissage, inclusion sociale, développement économique et participation citoyenne.

En Côte d'Ivoire, cette dynamique s'inscrit dans un contexte de transformation urbaine marqué par l'extension des quartiers, la diversification des activités et le développement d'initiatives locales de formation. Les expériences de Bouaké en 2023 et de Gagnoa en 2024 témoignent de l'intérêt croissant porté aux dispositifs territoriaux d'apprentissage. Elles doivent toutefois être examinées avec prudence, car leur portée dépend de la continuité des programmes, de leur financement, de leur accessibilité et de leur articulation avec les besoins des populations.

La problématique de cette recherche est donc la suivante : dans quelle mesure les initiatives associées aux villes apprenantes contribuent-elles effectivement au développement des compétences et à l'amélioration du quotidien des populations ivoiriennes ? Cette question générale se décline en trois interrogations : les populations connaissent-elles et fréquentent-elles ces initiatives ? Ces dispositifs favorisent-ils l'acquisition de compétences nouvelles ? Produisent-ils des effets perceptibles sur la vie quotidienne et l'insertion socio-économique ?

À partir de cette problématique, quatre hypothèses orientent l'analyse. **H1** postule que la connaissance des initiatives de ville apprenante favorise la participation des populations aux activités proposées. **H2** suppose que la participation à ces initiatives contribue au développement de compétences professionnelles, sociales et numériques. **H3** avance que l'acquisition de nouvelles compétences est associée à une amélioration perçue de l'insertion socio-économique et du quotidien des populations. **H4** considère enfin que les effets des villes apprenantes demeurent limités par les inégalités d'accès, les contraintes infrastructurelles et financières ainsi que les insuffisances de coordination entre les acteurs.

L'objectif général est d'analyser les effets perçus des initiatives de villes apprenantes sur les compétences et le quotidien des populations ivoiriennes. Plus spécifiquement, il s'agit de mesurer le niveau d'accès et de participation, d'identifier les compétences déclarées comme acquises, d'examiner les effets perçus sur l'insertion socio-économique et d'analyser les principales limites de la mise en œuvre.

1. Méthodologie

1.1. Cadre spatial et période d'enquête

L'enquête a été menée principalement à Abidjan, dans plusieurs communes présentant des profils sociaux, économiques et urbains différenciés. Ce choix permet d'observer la diversité des conditions d'accès aux initiatives d'apprentissage et les écarts entre les espaces urbains. Des éléments de comparaison ont également été mobilisés à partir des expériences de Bouaké en 2023 et de Gagnoa en 2024.

Le terrain principal est Abidjan, retenu en raison de son poids démographique, économique et institutionnel et de ses fortes disparités socio-territoriales. Plusieurs communes aux profils différenciés ont été enquêtées afin d'apprécier les inégalités d'accès aux ressources et aux opportunités d'apprentissage. Bouaké, reconnue ville apprenante en 2023, et Gagnoa, labellisée en 2024, ont été mobilisées comme terrains comparatifs exploratoires.

La collecte quantitative s'est déroulée de janvier à juin 2025, auprès de personnes ayant connaissance des initiatives locales d'apprentissage ou susceptibles d'y participer ; suivie des entretiens qualitatifs de juillet à août 2025. L'analyse tient compte du fait que les programmes peuvent varier selon les communes et selon les périodes.

1.2. Méthodologie de recherche

Afin d'analyser de manière rigoureuse les effets des initiatives de villes apprenantes sur les populations urbaines, cette recherche adopte une approche méthodologique mixte, combinant une enquête quantitative et une investigation qualitative. Ce choix se justifie par la nature multidimensionnelle du phénomène étudié, qui nécessite à la fois de mesurer les perceptions, les pratiques et les effets déclarés par les populations, et de comprendre les expériences, les logiques d'action ainsi que les contraintes auxquelles sont confrontés les acteurs impliqués. L'approche mixte permet ainsi de mettre en relation les tendances statistiques avec les discours et les expériences recueillis sur le terrain, conformément à la démarche proposée par A. Tashakkori et C. Teddlie, 2003, pp. 351-383.

La composante quantitative repose sur une enquête par questionnaire administré en ligne à l'aide de Google Forms auprès de 225 habitants âgés de 18 ans et plus. Le questionnaire a permis de recueillir des données relatives au profil sociodémographique des répondants, à leur niveau de connaissance des initiatives de villes apprenantes, à leur participation aux activités proposées ainsi qu'aux compétences qu'ils déclarent avoir développées. Il a également porté sur les effets perçus de ces initiatives en matière d'insertion socio-économique, d'inclusion sociale et d'amélioration du quotidien. Les données quantitatives permettent ainsi d'identifier les principales tendances et d'apprécier les relations entre connaissance, participation, acquisition de compétences et effets perçus.

La composante qualitative a, quant à elle, reposé sur des entretiens semi directifs réalisés auprès de 25 acteurs institutionnels et communautaires impliqués dans les initiatives de villes apprenantes à Abidjan, Bouaké et Gagnoa. Les personnes interrogées présentent des profils diversifiés, comprenant notamment des élus locaux, des responsables municipaux, des représentants d'organisations non gouvernementales, des responsables ou animateurs de centres d'apprentissage ainsi que des acteurs communautaires. Ces entretiens ont permis d'approfondir les résultats quantitatifs en mettant en évidence les logiques d'action, les modalités de mise en œuvre, les difficultés rencontrées, les pratiques innovantes et les conditions susceptibles de favoriser la pérennisation des dispositifs.

La majorité des entretiens a été réalisée à Abidjan, tandis qu'une partie du corpus qualitatif a été constituée auprès d'acteurs de Bouaké et de Gagnoa. L'intégration de ces deux villes dans le volet qualitatif vise à prendre en compte leurs expériences récentes en matière de ville apprenante et à disposer d'éléments comparatifs sur les pratiques territoriales d'apprentissage. Cette démarche permet notamment de mettre en évidence les convergences et les différences entre les contextes urbains étudiés.

Enfin, la combinaison des deux composantes repose sur un principe de complémentarité et de triangulation des données. Les résultats issus du questionnaire permettent de dégager des tendances générales concernant les perceptions et les effets déclarés, tandis que les entretiens apportent des éléments d'explication et de contextualisation. Le croisement de ces différentes sources contribue ainsi à renforcer la fiabilité de l'interprétation et à produire une compréhension plus nuancée des conditions dans lesquelles les villes apprenantes peuvent contribuer au développement des compétences, à l'inclusion sociale et à l'amélioration du quotidien des populations ivoiriennes.

1.3. Population d'enquête et échantillonnage

L'échantillon quantitatif comprend 225 personnes interrogées au moyen d'un questionnaire. L'échantillon qualitatif est constitué de 25 personnes rencontrées dans le cadre d'entretiens semi-directifs. Les participants comprennent des usagers ou bénéficiaires potentiels des initiatives, ainsi que des acteurs institutionnels, éducatifs, associatifs et économiques. L'échantillonnage retenu est un échantillonnage par convenance ou volontariat.

Le questionnaire en ligne a été diffusé via Google Forms, ce qui correspond à un échantillonnage par convenance ou volontariat : les répondants ont librement choisi de participer après avoir accédé au lien de l'enquête. Ce mode de collecte ne permet pas de garantir la représentativité statistique stricte de l'échantillon, dans la mesure où il ne repose pas sur un tirage aléatoire en bonne et due forme. Les résultats ne prétendent donc pas fournir une représentation statistique stricte de l'ensemble de la population ivoirienne.

1.4. Techniques de collecte des données

Les données quantitatives ont été recueillies au moyen d'un questionnaire portant sur la connaissance des initiatives, la participation, les compétences perçues, les effets sur la vie quotidienne et les obstacles rencontrés. Les entretiens semi-directifs ont permis d'approfondir les expériences individuelles, les attentes des participants, les conditions de mise en œuvre et les difficultés d'accès.

L'enquête a également intégré l'observation des espaces et des activités concernés afin de mieux comprendre leur fonctionnement concret et leur inscription dans le territoire.

1.5. Outils de traitement et d'analyse des données

Les données quantitatives ont été saisies et analysées avec le logiciel SPSS. Les traitements ont principalement porté sur les fréquences, les distributions et la comparaison des réponses selon les profils des participants. Compte tenu de la nature non probabiliste de l'échantillon, l'analyse s'est concentrée sur une approche descriptive et exploratoire, sans prétention à la généralisation statistique stricte.

Les entretiens ont été transcrits, classés et analysés avec NVivo. Une analyse thématique a permis d'identifier les thèmes récurrents relatifs à l'accès, aux compétences, à l'insertion, aux usages quotidiens et aux limites des dispositifs. La démarche qualitative s'inspire de l'analyse thématique proposée par V. Braun et V. Clarke, 2006, pp. 77-85.

1.6. Cadres théoriques mobilisés

Le premier cadre théorique est celui de l'apprentissage tout au long de la vie. Il considère que les apprentissages se poursuivent au-delà de la scolarité et peuvent se développer dans les espaces professionnels, associatifs, familiaux, culturels et numériques. Cette perspective est notamment développée par E. Faure et al., 1972, pp. 181-182, P. Jarvis, 2007, pp. 45-67, et l'UNESCO Institute for Lifelong Learning, 2017, pp. 15-23.

Le second cadre est celui de l'économie de la connaissance. Il souligne le rôle des savoirs, de l'innovation et des compétences dans la transformation des économies et des sociétés. Les travaux de P. F. Drucker, 1993, pp. 42-66, et de A. Toffler, 1990, pp. 238-241, permettent d'interpréter les initiatives de formation comme des instruments potentiels d'adaptation aux changements économiques et technologiques.

2. Résultats

2.1. Accès et participation aux initiatives des villes apprenantes

Les résultats montrent que 64 % des répondants déclarent connaître au moins une initiative locale pouvant être associée à une ville apprenante. Cette connaissance concerne principalement les activités de formation, les ateliers de renforcement des capacités, les actions d'accompagnement professionnel et certains programmes à caractère culturel ou numérique.

Toutefois, la connaissance ne se traduit pas systématiquement par une participation effective. Seuls 42 % des répondants déclarent avoir pris part à au moins une activité. L'écart entre connaissance et participation suggère que d'autres facteurs interviennent, notamment la disponibilité, le coût éventuel, la distance, la pertinence perçue des activités et l'accès à l'information pratique.

Les entretiens indiquent que les initiatives sont souvent mieux connues lorsque leur communication s'appuie sur les associations locales, les établissements éducatifs, les réseaux communautaires ou les services municipaux. La visibilité institutionnelle demeure cependant variable selon les territoires.

2.2. Développement des compétences

Parmi les répondants, 57 % estiment que les initiatives de villes apprenantes contribuent au développement de compétences nouvelles. Les compétences mentionnées concernent principalement l'usage des outils numériques, la communication, l'organisation du travail, l'entrepreneuriat, la recherche d'emploi et la participation à la vie collective. Les données qualitatives montrent que les participants valorisent particulièrement les activités pratiques et directement liées à leurs besoins. Les formations courtes sont perçues comme utiles lorsqu'elles permettent d'acquérir des savoir-faire immédiatement mobilisables. Les acteurs interrogés soulignent néanmoins que les effets dépendent de la régularité des activités, de la qualification des formateurs et de l'existence d'un accompagnement après la formation.

Le fait que 33 % des répondants seulement déclarent avoir observé une amélioration concrète de leur situation professionnelle montre que l'acquisition perçue de compétences ne suffit pas nécessairement à produire une insertion durable. Les résultats invitent ainsi à distinguer le sentiment d'avoir appris de la transformation effective de la situation professionnelle.

2.3. Effets sur la vie quotidienne et l'insertion socio-économique

Au total, 46 % des répondants associent les initiatives étudiées à une amélioration de certains aspects de leur vie quotidienne. Les améliorations évoquées concernent l'autonomie, l'accès à l'information, la capacité à utiliser certains outils numériques, la confiance en soi et la possibilité de développer des relations sociales ou professionnelles.

Ces résultats indiquent une perception globalement favorable, mais ils ne permettent pas d'établir un lien causal direct entre la participation et l'amélioration des conditions de vie. Les effets déclarés peuvent également dépendre d'autres facteurs, tels que la situation familiale, le niveau initial de formation, l'accès à un emploi, les réseaux sociaux ou les ressources économiques.

Sur le plan de l'insertion socio-économique, les répondants évoquent principalement l'amélioration de la préparation à l'emploi, l'acquisition de compétences entrepreneuriales et une meilleure connaissance des opportunités disponibles. Cependant, les difficultés d'accès au financement, le manque d'équipements et la faiblesse des débouchés limitent parfois la conversion des compétences acquises en résultats professionnels durables.

2.4. Inégalités et limites dans la mise en œuvre

Les résultats mettent en évidence des inégalités d'accès aux initiatives. Elles sont liées à la localisation des activités, aux moyens de transport, à l'accès à l'information, à la disponibilité des équipements numériques et aux contraintes professionnelles ou familiales.

Les entretiens soulignent également des problèmes de continuité et de coordination. Certaines activités sont ponctuelles et dépendent de financements limités. L'absence de mécanismes systématiques de suivi rend difficile l'évaluation de leurs effets à moyen terme. Dans plusieurs cas, les populations connaissent l'existence d'une activité sans disposer d'informations suffisantes sur les conditions d'inscription, les horaires ou les objectifs de la formation.

Les transformations observées dans des quartiers comme Abobo illustrent l'importance des initiatives locales et de l'adaptation des activités aux besoins du territoire. Elles montrent aussi que la présence d'une offre d'apprentissage ne garantit pas, à elle seule, une participation équitable. L'accessibilité effective dépend de la proximité, de la gratuité ou du coût des activités, de la qualité de l'information et de la confiance accordée aux structures porteuses.

3. Discussion

Les résultats confirment partiellement l'hypothèse H1. La proportion de 64 % de répondants déclarant connaître au moins une initiative est relativement élevée, mais le taux de participation de 42 % montre que la connaissance constitue une condition nécessaire sans être suffisante. Les villes apprenantes doivent donc être pensées comme des écosystèmes d'accès et de participation, et non comme une simple juxtaposition de programmes.

L'hypothèse H2 reçoit également un soutien partiel. La majorité relative des répondants, soit 57 %, perçoit une contribution au développement des compétences. Ce résultat est cohérent avec la conception de l'apprentissage tout au long de la vie défendue par E. Faure et al., 1972, pp. 181-182, P. Jarvis, 2007, pp. 45-67, et l'UNESCO Institute for

Lifelong Learning, 2017, pp. 15-23. Il confirme que les apprentissages peuvent se développer dans des cadres multiples et à différents moments de la vie.

Cependant, l'écart entre les 57 % qui perçoivent un développement des compétences et les 33 % qui déclarent une amélioration professionnelle concrète invite à nuancer l'hypothèse H3. Dans la perspective de l'économie de la connaissance, les compétences constituent une ressource importante, mais leur valorisation dépend aussi des structures économiques, de l'accès au financement, des réseaux professionnels et des possibilités d'emploi. Comme le montrent P. F. Drucker, 1993, pp. 42-66, et A. Toffler, 1990, pp. 238-241, la connaissance peut devenir un facteur de transformation, mais cette transformation suppose des institutions et des marchés capables de l'absorber.

Le résultat de 46 % concernant la vie quotidienne témoigne d'effets perçus qui dépassent la seule insertion professionnelle. Les initiatives peuvent favoriser l'autonomie, la confiance, la sociabilité et l'accès à l'information. Ces dimensions rejoignent les objectifs de la ville apprenante présentés par l'UNESCO, 2015, pp. 7-12, notamment l'inclusion, la participation citoyenne et la mobilisation des ressources locales.

L'hypothèse H4 est fortement étayée par les données qualitatives. Les contraintes territoriales, matérielles et informationnelles limitent l'accès effectif aux programmes. Une ville apprenante ne peut donc être durable que si elle réduit les obstacles qui empêchent certaines catégories de participer. L'accessibilité doit être envisagée dans ses dimensions géographique, économique, numérique, temporelle et culturelle.

L'analyse conduit enfin à distinguer trois niveaux d'effets : la connaissance des initiatives, la participation aux activités et la transformation durable des situations individuelles. Ces niveaux ne se confondent pas. Une politique publique peut être visible sans être accessible, accessible sans être régulièrement fréquentée, et fréquentée sans produire automatiquement une amélioration professionnelle. Cette distinction est essentielle pour éviter de surestimer les résultats des villes apprenantes à partir de seules perceptions positives.

Conclusion

Cette étude a analysé les effets perçus des initiatives de villes apprenantes sur le quotidien et les compétences des populations ivoiriennes. Les résultats montrent que 64 % des répondants connaissent au moins une initiative, que 42 % y ont participé, que 57 % perçoivent un développement de compétences et que 46 % associent ces dispositifs à une amélioration de certains aspects de leur vie quotidienne. Toutefois, seuls 33 % déclarent une amélioration concrète de leur situation professionnelle.

Ces résultats suggèrent que les villes apprenantes peuvent contribuer à l'acquisition de compétences, à l'autonomie et à la participation sociale, mais que leurs effets restent conditionnés par les ressources disponibles et par l'environnement économique. Les données recueillies décrivent principalement des perceptions et des expériences déclarées ; elles ne permettent pas d'attribuer avec certitude les changements observés aux seules initiatives étudiées.

Plusieurs recommandations peuvent être formulées. Il apparaît nécessaire de renforcer la coordination entre collectivités, établissements éducatifs, associations, entreprises et services publics. Les programmes gagneraient également à améliorer leur communication, à rapprocher les activités des publics concernés et à développer des dispositifs accessibles aux personnes disposant de faibles ressources ou de compétences numériques limitées. Un suivi régulier devrait mesurer non seulement la participation,

mais aussi la progression des compétences, l'utilisation des acquis et l'évolution des parcours professionnels.

Les expériences de Bouaké, de Gagnoa et d'Abidjan montrent l'intérêt d'une approche territoriale de l'apprentissage. Leur consolidation dépendra toutefois de la stabilité des financements, de la formation des intervenants, de la disponibilité des équipements et de l'existence d'évaluations comparables dans le temps. Des recherches ultérieures pourraient compléter cette étude par un suivi longitudinal, une comparaison entre plusieurs villes et une analyse plus précise des effets selon l'âge, le sexe, le niveau de formation, la situation professionnelle et le lieu de résidence.

Références Bibliographiques

BRAUN Virginia, CLARKE Victoria, 2006, « Using thematic analysis in psychology », *Qualitative Research in Psychology*, vol. 3, n° 2, p. 77–101.

DRUCKER Peter F., 1993, *La société post-capitaliste*, New York, Harper Business, 232 p.

FAURE Edgar, & al, 1972, *Learning to Be: The World of Education Today and Tomorrow*, Paris, UNESCO, 313 p.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE DE CÔTE D'IVOIRE (INS), 2021, *Recensement général de la population et de l'habitat : Principaux résultats*, Abidjan, INS.

JARVIS Peter, 2007, *Mondialisation, apprentissage tout au long de la vie et société apprenante : Perspectives sociologiques*, Londres, Routledge, 250 p.

TASHAKKORI Abbas, TEDDLIE Charles, 2003, *Handbook of mixed methods in social & behavioral research*, Thousand Oaks (CA), Sage Publications, 768 p.

TOFFLER Alvin, 1990, *PowerShift: Knowledge, Wealth, and Violence at the Edge of the 21st Century*, New York, Bantam Books, 585 p.

UNESCO INSTITUTE FOR LIFELONG LEARNING, 2017, *Learning Cities and the SDGs: A Guide to Action*, Hambourg, UIL.

UNESCO, 2015, *Global network of learning cities: Key features*, Hambourg, UNESCO Institute for Lifelong Learning, [en ligne] (page consultée le 10/01/2024) <https://uil.unesco.org>(opens in new tab).

L'IMMIGRATION CLANDESTINE COMME PASSION ET LA PASSION DE L'IMMIGRATION CLANDESTINE

ILLEGAL IMMIGRATION AS A PASSION AND THE PASSION OF ILLEGAL IMMIGRATION

Trah Alphonse Cheriff KAKOU BI

Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Kb7taa@yahoo.fr

Résumé

La sémiotique envisage la manifestation et/ou la construction des passions, peu importe leur représentation et leur expression. Ainsi, la présente réflexion tient à mener une étude sur le phénomène d'immigration pensé comme un état d'âme. Elle y décèle que l'immigration est une passion au sens sémiotique et profond du terme. La lecture sémiotique révèle un signe sensible articulant isotopies, modalisations et modulations tensives et figures passionnelles.

Mots clés : immigration, intensité, figures sensibles, modalisations tensives, passion.

Abstract

Semiotics contemplates the manifestation and/or construction of passions regardless of their representation and expression. Thus, the present reflection aims to conduct a study on the phenomenon of immigration thought as state of mind. In it, she discovers that immigration is a passion in the semiotic and profound sense of the word. The semiotic reading reveals a sensitive sign that articulates isotopies, tension modalisations and figures.

Keywords : Immigration, intensity, tension modalisations, passion, sensitive figures.

Introduction

L'immigration représente une problématique fondamentale de l'histoire de l'homme. Elle est une question d'envergure qui envahit l'humain dans son existence la plus intime : le cas de ses émotions ou états d'âme. Dans ces conditions, ses représentations dans le quotidien, le cas du roman, miroir de la société, ne sont pas fortuites. De ce fait, la présente réflexion, menée autour de *Destins de clandestins* de Josué Guébo (2018), implique d'interroger dans la perspective sémiotique du sensible ce concept. Elle suggère un questionnement sur l'esthétique et la profondeur des sentiments vécus par le migrant. Dès lors, il ressort la question autour de la manière dont l'immigration telle un ensemble signifiant configure le signe en tant qu'affects pour signifier. De quelles manières les isotopies représentent-elles la signification de l'immigration comme phénomène sensible ? Quelles modalisations tensives définissent-elles le sujet sensible immigrant ? Quelles figures passionnelles thymiques construisent-elles le phénomène sensible immigrant ? Ainsi, l'ordre de succession de la présente analyse est conduit autour de trois principaux axes. Le premier est purement théorique. Ici, il est question d'étendre les points de vue sur la passion de Algirdas Julien Greimas et Jacques Fontanille. En outre, l'accent sera mis sur les modalités de l'être qui établissent le corps sensible immigrant. La dernière articulation évoque les figures passionnelles qui déterminent l'immigration clandestine comme passion.

1. Passion et immigration : de la théorie sémiotique des passions au concept d'immigration comme passion

Dans l'entendement général, la notion de passion désigne un état affectif qui domine la raison. Dominer la raison suppose que la passion est un état d'âme intense et viscéral. Cette conception est mise en avant dans le *Dictionnaire des passions littéraires* en ces termes : « ensemble d'affects variés et souvent fluctuants [...], mais il est constant de dire que le mode de ces affects est intense, et souvent incontrôlable pour la raison » (Elisabeth Rallo Ditché, Jacques Fontanille, Patrizia Lombardo, 2005 : 05). Plus loin, il indique que « la passion s'installe dans la durée, même si elle est passagère, et détermine une attitude énergiquement active, marquant le style d'une personnalité, concentré sur un objet stable qui peut être une personne, une valeur, un objet du monde » (*idem*, p. 08). De ces sémantismes, il apparaît diverses approches communes du concept. En effet, l'on retient dans un premier temps que la passion s'articule autour de l'être, des affects. Dans un second temps, il s'agit d'un état d'âme tensif ou intensif et surtout incoercible qui « s'installe dans la durée » même s'il est et peut être fugace. Au-delà de ces analyses sémantiques, Denis Bertrand dévoile la configuration sémiotique. Dans son entendement, la sémiotique des passions est directement issue des hypothèses théoriques et des démarches méthodologiques de la sémiotique générale. Ainsi, l'étude des dimensions pragmatique et cognitive des discours laissent dans l'ombre, comme un vide à combler, celle des sentiments, des émotions et des passions qui occupent pourtant une place essentielle dans les discours, qu'ils soient littéraires ou non. (2000 : 225)

La passion en sémiotique élabore une réflexion sur l'être sujet dans son discours. « Les passions apparaissent dans le discours comme porteuse d'effets de sens très particuliers » (A. J. Greimas et J. Fontanille, 1991 : 21). Ainsi, dans la logique sémiotique, « la passion est dans le discours, l'effet de deux déterminations : d'un côté les déterminations modales – et de l'autre les déterminations tensives » (Jacques Fontanille, 1999 : 01). La perspective modale engage le phénomène sensible ou la passion dans la désignation « de la compétence du rôle passionnel, en d'autres termes sa disposition affective » (*idem*, p. 73). La disposition « est la phase au cours de laquelle le sujet reçoit l'identité modale nécessaire pour éprouver une passion ou un type de passion et pas un autre » (*idem*, p. 80). En clair, les déterminations modales jouent un rôle crucial dans la saisie du sens du phénomène sensible. Elles « définissent réciproquement le statut du sujet et de l'objet » (Denis Bertrand, *op. cit.*, p. 230).

Au demeurant, les passions se servent des tensions pour exister et fonctionner comme telles. Bien entendu, la passion a ses propres exposants qui se déclinent au duo intensité et quantité. Algirdas Julien Greimas et Jacques Fontanille, dans leur collaboration, précisent que la tensivité s'entend « tout d'abord comme le domaine commun d'un ensemble de catégories qui semblent, maintenant, à côté des modalisations, nécessaires à la description des passions » (Anne Hénault, 2002 : 607). Dès lors, il y ressort le caractère impérieux des modalisations et des modulations tensives dans le dispositif sémiotique du sensible. En clair, pour ces théoriciens les passions s'étudient inexorablement aux moyens des modalisations auxquelles l'on ajoute le tensif. S'agissant des modulations tensifs ou ce qu'il appelle les exposants tensifs, Jacques Fontanille indique qu'ils engagent la saisie du degré de présence du corps sujet sensible. À cet effet, il révèle que « la combinaison d'un degré d'intensité avec un degré d'étendue détermine un degré de présence » (J. Fontanille, *op. cit.*, 76). En d'autres termes, les modulations tensives impliquent de considérer les différentes variations ou gradations que subit le corps ressentant dans la manifestation du phénomène sensible. Jacques Fontanille va plus loin et affirme ceci :

L'intensité affective est, indissociable de l'axiologie. Elle pourrait même être définie comme une propriété de la phorie : d'un côté, la phorie est plus ou moins intense (c'est la définition de l'affect), et de l'autre, elle est polarisée en dysphorie et en euphorie par le jugement axiologique (c'est la définition de la valeur). (*Idem*, pp. 214-215).

En somme, l'intensité, en tant que dispositif fondamental dans la saisie du phénomène sensible, fait allusion à la puissance énergétique de la passion ou du ressenti du sujet. L'extensité quant à elle désigne la représentation de l'état d'âme dans l'espace. Effectivement, l'extensité s'entend comme l'étendue à laquelle a trait l'intensité. Elle engage, la quantité, la variété, mais également le déploiement du phénomène sensible dans le temps. Pour ainsi dire, le concept d'extensité ou de quantité renvoie au repérage et à l'interprétation des indices spatio-temporels relatifs au ressenti passionnel. Chez Louis Hébert, dans la perspective tensive, « l'extensité est l'étendue à laquelle s'applique l'intensité, elle correspond à la quantité, à la variété, à l'étendue spatiale et temporelle des phénomènes » (2009 : 64).

La passion telle que perçue, il va s'en dire qu'elle est un vécu corporel, un phénomène humain. De ce fait, considérer l'immigration comme passion semble évident. En effet, l'immigration est l'« entrée dans un pays de personnes non autochtones qui viennent s'y établir, généralement pour y trouver un emploi ». En ce qui concerne l'immigration clandestine ou irrégulière, Antonio Cetani la définit en ces termes : « La personne migrante irrégulière est [...] un individu qui ne satisfait pas aux critères nécessaires pour entrer légalement dans un autre pays » (*Actes Sémiotiques* n° 133/2025 : 136).

Ces approches ne donnent en aucun cas l'immigration et l'immigration clandestine comme passion. Toutefois, en considérant les émotions sous-jacentes, l'immigration peut être vécue et comprise comme un phénomène sensible. Manifestement, l'immigration comme passion apparaît comme une pulsion existentielle comprise entre désespoir et espoir. Effectivement, l'immigration dans ces conditions peut être comprise comme une « tension vers » une vie meilleure ou pleine d'espoir. Bien entendu, cette tension vers du sujet sensible immigrant est provoquée par le désespoir vécu dans son pays d'origine et sa croyance profonde dans le pays d'accueil ou vers la terre à laquelle il tend. En outre, reconsidérant le concept de « pulsion existentielle » (qui apparaît dans l'approche sémantique de l'immigration comme passion), il va s'en dire que l'immigration se définit comme une énergie, une intensité, une force interne qui sert à l'intérieur du sujet sensible immigrant et qui le manipule à son immigration. De ce point de vue, l'immigration devient un phénomène sensible en ce sens qu'elle engage le sujet dans des dispositions sensibles et tensives. Dès l'instant où le concept est conçu et appréhendé comme une passion parce qu'elle est soumise à des pulsions qui la considèrent un état de l'âme tensif, il ressort que la passion de l'immigration tient du vif souhait, de la forte inclination à immigrer du sujet sensible immigrant.

2. L'isotopie de l'immigration : pour une approche de l'immigration comme passion

L'isotopie désigne l'itération ou la répétition de sèmes, de thèmes, ou autre dans un texte, discours ou énoncé favorisant son approche sémantique. Provenant de la physique-chimie, Algirdas Julien Greimas l'utilise d'abord pour représenter « l'itérativité, le long d'une chaîne syntagmatique, de classèmes qui assurent au discours énoncé son homogénéité ». (A. J. Greimas et J. Courtés, 1993 : 197). Par la suite, « le concept a été élargi : au lieu de désigner uniquement l'itérativité des classèmes, il se définit comme la récurrence de catégories sémiques, que celles-ci soient thématiques (ou abstraites) ou figuratives » (*Idem*, pp. 197-198). Bien entendu, il y ressort diverses informations. C'est le cas du fait que l'isotopie s'entend à différents niveaux depuis le mot jusqu'au texte. Toutefois, somme toute, l'isotopie se conçoit comme la répétition

de sèmes ou (pour faire plus simple) d'éléments (syntagmatiques, thématiques, etc.) dans texte ou énoncé rendant possibles sa cohérence et sa compréhension. De ce fait, l'étude de l'isotopie du concept d'immigration dans l'optique de rendre compte de ses représentations comme une passion s'impose. Dès lors, considérons le tableau ci-dessous :

Tableau de l'isotopie de l'immigration

Catégories sémiques	Axe A	Axe B
Mouvement ou déplacement	Départ	Arrivée
Espace	Afrique	Europe
affiliation	autochtone	Immigré/étranger
régularité	Régulier/légal	Irrégulier/illégal
État d'âme/Ressenti	désespoir	espoir
identité	même	autre

L'analyse des différentes catégories sémiques permettra de décrire la façon dont les isotopies rendent-elles présentent l'immigration comme passion. Pour ce faire, considérons les séquences suivantes :

Viepp avait arrêté ses études en classe de troisième. Il rêvait, lui, de devenir... Viepp n'avait désormais qu'une seule ambition : économiser suffisamment d'argent pour financer son voyage vers l'Europe [...] Loin des salles de classe, il se mit vaillamment au travail refusant d'abandonner ses espoirs, même en face des nombreuses difficultés qu'il dut endurer. Pour financer son voyage, Viepp enchaîna les activités. (Josué Guébo, *op. cit.*, pp. 27-28).

Depuis qu'il s'est lié d'amitié avec Viepp, une idée a germé dans l'esprit de Danon : quitter l'Afrique pour l'Europe. Cette idée ne le lâche plus. Quand il se lève, quand il se couche, quand il se douche, quand il se vêt, quand il marche ou s'arrête, l'idée l'envahit, l'anime et l'habite. (*Idem*, p. 35)

Les extraits ci-dessus révèlent l'isotopie du mouvement ou du déplacement de l'Afrique vers l'Europe du sujet immigrant. Ici, l'immigration comme passion et/ou la passion de l'immigration engagent une certaine intensité. Dans le cas de Viepp et Danon, ce caractère tensif est mis en lumière par la hantise que crée le désir du mouvement des sujets sensibles. À cet effet, le sujet passionnel Viepp ne résumait son existence qu'à « économiser suffisamment d'argent pour financer son voyage vers l'Europe ». La passion le pousse à n'avoir d'yeux que pour son voyage vers l'Europe ou comme le précise le narrateur : « Viepp n'avait désormais qu'une ambition ». L'usage de l'adverbe de temps « désormais » traduit un changement d'habitude de la part de Viepp du fait de sa décision d'immigrer en Europe. Cela décrit sa forte inclination au mouvement ou au changement d'espace, bref à son immigration vers l'Europe. Cette passion de l'immigration en termes de mouvement de l'Afrique vers l'Europe est également visible chez Danon. « Cette idée ne le lâche plus. Quand, il se lève, quand se couche, quand il se douche, quand il se vêt, quand il marche ou s'arrête, l'idée l'envahit, l'anime et l'habite ». La séquence susmentionnée peint l'obnubilation de Danon en raison de son projet d'immigration. La catégorie sémique du mouvement dévoilée dans l'extrait l'engage comme un phénomène sensible dans la mesure où elle devient une obsession pour lui. « L'idée l'envahit, l'anime et l'habite ». En d'autres termes, son immigration de l'Afrique vers l'Europe s'impose à lui de façon répétée et incoercible. Dans ces

conditions l'immigration se donne comme un phénomène tensif du fait de la passion de l'immigration du corps actant sensible Danon.

Outre la catégorie sémique du mouvement et de l'espace, l'analyse de l'isotopie se fera autour de la catégorie de l'état d'âme des sujets immigrants. Pour plus de précisions, considérons la séquence suivante :

Revenant un jour triomphalement d'Occident, se disait-il, il prendrait sa revanche sur ceux de ses anciens condisciples qui l'avaient méprisé, depuis qu'il avait cessé de se rendre à l'école. [...] Quand il reviendrait de l'Europe, vêtu comme un baron, les mains chargées de biens, le compte bancaire insolemment garni, ses amis se confondraient en plates courbettes et en vives excuses. (*Ibidem*, p. 28)

La catégorie sémique de l'état d'âme du sujet immigrant se donne avec les isotopies de l'espoir et du désespoir. Ici, l'espoir est représenté dans le premier extrait. Dans ce segment, l'ailleurs est imaginé comme un paradis. Ce qui donne libre cours à l'imagination de l'immigrant. Ce dernier fonde tous ses espoirs en ce lieu. C'est bien ce que laissent entendre les énoncés suivants : « revenant un jour triomphalement de l'Occident », « Quand il reviendrait de l'Europe, vêtu comme un baron, les mains chargées de biens, le compte bancaire insolemment garni ». Il ressort de cela que l'ailleurs qui est ici l'Occident ou l'Europe fait fantasmer le sujet migrant. Dès lors, il s'abandonne à des rêves nourris d'espoir. Bien entendu, cette attente dévoile une certaine intensité qui est traduite par l'imagination débordante du sujet passionnel immigrant. L'espoir est tellement intense qu'il s' imagine entrer au bercail avec triomphe. Outre l'usage de l'adverbe « triomphalement », il y a aussi les emplois « vêtu comme un baron », « les mains chargées de biens » et « le compte bancaire insolemment garni ». Les lexèmes soulignés sont des paramètres de l'intensité qui engagent le caractère tensif de l'espoir.

L'axe du désespoir se révèle à travers la déception, le rêve brisé, la désillusion. À cet effet, considérons l'extrait qui suit :

La déception du jeune était vive... Le froid lui secoue certes les mâchoires, mais plus que la température, c'est le spectacle de la misère qui lui glace le sang. Comment se fait-il qu'au milieu du dénuement extrême de ce camp, l'on retrouve des Blancs, de nombreux Blancs tout aussi pauvres, sinon plus démunis que lui ? (*Ibidem*, pp. 72-73)

Bien entendu, cette isotopie représente l'immigration comme passion avec l'emploi des sèmes traduisant les paramètres de l'intensité, c'est le cas de l'adjectif qualificatif vive qui détermine le degré du ressenti de déception du sujet sensible. L'usage de ce sème révèle très intense du phénomène sensible. De plus, en examinant le segment phrastique « Le froid lui secoue certes les mâchoires, mais plus que la température, c'est le spectacle de la misère qui lui glace le sang ». Ici, le narrateur révèle une opposition qui met en évidence le fait que la déception dont est victime le sujet sensible immigrant est extrême. En effet, dans cette description entre expression somatique (« secoue – les mâchoires ») et expression psychique (« la misère qui lui glace le sang »), le narrateur indique que les paramètres de l'intensité sont plus extrêmes dans la perspective psychique avec l'état d'âme de déception. L'isotopie de la passion de la déception est illustrée par l'emploi qu'il fait du syntagme verbal « glace le sang ».

En outre, il y a également le mot « amertume » employé dans la phrase « Viepp réalise avec amertume que les robinets, en Occident, ne sont pas des distributeurs automatiques de boissons sucrées » (*ibidem*, p. 73). Le terme désigne un « ressentiment mêlé de tristesse, causé par une humiliation, une injustice ».

Il ressort de l'analyse de la catégorie sémique de l'état d'âme que son étude a été possible à partir de la prise en compte des ressentis d'espoir et de désespoir. Ces figures passionnelles ont rendu présent l'immigration comme passion par l'entremise de sèmes, lexèmes, syntagmes verbaux matérialisant l'intensité se rapportant au sentiment vécu par l'actant immigrant et faisant de lui un corps sensible ou passionnel.

3. Des modalisations tensives au sujet sensible immigrant

L'objectif ici est d'appréhender et d'analyser les modalisations tensives qui modalisent le sujet passionnel immigrant. Ainsi, les premières modalisations qui s'illustrent chez le sujet sensible immigrant sont les modalités virtualisantes c'est-à-dire le /devoir/ et le /vouloir/. Elles se perçoivent dans la définition du concept d'immigration. Aussi, il faut préciser qu'il s'agit dans ce récit d'une immigration clandestine ou irrégulière. Il s'agit de l'arrivée d'étrangers de façons illégales dans un autre pays. Bien entendu, cette entrée devient une hantise. Et c'est ce que laissent entrevoir les extraits qui suivent :

« Viepp n'avait désormais qu'une seule ambition : économiser suffisamment d'argent pour financer son voyage vers l'Europe ».

« ... une idée a germé dans l'esprit de Danon : quitter l'Afrique pour l'Europe. Cette idée ne le lâche plus. Quand, il se lève, quand il se couche, quand il se douche, quand il se vêt, quand il marche ou s'arrête, l'idée l'envahit ».

Ces séquences susmentionnées peignent un corps sensible immigrant obsédé par son désir d'immigrer en Europe. Dans cette logique le sujet passionnel obsédé est modalisé par le /devoir-être/ qui renvoie à une obligation. En effet, parce qu'hanté par sa volonté d'immigrer, l'immigration s'impose comme une prescription c'est-à-dire un /devoir-faire/ qui conduit à une nécessité, un /devoir-être/. Évidemment, le sentiment d'hantise ou d'obsession implique le fait d'avoir à l'esprit permanemment l'immigration. C'est bien ce que révèlent le syntagme verbal « n'avait désormais qu'une seule ambition » et les propositions « cette idée, ne le lâche plus » « l'idée l'envahit ». La contrainte morale ou le /devoir-être/ se retrouve également dans la détermination ou le /vouloir-être/ inébranlable des sujets passionnels immigrants à tenter cette aventure.

Effectivement, l'aspiration ou le /vouloir-être/ est rendu manifeste dans/par les actions concrètes que les sujets sensibles Viepp et Danon mènent dans la perspective de leur immigration vers l'Europe. Dans un premier temps, il faut rappeler qu'il est ici question d'immigration clandestine c'est-à-dire en marge de la loi. Bien entendu, vouloir tenter une immigration illégale témoigne d'un /vouloir-être/ tensif ou de la détermination. La détermination est souvent facteur de résilience, de ténacité, d'abnégation, etc. À ce propos, considérons les extraits suivants :

- Je t'examine, car je suis surpris de voir un aussi jeune garçon parmi les voyageurs clandestins.
- Monsieur, il n'y a pas d'âge pour voyager...
- Ah si, jeune homme ! Il y a un âge pour finir ses études, un âge pour quitter ses parents, un âge pour chercher du travail et un âge pour tenter l'aventure. Tu ne sembles pas avoir atteint l'âge où l'on rompt les amarres. (*Ibidem*, p. 16)

La séquence ci-dessous traduit l'abnégation du sujet immigrant Danon. Il est modalisé par un /vouloir-être/ immigrant dans la mesure ou malgré son jeune âge, ce dernier s'engage seul (sans ses parents et même sans leur faire part de son projet) dans une immigration qui est de surcroît clandestine. Le dialogue de Danon avec « Monsieur » illustre bien son dévouement. C'est le cas de la proposition « tu ne sembles pas avoir

atteint l'âge où l'on rompt avec les amarres ». Le syntagme verbal « rompt avec les amarres » est un discours implicite qui suggère le /vouloir-être/ tensif du sujet sensible immigrant qui, du fait de son désir d'immigrer décide de rompre avec la tutelle parentale pour s'engager dans un périple irrégulier. Cette rupture avec la tutelle parentale révèle le /vouloir-être/ immigrant de Danon.

Le /vouloir-être/ immigrant dans la perspective de la résilience et de la ténacité s'illustrent dans le fragment qui suit :

Loin des salles de classe, il se mit vaillamment au travail, refusant d'abandonner ses espoirs, même en face de nombreuses difficultés qu'il dut endurer. Pour financer son voyage, Viepp enchaîna les activités. Il fut d'abord plongeur au sein d'un grand restaurant. [...] Renvoyé du restaurant où il avait exercé plusieurs mois, Viepp avait donc, dès le lendemain, débarqué dans un atelier de lavage d'automobiles nettoyant, lessivant, récurant, astiquant trois jours de suite et avec un incroyable entrain, des files de voitures. Impressionnés par la fougue travailleuse de cet invité-surprise, employés et patron de l'atelier de lavage l'avaient complètement adopté, avant même d'avoir retenu son nom. (*Ibidem*, pp. 28-31).

Dans le fragment de texte ci-dessus, la volonté d'être immigrant du sujet sensible Viepp se donne à partir des signes « vaillamment », « refusant d'abandonner », « enchaîna les activités », « renvoyé du restaurant où il avait exercé plusieurs mois, Viepp avait donc, dès le lendemain débarqué dans un atelier de lavage d'automobiles... ». Ces sèmes, lexèmes et phrases représentent l'isotopie de la résilience et de la ténacité dans l'optique de la représentation des intentions d'immigrer du sujet passionnel. La peinture que le narrateur fait à travers ses signes s'inscrit dans la mise en relief du caractère déterminé donc un /vouloir-faire/ intense du sujet. Ce qui confirme bien ses aspirations ou son /vouloir-être/ immigrant. En effet, il importe de préciser que la sémantique du mot résilience révèle, dans la perspective psychologique, une « aptitude à affronter un stress intense et à s'y adapter ». En ce qui concerne la notion ténacité, elle définit le caractère d'une personne « qui est fortement attaché à ses opinions, à ses idées ; qui est déterminé, persévérant, volontaire ». En effet, les notions de résilience et de ténacité, dans leur approche définitionnelle, dévoilent le tensif vécu par Viepp modalisé par le /vouloir-être/. Et c'est bien ces paramètres de l'intensité qui sont décrits dans les termes susmentionnés. L'adverbe « vaillamment » synonyme de courage traduit la force de l'âme et de fermeté du corps sensible à ses aspirations à l'immigration. S'agissant du verbe « enchaîna » dans le syntagme verbal enchaîna les activités », il révèle le fait pour le sujet passionnel d'exercer plusieurs activités de façons successives. L'usage de ce sème verbal que dans la ténacité.

Outre le /devoir/ et le /vouloir/ qui laissent découvrir les intentions inhérentes d'immigrer des sujets sensibles, il y a aussi que ces corps passionnels immigrants sont modalisés par le /pouvoir/ et le /savoir/ être migrant clandestin. Bien entendu, ces modalisations sont l'actualisation ou la concrétisation du périple clandestin.

Le /pouvoir/ traduit la capacité psychique ou physique dont dispose un corps actant pour la tenue de son aspiration ou de son objectif. Dans la présente analyse, le /pouvoir-être/ immigrant clandestin se perçoit tout d'abord dans séquence suivante : « Viepp lui a donné l'assurance d'avoir engrangé suffisamment de biens pour couvrir leurs frais de voyage » (*ibidem*, p. 36). En fait, cette capacité est représentée véritablement dans le groupe verbal infinitif « d'avoir engrangé suffisamment de biens ». Bien entendu, cet emploi décrit la puissance financière du candidat à l'immigration clandestine. Et selon le narrateur, Viepp aurait amplement les moyens, d'où la mention de l'indice « suffisamment de biens ». Et c'est effectivement ce /pouvoir-être/ qu'étaye le

déterminant « suffisamment de ». En plus, il poursuit dans cet ordre d'idée en déclarant ces mots : « -L'argent que j'ai aujourd'hui peut permettre à au moins deux personnes de voyager, par la mer vers l'Europe. Je n'ai pas moins deux millions de francs, dit fièrement Viepp ». (Ibidem, pp. 36-37). Ici, d'autres indices mettent en scène le /pouvoir-être/ immigrant, c'est le cas de la première proposition de l'extrait. Évidemment, l'ensemble de la phrase est à considérer dans la mesure où elle explique que les possibilités financières du sujet passionnel sont tellement considérables qu'elles peuvent « permettre à au moins deux personnes de voyager en mer vers l'Europe ». En amassant suffisamment de biens, c'est-à-dire « pas moins de deux millions », le sujet sensible prouve qu'il est bien modalisé par le /pouvoir-être/ immigrant.

Au-delà du /pouvoir-être/ cet indice révèle le /savoir-être/ immigrant. En effet, par l'usage du groupe verbal « d'avoir engrangé suffisamment de biens » le narrateur expose ainsi l'intelligence et les aptitudes comportementales du sujet sensible immigrant dans la perspective de son immigration. Le sème « engrangé » du verbe engranger signifie mettre en grange. De la sorte, le narrateur révèle implicitement les économies faites par le Viepp en vue de son immigration. En clair, en affirmant que « l'argent que j'ai aujourd'hui peut permettre à au moins deux personnes de voyager, par la mer vers l'Europe », le sujet tensif Viepp témoigne ainsi de son /savoir-être/ immigrant. Il a conscience de l'élément essentiel pour engager une immigration clandestine. Il s'agit de l'argent. Par conséquent, en connaissance de cause, il en amasse assez.

L'étude faite autour des modalisations tensives révèle que le sujet sensible immigrant est modalisé par l'ensemble des modalités de l'être. Bien évidemment, cette situation s'explique par le fait que l'immigration en tant que phénomène corporel tient compte aussi bien des dispositions internes ou intimes qu'externes. C'est ce qu'ont décrit respectivement les modalités virtuelles (/devoir/et /vouloir/) et les actualisantes (/pouvoir/ et /savoir/). Il ressort que l'immigration ou le projet d'immigration est d'abord vécu intimement comme une hantise, c'est-à-dire pensé ou souhaité intensément avant d'être révélée ou actualisée.

4. L'immigration clandestine comme phénomène tensif : les figures passionnelles tymiques

L'immigration clandestine comme passion se conçoit, outre le mouvement vers l'ailleurs du sujet sensible, à partir des figures passionnelles qui s'y mêlent pour la penser. Parmi ces figures, les plus représentatives sont la hantise ou l'obsession, l'espoir et le désespoir. Dans le texte de Josué Guébo, ces ressentis thymiques sont révélés dans les fragments suivants :

Il rêvait, lui, de devenir un très grand industriel, fabriquant des chaussures qui serait vendues et achetées par de millions de personnes à travers le monde. Viepp n'avait désormais qu'une seule ambition : économiser suffisamment d'argent pour financer son voyage vers l'Europe. Revenant un jour triomphalement d'Occident... (ibidem, pp. 27-28)

En prélude à toute interprétation, il est clair que cet extrait peut être divisé en deux séquences. La première, impliquant la phrase d'entame, peint le rêve ou l'espoir du corps sensible Viepp. En effet, en écrivant « il rêvait... » le narrateur présente le désir chimérique de Viepp, candidat à l'immigration clandestine. Ce rêve révèle le ressenti d'espoir vécu par le sujet sensible. Évidemment, ce rêve ne peut être possible qu'une fois en Europe. C'est ce qui est mis en scène dans le segment phrastique « Revenant triomphalement d'Occident » et en partie dans la seconde séquence. Précisons que

l'usage du syntagme adverbial « triomphalement d'Occident » traite de l'intensité fondée en l'espoir d'être en « Occident ». Toutefois, au-delà de cette situation, le pan de l'extrait dévoile l'éprouvé de hantise ou d'obsession chez le sujet Viepp conséquemment à son espérance. Cette situation est mise en lumière dans l'emploi qui suit : « Viepp n'avait désormais qu'une seule ambition... ». Ici, pris individuellement, le sème adverbial « désormais » suggère l'effet d'une cause. En clair, la « seule ambition » qui traduit ici une obsession ou une hantise est l'effet de la cause espoir. En d'autres termes, la hantise ressentie par Viepp, est due à son état d'âme d'espoir. S'agissant de la passion de l'obsession en elle-même, la signification s'inscrit dans l'usage que le narrateur fait du groupe verbal « n'avait désormais qu'une seule ambition ». Effectivement, l'utilisation de la négation restrictive « n'... qu' » et de l'adverbe « désormais » associé au syntagme nominal « une ambition » lève le voile sur le dessein du sujet sensible. En clair, l'obsession se situe d'une certaine manière dans la restriction qui naît de l'espérance à une vie meilleure de Viepp. La proposition suggère que l'ensemble des idées et des actes du corps sensible étaient polarisées autour de « son voyage vers l'Occident ». Ce dernier fait donc une fixation sur ce projet. C'est de toute évidence ce qui conduit à conclure à l'obsession. En effet, l'obsession s'entend comme « l'état de celui que quelque chose envahit ou hante l'esprit ». À cet effet, pour une compréhension plus approfondie, analysons le segment textuel « ... une idée a germé dans l'esprit de Danon : quitter l'Afrique pour l'Europe. Cette idée ne le lâche plus » (*idem*, p. 35). Spécifiquement, en considérant, la phrase « Cette idée ne le lâche plus. », le narrateur décrit l'état d'âme d'obsession chez l'actant sensible Danon. Il représente de la sorte l'idée obsédante qui « a germé dans l'esprit de Danon » à savoir « quitter l'Afrique pour l'Europe », c'est-à-dire immigrer.

Il ressort de l'examen de l'immigration comme passion à travers des figures sensibles qui en résultent que ce phénomène passionnel tient son caractère tensif des émotions qu'elle crée et qui la définissent. Ce sont, chez Josué Guébo, les ressentis d'espoir et d'obsession. Ces derniers sont vécus par les corps sensibles de façons tensives et c'est ce qui induit et révèle le caractère tensif du phénomène d'immigration.

Conclusion

En conclusion à la présente étude portant sur l'approche de l'immigration clandestine comme passion, il ressort que le caractère illégal de ce phénomène le situe avant tout dans une logique passionnelle. Par ailleurs, dans le cadre sémiotique, pour parvenir à la démonstration de l'immigration tel un état d'âme affectif, l'étude s'est appuyée sur les isotopies de l'immigration, les modalisations tensives, et les figures passionnelles thymiques. De là, l'on retient que l'immigration en tant que phénomène sensible se donne comme un vécu corporel intense du corps sensible l'exprimant autant intimement qu'extérieurement ou publiquement. Dès lors, l'immigration ne doit pas se comprendre comme une simple passion mue par la seule envie d'aller voir ailleurs, mais tel un vécu passionnel tensif qui pousse le corps sensible à tendre clandestinement vers un ailleurs inconnu, aussi qui le lancine et enfin qui le reconstitue aussi bien intérieurement, socialement que culturellement.

Références Bibliographiques

BERTRAND Denis, *Précis de sémiotique littéraire*, Paris, Nathan Her, 2000.

CETANI Antonio, L'illégalité de la migration. Discours sur la norme. Actes Sémiotiques, (133). <https://doi.org/10.25965/as.9048>, 2025.

FONTANILLE Jacques, *Sémiotique et Littérature : Essais de méthode*, Paris, PUF, 1999.

GREIMAS Algirdas Julien & COURTÉS Joseph, *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Tome II, Paris, Hachette supérieur, 1993.

GREIMAS Algirdas Julien, FONTANILLE Jacques, *Sémiotique des passions. Des états de choses aux états d'âme*, Paris, Seuil, 1991.

GUEBO Josué, *Destins de clandestins*, Abidjan, Vallesse Éditions, 2018.

HÉBERT Louis, *Dispositifs pour l'analyse des textes et des images : Introduction à la sémiotique appliquée*, Limoges, PULIM, coll. Nouveaux actes sémiotiques, 2009.

HÉNAULT Anne, *Questions de sémiotique*, Paris, PUF, 2002.

RALLO DITCHE Elisabeth, FONTANILLE Jacques, LOMBARDO Patrizia, *Dictionnaire des passions littéraires*, Paris, Belin, 2005.

**TICE À L'UNIVERSITÉ PELEFORO GON COULIBALY: ENTRE
APPROPRIATIONS TIMIDES ET OBSTACLES STRUCTURELS**

**ICT AT PELEFORO GON COULIBALY UNIVERSITY: BETWEEN LIMITED
ADOPTION AND STRUCTURAL BARRIERS**

Eba Victoria KAMENAN

Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

kamebavicky@yahoo.fr

Hamany Broux De Ismaël KOFFI

Université Peleforo Gon Coulibaly (Korhogo-Côte d'Ivoire)

ismael.debroux@yahoo.fr

Résumé

Cette étude analyse les usages des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) à l'Université Peleforo Gon Coulibaly (UPGC) de Korhogo (Côte d'Ivoire). À partir d'une enquête qualitative menée auprès de 64 participants (enseignants, étudiants, responsables administratifs), l'article met en évidence des appropriations timides des outils numériques et des obstacles structurels majeurs. Si 78 % des enseignants jugent le vidéoprojecteur indispensable et 65 % utilisent un ordinateur portable, les déficits de formation, le manque d'équipements (4 vidéoprojecteurs pour 17 salles) et les coupures électriques récurrentes limitent fortement l'intégration pédagogique. Du côté étudiant, 72 % ne possèdent pas d'adresse électronique et seuls 8,35 % maîtrisent correctement les outils numériques. L'article mobilise le déterminisme technologique et l'analyse stratégique de M. Crozier et E. Friedberg (1992) pour expliquer ces appropriations contraignantes. Des recommandations institutionnelles sont formulées.

Mots-clés : TICE; Enseignement supérieur; Appropriation numérique; Fracture numérique; Côte d'Ivoire.

Abstract

This study analyzes the use of information and communication technologies in education (ICT in education) at Peleforo Gon Coulibaly University (UPGC) in Korhogo (Ivory Coast). Based on a qualitative survey of 64 participants (faculty, students, and administrative staff), the article highlights the limited adoption of digital tools and significant structural barriers. While 78% of faculty members consider the video projector indispensable and 65% use a laptop, training gaps, a lack of equipment (4 video projectors for 17 classrooms), and recurring power outages severely limit pedagogical integration. On the student side, 72% do not have an email address, and only 8.35% are proficient in using digital tools. The article draws on M. Crozier and E. Friedberg's (1992) technological determinism and strategic analysis to explain these constrained adoptions. Institutional recommendations are formulated.

Keywords: ICT in Education; Higher Education; Digital Adoption; Digital Divide; Ivory Coast.

Introduction

La transformation numérique des systèmes éducatifs est aujourd'hui présentée comme une priorité mondiale. Dans les pays du Sud, et particulièrement en Afrique subsaharienne, les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) sont souvent perçues comme un levier susceptible de réduire les inégalités d'accès au savoir, d'améliorer la qualité des apprentissages et de préparer les jeunes générations aux économies numériques. De nombreux gouvernements et partenaires techniques (Banque mondiale, UNESCO, Agence Universitaire de la Francophonie) ont investi dans l'équipement numérique des universités, la formation des formateurs et le développement de ressources pédagogiques en ligne.

Pourtant, une vaste littérature scientifique souligne l'existence d'un écart persistant entre les discours institutionnels et les réalités du terrain. Plusieurs recherches menées en Afrique francophone montrent que l'intégration des TICE reste limitée par des facteurs structurels : insuffisance des infrastructures énergétiques et de connectivité, vétusté du matériel, absence de maintenance, mais aussi faible formation des enseignants et appropriation sociale des outils souvent orientée vers des usages récréatifs plutôt qu'académiques (I. Maïdakouale & C. Fagadé, 2022 ; F. Kagorora et al., 2023). En Côte d'Ivoire, malgré une volonté politique affichée à travers le Plan National de Développement et la Stratégie Nationale de l'Enseignement Supérieur, les universités publiques peinent à intégrer durablement le numérique dans leurs pratiques quotidiennes.

L'Université Peleforo Gon Coulibaly (UPGC) de Korhogo, créée en 2012 (Décret n° 2012-985 du 10 octobre 2012 (portant mutation de l'ancienne URES de Korhogo en université de plein exercice) dans le cadre de la décentralisation universitaire ivoirienne, constitue un cas d'étude particulièrement révélateur. Située dans le nord du pays, en région savannicole, elle accueille 9 988 étudiants et environ 500 enseignants, majoritairement vacataires. Malgré l'installation récente de la fibre optique sur le campus et quelques acquisitions de vidéoprojecteurs et d'ordinateurs, l'UPGC fait face à des contraintes structurelles typiques des universités de second rang : budget limité, personnel technique réduit, dépendance énergétique vis-à-vis d'un réseau national instable, et absence de politique numérique cohérente.

Cette recherche vise à répondre à la problématique suivante : comment s'opèrent les appropriations des TICE par les enseignants et les étudiants de l'UPGC et quels sont les obstacles structurels qui entravent leur développement ? Nous formulons l'hypothèse que l'appropriation des outils numériques reste timide car elle repose davantage sur des initiatives individuelles que sur une politique institutionnelle structurée, et que les obstacles structurels (insuffisance des équipements, défaillance électrique, faible connectivité, manque de formation) constituent des freins majeurs, voire rédhibitoires, à une intégration pédagogique durable.

L'article s'organise de la manière suivante : après avoir présenté le cadre théorique mobilisé (déterminisme technologique modéré et analyse stratégique), nous détaillons la méthodologie de l'enquête qualitative. Les résultats sont ensuite exposés selon quatre axes : les pratiques enseignantes, les compétences étudiantes, les obstacles structurels, et les stratégies de contournement. Une discussion confronte ces résultats à la littérature existante et interroge les apports du cadre théorique. Enfin, la conclusion propose des recommandations opérationnelles pour l'UPGC et des pistes de recherche future.

1. Cadre théorique de l'étude

Trois cadres théoriques complémentaires guident cette recherche: le déterminisme technologique modéré P. Doray et F. Millerand (2015), l'analyse stratégique développée par M. Crozier et E. Friedberg (1992) et la sociologie des usages (Jouët, 2000)

Le premier est le déterminisme technologique, tel que reformulé par P. Doray et F. Millerand (2015). Contrairement à une version radicale qui ferait des technologies une cause mécanique de transformation sociale, une approche modérée considère que les artefacts techniques offrent des possibles, des affordances, mais que leurs usages effectifs dépendent des contextes institutionnels, des compétences des acteurs et des représentations sociales. Appliqué aux TICE, ce cadre permet d'examiner dans quelle mesure la présence ou l'absence d'équipements (vidéoprojecteurs, ordinateurs, connexion Internet) oriente les pratiques pédagogiques. Il invite également à ne pas surestimer l'impact de l'installation d'infrastructures (comme la fibre optique à l'UPGC) sans tenir compte des usages réels et des conditions d'appropriation.

Le second cadre est l'analyse stratégique développée par M. Crozier et E. Friedberg (1992) dans leur ouvrage *L'acteur et le système*. Selon cette perspective, toute organisation est traversée par des zones d'incertitude, des ressources rares et des règles plus ou moins implicites. Les acteurs, qu'ils soient enseignants, étudiants ou administrateurs, ne sont pas de simples exécutants: ils disposent de marges de manœuvre et développent des stratégies pour défendre leurs intérêts, contourner les contraintes ou tirer parti des failles du système. Ce cadre est particulièrement heuristique pour comprendre pourquoi, malgré des infrastructures défaillantes, certains enseignants parviennent à utiliser des vidéoprojecteurs (en les réservant longtemps à l'avance, en apportant leurs propres câbles) et pourquoi les étudiants créent des groupes WhatsApp pour pallier l'absence de messagerie électronique institutionnelle.

En complément, nous mobilisons la sociologie des usages (J. Jouët, 2000) pour éviter une vision normative qui opposerait artificiellement usages « légitimes » (académiques) et « illégitimes » (ludiques) du smartphone. En contexte africain, le téléphone mobile précisément le smartphone est souvent un outil polyvalent dont les usages se construisent dans des contraintes économiques et techniques fortes (faible mémoire, écran petit, données limitées). La frontière entre récréatif et pédagogique est poreuse: un groupe WhatsApp peut servir à la fois à échanger des mèmes et à partager des supports de cours.

L'étude s'est déroulée à l'Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo du 12 mars au 13 mai 2025. Cette période correspond à une période d'enseignement ordinaire, hors périodes d'examen ou de vacances, afin de capturer des usages quotidiens.

2. Méthodologie

L'UPGC compte environ 9988 étudiants répartis comme suit:

- UFR des Lettres et des Arts: 2049;
- UFR des Sciences Sociales: 4833;
- UFR des Sciences Biologiques: 2343;
- Institut de Gestion Agropastorale: 763.

L'échantillon a été constitué par volontariat, avec un souci de diversité disciplinaire et statutaire (permanents vs vacataires, anciens vs jeunes). 35 étudiants (23 hommes, 12 femmes), allant de la licence un au master deux et 25 enseignants (20 hommes, 5 femmes), représentant les différentes UFR. L'échantillon a aussi pris en compte quatre responsables administratifs à savoir le responsable du patrimoine, le responsable du

service informatique, le responsable de la cellule techno-pédagogique et le responsable de la cellule qualité. La technique du tout-venant a été utilisée dans les espaces communs (bibliothèque, cafétéria, hall des amphithéâtres) pour capter une hétérogénéité maximale.

Des observations directes ont été menées: inspection de 17 salles de cours et trois amphithéâtres pour recenser les équipements fixes; tests de connexion Wi-Fi dans cinq zones du campus (bibliothèque, administration, salles de cours, foyer étudiant, cafétéria) à différentes heures de la journée; consultation des registres de dotation en matériel informatique tenus par l'administration. Les enregistrements ont été intégralement retranscrits.

Le traitement des données textuelles s'est appuyé sur le logiciel NVivo 14, qui a permis de conduire une analyse de contenu selon une procédure de codage thématique en deux étapes. L'unité d'analyse mobilisée est le segment de sens, soit toute proposition ou ensemble phrastique porteur d'une idée autonome en lien avec la question de recherche. Les verbatim, issus des entretiens avec les enseignants (E1-E25), les étudiants (S1-S35) et les administrateurs (A1-A4), ont été importés sous forme de fichiers distincts, de manière à retracer sans ambiguïté l'origine de chaque énoncé.

Concrètement, le codage a d'abord procédé par une approche inductive ouverte: chaque extrait a été annoté sans grille préexistante, ce qui a permis de faire émerger les thèmes saillants. Dans un second temps, ces premiers nœuds ont été soumis à une lecture hypothético-déductive confrontée aux axes de la recherche; cette double itération a abouti à la stabilisation de six catégories principales: (1) usages déclarés des TICE par les enseignants, (2) usages déclarés par les étudiants, (3) difficultés techniques et matérielles, (4) manque de formation et compétences, (5) stratégies de contournement, et (6) représentations du numérique et de ses bénéfices.

La construction de ces catégories a obéi à plusieurs règles de cohérence interne. Il a d'abord fallu garantir l'homogénéité de chacune d'elles: les difficultés d'ordre technique ont ainsi été rigoureusement distinguées du déficit de compétences pédagogiques, afin de ne pas amalgamer des réalités distinctes. Parallèlement, le principe d'exclusivité mutuelle a présidé à l'affectation des segments à un seul nœud primaire; les cas de double appartenance ont été réexaminés pour identifier le sens dominant, ce qui a limité les chevauchements interprétatifs. L'exhaustivité a, pour sa part, été obtenue par un codage systématique de l'ensemble du corpus, les segments non directement mobilisables étant provisoirement stockés dans une catégorie résiduelle avant révision. Enfin, la pertinence épistémologique a servi de filtre continu tout au long du processus, chaque unité codée devant éclairer directement la problématique.

Avant même le début du codage, une opération de nettoyage a été effectuée dans le logiciel: toutes les mentions de lieux précis, noms propres ou informations identificatoires ont été supprimées dès la retranscription. L'anonymat a ensuite été consolidé par l'attribution de codes alphanumériques, intégrés aux métadonnées des fichiers, ce qui a permis de concilier traçabilité et confidentialité. Pour renforcer la fiabilité du codage, un audit régulier de la grille a été mené, tandis que les fonctions de requêtes matricielles de NVivo ont permis d'inspecter la distribution des thèmes entre les différents groupes d'acteurs.

2. Résultats

Les résultats sont présentés selon quatre axes: les pratiques enseignantes, les compétences et usages étudiants, les obstacles structurels, et les stratégies de contournement individuelles.

2.1. Appropriations enseignantes: entre volontarisme et fragilités

Une pratique généralisée par la transmission des supports de cours par WhatsApp

Aujourd'hui, à l'UPGC, la quasi-totalité des échanges numériques à visée pédagogique s'effectue via l'application de messagerie instantanée WhatsApp. Près de 76 % des enseignants interrogés (19 sur 25) déclarent transmettre leurs supports de cours sous format numérique, et pour l'immense majorité d'entre eux, WhatsApp est le vecteur exclusif ou principal. Cette pratique s'est imposée comme une évidence face à l'absence d'adresses électroniques institutionnelles pour la plupart des étudiants et à la généralisation du smartphone.

Concrètement, chaque unité d'enseignement (UE) ou chaque groupe de travaux dirigés (TD) dispose d'un groupe WhatsApp créé par les étudiants eux-mêmes, souvent à l'initiative des délégués de classe. L'enseignant y est invité et y envoie directement les fichiers (PDF, PowerPoint, images, liens vidéo) à l'ensemble du groupe. Cette logique s'applique à tous les niveaux: de la licence 1 au master 2, en passant par les classes préparatoires intégrées. Les étudiants des petites années comme des années supérieures utilisent WhatsApp de façon quasi professionnelle pour le partage de documents, même si les usages récréatifs restent majoritaires.

Les enseignants ne passent plus par une clé USB remise à un délégué, sauf exception (étudiant sans forfait de données ou téléphone défaillant). Désormais, le dépôt se fait directement depuis leur propre téléphone ou ordinateur, en quelques secondes. Et libre aux étudiants par le biais du délégué de se déplacer à l'imprimerie ou de photocopier des fascicules pour mieux suivre le cours. Cela permet une meilleure préparation des cours : les étudiants reçoivent les supports à l'avance et peuvent les consulter sur leur téléphone avant la séance, ce qui favorise une certaine interactivité, même si tous ne le font pas; une uniformité des documents : tous les étudiants du groupe reçoivent exactement le même fichier, dans la même qualité, ce qui réduit les erreurs de transmission.

E12 (enseignant): « j'envoie le support au délégué et celui-ci diffuse dans le groupe WhatsApp de la classe. C'est plus rapide que de passer par l'imprimerie, mais tout le monde n'a pas accès au fichier, surtout ceux qui ont des téléphones bas de gamme ».

Toutefois, cette généralisation de WhatsApp présente aussi des limites. Cette pratique renforce la dépendance à une application privée, non contrôlée par l'université, avec des risques de dispersion (notifications permanentes, mélange des discussions académiques et personnelles). Néanmoins, en l'absence d'alternative institutionnelle, WhatsApp s'est imposé comme le standard factuel de la transmission numérique des supports pédagogiques à l'UPGC.

Usages du vidéoprojecteur plébiscité mais rare

Le vidéoprojecteur est jugé « indispensable » ou « très utile » par 78 % des enseignants interrogés. Les cours projetés sont perçus comme plus attractifs: ils captent mieux l'attention des étudiants, permettent de présenter des figures, graphiques, cartes, schémas, photos et courtes vidéos pédagogiques. Plusieurs enseignants comparent

favorablement le vidéoprojecteur au tableau blanc traditionnel, jugé moins efficace pour les disciplines visuelles (géographie, biologie, STAPS). Un enseignant de géographie explique:

E5 (enseignant): « Avec le tableau, je perds du temps à dessiner les cartes. Le projecteur me permet d'enchaîner les diapositives et de montrer des images satellite. Les étudiants sont plus attentifs ».

Cependant, l'accès au vidéoprojecteur est très limité: seuls 4 projecteurs mobiles pour plusieurs salles de cours, et un seul amphithéâtre sur trois équipé d'un projecteur fixe. Les enseignants doivent réserver à l'avance (parfois plusieurs jours) et souvent fournir leurs propres câbles. En cas de panne d'ampoule ou de problème de connexion, le cours bascule en mode traditionnel.

Ordinateur personnel, le support principal par défaut

Soixante-cinq pour cent des enseignants (16 sur 25) déclarent utiliser leur propre ordinateur portable comme principal support pédagogique, faute d'ordinateurs fixes ou portables mis à disposition par l'université. L'ordinateur personnel permet une mise à jour régulière des contenus, une plus grande flexibilité, mais il expose aussi à des risques (vol, panne, compatibilité avec les vidéoprojecteurs). Toutefois, certains enseignants éprouvent des difficultés: création de PowerPoint propre, gestion des paramètres d'affichage, utilisation d'un logiciel de visioconférence, etc.

E7 (enseignant): « Mon ordinateur, je l'utilise comme une machine à écrire avancée. Pour faire une diapositive, c'est compliqué. Je préfère encore le fascicule imprimé ».

Le déficit de formation aux TICE

L'un des constats les plus préoccupants de cette étude est l'absence quasi généralisée de formation structurée aux usages pédagogiques du numérique. Sur les 25 enseignants interrogés, seuls quatre (soit 16 %) déclarent avoir bénéficié d'une formation aux TICE au cours de leur carrière. Ces formations, ponctuelles et limitées dans le temps, ont été organisées par l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) dans le cadre de projets spécifiques, tels que « E-learning Africa » ou « Classes virtuelles ». Elles ont duré entre deux et cinq jours, souvent en dehors du campus, et n'ont concerné qu'un petit nombre d'enseignants volontaires, généralement les plus jeunes ou ceux déjà sensibilisés au numérique. Aucune formation continue interne n'existe à l'UPGC, et l'université ne dispose d'aucun service d'appui à la pédagogie numérique.

Pour la grande majorité des enseignants (84 %), l'apprentissage des outils numériques repose donc sur des modalités informelles et autodidactes. Plusieurs stratégies sont observées:

- L'autoformation par essais-erreurs: les enseignants qui possèdent un ordinateur personnel apprennent seuls à créer un diaporama PowerPoint, à manipuler un vidéoprojecteur ou à convertir un fichier en PDF. Cette méthode, bien que parfois efficace, est longue et génère beaucoup de frustration, surtout chez les enseignants les plus âgés ou ceux qui ne sont pas familiers avec l'informatique.
- Le recours à l'entraide entre pairs: les enseignants les moins compétents sollicitent l'aide de collègues plus jeunes ou plus expérimentés, souvent de manière informelle dans les couloirs ou avant les cours. Cette solidarité horizontale est précieuse, mais elle repose sur du bénévolat et n'est pas institutionnalisée.

- Les tutoriels en ligne: une minorité d'enseignants (surtout les moins de 35 ans) utilise des vidéos YouTube ou des sites d'aide pour apprendre des fonctionnalités spécifiques (ex.: insérer un graphique, animer une diapositive). Cependant, la connexion Internet limitée sur le campus rend cette pratique difficile.

Les conséquences de ce déficit de formation sont multiples. D'abord, la qualité des supports numériques produits est souvent médiocre: diaporamas surchargés de texte, polices illisibles, absence de structuration pédagogique, liens brisés. Ensuite, de nombreux enseignants renoncent à utiliser le vidéoprojecteur par crainte de ne pas savoir le connecter ou de perdre du temps en cas de panne. Certains avouent avoir abandonné après une ou deux tentatives infructueuses. Enfin, l'innovation pédagogique (classe inversée, quiz interactifs, forum de discussion) reste inexistante, faute de compétences minimales.

E17: « J'ai essayé une fois d'utiliser le PowerPoint, mais l'ordinateur n'a pas reconnu le projecteur. Un collègue m'a aidé, mais ça a pris vingt minutes. Depuis, je reste au tableau. On ne m'a jamais proposé de formation ».

E9: « J'ai appris tout seul. Si l'université organisait des ateliers formation à ces usages sur place, je participerais volontiers ».

Ce faible niveau de formation constitue un frein majeur à une appropriation durable des TICE. Il entretient un cercle vicieux: les enseignants ne maîtrisent pas les outils, donc ils les utilisent peu ou mal; comme ils les utilisent peu, la direction ne voit pas l'intérêt d'investir dans la formation; et l'absence de formation renforce les difficultés. Pour sortir de cette impasse, une politique volontariste de formation massive, continue et obligatoire (au moins pour les nouveaux recrutés) apparaît indispensable. Des modules courts, pratiques et directement applicables aux cours, animés par des pairs formés ou des experts extérieurs, devraient être proposés chaque semestre, avec une reconnaissance dans la charge de travail des enseignants.

2.2. Appropriations étudiantes: usages récréatifs dominants

Possession d'équipements et fracture numérique

Tous les étudiants interrogés (100 %) possèdent un smartphone, mais il s'agit presque exclusivement d'entrées ou de milieu de gamme (Android 8 ou antérieur, mémoire interne limitée, écran de 4 à 5 pouces). Seuls quelques étudiants disposent d'un ordinateur portable personnel. La fracture numérique la plus frappante concerne l'absence d'adresse électronique : 72 % des étudiants (25 sur 35) déclarent ne pas avoir d'adresse e-mail personnelle. Ceux qui en ont une l'utilisent rarement pour des échanges académiques, faute d'habitude et parce que les enseignants ne la sollicitent pas systématiquement.

Usages du smartphone: communication et divertissement

Les usages déclarés du smartphone sont massivement orientés vers les réseaux sociaux numériques (WhatsApp, Facebook Messenger, TikTok, Instagram), les jeux vidéo (surtout les jeux de type mobile legend, puzzle, etc.) et la musique. Les étudiants consacrent en moyenne 4 à 6 heures par jour à ces activités, contre moins d'une heure aux activités académiques (recherche Google pour un devoir, consultation de supports partagés sur WhatsApp). Les étudiants interrogés reconnaissent volontiers ce

déséquilibre, l'expliquant par la lenteur de la connexion, le coût encore élevé des données mobiles et le manque de contenus pédagogiques attractifs en ligne.

S21 (étudiante): « Je n'ai jamais eu besoin d'une adresse mail pour les cours. Les profs passent par WhatsApp. Pour les recherches, on utilise Google et l'intelligence artificielle sur le téléphone, mais c'est difficile car la connexion est lente au campus ».

Faible maîtrise des outils académiques

Seuls 8,35 % des étudiants (environ 3 sur 35) présentent un niveau élevé de maîtrise des outils bureautiques (traitement de texte, tableur, création de diaporama). La majorité sait utiliser un navigateur web et envoyer des messages, mais éprouve des difficultés à télécharger un fichier, à le renommer, à le joindre à un courriel, ou à utiliser une plateforme pédagogique (Moodle, Google Classroom). Cette faible maîtrise limite fortement les possibilités d'apprentissage numérique, de dépôt de travaux, de consultation de bibliothèques numériques ou de participation à des cours hybrides.

2.3. Obstacles structurels : un environnement peu favorable

Équipements insuffisants et mal entretenus

L'inventaire réalisé par observation directe et consultation des registres révèle : Vidéoprojecteurs : 4 projecteurs mobiles pour 17 salles de cours (ratio 1 pour 4,25 salles). Un seul amphithéâtre sur trois dispose d'un projecteur fixe, et celui-ci est souvent en panne. Les projecteurs mobiles sont partagés entre les UFR, ce qui génère des conflits d'usage et des pertes de temps.

Ordinateurs administratifs : environ 30 postes pour l'ensemble du personnel administratif, mais aucun réseau intranet. Les données circulent via clés USB ou messageries personnelles, ce qui fragilise la sécurité et l'efficacité.

Tableaux interactifs inexistants

Deux salles informatiques : une obtenue grâce à la coopération avec l'AUF et une autre salle d'une vingtaine de postes, souvent utilisée pour des cours d'informatique, mais la moitié des machines ne fonctionne plus.

Connexion Internet et Wi-Fi très limitées

L'Université dispose d'un réseau Wi-Fi dont la couverture et la capacité de diffusion demeurent variables selon plusieurs facteurs d'ordre structurel et technologique. De manière générale, l'efficacité de cette couverture dépend de la répartition des points d'accès, de la configuration architecturale des bâtiments, notamment la présence de murs épais, ainsi que du nombre d'utilisateurs connectés simultanément. Dans les espaces à forte fréquentation, tels que les bibliothèques et les amphithéâtres, cette forte densité d'utilisateurs entraîne souvent une réduction du débit de connexion par utilisateur, en raison des capacités limitées des points d'accès. Selon les informations recueillies auprès du service informatique de l'université, des bornes Wi-Fi sont installées dans la cour du campus tandis que des box Wi-Fi sont déployées dans plusieurs bâtiments administratifs afin de faciliter l'accès à Internet pour les services universitaires K. J. Koné et A. Ouattara (2025).

L'université dispose de trois amphithéâtres, identifiés de A, B et C, chacun bénéficiant d'installations de box Wi-Fi pouvant atteindre trois à quatre dispositifs par bâtiment. L'amphithéâtre A abrite l'administration du service informatique ainsi que les bureaux

des départements scientifiques ; de ce fait, l'installation d'un réseau Wi-Fi y était indispensable afin de répondre aux besoins de connectivité de ces différents services. L'amphithéâtre B, qui accueille l'administration des départements des sciences sociales, bénéficie également de plusieurs installations de box Wi-Fi. Il en est de même pour l'amphithéâtre C, où se trouvent les services administratifs de la scolarité.

Par ailleurs, l'on note que dans l'enceinte universitaire de l'UPGC, l'existence de préaux disposant d'une couverture Internet qui ne sont pas directement équipés de box Wi-Fi. Ces espaces profitent plutôt du signal diffusé à partir des bâtiments administratifs et de certains amphithéâtres situés à proximité. Cette situation explique la forte présence des étudiants dans ces zones, particulièrement durant les heures libres, ceux-ci cherchant à bénéficier d'un accès à Internet pour leurs activités académiques, informationnelles ou récréatives.

Coupures d'électricité récurrentes

Les coupures d'électricité surviennent quotidiennement, souvent en milieu de matinée ou en début d'après-midi. Ces coupures intempestives pourraient endommager les équipements électroniques (ordinateurs, vidéoprojecteurs) faute de stabilisateurs de tension ou d'onduleurs en nombre suffisant. Les enseignants qui ont préparé un cours projeté doivent alors improviser. L'existence d'un groupe électrogène au sein de l'espace universitaire ne garantit pas toujours qu'en cas de coupure, que l'UPGC puisse trouver les moyens de paiement du carburant permettant de l'alimentation continue Durant plusieurs heures.

Absence de politique numérique institutionnelle

Aucun document stratégique spécifique aux TICE n'a été identifié à l'UPGC. Les initiatives numériques relèvent de projets isolés (don de matériel par un partenaire, formation AUF pour quelques enseignants, volonté personnelle d'un responsable). Il n'existe ni service dédié à la pédagogie numérique, ni référent TICE par UFR, ni budget ligne pour la maintenance ou le renouvellement des équipements. Cette absence de pilotage institutionnel explique en grande partie la persistance des obstacles structurels.

2.4. Stratégies individuelles de contournement

Face à ces obstacles, enseignants et étudiants développent des stratégies créatives pour continuer à enseigner et apprendre dans un environnement dégradé.

Stratégies des enseignants

Réservation anticipée : les enseignants qui souhaitent utiliser un vidéoprojecteur doivent le réserver plusieurs jours à l'avance auprès du service technique, ce qui les oblige à planifier rigoureusement leurs séances.

Apport de matériel personnel : beaucoup amènent leurs propres câbles VGA ou HDMI, voire leur propre vidéoprojecteur pour ceux qui en possèdent un.

Recours au tableau et aux photocopies : en cas de panne ou d'impossibilité d'accès, ils reviennent à la méthode traditionnelle.

Stratégies des étudiants

Photographie des écrans : faute de pouvoir recevoir le fichier original, beaucoup prennent en photo l'écran du vidéoprojecteur ou de l'ordinateur de l'enseignant. Cette méthode est peu efficace mais généralisée.

Entraide technique : les étudiants les plus compétents aident leurs camarades à configurer leur téléphone, à installer des applications ou à se connecter à un réseau.

S8 (étudiant) : « On prend en photo les diapos avec nos téléphones, mais souvent c'est flou ou trop petit. Parfois, le prof envoie le fichier au délégué, mais le délégué a un problème de mémoire, alors on se débrouille ».

Limites de ces stratégies

Ces stratégies de bricolage, si elles permettent de survivre au quotidien, ne constituent pas une solution pérenne. Elles accentuent les inégalités entre étudiants selon la qualité de leur smartphone, leur capacité à acheter des données mobiles, ou leur réseau social. Elles ne favorisent pas l'acquisition de compétences numériques solides et elles créent une charge mentale supplémentaire pour les enseignants les plus impliqués.

3. Discussion

Les résultats obtenus à l'UPGC confirment et précisent ceux de nombreuses études menées dans des universités africaines francophones. I. Maïdakouale et C. Fagadé (2022) ont montré que l'accès aux TICE est profondément inégal et que le simple déploiement d'équipements ne suffit pas à réduire la fracture numérique. À l'UPGC, l'absence d'adresse électronique chez 72 % des étudiants est un indicateur frappant de cette fracture, bien plus élevé que dans certaines universités d'Abidjan où des initiatives comme la création de comptes mails institutionnels ont été mises en place (K. Dramé, 2017). La prédominance du smartphone comme outil principal de connexion est commune à toutes les universités ivoiriennes, mais son usage académique reste marginal faute de politiques d'accompagnement.

L'usage massif du vidéoprojecteur, jugé indispensable par 78 % des enseignants, rejoint les observations de A. Tiemtoré (2019) au Burkina Faso. L'auteur soulignait que le vidéoprojecteur favorise l'interactivité et l'attention, mais que son efficacité dépend de sa disponibilité, de sa fiabilité et de la formation à son usage. À l'UPGC, le ratio d'un projecteur pour quatre salles est très inférieur aux normes recommandées (un par salle), et les pannes fréquentes annulent les bénéfices potentiels.

Par ailleurs, les difficultés organisationnelles relevées à l'UPGC confirment pleinement les analyses de F. Kagorora, V. Psyché et F.A. Loiola (2023). Ces auteurs montrent, à partir d'une revue systématique de la littérature sur la formation à distance en Afrique, que les infrastructures insuffisantes, notamment l'absence de connexion Internet fiable, le manque d'équipements pédagogiques fonctionnels et l'instabilité du réseau électrique, constituent des obstacles majeurs, souvent rédhibitoires, à l'efficacité de tout dispositif numérique d'enseignement. À l'UPGC, ces contraintes se manifestent concrètement par l'impossibilité d'utiliser un vidéoprojecteur dans la plupart des salles (ratio d'un projecteur pour quatre salles), par des coupures d'électricité quotidiennes qui interrompent les cours projetés, et par une connexion Wi-Fi réservée à quelques bureaux administratifs. Ces conditions ne permettent pas seulement de limiter les usages; elles découragent durablement les enseignants et les étudiants, qui finissent par revenir aux méthodes traditionnelles par lassitude ou par pragmatisme.

Le cadre théorique mobilisé dans cette étude permet d'éclairer ces résultats sous un double angle. D'une part, le déterminisme technologique (P. Doray & F. Millerand, 2015) nous rappelle que les outils numériques ne sont pas neutres: leur présence ou leur absence oriente les comportements. Ainsi, là où un vidéoprojecteur est disponible et fonctionnel, on observe des pratiques pédagogiques plus interactives; là où il manque ou tombe en panne, l'enseignant revient au tableau. Toutefois, une version radicale de ce déterminisme serait erronée: à l'UPGC, même lorsque la fibre optique a été installée, elle n'a pas produit d'effets automatiques sur les pratiques, car d'autres conditions (routeurs, points d'accès, formation, entretien) n'étaient pas réunies. C'est pourquoi nous adoptons un déterminisme modéré, qui intègre les contextes d'usage et les compétences des acteurs.

D'autre part, l'analyse stratégique de M. Crozier et E. Friedberg (1992) offre une grille de lecture fine des comportements observés. Face à des règles implicites, des ressources rares et des zones d'incertitude (le vidéoprojecteur sera-t-il disponible? l'électricité va-t-elle couper? le fichier va-t-il s'ouvrir?), les acteurs ne se contentent pas de subir: ils inventent des stratégies de contournement. Les enseignants réservent le projecteur plusieurs jours à l'avance, apportent leurs propres câbles, ou organisent des cours dans des cybercafés. Les étudiants créent des groupes WhatsApp, photographient les diapositives, ou échangent des fichiers via Bluetooth. Ces stratégies, bien que créatives et souvent efficaces à court terme, ne résolvent pas les défaillances structurelles. Elles les rendent même invisibles aux yeux de l'administration, qui pourrait croire que « tout fonctionne » grâce à la débrouille des acteurs. Ainsi, l'analyse stratégique met en lumière une tension entre adaptation individuelle et responsabilité collective: plus les acteurs compensent les manques, moins l'institution est poussée à les corriger.

En somme, la combinaison du déterminisme technologique modéré et de l'analyse stratégique permet de dépasser une explication purement technique (pas assez de matériel) ou purement individuelle (les enseignants sont réticents). Elle montre que l'appropriation timide des TICE à l'UPGC est le produit d'une interaction complexe entre des infrastructures défaillantes, des règles organisationnelles implicites, et des stratégies locales de débrouille qui entretiennent un équilibre sous-optimal. Pour sortir de cet équilibre, une intervention institutionnelle forte, formation massive, équipement systématique, maintenance préventive, politique numérique claire, est indispensable. Notre étude apporte également un éclairage nouveau sur les stratégies de contournement, qui sont rarement documentées de manière systématique dans la littérature sur les TICE en Afrique. Ces stratégies montrent que les acteurs ne sont pas passifs mais qu'ils composent activement avec les contraintes. Cependant, elles perpétuent un système de « débrouille » qui n'est ni efficient ni équitable. Notre recherche comporte plusieurs limites qu'il convient de mentionner. Premièrement, la durée de l'enquête (3 mois) est courte; elle ne permet pas de saisir les variations saisonnières (périodes d'examens, vacances, rentrée) ni les effets de l'usure du matériel dans le temps. Deuxièmement, l'échantillon, bien que diversifié, n'est pas représentatif statistiquement: les résultats ne peuvent être généralisés à l'ensemble des universités ivoiriennes sans prudence. Troisièmement, nous avons mesuré les compétences numériques par auto-déclaration, ce qui peut entraîner des biais de surestimation (les étudiants peuvent se croire plus compétents qu'ils ne le sont) ou de sous-estimation (modestie). Une évaluation pratique par tests serait plus fiable. Quatrièmement, l'absence d'observation directe des cours en situation limite la validité écologique des usages déclarés: ce que disent les enseignants et les étudiants peut différer de ce qu'ils font réellement. Enfin, nous n'avons pas recueilli de données quantitatives sur l'utilisation réelle du réseau (logs de connexion) ni sur les performances académiques (notes), ce qui aurait permis de corréler usages des TICE et réussite.

Conclusion

Cette étude menée à l'Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo met en évidence une intégration encore limitée des TICE dans les pratiques pédagogiques et administratives. Les enseignants commencent progressivement à utiliser les outils numériques pour transmettre les supports de cours et améliorer les conditions d'enseignement. Toutefois, les insuffisances de formation, les difficultés techniques et le déficit infrastructurel limitent fortement l'efficacité des usages numériques.

Les étudiants, quant à eux, disposent d'un faible niveau de maîtrise des outils numériques et utilisent principalement les smartphones à des fins récréatives. L'absence d'adresses électroniques chez une majorité d'entre eux constitue un obstacle important à la communication pédagogique numérique.

L'université souffre également d'importantes contraintes organisationnelles: insuffisance des équipements, connexion Internet limitée, absence d'intranet et coupures fréquentes d'électricité. Dans ces conditions, les usages des TICE reposent davantage sur des initiatives individuelles que sur une véritable politique institutionnelle de transformation numérique.

Afin de renforcer l'intégration des TICE à l'UPGC, il apparaît nécessaire de former massivement les enseignants aux outils numériques, d'équiper les salles de cours en matériel didactique, de généraliser l'accès au Wi-Fi sur le campus et d'améliorer la stabilité énergétique de l'université. Ces mesures permettraient de favoriser une meilleure appropriation des technologies numériques et d'améliorer la qualité de l'enseignement supérieur.

Références Bibliographiques

CROZIER, Michel, & FRIEDBERG, Erhard. (1992). *L'acteur et le système*. Paris, France : Seuil.

DORAY, Pierre, & MILLERAND, Florence. (2015). *Les technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement supérieur*. Québec, Canada : Presses de l'Université du Québec.

DRAMÉ, Khadim. (2017). « Les usages du smartphone dans les universités ivoiriennes ». *Revue africaine des médias et de la communication*, 9(1), 45-60.

JOUËT, Josiane. (2000). « Retour critique sur la sociologie des usages ». *Réseaux*, 18(100), 487-521. <https://doi.org/10.3406/reso.2000.2235>

KAGORORA, François, Psyché, Valéry, & Loiola, Francisco Antonio. (2023). « État des lieux des conditions d'efficacité de la formation à distance en enseignement supérieur en Afrique ». *Médiations et médiatisations*, 14, 1-20. <https://doi.org/10.52358/mm.vi14.318>

KONÉ, Karamoko Jean, & OUATTARA, Adama. (2025). « Internet et formation des étudiants à l'Université Peleforo Gon Coulibaly (Korhogo-Côte d'Ivoire) ». *Revue Internationale du Chercheur*, 6(1), 556-573.

MAÏDAKOUALE, Ibrahim. (2024). « Le recours au numérique dans les universités africaines : représentations et réalités ». *Tic & Société*, 17, 317-353. <https://doi.org/10.4000/11r9i>

MAÏDAKOUALE, Ibrahim, & FAGADÉ, Célestin. (2022). « L’usage des technologies numériques éducatives dans l’enseignement supérieur africain : entre démocratisation de dispositifs et accentuation des inégalités socio-numériques ». Interfaces numériques, 11(3). <https://doi.org/10.25965/interfaces-numeriques.4937>

TIEMTORÉ, Adama. (2019). « Les usages pédagogiques des technologies numériques dans l’enseignement supérieur africain ». Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire, 16(3), 30-44.

**PRATIQUES DISCURSIVES ET CONSTRUCTION IDENTITAIRE DES
CONDUCTEURS DE TAXIS-MOTOS À KORHOGO (CÔTE D'IVOIRE)**

**DISCURSIVE PRACTICES AND IDENTITY CONSTRUCTION AMONG
MOTORCYCLE-TAXI DRIVERS IN KORHOGO (CÔTE D'IVOIRE)**

Kouamé KOFFI

Université Peleforo Gon Coulibaly (Korhogo-Côte d'Ivoire)

koffikouame225@yahoo.com

Résumé

Dans les villes d'Afrique subsaharienne, le transport artisanal comble le déficit chronique de l'offre publique de mobilité. À Korhogo, quatrième ville de Côte d'Ivoire, le taxi-moto s'est imposé à la faveur de la crise militaro-politique de 2002 et occupe aujourd'hui une place dominante dans les déplacements quotidiens. Les travaux disponibles l'abordent principalement sous l'angle géographique, économique ou sanitaire. Sa dimension communicationnelle demeure peu explorée. Le présent article analyse les pratiques discursives par lesquelles les conducteurs de taxis-motos construisent une identité professionnelle et négocient la légitimité de leur activité dans un espace urbain où celle-ci reste informelle et socialement contestée. L'étude, de nature exploratoire et qualitative, repose sur une observation participante conduite à Korhogo du 12 au 19 janvier 2026 et sur des entretiens semi-directifs menés auprès de conducteurs, d'usagers et de propriétaires de motos. Le corpus est traité au moyen de l'approche sémiolinguistique de P. Charaudeau, opérationnalisée par trois notions. La situation de communication, le contrat de communication et les imaginaires sociodiscursifs. Les résultats montrent que la course en taxi-moto repose sur un contrat de communication largement implicite, dans lequel la gestuelle supplée la signalisation réglementaire ; que les conducteurs élaborent un ethos de la débrouillardise convertissant le stigmate en valeur de travail. Les usagers mobilisent à l'inverse un imaginaire du danger et du désordre. Ces discours antagonistes convergent pour construire le métier comme exclusivement masculin. Cette légitimation discursive demeure toutefois sans traduction institutionnelle.

Mots-clés : analyse du discours, taxi-moto, mobilité urbaine, identité professionnelle, Korhogo.

Abstract

In sub-Saharan African cities, artisanal transport compensates for the chronic shortage of public mobility services. In Korhogo, the fourth largest city of Côte d'Ivoire, the motorcycle taxi emerged during the 2002 military and political crisis and now dominates daily travel. Existing research addresses it mainly from geographical, economic or health perspectives ; its communicational dimension remains largely unexplored. This article analyses the discursive practices through which motorcycle-taxi drivers build an occupational identity and negotiate the legitimacy of an activity that remains informal and socially contested. The study is exploratory and qualitative. It draws on participant observation carried out in Korhogo from 12 to 19 January 2026 and on semi-structured interviews with drivers, users and motorcycle owners. The corpus is analysed through P. Charaudeau's semiolinguistic approach, operationalised by three notions: the communication situation, the communication contract and socio-discursive imaginaries. Findings show that the ride rests on a largely implicit communication contract in which gesture replaces official road signalling; that drivers develop an ethos of resourcefulness which converts stigma into the value of work; that users conversely mobilise an imaginary of danger and disorder; and that these opposing discourses converge in

constructing the occupation as exclusively male. This discursive legitimization, however, finds no institutional translation.

Keywords : discourse analysis, motorcycle taxi, urban mobility, occupational identity, Korhogo.

Introduction

L'urbanisation rapide des villes d'Afrique subsaharienne s'accompagne d'un décalage persistant entre la croissance de la demande de déplacements et la capacité des pouvoirs publics à organiser une offre de transport collectif structurée. Faute d'investissements suffisants dans les réseaux formels, des formes de mobilité dites artisanales, populaires ou informelles se sont imposées comme la réponse ordinaire des citoyens à ce déficit. Parmi elles, le deux-roues motorisé occupe une place singulière. Des travaux conduits sur plusieurs terrains ouest-africains ont montré que la diffusion du taxi-moto ne relève ni d'un accident conjoncturel ni d'un simple effet de mode, mais d'un ajustement durable entre une demande de mobilité de proximité et une offre défaillante (L. Diaz Olvera, D. Plat et P. Pochet, 2007, p. 3). À Lomé, A. Guézéré a établi que ce mode de transport ne se contente pas de combler un vide. Il recompose les territoires urbains, les rythmes de la ville et les liens sociaux qui s'y nouent (A. Guézéré, 2012, p. 54).

La Côte d'Ivoire n'échappe pas à cette dynamique. L'implantation des motos-taxis y est cependant indissociable d'un moment politique précis. La crise militaro-politique ouverte le 19 septembre 2002 a désorganisé le transport urbain dans les villes du Centre, du Nord et de l'Ouest (interruption des dessertes, fermeture de stations-service, dégradation des voiries, retrait des taxis communaux.) Dans cet interstice, le deux-roues s'est imposé comme la seule offre disponible, puis s'est installé durablement après le retour de l'administration. Les travaux ivoiriens convergent sur ce point, qu'il s'agisse de Bouaké (I. Kassi-Djodjo, 2013), de Tiébissou (K. D. Brenoum, A. C. Kobenan et K. B. Kouamé, 2018, p. 135) ou de Korhogo (R. Dindji et al., 2016).

Korhogo constitue à cet égard un terrain privilégié. Chef-lieu de la région du Poro et du district des Savanes, la ville est passée de 243 048 habitants en 2014 à environ 444 000 habitants en 2021 (INS, 2021). Cette croissance s'est opérée sans extension équivalente de l'offre formelle. Les taxis communaux, qui étaient environ 500 avant la guerre, ne sont plus qu'un peu plus de quatre-vingts, tandis que le parc de motos-taxis est estimé à près de 5 000 unités (R. Dindji et al., 2016). L'activité est en outre exercée par des acteurs dont le profil a été documenté. Elle est masculine dans sa totalité et regroupe une majorité de déscolarisés ainsi qu'une proportion non négligeable d'étudiants (F. Dagnogo et D. Konaté, 2022). Faute d'infrastructures dédiées, ces acteurs ont converti les voiries elles-mêmes en lieux de transport, y installant leurs stations, leurs tours de rôle et leurs règles propres (M. R. Zouhoula Bi, 2019, p. 121).

La littérature disponible sur ce phénomène est abondante, mais elle est presque exclusivement géographique, économique ou sanitaire. Elle décrit des flux, des parts modales, des profils sociodémographiques ou des facteurs d'accidentalité (M. Fofana et M. Sangaré, 2018). Or l'activité de taxi-moto est aussi, et peut-être d'abord, une activité de communication. Héler un client, négocier un prix, indiquer une direction d'un geste du bras, se défendre d'une accusation d'incivisme, expliquer à un passager pourquoi la course vaut ce qu'elle vaut. Autant de pratiques langagières et sémiotiques qui constituent la trame quotidienne du métier. C'est ce versant, resté dans l'ombre, que le présent article se propose d'examiner.

Le problème que soulève cette activité peut alors être formulé ainsi. Les conducteurs de taxis-motos de Korhogo exercent un métier à la fois indispensable et dévalorisé : indispensable parce qu'il assure une part déterminante de la mobilité urbaine ; dévalorisé parce qu'il est associé, dans les discours ordinaires, au désordre, au danger et à l'illégalité. Comment ces acteurs, dépourvus de statut professionnel reconnu, parviennent-ils à faire accepter leur présence et leur pratique dans l'espace public ? Autrement dit, quelles pratiques discursives mobilisent-ils pour construire une identité professionnelle et pour négocier la légitimité de leur activité face aux discours qui la disqualifient ?

L'objet de cette étude est donc constitué par les discours et les pratiques communicationnelles produits autour du taxi-moto à Korhogo, saisis à la fois du côté des conducteurs et du côté de leurs interlocuteurs. L'objectif général est d'analyser les procédés discursifs de légitimation du métier. Il se décline en trois objectifs spécifiques : décrire la situation de communication propre à la course en taxi-moto, identifier l'ethos que les conducteurs construisent dans leurs prises de parole ; mettre au jour les imaginaires sociodiscursifs que les usagers et les propriétaires mobilisent à leur sujet.

L'hypothèse qui guide l'analyse est la suivante : le discours des conducteurs de taxis-motos fonctionne comme une stratégie de légitimation qui convertit un stigmate en valeur, en substituant au vocabulaire du désordre, du danger et de l'illégalité celui du travail, du courage et du service rendu. Cette légitimation reste cependant partielle, car elle s'adosse à un imaginaire du métier construit comme masculin, qui en restreint l'accès et en limite la portée émancipatrice.

Pour éprouver cette hypothèse, l'article est organisé en trois moments. Le premier expose le cadre théorique et méthodologique retenu. Le deuxième présente les résultats de l'analyse du corpus. Le troisième les discute au regard de la littérature existante et en dégage les implications ainsi que les limites.

1. Cadre théorique et méthodologique

1.1. Un cadre théorique unique : l'approche sémiolinguistique du discours

L'analyse s'inscrit dans le champ des sciences de l'information et de la communication et mobilise un cadre théorique unique : l'approche sémiolinguistique du discours développée par P. Charaudeau. Ce choix est méthodologiquement motivé. Le matériau recueilli est fait de paroles situées, produites dans des interactions ordinaires. Il appelle donc un appareil conceptuel conçu pour analyser des actes de langage en contexte, et non un modèle importé d'un autre domaine dont l'application resterait métaphorique.

Trois notions sont retenues et systématiquement opérationnalisées.

La première est celle de situation de communication. Tout acte de langage se déroule dans un cadre qui en détermine les possibles. Des partenaires identifiés, une finalité, un dispositif matériel, un enjeu. Ce cadre n'est pas un décor, il est constitutif du sens produit (P. Charaudeau et D. Maingueneu, 2002, p. 537). Appliquée à la course en taxi-moto, cette notion conduit à décrire précisément qui parle à qui, dans quelles conditions matérielles, avec quelle finalité et sous quelles contraintes de bruit, de vitesse et de coprésence corporelle.

La deuxième est celle de contrat de communication. Les partenaires d'un échange s'accordent implicitement sur ce qui peut se dire, comment et à quelles fins ; ce sont ces règles tacites, et non la seule intention individuelle, qui rendent l'échange interprétable. Le contrat définit ainsi un espace de contraintes à l'intérieur duquel chaque sujet dispose d'une marge de stratégie (P. Charaudeau, 2005, p. 52). Cette notion permet de

reconstituer les règles non écrites de la relation entre conducteur et passager, depuis le hèlement jusqu'au règlement de la course.

La troisième est celle d'imaginaires sociodiscursifs. Les discours qui circulent dans un groupe social y déposent des représentations partagées, des systèmes de valeurs et des catégorisations qui préexistent aux locuteurs et qu'ils reprennent à leur compte. Ces imaginaires ne décrivent pas le réel : ils le construisent et le légitiment. À cette notion s'articule celle d'ethos, entendue comme l'image de soi que le locuteur construit dans et par son dire, et qui conditionne la réception de sa parole (R. Amossy, 2010, p. 23). Ensemble, ces deux notions permettent de comprendre comment un métier est simultanément déprécié par les uns et revendiqué par les autres.

Ce cadre unique remplace, la juxtaposition de références empruntées à des traditions hétérogènes. Les acquis de la géographie des transports et de la sociologie des mobilités ne sont pas pour autant écartés. Ils sont mobilisés comme état de la question et comme point d'appui empirique, notamment les travaux de A. Guézéré (2012, 2013), de L. Diaz Olvera et al. (2007), de I. Kassi-Djodjo (2013) et de M. R. Zouhoula Bi (2019), mais ils ne servent pas de grille d'analyse du corpus.

1.2. Terrain, corpus et protocole d'analyse

L'enquête s'est déroulée à Korhogo du 12 au 19 janvier 2026, à l'occasion d'un séjour académique à l'Université Peleforo Gon Coulibaly. Elle relève d'une démarche qualitative exploratoire, articulant deux modes de recueil.

Le premier est l'observation participante. Utilisant quotidiennement le taxi-moto pour ses déplacements entre son lieu d'hébergement, situé au quartier Sinistré, et l'université, le chercheur s'est trouvé placé dans la position ordinaire du client. Cette position, loin d'être un artefact, constitue le poste d'observation le plus adéquat pour saisir la relation de service telle qu'elle se joue réellement. C'est en tant que passager, et non en tant qu'observateur extérieur, que l'on accède à la négociation du prix, à la conversation de trajet et aux confidences qui l'accompagnent. Les observations ont été consignées le soir même dans un carnet de terrain, sous forme de notes datées et localisées.

Le second est l'entretien semi-directif. Deux séries d'entretiens ont été conduites. La première a porté sur des conducteurs rencontrés aux principaux points de stationnement de la ville, en particulier devant l'entrée principale de l'université, à la rue des Banques et aux abords du grand marché. La seconde a concerné des interlocuteurs occupant une position d'observation ou d'intéressement par rapport à l'activité : une secrétaire de l'université, usagère régulière, et un conseiller de direction du Centre régional des œuvres universitaires, par ailleurs propriétaire de motos données en location à des conducteurs. Un guide d'entretien en quatre volets a été utilisé : trajectoire d'entrée dans l'activité, déroulement d'une journée de travail, relations avec les passagers, les autres usagers et les forces de l'ordre, représentations du métier et de son avenir.

Le corpus finalement constitué se présente comme suit.

Tableau 1 : Composition du corpus

Catégorie d'interlocuteurs	Effectif	Nature du matériau
Conducteurs à temps plein	Sept	Entretiens semi-directifs, notes de terrain
Conducteurs à temps partiel (étudiants, agents de sécurité)	Quatre	Entretiens semi-directifs, notes de terrain
Usagère régulière (personnel administratif)	Une	Entretien semi-directif
Propriétaire-loueur de motos	Un	Entretien semi-directif
Séquences de course observées	Vingt-deux	Carnet de terrain

Source : enquête de terrain, Korhogo, janvier 2026.

Les entretiens n'ont pas fait l'objet d'un enregistrement audio. Ce choix, imposé par les conditions de recueil parole échangée en mouvement, réticence explicite de plusieurs interlocuteurs à l'égard de tout dispositif d'enregistrement, crainte d'un usage policier des propos tenus, a une conséquence directe sur le statut des données : le corpus est constitué de notes prises immédiatement après chaque échange, comportant les énoncés jugés saillants restitués au plus près de leur formulation, ainsi que le contexte de leur production. Les énoncés cités dans la suite du texte doivent donc être lus comme des reconstitutions fidèles et non comme des transcriptions. Les noms des personnes interrogées ont été remplacés par des codes (C1 à C11 pour les conducteurs, U1 pour l'usagère, Pr1 pour le propriétaire), conformément à l'engagement d'anonymat pris devant elles.

L'analyse a procédé en trois temps. Les notes ont d'abord été intégralement relues et découpées en unités thématiques. Chaque unité a ensuite été codée selon une grille dérivée du cadre théorique. Les codes ont enfin été regroupés en configurations discursives, c'est-à-dire en ensembles cohérents d'énoncés partageant une même orientation argumentative.

Tableau 2 : Grille d'analyse du corpus

Notion mobilisée	Indicateurs recherchés	Objectif spécifique visé
Situation de communication	Partenaires, dispositif, finalité, contraintes matérielles de l'échange	Décrire l'échange de la course
Contrat de communication	Règles tacites, séquences ritualisées, marges de négociation, sanctions du non-respect	Reconstituer les règles du métier
Ethos	Désignations de soi, lexique de l'effort, justifications, réfutations	Identifier l'image de soi construite
Imaginaires sociodiscursifs	Catégorisations, oppositions lexicales, naturalisations, implicites	Mettre au jour les représentations

Source : élaboration de l'auteur d'après P. Charaudeau (2005) et P. Charaudeau et D. Maingueneau (2002).

Trois limites doivent être énoncées d'emblée, car elles commandent la portée des résultats. La taille du corpus, d'abord, ne permet aucune généralisation statistique : les résultats valent pour les acteurs rencontrés et pour les situations observées, non pour l'ensemble des conducteurs de la ville. La durée du terrain, ensuite, limitée à huit jours, autorise la saisie de régularités discursives mais non celle d'évolutions. L'absence d'enregistrement, enfin, interdit toute analyse fine de la matérialité linguistique des énoncés, notamment prosodique. Ces limites définissent le statut de la recherche : il

s'agit d'une étude exploratoire, dont la vocation est de baliser un objet peu traité en sciences de l'information et de la communication et d'en proposer une première mise en ordre analytique.

2. Résultats

2.1. Une situation de communication sous contrainte : le contrat de course

La course en taxi-moto met en présence deux partenaires dans un dispositif matériel très particulier. Un espace ouvert et bruyant, une coprésence corporelle étroite, une vitesse qui interdit la conversation suivie, une durée courte. Ces contraintes ne relèvent pas de l'anecdote. Elles façonnent l'ensemble de l'échange.

L'observation des vingt-deux séquences consignées fait apparaître une structure récurrente en quatre temps. Le premier est le hèlement, généralement initié par le conducteur, qui ralentit à hauteur du piéton et sollicite le regard plutôt que la parole. Le deuxième est l'annonce de la destination par le client, réduite à un nom de lieu. Le troisième est la négociation du prix, qui se joue en deux ou trois répliques et s'achève le plus souvent par un accord tacite, signifié par le seul fait d'enfourcher l'engin. Le quatrième est le règlement, moment où s'ouvre fréquemment un espace de parole plus large, notamment lorsque la question de la monnaie retarde la séparation.

Ce déroulement constitue un véritable contrat de communication, au sens où les partenaires savent par avance ce qui peut être dit, à quel moment et dans quelles limites. La brièveté n'y est pas un défaut de communication mais une règle du contrat. Les conducteurs eux-mêmes en ont conscience et la formulent en termes d'efficacité :

« Ici on ne parle pas beaucoup. Tu dis où tu vas, je dis le prix, tu montes ou tu ne montes pas. Si on discute trop, on perd le temps, et le temps c'est l'argent.
» (C3, Korhogo, 14 janvier 2026)

Une seconde caractéristique de cette situation mérite d'être relevée : la communication routière y est essentiellement gestuelle. Les observations font apparaître un recours systématique au bras tendu pour signaler un changement de direction, en lieu et place des dispositifs réglementaires de signalisation. Cette pratique n'est pas un simple manquement au code de la route. Elle constitue un système sémiotique alternatif, partagé par l'ensemble des conducteurs et interprétable par eux, mais opaque pour les autres catégories d'utilisateurs, notamment les automobilistes. Là réside l'une des sources des tensions observées sur la voie publique. Deux régimes de signalisation coexistent sans se recouvrir, et le second n'a aucune reconnaissance officielle.

Photo 1 : Prise en charge de clients par des conducteurs de taxis-motos à l'entrée principale de l'Université Peleforo Gon Coulibaly



Source : cliché de l'auteur, Korhogo, janvier 2026.

Le port du casque offre une illustration supplémentaire du fonctionnement de ce contrat. Il est irrégulier chez les conducteurs et quasiment absent chez les passagers. Interrogés, les conducteurs n'invoquent pas l'ignorance de la règle mais son coût relationnel. Proposer un casque à un client reviendrait, dans leur analyse, à introduire dans l'échange la mention explicite du risque et donc à fragiliser la relation de confiance sur laquelle repose la course. Ce résultat rejoint, sur un autre plan, les constats établis à Korhogo par M. Fofana et M. Sangaré (2018) quant aux facteurs associés à l'accidentalité des motos-taxis, en éclairant une dimension proprement communicationnelle.

2.2. Un ethos de la débrouillardise et de la dignité laborieuse

Le second résultat porte sur l'image de soi que les conducteurs construisent dans leurs prises de parole. Le lexique employé est remarquablement homogène d'un entretien à l'autre. Il s'organise autour de quatre foyers sémantiques : le travail, la charge familiale, l'autonomie et le courage. Le métier n'est jamais présenté comme un choix positif mais comme une réponse à une nécessité, et c'est précisément cette contrainte assumée qui fonde la valeur revendiquée.

« Je ne vole pas, je ne mendie pas. Je me lève le matin, je prends ma moto et je cherche. Celui qui travaille n'a de compte à rendre à personne. » (C7, Korhogo, 16 janvier 2026)

Cet énoncé, qui condense une configuration retrouvée dans la quasi-totalité des entretiens, procède par une double opération. Il pose d'abord une série d'oppositions Travailler contre voler, travailler contre mendier — qui situe le locuteur du côté de l'honorabilité. Il énonce ensuite une revendication d'autonomie qui transforme la précarité en indépendance. L'ethos ainsi construit est celui d'un homme qui se prend en charge, et cette prise en charge constitue l'argument central de la légitimité revendiquée.

Chez les conducteurs à temps partiel, le même ethos se décline sur un registre spécifique. Les étudiants rencontrés articulent systématiquement leur activité à leur parcours universitaire. La moto finance le loyer, les documents pédagogiques, parfois

un soutien envoyé à la famille. Le métier n'est pas décrit comme une identité mais comme un moyen provisoire, ce qui autorise le locuteur à en revendiquer la valeur sans s'y voir assigné.

« Mes parents ne sont pas ici. Ce qu'ils envoient ne suffit pas. Le soir et le week-end, je roule. Ce n'est pas honteux, c'est mon argent. » (C9, étudiant, Korhogo, 17 janvier 2026)

Un troisième élément de cet ethos mérite attention. La revendication d'une utilité sociale. Les conducteurs insistent sur leur capacité à desservir les quartiers périphériques dont les voies sont impraticables aux véhicules à quatre roues. Cette insistance ne relève pas de la simple description. Elle constitue un argument de légitimation qui renverse le rapport de force symbolique avec le transport formel. Ce n'est plus le taxi-moto qui est en défaut par rapport à la norme du taxi communal, c'est le taxi communal qui est en défaut par rapport à la réalité du terrain.

Photo 2 : Conducteur de taxi-moto en attente de clientèle devant l'Université Peleforo Gon Coulibaly



Source : cliché de l'auteur, Korhogo, janvier 2026.

Enfin, les conducteurs anticipent l'accusation d'incivisme et la retournent. Interrogés sur le non-respect des feux tricolores, plusieurs répondent en déplaçant la responsabilité vers l'état des infrastructures, l'absence de voies réservées ou le comportement des automobilistes. Cette réfutation, régulière dans le corpus, indique que le discours des conducteurs n'est pas produit dans l'ignorance du discours qui les vise. Il est explicitement construit contre lui.

2.3. L'imaginaire du danger et du désordre chez les usagers

Le troisième résultat concerne les discours tenus sur les conducteurs. Ils dessinent un imaginaire sociodiscursif cohérent, structuré par un petit nombre d'oppositions stables. L'usager interrogé construit ainsi le métier autour de la violence subie et du risque encouru :

« L'activité est rude. Ils sont attaqués, dépouillés. C'est pourquoi ce sont les hommes qui font ça. Il faudrait que les autorités les retirent et qu'on augmente plutôt les taxis communaux. » (U1, Korhogo, 15 janvier 2026)

Trois opérations discursives sont ici à l'œuvre. Une catégorisation, qui range l'activité du côté du dangereux. Une naturalisation, qui fait de cette dangerosité la raison suffisante d'une répartition des rôles sociaux de sexe. Une revendication normative, enfin, qui appelle la substitution du transport institutionnel au transport artisanal. Ce discours ne se contente donc pas de constater une situation. Il la justifie et propose de la modifier dans un sens déterminé.

Le discours du propriétaire de motos obéit à une logique différente. L'activité y est d'abord présentée comme un investissement et une réponse rationnelle à un contexte économique dégradé. Le contrat de location assurant un revenu hebdomadaire régulier. Ce discours ancre le phénomène dans l'histoire de la crise de 2002 pour en établir la nécessité structurelle. Ce qui est né d'une situation exceptionnelle est devenu une composante ordinaire de l'économie urbaine. Sur la question du genre, en revanche, il rejoint exactement celui de l'usagère.

La mise en regard des deux registres fait apparaître un système d'oppositions lexicales remarquablement régulier.

Tableau 3 : Oppositions lexicales entre discours des usagers et discours des conducteurs

Discours des usagers et des riverains	Discours des conducteurs
Désordre, envahissement	Service rendu, disponibilité
Danger, imprudence	Courage, maîtrise du terrain
Illégalité implicite, absence de permis	Nécessité économique, travail honnête
Activité subie, à supprimer	Activité choisie, à encadrer

Source : analyse du corpus, enquête de terrain, Korhogo, janvier 2026.

Ce tableau met en évidence le mécanisme central de la légitimation discursive observée. Les conducteurs ne contestent pas les faits allégués par les usagers ; ils en modifient la qualification. La même conduite est nommée imprudence par les uns et maîtrise par les autres, envahissement par les uns et disponibilité par les autres. Le conflit ne porte pas sur le réel mais sur les catégories qui le nomment. Ce qui est précisément la définition d'un affrontement d'imaginaires sociodiscursifs.

2.4. Un métier discursivement construit comme masculin

Le quatrième résultat est le plus nettement établi par le corpus, parce qu'il est le seul sur lequel tous les locuteurs convergent. Aucune femme conductrice n'a été rencontrée durant l'enquête, ce qui corrobore les données de F. Dagnogo et D. Konaté (2022) établissant le caractère entièrement masculin de l'activité à Korhogo. Mais le point analytiquement intéressant n'est pas cette absence. C'est la manière dont elle est dite.

Usagers, propriétaires et conducteurs produisent en effet le même énoncé explicatif, formulé sur le mode de l'évidence. L'activité est dangereuse, donc elle ne convient pas aux femmes. L'argument est présenté comme une description alors qu'il fonctionne comme une norme. Il opère une naturalisation, au sens où une répartition sociale contingente est rapportée à une propriété supposée des personnes.

Cette construction est d'autant plus notable que les mêmes locuteurs valorisent par ailleurs l'usage féminin de la moto personnelle. Conduire sa propre moto est décrit comme un signe d'indépendance, d'aisance et de modernité. Offrir une moto à une femme est présenté comme un geste honorable. Le discours établit donc une frontière nette, non entre les femmes et l'engin, mais entre les femmes et l'exercice professionnel de la conduite.

Tableau 4 : Deux figures féminines dans les discours recueillis

La femme conduisant sa moto personnelle	La femme conductrice de taxi-moto
Moderne, élégante	Déclassée, exposée
Indépendante	Vulnérable
Protégée par le cadre privé	Livrée au danger de la voie publique

Source : analyse du corpus, enquête de terrain, Korhogo, janvier 2026.

L'espace routier se trouve ainsi construit discursivement comme un espace masculin dès lors qu'il devient un espace de travail. Ce résultat nuance directement l'ethos examiné plus haut. L'autonomie que les conducteurs revendiquent est une autonomie dont la définition même exclut la moitié de la population urbaine.

3. Discussion

3.1. Une légitimation discursive sans reconnaissance institutionnelle

Les résultats obtenus confirment la première partie de l'hypothèse. Les conducteurs de taxis-motos de Korhogo produisent bien un discours de légitimation qui opère par requalification. Le stigmat est converti en valeur, la contrainte en mérite, l'informalité en autonomie. Cette opération est efficace à l'échelle de l'interaction, puisqu'elle permet aux acteurs de tenir leur position dans l'échange quotidien et de répondre aux accusations qui leur sont adressées.

Elle ne l'est pas, en revanche, à l'échelle institutionnelle. Aucun des interlocuteurs rencontrés ne dispose d'un statut professionnel reconnu, d'une protection sociale ou d'une représentation formelle stabilisée. Ce décalage entre légitimité discursive et reconnaissance juridique prolonge un constat établi ailleurs, à Lomé, A. Guézéré (2013, p. 57) montre que l'essor des deux-roues a durablement reconfiguré la ville sans que les cadres de régulation ne suivent. À Korhogo même, M. R. Zouhoula Bi (2019, p. 121) relève que les acteurs des transports artisanaux ont dû produire eux-mêmes leurs infrastructures, faute d'aménagements publics. Nos données apportent à ce constat un éclairage complémentaire. L'absence de reconnaissance n'est pas seulement matérielle et juridique, elle est aussi discursive. Le métier n'a pas de nom institutionnel qui lui donnerait une place dans l'ordre des professions. Il n'existe, dans les discours, que sous des désignations empruntées soit au registre de la débrouille, soit à celui du désordre.

Ce résultat conduit à reformuler la question de la professionnalisation. Celle-ci est habituellement posée en termes techniques et réglementaires (formation au code de la route, délivrance de permis, immatriculation, affiliation à la Caisse nationale de prévoyance sociale, constitution de coopératives.). Ces mesures sont nécessaires. Mais l'analyse des discours suggère qu'elles ne suffiront pas si elles ne s'accompagnent pas d'un travail sur les catégories qui nomment l'activité. Une politique de professionnalisation est aussi une politique de désignation.

3.2. Le genre comme frontière discursive de l'accès au métier

La seconde partie de l'hypothèse se trouve également vérifiée, et de manière plus nette qu'attendu. L'exclusion des femmes de l'activité n'est pas énoncée comme une interdiction, ce qui la rendrait contestable, mais comme une conséquence naturelle du danger, ce qui la rend indiscutable. Elle est de surcroît portée par des locutrices elles-mêmes, ce qui lui confère une force de légitimation supplémentaire.

Ce résultat présente un intérêt théorique. Il montre qu'un même groupe social peut être simultanément l'objet d'un imaginaire disqualifiant et le vecteur d'un autre imaginaire disqualifiant. Les conducteurs, stigmatisés comme fauteurs de désordre, reconduisent

sans distance la frontière de genre qui structure l'accès à leur métier. La légitimation qu'ils construisent n'est donc pas une contestation de l'ordre social mais une négociation à l'intérieur de cet ordre. Elle vise à obtenir une place, non à redéfinir les règles de distribution des places.

Cette observation invite à la prudence à l'égard de toute lecture du taxi-moto en termes de changement social. L'activité produit incontestablement des effets économiques : elle constitue une source de revenus, soutient des activités connexes (mécanique, lavage, revente de pièces). Elle permet à des étudiants de poursuivre leur cursus. Mais rien dans le corpus recueilli n'autorise à y voir une transformation des rapports sociaux. La formulation retenue dans une version antérieure de cette recherche, qui faisait du taxi-moto un levier de changement social, excède ce que les données permettent d'établir. Elle est ici abandonnée au profit d'un énoncé plus circonscrit.

3.3. Apports et limites de l'approche communicationnelle

L'apport principal de la démarche adoptée tient au déplacement de regard qu'elle opère. Les travaux existants sur les motos-taxis ivoiriens décrivent un phénomène de transport ; ils en mesurent les flux, les parts modales, les profils d'acteurs et les risques. La présente contribution montre que ce phénomène est aussi un fait de discours, et que sa persistance tient pour partie à la capacité de ses acteurs à en produire une justification recevable. Le contrat de course, la gestuelle de signalisation et l'ethos de la débrouillardise constituent trois objets proprement communicationnels, jusqu'ici peu documentés dans la littérature ivoirienne.

Les limites doivent cependant être rappelées avec la même netteté. Le corpus est restreint et localisé. Les régularités observées demandent à être confirmées sur un échantillon plus large et raisonné. L'absence d'enregistrement prive l'analyse de la matérialité linguistique des énoncés. La durée du terrain interdit toute approche diachronique. Trois prolongements paraissent en conséquence souhaitables. Une campagne d'entretiens enregistrés et transcrits auprès d'une trentaine de conducteurs stratifiés selon l'ancienneté, le statut et le quartier d'exercice. L'extension de l'enquête aux agents de la police routière et aux services municipaux, dont le discours n'a pas été recueilli ici. Enfin, une comparaison avec Bouaké, où I. Kassi-Djodjo (2013) a montré que le rapport de force entre taxis-motos et taxis communaux s'est établi différemment.

Conclusion

Cet article a porté sur les pratiques discursives et la construction identitaire des conducteurs de taxis-motos à Korhogo. Il partait d'un constat. Dans cette ville où le deux-roues assure l'essentiel de la mobilité quotidienne depuis la crise militaro-politique de 2002, l'activité demeure à la fois indispensable et socialement disqualifiée. De ce constat découlait la question qui a guidé la recherche. Quelles pratiques discursives les conducteurs mobilisent-ils pour construire une identité professionnelle et négocier la légitimité de leur activité face aux discours qui la dévalorisent ?

L'objectif était d'analyser les procédés discursifs de légitimation du métier, à travers trois objectifs spécifiques : décrire la situation de communication de la course, identifier l'ethos construit par les conducteurs, mettre au jour les imaginaires sociodiscursifs qui circulent à leur sujet. L'hypothèse posait que ce discours fonctionne comme une stratégie de conversion du stigmate en valeur, mais que cette stratégie reste limitée par un imaginaire du métier construit comme masculin.

Quatre résultats se dégagent de l'analyse du corpus. La course en taxi-moto repose d'abord sur un contrat de communication fortement ritualisé et largement implicite, à l'intérieur duquel la gestuelle constitue un système de signalisation alternatif, partagé

entre conducteurs mais non reconnu par les autres usagers ni par les institutions. Les conducteurs construisent ensuite un ethos de la débrouillardise et de la dignité laborieuse, qui oppose le travail au vol et à la mendicité et qui revendique une utilité sociale fondée sur la desserte des quartiers périphériques. Les usagers et les propriétaires mobilisent à l'inverse un imaginaire du danger et du désordre, qui ne conteste pas les faits mais en modifie la qualification. Ces deux registres antagonistes convergent enfin sur un point unique : la construction du métier comme exclusivement masculin, énoncée sur le mode de l'évidence naturelle.

L'hypothèse se trouve ainsi vérifiée dans ses deux volets. La légitimation discursive opérée par les conducteurs est réelle et efficace à l'échelle de l'interaction, mais elle ne se traduit par aucune reconnaissance institutionnelle et elle reconduit, sans la questionner, la frontière de genre qui structure l'accès au métier. Il en résulte une implication pratique. Toute politique de professionnalisation du secteur gagnerait à être pensée comme une politique de communication autant que de réglementation, en travaillant sur les désignations qui font exister le métier dans l'espace public.

La portée de ces conclusions reste circonscrite à un corpus exploratoire, recueilli sur huit jours auprès d'un nombre restreint d'interlocuteurs. Leur confirmation appelle une enquête élargie, enregistrée et stratifiée, ainsi qu'une ouverture aux discours institutionnels, qui constituent le versant encore manquant de cette configuration discursive.

Références Bibliographiques

AMOSSY Ruth, 2010, *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*, Paris, Presses Universitaires de France, 235 p.

BRENOUM Kouakou David, KOBENAN Appoh Charlesbor et KOUAMÉ Kouassi Benjamin, 2018, « La ville de Tiébissou : des déplacements pédestres aux motos-taxis », *Revue de Géographie de l'Université de Ouagadougou*, n° 07, vol. 1, p. 135-150.

CHARAUDEAU Patrick, 2005, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 255 p.

CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique (dir.), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 661 p.

DAGNOGO Foussata et KONATÉ Djibril, 2022, « Étude socio-démographique des conducteurs de taxi-moto dans la ville de Korhogo », *DaloGéo, Revue de Géographie de l'Université Jean Lorougnon Guédé*, Daloa, [en ligne] www.revuegeo-univdaloa.net, page consultée le 18/09/2026.

DIAZ OLVERA Lourdes, PLAT Didier et POCHET Pascal, 2007, « La diffusion des taxis-motos dans l'Afrique urbaine au sud du Sahara », *XLIIIe colloque de l'ASRDLF*, Grenoble-Chambéry, 17 p.

DINDJI Médé Roger, DIABAGATÉ Abou, HOUÉNÉNOU Kouamé et KOFFI Brou Émile, 2016, « Émergence de taxis-motos et recomposition spatio-économique à Korhogo : les taxis-villes entre stratégies d'adaptation et désespoir », *Revue de l'École Normale Supérieure d'Abidjan*, Abidjan, p. 193-210.

FOFANA Memon et SANGARÉ Mamadou, 2018, « À propos des accidents de la route : analyse des facteurs associés aux accidents des motos-taxis dans le département de Korhogo », *East African Scholars Multidisciplinary Bulletin*, vol. 1, n° 3, p. 129-137.

GUÉZÉRÉ Assogba, 2012, « Territoires des taxis-motos à Lomé : de la pratique quotidienne à la recomposition des espaces urbains et des liens sociaux », *Géographie, Économie, Société*, vol. 14, n° 1, p. 53-72.

GUÉZÉRÉ Assogba, 2013, « Deux-roues motorisés et étalement urbain à Lomé : quel lien avec la théorie des “trois âges” de la ville ? », *Noroi*, n° 226, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 41-62.

KASSI-DJODJO Irène, 2013, « Les taxis-motos : un transport de crise dans la ville de Bouaké (Côte d’Ivoire) », *Revue de Géographie Tropicale et d’Environnement*, n° 2, Abidjan, EDUCI, p. 45-56.

ZOUHOULA BI Marie Richard, 2019, « Logiques de transformation des voiries urbaines en lieux de transport à Abidjan et Korhogo (Côte d’Ivoire) », *Revue de Géographie de l’Université de Ouagadougou*, n° 08, vol. 2, p. 119-132.

**LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET PERFORMANCE EN MATHÉMATIQUES
CHEZ LES ÉLÈVES DE LA RIVE DROITE DU DISTRICT DE BAMAKO AU
MALI**

**TEACHING LANGUAGE AND MATHEMATICS PERFORMANCE AMONG
STUDENTS ON THE RIGHT BANK OF THE BAMAKO DISTRICT IN MALI**

Idrissa Abdel Hamid KONATÉ

Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)

konateke2006@gmail.com

Ya Eveline TOURÉ épouse JOHNSON

Ecole Normale Supérieure (Abidjan-Côte d'Ivoire)

yaeveline@yahoo.fr

Natié COULIBALY

Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)

natiecoulibaly@gmail.com

Résumé

Au Mali, la coexistence de parcours scolaires en arabe et en français peut engendrer des difficultés d'apprentissage. Chez les élèves issus des Médersas, la transition vers l'enseignement des mathématiques en français pourrait affecter la compréhension des consignes et du vocabulaire mathématique. Cette étude vise à analyser l'influence de la langue d'enseignement et du parcours scolaire sur les performances mathématiques à travers la comparaison des notes des élèves des Médersas à celles des élèves de l'enseignement classique. Elle adopte une approche mixte à visée explicative auprès de 100 élèves de 9^e Année, dont 50 issus des Médersas et 50 de l'enseignement classique. Une épreuve commune de mathématiques et des entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de 16 élèves. Les résultats montrent des moyennes respectives de 10,7/20 et 13,4/20 et l'écart atteint 4,6 points dans les problèmes fortement verbalisés. La maîtrise du français est positivement corrélée aux performances ($r = 0,62$; $p < 0,001$). Les résultats suggèrent la nécessité de mettre en place des dispositifs de soutien linguistique spécifiques pour les élèves issus de Médersas afin de réduire les inégalités d'apprentissage en mathématiques.

Mots clés : Français scolaire ; Langue d'enseignement ; Médersas ; Parcours scolaire ; Performance en mathématiques.

Abstract

In Mali, the coexistence of educational pathways using Arabic and French may create learning difficulties. Among students from Madrasas, the transition to mathematics instruction in French may affect their understanding of instructions and mathematical vocabulary. This study aims to analyze the influence of the language of instruction and educational background on mathematics performance by comparing the grades of students from Madrasas with those of students in the conventional education system. It adopts an explanatory mixed-methods approach involving 100 ninth-grade students, including 50 from Madrasas and 50 from the conventional education system. A common mathematics test and semi-structured interviews were conducted with 16 students. The results show respective mean scores of 10.7/20 and 13.4/20, with the gap reaching 4.6 points on highly verbalized problems. French proficiency is positively correlated with mathematics performance ($r = 0.62$; $p < 0.001$). The results suggest the need to

implement specific language support measures for students from madrasas in order to reduce learning disparities in mathematics.

Keywords : Academic French ; Language of instruction ; Madrasas ; Educational background ; Mathematics performance.

Introduction

La langue d'enseignement conditionne la transmission, la compréhension et la construction des connaissances scolaires, surtout lorsqu'elle diffère de celle utilisée dans le cadre des premiers apprentissages. Au Mali, cette question se pose avec acuité du fait de la coexistence des langues nationales, du français comme médium d'enseignement formel et de l'arabe dans certains parcours, notamment les Médersas.

Les expériences maliennes de la Pédagogie Convergente (PC) ont montré l'importance des ressources linguistiques des apprenants dans l'acquisition du français. S. Traoré (2001) souligne l'intérêt d'articuler langues premières et langue de scolarisation, alors que S. O. Diarra (1997) montre que la prise en compte des langues des apprenants améliore les conditions d'apprentissage, et F. B. Sylla et M. Dia (2022) mettent en évidence, dans le contexte malien, des relations entre langue d'enseignement et résultats scolaires.

Cette problématique se pose particulièrement pour les élèves issus des Médersas, que H. N. Boyle (2014, 2019) décrit comme un modèle éducatif spécifique marqué par la place de l'arabe. La transition vers un enseignement des mathématiques en français peut influencer leurs apprentissages, selon l'auteur.

Cette question est saillante en mathématiques, à la lumière de D. Pimm (1987) qui considère les mathématiques scolaires comme une pratique langagière. Dans la même veine, J. Moschkovich (2002, 2007) montre le rôle des pratiques linguistiques des élèves bilingues tandis que R. Barwell (2020) souligne l'importance du parcours linguistique. L'étude examine ainsi la relation entre parcours scolaire, langue d'enseignement et performance en mathématiques, en comparant les notes des élèves des Médersas à celles des élèves relevant de l'enseignement classique de la rive droite du District de Bamako.

L'objectif général de l'étude est d'analyser l'influence de la langue d'enseignement et du parcours scolaire sur la performance en mathématiques des élèves, en comparant les élèves issus des Médersas à ceux de l'enseignement classique.

Le système éducatif malien se caractérise par la coexistence de plusieurs parcours scolaires et linguistiques, notamment les Médersas, qui combinent enseignements religieux et disciplines générales, dites classiques (H. N. Boyle, 2014, 2019). La transition d'un parcours arabophone vers un enseignement en français peut poser des problèmes de continuité linguistique.

Les travaux maliens sur la pédagogie convergente (PC) montrent l'importance de la langue dans les apprentissages. Nous pouvons citer S. Traoré (2001) et S. O. Diarra (1997) qui soulignent l'intérêt de mobiliser les compétences acquises dans la langue première, tandis que F. B. Sylla et M. Dia (2022) associent langue d'enseignement et résultats scolaires au Mali.

En mathématiques, comprendre une tâche suppose, selon D. Pimm (1987), de maîtriser non seulement les notions, mais aussi les consignes et le vocabulaire. Il insiste sur la dimension langagière des mathématiques, mais J. Moschkovich (2002, 2007) souligne le rôle des ressources linguistiques des élèves bilingues. Quant à R. Barwell (2020), il souligne l'importance du parcours linguistique de l'apprenant.

Une différence de performance entre élèves issus des Médersas et ceux de l'enseignement classique ne peut donc être attribuée au seul parcours scolaire, mais à des facteurs tels que la maîtrise du français scolaire ou du vocabulaire mathématique. Le problème scientifique consiste ainsi à déterminer dans quelle mesure la langue d'enseignement et le parcours scolaire sont associés à la performance en mathématiques des élèves de la rive droite du District de Bamako, plus précisément ceux ayant fréquenté les Médersas.

Question principale de recherche : Dans quelle mesure la langue d'enseignement et le parcours scolaire influencent-ils la performance en mathématiques des élèves issus des Médersas comparativement à ceux de l'enseignement classique ?

Nous avons mobilisé trois (3) piliers théoriques pour appuyer les arguments scientifiques. D'abord, selon J. Cummins (1979, 1981, 2000), les compétences cognitivo-académiques acquises en première langue (l'arabe ici) peuvent être transférées vers une seconde langue. Cela voudrait dire qu'un élève de Médersa ayant appris des concepts mathématiques en arabe peut ainsi peiner non par manque de compétence, mais par difficulté d'accès linguistique en français. Ensuite, d'après les travaux de L. S. Vygotsky (1978), les apprentissages sont médiatisés par des outils culturels, plus précisément le langage, qui participe à la construction de la pensée. Pour J. Moschkovich (2002, 2007), l'apprentissage mathématique des élèves bilingues dépend des pratiques langagières et sociales, en ce sens que le français agit comme outil de médiation cognitive, non comme simple support de transmission. Enfin, pour J. Sweller (1988), les ressources de la mémoire de travail sont limitées et doivent être réparties entre différentes opérations. Un élève peu familiarisé avec le français scolaire consacre une partie de ses ressources cognitives au décodage linguistique plutôt qu'au raisonnement mathématique, ce qui peut accentuer les écarts de performance dans les problèmes fortement verbalisés.

Les trois (3) théories retenues permettent d'expliquer les différences de performance sous des angles complémentaires. La théorie de l'interdépendance linguistique de Cummins permet de comprendre comment les connaissances mathématiques acquises en arabe peuvent être transférées vers le français, lorsque la maîtrise de cette langue le permet. Quant à l'approche socioculturelle de L. S. Vygotsky et J. Moschkovich, elle montre que le langage constitue un outil de médiation dans la construction des significations mathématiques. Enfin, la théorie de la charge cognitive de J. Sweller explique pourquoi la faible maîtrise du français peut mobiliser des ressources cognitives au détriment du raisonnement mathématique, en particulier dans les problèmes fortement verbalisés.

De notre point de vue, les trois orientations théoriques convergent vers l'idée selon laquelle les écarts de performance observés chez les élèves issus des Médersas peuvent être liés à la médiation linguistique plutôt qu'à une faiblesse intrinsèque de leurs compétences mathématiques. Cette convergence semble cohérente avec les résultats obtenus, notamment l'écart assez important dans les problèmes fortement verbalisés et la corrélation positive entre maîtrise du français et performance mathématique.

Hypothèse principale : Les élèves issus des Médersas présentent une performance moyenne en mathématiques significativement plus faible que celle des élèves de l'enseignement classique lorsque les mathématiques sont enseignées en français, en raison notamment d'une moindre familiarité avec le français comme langue d'enseignement et avec le vocabulaire mathématique francophone.

1. Méthodologie

L'étude a adopté une approche mixte à visée explicative, combinant une phase quantitative et une phase qualitative. La phase quantitative a consisté à comparer les performances en mathématiques de deux groupes d'élèves : les élèves issus des Médersas et les élèves de l'enseignement classique. Quant à la phase qualitative, elle permet d'approfondir les résultats quantitatifs à travers des entretiens semi-directifs avec des élèves des deux groupes. L'objectif étant d'identifier les difficultés liées à la compréhension du français mathématique, aux consignes, au vocabulaire mathématique et à la compréhension des concepts.

La population est constituée d'élèves fréquentant cinq (5) établissements scolaires de la rive droite du District de Bamako, dans lesquels les mathématiques sont enseignées en français. Deux catégories d'élèves sont retenues. Premièrement, il s'agit des élèves ayant effectué une partie significative de leur scolarité dans une Médersa, un établissement où l'arabe constitue la langue d'enseignement. Deuxièmement, ce sont des élèves ayant suivi leur scolarité dans l'enseignement classique francophone depuis les premières années de leur parcours scolaire. Pour rendre la comparaison plus rigoureuse, les deux groupes ont aussi le même niveau scolaire (la classe de 9^{ème} Année). L'étude a tenu compte de l'âge, du sexe et du programme de mathématiques suivi.

Un échantillonnage raisonné et comparatif a été utilisé. Nous avons retenu 50 élèves de chaque catégorie, soit un total de 100 élèves. C'est sur la base de leur accessibilité et de la volonté des participants que les établissements et les répondants ont été sélectionnés. Plus précisément, les élèves faisant partie de l'échantillon nous ont été désignés par les administrations scolaires respectives.

Tableau 1 : Taille de l'échantillon

Groupe	Effectif
Élèves issus des Médersas	50
Élèves de l'enseignement classique	50
Total	100

Source : Enquête de terrain, mai 2026

Pour renforcer la validité de la comparaison, nous avons organisé une épreuve standardisée commune aux deux groupes. Cette épreuve a été construite à partir des notions effectivement enseignées au niveau du fondamental 2 au Mali. Les correcteurs ont été désignés à l'aide des administrateurs scolaires et de la volonté desdits correcteurs à participer à l'étude. Les grilles de corrections ont été élaborées par les correcteurs ainsi désignés, en fonction des trois niveaux retenus (faible-moyen-bon) pour l'évaluation.

Elle a comporté trois (3) parties : 1) Les exercices à faible charge linguistique : opérations ; calculs ; expressions numériques ; équations ; figures géométriques et applications directes de formules. 2) Les exercices à charge linguistique moyenne. A ce niveau, les élèves ont été invités à comprendre des consignes telles que : calculer ; déterminer ; comparer ; compléter et résoudre. 3) Les problèmes fortement verbalisés. A ce niveau, les élèves ont été invités à lire un texte, identifier les informations pertinentes, sélectionner une stratégie et effectuer un raisonnement.

Pour la phase qualitative, un sous-échantillon de 16 élèves (soit 8 élèves de chaque catégorie) a été sélectionné parmi les participants à la phase quantitative.

1.1. Variables étudiées

Voici une présentation synthétique des trois types de variables étudiées.

Tableau 2 : Variables de l'étude et indicateurs de mesure

Type de variable	Variable	Modalités / indicateurs de mesure
Variable indépendante principale	Type de parcours scolaire	Élève issu d'une Médersa Élève de l'enseignement classique
Variable dépendante	Performance en mathématiques	Moyenne des notes scolaires (Moyenne générale annuelle 2025-2026)
Variables intermédiaires	Niveau de maîtrise du français	Compréhension orale Compréhension écrite Compréhension des consignes
Variables intermédiaires	Ancienneté dans l'enseignement francophone	Nombre d'années de scolarisation en français
Variables intermédiaires	Langue principalement utilisée dans la scolarité antérieure	Arabe Français Autre langue
Variables intermédiaires	Compréhension du vocabulaire mathématique	Compréhension des termes mathématiques Compréhension des verbes de consigne Interprétation des énoncés
Variables intermédiaires	Fréquence d'utilisation du français hors de l'école	Rarement Occasionnellement Régulièrement Très fréquemment

Source : Conception personnelle, mai 2026

De notre point de vue, ces variables permettront d'éviter d'attribuer automatiquement les différences de performance au seul fait d'être issu d'une Médersa ou d'une école classique.

Les données quantitatives ont été saisies et analysées dans le logiciel SPSS, tandis que celles qualitatives (les verbatims) l'ont été de façon manuelle et thématique, après leur transcription intégrale.

2. Résultats

L'étude a permis d'obtenir deux types de résultats : d'un côté les résultats quantitatifs et, de l'autre, les résultats d'ordre qualitatifs.

2.1. Résultats quantitatifs

L'étude quantitative a porté sur 100 élèves, répartis en deux groupes de taille égale : 50 élèves issus des Médersas et 50 élèves de l'enseignement classique.

2.1.1. Comparaison des notes scolaires en mathématiques

Les notes scolaires de mathématiques (année scolaire 2025-2026) ont été recueillies auprès des 100 élèves. La moyenne des notes obtenues par les élèves issus des Médersas est de 10,7/20, contre 13,4/20 pour les élèves de l'enseignement classique.

Tableau 3 : Comparaison des performances scolaires en mathématiques

Groupe	n	Moyenne /20	Écart-type	Minimum	Maximum
Médorsa	50	10,7	3,1	4,5	17,0
Classique	50	13,4	2,6	7,0	18,5
Ensemble	100	12,05	3,10	4,5	18,5

Source : Enquête de terrain, mai 2026

L'analyse de ce tableau indique que les résultats montrent un écart de 2,7 (13,4 - 10,7) points en faveur des élèves de l'enseignement classique.

2.1.2. Résultats à l'épreuve commune de mathématiques

Dans le but de comparer les deux (2) catégories/groupes dans des conditions identiques, une épreuve commune notée sur 20 a été administrée.

Tableau 4 : Résultats à l'épreuve commune

Type d'exercice	Médorsa (n = 50)	Classique (n = 50)	Écart
Exercices à faible charge linguistique	12,6	13,5	-0,9
Exercices à charge linguistique moyenne	10,8	13,4	-2,6
Problèmes fortement verbalisés	8,5	13,1	-4,6
Score global /20	10,6	13,3	-2,7

Source : Enquête de terrain, mai 2026

A première vue, les différences sont relativement faibles dans les exercices à faible charge linguistique (0,9 point), mais elles augmentent lorsque les exercices nécessitent une compréhension plus importante du français. L'écart atteint 4,6 (13,1 – 8,5) points dans les problèmes fortement verbalisés.

Ce résultat tend à confirmer l'hypothèse selon laquelle la langue d'enseignement pourrait constituer une difficulté supplémentaire pour certains élèves issus des Médersas.

2.1.3. Réussite selon le niveau de charge linguistique

Dans l'objectif d'affiner l'analyse, les résultats peuvent être présentés selon trois niveaux de réussite.

Tableau 5 : Proportion d'élèves ayant obtenu au moins 10/20

Type d'exercice	Médorsa	Classique
Faible charge linguistique	72 %	82 %
Charge linguistique moyenne	58 %	78 %
Forte charge linguistique	38 %	76 %

Source : Enquête de terrain, mai 2026

Au niveau des exercices à faible charge linguistique, 72 % des élèves issus des Médersas obtiennent au moins la moyenne, contre 82 % des élèves de l'enseignement classique.

L'écart devient beaucoup plus important dans les problèmes fortement verbalisés : seulement 38 % des élèves issus des Médersas atteignent 10/20, contre 76 % des élèves de l'enseignement classique.

2.1.4. Maîtrise du français et performance en mathématiques

La maîtrise du français a aussi été évaluée à partir d'une série d'items portant sur la compréhension des consignes et du vocabulaire utilisé en mathématiques, dont les résultats se trouvent dans ce tableau.

Tableau 6 : Niveau de maîtrise du français scolaire selon le parcours

Niveau de maîtrise du français	Médorsa (n = 50)	Classique (n = 50)
Faible	18 (36 %)	5 (10 %)
Moyen	22 (44 %)	16 (32 %)
Bon	10 (20 %)	29 (58 %)
Total	50 (100 %)	50 (100 %)

Source : Enquête de terrain, mai 2026

Ici, les élèves issus des Médersas sont proportionnellement plus nombreux à présenter un niveau faible ou moyen de maîtrise du français scolaire. À l'inverse, 58 % des élèves du classique présentent un bon niveau de maîtrise du français, contre seulement 20 % des élèves issus des Médersas.

2.1.5. Compréhension du vocabulaire mathématique

Un autre test a été administré concernant la compréhension des termes et consignes mathématiques.

Tableau 7 : Compréhension du vocabulaire mathématique

Niveau de compréhension	Médorsa	Classique
Faible	20 (40 %)	7 (14 %)
Moyen	19 (38 %)	17 (34 %)
Bon	11 (22 %)	26 (52 %)
Total	50 (100 %)	50 (100 %)

Source : Enquête de terrain, mai 2026

Les résultats, à ce niveau, montrent que 40 % des élèves issus des Médersas présentent une faible compréhension du vocabulaire mathématique, contre 14 % des élèves du classique. Cette différence semble particulièrement importante dans les problèmes à énoncé.

2.1.6. Relation entre maîtrise du français et performance mathématique

Pour examiner l'association entre les deux variables, une corrélation peut être calculée.

Tableau 8 : Corrélation entre maîtrise du français et performance en mathématiques

Variables	Coefficient de corrélation (r)	Signification
Maîtrise du français / performance mathématique	0,62	p < 0,001

Source : Enquête de terrain, mai 2026

La corrélation obtenue est positive et relativement forte ($r = 0,62$). Elle montre que les élèves présentant une meilleure maîtrise du français scolaire tendent également à obtenir de meilleurs résultats en mathématiques.

2.1.7. Test de comparaison des moyennes

En outre, un test t de Student pour échantillons indépendants a été utilisé afin de déterminer si la différence de performance entre les deux groupes est statistiquement significative.

Tableau 9 : Comparaison statistique des performances

Indicateur	Médorsa	Classique	Différence	t	p
Notes scolaires	10,7	13,4	-2,7	-4,76	< 0,001
Épreuve commune	10,6	13,3	-2,7	-4,61	< 0,001
Faible charge linguistique	12,6	13,5	-0,9	-1,65	0,102
Charge linguistique moyenne	10,8	13,4	-2,6	-3,94	< 0,001
Forte charge linguistique	8,5	13,1	-4,6	-5,89	< 0,001

Source : Enquête de terrain, mai 2026

Ici, il ressort que la différence entre les deux groupes n'est pas statistiquement significative pour les exercices à faible charge linguistique ($p = 0,102$). Par contre, elle devient statistiquement significative pour les exercices à charge linguistique moyenne et forte. Le résultat le plus marqué concerne les problèmes fortement verbalisés ($p < 0,001$).

2.1.8. Synthèse des résultats quantitatifs

De façon globale, les résultats font apparaître une différence de performance en mathématiques entre les deux groupes. Les élèves issus des Médersas obtiennent une moyenne générale de 10,7/20, contre 13,4/20 chez les élèves de l'enseignement classique.

Toutefois, l'analyse approfondie révèle un élément remarquable : l'écart de performance varie selon la charge linguistique des exercices. Il est faible pour les exercices essentiellement numériques et augmente fortement lorsque les élèves sont invités à comprendre des énoncés mathématiques complexes en français.

Les résultats ainsi obtenus suggèrent que les difficultés des élèves issus des Médersas pourraient ne pas être exclusivement liées à la maîtrise des concepts mathématiques. Elles pourraient également être associées à la compréhension du français scolaire et du langage mathématique.

Ces résultats vont être confrontés aux données qualitatives issues des entretiens afin de déterminer comment les élèves eux-mêmes expliquent leurs difficultés.

2.2. Résultats qualitatifs

Les entretiens semi-directifs ont été réalisés, avec l'autorisation des participants, puis transcrits intégralement. Cette autorisation concerne à la fois l'enregistrement et le consentement des parents dont les enfants ont été interrogés. Par la suite, l'analyse a été réalisée selon une procédure thématique. Enfin, les thèmes ont été construits à partir des verbatims.

L'objectif a été de comprendre les difficultés rencontrées par les élèves dans l'apprentissage des mathématiques, précisément celles qui pourraient être liées à la langue d'enseignement.

Tableau 10 : Verbatims issus des entretiens

N°	Questions	Réponses des élèves de Médersas	Réponses des élèves de l'enseignement classique
1	Comment trouves-tu les mathématiques enseignées en français ?	Je trouve les mathématiques difficiles, surtout quand le maître explique rapidement en français. Je comprends certains calculs, mais souvent je ne comprends pas bien ce qu'il faut faire.	A mon avis, les mathématiques sont parfois difficiles, mais je comprends généralement les explications du professeur parce que j'ai toujours étudié en français.
2	Quelles sont les principales difficultés que tu rencontres lorsque tu fais un exercice ou un problème de mathématiques ?	Ce sont surtout les problèmes mathématiques. Quand il y a beaucoup de texte, je ne comprends pas toujours les informations importantes. Je connais parfois la formule, mais je ne sais pas quelle formule utiliser parce que je n'ai pas bien compris la question.	Les problèmes peuvent devenir difficiles, surtout lorsqu'il faut réfléchir beaucoup. Mais généralement, je comprends ce que l'exercice demande. Mes difficultés sont surtout en lien avec le raisonnement ou au calcul.
3	Est-ce que certaines consignes ou certains mots en français te posent des problèmes en mathématiques ?	Oui, je trouve. Il y a des mots comme "déduire", "déterminer", "en déduire" ou "justifier" que je ne comprends pas toujours. Parfois je demande à mon voisin ou au maître de m'expliquer.	Il y a certains mots qui sont difficiles, mais la plupart du temps je les comprends quand même. Si je ne comprends pas un mot, je regarde le contexte ou bien je demande au professeur.
4	Que fais-tu lorsque tu ne comprends pas un problème de mathématiques en français ?	Je relis encore et encore. Souvent, j'essaie de traduire certains mots dans ma tête en arabe pour comprendre. Si je n'arrive toujours pas, je demande à un camarade de m'expliquer ou au maître.	Je fais une 2ème lecture du problème et j'essaie de repérer les données. Si je ne comprends toujours pas, je demande au professeur ou à un camarade voisin.
5	Penses-tu que la langue française influence tes résultats en mathématiques ? Si Oui, Pourquoi ?	Oui, effectivement, je pense que le français influence mes résultats. Je peux comprendre un calcul, mais si je ne comprends pas la question, je peux donner une mauvaise réponse. Si les problèmes étaient expliqués en arabe, je pense que je réussirais plus.	Je ne pense pas que le français soit un grand problème pour moi parce que j'ai appris les mathématiques en français depuis les petites classes. Mes difficultés viennent plutôt de certains chapitres ou de la complexité des exercices.

Source : Enquête de terrain, mai 2026

2.2.1. Analyse

La lecture de ces verbatims permet de faire apparaître trois catégories analytiques principales :

- **Difficultés linguistiques chez les élèves issus des Médersas**

Les réponses font ressortir des difficultés liées à la compréhension des consignes, au vocabulaire mathématique et à la formulation des problèmes. L'expression « *je connais parfois la formule, mais je ne sais pas quelle formule utiliser* » est particulièrement significative : elle suggère que la difficulté peut se situer dans la compréhension de la situation plutôt que dans la connaissance mathématique elle-même.

- **Différence entre exercices et problèmes**

Les élèves issus des Médersas semblent davantage gênés par les exercices comportant une forte composante verbale. Cela rejoint directement le cadre théorique de l'étude sur le rôle du langage dans l'apprentissage des mathématiques.

- **Rôle de la langue d'enseignement**

La dernière question permet de recueillir la perception des élèves concernant le lien entre langue et performance. Les réponses suggèrent une différence entre les deux groupes : l'élève issu de Médersa perçoit le français comme une difficulté supplémentaire, tandis que l'élève de l'enseignement classique considère plus les difficultés comme étant liées au contenu mathématique lui-même.

2.3. Synthèse croisée des résultats quantitatifs et qualitatifs

Les résultats quantitatifs mettent en lumière une différence de performance en mathématiques entre les élèves issus des Médersas et ceux de l'enseignement classique. Si les premiers obtiennent une moyenne de 10,7/20, les seconds reçoivent 13,4/20 de moyenne. Cependant, l'écart apparaît surtout dans les exercices à forte charge linguistique car il est de 0,9 point pour les exercices à faible charge linguistique, mais atteint 4,6 points pour les problèmes fortement verbalisés. La maîtrise du français scolaire est également associée positivement à la performance mathématique.

Les données qualitatives permettent d'éclairer ces résultats quantitatifs, puisque les élèves issus des Médersas déclarent davantage rencontrer des difficultés pour comprendre certaines consignes, le vocabulaire mathématique et les énoncés complexes. Certains expliquent qu'ils connaissent les procédures de calcul mais qu'ils éprouvent des difficultés à identifier ce que le problème demande. Ils indiquent, en outre, recourir à la traduction mentale, aux camarades/voisins ou à l'enseignant pour comprendre certaines expressions.

Le croisement des deux types de données montre que les écarts observés ne seraient pas uniquement liés aux compétences mathématiques. Ils pourraient aussi s'expliquer par la maîtrise du français comme langue d'enseignement et par la compréhension du langage mathématique. Ces résultats confortent ainsi, l'hypothèse d'un effet de la dimension linguistique sur la performance mathématique.

3. Discussion

Les résultats ainsi obtenus montrent une nette différence de performance en mathématiques entre les élèves issus des Médersas et ceux de l'enseignement classique. Les premiers obtiennent une moyenne de 10,7/20, tandis que les seconds obtiennent 13,4/20 ; avec une différence statistiquement significative ($p < 0,001$). Toutefois, cette différence doit être interprétée avec prudence car elle est faible et non significative pour les exercices à faible charge linguistique ($p = 0,102$), alors qu'elle devient importante pour les exercices à charge linguistique moyenne et forte, atteignant 4,6 points pour les problèmes fortement verbalisés.

Ces résultats confortent l'idée que les difficultés rencontrées par certains élèves issus des Médersas ne relèvent pas uniquement de la maîtrise des concepts mathématiques. Elles semblent également liées à leur capacité à comprendre le français scolaire et le vocabulaire mathématique. Le fait que 40 % de ces élèves présentent une faible compréhension du vocabulaire mathématique, contre 14 % dans l'enseignement classique, va dans ce sens. De même, la corrélation positive entre maîtrise du français et performance mathématique ($r = 0,62$; $p < 0,001$) indique une association importante entre ces deux dimensions.

Les discours renforcent cette interprétation puisque les élèves issus des Médersas évoquent notamment des difficultés à comprendre certaines consignes et expressions mathématiques lorsqu'elles sont formulées rapidement en français. Ces observations rejoignent les travaux de D. Pimm (1987), J. Moschkovich (2002, 2007) et R. Barwell (2020), qui soulignent le rôle du langage dans la construction et la compréhension des savoirs mathématiques. Elles sont également cohérentes avec les travaux maliens de S. Traoré (2001), S. O. Diarra (1997) et F. B. Sylla et M. Dia (2022), qui montrent l'importance de prendre en compte le parcours linguistique des apprenants dans les apprentissages scolaires.

Ainsi, les résultats semblent davantage soutenir l'hypothèse d'une médiation linguistique que celle d'une faiblesse intrinsèque des compétences mathématiques des élèves issus des Médersas.

Conclusion

Cette étude avait pour objectif d'analyser l'influence du parcours scolaire et de la langue d'enseignement sur la performance en mathématiques des élèves maliens, en comparant les élèves issus des Médersas à ceux de l'enseignement classique. Les résultats révèlent que les élèves issus des Médersas présentent, en moyenne, des performances plus faibles en mathématiques. Toutefois, l'analyse détaillée montre que l'écart est surtout marqué lorsque les tâches nécessitent une compréhension importante du français et du langage mathématique.

Le croisement des données quantitatives et qualitatives indique que la difficulté ne se situe pas nécessairement dans les connaissances mathématiques elles-mêmes. Elle pourrait résulter, au moins en partie, de la transition linguistique entre un parcours scolaire marqué par l'arabe et un enseignement des mathématiques en français, ainsi que d'une moindre familiarité avec le vocabulaire et les consignes mathématiques en français. Cette interprétation rejoint le modèle théorique retenu, qui considère la langue d'enseignement comme une variable susceptible de médiatiser la relation entre parcours scolaire et performance mathématique.

L'étude invite donc à ne pas considérer les différences de performance entre élèves de Médersas et élèves de l'enseignement classique comme une simple différence de niveau scolaire. Elle souligne plutôt la nécessité de renforcer l'accompagnement linguistique, la maîtrise du français scolaire et l'apprentissage du vocabulaire mathématique des élèves issus des Médersas. Les perspectives de recherche incluent également une étude longitudinale pour suivre l'évolution de ces écarts dans le temps, ainsi qu'une recherche-action visant à évaluer l'efficacité de dispositifs pédagogiques (ex : enseignement bilingue, lexique illustré, remédiation linguistique) pour réduire cet écart. Elle ouvre enfin une perspective de recherche sur les pratiques pédagogiques susceptibles de faciliter la transition entre les différents parcours scolaires et de favoriser une meilleure équité dans l'accès aux apprentissages mathématiques.

Cette étude présente certaines limites. D'abord, la taille relativement réduite de l'échantillon (100 élèves) et sa répartition entre deux groupes de 50 participants limitent la généralisation des résultats à l'ensemble des élèves de la rive droite du District de Bamako. Ensuite, les différences observées peuvent être influencées par d'autres facteurs, comme le niveau socioéconomique, les conditions d'apprentissage, la qualification des enseignants ou les différences de programmes. Par ailleurs, la recherche s'appuie principalement sur la comparaison des performances et les déclarations des élèves, ce qui peut introduire certains biais. Enfin, l'étude s'étend sur une seule année scolaire (2025-2026), ce qui ne permet pas d'établir une relation causale définitive entre langue d'enseignement et performance en mathématiques.

Références Bibliographiques

Barwell Richard, « Language background in mathematics education. In S. Lerman », *Encyclopedia of mathematics education*, 2020. https://doi.org/10.1007/978-3-030-15789-0_86

Boyle Helen N., « Between secular public schools and Qur'anic private schools: The growing educational presence of Malian medersas », *The Review of Faith & International Affairs*, vol. 12, n° 2, 2014. <https://doi.org/10.1080/15570274.2014.918747>

Boyle, Helen N., « Registered medersas in Mali : Effectively integrating Islamic and Western educational epistemologies in practice », *Comparative Education Review*, vol. 63, n° 2, 2019. <https://doi.org/10.1086/702592>

Cummins James, « Linguistic interdependence and the educational development of bilingual children », *Review of Educational Research*, vol 49, n° 2, 1979. <https://doi.org/10.3102/00346543049002222>

Cummins James, « The role of primary language development in promoting educational success for language minority students. In California State Department of Education », *Schooling and language minority students: A theoretical framework*, 1981.

Cummins James, *Language, power, and pedagogy: Bilingual children in the crossfire*. Multilingual Matters. 2000. <https://doi.org/10.21832/9781853596773>

Diarra Sékou Oumar, « Pédagogie convergente », *Nordic Journal of African Studies*, vol 6, n° 2, 1997.

Moschkovich Judit, « A situated and sociocultural perspective on bilingual mathematics learners », *Mathematical Thinking and Learning*, vol 4, n° 2–3, 2002. https://doi.org/10.1207/S15327833MTL04023_5

Moschkovich Judit, « Using two languages when learning mathematics ». *Educational Studies in Mathematics*, vol 64, n° 2, 2007. <https://doi.org/10.1007/s10649-005-9005-1>

Pimm David, *Speaking mathematically: Communication in mathematics classrooms*. Routledge. 1987

Sweller John, « Cognitive load during problem solving: Effects on learning », *Cognitive Science*, vol 12, n° 2, 1988. https://doi.org/10.1207/s15516709cog1202_4

Sylla Fatoumata Bintou et Dia Mamadou, « Langues nationales et résultats scolaires des apprenants au Mali : Le cas du bamanankan », *Revue Malienne de Langues et de Littératures*, n° 006. 2022. <https://www.revues.ml/index.php/emll/article/view/2090>

Traoré Samba, *La pédagogie convergente : Son expérimentation au Mali et son impact sur le système éducatif*. Bureau International d'Éducation/UNESCO. 2001.

Vygotsky Lev Semionovitch, *Mind in society: The development of higher psychological processes* (Michael Cole, Vera John-Steiner, Sylvia Scribner, & Ellen Souberman, Eds.). Harvard University Press. 1978.

**PRATIQUES COMMUNICATIONNELLES ET EMPOWERMENT FÉMININ
EN MILIEU RURAL IVOIRIEN : ENJEUX DE LA SAUVEGARDE DE LA
POTERIE MANGÔRÔ DANS UN CONTEXTE DE CRISE
ENVIRONNEMENTALE**

**COMMUNICATION PRACTICES AND WOMEN'S EMPOWERMENT IN
RURAL IVORY COAST : CHALLENGES IN PRESERVING MANGÔRÔ
POTTERY AMID AN ENVIRONMENTAL CRISIS**

Sybla Alaman Adissa KONÉ

Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

konadisy@gmail.com

Métogba FOFANA

Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

metogbafofana@gmail.com

Résumé

« Pratiques communicationnelles et empowerment féminin en milieu rural ivoirien : Enjeux de la sauvegarde de la poterie Mangôrô dans un contexte de crise environnementale » examine la place centrale de la poterie Mangôrô comme patrimoine culturel féminin transmis de génération en génération dans la région du Hambol, en Côte d'Ivoire. Toutefois, cette activité est fragilisée par les effets du changement climatique, notamment la raréfaction du bois de chauffe, de la paille et la dégradation des sols argileux. La recherche s'interroge ainsi sur la contribution des pratiques communicationnelles à la sauvegarde de la poterie Mangôrô et au renforcement de l'empowerment des femmes rurales face aux contraintes environnementales.

L'étude s'appuie sur l'écoféminisme social et la théorie de l'action située pour analyser les effets différenciés des crises environnementales sur les potières et leurs stratégies d'adaptation. La méthodologie, qualitative, repose sur une enquête menée dans la région de Katiola, mobilisant observations directes, entretiens semi-directifs et focus groups auprès de potières de différentes générations.

Les résultats montrent que la communication constitue un levier essentiel d'adaptation et de résilience. Elle favorise la mutualisation des ressources, la circulation des savoirs endogènes et la coordination collective face aux contraintes environnementales. L'usage progressif des technologies numériques contribue également à la médiation du patrimoine Mangôrô dans l'espace numérique, renforçant la visibilité sociale et institutionnelle des potières. Ces dynamiques participent à la transformation progressive de leur statut social et les positionnent comme des actrices du développement durable local.

Mots-clés : Poterie Mangôrô ; Savoirs endogènes ; Communication ; Empowerment féminin ; Changement climatique.

Abstract :

« Communication Practices and Women's Empowerment in Rural Côte d'Ivoire : The Challenges of Safeguarding Mangôrô Pottery in a Context of Environmental Crisis » examines the central role of Mangôrô pottery as a form of women's cultural heritage passed down through generations in the Hambol region of Côte d'Ivoire. However, this activity is threatened by the effects of climate change, particularly the scarcity of firewood and straw, and the degradation of clay soils. The research thus explores the contribution of communication practices to safeguarding Mangôrô pottery and

strengthening the empowerment of rural women in the face of environmental constraints.

The study draws on social ecofeminism and situated action theory to analyze the differentiated effects of environmental crises on potters and their adaptation strategies. The qualitative methodology is based on a survey conducted in the Katiola region, employing direct observation, semi-structured interviews, and focus groups with potters of different generations.

The results show that communication is a key driver of adaptation and resilience. It promotes resource sharing, the circulation of indigenous knowledge, and collective coordination in the face of environmental constraints. The increasing use of digital technologies also contributes to the dissemination of Mangôro heritage in the digital sphere, strengthening the social and institutional visibility of the potters. These dynamics contribute to the gradual transformation of their social status and position them as key players in local sustainable development.

Keywords : Mangôro pottery; Indigenous knowledge; Communication; Women's empowerment; Climate change.

Introduction

En Afrique subsaharienne, et particulièrement en Côte d'Ivoire, les femmes rurales sont reconnues comme les piliers de l'économie agricole et artisanale. Cependant, elles constituent également le groupe social le plus vulnérable face aux bouleversements écologiques actuels. De nombreux travaux ont montré que cette vulnérabilité s'explique par des inégalités structurelles d'accès aux ressources productives, à la terre, aux matières premières et aux dispositifs institutionnels d'adaptation (N. Kabeer, 1999, p. 435-437 ; World Bank Group, 2011, p. 1-3). Dans la région du Hambol, au centre-nord du pays, le peuple Mangôro est historiquement identifié par un savoir-faire artisanal spécifique : la poterie. Cette activité, exercée quasi exclusivement par les femmes, dépasse la simple fonction utilitaire ou économique ; elle est le socle de l'identité culturelle et du statut social de la femme Mangôro. À l'instar d'autres activités artisanales féminines en Afrique de l'Ouest, la poterie Mangôro s'inscrit dans ce que des auteurs qualifient d'« économie sociale du quotidien », où les pratiques productives sont étroitement liées aux rapports sociaux et aux normes culturelles (E. Boserup, S. F. Tan et C. Toulmin, 2007, p. 35-38).

Toutefois, la pérennité de cette pratique est aujourd'hui menacée par une crise environnementale multiforme. Le changement climatique, caractérisé par l'irrégularité croissante des pluies et la désertification progressive, entraîne une raréfaction critique des matières premières indispensables à l'activité potière : l'argile de qualité et, surtout, le bois de chauffe et la paille nécessaire à la cuisson des pièces. Selon le GIEC (2022, p. 247-249), ces dynamiques écologiques affectent de manière disproportionnée les femmes rurales africaines, en raison de leur forte dépendance aux ressources naturelles locales et de leur faible capacité d'anticipation institutionnelle. Face à cette crise des ressources, les femmes potières Mangôro ne se positionnent pas comme de simples victimes passives. À l'instar de ce qu'observent R. B. Zougmore et S. T. Partey (2022, p. 6-8) dans d'autres contextes ouest-africains, on assiste à l'émergence de nouvelles dynamiques d'adaptation où la communication joue un rôle central.

Dès lors, l'analyse sociologique ne peut se contenter d'observer les aspects techniques de cette adaptation. Il convient d'interroger la dimension sociale et politique de ces changements. Comment l'urgence climatique reconfigure-t-elle les rapports sociaux au sein des communautés artisanales ? En quoi la nécessité de trouver des solutions durables transforme-t-elle les modes d'organisation des femmes ?

C'est dans cette perspective que s'inscrit notre réflexion. Nous postulons que la communication n'est pas ici un simple outil de transmission d'information, mais un levier d'empowerment (autonomisation). En s'appuyant sur les travaux de N. Kabeer (1999, p. 435–437), l'empowerment peut être compris comme un processus par lequel les femmes renforcent leur capacité d'agir, de négocier et de prendre part aux décisions qui affectent leur vie. Elle permet aux femmes de structurer des réseaux de solidarité, de négocier l'accès aux ressources et de réaffirmer leur place dans l'espace public local.

Cet article se propose donc de répondre à la problématique suivante : Dans quelle mesure les stratégies de communication déployées par les femmes Mangôro pour adapter leur production à la crise écologique contribuent-elles à renforcer leur autonomisation et à reconfigurer leur position sociale ?

Pour ce faire, nous nous appuierons sur une enquête qualitative menée auprès de potières majoritairement non regroupées en coopératives et des rares groupements formels de la région de Katiola. Notre analyse s'articulera autour de trois axes. Dans un premier temps, nous dresserons le diagnostic de la vulnérabilité socio-économique des potières face au péril climatique. Nous analyserons ensuite les pratiques communicationnelles endogènes mises en œuvre pour contourner ces contraintes. Enfin, nous discuterons des effets de ces dynamiques sur l'empowerment féminin et la résilience communautaire.

1. Cadre Théorique

Pour analyser la résilience des potières Mangôro, notre recherche s'articule autour de deux ancrages théoriques majeurs complémentaires : l'écoféminisme social et la théorie de l'action située.

L'Écoféminisme social postule qu'il existe un lien structurel entre la domination de la nature et l'oppression des femmes. Dans notre étude, cette approche permet de comprendre comment la crise environnementale impacte spécifiquement les femmes potières, en raison de leur dépendance aux ressources naturelles, tout en les positionnant comme des actrices majeures de la gestion des ressources et de la transition écologique. Ainsi, cette perspective éclaire principalement les rapports entre genre, environnement et pouvoir, ainsi que la place sociale des femmes dans la gestion écologique.

La Théorie de l'action située (L. Suchman, 1987, p. 50–52), quant à elle, permet d'analyser les pratiques communicationnelles et techniques des potières non pas comme des actions planifiées de manière abstraite, mais comme des réponses adaptées aux contraintes concrètes du terrain. Dans ce cadre, la communication est envisagée comme une action située, c'est-à-dire une adaptation permanente aux circonstances matérielles telles que le manque de bois ou les conditions climatiques extrêmes. Cette approche éclaire principalement les pratiques quotidiennes d'adaptation et les stratégies concrètes de résilience développées par les potières.

L'articulation de ces deux approches théoriques permet ainsi une compréhension globale du phénomène étudié : tandis que l'écoféminisme social met en lumière les dynamiques structurelles liées au genre et à l'environnement, la théorie de l'action située permet d'analyser les réponses pratiques et communicationnelles développées par les femmes face aux contraintes environnementales. Ensemble, ces deux perspectives offrent un cadre analytique complémentaire permettant de saisir à la fois les causes structurelles et les mécanismes concrets de la résilience des potières Mangôro.

2. Objectifs et Hypothèses de recherche

2.1. Objectifs de l'étude

L'objectif général de ce travail est d'analyser le rôle de la communication dans le processus de sauvegarde de la poterie Mangôro et son impact sur la condition sociale des artisanes. De manière spécifique, il s'agit de :

- Identifier les mutations des pratiques communicationnelles induites par les contraintes climatiques.
- Évaluer le degré d'autonomisation (empowerment) acquis par les femmes à travers leurs nouvelles formes d'organisation.
- Proposer des pistes pour une communication inclusive favorisant un développement durable et résilient.

2.2. Hypothèses de travail

Pour répondre à notre problématique, nous formulons les deux hypothèses suivantes :

Hypothèse 1 : La crise environnementale agit comme un catalyseur de la communication horizontale. La raréfaction des ressources naturelles (bois, qualité de l'argile) force les potières à délaisser les pratiques individuelles au profit d'une mutualisation de l'information, renforçant ainsi la cohésion sociale du groupe.

Hypothèse 2 : L'usage stratégique de la communication (médiatisation, plaidoyer, TIC) permet une reconfiguration du statut de la femme Mangôro. En devenant des interlocutrices directes des partenaires au développement, elles passent d'un statut de travailleuses informelles à celui d'actrices politiques du développement rural (empowerment).

3. Méthodologie

Pour saisir la complexité des dynamiques sociales à l'œuvre chez les potières Mangôro, cette étude privilégie une approche qualitative, ancrée dans la sociologie compréhensive de Max Weber, telle que présentée par M. Lallement (2017, p. 230-281)¹⁸. Selon l'approche de la sociologie compréhensive, l'analyse sociologique vise à comprendre le sens que les acteurs sociaux attribuent à leurs actions, en tenant compte des motivations, des croyances et des valeurs qui orientent leurs comportements dans un contexte donné. Dans cette perspective, l'objectif de la recherche n'est pas de mesurer statistiquement le nombre de pots produits ou les quantités de ressources utilisées, mais plutôt de comprendre les significations sociales que les femmes attribuent à leurs pratiques quotidiennes. Il s'agit notamment d'explorer la manière dont les potières interprètent les changements environnementaux, perçoivent la raréfaction des ressources naturelles et réorganisent leurs activités en fonction de ces transformations.

Toutefois, l'analyse de ces dynamiques ne saurait se limiter à la compréhension du sens que les potières donnent à leurs pratiques. L'étude s'inscrit également dans une perspective communicationnelle, dans la mesure où les stratégies d'adaptation développées par les femmes reposent sur des processus de communication, de transmission et de partage des savoirs et des expériences telle que présentée par J. Servaes (1999, P. 272-273) qui soutient l'adaptation des stratégies aux réalités locales. La communication constitue ainsi un élément essentiel dans la circulation des informations relatives à la disponibilité des ressources naturelles, dans la transmission des savoir-faire liés à la poterie et dans la construction collective de réponses face aux transformations environnementales. L'analyse porte dès lors sur les différentes formes

¹⁸ Lallement, M. (2017). Chapitre 6. Max Weber, une sociologie compréhensive du monde moderne. Histoire des idées sociologiques : Des origines à Weber (p. 230-281). Armand Colin. <https://shs.cairn.info/histoire-des-idees-sociologiques--9782200617905-page-230?lang=fr>.

d'échanges entre les potières, les membres de leurs communautés et les autres acteurs impliqués dans leurs activités, ainsi que sur les stratégies de communication mobilisées pour faire face aux contraintes environnementales.

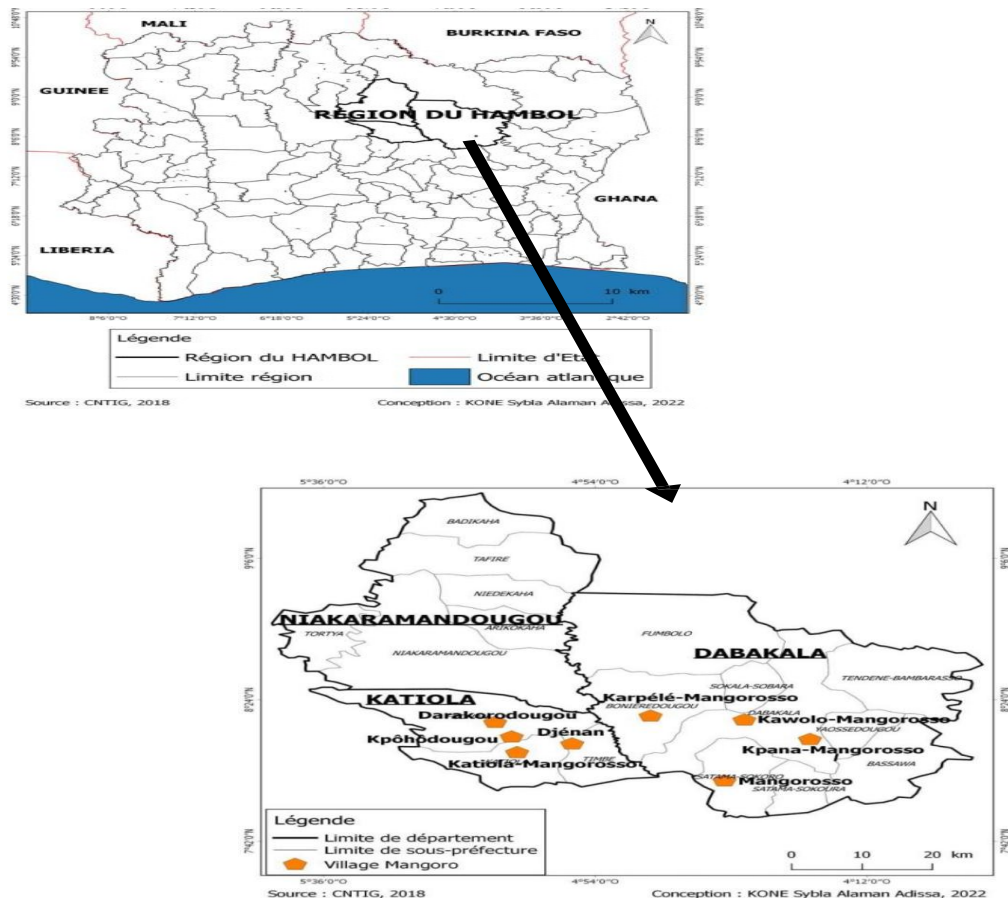
Le croisement de la sociologie compréhensive et des sciences de la communication permet ainsi d'appréhender les pratiques des potières Mangorô à la fois comme des actions porteuses de significations sociales et comme des pratiques inscrites dans des processus de communication. Cet ancrage théorique contribue à mettre en lumière les logiques d'action, les modes de transmission des savoirs et les stratégies de communication qui sous-tendent leurs capacités d'adaptation et de résilience face aux mutations environnementales.

L'enquête de terrain s'est articulée autour de trois outils principaux :

3.1. Le cadre de l'étude et l'entrée sur le terrain

L'enquête a été menée dans la région du Hambol (Côte d'Ivoire), principalement dans la ville de Katiola et le village de Darakorodougou, reconnus comme les épicentres de la poterie Mangorô. L'accès au terrain a nécessité une phase préalable de "négociation sociale" auprès des autorités coutumières, des responsables associatifs et communautaires, figures centrales de l'organisation socioprofessionnelle locale. Cette étape a été cruciale pour lever les barrières liées aux tabous entourant parfois l'extraction de l'argile.

Carte 1: Zone de l'étude



Source / Auteur : CNTIG, 2018 / Adissa Koné, Métogba Fofana

3.2. Techniques de collecte des données

Afin de croiser les regards et de garantir la triangulation des sources, trois techniques complémentaires de collecte des données ont été mobilisées : l'observation directe non participante, les entretiens semi-directifs et les focus groups. Ces techniques ont été utilisées de manière complémentaire afin de confronter les pratiques observées, les discours individuels et les représentations collectives des potières Mangôro.

La collecte des données s'est déroulée de manière continue de juin à octobre 2024 dans la région du Hambol. L'étude a principalement été menée dans deux sous-préfectures réparties dans le département de Katiola. Les sites concernés sont Katiola, chef-lieu de région, notamment à Mangorosso, ainsi que la sous-préfecture de Fronan, précisément à Darakorodougou.

3.2.1. L'observation directe non participante

L'observation directe non participante a constitué la première technique de collecte des données. Elle a consisté à observer les potières sur leurs différents sites de production, sans participer aux activités observées. Au total, trente (30) séances d'observation ont été réalisées, d'une durée moyenne d'une (1) à deux (2) heures chacune. Les séances étaient plus longues lors des étapes d'engobage et de cuisson, qui nécessitent un suivi plus attentif des pratiques. Cette technique a permis de suivre les principales étapes de la production, notamment la préparation des matières premières dont la quête d'argile et de combustible, le modelage, l'engobage, le séchage et la cuisson des poteries. Une attention particulière a été portée aux interactions entre les artisanes, aux échanges verbaux et non verbaux, aux formes d'entraide et à la circulation des informations. L'observation a également permis de relever les pratiques collectives liées à la recherche et à l'utilisation des ressources naturelles, notamment le bois de chauffe et la paille, dont la disponibilité est affectée par les changements environnementaux.

3.2.2. Les entretiens semi-directifs

Les entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de cinquante (50) informatrices sélectionnées par choix raisonné. Dans cette démarche qualitative, l'objectif n'était pas de constituer un échantillon statistiquement représentatif, mais de diversifier les profils et les expériences des enquêtées afin de mieux comprendre le phénomène étudié. Trois catégories générationnelles ont été retenues, à savoir : les Doyennes, au nombre de vingt (20), détentrices d'une expérience et d'une mémoire importantes des savoir-faire traditionnels ; les Actives, au nombre de quinze (15), engagées dans la production et la transmission de la poterie ; et les Apprenties, également au nombre de quinze (15), constituées de jeunes filles et adolescentes en apprentissage. Cette répartition permet de comparer les perceptions, les pratiques communicationnelles et les modes de transmission des savoir-faire entre les générations. Les entretiens ont été conduits de juin à octobre 2024 sur les différents sites de l'étude et ont duré en moyenne vingt (20) à trente (30) minutes. Ils ont été réalisés principalement en langue locale mangôro, avec l'appui d'un traducteur lorsque nécessaire. Les échanges ont porté sur la perception des transformations environnementales, la raréfaction des ressources naturelles, les contraintes liées à la production, les stratégies d'adaptation, les formes de solidarité, la circulation de l'information, la transmission des savoir-faire et l'usage des moyens de communication traditionnels et numériques.

3.2.3. Les focus groups

Deux (2) focus groups ont également été organisés à Katiola pour compléter les données issues des observations et des entretiens individuels. Le premier a réuni des potières expérimentées pendant quarante-cinq (45) minutes, tandis que le second a regroupé des jeunes filles et des adolescentes en apprentissage de la poterie pendant environ trente (30) minutes. Ces discussions collectives ont permis de recueillir des représentations et

des expériences partagées. Avec les potières expérimentées, les échanges ont porté sur la transmission des savoir-faire, les pratiques communicationnelles, les formes de solidarité et les stratégies collectives face aux contraintes environnementales. Le second groupe a permis de comprendre la perception des jeunes générations, leur rapport à l'apprentissage de la poterie et leur utilisation des modes contemporains de communication. Les discussions ont également abordé la circulation des informations, la transmission intergénérationnelle des savoirs et les perspectives de maintien de l'activité potière face à la raréfaction des ressources naturelles.

La combinaison de l'observation, des entretiens semi-directifs et des focus groups a permis de réaliser une triangulation des données. L'observation a donné accès aux pratiques réellement mises en œuvre sur les sites de production, les entretiens ont permis de recueillir les expériences et perceptions individuelles, tandis que les focus groups ont fait ressortir les représentations et expériences collectives. Le croisement de ces différentes sources a ainsi renforcé la cohérence de l'analyse des pratiques communicationnelles et des stratégies d'adaptation des potières Mangôro face aux changements environnementaux.

3.3. Technique d'analyse des données

Les données recueillies ont fait l'objet d'une analyse de contenu thématique fondée sur l'approche de L. Bardin (2013). Cette méthode a permis d'organiser et d'interpréter les données issues des entretiens semi-directifs, des focus groups et des observations directes, tout en favorisant leur triangulation. Le traitement des données s'est déroulé en trois étapes : la préanalyse, le codage et la catégorisation, puis l'interprétation. Dans un premier temps, les entretiens et les focus groups ont été transcrits intégralement dans Microsoft Word, tandis que les données d'observation ont été organisées à partir des notes de terrain. Une lecture répétée du corpus a permis d'identifier les éléments significatifs au regard des objectifs de l'étude.

Dans un deuxième temps, un codage thématique manuel a été réalisé à l'aide de Microsoft Word. Les unités de sens relatives aux changements environnementaux, à la raréfaction des ressources, aux contraintes de production, aux stratégies d'adaptation, aux formes de solidarité, à la circulation de l'information et à la transmission des savoirs ont été repérées et regroupées. Le processus de catégorisation a combiné une orientation déductive, fondée sur les questions de recherche et le cadre théorique, et une orientation inductive, permettant de faire émerger des thèmes directement issus des données de terrain. Cette analyse a notamment permis de dégager trois catégories : la « pénibilité climatique », qui renvoie aux contraintes environnementales affectant l'activité potière ; la « solidarité communicationnelle », qui désigne les échanges, l'entraide et la circulation des informations entre les potières ; et les « marqueurs d'autonomisation », qui renvoient aux pratiques et capacités renforçant leur autonomie.

Enfin, les catégories ont été mises en relation afin d'en dégager les principales logiques sociales et communicationnelles. Les discours recueillis lors des entretiens ont été confrontés aux données des focus groups et aux pratiques observées sur le terrain. Cette triangulation a permis de mettre en évidence les convergences et les éventuelles divergences entre les discours, les représentations collectives et les pratiques des potières Mangôro.

4. Résultats

4.1. Le diagnostic de la vulnérabilité : quand le climat redessine le travail des potières

L'activité potière chez les Mangôro, bien que millénaire, subit aujourd'hui une déstructuration profonde sous l'effet des aléas climatiques. Cette vulnérabilité n'est pas seulement matérielle ; elle touche au cœur de l'organisation sociale et de la santé des artisanes.

4.1.1. La crise des ressources : une pénibilité accrue

Le premier constat issu de nos enquêtes est la rupture du cycle traditionnel d'approvisionnement. L'argile, autrefois accessible, devient difficile d'extraction en raison du durcissement des sols lors des périodes de sécheresse prolongées ou des risques d'effondrement en raison des périodes pluvieuses prolongées.

Mais le défi majeur reste le bois de chauffe et la paille. La déforestation, accentuée par le changement climatique et l'urbanisation grandissante, oblige les femmes à parcourir des distances de plus en plus longues (parfois plus de cinq à dix km) pour collecter le combustible nécessaire à la cuisson. Comme le souligne une potière de 45 ans à Katiola :

« Avant, la forêt était à notre porte. Aujourd'hui, nous partons avant l'aube et revenons le dos brisé, pour une cuisson qui ne réussit même pas toujours à cause de la mauvaise qualité du bois sec. Dans le cas échéant des revendeurs nous les proposent à des prix exorbitants. »¹⁹

4.1.2. Le bouleversement du calendrier de production

Le calendrier traditionnel, calé sur l'alternance régulière des saisons, est totalement désorienté. Les pluies imprévisibles et violentes (phénomène de pluies hors-saison) détruisent les stocks de pots mis à sécher en plein air : *« l'air fissure les pots et nous oblige à tout reprendre à zéro »²⁰*, entraînant des pertes financières sèches. Les courants d'air fissurent les pots mis à sécher à l'air libre, interrompant le processus par une reprise continue du modelage. Cette incertitude climatique génère un stress socioprofessionnel nouveau comme le souligne cette potière de 73 ans : *« on ne maîtrise plus le bon temps pour faire les canaris et pour brûler aussi »²¹*. Les potières ne peuvent plus planifier leurs revenus, ce qui fragilise leur position au sein du budget familial, où elles assument souvent les frais de scolarité et de santé des enfants.

4.1.3. De l'individuel au collectif : une mutation forcée

Face à la rareté des ressources, la pratique individuelle de la poterie devient intenable. On observe une transition vers une collectivisation des tâches à travers des groupes d'entraide amicaux ou familiaux. Ces faits sont corroborés par ces propos :

« Notre coopérative vise à réunir les femmes en groupe pour qu'on s'aide et pour qu'on bénéficie bien de notre travail. »

¹⁹ Propos recueillis auprès de la potière de 45ans, Koné Aminata, à Katiola, le 08/08/2024.

²⁰ Idem.

²¹ Propos recueillis auprès de la potière de 73ans, Coulibaly Salimata, à Darakorodougou, le 15/08/2024.

Aujourd'hui tout est devenu compliqué et cher, surtout la paille et le temps qui ne nous aide pas. »²².

La recherche de l'argile et du bois se fait désormais en groupes organisés pour mutualiser les efforts physiques et les frais de transport, comme le souligne cette potière à travers l'entraide amicale : « moi et certaines de mes copines, on se met ensemble pour aller chercher la paille et le bois, pour payer et aussi pour faire transporter l'argile de la carrière à la maison. »²³.

Photo 1 : Stockage de pailles et de bois de chauffe



Source : Adissa Koné, Métogba Fofana, notre étude, 2024

Cette mutation est le premier signe d'un changement de paradigme. La vulnérabilité environnementale, bien que contraignante, force les potières à renforcer leurs liens sociaux.

La crise devient paradoxalement le moteur d'une nouvelle forme de solidarité qui prépare le terrain à l'autonomisation (empowerment) que nous analyserons plus loin.

4.2. La communication comme levier de résilience : entre réseaux endogènes et médiatisation

Face à la dégradation de leur écosystème, les femmes Mangôro ont développé des mécanismes de communication complexes. Ces pratiques permettent de socialiser le risque climatique et de transformer une contrainte environnementale en une opportunité d'organisation collective.

4.2.1. Les réseaux de communication endogènes : la solidarité par le dialogue

La première forme de résilience est horizontale. Le marché et les sites d'extraction sont devenus des espaces de communication stratégique. Les potières y échangent des informations cruciales sur la localisation des zones où le bois mort et la paille sont

²² Propos recueillis auprès de la présidente de la Société Coopérative Simplifiée des Potières de Katiola, Coulibaly Karidja, à Katiola, le 09/08/2024.

²³ Propos recueillis auprès de la potière de 45ans, Koné Aminata, à Katiola, le 08/08/2024.

encore disponibles. Cette communication informelle prend la forme de causeries communautaires où se transmettent également des innovations techniques (par exemple, l'usage de nouveaux types de fours artisanaux plus économes en énergie). Le savoir ne circule plus seulement de la mère à la fille (vertical), mais de pair à pair (horizontal), accélérant ainsi l'adaptation technologique.

4.2.2. L'usage des TIC : une fenêtre sur le monde

Un phénomène nouveau émerge dans la région du Hambol : l'intégration du téléphone mobile dans l'activité potière :

« Aujourd'hui, tout le monde a un téléphone android ou bien avec touches. Ça nous aide avec whatsapp, on cause là-bas de beaucoup de choses. Les grossistes, les clients, entre nous les potières, programme pour faire nos achats de bois, de paille en tout cas, on fait beaucoup de chose avec notre téléphone, on va aussi sur tiktok »²⁴.

Pour limiter les déplacements inutiles et coûteux en période de forte chaleur, les responsables de groupements, qui déclarent que *« on parle du temps avant de brûler nos canaris, même affaire de paille et puis bois. »²⁵*, utilisent les appels téléphoniques et les réseaux sociaux, notamment WhatsApp, pour :

- Vérifier la disponibilité des transporteurs.
- Prendre des commandes à distance, évitant ainsi le stockage prolongé de pièces fragiles.
- S'informer sur les prévisions météorologiques locales afin de sécuriser les phases de séchage et de cuisson. Le mobile devient ici un outil de gestion de crise climatique, réduisant l'incertitude.

4.2.3. La communication institutionnelle et la mise en récit du patrimoine

Enfin, la communication sert d'outil de plaidoyer. Les femmes Mangôro, structurées en associations, commencent à scénariser leur artisanat pour attirer l'attention des ONG et du gouvernement ivoirien. En communiquant sur la dimension écologique et ancestrale de leur art, elles ne vendent plus seulement un pot, mais une résistance culturelle. Cette médiatisation de leur savoir-faire leur permet d'accéder à des financements pour la construction d'un centre d'exposition-vente équipé de foyers améliorés, essentiels pour pallier le manque de bois (La maison de la potière) à Katiola. Ces faits sont corroborés par les dires d'une présidente de coopérative, *« Nous étions une association au départ, le Ministère du Tourisme nous a donné l'idée de nous regrouper en coopérative »²⁶.*

4.3. Vers un « Empowerment » climatique ? Analyse critique

Dans cette section, il convient d'interroger si les mutations observées constituent une réelle émancipation ou si elles ne sont que des stratégies de survie précaires. L'empowerment ici n'est pas un état figé, mais un processus dynamique et parfois contradictoire.

²⁴ Propos recueillis auprès des potières de 45ans, Koné Aminata et 25 ans, Coulibaly Mariam, à Katiola, le 09/08/2024.

²⁵ Propos recueillis auprès de la présidente du groupe DOUAHOU, Koné Fissata, à Katiola, le 10/08/2024.

²⁶ Propos recueillis auprès de la présidente de la Société Coopérative Simplifiée des Potières de Katiola, Coulibaly Karidja, à Katiola, le 09/08/2024.

4.3.1. La reconfiguration des rapports de force locaux

L'un des résultats les plus marquants de notre enquête est le fait que l'individualisme persistant freine la mutualisation indispensable à une gestion durable des ressources rares. Parcourir de longues distances individuellement pour la collecte de combustible, traduit une désorganisation opérationnelle aux lourdes répercussions socio-économiques. D'autre part, parmi les rares groupements formels existants, la communication joue un rôle stratégique essentiel. Le partage d'informations endogènes sur l'harmonisation des achats groupés, la localisation de certains matériaux, ainsi que l'utilisation des technologies mobiles pour recevoir des informations relatives aux invitations aux salons, aux foires et aux festivals et pour gérer les stocks permettent de réduire les coûts, d'optimiser la production et, surtout, d'accroître les revenus collectifs. Comme l'explique la présidente du groupe DOUAHOU : *« on nous envoie les invitations par mail sur nos téléphones, on parle de notre programme de rassemblement pour la commercialisation et la quête de bois et paille »*²⁷.

Le passage de la femme Mangôrô du statut de « productrice invisible » à celui de « gestionnaire de crise ». En s'organisant en coopératives pour pallier la pénurie de bois, de paille et la collecte de l'argile, les potières ont acquis une compétence politique.

*« l'ONUCI et le Ministère de la Culture nous ont aidé à avoir des fonds à notre demande. Grâce à cela, on a pu réaliser notre projet de construction de la Maison de la Potière, équipée d'une salle d'exposition et d'un four moderne »*²⁸.

Elles négocient désormais directement avec les chefs de terre et les autorités municipales pour l'amélioration de leur condition de travail à travers une visibilité de leur activité. Comme le souligne une responsable de groupement : *« Avant, nous demandions la permission ; aujourd'hui, nous proposons des solutions de gestion. »*²⁹. Cette transition confirme la thèse de Friedmann (1992) : l'accès aux bases du pouvoir social (l'organisation) précède l'empowerment psychologique et politique.

Photo 2: La maison de la potière



Source : Adissa Koné, Métogba Fofana, notre étude, 2024

²⁷ Propos recueillis auprès de la présidente du groupe DOUAHOU, Koné Fissata, à Katiola, le 10/08/2024.

²⁸ Propos recueillis auprès de la présidente de la Société Coopérative Simplifiée des Potières de Katiola, Coulibaly Karidja, à Katiola, le 09/08/2024.

²⁹ Idem.

4.3.2. Les limites de la résilience : le risque de la "double journée"

Toutefois, une analyse critique impose de souligner le coût social de cet empowerment. Si l'adaptation climatique renforce le leadership féminin, elle accroît également la pénibilité du travail. Le temps consacré à la communication, à la recherche de partenaires et à la collecte de ressources lointaines s'ajoute aux tâches domestiques traditionnelles. On assiste à ce que la sociologie du genre appelle une « surcharge de résilience ». L'autonomisation est donc réelle, mais elle repose sur une résilience physique qui atteint ses limites. Ici, la communication ne doit pas seulement servir à s'adapter, mais aussi à décharger les femmes de cette pression par un plaidoyer pour des infrastructures collectives adaptées à leurs besoins (fours modernes, transports), car *« les fours modernes ne nous arrangent pas, on ne sait rien de leur utilisation, c'est pour cela qu'on n'utilise pas. Ça casse les canaris de celles qui ont déjà utilisé »*³⁰.

4.3.3. Le rôle des TIC : émancipation ou nouvelle dépendance ?

L'usage des téléphones mobiles et des réseaux sociaux a fluidifié la commercialisation, mais il crée une nouvelle fracture. Nos observations montrent une dichotomie entre les jeunes potières « connectées », qui maîtrisent les outils de médiatisation, et les doyennes qui détiennent le savoir technique mais se retrouvent exclues des flux d'information numériques. *« on a les téléphones android, mais ce sont nos enfants qui nous aident avec »*³¹, *« je sais lire et écrire donc je m'en sors bien avec mon téléphone »*³². L'empowerment climatique apparaît ainsi comme un processus générationnel. Pour qu'il soit réellement inclusif, la communication doit constituer un véritable pont intergénérationnel, permettant au savoir et à l'expérience des anciennes de rencontrer l'agilité numérique des jeunes. Une telle articulation contribuerait à préserver et à transmettre les savoir-faire liés à la poterie Mangôrô, tout en favorisant une appropriation collective des nouvelles pratiques communicationnelles. Elle permettrait également d'éviter la concentration des compétences communicationnelles et numériques entre les mains d'une nouvelle élite de « communicantes » au sein de la communauté.

5. Discussion : L'empowerment au prisme de la résilience communicationnelle

Cette section met en perspective nos observations de terrain avec les théories du développement et de la communication.

5.1. De la vulnérabilité à l'empowerment : un paradoxe salvateur

Nos résultats confirment la thèse de Guétat-Bernard (2011, pp. 78–82) sur la place centrale, bien qu'invisible, des femmes dans la gestion des crises rurales. Si le changement climatique est initialement une contrainte qui fragilise l'artisanat, il devient, comme le suggère Friedmann (1992, pp. 32–33), un catalyseur d'empowerment. En effet, l'obligation de s'organiser pour accéder aux ressources (bois, paille, argile) a transformé des artisanes isolées en actrices politiques locales. *« quand on s'associe pour acheter la paille et le bois, même pour aller chercher en brousse, ça permet de réduire le coût »*³³. Ce passage du "je" au "nous" marque la récupération du pouvoir de décision sur leur propre destin économique, confirmant que l'autonomisation naît souvent de la nécessité de répondre collectivement à une menace.

³⁰ Propos recueillis auprès de la présidente du groupe DOUAHOU, Koné Fissata et de la présidente de la Société Coopérative Simplifiée des Potières de Katiola, Coulibaly Karidja, à Katiola, le 10/08/2024.

³¹ Propos recueillis auprès de la potière de 73ans, Coulibaly Salimata, à Darakorodougou, le 15/08/2024.

³² Propos recueillis auprès de la potière de 45ans, Koné Aminata, à Katiola, le 08/08/2024.

³³ Idem, Koné Aminata, Coulibaly Salimata et Coulibaly Karidja.

5.2. La communication horizontale comme alternative aux modèles verticaux

L'usage massif des réseaux endogènes (palabres, marchés) et des TIC par les potières Mangôro illustre parfaitement la "communication pour le changement social" prônée par Gumucio Dagron et Tufté (2006, pp. 15–18). Contrairement aux modèles de communication "Top-Down" (du haut vers le bas) souvent critiqués par Christian Agbobli (2014, p. 6), les potières développent une communication horizontale. Ici, l'innovation (nouveaux fours, gestion des stocks par WhatsApp) ne vient pas d'un expert extérieur, mais d'un partage de savoirs entre pairs. « *nous sommes dans les groupes whatsapp où on parle de notre travail* »³⁴. Cela démontre que l'efficacité de l'adaptation climatique en milieu rural ivoirien repose davantage sur la densité des liens sociaux que sur l'apport de technologies exogènes.

5.3. La réhabilitation des savoirs endogènes face à la modernité climatique

La capacité des femmes Mangôro à lire les signes climatiques et à adapter la cuisson de l'argile rejoint l'analyse de Jazeel (2019) sur la "politique de la nature". « *pour limiter la perte pendant la cuisson nous faisons précuire les pots maintenant, à cause du temps ça se cassaient beaucoup* »³⁵. En valorisant leurs savoirs ancestraux dans leurs stratégies de communication avec les ONG, elles ne font pas que sauvegarder une technique ; elles réhabilitent une épistémologie locale. Cette mise en récit de leur savoir-faire leur permet de sortir du statut de "victimes du climat" pour devenir des "expertes de la résilience", obligeant les institutions de développement à repenser l'inclusivité.

Photo 3: Précuisson des pièces de poteries



Source : Adissa Koné, Métogba Fofana, notre étude, 2024

Conclusion et Recommandations

❖ Conclusion

Au terme de cette analyse, il apparaît que la sauvegarde de la poterie Mangôro face au changement climatique n'est pas qu'un défi technique ou environnemental, mais un processus profondément social et communicationnel.

³⁴ Propos recueillis auprès de la potière de 45ans, Koné Aminata et de la présidente de coopérative Coulibaly Karidja, à Katiola, le 08/08/2024.

³⁵ Propos recueillis auprès de la potière de 45ans, Koné Aminata et de la présidente de coopérative Coulibaly Karidja, à Katiola, le 08/08/2024.

Nos résultats démontrent que la crise écologique agit comme un catalyseur de transformation. En réponse à la raréfaction des ressources, certaines femmes ont délaissé l'isolement de l'artisanat individuel pour structurer des réseaux de solidarité active. La communication, qu'elle soit traditionnelle (palabres, entraide) ou moderne (TIC), est devenue le ciment de cette résilience.

Cette dynamique conduit à un véritable empowerment :

- Sur le plan économique : La maîtrise de nouveaux canaux de vente et de gestion réduit la dépendance aux intermédiaires.
- Sur le plan politique : En s'organisant en coopératives, les potières s'imposent comme des interlocutrices incontournables face aux autorités locales et aux partenaires au développement.
- Sur le plan symbolique : Elles ne sont plus perçues comme des victimes du climat, mais comme les gardiennes d'un patrimoine résilient.

En définitive, la poterie Mangôro survit parce que les femmes ont su transformer leur mode de communication. L'adaptation au changement climatique devient ainsi un levier d'émancipation, permettant à la femme rurale ivoirienne de passer d'une économie de subsistance à une économie de la connaissance et de l'organisation.

❖ Recommandations

Pour que cette recherche serve concrètement au développement inclusif en Côte d'Ivoire, nous suggérons :

- L'appui à la digitalisation : Former les groupements de femmes à un usage plus stratégique des réseaux sociaux pour la commercialisation et l'alerte météo.
- Former les potières à la vie associative et à sa gestion.
- La protection juridique des carrières : Sécuriser l'accès aux gisements d'argile pour éviter les conflits fonciers liés à l'urbanisation et au climat.
- Le reboisement communautaire : Créer des "forêts de potières" avec des essences à croissance rapide pour garantir une source d'énergie durable et locale.
- Prendre en compte les avis et besoins des potières dans les projets de développement les concernant.

Références Bibliographiques

AGBOBLI Charles, 2014, « Communication internationale et développement en Afrique : postcolonialité et perspectives critiques », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 4. <https://doi.org/10.4000/rfsic.955>

BARDIN Laurence, 2013, *L'analyse de contenu*, Paris, Presses Universitaires de France, 296 p.

BOSERUP Ester, TAN S. F. et TOULMIN Camilla, 2007, *Woman's Role in Economic Development*, Londres, Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781315065892>

FRIEDMANN John, 1992, *Empowerment: The Politics of Alternative Development*, Oxford, Blackwell.

GROUPE D'EXPERTS INTERGOUVERNEMENTAL SUR L'ÉVOLUTION DU CLIMAT (GIEC), 2022, *Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability*, Contribution du Groupe de travail II au sixième rapport d'évaluation du GIEC.

GUETAT-BERNARD Hélène, 2011, *Développement rural et rapports de genre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes. <https://doi.org/10.4000/books.pur.34394>

GUMUCIO DAGRON Alfonso et TUFTE Thomas, 2006, *Communication for Social Change Anthology: Historical and Contemporary Readings*, New Jersey, Communication for Social Change Consortium.

JAZEEL Tariq, 2019, *Postcolonialism*, Londres, Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781315559483>

KABEER Naila, 1999, « Resources, Agency, Achievements: Reflections on the Measurement of Women's Empowerment », *Development and Change*, vol. 30, n° 3, p. 435-464. <https://doi.org/10.1111/1467-7660.00125>

LALLEMENT Michel, 2017, « Max Weber, une sociologie compréhensive du monde moderne », in *Histoire des idées sociologiques : Des origines à Weber*, Paris, Armand Colin, p. 230-281. <https://shs.cairn.info/histoire-des-idees-sociologiques--9782200617905-page-230?lang=fr>.

SERVAES Jan, 1999, *Communication for Development: One World, Multiple Cultures*, Cresskill, NJ, Hampton Press, 323 p.

SUCHMAN Lucy, 1987, *Plans and Situated Actions: The Problem of Human-Machine Interaction*, Cambridge, Cambridge University Press.

WORLD BANK GROUP, 2011, *Gender and Climate Change: Three Things You Should Know*, Washington, World Bank. <http://documents.worldbank.org/curated/en/274081468183862921>

ZOUGMORE Robert B. et PARTEY Samuel T., 2022, « Gender Perspectives of ICT Utilization in Agriculture and Climate Response in West Africa: A Review », *Sustainability*, vol. 14, n° 19, p. 1-15.

**LA COMMUNICATION DES INSTITUTIONS DE PROTECTION SOCIALE
(IPS) FACE AU DÉFI DE LA CAPTATION DES ACTEURS DU SECTEUR
INFORMEL À BOUAKÉ : UNE ANALYSE DU CAS CNPS**

**SOCIAL PROTECTION INSTITUTIONS' COMMUNICATION FACING THE
CHALLENGE OF REACHING INFORMAL SECTOR ACTORS IN BOUAKÉ:
A CASE STUDY OF THE CNPS**

Khan KOUAMÉ

Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

khankouame@gmail.com

Ardjouma TUO

Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

tuoardjouma@gmail.com

Harold Georges YAPI

Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

haroldyapi2000@gmail.com

Résumé

Malgré l'entrée en vigueur du Régime Social des Travailleurs Indépendants (RSTI) en 2020, moins de 200 000 travailleurs informels ivoiriens cotisent effectivement à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS), sur un secteur informel qui concentre plus de neuf emplois sur dix à Bouaké. Cet article interroge la communication des Institutions de Protection Sociale (IPS), saisie ici à travers le cas de la CNPS, face à ce défi de captation, en mobilisant un cadre théorique articulant communication institutionnelle, théorie de la confiance, théorie des représentations sociales et marketing social. Une enquête mixte, conduite à Bouaké de mars à avril 2026 par questionnaire auprès de 189 acteurs de l'économie informelle et complétée par trois focus groups de huit participants, montre que les messages diffusés par les IPS relèvent d'une logique de diffusion descendante et administrativement codée, peu lisible pour des publics dont la confiance envers les institutions reste fragilisée par l'histoire politique récente de la ville. Les résultats révèlent un écart marqué entre les canaux mobilisés par les IPS, essentiellement médiatiques, et les canaux réellement crédibles pour les enquêtés, dominés par le bouche-à-oreille et les réseaux de proximité : le bouche-à-oreille obtient le score de saillance le plus élevé (1,85) quand les associations professionnelles n'atteignent que 0,12. La discussion propose une lecture communicationnelle de cet écart, articulée aux théories de la confiance systémique et des représentations sociales, et plaide pour un basculement d'un paradigme de diffusion vers un paradigme de communication dialogique ancrée dans les associations professionnelles.

Mots-clés : communication institutionnelle; protection sociale; secteur informel; confiance; Bouaké.

Abstract

Despite the entry into force of the Social Regime for Independent Workers (RSTI) in 2020, fewer than 200,000 Ivorian informal workers actually contribute to the National Social Welfare Fund (CNPS), out of an informal sector that accounts for more than nine jobs out of ten in Bouaké. This article examines the communication of Social Protection Institutions (SPIs), approached here through the case of the CNPS, in facing this enrolment challenge, drawing on a theoretical framework combining institutional

communication, trust theory, social representation theory and social marketing. A mixed-methods survey conducted in Bouaké from March to April 2026 through a questionnaire administered to 189 informal economy actors, supplemented by three focus groups of eight participants each, shows that the messages disseminated by SPIs follow a top-down, administratively coded diffusion logic, poorly suited to audiences whose trust in institutions remains weakened by the city's recent political history. The findings reveal a marked gap between the channels used by SPIs, mostly mainstream media, and the channels actually deemed credible by respondents, dominated by word-of-mouth and proximity networks: word-of-mouth reaches the highest salience score (1.85) while professional associations barely reach 0.12. The discussion offers a communicational reading of this gap, drawing on systemic trust and social representation theories, and argues for a shift from a diffusion paradigm to a dialogic communication paradigm anchored in informal professional associations.

Keywords : institutional communication; social protection; informal sector; trust; Bouaké.

Introduction

La protection sociale est l'un des piliers de la cohésion économique et sociale de toute société organisée. En Côte d'Ivoire, cet idéal se heurte à une réalité structurelle tenace : environ 90 % des travailleurs ne bénéficient d'aucune protection sociale, car exclus du champ d'application des régimes d'assurance sociale (IPS-CNPS, 2024). Ce chiffre s'explique d'abord par la prédominance d'une économie informelle devenue le mode dominant d'organisation du travail : 93,6 % des emplois en sont issus (DEP, 2018) et elle représente entre 30 % et 40 % du PIB national (FMI, 2017, cité par la DEP, 2018).

À Bouaké, deuxième ville du pays et capitale économique de l'intérieur, la part de l'emploi informel atteint 89,4 % en 2019 (AFD, 2019), et environ 90 % des emplois des jeunes s'y trouvent (OIM, 2023). Cette ville-carrefour, dont la trajectoire post-crise a vu se développer un tissu dense d'activités informelles, concentre des travailleurs qui demeurent structurellement en dehors des filets de protection sociale. L'absence de couverture sociale n'est pourtant pas une fatalité: elle résulte de barrières économiques, administratives, culturelles et, surtout, communicationnelles que les Institutions de Protection Sociale (IPS) n'ont pas encore su surmonter.

Pour répondre à ce défi, l'ordonnance n° 2019-636 du 17 juillet 2019, suivie du décret n° 2020-308 et de l'arrêté du 16 juillet 2020, a institué le Régime Social des Travailleurs Indépendants (RSTI), qui ouvre depuis 2020 aux acteurs informels un accès aux garanties de prévoyance sociale (IPS-CNPS, 2021). Depuis son déploiement, 1,6 million de travailleurs y ont été enregistrés (MEPS, 2026), mais ces chiffres restent loin du potentiel théorique du marché informel ivoirien: parmi les cotisants de la CNPS, seulement 160 000 relèvent du secteur informel, contre 933 000 pour le secteur formel (Ministère de l'Emploi et de la Protection sociale, cité par Abidjan.net, 2022).

Cette sous-captation ne s'explique pas par la seule inertie économique ou une résistance passive des intéressés : elle renvoie à un problème communicationnel systémique. Le secteur informel s'entend comme l'ensemble des activités économiques réalisées sans les qualités administratives exigées, dont celles relatives à la sécurité sociale (CCI-BKE, 2024), ce qui montre que l'informalité n'est pas synonyme d'indifférence à la protection sociale : elle traduit souvent une ignorance des dispositifs disponibles, une méfiance envers les institutions, ou une inadéquation entre les formats de communication institutionnels et les codes culturels des publics visés. La Chambre de Commerce et

d'Industrie de Bouaké formule une mise en garde que les sciences de l'information et de la communication (SIC) permettent de théoriser :

On ne peut pas faire le bonheur des gens à leur place et à leur insu. La sensibilisation permettra aux acteurs de prendre conscience de l'importance des programmes de prévention et de protection sociale. Pour être efficace, elle doit être conduite par des professionnels, en s'appuyant sur les faitières et associations professionnelles telles que les associations de couturiers de Bouaké, les commerçants ou les transporteurs. (CCI-BKE, 2024, p. 6)

Cette prise de position conforte l'idée que la communication des IPS doit être pensée non comme un simple canal de diffusion de l'information administrative, mais comme un ajustement permanent entre des institutions productrices de sens et des publics dotés de leurs propres représentations. La Banque mondiale souligne que le secteur informel est confronté à des défis distincts, l'irrégularité et la faiblesse des revenus notamment, qui requièrent des stratégies de communication spécifiques (Banque mondiale, 2020) : ses travailleurs, ni assez pauvres pour les filets de sécurité, ni intégrés à l'économie officielle, constituent le « segment manquant » des politiques de protection sociale. Les institutions de prévoyance sociale se définissent par leur vocation solidaire et leur capacité à produire des garanties collectives (CTIP, 2021), mais leur efficacité dépend de leur aptitude à atteindre et convaincre les populations qu'elles couvrent. Or les dispositifs communicationnels des IPS ivoiriennes, formulaires standardisés, campagnes généralistes, communication urbaine et centralisée, semblent structurellement inadaptés à la diversité des profils des travailleurs informels de Bouaké.

C'est précisément ce décalage entre le potentiel normatif des réformes engagées et les limites pratiques de leur communication institutionnelle qui constitue le problème central de la présente recherche. En ancrant l'analyse dans le contexte spécifique de Bouaké, ville dont la position de carrefour, la diversité socioprofessionnelle et la densité du tissu informel en font un terrain particulièrement révélateur, cette étude se propose d'analyser comment les IPS communiquent face au défi de la captation des acteurs du secteur informel.

1. Revue critique de littérature

1.1. La communication institutionnelle : entre prescription et réception

La communication des organisations publiques a longtemps été pensée sur le modèle de la diffusion : une institution produit un message, le met en circulation et attend que les publics s'y conforment. Ce modèle, hérité des théories de l'information de C. E. Shannon et W. Weaver (1949), a structuré pendant des décennies les pratiques communicationnelles des administrations et, par extension postcoloniale, celles de leurs homologues africaines. Il a aussi longtemps dominé la littérature sur la communication des institutions de protection sociale, qui tendait à traiter les problèmes d'adhésion comme de simples problèmes d'information, lecture qui n'est pas erronée, mais très insuffisante.

Les travaux de J. Habermas (1987) sur l'agir communicationnel ont ouvert une brèche théorique décisive : la communication n'est pas seulement un acte de transmission, c'est un processus d'intercompréhension qui suppose des conditions de réciprocité et d'accès équitable à la parole. Ce cadre révèle que le problème de mobilisation des IPS auprès du secteur informel n'est pas uniquement technique, mais structurel : les institutions produisent des discours codés selon leurs propres normes administratives, juridiques et bureaucratiques, adressés à des publics dont les pratiques d'information sont

fondamentalement différentes. Il ne s'agit donc pas d'un déficit d'information, mais de traduction. J. E. Grunig et T. Hunt (1984) ont formalisé cette tension en distinguant la communication unidirectionnelle asymétrique, où l'institution parle sans écouter, de la communication bidirectionnelle symétrique, où elle ajuste ses messages aux retours de ses publics ; les IPS africaines fonctionnent, dans leur grande majorité, encore selon le premier modèle, comme le confirment P. Zémor (1992) pour la France et les rares études disponibles en Afrique de l'Ouest. T. Libaert (2013) insiste sur la distinction entre communication d'information (transmettre des contenus) et communication de relation (construire une confiance dans la durée).

Pour une IPS qui cherche à capter des travailleurs informels dont le premier réflexe est la méfiance à l'égard de l'État, cette distinction est opérationnelle plutôt qu'académique : il ne s'agit pas de diffuser plus d'informations, mais de construire, lentement et dans la proximité, une relation de confiance suffisante pour que l'information soit entendue et suivie d'effet. Le concept de légitimité communicationnelle de M. J. Metzger (2007) est ici mobilisable : une IPS n'est pas automatiquement perçue comme légitime, sa légitimité devant être gagnée et entretenue dans la durée, ce qui contraste avec l'approche dominante des IPS africaines, qui supposent que leur statut institutionnel leur confère d'emblée une autorité communicationnelle.

1.2. Le secteur informel comme objet de recherche

Le terme « secteur informel » a été introduit par K. Hart (1973) sur l'emploi urbain à Accra, puis officialisé par le BIT dans son rapport sur le Kenya (BIT, 1972). Depuis, la notion a été définie tour à tour par ses caractéristiques productives, par son rapport au droit (activités non enregistrées, non imposées), par ses conditions d'emploi (absence de contrat, absence de protection sociale) et, plus récemment, par son rapport aux institutions formelles (W. F. Maloney, 2004 ; G. Perry et al., 2007). La définition juridico-administrative, la plus courante en Côte d'Ivoire, tend à homogénéiser ce qui est hétérogène : le petit commerçant dioula installé depuis 20 ans au marché de Bouaké, le réparateur de motos du quartier Djèmèly et le jeune livreur affilié à une application numérique sont tous « informels » selon les critères administratifs, mais leurs pratiques d'information sont radicalement différentes. C. O. N. Moser (1978) avait déjà alerté sur ce risque à Bogotá, en distinguant les unités de survie des petites entreprises dont la logique économique est proche du secteur formel. Cette distinction est décisive pour la communication : les arguments qui convainquent un vendeur ambulant d'adhérer aux IPS ne sont pas ceux qui convainquent un menuisier employant trois salariés.

Les travaux africains sur le secteur informel sont passés d'une perspective déficitaire à une perspective de capacités. P. Hugon (1990) a montré qu'il ne s'agit pas d'un résidu voué à se résorber avec la croissance, mais d'une structure durable, dotée de sa propre logique de régulation. En Côte d'Ivoire, l'INS (2016) confirme que 93,6 % des emplois en relèvent, pour 30 % à 40 % du PIB national (FMI, 2017, cité par la DEP, 2018) : la question pour les IPS n'est pas d'attendre que le secteur se formalise pour le couvrir, mais de le couvrir tel qu'il est. F. Lund et S. Srinivas (2000), sur l'Inde et l'Afrique du Sud, montrent que les campagnes durables sont celles qui intègrent les associations de travailleurs informels comme partenaires de la communication, non comme simples destinataires : ce sont des instances de légitimation dont l'approbation conditionne la réception des messages par leurs membres. La CNPS l'a compris partiellement, ses documents évoquant la nécessité de passer par les associations professionnelles (CCI-BKE, 2024) sans en faire le centre d'une stratégie formalisée.

La littérature internationale sur l'extension de la protection sociale, abondante depuis la Recommandation n° 202 de l'OIT (2012), documente les obstacles économiques et

administratifs mais reste silencieuse sur les obstacles communicationnels. Le PNUD (2020) identifie l'« illettrisme financier » comme un frein, mais le traite comme une caractéristique des publics plutôt que comme un problème de conception des messages, supposant que comprendre suffit à adhérer, présupposé cognitiviste que les SIC permettent de contester. La Banque mondiale, avec le programme WURI (2020), mise sur les plateformes numériques de paiement, approche technologique qui sous-estime la dimension symbolique de l'adhésion, laquelle n'est pas qu'un calcul coût-bénéfice mais aussi un acte de confiance. Les travaux francophones sur la région privilégient d'ailleurs les approches économiques, réduisant la dimension communicationnelle à des appels génériques à la « sensibilisation ». R. Y. Gnabeli (2006), sur les associations professionnelles informelles ivoiriennes, montre qu'elles régulent l'information selon des logiques de confiance interpersonnelle, à l'opposé de la logique unilatérale des campagnes institutionnelles : leurs membres se font confiance entre eux et se méfient des institutions venues les « sensibiliser » de l'extérieur, constat que M. Lelart (1989) retrouve pour les tontines, dont la réciprocité explique la préférence de certains travailleurs pour ce système plutôt que pour le RSTI.

1.3. La confiance dans les organisations comme variable communicationnelle

Un concept traverse toute la littérature sur l'adhésion des populations précaires aux systèmes de protection sociale sans jamais être pleinement théorisé du point de vue communicationnel : la confiance. A. Giddens (1990) a montré que dans les sociétés modernes, la confiance dans les systèmes experts, dont font partie les institutions de protection sociale, repose sur des « points d'accès » où des personnes compétentes médiatisent la relation entre le profane et le système abstrait. La confiance dans la CNPS ne passe donc pas directement par les textes de loi ou les brochures officielles, mais par des acteurs de proximité qui incarnent localement la crédibilité de l'institution.

Cette perspective est décisive pour Bouaké, dont la longue crise politico-militaire a durablement abîmé la relation entre une partie de la population et les institutions de l'État, méfiance vécue dans les pratiques économiques informelles comme une forme de résistance et d'autonomie. Une IPS qui se présente avec les codes visuels et administratifs de l'État ne peut donc pas supposer que sa légitimité est acquise d'avance. N. Luhmann (1979) distingue la confiance personnelle, fondée sur la connaissance directe d'un individu, de la confiance systémique, fondée sur la croyance en la fiabilité d'une institution : les travailleurs informels de Bouaké ont une forte capacité à construire la première, nourrie par leurs réseaux communautaires et professionnels, mais la seconde, envers les institutions de protection sociale, reste faible et fragile. Cette asymétrie plaide pour des stratégies qui s'appuient sur des acteurs humains de confiance (agents de terrain, leaders associatifs, pairs déjà affiliés) plutôt que sur des campagnes institutionnelles impersonnelles.

Une convergence de lacunes définit ainsi précisément l'espace dans lequel s'inscrit cette recherche : aucun des champs parcourus ne s'est intéressé empiriquement à la communication des IPS en direction des travailleurs informels dans une ville secondaire d'Afrique de l'Ouest post-crise, et aucun n'a construit un cadre analytique articulant pratiques communicationnelles des institutions, représentations sociales des publics et conditions contextuelles de réception.

2. Méthodologie et protocole de recherche

L'étude a été conduite à Bouaké, ville caractérisée par un pôle économique dense où l'économie informelle (commerce, transport, artisanat) est très dynamique. Elle repose sur une enquête de terrain conduite du 2 mars au 4 avril 2026, consistant à approcher les acteurs de l'informel dans les marchés de proximité de la ville (Air-France, Koko,

Sokoura, Dar-es-Salam), identifiés comme tels par l'enquête qualitative de la Banque mondiale sur la productivité et la résilience des acteurs informels urbains en Côte d'Ivoire (R. B. Karlen et al., 2023), conduite notamment à Bouaké. Cette dernière distingue deux types d'unités économiques informelles : les micro-entrepreneurs (ME), qui disposent d'une certaine stabilité et d'un capital minimal, et les auto-entrepreneurs (AE), qui exercent dans la précarité et sans infrastructure fixe.

Les données qualitatives ont été collectées par focus groups administrés in situ auprès de trois groupes de huit personnes, composés respectivement de conducteurs de motos-taxi, de restauratrices et de coiffeuses et commerçantes ; elles ont été retranscrites par focus et exploitées à l'aide d'une analyse de contenu thématique simplifiée. Les données quantitatives ont été recueillies par questionnaire auprès de 189 acteurs de l'économie informelle à Bouaké, toutes catégories confondues, puis traitées avec le logiciel Sphinx Plus 5.

3. Résultats et discussion

Cet axe de l'étude évalue la portée de la communication des IPS dans la sensibilisation des acteurs de l'économie informelle à la souscription. Trois résultats tangibles se dégagent : la typologie des messages produits par l'IPS-CNPS à l'endroit des acteurs du secteur informel ; les représentations et discours dominants autour des campagnes de communication des IPS ; et les attentes des populations actives dans le secteur informel à Bouaké.

3.1. Typologie des messages produits par l'IPS-CNPS à l'endroit des acteurs du secteur informel

Ce premier résultat porte sur la nature des énoncés que l'IPS-CNPS met en circulation en direction des acteurs de l'économie informelle. Il repose sur le croisement de trois corpus : les réponses des 189 enquêtés (tableau 1) ; les supports institutionnels produits par l'institution et les propos du directeur de l'agence CNPS de Bouaké recueillis en entretien semi-directif ; et les comptes rendus de presse des campagnes d'enrôlement conduites depuis 2023 (F. Ehouman, 2023 ; AIP, s. d.). De ce croisement se dégagent cinq registres de messages, dont quatre seulement s'adressent aux acteurs de l'économie informelle et dont la hiérarchie d'émission ne coïncide pas avec la hiérarchie de réception.

Le tableau 1 donne les effectifs pour chaque rang et pour la somme ; le rang moyen figure entre parenthèses dans l'avant-dernière colonne. En volume, c'est la « garantie sociale » qui domine (108 citations, 57,1 %), devant la « sensibilisation à la cotisation » (96, 50,8 %) et la « présentation des IPS » (85, 45,0 %). En rang, l'ordre s'inverse : la « présentation des IPS » obtient le rang moyen le plus élevé (0,92), citée 83 fois en première position contre deux en seconde, tandis que la « garantie sociale » (0,74) n'apparaît qu'à 28 reprises en rang 1 contre 80 en rang 2. Ce que les acteurs citent spontanément en premier, c'est donc l'institution elle-même, immédiatement suivie de l'appel à cotiser (70 citations en rang 1) ; la contrepartie promise n'émerge qu'en position seconde. Le poids de la modalité résiduelle « autre » (70 citations, dont 68 en rang 2) indique que la nomenclature institutionnelle n'épuise pas ce que les acteurs déclarent entendre.

Tableau 1 : Résultats de l'analyse des typologies de messages des IPS

Contenu du message	Nb. cit. (rang 1)	Fréq.	Nb. cit. (rang 2)	Fréq.	Nb. cit. (somme)	Fréq.
Non réponse	6	3,2 %	7	3,7 %	6	3,2 %
Présentation des IPS	83	43,9 %	2	1,1 %	85 (0,92)	45,0 %
Sensibilisation à la cotisation	70	37,0 %	26	13,8 %	96 (0,91)	50,8 %
Garantie sociale	28	14,8 %	80	42,3 %	108 (0,74)	57,1 %
Autre	2	1,1 %	68	36,0 %	70 (0,39)	37,0 %
TOTAL OBS.	189		189		189	

Source : Kouamé K., Tuo A., Yapi H., 2026

Ces trois modalités recouvrent des énoncés de nature très différente. Le tableau 2 en restitue la matérialité à partir de spécimens de messages effectivement produits par l'IPS-CNPS, attestés par les supports institutionnels, les archives de presse et les entretiens conduits auprès de l'agence de Bouaké.

Tableau 2 : Spécimens de messages de l'IPS-CNPS par registre d'énonciation

Registre	Spécimen de message	Support et source
Identitaire (faire exister l'institution et redéfinir son périmètre)	« La CNPS maintenant c'est pour tout le monde » ; « La CNPS avec vous »	Spots radio et télé ; page Facebook officielle (IPS-CNPS, s. d.)
Contributif (enrôler et faire cotiser)	« On ne leur dit pas que c'est obligatoire, on leur dit : le RSTI, c'est pour vous »	Entretien, directeur d'agence CNPS de Bouaké ; campagnes d'enrôlement de masse (F. Ehouman, 2023 ; AIP, s. d.)
Promissif (énoncer la contrepartie garantie)	« Plus je cotise, plus mon indemnisation est élevée » ; affiche d'une bénéficiaire du congé de maternité	Présentation institutionnelle du RSTI (IPS-CNPS, 2024) ; affichage public, enquête de terrain
Procédural (expliquer la démarche et le barème)	« Nous, on ne prend pas d'argent ; chaque travailleur indépendant enrôlé fait lui-même son programme de paiement »	Site institutionnel e-CNPS ; entretien de terrain
Préventionnel (non adressé aux acteurs informels)	Présentation du concept « Vision Zéro » et des bénéfices de la prévention des risques professionnels	Atelier avec les chefs d'entreprise de Bouaké, 23 février 2024 (Afrikipresse, 2024)

Source : Kouamé K., Tuo A., Yapi H., 2026, d'après IPS-CNPS (2024, s. d.), F. Ehouman (2023), AIP (s. d.) et Afrikipresse (2024)

Le premier registre est identitaire : il consiste moins à informer qu'à faire exister l'institution dans l'espace public. Le slogan « La CNPS maintenant c'est pour tout le monde » en condense l'opération : il n'énonce pas ce que fait l'institution, il énonce à qui elle s'adresse désormais, tout comme « La CNPS avec vous » ou « La CNPS, c'est une affaire de tous ». Ce registre produit des effets mesurables : 59 % des enquêtés déclarent bien connaître la CNPS, et 62,8 % en ont entendu parler par la télévision. Mais

la notoriété n'est pas la compréhension, puisque 51,5 % entendent parler du RSTI pour la première fois au moment de l'enquête : l'institution est connue, son dispositif ne l'est pas.

Le deuxième registre est contributif : il porte l'injonction à s'enrôler et à cotiser. Le directeur de l'agence de Bouaké le formule sans détour : « L'objectif prioritaire n'est pas juste de communiquer mais d'enrôler [...] nous avons un nombre de travailleurs indépendants à enrôler chaque année », un objectif fixé à 40 000 enrôlements pour l'exercice considéré, retrouvé à l'échelle nationale dans les campagnes de masse (F. Ehouman, 2023 ; AIP, s. d.). Ce registre se donne pour ce qu'il n'est pas : « on ne leur dit pas que c'est obligatoire, on leur dit le RSTI c'est pour vous », l'obligation légale de l'ordonnance n° 2019-636 étant ainsi convertie en argument d'opportunité, ce que le responsable interrogé nomme lui-même « stratégie marketing ».

Le troisième registre est promissif : il énonce ce que l'affiliation garantit, avec un barème de 12 % pour les revenus compris entre 30 000 et 180 000 francs CFA, des indemnités journalières, une allocation de maternité et une pension viagère à partir de 60 ans (IPS-CNPS, 2024), via l'argument de rendement (« plus je cotise, plus mon indemnisation est élevée »), l'énoncé d'ouverture des responsables et la preuve par le cas, comme l'affiche d'une bénéficiaire du congé de maternité. C'est le contenu le plus cité, mais presque toujours en seconde position (rang moyen de 0,74, contre 0,92 pour la présentation institutionnelle). Si les enquêtés associent majoritairement l'affiliation à la couverture maladie (66,3 %) et à la retraite (57,1 %), les allocations familiales ne sont citées que par 22,4 % d'entre eux et 9,2 % ne perçoivent aucun avantage concret ; surtout, 48 % déclarent ignorer le montant des cotisations : ce registre énonce des bénéfices sans en énoncer le prix, interdisant précisément le calcul que la communication prétend susciter.

Le quatrième registre est procédural : il décrit les démarches d'affiliation et l'usage de la plateforme e-CNPS, avec une fonction de dédramatisation de l'administration : « nous, on ne prend pas d'argent [...] nous ne sommes pas là pour les arnaquer ». La réception dément cet objectif : 52,1 % des enquêtés déclarent ne pas comprendre le fonctionnement du système, loin devant le coût des cotisations et la complexité des démarches (17,7 % chacun). Le premier obstacle à l'adhésion n'est donc ni économique ni administratif, mais cognitif, produit par le registre censé le lever. Un cinquième registre, préventif, existe mais n'atteint pas les acteurs informels : en février 2024, l'agence de Bouaké a présenté aux chefs d'entreprise le concept « Vision Zéro » de prévention des risques professionnels (Afrikipresse, 2024), registre réservé au secteur formel. L'asymétrie est instructive : aux entreprises formelles, un partenariat de prévention ; aux acteurs informels, une offre d'enrôlement.

La typologie ainsi reconstituée fait apparaître une hiérarchie discutable : l'IPS-CNPS ouvre ses messages sur elle-même et sur l'obligation contributive, et ne place la contrepartie qu'en position seconde, alors que c'est elle qui structure la décision d'adhérer, puisque 73,5 % des enquêtés se déclarent prêts à s'affilier ou à y encourager un proche si la communication était plus claire. Ce déséquilibre relève de ce que J. E. Grunig et T. Hunt (1984) décrivent comme un modèle d'information publique, sans dispositif d'ajustement aux publics : interrogé sur l'existence de mécanismes de retour d'information, le directeur de l'agence répond sans détour : « Non, il n'en existe pas ». Ailleurs en Côte d'Ivoire, chez les conducteurs de gbaka d'Abobo, la représentation dominante assigne de même l'assurance maladie aux seuls employeurs (D. M. Moro, F. R. Brou et K. M'Bra, 2023, p. 54-60). T. Sesan (2021), sur le Nigeria, l'Ouganda et le Togo, montre que les dispositifs qui couvrent l'économie informelle articulent plateformes numériques et médiation humaine itinérante ; l'IPS-CNPS mobilise

abondamment le premier terme et très peu le second, puisque 42,9 % des enquêtés n'ont jamais rencontré d'agent de terrain.

3.2. Représentations et logiques du discours dominant autour de la communication de l'IPS-CNPS

Le tableau 3 analyse les logiques du discours des IPS, avec le rang moyen entre parenthèses dans l'avant-dernière colonne. Les résultats témoignent d'une méconnaissance des discours de l'IPS-CNPS : avec un rang moyen de 1,01, « Soignez-vous à moindre coût » est le discours le mieux accepté, loin devant le discours officiel effectivement diffusé, « La CNPS, c'est une affaire de tous » (0,77), proche de « Préparez votre retraite pour ne pas être une charge » (0,61) ; « C'est obligatoire pour tous les Ivoiriens » (0,45) est négligé. L'analyse révèle ainsi une logique de captation plutôt que de séduction ou d'accompagnement.

Tableau 3 : Étude des logiques du discours des IPS

Message apprécié	Nb. cit. (rang 1)	Fréq.	Nb. cit. (rang 2)	Fréq.	Nb. cit. (somme)	Fréq.
Non réponse	3	1,6 %	31	16,4 %	3	1,6 %
« La CNPS, c'est une affaire de tous »	71	37,6 %	1	0,5 %	72 (0,77)	38,1 %
« Soignez-vous à moindre coût »	81	42,9 %	25	13,2 %	106 (1,01)	56,1 %
« Préparez votre retraite pour ne pas être une charge »	23	12,2 %	67	35,4 %	90 (0,61)	47,6 %
« C'est obligatoire pour tous les Ivoiriens »	11	5,8 %	62	32,8 %	73 (0,45)	38,6 %
TOTAL OBS.	189		189		189	

Source : Kouamé K., Tuo A., Yapi H., 2026

C'est dans cette même veine qu'Arnaud Dema, conducteur de taxi-moto à Bouaké, affirme : « Ils parlent un langage de riche. » Cette assertion révèle une dichotomie entre les intentions du discours de l'IPS-CNPS et sa compréhension par les acteurs de l'économie informelle, qui se sentent exclus, alors même que la CNPS offre à ses adhérents une couverture maladie et accident, une protection maternité, une garantie retraite et une protection des ayants droit. Ce « kit » de produits ne suffit pas à lever le frein à la captation : entre méfiance et incompréhension, Tou Amadou, mécanicien auto, résume cette défiance en ces termes : « Ils veulent juste notre argent, on ne les reverra plus. » Sarah N'Guessan, coiffeuse et esthéticienne, partage cette perception : « On préfère la tontine, on voit l'argent tout de suite. » Cette position, liée à la culture et à la

symbolique des IPS chez ces acteurs, révèle une asymétrie entre un discours certes bien structuré, mais trop technique et inadapté à son public, ce qui rend la captation difficile.

A. Koester (2004, p. 2), à la suite de P. Drew et J. Heritage (1992), rappelle que la communication en milieu professionnel se distingue de la conversation ordinaire par six traits : orientation vers un but, règles de tour de parole, restrictions sur les contributions recevables, lexique professionnel, structuration de l'échange et asymétrie des positions, auxquels s'ajoutent le style et la distance sociale entre interlocuteurs (A. Koester, 2004, p. 8 et p. 10). Tout discours institutionnel doit donc tenir compte des compétences linguistiques et des habitudes communicationnelles de ses destinataires, la communication organisationnelle créant une interconnexion entre des personnes aux intérêts différents. K. I. Yeo (2019), dans son étude sur les moteurs de l'économie informelle en Côte d'Ivoire, y voit un levier de solution : une plus grande efficacité des institutions financières contribuerait à réduire l'importance du secteur informel, ce qui suppose que les pouvoirs publics facilitent la formalisation et l'adhésion de ses acteurs.

3.3. Les attentes communicationnelles des acteurs du secteur informel à Bouaké

Cette section porte sur les attentes des populations enquêtées quant à la formule idéale pour capter le maximum d'acteurs du secteur informel.

Tableau 4 : Étude des sources d'information des acteurs du secteur informel

Canal d'information	Nb. cit. (r1)	Fréq.	Nb. cit. (r2)	Fréq.	Nb. cit. (r3)	Fréq.	Nb. cit. (somme)	Fréq.
Non réponse	18	9,5 %	10	5,3 %	41	21,7 %	18	9,5 %
Bouche-à-oreille	100	52,9 %	7	3,7 %	2	1,1 %	109 (1,85)	57,7 %
Radio	13	6,9 %	14	7,4 %	4	2,1 %	31 (0,42)	16,4 %
Télévision	37	19,6 %	46	24,3 %	6	3,2 %	89 (1,22)	47,1 %
Réseaux sociaux	6	3,2 %	34	18,0 %	39	20,6 %	79 (0,73)	41,8 %
Agents sur le terrain	10	5,3 %	33	17,5 %	12	6,3 %	55 (0,63)	29,1 %
Presse écrite	0	0,0 %	1	0,5 %	5	2,6 %	6 (0,04)	3,2 %
Affichage	4	2,1 %	22	11,6 %	43	22,8 %	69 (0,58)	36,5 %
Association / coopérative	1	0,5 %	4	2,1 %	9	4,8 %	14 (0,12)	7,4 %
Autre	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0 (-)	0,0 %
TOTAL OBS.	189		189		189		189	

Source : Kouamé K., Tuo A., Yapi H., 2026

Le tableau 4 donne les effectifs pour chaque rang et pour la somme, le rang moyen figurant entre parenthèses. Les résultats montrent une nette dominance du « bouche-à-oreille », canal traditionnel et informel (moyenne de 1,85), suivi de la « télévision » (1,22) : une préférence marquée pour les grands médias et pour Internet, la télévision mise à part, les autres canaux restant négligés dans l'approche communicationnelle des IPS à Bouaké.

Les réseaux sociaux (0,73), les agents de terrain (0,63), la radio locale (0,42) et les leaders d'associations des métiers du secteur (0,12) constituent pourtant des moyens de proximité qui facilitent l'interaction avec le public. C'est ce que déplore Ki Mamadou, mécanicien auto à Bouaké : « Ils ne viennent jamais nous voir dans nos ateliers. »

Andréa Obihio, tenancière d'un étalage de vente de nourriture, met de même en cause la communication télévisuelle : « C'est trop compliqué, je ne sais pas lire. » B. N. U. V. Seri (2024) consolide ce résultat concernant l'absence des agents des IPS sur les lieux de vie des acteurs informels : hormis l'obligation légale d'affiliation au RSTI et quelques campagnes de sensibilisation, « aucun mécanisme particulier n'est mis en place pour favoriser l'affiliation des travailleurs indépendants de l'économie informelle, ces derniers étant par définition difficilement identifiables eu égard à leur diversité et à leur capacité à se développer en marge de tous les canaux officiels de l'État ».

A. A. Bahi (2006, p. 91) écrit, dans cette même perspective, que « la quantité de messages est moins importante que la qualité du plan média et des contacts avec la cible ». Il est donc nécessaire d'élaborer un plan média qui implique tous les acteurs de l'économie informelle en tenant compte de leurs conditions de travail : le média n'est alors plus un simple canal de transmission d'information, mais un moyen d'éducation, de formation et d'aide à l'adoption de comportements favorables au bien-être social de ces acteurs. Le développement du numérique et les innovations technologiques offrent une diversité de canaux susceptibles de rapprocher les IPS des acteurs de ce secteur, d'autant que l'accès à Internet par smartphone n'est plus, pour la population ivoirienne, un obstacle majeur. Les IPS pourraient ainsi capter l'attention des travailleurs indépendants grâce à des vidéos et à des informations diffusées sur leur site web et sur des plateformes comme TikTok, Instagram et Facebook, sans négliger pour autant la radio locale et les associations du secteur.

4. Discussion

Le premier résultat établit que les messages des IPS à Bouaké obéissent à une logique descendante, standardisée et administrativement codée : l'institution explique, informe, liste des conditions d'éligibilité, mais n'écoute pas. Pour reprendre J. E. Grunig et T. Hunt (1984), c'est une communication unidirectionnelle asymétrique, sans ajustement aux représentations des destinataires, qui reproduit ce que J. Habermas (1987) a théorisé comme la colonisation du monde vécu par les systèmes. Or 89,4 % de la population active de Bouaké travaille dans l'informel (AFD, 2019), et une proportion significative de ces travailleurs ne parle pas couramment le français administratif ni n'a de compte bancaire : le décalage entre destinataire supposé et destinataire réel explique une bonne part des limites observées. T. Libaert (2013) distingue une logique d'information, où le problème est cognitif, d'une logique de relation, où il est fait de confiance ; les données de terrain confirment la seconde. Les travailleurs informels connaissent souvent, au moins vaguement, l'existence du RSTI : ce n'est pas l'ignorance qui les retient, c'est la méfiance, qui se traite avec du temps, de la proximité et des preuves tangibles.

Le deuxième résultat porte sur la réception de ces messages. S. Moscovici (1961) a montré que les publics ne reçoivent pas les messages institutionnels dans un espace vierge, mais à travers le filtre de leurs représentations sociales. Chez les informels de Bouaké, celle de la CNPS est chargée d'une histoire, celle de l'État ivoirien, de la crise de 2002 et de rapports personnels non tenus avec des institutions publiques ; son noyau central (J.-C. Abric, 1994) tient en un mot, la méfiance, qu'une affiche ne suffit pas à modifier. Un message sur les avantages du RSTI est ainsi interprété non comme une information utile, mais comme une tentative de prélèvement supplémentaire de l'État, et une communication sur la retraite comme une promesse abstraite d'une institution dont on n'est pas sûr qu'elle existera encore dans 20 ans. Trois registres discursifs récurrents s'en dégagent : la suspicion fiscale, la distance temporelle des bénéfices et la complexité administrative repoussoir. Ces discours ne sont pas irrationnels : S. Hall (1980) a montré que les publics décodent les messages depuis leurs propres positions sociales, et un travailleur qui a cotisé un an sans rien recevoir applique une logique

d'apprentissage expérientiel cohérente, une tactique au sens de M. de Certeau (1980). Changer les messages sans changer les représentations est donc une perte de ressources ; agir sur elles suppose d'intervenir dans les espaces où elles se forment, les marchés, les associations, les tontines, les réseaux de pairs. Le concept de confiance traverse ce résultat de part en part : A. Giddens (1990) et N. Luhmann (1979) distinguent une confiance personnelle, forte chez ces travailleurs au sein de leurs réseaux, d'une confiance systémique envers la CNPS, très faible, que l'institution suppose pourtant acquise par défaut. Cette hypothèse est fautive à Bouaké, où la confiance institutionnelle doit se mériter et non se décréter dans un communiqué de presse : les campagnes des IPS devraient intégrer des témoignages de bénéficiaires réels, une présence physique d'agents de terrain et des partenariats avec des leaders communautaires reconnus.

Le troisième résultat, le plus sous-exploité dans la littérature existante, porte sur les attentes des travailleurs informels de Bouaké, qui ne correspondent pas à ce que les IPS leur proposent. La première est celle de la proximité physique : ils veulent que l'information vienne à eux, dans leurs marchés et leurs associations, comme l'ont documenté F. Lund et S. Srinivas (2000) dans les campagnes réussies d'Inde et d'Afrique du Sud. La deuxième est celle de la lisibilité : non des informations simplistes, mais traduites dans leurs codes, ancrées dans l'oral et le récit d'expérience plutôt que dans la liste de dispositions réglementaires (S. Proulx, 2001). La troisième est celle de la médiation par des personnes de confiance, pairs affiliés, responsables associatifs, chefs de quartier, ce qui rejoint la théorie des points d'accès de A. Giddens (1990) : R. Y. Gnabelli (2006) a montré que les associations professionnelles informelles d'Abidjan sont des producteurs actifs de sens, non de simples relais passifs, et qu'une communication qui les ignore se coupe des seuls canaux par lesquels l'information a une chance d'être entendue et suivie d'effet.

Ces attentes dessinent un programme que les SIC permettent de nommer avec précision : ni publicité ni propagande institutionnelle, mais une forme de marketing social au sens de A. R. Andreasen (1995), qui part des conditions réelles du public cible plutôt que des catégories abstraites de l'institution. P. Kotler et G. Zaltman (1971) l'avaient déjà souligné : le changement de comportement suppose d'identifier d'abord les barrières qui s'y opposent, non de les ignorer en répétant plus fort les arguments en faveur de la décision souhaitée. Pris ensemble, ces résultats décrivent un problème de paradigme communicationnel : le paradigme de diffusion en vigueur, insuffisant dans des contextes plus favorables, devient contre-productif dans une ville où 89,4 % de la population active est informelle, où 54,9 % des habitants vivaient sous le seuil de pauvreté en 2015, et où la méfiance envers les institutions est ancrée dans une histoire de crise. Le paradigme que la littérature recommande, et que confirment les attentes des travailleurs de Bouaké, est celui d'une communication dialogique et de proximité, portée par des acteurs locaux de confiance, traduite dans les langues et les codes culturels des publics cibles, et complétée par des preuves tangibles de la fiabilité de l'institution.

Conclusion

Cette étude est partie d'un constat statistique difficile à ignorer : à Bouaké, 89,4 % des actifs travaillent dans le secteur informel (AFD, 2019), et la quasi-totalité d'entre eux demeurent en dehors des dispositifs de protection sociale, malgré l'existence depuis 2020 du RSTI. Deux explications étaient possibles : incriminer les travailleurs informels eux-mêmes, leur méconnaissance ou leur prétendue irrationalité économique, l'explication la plus commode et la moins fondée, ou interroger la communication des IPS elles-mêmes, leurs messages, les représentations qu'elles suscitent et l'écart entre ce qu'elles proposent et ce que leurs publics attendent. C'est cette seconde voie que cette recherche a choisi d'examiner.

La contribution de cette étude se situe à trois niveaux. Sur le plan empirique, elle documente un terrain resté largement absent de la littérature scientifique : à notre connaissance, aucune recherche en SIC n'avait analysé systématiquement les pratiques communicationnelles de la CNPS en direction du secteur informel à Bouaké. Sur le plan théorique, elle montre la pertinence d'une approche intégrative articulant communication institutionnelle (É. Gardère, 2012 ; J. E. Grunig et T. Hunt, 1984), communication publique (P. Zémor, 1992) et marketing social (P. Kotler et G. Zaltman, 1971 ; A. R. Andreasen, 1995), dont l'articulation seule permet de saisir les dimensions institutionnelle, démocratique et comportementale du phénomène. Sur le plan pratique, l'étude propose un diagnostic transposable : ce n'est pas la quantité d'information diffusée par les IPS qui fait défaut, mais sa forme, ses canaux et ses porteurs. Une réorientation vers les associations professionnelles, les langues locales et les témoignages de pairs n'a rien d'utopique : c'est une stratégie déjà éprouvée ailleurs sur le continent, qu'il reste à adapter à Bouaké.

Le problème de la sous-captation des acteurs informels par les IPS à Bouaké n'est ni un problème d'ignorance des publics, ni un problème de volonté institutionnelle : c'est un problème de paradigme communicationnel, un paradigme de diffusion appliqué à un public qui attend un paradigme de relation.

Cette recherche comporte des limites. Le terrain est circonscrit à Bouaké, ce qui invite à la prudence sur toute généralisation à d'autres villes secondaires ivoiriennes, et l'étude documente les représentations à un moment donné, sans mesurer leur évolution dans le temps. Enfin, l'analyse s'est concentrée sur l'IPS et le RSTI ; d'autres dispositifs, les mutuelles communautaires notamment, mériteraient une attention comparative que cette recherche n'a pas pu déployer.

Trois prolongements semblent prometteurs : une étude longitudinale sur l'évolution des représentations des travailleurs informels de Bouaké, pour vérifier si une communication de proximité réduit le noyau central de méfiance identifié ; une comparaison avec d'autres villes secondaires ouest-africaines aux trajectoires de crise comparables ; et une association plus étroite des associations professionnelles informelles à la conception des dispositifs de communication des IPS, dans une logique de co-construction que la littérature recommande (F. Lund et S. Srinivas, 2000 ; R. Y. Gnabeli, 2006) mais que peu d'études ont testée empiriquement sur le terrain ivoirien.

Références Bibliographiques

ABIDJAN.NET, 2022, « Sécurité sociale en Côte d'Ivoire : le nombre de cotisants de la CNPS est passé de 833 000 à 1 100 000 (Ministre) », Abidjan.net News, [en ligne] <https://news.abidjan.net/articles/714918/securite-sociale-en-cote-divoire-le-nombre-de-cotisants-de-la-cnps-est-passe-de-833000-a-1100000-ministre> mis en ligne le 20 novembre 2022 (page consultée le 25 août 2026).

ABRIC Jean-Claude, 1994, Pratiques sociales et représentations, Paris, Presses universitaires de France, 252 p.

AFRIKIPRESSE, 2024, « Bouaké : la CNPS explique le concept "Vision Zéro" aux chefs d'entreprises », Afrikipresse, [en ligne] <https://afrikipresse.com/article/bouake-la-cnps-explique-le-concept-zero-vision-aux-chefs-dentreprises>, mis en ligne le 28 février 2024 (page consultée le 25 août 2026).

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (AFD), 2019, Bouaké, Côte d'Ivoire : analyse du marché de l'emploi dans les villes secondaires, Paris, AFD, [en ligne] <https://www.afd.fr> (page consultée le 25 août 2026).

AGENCE IVOIRIENNE DE PRESSE (AIP), s. d., « Côte d'Ivoire-AIP / La CNPS appelle les travailleurs indépendants d'Aboisso à adhérer au RSTI », [en ligne] <https://www.aip.ci/cote-divoire-aip-la-cnps-appelle-les-travailleurs-independants-daboisso-a-adherer-au-rsti/> (page consultée le 25 août 2026).

ANDREASEN Alan R., 1995, Marketing Social Change: Changing Behavior to Promote Health, Social Development, and the Environment, San Francisco, Jossey-Bass, 348 p.

BAHIAghi Auguste, 2006, « Élaboration des messages en communication pour la santé et problématique du changement de comportement », communication au colloque international de Douala, avril 2006.

BANQUE MONDIALE, 2020, Le prix « Mission Billion », édition WURI Afrique de l'Ouest : appel à des innovations pour faciliter l'inclusion du secteur informel dans les programmes de protection sociale, Washington D.C., Banque mondiale, [en ligne] <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2020/05/27/wuri-west-africa-prize>, mis en ligne le 27 mai 2020 (page consultée le 25 août 2026).

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL (BIT), 1972, Employment, Incomes and Equality: A Strategy for Increasing Productive Employment in Kenya, Genève, BIT, 600 p.

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE (IPS-CNPS), 2021, Guide de l'assuré social, Abidjan, IPS-CNPS, [en ligne] <https://www.cnps.ci/wp-content/uploads/2021/04/GUIDE-ASSURE-SOCIAL.pdf> (page consultée le 25 août 2026).

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE (IPS-CNPS), 2024, Présentation du Régime social des travailleurs indépendants (RSTI), communication au 5e Congrès de l'IAPRP, Bouaké, [en ligne] <https://iapr.org/wp-content/uploads/2024/04/rsti-cnps-bke.pdf> (page consultée le 25 août 2026).

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE (IPS-CNPS), s. d., « La CNPS bouge : la CNPS de Bouaké dans le courant de la CIE », page Facebook officielle de l'IPS-CNPS, [en ligne] <https://www.facebook.com/IPSCNPS/posts/762031329356344/> (page consultée le 25 août 2026).

CENTRE TECHNIQUE DES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE (CTIP), 2021, Les institutions de prévoyance: un modèle unique au service des entreprises et des salariés, Paris, CTIP, [en ligne] https://ctip.asso.fr/wp-content/uploads/2021/10/CTIP_Dossier_Presse_IP_GPS.pdf (page consultée le 25 août 2026).

CERTEAU Michel de, 1980, L'invention du quotidien. 1. Arts de faire, Paris, Union générale d'éditions, 374 p.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE BOUAKÉ (CCI-BKE), 2024, Panel institutions nationales: quelles solutions pour la prise en compte du secteur

informel dans les programmes de prévention des risques?, communication au 5e Congrès de l'IAPRP, Bouaké, [en ligne] <https://iapr.org/wp-content/uploads/2024/04/cci-bke-japrp2024.pdf> (page consultée le 25 août 2026).

DIRECTION DES ÉTUDES ET DE LA PLANIFICATION (DEP), 2018, « Évolution et déterminants de l'accès à l'emploi informel en Côte d'Ivoire », Revue des sciences économiques de l'Université Félix Houphouët-Boigny, [en ligne] https://www.revues-ufhb-ci.org/fichiers/FICHIR_ARTICLE_3131.pdf (page consultée le 25 août 2026).

DREW Paul et HERITAGE John (dir.), 1992, *Talk at Work: Interaction in Institutional Settings*, coll. « Studies in Interactional Sociolinguistics » n° 8, Cambridge, Cambridge University Press, 580 p.

EHOUMAN Faustin, 2023, « Régime social des travailleurs indépendants : une opération d'enrôlement de masse lancée », *Fraternité Matin*, [en ligne] <https://www.fratmat.info/article/233413/societe/regime-social-des-travailleurs-independants-une-operation-denrolement-de-masse-lancee>, mis en ligne le 5 octobre 2023 (page consultée le 25 août 2026).

GARDÈRE Élisabeth, 2012, « Institution communicante et nouveau management public », *Communication et Organisation*, n° 41, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux.

GIDDENS Anthony, 1990, *The Consequences of Modernity*, Cambridge, Polity Press, 186 p.

GNABÉLI Roch Yao, 2006, « Les associations professionnelles informelles dans les marchés d'Abidjan », *Cahiers d'études africaines*, vol. 46, n° 182.

GRUNIG James E. et HUNT Todd, 1984, *Managing Public Relations*, New York, Holt, Rinehart & Winston, 550 p.

HABERMAS Jürgen, 1987, *Théorie de l'agir communicationnel*, trad. de l'allemand par J.-M. Ferry, Paris, Fayard, 2 vol.

HALL Stuart, 1980, « Encoding/Decoding », in HALL Stuart, HOBSON Dorothy, LOWE Andrew et WILLIS Paul (dir.), *Culture, Media, Language*, Londres, Hutchinson, p. 128-138.

HART Keith, 1973, « Informal Income Opportunities and Urban Employment in Ghana », *The Journal of Modern African Studies*, vol. 11, n° 1, p. 61-89.

HUGON Philippe, 1990, « L'impact des politiques d'ajustement sur les circuits financiers informels africains », *Revue Tiers Monde*, t. 31, n° 122, p. 325-349.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS), 2016, *Enquête nationale sur la situation de l'emploi et le secteur informel (ENSESI 2016)*, Abidjan, INS.

KARLEN Raphaëla B., ROUGEAUX Solène M. P., JOHANSSON DE SILVA Sara et BARUSSAUD Simon S., 2023, *Resilience and Productivity: Keys to a Better Future for Urban Informal Sector Workers in Côte d'Ivoire*, Washington D.C., Banque mondiale.

KOESTER Almut, 2004, *The Language of Work*, Londres et New York, Routledge, coll. « Intertext », 136 p.

KOTLER Philip et ZALTMAN Gerald, 1971, « Social Marketing: An Approach to Planned Social Change », *Journal of Marketing*, vol. 35, n° 3, p. 3-12.

LELART Michel, 1989, « L'épargne informelle en Afrique. Les tontines béninoises », *Revue Tiers Monde*, t. 30, n° 118, p. 271-298.

LIBAERT Thierry, 2013, *Le plan de communication. Définir et organiser votre stratégie de communication*, 4e éd., Paris, Dunod, 270 p.

LUHMANN Niklas, 1979, *Trust and Power*, Chichester, John Wiley & Sons, 208 p.

LUND Frances et SRINIVAS Smita, 2000, *Learning from Experience: A Gendered Approach to Social Protection for Workers in the Informal Economy*, Genève, Bureau international du travail, 118 p.

MALONEY William F., 2004, « Informality Revisited », *World Development*, vol. 32, n° 7, p. 1159-1178.

METZGER Miriam J., 2007, « Making Sense of Credibility on the Web: Models for Evaluating Online Information and Recommendations for Future Research », *Journal of the American Society for Information Science and Technology*, vol. 58, n° 13, p. 2078-2091.

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA PROTECTION SOCIALE (MEPS), 2026, *Protection sociale en Côte d'Ivoire : bilan et perspectives*, conférence de presse du ministre Adama Kamara, Abidjan, avril 2026.

MORO Dominique Moro, BROU Félix Richard et M'BRA Kouakou, 2023, « Problématique de la prise en charge des travailleurs du secteur informel par les assurances médicales : cas des conducteurs de mini-cars "gbaka" dans la commune d'Abobo », *Journal of Research in Humanities and Social Science*, vol. 11, n° 1, p. 54-60.

MOSCOVICI Serge, 1961, *La psychanalyse, son image et son public*, Paris, Presses universitaires de France, 650 p.

MOSER Caroline O. N., 1978, « Informal Sector or Petty Commodity Production: Dualism or Dependence in Urban Development? », *World Development*, vol. 6, n° 9-10, p. 1041-1064.

ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS (OIM), 2023, *Étude nationale du marché du travail en Côte d'Ivoire*, Genève, OIM, [en ligne] <https://publications.iom.int> (page consultée le 25 août 2026).

PERRY Guillermo et al., 2007, *Informality: Exit and Exclusion*, Washington D.C., Banque mondiale, 248 p.

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (PNUD), 2020, *Protection sociale et secteur informel dans les pays africains*, New York, PNUD.

PROULX Serge, 2001, « Usages des technologies d'information et de communication : reconsidérer le champ d'étude? », in *Émergences et continuité dans les recherches en information et communication*, actes du XIIe Congrès national des sciences de l'information et de la communication, Paris, UNESCO, p. 57-66.

SERI Bi Neatien Urbain Victorien, 2024, « L'extension de la protection sociale aux travailleurs de l'économie informelle en Côte d'Ivoire », *Revue de droit comparé du travail et de la sécurité sociale*, n° 3, [en ligne] <http://journals.openedition.org/rdctss/8967> , mis en ligne le 1er octobre 2024 (page consultée le 25 août 2026).

SESAN Temilade, 2021, *Rendre possible la protection sociale dans l'économie informelle: les enseignements tirés des régimes dirigés par les travailleuses et travailleurs du Nigeria, de l'Ouganda et du Togo*, Manchester, WIEGO, 33 p., [en ligne] <https://www.wiego.org> (page consultée le 25 août 2026).

SHANNON Claude E. et WEAVER Warren, 1949, *The Mathematical Theory of Communication*, Urbana, University of Illinois Press, 117 p.

YEO Kolotioloma Innocent, 2019, « Moteurs de l'économie informelle en Côte d'Ivoire », in BOUDARBAT Brahim et NDIAYE Mohamed Ben Omar (dir.), *Enjeux et perspectives économiques en Afrique francophone*, Montréal, Observatoire de la Francophonie économique de l'Université de Montréal, p. 721-734.

ZÉMOR Pierre, 1992, *La communication publique*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 127 p.

**STYLE VESTIMENTAIRE ET ATTITUDES LANGAGIÈRES :
LE ZOUGLOU COMME ARME DE SENSIBILISATION SOCIALE**

**DRESS STYLE AND LINGUISTIC ATTITUDES : ZOUGLOU AS A TOOL OF
SOCIAL AWARENESS**

Boni Hyacinthe KPANGBA

Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Boni_hyacinthe@yahoo.fr

Résumé

Né en Côte d'Ivoire au début des années 1990, le zouglou dépasse le cadre musical pour s'imposer comme un mouvement socioculturel et un espace discursif alternatif. Sa force repose sur l'articulation entre une esthétique vestimentaire minimaliste, fondée sur le détournement des codes dominants, et des pratiques langagières urbaines, notamment le nouchi et le français populaire ivoirien, marquées par la satire et l'ironie. Cette étude analyse la dimension performative de ces deux registres comme dispositif sémio-discursif de sensibilisation sociale. Elle pose l'hypothèse que le style vestimentaire et les attitudes langagières constituent des stratégies sémiotiques et linguistiques permettant de dénoncer les dysfonctionnements institutionnels et de susciter une conscience collective. L'approche qualitative combine analyse socio-sémiotique et sociolinguistique à partir de cinq chansons de Molière, Yodé & Siro, Magic System et des Garagistes. Les résultats montrent une forte complémentarité entre le visuel et le verbal : l'apparence exprime résistance et authenticité, tandis que le nouchi favorise l'éveil des consciences. Le zouglou apparaît ainsi comme un outil de sensibilisation qui s'appuie sur la médiation culturelle pour atteindre l'opinion publique.

Mots-clés : Zouglou, style vestimentaire, attitudes langagières, nouchi, sensibilisation.

Abstract

Emerging in Côte d'Ivoire in the early 1990s, zouglou transcends the musical realm to establish itself as a socio-cultural movement and an alternative discursive space. Its strength lies in the interplay between a minimalist sartorial aesthetic based on the subversion of dominant codes and urban linguistic practices (notably nouchi and Ivorian popular French) characterized by satire and irony. This study analyzes the performative dimension of these two registers as a semiotic-discursive mechanism for raising social awareness. It posits that sartorial style and linguistic attitudes serve as semiotic and linguistic strategies for denouncing institutional dysfunction and fostering collective consciousness. The qualitative approach combines socio-semiotic and sociolinguistic analyses, drawing on five songs by Molière, Yodé & Siro, Magic System, and Les Garagistes. The results reveal a strong complementarity between the visual and the verbal: appearance expresses resistance and authenticity, while *nouchi* fosters the awakening of consciousness. Thus, *zouglou* emerges as an awareness-raising tool that relies on cultural mediation to reach public opinion.

Keywords : Zouglou, sartorial style, linguistic attitudes, nouchi, awareness-raising.

Introduction

De nos jours, le zouglou transcende le simple genre musical pour s'affirmer comme un mouvement socioculturel total, consubstantiel à l'expérience quotidienne et historique des classes populaires ivoiriennes. Émergé au début des années 1990 au cœur des crises structurelles, des frustrations institutionnelles et des résidences universitaires d'Abidjan, ce courant s'est d'emblée constitué en un espace public oppositionnel où la jeunesse

précarisée exprime ses désillusions face aux inégalités et au chômage. Inaugurée en 1991 par le groupe précurseur des Parents du Campus, cette esthétique a su pérenniser sa vitalité sur plus de trois décennies, s'exportant à l'échelle panafricaine et mondiale grâce à des figures de proue telles que Magic System, Yodé & Siro ou Espoir 2000 (B. Koné, 2019).

D. K. Brou & A. Dao (2018), soulignent que le mouvement s'est ainsi imposé comme un dénonciateur constructif des déviances politiques qui fonctionne comme un véritable « Objet Politique Non Identifié » (OPNI). Selon l'expression de D. K. N'Goran (2022), le Zouglou est un acteur dont l'influence sur l'opinion populaire surpasse parfois celle des partis, des syndicats et des médias traditionnels, au point de susciter la réaction et la censure des pouvoirs publics (G. A. Kadi, 2021). Cependant, si la dimension purement musicale du zouglou est aujourd'hui documentée (Y. Konaté, 2002), l'articulation communicationnelle entre ses marqueurs visuels et discursifs demeure scientifiquement sous-analysée. La présente étude comble ce déficit en interrogeant en premier lieu la dimension sémiotique du corps et de l'habit zougloutique ; loin d'être un simple appareil, cette esthétique de la « sape » minimaliste incarne un refus délibéré des standards bourgeois et s'impose comme le premier gage visuel d'une authenticité populaire. En second lieu, cette identité visuelle dialogue étroitement avec une sociolinguistique subversive, où le nouchi, les procédés ironiques et le détournement des proverbes cessent d'être de simples ornements stylistiques pour devenir de puissants vecteurs de conscientisation politique (D.K. N'Goran, 2022).

Face à ce constat, la recherche pose la question suivante : dans quelle mesure le style vestimentaire et les attitudes langagières mobilisés dans le zouglou constituent-ils un dispositif discursif cohérent et délibéré de sensibilisation sociale ?

Cette approche s'inscrit dans une perspective info-communicationnelle. Où la notion de dispositif désigne selon J. Davallon (2004), un agencement de moyens matériels, symboliques et humains visant à produire un effet sur un public. Par ailleurs, la médiation culturelle est comprise comme l'ensemble des processus par lesquels une œuvre ou un discours circule et se voit attribué du sens (Y. Jeannerat, 2018).

S'inscrivant dans une démarche socio-sémiotique et info-communicationnelle, l'étude postule l'hypothèse selon laquelle ces dimensions vestimentaire et linguistique forment un système interdépendant et global ; en s'articulant l'une à l'autre, elles ouvrent un espace de discussion alternatif et une plateforme de médiation culturelle qui convertissent le divertissement en stratégie consciente de dénonciation. Pour éprouver cette hypothèse, la recherche déploie une approche qualitative basée sur l'analyse de contenu d'un corpus de chansons emblématiques. Les résultats démontrent que le zouglou opère comme un dispositif critique et pédagogique intégré, où la sobriété de l'apparence valide la légitimité du locuteur, tandis que la plasticité du verbe transforme le vécu de la précarité en un discours social engagé, offrant au public les clés de lecture indispensables pour décoder les dynamiques de pouvoir et réinvestir l'espace public ivoirien.

1. Cadre conceptuel et méthodologique de l'étude

L'étude du zouglou révèle d'emblée qu'il excède le seul registre musical pour incarner un mouvement culturel total, profondément enraciné dans le quotidien des classes populaire ivoiriennes. Né au début des années 1990 dans les cités universitaires d'Abidjan, et plus particulièrement sur l'historique campus de Yopougon, ce courant s'est imposé comme réseau de communication alternatif. Il fait face au monopole historique des médias d'Etat et aux logiques de censure (B. Koné, 2019).

C'est ce que la chercheuse M. Perreault (2011) appelle « un contre-public subalterne », en reformulant la théorie de l'espace public de Jürgen Habermas (M. Lits, 2014). Fraser définit les contre-publics subalternes comme des « arènes discursives parallèles dans lesquelles les membres des groupes sociaux subordonnés élaborent et diffusent des

contre-discours, permettant de fournir leur propre interprétation de leurs identités, intérêts et besoins » (Fraser, 1990, p. 103). Cette conception rejoint également les travaux menés en sciences de l'information et de la communication sur l'espace public discursif, où P. Charaudeau (2005) insiste sur le rôle des médias et des productions culturelles dans la construction du débat démocratique. Ainsi, ces médias offrent des cadres d'énonciation et de réception qui configurent le rapport entre discours, pouvoirs et publics

Les maquis, les gares routières et les campus fonctionnent comme des agoras physiques où circule une parole politique profane. Comme l'a bien montré Y. Konaté (2002), le zouglou est d'abord un phénomène générationnel né d'une précarité partagée, transformant les artistes en véritables yeux, langue et oreilles du peuple dans l'espace public (G. A. Kadi, 2021).

Trente ans plus tard, le genre a conquis l'Afrique et le monde avec des groupes comme Magic System, Yodé & Siro ou Espoir 2000. A-D. Lezou-Koffi (2018) soulignent son rôle de dénonciateur constructif des déviations politiques, tandis que D. K. N'Goran (2022) le qualifie d'Objet Politique Non Identifié (OPNI). Pour lui, c'est un acteur culturel sans attributs institutionnels, mais dont l'impact sur l'opinion populaire bouscule parfois les partis et les syndicats traditionnels. Pour valider scientifiquement la singularité de ce mouvement, la littérature le compare souvent à d'autres marges politisées. Si le rap américain étudié par T. Rose utilise le slang et le streetwear contre le racisme systémique, et si le reggae ivoirien adopte une posture universaliste et prophétique, le zouglou se distingue par un réalisme micro-local, ironique et totalement ancré dans le quotidien abidjanais (D. K. N'Goran, 2022).

Pourtant, en observant la littérature scientifique actuelle (A. Bahi, 2013 ; N. J. Kouadio, 1990 ; K. Sande, 2015), on remarque un grand angle mort théorique. L'immense majorité des travaux souffre d'un biais textocentrique ou lyricocentrique, car près de 90% des thèses et articles analysent uniquement les paroles des chansons ou la structure morpho-syntaxique du nouchi. L'analyse sémiotique fine de l'esthétique vestimentaire reste le parent pauvre de la recherche, tout comme l'absence d'analyse de genre ou le déficit d'études sur le nouvel écosystème numérique. C'est précisément là que notre étude apporte une vraie profondeur et une réelle valeur ajoutée, en croisant la sociologie de la culture populaire, la sémiotique et la sociolinguistique pour comprendre comment le vêtement et le verbe travaillent ensemble.

Le premier axe de cette étude se penche sur la sémiotique du corps précaire et de l'habit, c'est-à-dire l'esthétique originelle de la « galère » qui oppose une poétique du dépouillement à l'ostentation matérielle de la SAPE et de l'hédonisme du coupé-décalé. Le second axe analyse les dynamiques langagières du nouchi comme un marronnage discursif. L'usage systématique de structures syntaxiques emphatiques et d'interjections populaires déconstruit le français normatif pour légitimer la parole populaire et démocratiser la critique sociale.

Ce dispositif sémio-discursif de sensibilisation globale est aujourd'hui confronté aux mutations contemporaines du genre : la gentrification devenue un emblème de mode stylisé, l'embourgeoisement vestimentaire des leaders passant de la friperie au sur-mesure, et la récupération corporative et institutionnelle du nouchi.

La notion de dispositif est ici entendue au sens de E. Souchier (2007) comme un ensemble d'éléments matériels, symboliques et interactionnels qui conduisent une situation de communication et orientent la réception, sans pourtant déterminer mécaniquement le sens que les publics en retireront.

Dès lors, comment le zouglou négocie-t-il sa légitimité critique face aux doubles pièges de la récupération politique par les régimes successifs et de la standardisation commerciale ?

Pour répondre à la question « comment observer ? », notre recherche déploie trois approches complémentaires. L'analyse de contenu thématique catégorise d'abord les

messages sociaux et les discours du corpus. Ensuite, l'analyse socio-sémiotique décode la symbolique corporelle et vestimentaire. Enfin, l'analyse sociolinguistique étudie la structure du nouchi, les interjections et les formes emphatiques. Ce croisement systématique entre le visuel et le verbal garantit la cohérence et la validité de nos interprétations. Une telle démarche permet de dépasser les analyses monodimensionnelles traditionnelles, souvent limitées aux seules paroles ou à la musique. Elle propose ainsi une lecture intégrée du zouglou comme dispositif sémio-discursif global. Dans ce système cohérent de sensibilisation, le vêtement, la parole et la musique s'articulent étroitement pour éveiller les consciences.

Tableau 1 : Constitution et description du corpus analysé

Artiste/ Groupe	Chanson	Année	Thématique sociale	Procédé dominant	Niveau d'analyse
Molière	<i>Fonsio</i>	1997	Identité ethnique, cohésion communautaire	Nouchi + emphase	Langagier + vestimentaire
Molière	<i>Maltraitance</i>	2003	Exploitation domestique des enfants	Narration réaliste + interjections	Langagier + narratif
Yodé & Siro	<i>Coco</i>	2010	Fidélité, loyauté, valeurs du couple	Humour + ironie	Langagier + corporel
Magic System	<i>Premier Gaou</i>	1999	Naïveté sociale, critique de la crédulité	Proverbe + satire	Langagier + vestimentaire
Les Garagistes	<i>Bengué</i>	2012	Immigration, désillusion, espoir trompé	Narration + métaphore	Langagier + mise en scène

Source : Constitution des auteurs à partir de l'inventaire discographique du mouvement zouglou, Avril 2026

2. Codes vestimentaires et attitudes langagières dans le zouglou

La présentation des résultats distingue scrupuleusement les données factuelles de leur interprétation, conformément aux exigences méthodologiques de N'Da (2015) : ce point ne contient que des faits observés dans le corpus, sans jugement de valeur ni convocation de théories extérieures.

2.1. Le style vestimentaire : inventaire des codes esthétiques observés

L'analyse visuelle des clips et performances du corpus révèle un ensemble de codes vestimentaires récurrents et cohérents à travers les différentes productions et artistes. Le tableau suivant présente la distribution des éléments vestimentaires identifiés et leur fréquence dans le corpus.

Tableau 2 : Distribution des codes vestimentaires identifiés dans le corpus zouglou (n=5 œuvres)

Élément vestimentaire	Fréquence (sur 5 œuvres)	Œuvres concernées
Tenues basiques (t-shirts, jeans délavés)	5	Toutes les œuvres
Vêtements recyclés ou usés	4	Fonsio, Maltraitance, Bengué, Premier Gaou
Absence d'accessoires de luxe (montres, chaînes)	5	Toutes les œuvres

Vêtements volontairement surdimensionnés	3	Fonsio, Premier Gaou, Coco
Éléments de dérision et caricature vestimentaire	3	Maltraitance, Coco, Bengué
Mise en scène corporelle humoristique	4	Fonsio, Premier Gaou, Coco, Maltraitance

Source : Analyse visuelle du corpus, construction des auteurs, Juin 2026

L'analyse du Tableau 2 révèle une constance remarquable des codes vestimentaires à travers tout le corpus : les tenues basiques (100 %) et l'absence d'accessoires de luxe (100 %) sont des marqueurs universels du style zouglou, présents dans toutes les œuvres analysées sans exception. Ce premier niveau de constance suggère que ces éléments ne relèvent pas du hasard ou de contraintes économiques individuelles, mais d'un choix esthétique collectivement partagé et assumé. La prévalence des vêtements recyclés ou usés (80 %) et de la mise en scène corporelle humoristique (80 %) confirme cette lecture : le corps de l'artiste est délibérément mis en scène dans une esthétique de la simplicité et de la dérision qui contraste frontalement avec les codes vestimentaires du coupé-décaté ou du rap, genres contemporains valorisant l'ostentation matérielle. Les éléments de dérision et caricature vestimentaire (60 %) et les vêtements surdimensionnés (60 %) signalent une dimension supplémentaire : l'exagération consciente comme procédé satirique, qui transforme le corps en espace de critique sociale visible.

2.2. Les attitudes langagières : inventaire des procédés discursifs

L'analyse textuelle du corpus identifie cinq catégories principales de procédés langagiers, dont la distribution est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 3 : Distribution des procédés langagiers identifiés dans le corpus zouglou

Procédé langagier	Fréquence (sur 5 œuvres)	Exemples tirés du corpus
Nouchi et français populaire	5	« tantie », « fonsio », « niata », « go » (Fonsio, Maltraitance, Premier Gaou)
Structures emphatiques et répétition	5	« Fonsio choisit eh » ; « c'est le calvaire d'Adja qui commence » (Fonsio, Maltraitance)
Interjections à valeur discursive	4	« Idjeeeh Kanakassi » ; « Eh bien » (Maltraitance, Coco, Fonsio)
Ironie et satire sociale	4	« Premier gaou n'est pas gaou, c'est deuxième gaou qui est niata » (Premier Gaou, Coco)
Proverbes et métaphores	3	Références à la sagesse populaire et à la tradition orale (Bengué, Premier Gaou)
Narration réaliste et témoignage	3	« Laver habits, balayer la maison, puiser de l'eau » (Maltraitance, Bengué, Fonsio)

Source : Analyse textuelle du corpus, traitement des auteurs, Juin 2026

Le Tableau 3 révèle une architecture discursive construite autour de deux piliers universels (le nouchi (100 %) et les structures emphatiques/répétition (100 %)) qui fondent l'identité langagière du zouglou. Ces deux éléments, présents dans la totalité du corpus, constituent le socle sur lequel s'organisent les autres procédés. Les interjections à valeur discursive (80 %) et l'ironie (80 %) représentent une deuxième couche

procédurale qui enrichit et dramatise le discours de base. Les proverbes et métaphores (60 %) et la narration réaliste (60 %) signalent une troisième dimension, plus variable selon les artistes et les contextes, qui ancre le discours dans la tradition orale africaine et dans le vécu concret des classes populaires. Cette architecture à trois niveaux suggère une organisation discursive délibérée et non aléatoire, avec des procédés de base omniprésents (socle identitaire) et des procédés secondaires modulés selon la thématique traitée et la cible visée.

Cette appropriation dépasse toutefois le cadre de la production musicale. B. H. Kpangba (2026) montre que 58 % des jeunes enquêtés intègrent le lexique musical dans leurs pratiques langagières. Cette donnée permet de considérer les expressions nouchi et le français populaire mobilisés dans le zouglou comme des ressources susceptibles de circuler dans les échanges sociaux. Le langage musical apparaît ainsi comme un support de proximité entre artistes et publics, mais aussi comme un vecteur d'appropriation et de diffusion de codes culturels.

2.3. Articulation entre codes vestimentaires et procédés langagiers

Les codes vestimentaires et langagiers participent conjointement à la construction de l'identité zougloutique. Leur combinaison renforce la proximité entre les artistes et leurs publics. Elle contribue ainsi à la production et à la circulation de significations sociales.

Tableau 4 : Matrice de cohérence entre codes vestimentaires et attitudes langagières par œuvre

Œuvre	Code vestimentaire principal	Procédé langagier central	Message social produit	Effet sur le public
Fonsio (Molière)	Simplicité, tenue « du peuple »	Nouchi hybride + emphase + référents ethniques	Cohésion communautaire, légitimité populaire	Identification, sentiment d'appartenance
Maltraitance (Molière)	Vêtement modeste soulignant la vulnérabilité	Narration réaliste + interjections émotionnelles	Dénonciation de l'exploitation des enfants	Empathie, prise de conscience morale
Coco (Yodé & Siro)	Mise en scène théâtrale satirique	Humour + ironie + répétition musicale	Normes de fidélité et de respect	Divertissement + réflexion critique
Premier Gaou (Magic System)	Vêtements vieillots, comiques	Proverbe populaire + satire	Critique de la naïveté et de la manipulation	Rire + leçon sociale mémorisée
Bengué (Les Garagistes)	Tenues sobres contrastant avec le rêve migratoire	Narration + métaphore + témoignage	Réalité de la migration, désillusion	Réflexion critique, mise en garde

Source : Analyse croisée des dimensions vestimentaire et langagière, construction des auteurs

La matrice révèle une cohérence systématique entre les codes vestimentaires et les procédés langagiers dans chacune des œuvres analysées. Dans toutes les productions du corpus, le code vestimentaire et le procédé langagier dominant convergent vers la même fonction sociale et produisent le même type d'effet sur le public. Cette convergence n'est pas accidentelle : elle indique que le style vestimentaire et les attitudes langagières fonctionnent comme deux composantes d'un même dispositif communicationnel cohérent, dont chaque élément renforce l'efficacité de l'autre. Par exemple, dans Fonsio, la simplicité vestimentaire et le nouchi hybride produisent conjointement un effet

d'identification communautaire que ni l'un ni l'autre ne pourrait produire seul. Dans Maltraitance, la modestie du vêtement et la narration réaliste créent ensemble une atmosphère d'empathie et de vérité difficile à obtenir par l'un de ces canaux isolément. Le style vestimentaire occupe une place déterminante dans la construction de l'identité zouglo. Loin d'être un simple choix esthétique, il constitue un langage visuel porteur de significations sociales, politiques et culturelles. L'apparence corporelle devient ainsi un espace où se matérialisent les valeurs fondatrices du mouvement : simplicité, vérité, proximité et résistance symbolique aux hiérarchies sociales.

3. Zouglo, communication et déconstruction des tabous en société

Le zouglo accomplit une percée majeure dans l'espace public ivoirien en abordant des sujets traditionnellement tus ou confinés à la sphère privée, tels que la dépression urbaine, la sorcellerie familiale, les violences conjugales ou les crises de la moralité sexuelle. Il opère ainsi une extériorisation discursive du secret familial vers le débat collectif. Là où les institutions officielles peinent parfois à traiter ces questions sensibles, le zouglo libère la parole par une communication de proximité. L'artiste nomme les maux avec franchise, tout en les inscrivant dans une musicalité accessible. Cette déconstruction des interdits participe ainsi à une fonction de salubrité publique et de catharsis, en confrontant la société à ses propres contradictions.

3.1. Dénonciation des injustices sociales

L'efficacité du zouglo dans la dénonciation de la corruption, des abus d'autorité, des tensions intercommunautaires ou de la tricherie scolaire est attestée par Z. N. Yokoré et al. (2025). Cette fonction rejoint la conception des contre-publics subalternes de N. Fraser (1990), entendus comme des « arènes discursives parallèles » permettant aux groupes sociaux subordonnés d'élaborer et de diffuser leurs propres contre-discours. Le zouglo rompt ainsi avec les circuits d'information conventionnels et dépasse la conception d'un simple exutoire festif. Il constitue une tribune populaire capable de contester les discours dominants et de faire émerger des espaces de parole alternatifs. Son efficacité tient notamment au recours à l'humour, à la dérision et au détournement, qui rendent les messages plus accessibles que les discours institutionnels souvent perçus comme professoraux. G. A. Kadi (2021) souligne à cet égard le rôle des artistes zouglo comme des veilleurs civiques. Ils ne se limitent pas à décrire les difficultés sociales : ils mettent en évidence les rapports de force et proposent une forme de contestation pacifique.

Cette fonction est également soulignée par A. O. Adou (2021), pour qui le zouglo, comme discours social porteur d'idéalités, révèle les représentations activées dans la société ivoirienne. Il fonctionne dès lors comme un contre-public subalterne, donnant aux classes populaires un espace d'expression face aux discours officiels.

3.2. Construction d'une conscience collective

L'analyse du corpus révèle un lien étroit entre les choix visuels des artistes et la construction d'un sentiment d'appartenance communautaire. La cohésion ne repose pas uniquement sur la dimension satirique du zouglo, mais également sur l'association d'un parler urbain partagé et d'une apparence visuelle dépouillée. Cette combinaison produit un effet de proximité et de reconnaissance.

En se présentant sur scène avec des vêtements proches de ceux de leur public, les artistes construisent une image de sincérité qui renforce leur crédibilité. Y. Konaté (2002) souligne à cet égard que les accessoires du quotidien deviennent des signes d'honnêteté. L'auditeur ne demeure donc pas un simple spectateur : il se reconnaît dans les récits de la débrouille urbaine, ce qui favorise l'émergence d'une identité collective et d'une forme d'éducation citoyenne informelle.

Cette dynamique peut être rapprochée du phénomène social total de M. Mauss (1995), qui renvoie aux faits mettant simultanément en jeu plusieurs dimensions de la société. Dans le zouglou, vêtement, parole, musique et danse s'articulent ainsi pour former un système cohérent de sensibilisation et de cohésion sociales.

3.3. Espace de mobilisation et d'action

Les styles vestimentaires et les comportements langagiers du zouglou s'organisent selon une logique cohérente. Ils constituent un dispositif destiné à éveiller les consciences et à orienter l'opinion populaire au-delà des canaux institutionnels. Cette articulation apparaît dans les trois œuvres analysées.

Dans *Fonsio* de Molière, l'évocation des origines ethniques et le refrain rythmé transforment un dilemme personnel en question collective et valorisent l'unité. Dans *Maltraitance*, la représentation de l'exploitation domestique s'appuie sur des interjections étudiées par D. J. N'Dre et K. R. B. Kouassi (2025) comme de véritables actes de langage mobilisant des codes culturels partagés. Dans *Coco* de Yodé et Siro, l'ironie permet d'aborder le respect et la fidélité conjugale sans adopter une posture moralisatrice.

Ces exemples rejoignent les observations de G. A. Kadi (2021) sur le zouglou comme contre-pouvoir. En associant geste et parole, le genre crée une agora alternative où les messages de civisme et de prévention peuvent être davantage appropriés lorsqu'ils empruntent l'esthétique de la rue plutôt que les formes rigides de la communication institutionnelle.

3.4. La sémiotique du vêtement zougloutique

L'apparence zougloutique constitue un véritable manifeste politique. Le jean usé, le haut sans marque, la sandale Lêkê ou le pagne noué ne renvoient pas seulement à une condition modeste : ils expriment une rupture avec les codes bourgeois du paraître et de l'ostentation. Le zouglou valorise ainsi la simplicité comme marqueur d'authenticité populaire. Cette lecture rejoint les travaux de D. Hebdige (1979) sur les subcultures. En effet, le style vestimentaire y apparaît comme une forme de résistance symbolique, un « bricolage » qui détourne les codes dominants pour leur substituer une grammaire visuelle alternative. Le vêtement zougloutique devient ainsi un système sémiotique dont chaque élément véhicule une signification sociale et politique.

Les résultats rejoignent également Y. Konaté (2002) : les accessoires ordinaires cessent d'être de simples signes de pauvreté pour devenir des indices d'authenticité et d'honnêteté. Le refus des symboles de richesse réduit ainsi la distance entre l'artiste et son public.

Cette esthétique se distingue de celle du coupé-décalé. K. M. A. Goran (2011) observe que le chanteur zouglou privilégie le dépouillement, tandis que le chanteur coupé-décalé recourt davantage à l'élaboration, à l'ostentation et à l'exhibition. Cette opposition traduit deux conceptions différentes de la représentation de soi : authenticité populaire d'un côté, affirmation ostentatoire de l'autre.

3.5. La sociolinguistique du nouchi et de la satire

Le nouchi ne saurait être réduit à une mauvaise maîtrise du français académique. Il constitue un instrument de contournement verbal et de légitimation du parler populaire. K. R. B. Kouassi (2022) considère ainsi son usage dans le zouglou comme un acte de « marronnage discursif » face à la langue du pouvoir institutionnel.

Les travaux de D. J. N'Dre et K. R. B. Kouassi (2025) montrent également que les interjections telles que *gbè* et *drap* fonctionnent comme des actes de langage mobilisant des codes culturels partagés. Le nouchi, les proverbes, l'ironie et la satire deviennent alors des instruments d'éveil des consciences et d'argumentation sociale.

Cette conception s'inscrit dans une approche sociolinguistique non normative. K. L. N'guessan et J. Kei (2025) présentent le nouchi comme un parler fusionnel exprimant l'imaginaire, le vécu et les expériences individuelles et collectives du peuple.

Une tension apparaît néanmoins dans la littérature. A. O. Adou (2021) insiste sur sa capacité à exprimer une vérité crue et courageuse, tandis que K. M. A. Goran (2011) rappelle ses origines argotiques dans les ghettos ivoiriens. Cette divergence traduit surtout son évolution : d'un parler marginal, le nouchi est devenu un marqueur identitaire national. K. L. N'guessan et J. Kei (2025) soulignent ainsi son caractère fédérateur dans l'émergence d'un français ivoirien.

3.6. Le dispositif sémio-discursif global

L'articulation du vêtement et du langage produit un dispositif communicationnel qui dépasse le spectacle. L'apparence instaure la proximité et la confiance, tandis que le nouchi et la dérision portent la critique sociale. Le verbal et le visuel participent ainsi conjointement à la construction d'un espace de discussion populaire où les classes subalternes peuvent formuler leurs propres interprétations.

Le zouglou apparaît dès lors comme un intermédiaire culturel transformant les frustrations urbaines en discours social structuré et fédérateur. Cette conception rejoint A. O. Adou (2021), pour qui le zouglou révèle les représentations activées dans la société ivoirienne, ainsi que la théorie des contre-publics subalternes de N. Fraser (1990).

3.7. Esthétique vestimentaire et dynamiques langagières de la contestation : mutations et paradoxes contemporains

L'analyse du corpus invite à dépasser l'image d'un zouglou définitivement associé au dénuement des origines. Une tension apparaît désormais entre sa vocation contestataire et ses transformations esthétiques. Alors que les pionniers des années 1990 représentaient une précarité assumée, les artistes contemporains affichent davantage leur réussite à travers des vêtements soignés et des étoffes de valeur. L'artiste ne parle donc plus nécessairement depuis la détresse, mais depuis une position de réussite acquise grâce à son activité artistique.

Cette transformation concerne également le langage. Le nouchi, initialement associé à la rupture et à la rébellion, est désormais largement repris par la publicité et la communication institutionnelle. Sa récupération tend à réduire sa charge subversive et à l'intégrer à la consommation culturelle ordinaire.

Ce paradoxe entre contestation et réussite matérielle est relevé par K. M. A. Goran (2011), qui rappelle que le zouglou est né dans un contexte de difficultés économiques et qu'il s'est construit autour de l'appartenance des étudiants et des laissés-pour-compte. La transformation actuelle pose ainsi la question du maintien de son authenticité populaire.

Toutefois, la réception des messages ne doit pas être envisagée de manière passive. B. H. Kpangba (2026) indique que, malgré une forte exposition aux musiques urbaines, 34 % des jeunes enquêtés maintiennent une réception active et critique des messages musicaux [source à vérifier]. La signification n'est donc pas entièrement imposée par le texte : elle se construit dans l'interaction entre le message et le récepteur.

Dans cette perspective, les messages zouglou de dénonciation et de sensibilisation peuvent être diversement interprétés et appropriés selon les expériences et les références des publics. Cette conception rejoint M. Perreault (2011), qui défend la création d'un espace public démocratique dans une société profondément inégalitaire. Les contre-publics subalternes, dont le zouglou constitue une illustration, ne se limitent donc pas à diffuser des messages : ils ouvrent des espaces de délibération, d'interprétation et d'appropriation des discours.

Conclusion

L'investigation menée tout au long de ce travail met en lumière la nature profonde du zouglou, qui s'extrait des frontières de la simple création sonore pour s'affirmer comme une plateforme d'action civique. L'objectif principal de cette étude était d'interroger l'alliance invisible entre les manières de se vêtir et les attitudes langagières des artistes, afin de vérifier si cette rencontre reposait sur un protocole stratégique et délibéré de sensibilisation. Les observations menées sur un corpus de cinq œuvres majeurs fournissent des indices convergents et cohérents avec notre hypothèse de départ, dont elles confirment la pertinence heuristique.

Sur le terrain visuel, les données révèlent une uniformité remarquable : l'adoption de vêtements basiques et le refus total de l'ostentation matérielle sont observés dans la totalité des œuvres du corpus. Ce minimalisme s'enrichit d'éléments de dérision ou de caricature comportementale dans 3 à 4 des 5 des œuvres étudiées. Loin d'être un choix passif dicté par la pauvreté, l'habit de scène constitue une convention esthétique rigoureuse. Le corps de l'interprète sert ainsi de prolongement visuel au message. Il offre un gage d'honnêteté indispensable pour sceller la confiance avec l'auditoire des quartiers populaires.

En écho à cette identité corporelle, le volet linguistique dévoile une architecture rhétorique particulièrement structurée. L'usage du nouchi et des tournures emphatiques forme un socle universel présent dans la totalité des morceaux. Les ressorts de l'ironie et les interjections spécifiques s'y superposent dans 4 à 5 œuvres pour dramatiser la critique, tandis que les proverbes et le fil narratif interviennent dans 3 à 4 textes pour asseoir une visée pédagogique. Ainsi, les chiffres de notre matrice de cohérence attestent que ces deux univers s'articulent de façon systématique pour susciter l'empathie, provoquer la réflexion citoyenne et faciliter la mémorisation des leçons de vie.

Ces conclusions enrichissent l'état de la recherche et confirment les observations de G. A. Kadi (2021) ainsi que de D. K. N'Goran (2022) sur l'efficacité de ces canaux de communication alternatifs. Elles apportent néanmoins une nuance de taille aux travaux de K. Tiémoko (2020) : l'humour et la satire ne constituent pas les fondations de cette communication, mais interviennent comme des couches de coloration secondaires.

En combinant le verbe et l'apparence, le zouglou réalise ce que M. Mauss (1925) qualifiait de phénomène social total, un espace où les expressions corporelles et linguistiques s'entrelacent pour redéfinir les rapports de force symboliques au sein de la société. Ce modèle prouve que la transmission de messages d'intérêt public gagne en impact lorsqu'elle emprunte les codes de la rue plutôt que les structures rigides des discours officiels.

Pour ouvrir de nouvelles perspectives à la recherche sur les cultures urbaines africaines, nous recommandons d'élargir ce protocole d'analyse sémio-discursive à d'autres scènes musicales du continent, à l'image du rap sénégalais, du kwaito sud-africain ou de l'afrobeat nigérian. De plus, la réalisation d'enquêtes quantitatives centrées sur la réception de ces œuvres par différents publics permettrait d'évaluer scientifiquement la portée réelle de ces dispositifs sur les comportements civiques. Le zouglou témoigne donc du fait que la création artistique populaire possède une agentivité politique propre, capable de convertir les difficultés du vécu quotidien en un puissant levier de transformation sociale.

Références Bibliographiques

Adou. A. O. (2021). De la légitimité des chanteurs zouglou dans l'espace politique ivoirien. *ALTRALANG Journal*, 3(2), pp. 116–133.

Bahi, A. (2013). *L'ivoirité mouvementée : Jeunes, médias et politique en Côte d'Ivoire*. Langa RPCIG.

- Barthes, R. (1967). *Système de la mode*. Éditions du Seuil.
- Charaudeau, P. (2005). *Le discours politique. Les masques du pouvoir*. Vuibert.
- Davallon, J. (2004). Objet concret, objet scientifique, objet de recherche. *Hermès, La Revue*, 38(1), pp. 31-37.
- Fraser, N. (2001). *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*. La Découverte.
- Goran, K. M. A. (2011). Du zouglou au coupé-décalé : D'une esthétique du contraste à une quête identitaire. *Revue SLC, Sciences, Langues et Civilisations*, 5(2), 394–440. https://www.revue-slc.org/wp-content/uploads/2023/12/23_Goran-armand-slc-5x.pdf
- Hebdige, D. (1979). *Subculture : The Meaning of Style*. Methuen.
- Jeanneret, Y. (2008). *Penser la trivialité. La vie triviale des êtres culturels*. Hermès-Lavoisier.
- Kadi, G.-A. (2021). *La révolte du zouglou de Côte d'Ivoire : 30 ans de revendications (1991–2021)*. L'Harmattan.
- Koffi Lezou, A.-D. (2018). Pour une lecture du zouglou comme pratique discursive interculturelle. *Argumentation et Analyse du Discours*, (21). <https://doi.org/10.4000/aad.2755>
- Konaté Y. (2002). Génération zouglou. *Cahiers d'études africaines*, 42(168), pp. 773-796. <https://journals.openedition.org/etudesafriaines/>
- Koné, B. (2019). Création musicale et éducation citoyenne : Le zouglou à l'épreuve de l'édification de la nation ivoirienne. *Nzassa-Revue*, 8(1), 462–475.
- Kouadio N. J. (1990). Le nouchi abidjanais, naissance d'un argot ou mode linguistique passagère ? In *Des langues et des villes* (pp. 373–383). ACCT/Didier Érudition.
- Kouassi, K. R. B. (2022). La phrase de forme emphatique en zouglou et en coupé-décalé. In O. Gore (Coord.), K. G. Agbefle & C. Tremblay (Dir.), *Langues, éducation et sociétés africaines : Introspections* (Vol. 2022, n° 7, pp. 171–182). Observatoire européen du plurilinguisme & Éditions Francophones Universitaires d'Afrique.
- Kouassi, K. R. B., & N'Dre, D. J. (2025). Les interjections dans les musiques zouglou et coupé-décalé : Valeurs discursives et expressives. *Zaouli*, (hors-série 3), 83–92.
- Kpangba, B. H. (2026). Communication et musique urbaine ivoirienne : Influence, recomposition des valeurs et dynamiques d'appropriation des jeunes. *Journal International des Sachants*, 2(2), 260–276.
- Lits, M. (2014). L'espace public : Concept fondateur de la communication. *Hermès, La Revue*, 70(3), 77-81.
- Mauss, M. (1925). Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques. *L'Année Sociologique*, 1, 30–186.

N’Goran, D. K. (2022). Le politique sur scène. Le zouglou comme un OPNI (Objet Politique Non Identifié). *Revue Études Africaines*, (2), pp.1-9.
<https://rea.ucad.sn/index.php/rea/article/download/30/29/118>

N’Guessan, K. L., & Kei, J. (2025). Le nouchi ou français ivoirien : Élément d’une identité nationale en construction. *Cahiers Africains de Rhétorique*, 3(1), pp.10-24.
<https://doi.org/10.55595/k2sawy38>

N'Da, P. (2015). *Manuel de méthodologie et de rédaction de la thèse de doctorat et du mémoire de master*. L'Harmattan.

Okomba, H. D. (2009). *Le zouglou dans l’espace public en Côte-d’Ivoire (1990–2007)* [Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal].

Perreault, M. (2011). *Nancy Fraser, Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*. Lectures. <http://journals.openedition.org/lectures/5207>

Sande, H. (2015). Nouchi as a distinct language: The morphological evidence. In *Proceedings of the 44th Annual Conference on African Linguistics* (pp. 243-253). Cascadilla Proceedings Project.

Souchier, E. (2007). L'image du texte. Pour une théorie de l'énonciation éditoriale. *Les Cahiers de Médiologie*, 3(1), pp. 137-145.

Yokoré, Z. N., Adjoumani, K. M., & Goh, T. Y. E. (2025). Chanter le tabou pour théâtraliser l’indicible en Côte d’Ivoire : Dérision, subversion et engagement dans la musique ivoirienne contemporaine. *Journal International des Sachants*, 1(2), pp. 234-253.

**LES ALLIANCES INTERETHNIQUES DES PEUPLES IVOIRIENS : UNE
APPROCHE COMMUNICATIONNELLE DE COHÉSION SOCIALE ET DE
RÉSOLUTION DES CONFLITS**

**THE INTERETHNIC ALLIANCES OF IVORIAN PEOPLES: A
COMMUNICATIONAL APPROACH TO SOCIAL COHESION AND
CONFLICT RESOLUTION**

Gbolo Danielle Hortense LÉGRÉ

Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (Abidjan-Côte d'Ivoire)

daniellehortensel@gmail.com

Desnos Komoé N'GORAN

Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (Abidjan-Côte d'Ivoire)

komoedesnos@yahoo.fr

Françoise Annick Amenan TANO

Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (Abidjan-Côte d'Ivoire)

franclan2@yahoo.fr

Résumé

Cet article analyse le rôle des alliances interethniques en tant que mécanismes ancestraux de cohésion sociale et de régulation des conflits en Côte d'Ivoire. À partir d'une approche qualitative combinant entretiens, focus groups, observation participante et analyse documentaire, l'étude montre que ces alliances, issues de pactes historiques, de pratiques rituelles et d'arrangements sociaux liés à la cohabitation multicommunautaire, demeurent au cœur des relations interethniques en milieu rural. Les résultats révèlent que l'humour ritualisé, les interdits symboliques et la médiation coutumière constituent les principaux instruments mobilisés pour prévenir les tensions et résoudre les litiges, notamment dans les conflits fonciers, les disputes de marché ou les rivalités entre jeunes. Toutefois, l'étude souligne également les fragilisations contemporaines de ces alliances, liées à l'urbanisation, aux recompositions identitaires, à l'évolution des pratiques religieuses et à la politisation des appartenances. Malgré ces transformations, les alliances interethniques conservent une forte capacité d'adaptation et représentent un patrimoine immatériel vivant, qui complète utilement les dispositifs institutionnels de gouvernance locale. Elles apparaissent ainsi comme un levier pertinent pour renforcer la cohésion sociale, prévenir les crises communautaires et promouvoir le vivre-ensemble dans les sociétés ivoiriennes en transition.

Mots-clés : Côte d'Ivoire, Alliances interethniques Baoulé, Cohésion sociale, Médiation coutumière, Gouvernance locale.

Abstract

This article examines the role of Baoulé interethnic alliances as ancestral mechanisms of social cohesion and conflict regulation in Côte d'Ivoire. Drawing on a qualitative approach combining semi-structured interviews, focus groups, participant observation and documentary analysis, the study reveals that these alliances rooted in historical pacts, ritual practices and long-term patterns of multi-ethnic coexistence remain central to intergroup relations in rural areas. The findings show that ritualized humor, symbolic prohibitions and customary mediation are key tools used to prevent tensions and resolve disputes, particularly in land conflicts, market-related altercations and youth rivalries. However, the study also highlights contemporary pressures affecting these alliances, including urbanization, identity recomposition, religious transformations and the

increasing politicization of ethnic belonging. Despite these challenges, Baoulé interethnic alliances retain a strong adaptive capacity and represent a living form of intangible heritage that effectively complements modern institutional mechanisms of local governance. They thus constitute a relevant lever for strengthening social cohesion, preventing community-level crises and fostering peaceful coexistence in Ivorian societies undergoing rapid social change.

Keywords: Côte d'Ivoire, Interethnic alliances Baoulé people, social cohesion, Customary mediation, Local governance;

Introduction

La Côte d'Ivoire est un espace de forte diversité ethnoculturelle, où plus de soixante groupes sociolinguistiques cohabitent, s'entrecroisent et tissent au quotidien des formes variées de coopération. Au sein de cet ensemble composite, le peuple Baoulé occupe une place centrale, tant par son poids démographique que par son influence historique dans la structuration des territoires du Centre et de l'Est du pays. Hérité d'une longue histoire migratoire et d'un processus complexe de brassages humains, le système des alliances interethniques entre les Baoulés et certaines ethnies du pays constitue l'un des mécanismes les plus originaux et les plus durables de production du lien social en Afrique de l'Ouest. Souvent désigné sous les formes locales du « *tchangan* », du cousinage à plaisanterie ou du pacte de non-agression, il se présente comme un cadre coutumier qui régule les interactions, pacifie les tensions et institue des obligations morales entre groupes alliés.

Dans les sociétés ouest-africaines, les alliances rituelles et les cousinages constituent depuis longtemps des objets d'analyse privilégiés de l'anthropologie. Ils ont été décrits comme des dispositifs de médiation, de contrôle social et de cohésion intergroupe (M. Mauss, 1931 :274 ; C. Lévi-Strauss, 1949 :71-90). En contexte ivoirien, plusieurs travaux montrent que ces alliances jouent un rôle central dans la prévention des conflits, l'arbitrage coutumier et la gestion des rivalités locales (S.Bredeloup, 2015 : 42-58 ; N.Kouadio, 2004 : 113-147). Elles s'appuient sur l'humour rituel, la liberté de critique, les interdits symboliques et la réciprocité, créant ainsi un espace de négociation permanente qui favorise l'apaisement plutôt que la confrontation. Leur efficacité repose sur la mémoire collective, la légitimité des autorités traditionnelles et la reconnaissance mutuelle de normes historiques partagées.

Dans les régions Baoulés, ce système d'alliances s'est particulièrement développé en raison de la multiplicité des relations établies au fil des migrations avec des groupes Mandé, Gouro, Sénoufo ou encore Gban. Les territoires ruraux, souvent marqués par une forte mobilité agricole et commerciale, ont constitué des lieux de contact privilégiés où se sont consolidées ces alliances, devenues des outils de régulation sociale inscrits dans les pratiques quotidiennes. Ainsi, lors de litiges fonciers, de disputes de voisinage ou de tensions entre jeunes, l'appel à l'allié demeure une ressource efficace, mobilisée pour désamorcer les antagonismes et restaurer l'harmonie. Ce rôle stabilisateur s'inscrit dans la longue tradition des sociétés africaines qui, selon (G.Di Méo, 1991 :154-162), combinent territoire, mémoire et règles communautaires pour organiser la vie collective. Cependant, ces mécanismes coutumiers connaissent aujourd'hui des transformations importantes. L'urbanisation, l'affaiblissement progressif de l'autorité coutumière, la montée des identités politiques, de nouveaux rapports intergénérationnels et les mutations religieuses redéfinissent le sens et la portée de ces alliances. Leur mobilisation apparaît plus irrégulière, parfois concurrencée par les dispositifs modernes de gouvernance locale ou par des formes individualisées de règlement des tensions. Cette recomposition interroge la capacité des alliances interethniques à maintenir leur fonction de cohésion dans un contexte où les modèles de socialisation se diversifient.

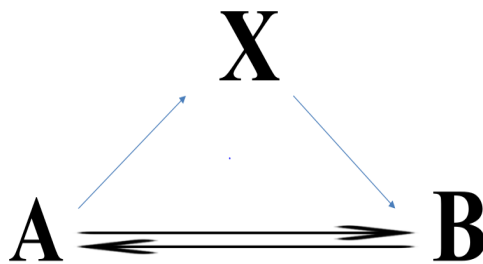
Dès lors, cet article se propose d'analyser les alliances interethniques du peuple Baoulé comme un mécanisme ancestral de cohésion sociale et de régulation des conflits, en interrogeant à la fois leurs fondements, leurs fonctionnements et leurs transformations contemporaines. Il s'agit d'examiner comment ces alliances se construisent, quelles normes elles instituent, comment elles sont mobilisées face aux tensions sociales, et dans quelle mesure elles demeurent un instrument de communication pertinent pour la résolution des conflits ruraux et communautaires en Côte d'Ivoire.

1. Cadre théorique et méthodologie

1.1. Ancrage théorique

Cette étude prend appui sur des modèles théoriques. Le premier est le modèle de Théodore Newcomb, appelé aussi le modèle ABX. Né en 1953, ce modèle est une continuité des recherches du psychologue Heider (1946) sur la théorie de l'équilibre et de Co-orientation, celle-ci s'intéresse à l'influence entre deux ou plusieurs individus sur la dynamique de leurs relations interpersonnelles.

L'auteur décide d'élargir cette dynamique de communication à des problématiques que sont le changement d'attitude et de la formation d'opinions. Le modèle conçoit la communication comme un processus relationnel des acteurs A et B qui partagent et entretiennent une direction au sujet d'un objet commun X. Comme l'indique le schéma suivant :



Le modèle communication ABX des alliances interethniques ivoiriennes

Dans le contexte ivoirien en Côte d'Ivoire,

A : Représente le groupe ethnique A

B : Représente le groupe ethnique B

La communication entre A et B permet alors de rechercher une orientation commune à l'égard de X

Entre le groupe ethnique A et B se trouvent les alliances interethniques, la communication culturelle, la communication traditionnelle, les médiations, les négociations, la résolution de conflit et la cohésion sociale. Ce modèle ABX de Theodore Newcomb est un outil de communication entre les communautés.

Après le modèle de Theodore Newcomb, l'analyse des alliances interethniques s'inscrit par ailleurs, dans d'autres approches anthropologiques de la parenté, du pacte et de la régulation sociale. Les travaux pionniers de (M. Mauss, 1931 : 272-278) montrent que les obligations réciproques issues du don et du contre-don structurent durablement les relations entre groupes humains. (C. Lévi-Strauss, 1949 : 60-95) souligne, pour sa part, que les alliances constituent des mécanismes fondamentaux de cohésion entre unités sociales distinctes, en instituant des règles d'échange, de coopération et de médiation. Dans une perspective plus géographique, (G. Di Méo, 1991 : 151-170) rappelle que les pratiques sociales prennent sens dans des territoires où s'articulent mémoire, normes communautaires et modes de gouvernance locale.

Ces cadres théoriques permettent d'aborder les alliances interethniques baoulé non seulement comme des héritages coutumiers, mais aussi comme des institutions sociales vivantes, productrices de norme, de régulation et de cohésion. Ils éclairent la manière dont humour rituel, interdits symboliques, droits de critique, médiation coutumière et obligations morales contribuent à prévenir ou désamorcer les tensions intercommunautaires, notamment en contexte rural.

1.2. Approche méthodologique

L'étude adopte une méthodologie qualitative complétée par des outils d'analyse territoriale. Cette démarche permet de restituer la profondeur historique des alliances, la diversité des pratiques sociales associées et les logiques spatiales qui structurent les relations interethniques en pays baoulé.

Trois principes guident cette approche :

1. Comprendre la logique interne des alliances à partir des récits, des symboles et des normes coutumières.
2. Analyser les mobilisations contemporaines des pactes dans les situations de tension (foncier, voisinage, marchés, leadership local).
3. Articuler les pratiques et les espaces, afin de montrer comment les alliances s'inscrivent dans des territoires, des réseaux et des dynamiques migratoires.

1.2.1. Site et caractéristiques du terrain

Le terrain couvre les régions à dominante Baoulé : Gbèkè, Béliér, Iffou et Moronou. Ces zones ont été retenues en raison de leur forte densité Baoulé, de la présence d'autorités coutumières actives et de la diversité des interactions interethniques (Baoulé–Sénoufo, Baoulé–Malinké, Baoulé–Gouro, Baoulé–Gban). Elles combinent villages anciens, fronts pionniers agricoles, campements multicommunautaires et périphéries urbaines, permettant d'observer des contextes où les alliances sont soit fortement institutionnalisées, soit en recomposition. La logique d'échantillonnage repose sur la variation maximale afin de saisir la pluralité des pratiques et la dynamique territoriale des alliances.

1.2.2. Techniques de collecte des données

La collecte repose sur une démarche qualitative mobilisant quatre outils.

- (1) **Entretiens semi-directifs** : quarante entretiens auprès de chefs, notables, leaders communautaires, femmes médiatrices, jeunes et migrants. Ils ont porté sur les origines des alliances, leurs normes et leur mobilisation dans la gestion des tensions.
- (2) **Focus groups** : huit groupes ont permis de confronter les récits, d'identifier les variations intergénérationnelles et d'observer les pratiques ritualisées (humour, reproches, interdits).
- (3) **Observation participante** : participation à des rituels, conseils de village et médiations intercommunautaires afin de saisir la dimension performative des alliances.
- (4) **Analyse documentaire** : consultation de récits oraux, archives familiales, chroniques villageoises et travaux antérieurs pour contextualiser les alliances et vérifier les cohérences narratives.

Tableau I : Entretien de groupe

Genre	Ethnie	Statut	Zone	Désignation
Homme	Baoulé	Chefs notables	Yamoussoukro	04
	Agni	Autorités coutumières	Bongouanou	04
	Sénoufo	Conseils de communauté	M'Bahiakro	03
	Gouro	Conseils de communauté	M'Bahiakro	03
	Malinké	Les leaders communautaires	Bouaké	05
Total				19
Femme	Baoulé	Membre du Conseil des Sages de la communauté	Yamoussoukro	03
	Agni	Médiatrices de la chefferie	Bongouanou	03
	Sénoufo	Leaders d'association communautaire	M'Bahiakro	02
	Gouro	Membres de la chefferie	M'Bahiakro	02
	Malinké	Les Anciennes de la communauté	Bouaké	03
Total				13
Jeune	Baoulé	Conseils des jeunes	Yamoussoukro	04
	Sénoufo	Leaders d'associations communautaires	M'Bahiakro	02
	Malinké	Les leaders de la communauté	Bouaké	02
Total				08

Tableau II : Entretien individuel

Statut	Désignation
Représentant du chef des Baoulés de Yamoussoukro	03
Chef de la communauté Gouro de Bongouanou	02
Chef de la communauté Sénoufo de M'Bahiakro	01
Correspondant des Malinkés de Bouaké	02
Total	08

Les alliances interethniques ne se limitent pas aux bénéfices individuels ; elles contribuent également à renforcer le bien-être et la sécurité collective. Ces alliances rassemblent des personnes de diverses origines, créant ainsi un espace de dialogue et de partage.

Ce phénomène favorise l'inclusion sociale, un facteur déterminant dans la lutte contre l'isolement, souvent associé à des problèmes comme les crises et les guerres. Les moqueries codifiées, les surnoms, les plaisanteries, l'humour ritualisé représente des événements culturels qui ont un impact majeur sur la cohésion sociale et, par conséquent, sur le bien-être collectif d'un groupe de personnes. Il permet à des individus de se connecter les uns aux autres, et d'améliorer leurs liens fraternels. Les malinkés installés dans ces différentes régions affirment n'appartenir à aucune alliance, cependant bénéficient de cette convivialité pour un mieux être social.

1.2.3. Analyse et traitement des données

L'analyse thématique a structuré les données autour de trois axes. Ce sont les fondements historiques, les normes régissant les alliances et les fonctions

contemporaines (prévention des conflits, médiation, cohésion sociale). Les sous-codes ont permis de différencier les types d'alliances selon les groupes alliés et les contextes territoriaux. Une analyse spatiale simple a localisé les zones de forte cohabitation et de médiation coutumière, reliant pratiques sociales et dynamiques migratoires. La triangulation (entretiens, observations, documents) a renforcé la validité des résultats. Les principes éthiques (consentement, anonymisation, respect des pratiques coutumières) ont été scrupuleusement appliqués.

2. Résultats

2.1. Typologie et fondements des alliances interethniques Baoulé

Les enquêtes menées dans les régions Baoulé révèlent que les alliances interethniques se structurent autour d'un ensemble de pactes historiques, de règles coutumières et de pratiques sociales qui ont progressivement façonné les relations entre les Baoulé et plusieurs groupes voisins. Trois grandes catégories d'alliances se dégagent de l'analyse. Nous distinguons les alliances historiques, les alliances rituelles et les alliances de coexistence, chacune reposant sur des logiques sociales et symboliques spécifiques.

2.1.1. Les alliances historiques : héritages des migrations et des premiers contacts

Les récits oraux recueillis auprès des notables et des chefs de terre indiquent que plusieurs alliances remontent aux grandes migrations akan. Ces pactes originels auraient été scellés lors de traversées de territoires Mandé, Sénoufo ou Gouro, où des situations de conflit, d'hospitalité ou d'entraide auraient donné naissance à des interdits mutuels de violence. Les alliances Baoulé-Sénoufo et Baoulé-Gban figurent parmi les plus anciennes. Elles s'appuient sur des récits partagés de protection réciproque, et sur l'idée qu'un lien symbolique unit les deux groupes au point d'interdire toute agression directe. Ces alliances historiques jouent encore aujourd'hui un rôle structurant dans les médiations, car elles sont perçues comme fondées sur un pacte ancestral dont la rupture serait porteuse de malheur collectif.

2.1.2. Les alliances rituelles : humour, réciprocité et interdits symboliques

Les alliances rituelles se caractérisent par l'usage d'un humour codifié, de plaisanteries autorisées et de droits de reproche mutuels. Elles permettent de neutraliser les tensions en restaurant un cadre relationnel fondé sur la dérision et l'obligation morale d'apaisement. Dans plusieurs villages, le *tchangan* observé entre Baoulé et Malinké se manifeste par des salutations exagérées, des moqueries rituelles et des injonctions à la patience. L'humour n'est pas anodin. Il constitue une forme de médiation qui, selon les enquêtés, « enlève la colère » et rappelle les liens sacrés entre alliés. Les interdits symboliques tels que ne pas porter main sur l'allié, ne pas refuser son assistance, éviter les injures graves, servent de normes coutumières encadrant les interactions sociales.

2.1.3. Les alliances de coexistence : dynamiques contemporaines et recompositions territoriales

La troisième catégorie regroupe les alliances issues de la cohabitation prolongée dans les zones agricoles ou périurbaines. Ces alliances, parfois plus récentes, résultent de la nécessité d'organiser les relations dans des espaces de forte mobilité où plusieurs groupes partagent terres, marchés et activités agricoles. Elles s'observent notamment dans les fronts pionniers cacaoyers et dans les campements multicommunautaires où Baoulé, Gouro et Sénoufo vivent en proximité. Ces alliances de coexistence ne reposent pas toujours sur un pacte ancestral explicite, mais sur des arrangements sociaux stabilisés au fil du temps. Elles intègrent des éléments des alliances rituelles (plaisanteries, respect mutuel) tout en répondant aux réalités contemporaines, notamment, la gestion des terres, l'entraide agricole, l'arbitrage entre jeunes ou la cohabitation dans les zones périurbaines.

Les alliances constituent un système pluriel mais cohérent. Malgré la diversité des formes, les alliances interethniques partagent des fondements communs :

- Une valorisation de l'harmonie sociale ;
- La reconnaissance d'une histoire partagée ;
- L'existence de normes coutumières ;
- Et la conviction que l'alliance protège les communautés contre les dérives conflictuelles.

Elles s'inscrivent ainsi dans un système cohérent, où chaque catégorie contribue à produire du lien social, à réguler les interactions et à prévenir l'escalade des tensions, notamment dans les zones rurales à forte mixité ethnique.

2.2. Les fonctions sociales des alliances interethniques

Les données recueillies montrent que les alliances interethniques baoulé remplissent plusieurs fonctions sociales essentielles qui contribuent à la stabilité communautaire et à la prévention des tensions. Bien qu'elles empruntent des formes variées (historiques, rituelles, coexistence), elles convergent vers un même objectif : maintenir l'équilibre social et favoriser la régulation des relations intercommunautaires. Quatre fonctions principales se dégagent.

2.2.1. Les alliances interethniques comme mécanisme de résolution de conflit

La première fonction, la plus fréquemment mentionnée par les acteurs, concerne la prévention des conflits. L'humour ritualisé – plaisanteries, moqueries codifiées, surnoms, exagération des salutations, agit comme un mécanisme d'amortissement émotionnel qui permet de désamorcer des tensions naissantes. Plusieurs témoins rapportent « qu'un allié ne peut rester en colère », car la plaisanterie l'oblige à revenir vers la conciliation. Cette dynamique de dérision contrôlée impose un cadre d'interaction qui limite la montée de l'hostilité, rappelle les interdits symboliques et réaffirme la nature sacrée du lien entre alliés.

2.2.2. Offrir un cadre de médiation coutumière dans les litiges communautaires

La deuxième fonction relève de la médiation. Lorsqu'un conflit éclate, par exemple querelle de voisinage, différend entre jeunes, litige sur un marché ou tension entre familles, les alliances servent de ressource mobilisée par les chefs, les notables ou les médiateurs. L'allié intervient comme tiers reconnu, disposant d'une légitimité morale pour reprocher, calmer, réprimander ou négocier. Dans plusieurs localités étudiées, les médiations Baoulé-Sénoufo ou Baoulé-Malinké restent privilégiées pour résoudre des tensions qui pourraient, sans l'alliance, s'aggraver et se politiser. La médiation s'appuie sur trois éléments essentiels que sont le rappel des interdits, l'obligation d'écoute, et l'appel à l'histoire commune.

2.2.3. Faciliter la coopération économique et sociale dans les espaces ruraux

Les alliances jouent également un rôle structurant dans les interactions économiques quotidiennes. En milieu rural, elles renforcent la confiance nécessaire à la circulation des biens (cacao, produits vivriers, anacarde), à l'entraide agricole (travaux champêtres, surveillance des parcelles) et au partage des espaces pastoraux ou forestiers. Plusieurs migrants installés en pays baoulé expliquent qu'ils ont pu accéder au foncier, aux marchés ou aux réseaux d'entraide grâce à l'existence de pactes historiques. Dans les campements multicommunautaires, les alliances servent aussi de référence pour arbitrer les règles de coexistence : partage de l'eau, organisation des travaux collectifs, GVC, entraide lors des funérailles ou des cérémonies.

2.2.4. Renforcer la cohésion sociale et l'identité collective

Enfin, les alliances participent au maintien d'une cohésion sociale élargie. Elles rappellent que le vivre-ensemble repose sur une histoire partagée, des obligations morales et un patrimoine immatériel commun. Elles renforcent les liens entre communautés par des pratiques symboliques (salutations spécifiques, rites commémoratifs, échanges de dons). Elles constituent un repère identitaire dans un contexte où les transformations sociales tendent à affaiblir les mécanismes traditionnels de solidarité. Pour les jeunes générations, l'alliance est aussi un marqueur culturel qui réaffirme l'appartenance à un groupe élargi, fondé non sur l'ethnicité stricte, mais sur une relation contractuelle héritée.

2.3. Études de cas : exemples concrets de médiation et de prévention des conflits entre groupes de jeunes dans un campement multicommunautaire (Yamoussoukro)

L'enquête de terrain a permis de documenter plusieurs situations dans lesquelles les alliances interethniques ont été mobilisées comme mécanismes de régulation sociale. Ces cas illustrent, de manière empirique, la manière dont les pactes entre Baoulé et groupes alliés contribuent à désamorcer des tensions, maintenir l'équilibre communautaire et éviter l'escalade vers des affrontements plus graves.

Dans un campement agricole peuplé de Baoulé, Gouro et Sénoufo, une rivalité latente opposait deux groupes de jeunes autour d'un terrain de football local. La situation avait déjà donné lieu à des échanges d'injures et à des menaces de représailles. Informés, les anciens Baoulés ont sollicité leurs alliés Gouro pour intervenir auprès de leurs jeunes. Une rencontre a été organisée sur la place du campement. Les aînés des deux communautés ont rappelé les obligations de l'alliance (entraide, pacte de non-agression, reproche mutuel), en alternant humour rituel et mises en garde symboliques. Les jeunes ont été contraints de présenter des excuses croisées, et un match « de fraternité » a été organisé comme rite de clôture. Depuis lors, les jeunes affirment que « les alliés n'ont pas besoin de gagner contre l'autre, juste de vivre ensemble ».

2.3.1. Médiation d'un conflit foncier entre Baoulé et Sénoufo (Région du Gbêkê)

Dans un village situé à une vingtaine de kilomètres de Bouaké, un litige foncier a opposé un exploitant sénoufo à un propriétaire terrien baoulé concernant les limites d'une parcelle de cacao. Le différend avait dégénéré en dispute violente impliquant des jeunes des deux communautés. Face à la tension croissante, les chefs baoulés ont immédiatement sollicité les notables sénoufos, en rappelant l'alliance historique qui unit les deux groupes. Une rencontre rituelle a été organisée : échanges de plaisanteries, libation symbolique et rappel des interdits de violence entre alliés. Les Sénoufos ont accepté de servir de médiateurs internes pour calmer leurs jeunes, tandis que les Baoulés ont reconnu une erreur de délimitation. L'affaire s'est conclue par un accord local, évitant l'intervention administrative et le risque d'un conflit communautaire élargi. Les participants affirment que « sans l'alliance, la situation aurait embrasé plusieurs villages ».

2.3.2. Gestion d'une altercation sur un marché entre Baoulé et Malinké (Région de l'Iffou)

À M'Bahiakro, une altercation a éclaté entre une vendeuse baoulé et un jeune commerçant malinké autour d'un espace d'étalage. Les témoins rapportent que les deux acteurs étaient très agités, et que l'incident risquait de provoquer une mobilisation de leurs pairs. Les femmes du marché, invoquant le *tchagan* entre Baoulé et Malinké, ont immédiatement entamé des plaisanteries rituelles pour détendre l'atmosphère. Elles ont « exagéré » les salutations et ridiculisé l'objet du conflit, poussant les deux protagonistes à rire malgré la colère initiale. Ensuite, les chefs de marché ont convoqué les

représentants malinké et baoulé pour une médiation brève. L'incident a été clos sans sanction lourde et sans prolongation des tensions. Selon les commerçantes rencontrées, « l'alliance enlève la colère plus vite que les lois du marché ».

2.3.3. Réactivation d'un pacte ancien lors d'une dispute familiale en contexte périurbain (Moronou)

En périphérie de Bongouanou, une dispute familiale a opposé une épouse Gban à son époux Baoulé, entraînant la mobilisation des deux lignages. Le risque d'escalade était réel car les familles s'étaient divisées autour d'interprétations contradictoires du conflit. Les anciens ont réactivé un pacte ancien Baoulé–Gban, rappelant que les deux groupes sont « frères d'alliés », et qu'aucun lignage ne peut humilier l'autre sans transgresser la mémoire ancestrale. Cet argument symbolique a immédiatement calmé les esprits. La médiation a été menée par un duo d'anciens (un Baoulé et un Gban), et une réparation symbolique de partage de colas et de bénédictions croisées a scellé la réconciliation.

Synthèse des enseignements tirés des études de cas

Ces quatre exemples montrent que :

- L'alliance agit comme ressource immédiate pour prévenir l'escalade des tensions ;
- Le recours à l'humour rituel constitue un outil puissant d'apaisement émotionnel ;
- Les chefs et les notables alliés jouent un rôle d'intermédiaires légitimes ;
- Les alliances sont efficaces lorsqu'elles sont activement reconnues par les jeunes, ce qui n'est pas toujours le cas ;
- Leur influence dépend du contexte territorial : elles restent plus performantes en milieu rural qu'en zone urbaine.

3. Discussion

Les résultats de cette étude montrent que les alliances interethniques demeurent des instruments majeurs de cohésion sociale et de régulation des conflits dans les espaces ruraux de la Côte d'Ivoire, malgré les profondes mutations sociales, économiques et territoriales que connaissent ces régions. Leur efficacité repose sur la force de la mémoire collective, la légitimité des autorités coutumières et la performativité de l'humour rituel, qui constitue un mécanisme efficace d'apaisement émotionnel. Ces observations rejoignent les analyses classiques de (M. Mauss, 1931 : 272-278), pour qui les mécanismes de don et de contre-don instaurent des obligations morales durables entre groupes humains, ainsi que celles de (C. Lévi-Strauss, 1949 : 60-95), qui identifie l'alliance comme l'un des fondements de la cohésion et de l'organisation sociale. Dans les localités étudiées, l'usage de la plaisanterie codifiée, du droit de reproche rituel et de l'interdit symbolique de violence renforce un cadre normatif informel qui facilite l'apaisement rapide de situations conflictuelles. Cette efficacité demeure toutefois fortement dépendante des configurations territoriales. Là où les communautés entretiennent des interactions quotidiennes, villages anciens, campements agricoles et zones de forte cohabitation multicommunautaire, les alliances restent très mobilisées et conservent une forte valeur régulatrice. À l'inverse, dans les espaces périurbains et dans certaines localités marquées par des mobilités croissantes, l'ancrage symbolique des alliances tend à s'atténuer, confirmant l'idée de (G. Di Méo, 1991 : 151-170) selon laquelle les pratiques sociales sont intimement liées à la façon dont les groupes structurent et habitent leurs territoires. À cela s'ajoute les discontinuités historiques balayées par les réalités des temps contemporains. La théorie anthropologique de l'utilité des forces des alliances pour régir les règles et principes de vie, n'obéit plus à la logique de réciprocité des temps anciens. Parce qu'elle est gagnée par l'influence et le prestige du pouvoir politique. (P. Veyne, 2023 : 378) Nous avons également (J-L. Amselle,

2023 :155) pour qui les alliances interethniques ne sont pas définies par des identités hermétiques. Mais montre une certaine fluidité des relations transfrontalières.

Les résultats mettent également en évidence des dynamiques de fragilisation et de recomposition. L'urbanisation, l'individualisation des trajectoires, les transformations religieuses, ainsi que l'affaiblissement de l'autorité coutumière contribuent à réduire la centralité des alliances comme mode de régulation. La politisation croissante des identités ethniques, observée dans plusieurs localités, constitue également un facteur de tension susceptible de concurrencer les logiques d'apaisement issues des pactes traditionnels. Toutefois, ces transformations n'annoncent pas la disparition des alliances. Au contraire, certaines d'entre elles se recomposent autour de récits historiques valorisés et de pratiques ritualisées, tandis que d'autres prennent des formes nouvelles dans les espaces de coexistence multicommunautaire. Ces évolutions confirment les observations de (N. Kouadio, 2004 :113-147), qui montre que les alliances, loin d'être des structures figées, s'adaptent continuellement aux réalités économiques, sociales et identitaires. Par ailleurs, les données de terrain rejoignent les réflexions de (S. Bredeloup, 2015 : 42-58) sur la capacité des alliances à neutraliser les tensions symboliques et matérielles dans les zones de contact interethnique, en rappelant des normes de respect, d'hospitalité et d'obligation mutuelle.

Les alliances restent par ailleurs des instruments importants de gouvernance locale. Dans plusieurs situations observées, les autorités administratives reconnaissent l'efficacité des médiations coutumières fondées sur ces pactes, qui permettent souvent de résoudre des litiges avant qu'ils ne nécessitent des interventions plus formelles. Elles constituent ainsi des ressources complémentaires aux mécanismes institutionnels modernes, notamment dans les conflits fonciers, les rivalités entre jeunes ou les tensions autour des marchés ruraux. Leur mobilisation repose toutefois sur un équilibre délicat : elles doivent conserver leur souplesse, leur ancrage symbolique et leur dimension relationnelle. Une institutionnalisation trop rigide risquerait de dénaturer un système fondé sur la spontanéité, la dérision ritualisée et les obligations tacites qui structurent l'alliance.

Limites de l'étude et implications pour de futures recherches

Cette étude présente certaines limites. Bien que le terrain couvre une diversité de régions Baoulé, les dynamiques propres aux grands centres urbains n'ont été qu'effleurées, alors même que ces espaces constituent des laboratoires importants de recomposition identitaire et culturelle. Une analyse plus poussée des pratiques d'alliance chez les jeunes générations urbaines permettrait de mieux comprendre la transmission et les transformations contemporaines de ces pactes. Par ailleurs, une perspective comparative incluant d'autres groupes ivoiriens — notamment Mandé, Gouro et Voltaïques — offrirait un éclairage plus large sur la diversité des systèmes d'alliance en Côte d'Ivoire et sur leurs modes de régulation respectifs. Enfin, une étude longitudinale portant sur l'évolution des alliances en contexte post-crisis politiques serait pertinente pour analyser la résilience ou l'érosion de ces pratiques dans un pays où les tensions intercommunautaires peuvent être instrumentalisées. Ces pistes ouvrent la voie à des recherches futures susceptibles de mieux saisir la dynamique, la plasticité et les enjeux contemporains des alliances interethniques.

Conclusion

Cette étude montre que les alliances interethniques baoulé et les autres groupes ethniques constituent un dispositif social central dans la gestion des relations communautaires et la prévention des conflits en Côte d'Ivoire. Issues d'héritages historiques, de pactes rituels et de pratiques de coexistence élaborées au fil des mobilités, elles s'imposent comme des institutions coutumières capables de maintenir l'harmonie dans des territoires caractérisés par une forte diversité ethnique. Les résultats révèlent que leur efficacité repose sur la mobilisation de ressources symboliques comme humour ritualisé, interdits de violence, obligations morales et sur l'autorité des acteurs coutumiers qui encadrent les interactions entre groupes alliés.

Dans un contexte de profondes mutations sociales, ces alliances demeurent opérantes tout en étant confrontées à des fragilisations. L'urbanisation, la recomposition des identités, la politisation croissante et l'évolution des pratiques religieuses tendent à en limiter la portée, notamment dans les espaces où les sociabilités traditionnelles se diluent. Cependant, loin de disparaître, les alliances se réinventent. Elles trouvent de nouvelles formes d'expression dans les villages, les campements et certains espaces périurbains, où elles continuent de jouer un rôle de médiation dans les conflits fonciers, les disputes de voisinage ou les rivalités entre jeunes.

En définitive, les alliances interethniques baoulé apparaissent comme un patrimoine immatériel vivant, capable de s'adapter aux transformations contemporaines. Elles constituent non seulement un outil pertinent pour la gouvernance locale et la consolidation du vivre-ensemble, mais aussi un levier utile pour renforcer les dispositifs institutionnels de prévention des crises. Leur préservation et leur valorisation représentent ainsi un enjeu majeur pour la cohésion sociale dans les sociétés ivoiriennes en transition.

Références Bibliographiques

BREDELOUP Sylvie, 2015, *Cousinage à plaisanterie et régulations sociales en Afrique de l'Ouest*, Paris : Karthala, 238 p. (Pages citées : 42–58).

DI MÉO Guy, 1991, *Géographie sociale et territoires*, Paris : Nathan, 245 p. (Pages citées : 151–170).

HABERMAS Jürgen, 2023, *Espace public et démocratie délibérative : un tournant*, Paris Gallimard.

JEAN-LOUP Amselle, 2023, *Critique de la raison animiste*, Editions Mimésis, (collection « Anthropologique »), 155p.

KOUADIO Noël, 2004, *Alliances, identités et relations interethniques en pays Akan (Côte d'Ivoire)*, Abidjan : Les Classiques Ivoiriens, 312 p. (Pages citées : 113–147).

LEVI-STRAUSS Claude, 1949, *Les structures élémentaires de la parenté*, les Editions de l'EHESS+ 1, p.71-90

MAUSS Marcel, 1931, *Essai sur le don : Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Paris : PUF, 215 p. (Pages citées : 272–278).

MUCCHIELLI Roger, 1995, *Psychologie de la communication*, Paris, Presses universitaires de France.

SYLLA Lanciné, 2007, *L'anthropologie de la paix, de la contribution de l'Afrique à la culture de la paix*, Abidjan, Les Editions du CERAP.

VEYNE Paul, 2023, *Comment Paul Veyne écrit l'histoire*, Presses Universitaire de France (PUF), 378p.

THEODORE Newcomb, 1953, Psychological Review, American psychological Association p.393-404

**ENJEUX DE L'APPROPRIATION DE LA COMMUNICATION
NUMÉRIQUE PAR DES INSTITUTIONS PUBLIQUES AU BURKINA
FASO**

**CHALLENGES OF THE APPROPRIATION OF THE DIGITAL
COMMUNICATION BY PUBLIC INSTITUTIONS IN BURKINA FASO**

Dialinli LOMPO

Université Joseph Ki-Zerbo (Ouagadougou-Burkina Faso)

lomdiass@yahoo.fr

Evariste DAKOURÉ

Université Aube Nouvelle (Ouagadougou-Burkina Faso)

evaristedakoure@hotmail.com

Résumé

Dans un monde en constante évolution, la communication numérique s'est imposée comme un levier permettant aux institutions publiques d'améliorer leurs prestations de services. Cet article analyse différents enjeux de la communication numérique pour les institutions publiques et les citoyens. Pour ce faire, notre étude porte sur les pratiques de communication numérique au sein de quatre institutions burkinabè à savoir : l'Assemblée Législative du Peuple (ALP), le Conseil supérieur de la communication (CSC), la mairie centrale de Ouagadougou et le Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des communications Electroniques (MTDPCE). Cette étude révèle que sur le plan économique, la communication numérique permet une réduction des dépenses liées à la production, à la diffusion et à l'accès à des données et services publics. Sur le plan relationnel, la communication numérique contribue à la création, au maintien et au renforcement des relations entre ces structures et leurs cibles, et participe à la gestion de leurs e-réputations. Enfin, cette communication permet de surmonter certaines contraintes liées au temps et à l'espace en donnant la possibilité aux usagers de participer à des activités et à des prises de décisions dans un contexte marqué par l'inaccessibilité de certaines parties du territoire national. Toutefois, des défis liés notamment à la réactivité des gestionnaires des plateformes de ces institutions et la mise à jour régulière des données en ligne, sont à relever.

Mots clés : Communication numérique, digitalisation, enjeux, institutions publiques

Abstract

In a constantly evolving world, digital communication has become a key tool for public institutions. This article aims to explore the various challenges of digital communication for public institutions and citizens. To this end, our study focuses on four (4) burkinabe institutions: the People's Legislative Assembly (PLA), the High Council for Communication (HCC), the Ouagadougou City Hall, and the Ministry of Digital Transition, Posts and Electronic Communications (MDTPCE). This study reveals that, from an economic perspective, digital communication reduces expenses related to the production, dissemination, and access to public data and services. From a relational perspective, digital communication contributes to the creation, maintenance, and strengthening of relationships between these institutions and their target audiences, and participates in managing their online reputation. Finally, this communication overcomes certain constraints related to time and space by enabling users to participate in activities and decisions in a context marked by the inaccessibility of certain parts of the national territory. However, challenges related to responsiveness and the regular updating of online data must be addressed.

Keywords: Digital communication, digitalization, challenges, publics institutions

Introduction

Nous sommes aujourd'hui dans une société numérique matérialisée par une transformation des modes de communication. Dans cette société, la démocratisation d'Internet et des réseaux sociaux a eu pour impact la transformation des pratiques informationnelles et communicationnelles. Comme le reconnaît Michel Serres (2012), les technologies numériques participent à la transformation de l'organisation et de ses modes de fonctionnement à travers l'automatisation des processus et l'évolution des pratiques, tout en entraînant une reconfiguration de la place de l'utilisateur. Les pratiques numériques se sont propagées et immiscées dans les organisations et dans les foyers. Pour Isabelle Compiègne,

« que ce soit en termes de rupture, de révolution, de mutation ou d'évolution, la société est entrée dans une période où l'empreinte numérique est de plus en plus profonde. Qu'il s'agisse de l'accès à l'information, de l'organisation des savoirs, des rapports à l'espace et au temps, des expériences de sociabilité, des formes de communication, de modalités de recherche et de lecture, de la participation au débat public... des changements indéniables sont observables » (2011, p. 6).

Conscientes de cela, les organisations publiques dont celles du Burkina Faso ont progressivement intégré des outils numériques dans leur système de communication, et ce, dans l'optique de répondre de manière optimale et adaptée aux besoins de leurs publics cibles. En s'inscrivant dans cette dynamique, des institutions publiques comme l'ALP, le CSC, la mairie centrale de Ouagadougou et le MTDPC ont développé des plateformes de communication numérique pour davantage être à l'écoute et au service des citoyens. La communication numérique se définit comme étant l'utilisation des technologies numériques et des plateformes en ligne pour échanger des informations entre des individus ou des organisations. C'est aussi l'ensemble des actions de communication visant à faire la promotion des services par le biais d'un média ou d'un canal de communication digitale, dans le but d'atteindre les publics d'une manière personnelle, ultra ciblée et interactive (Oualidi, 2013)

En effet, la communication numérique est souvent associée à des notions valorisées telles que la rapidité, la transparence et la modernité. A ce propos, Firmin Gouba (2025) souligne que l'essor de la communication numérique dans les organisations burkinabè s'accompagne d'un phénomène d'enchantement d'autant plus que les technologies numériques sont perçues comme des solutions miracles face aux dysfonctionnements organisationnels.

En outre, la communication numérique est aussi considérée comme une avancée en termes de gain de temps, d'accélération du travail, de traçabilité, de fluidification et de professionnalisation des échanges. Cette vision fonctionnaliste du numérique contribue à nourrir l'idée d'une transparence accrue dans les procédures et les relations au travail grâce à la communication numérique. Pour Thierry Vedel, *« la communication numérique contribue à une meilleure information des citoyens et une plus grande transparence de l'action publique »* (2003, p. 192). Laquelle transparence est de plus en plus une attente forte des citoyens dans bien de pays africains comme le Burkina Faso où des populations exigent que les dirigeants rendent compte et fassent preuve de transparence sur la gestion de la chose publique (Sangla, 2024). Dans ce sens, « le

numérique est mobilisé pour asseoir une légitimité institutionnelle, façonner une image dynamique et maîtrisée, véhiculer les actions en temps réel et mettre en scène l'engagement de l'organisation auprès de ses parties prenantes » (Gouba, 2025, p. 213). Ce qui sous-entend que la communication numérique renvoie à des perspectives intéressantes pour les organisations publiques et les usagers.

Cependant, derrière les promesses d'efficacité, de modernisation et de transparence portées par la communication numérique, des recherches antérieures (Yaméogo, 2023 ; Gouba, 2025) et le constat empirique au Burkina Faso révèlent un dysfonctionnement de la communication numérique et une faiblesse dans son appropriation. Ce dysfonctionnement s'observe à travers les pratiques communicationnelles des institutions étudiées dans le présent cas.

Dans la suite de cet article, nous évoquerons d'abord l'intérêt d'institutions publiques pour la communication numérique, puis nous présenterons l'approche méthodologique adoptée. Ensuite, nous analyserons différents enjeux en lien avec les pratiques de communication numérique des quatre institutions étudiées. En fin, nous terminerons par des aspects que ces institutions gagneraient à améliorer pour davantage optimiser leurs pratiques de communication numérique.

1. De l'intérêt croissant des institutions publiques pour la communication numérique

Sous ce titre, nous traiterons de différents aspects qui contribuent à créer l'attrait des institutions publiques pour la communication numérique. Il est question de possibilités de visibilité qui s'accroissent, du fait que la communication numérique permet aux services publics d'être plus efficaces pour certaines tâches tout en se rapprochant des usagers avec des services plus accessibles.

1.1. La communication numérique perçue comme un levier de visibilité des institutions publiques

Toute institution a besoin de se faire connaître. Qu'une institution soit naissante ou réputée, la communication est et demeure un outil déterminant d'autant plus qu'elle lui permet de s'assurer une bonne visibilité tant au niveau national qu'à l'international. Comme le reconnaît Laurent Heiser, « *Le numérique s'est imbriqué dans de nombreuses situations de la vie courante. Avec lui, tout a basculé vers le commun et devenu accessible, voire visible, à tous. C'est une sorte d'impératif inhérent au numérique : l'accès, la visibilité, le partage et la circulation* » (2019, p. 38). En effet, à l'instar de la communication traditionnelle, l'un des enjeux de la communication numérique pour une institution est de la rendre plus visible. Ainsi, la communication numérique fait aujourd'hui partie des stratégies pour aider une organisation à toucher un public plus large et d'avoir plus de visibilité grâce aux réseaux sociaux et aux moteurs de recherche. Dans ce sens, différents supports digitaux sont utilisés pour apporter de la visibilité aux institutions publiques partout et à tout moment. Dans cette ère du numérique et du partage « instantané » de l'information ; la communication numérique constitue une vitrine par laquelle une institution fait connaître ses services, ses activités ainsi que ses missions et attributions au grand public. Tout cela témoigne du rôle de la communication numérique dans l'accroissement de la visibilité d'une institution.

1.2. Efficacité et proximité accrues de l'organisation

De par sa définition, la communication numérique se veut interactive et instantanée. Elle propose un contenu régulier, évolutif et transmissible d'une personne à une autre partout, à tout moment et avec diligence et facilité. Ainsi, la communication numérique permet de créer et développer une proximité entre les institutions publiques et leurs

cibles. En effet, avec le numérique, les entités publiques bénéficient d'une présence en continu grâce à la communication numérique qui permet d'échanger du contenu via l'ensemble d'outils numériques tels que le web, les médias sociaux, les applications mobiles ou e-mailing. Elle permet, en outre, aux internautes d'agir plus facilement entre eux et avec les organisations. A travers des forums, des blogs, Facebook et X, un internaute peut échanger ses opinions avec ses semblables, partager son coup de cœur ou son avis sur le fonctionnement et les activités de l'institution publique.

Par ailleurs, la communication numérique permet de toucher à la fois un public large et offre davantage de possibilités aux institutions publiques de se rapprocher des citoyens. Elle favorise le dialogue et instaure un climat de confiance entre gouvernés et gouvernants. Ce point de vue est partagé par Mamadou Ndiaye qui, en se focalisant sur le cas du Sénégal, indique qu'« *internet et les réseaux sociaux offrant également la possibilité de toucher un large public à moindre frais, les autorités politiques au pouvoir les ont évidemment bien intégrés dans leur démarche communicationnelle* » (Ndiaye, 2021, p. 105). Cet auteur met, ici, en exergue l'importance des outils digitaux d'une part et l'intérêt d'organisations publiques pour la communication numérique d'autre part.

En somme, la proximité virtuelle créée par la communication numérique permet à l'organisation d'optimiser son efficacité : même en l'absence d'une personne physique, l'institution publique est présente à tout moment et peut répondre aux sollicitations des usagers (questions sur la situation géographique, les horaires de travail c'est-à-dire l'heure d'ouverture ou fermeture ou les services publics offerts, etc.) grâce à des outils numériques spécifiques.

1.3. La communication numérique pour faciliter l'accès aux services publics et renforcer les relations entre organisations et usagers

L'avènement du numérique a contribué à modifier nos manières de faire, de penser, d'agir ou de réagir. Les discours centrés sur l'information, l'efficacité et la modernité, traduisent ce que certains auteurs qualifient de techno fascination (Miège, 2007), c'est-à-dire une idéalisation de la technique comme solution à tous les maux organisationnels. Cette posture s'inscrit dans un processus de légitimation où l'usage du numérique devient un marqueur de performance et d'ouverture au changement. Dans ce sens, la communication numérique qui a modifié profondément les pratiques traditionnelles de communication est perçue comme un outil facilitant le processus d'émission, de partage et de réception de messages et de données d'institutions publiques.

Aussi, la performance et l'accessibilité croissante aux outils numériques font naître l'idée selon laquelle les publics disposent d'un pouvoir d'agir et d'interagir sur le fonctionnement des institutions publiques. Ce pouvoir (d'agir et d'interagir) augmente chez l'utilisateur le sentiment d'être une partie prenante et non une cible consommatrice passive de contenus. Conscientes de cela, plusieurs organisations se tournent de plus en plus vers les technologies de l'information et de la communication pour non seulement communiquer avec les citoyens mais aussi et surtout pour établir, maintenir et renforcer les relations entre elles et ces derniers. A ce titre, la communication numérique est considérée comme une avancée majeure en termes d'image et de modernité de l'administration car permettant d'améliorer la qualité du service public et d'envisager l'inter-ministérielle (Yaméogo, 2023).

Au regard de son impact sur l'amélioration de la gouvernance administrative, on peut dire que la communication numérique est une innovation pour les services publics étant donné qu'elle permet de formuler des demandes et d'obtenir des documents administratifs ou autres services publics en ligne.

In fine, la communication numérique permet aux institutions publiques de bénéficier d'une audience importante en leur offrant un espace de conversation dans le but de créer, maintenir et renforcer leurs relations avec leurs cibles.

2. Approche méthodologique

Les données exploitées dans cet article sont issues de recherches menées dans le cadre d'une thèse de doctorat portant sur le sujet : « la communication des institutions publiques au Burkina Faso à l'ère du numérique : pratiques, enjeux et défis ». La collecte des données dans le cadre de cette étude s'est basée sur une approche mixte combinant l'approche quantitative et l'approche qualitative. La première a permis de collecter des données chiffrées auprès de 400 usagers des services publics dans les trois plus grandes villes du Burkina Faso que sont Ouagadougou la capitale, Bobo Dioulasso la capitale économique et Koudougou la troisième ville. Cette collecte de données quantitative a été faite en périodes. Une première collecte pendant la période de juin 2024 et juillet 2024, avec un recueil d'avis de 300 citoyens concernant les pratiques de communication numérique de l'ALP, du CSC et du MTDPCE. Une seconde série d'enquête par questionnaire a été réalisée en mars 2025 et a concerné 100 citoyens qui ont donné leurs avis sur les pratiques de communication numérique de la mairie centrale de Ouagadougou.

Quant à la conduite des entretiens semi-directifs, elle a été menée du 4 juillet 2024 au 15 avril 2025 et a permis de collecter des données auprès des responsables de communication d'institutions publiques, d'universitaires spécialistes de la question étudiée, d'experts et consultants en communication. En tout, 19 entretiens semi-directifs, d'une durée moyenne de 45 minutes à 1 heure de temps, ont été menés avec ces acteurs. La conduite de ces entretiens semi-directifs a permis de comprendre les perceptions, représentations et pratiques liées à la communication numérique des organisations publiques.

Ces collectes de données ont été faites à l'aide d'outils dont trois guides d'entretiens adaptés aux profils des enquêtés concernés et deux questionnaires dont un destiné à la collecte des avis des citoyens-usagers sur les pratiques de communication numérique de l'ALP, du CSC et du MTDPCE qui sont des institutions à envergures nationales. Concernant les avis des usagers sur les pratiques de communication numérique de la mairie de Ouagadougou, un questionnaire spécifique a été élaboré et administré car, cette institution ne concerne que la ville de Ouagadougou. S'agissant du premier questionnaire mentionné, il a été administré auprès de citoyens des trois principales villes du Burkina Faso, précédemment mentionnées. Ces enquêtes par questionnaires ont permis de recueillir des données sur les perceptions que des usagers du service public ont de la communication numérique des quatre institutions publiques étudiées ; et saisir l'appréciation que ces usagers font concernant l'efficacité de ces pratiques communicationnelles par rapport aux attentes et besoins des populations.

En outre, les entretiens menés pendant l'étude ont permis de saisir comment les professionnels rencontrés pour l'enquête, perçoivent la communication numérique aussi bien sur le plan des opportunités, que des contraintes liées aux usages des dispositifs numériques. Nous avons aussi pu collecter des données sur les pratiques communicationnelles des responsables de communication des services publics étudiés.

Les verbatim exploités dans le présent article sont issus de l'exploitation des entretiens semi-directifs menés ; ce, en retenant ici des éléments en lien avec la thématique spécifique que nous abordons dans le présent article.

3. Résultats et discussions

Les résultats mettent en lumière un fort imaginaire positif, associé au numérique. Ainsi, la communication numérique est perçue comme un outil aux enjeux multiples : elle est présentée comme un signe d'évolution, un garant de traçabilité et un facteur d'accélération du travail en rupture avec les lenteurs bureaucratiques qui caractérisent bon nombre d'entités publiques en Afrique subsaharienne notamment.

3.1. Analyses d'enjeux de l'appropriation de la communication numérique par des institutions publiques burkinabè

L'intérêt croissant d'administrations publiques burkinabè pour la communication numérique vient de la conviction des responsables concernés par rapport aux potentiels du numérique en termes de contribution à l'amélioration des prestations de services publics.

En effet, des études montrent que l'enjeu économique constitue un élément central de l'enchantement autour de la communication numérique perçue comme un outil permettant de bénéficier d'avantages sur le plan organisationnel en termes de production, de diffusion et de partage de données institutionnelles. A ce propos, Hélène Blondel (2012) laisse savoir que la communication numérique séduit avant tout par son coût : elle est moins chère que la communication traditionnelle. Aussi, des responsables de communication interrogés (lors de l'étude) dans des administrations publiques estiment que communiquer à l'aide d'Internet et des réseaux sociaux revient peu coûteux en comparaison avec les moyens de communication traditionnelle (journal papier, radio, TV). Selon un spécialiste en communication que nous avons interrogé, *« la communication numérique coûte moins chère que la communication traditionnelle parce qu'elle donne la possibilité de joindre des milliers de personnes avec le même message, par le même canal, sans avoir à dépenser énormément. Avec un seul mail par exemple, on peut envoyer une information à des dizaines, voire des centaines de personnes en même temps »*³⁶. Aussi, le numérique permet de réduire le nombre de personnes employées pour faire certaines tâches de communication. Si *« dans la communication traditionnelle, il faut multiplier les supports pour qu'un message puisse être lu et entendu, sur le net, il y a une personne qui se charge de la diffusion de l'information. La diffusion des informations est également à faible coût »* (Blondel, 2012, p.8). A titre illustratif, on a le Community manager qui produit, traite, met en ligne et gère la communauté afin de la fédérer autour de la vision, des activités, du fonctionnement et de la politique institutionnelle. Ce qui dans le cadre de la communication via les canaux classiques mobiliserait plus d'acteurs et nécessiterait plusieurs outils de communication.

Par ailleurs, la convergence que le numérique a produit en alliant, image, son et texte et ce, avec la miniaturisation progressive des dispositifs numériques (dont les capacités techniques augmentent aussi) donne davantage de perspectives de communication à des coûts abordables quand il faut produire du contenu, le traiter et le diffuser au bénéfice des citoyens. Du reste, plusieurs services de communication d'administrations que nous avons rencontrés au niveau de l'ALP, du CSC, de la mairie centrale de Ouagadougou et du MTDPC sont dotés de dispositifs numériques pour la production de contenus audiovisuels qu'ils peuvent diffuser sur leurs plateformes numériques en ligne. En outre, de nos jours, certaines rencontres, activités ou tâches peuvent se faire en distanciel, réduisant ainsi leurs coûts d'organisation. Par exemple on fait des vidéoconférences, des webinaires sans se déplacer. Un de nos enquêtés en parle en ces termes, *« la communication numérique offre plusieurs possibilités d'accès à l'information : vous*

³⁶ Extrait de l'entretien réalisé le 17/03/2025

avez le visuel, l'audio et l'écrit en même temps. Ce qui nécessitait trois supports différents et la mobilisation des ressources humaines importantes auparavant. Mais avec la communication numérique, une seule personne peut effectuer plusieurs tâches à la fois. Donc, la communication numérique permet de minimiser les dépenses. »³⁷.

Enfin, un spécialiste de la communication numérique que nous avons enquêté trouve que la communication numérique offre des bénéfices intéressants dans la mesure où elle facilite l'accès aux services publics en ligne. Pour cet enquêté, « *en termes d'économie, la communication numérique coûte moins chère parce qu'elle donne la possibilité de joindre des milliers de personnes avec le même message, de façon instantanée sans avoir recours aux médias traditionnels qui sont chers* »³⁸.

Le but ici n'est pas de dire qu'on gagne à utiliser la communication numérique en lieu et place de canaux de la communication classique (traditionnelle), ou de montrer que la communication numérique est plus importante que la communication classique. Il est plutôt question de montrer qu'en fonction des usages et des objectifs visés, la communication numérique a parfois un avantage comparatif, notamment sur le plan économique, par rapport à la communication classique. Sinon, il sied de rappeler que ces deux modes de communication sont complémentaires et occupent toutes les deux des places stratégiques dans les pratiques de communication globale des administrations publiques étudiées.

3.2. Communication numérique et participation citoyenne à la co-production des services publics au Burkina Faso

Une des innovations majeures que la communication numérique a engendrées, a conduit d'une part, au rôle de plus en plus croissant des citoyens dans la production et diffusion d'informations, de données. D'autre part, ces innovations ont favorisé les prises de parole publique des citoyens sur l'espace numérique concernant des questions de gouvernance, la propension de plus en plus affirmée des citoyens à faire des critiques portant sur la qualité du service public exprimé ce, sur des plateformes digitales développées par des administrations publiques.

Selon Firmin Gouba (2018), l'intégration du dispositif numérique parmi les moyens de communication des administrations publiques facilite la participation des citoyens dans la gestion des affaires publiques. Dans le cas du Burkina Faso, à travers leurs plateformes digitales, l'ALP, le CSC, la mairie centrale de Ouagadougou et le MTDPCE permettent aux citoyens de prendre connaissance rapidement (et parfois en temps réel) d'activités menées et de décisions prises ce, en leur donnant la possibilité de faire des commentaires, de donner des points de vue, en un mot de participer à la communication à l'œuvre. En matière de gouvernance, en fournissant ainsi des informations sur les différentes activités menées et les investissements faits, ces entités font office de redevabilité et jouent la carte de la transparence vis-à-vis de ces usagers. En clair, « *le numérique est mobilisé pour asseoir une légitimité institutionnelle, façonner une image dynamique et maîtrisée, véhiculer les actions en temps réel et mettre en scène l'engagement de l'organisation auprès de ses parties prenantes.* » (Gouba, 2025, p. 213).

Déjà en 2003, Thierry Vedel indiquait que grâce à Internet et aux plateformes numériques, la communication numérique peut contribuer à une meilleure information des citoyens et une plus grande transparence de l'action publique. Ce point de vue est soutenu par un universitaire spécialiste de la question que nous avons interrogé et qui

³⁷ Extrait de l'entretien réalisé le 17/03/2025

³⁸ Extrait de l'entretien réalisé le 09/07/2024

estime que « *la communication numérique constitue une aubaine pour les institutions publiques qui peuvent justifier leurs actions ou expliquer leurs décisions en vue de convaincre l'opinion publique ou prendre des initiatives qui montrent qu'elles sont à l'écoute de leurs publics et sont sensibles à leurs préoccupations* »³⁹. Ces propos vont dans le sens de dire que la communication numérique est une avancée majeure en termes de traçabilité, de fluidification et de professionnalisation des échanges.

Un des autres avantages fort bien appréciés que la communication numérique a engendrés est le fait de donner la possibilité de travailler à distance, de produire, de recevoir et de partager des informations (à moindre coûts), diminuant ainsi des contraintes spatio-temporelles. Ce qui fait dire à Agaoua et Aloui que « *la communication numérique est instantanée, elle abolit le temps et l'espace et cela plonge la communication dans un flux permanent qui ignore les frontières* » (2021, p. 30). Les frontières dont parlent ces auteurs renvoient à la distance géographique et au temps. Cet aspect est ressorti lors de nos enquêtes et un enquêté a mentionné que « *la communication numérique permet de gagner en temps, de s'affranchir de beaucoup de contraintes techniques. Par exemple, pour imprimer un journal d'entreprise, il faut aller à l'imprimerie, il faut dépenser de l'argent, il faut acheter du papier, etc. En plus, il y a un temps de parution qu'il faut respecter* »⁴⁰.

Enfin, la communication numérique est vue comme une avancée et une rupture avec les lenteurs bureaucratiques qui caractérisent nombre d'administrations (Gouba, 2025). Toutes ces réalités mettent en exergue cette vision fonctionnaliste de la communication numérique et contribue à nourrir l'idée d'une célérité et d'une transparence accrue dans les procédures administratives et les relations avec les parties prenantes.

3.3. De la nécessité pour les institutions publiques étudiées d'avoir une communication numérique opérationnelle pour répondre aux attentes des citoyens

L'utilité de la communication numérique pour les services publics n'est plus à démontrer, aussi bien au Burkina Faso que dans d'autres pays africains. Certains auteurs comme Kra Kouassi (2019, p. 396) affirment qu'il est « *plus que nécessaire pour toute collectivité qui veut réussir dans sa gestion d'opter pour une digitalisation de ses données* ». La communication numérique, par le biais des réseaux sociaux, permet aux organisations de gagner en visibilité et de développer leur image auprès de leurs publics cibles. Grâce aux outils numériques, une institution publique peut émettre instantanément un message à l'endroit du public ou en recevoir de celui-ci partout et à tout moment. Le numérique est omniprésent et une bonne partie de la population burkinabè, notamment la jeunesse, utilise Internet et les réseaux sociaux soit pour s'informer soit pour communiquer. Le rapport de DataReportal publié en mars 2025 indique que le Burkina Faso compte 5,75 millions d'utilisateurs d'Internet soit un taux de 24,2% de la population totale estimée à 23,8 millions d'habitants en janvier 2025. Et le nombre d'utilisateurs des réseaux sociaux est estimé à 3,40 millions, soit 14,3 % de la population totale⁴¹. Cette frange de la population connectée constitue une cible importante sur laquelle une institution publique peut s'appuyer pour atteindre ses objectifs et remplir sa mission en tant que structure de service public. En effet, l'une des missions de l'institution publique est de pouvoir fournir des informations ou d'offrir des services en ligne à la population dans un contexte marqué par l'insécurité dans certaines localités du territoire national. Dans ce contexte, une institution qui ne s'engage pas vers la transition numérique court le risque de ne plus être en phase avec les aspirations et

³⁹ Extrait de l'entretien réalisé 04/07/2024

⁴⁰ Extrait de l'entretien réalisé le 09/07/2024

⁴¹ <https://lefaso.net/spip.php?article136694>, consulté le 09 septembre 2025 à 14h00

attentes de ses publics qui souhaitent avoir des informations « en continu, en temps réel et de façon diligente ».

Ainsi, on peut dans une certaine mesure dire qu'opter pour la communication numérique c'est matérialiser la modernisation de l'institution publique et sa volonté d'améliorer sa production, ses prestations de services et son efficacité afin d'avoir une bonne image dans l'esprit des usagers. Dans cette ère du numérique le public n'est plus un acteur passif, mais plutôt un acteur actif, un relai d'informations ; il juge les institutions sur la base de ces innovations. Vu sous cet angle, l'adoption du numérique est vécue comme un signe d'évolution, voire de « mise à jour » des pratiques organisationnelles et traduit l'ancrage de l'organisation dans la dynamique mondiale du digital. A ce sujet, Clauris Sana (2025) indique que :

« les outils de la communication [numérique] se sont imposés au regard de l'exigence de plus en plus des populations à exercer leur droit de regard sur la gestion de leurs communes. Aussi, leur envie de participer au développement de leurs communes et d'exercer leur devoir de citoyenneté ont poussé les communes à adopter les médias numériques, faciles d'accès et d'utilisation » (p. 251).

En somme, dans un monde où les pratiques de communication évoluent rapidement, *« l'administration publique ne saurait se mettre en marge de l'évolution technologique notamment le digital qui n'est plus facultatif »* (Yaméogo, 2023, p. 1). Le digital constitue aujourd'hui une nécessité face à des usagers de plus en plus exigeants. Tels sont entre autres les enjeux de la communication numérique pour les institutions publiques étudiées.

Mais on pourrait s'interroger aussi sur comment ces institutions s'approprient cette communication digitale.

3.4. Quand l'absence ou le retard des mises à jour des données limite la chance de satisfaire les besoins et attentes des usagers

L'analyse des pratiques communicationnelles des institutions étudiées met en lumière des faiblesses dans l'adoption et l'appropriation de la communication numérique. Il s'agit d'abord du retard dans la mise à jour des sites internet et des plateformes numériques des organisations étudiées. En effet, nous avons aujourd'hui une population (notamment la jeunesse) à l'affût de l'actualité, qui se lance parfois dans une sorte de course effrénée à la recherche d'informations sur des sujets, sur des dossiers donnés.

Face à ce type de situation, ne pas mettre à jour ses données régulièrement constitue un obstacle à l'accès aux informations pour les citoyens comme le reconnaît ce spécialiste en communication numérique : *« de façon générale, quand on regarde les plateformes, la mise à jour est un problème plausible. Certaines informations ne sont pas mises à jour de façon régulière »*⁴².

Par ailleurs, certains consultants interrogés sont allés dans le même sens en relevant l'absence de mise à jour des données et des sites internet comme une faiblesse qui, selon eux, freine l'appropriation de la communication numérique. *« L'absence de mise à jour des sites internet et des plateformes de communication constitue une entrave à la satisfaction des besoins d'informations du public et freine également la dynamique dans l'atteinte des résultats des institutions elles-mêmes »*⁴³, a souligné un consultant en

⁴² Extrait de l'entretien réalisé le 09/07/2024

⁴³ Extrait de l'entretien réalisé le 17/03/2025

communication. Ce dernier estime que la communication numérique ne se limite pas à une simple présence sur les plateformes digitales de communication.

3.5. Questionner le contenu et le rôle attribué aux outils numériques

Si la communication numérique se positionne au fil des années comme un outil puissant au service des institutions publiques, les pratiques qui s'y développent amènent à s'interroger sur la finalité de celle-ci : la communication numérique est-elle au service de l'institution ou un outil de promotion des premiers responsables ?

L'un des objectifs de la communication numérique dans les institutions est de promouvoir l'organisation concernée. Mais certaines pratiques laissent voir qu'à certains moments, la communication numérique est plus orientée vers les premiers responsables au lieu d'être axée sur les institutions elles-mêmes. Cela se traduit par la mise en emphase de l'effigie du premier responsable sur les premières pages des sites internet ou pages Facebook de certaines entités. A cet effet, un spécialiste en communication indique qu'« *il y a des gens qui confondent les contenus qui doivent être affectés à la communication publique avec les contenus qui sont directement liés à la personnalité du premier responsable. La page d'accueil du site est longtemps réservée au mot du ministre ou du directeur général ; et certains contenus se résument aux déplacements ou aux activités des premiers responsables. C'est une erreur éditoriale* »⁴⁴. En plus, une autre faiblesse relevée lors de notre étude concerne la perception de la nature et la fonction des outils numériques. A cet effet, ce spécialiste en communication indique que « *certain communicants ont mal compris la nature des outils de communication numérique. Facebook est un outil de partage et non un outil de publication prioritairement. Une bonne institution doit avoir son site Web où sont publiés ses contenus, et ensuite, on les partage sur Facebook avec des liens. On ne privilégie pas Facebook qui peut être bloqué ou être en panne du jour au lendemain* »⁴⁵. Ces propos décrivent un manque de maîtrise des outils de la communication numérique et leurs enjeux ou un manque de professionnalisme de certains acteurs.

3.6 . Des institutions publiques peu dynamiques en termes de réceptivité et d'interaction

Les organisations publiques de notre étude marquent leur volonté de se tourner vers la communication numérique à travers leur présence sur les sites internet et les plateformes numériques. Cependant, force est de constater que certaines d'entre elles sont parfois moins actives ou réactives. Cette absence ou retard de réactivité constitue une faiblesse en termes d'appropriation de la communication numérique qui, par principe, se veut dynamique, active voire instantanée dans le but de toucher plus rapidement et efficacement des cibles et contribuer ainsi à la visibilité des institutions publiques.

En portant un regard sur les pratiques de communication numérique des institutions que nous avons étudiées, certains analystes mentionnent cette attitude (absence ou réactions tardives) et indiquent qu'elle ne permet ni de répondre efficacement aux besoins des usagers ni d'accroître la notoriété de ces organisations. Pire, elle peut ternir l'image de ces institutions.

Par ailleurs, ce manque de dynamisme affaiblit la proximité (virtuelle) entre les institutions publiques et les citoyens qui considèrent la communication numérique, comme un recours pour obtenir certaines informations ou solliciter des services d'intérêt général. En cela, si un citoyen n'obtient pas une réponse à sa question, il se sent moins écouté et par conséquent peu considéré d'autant plus que « *la digitalisation visait à*

⁴⁴ Extrait de l'entretien réalisé le 09/07/2024

⁴⁵ Extrait de l'entretien réalisé le 09/07/2024

répondre aux difficultés que rencontraient les organisations publiques notamment la faible représentation des services en provinces, les récurrentes plaintes des contribuables (citoyens), les problèmes d'insécurité, les pertes de temps et de documents » (Yaméogo, 2023, p. 2). A ce titre, les institutions publiques devraient se servir de la communication numérique pour (re)établir, maintenir et renforcer leurs relations avec les usagers comme l'a fait remarquer ce spécialiste :

« la communication numérique offre une opportunité de créer, maintenir et renforcer les relations. Elle perdrait en efficacité s'il n'y a pas de réactivité ou l'interactivité. L'interactivité, c'est le fait qu'avec le numérique, une institution publique est interpellée, critiquée ou félicitée aussi presque au quotidien par la population. Donc, la communication numérique doit établir un dialogue direct et permanent avec le public »⁴⁶.

Ce qui veut dire que l'intérêt de la communication numérique réside dans sa capacité à répondre aux questions, à apporter des solutions aux préoccupations des usagers, à démentir les rumeurs ou à recadrer les mauvais commentaires. Pour Djalal Nizar Adnani (2018), la communication numérique ne doit pas se limiter à une présence sur les plateformes numériques, mais doit être envisagée comme un ensemble de pratiques qui voudraient que les institutions publiques veillent à la création régulière de contenus attractifs, qu'elles soient sur les réseaux sociaux et qu'elles assurent leur présence sur les dispositifs mobiles.

3.7. Une absence de stratégie qui réduit l'efficacité de la communication numérique

Lorant Guy (2005) repris par Clauris Sana (2025, p. 305), indique que *« la communication suppose l'existence, en amont, d'une stratégie de communication clairement définie, et en aval, l'usage des pratiques, d'outils ou d'actions de communication adaptées aux différents objectifs recherchés et aux différentes situations »*. Contrairement à ce que dit Lorant Guy, aucune des quatre institutions publiques étudiées ne dispose d'une stratégie de communication numérique. Elles procèdent par des actions de communication en fonction des situations et des événements. L'absence de stratégie de communication numérique est aussi reconnue puis relevée comme une difficulté comme l'a indiqué cette responsable à la communication dans une de ces quatre institutions, *« ... comme difficulté, c'est vraiment l'inexistence d'une stratégie de communication digitale. Il faut dire qu'on n'a même pas une stratégie de communication pour la commune, encore moins une stratégie de communication digitale »⁴⁷*. Cette réalité décrite par plusieurs responsables de communication interrogés, suscite des questions sur l'efficacité de la communication numérique de ces structures publiques. Quand on sait que les actions de communication numérique doivent découler d'une stratégie bien élaborée, on peut donc déduire que communiquer sans une stratégie pourrait tout naturellement limiter les chances de ces institutions d'atteindre leurs objectifs car cela entraîne le déploiement des activités de communication au gré des événements sans une véritable coordination. Il en résulte un éclatement non harmonisé des discours, parfois sur des supports diversifiés selon Emile Bazyomo et Lucien Batcho (2022). Le point de vue de ces auteurs est partagé par Simon Ngono (2020) pour qui *« l'absence d'une stratégie de communication numérique pourrait amener [les institutions] à se retrouver dans une posture défensive permanente qui les obligera à consacrer une bonne partie de leur communication à se justifier ou à*

⁴⁶ Extrait de l'entretien réalisé le 09/07/2024

⁴⁷ Extrait de l'entretien réalisé le 15/04/2025

apporter des démentis sur les informations diffusées par d'autres » (repris par Sangla, 2024, p.358).

In fine, une communication efficace nécessite une stratégie dans laquelle sont définis préalablement les objectifs, les cibles, les canaux de communication ainsi que des messages appropriés. La stratégie c'est la ligne conductrice, la charpente et la boussole des actions de communication.

Conclusion

La communication numérique est considérée aujourd'hui comme un outil important pour la notoriété des institutions publiques et le renforcement des relations entre ces entités et leurs publics cibles. Aussi, grâce à elle, des publics font connaître leurs besoins et attentes et obtiennent des services en ligne. Au niveau interne, par exemple, WhatsApp est devenu un outil quasi institutionnalisé pour les échanges : notes de service, convocations, rappels, rapports d'activités, fichiers PDF ou photos d'événements y circulent quotidiennement. Ce canal rapide et souple est souvent préféré au courriel, jugé plus formel et moins accessible, notamment dans les structures où tous les agents ne consultent pas régulièrement leurs messageries électroniques (Gouba, 2025).

En plus, la communication numérique a modifié le rôle des acteurs et les usagers sont passés de consommateurs passifs à publics actifs : ils participent aux activités et à la prise de décisions de diverses manières.

En termes d'enjeux des pratiques de communication numérique dans les institutions publiques étudiées, on peut retenir les enjeux relationnels et économiques d'autant plus que la communication numérique crée une proximité (virtuelle soit) entre les institutions publiques et leurs usagers d'une part, et permet de minimiser les dépenses liées à la production, à la diffusion, au partage et à la réception de contenus, d'autre part. Grâce aux réseaux sociaux, aux sites web institutionnels et aux plateformes collaboratives, les institutions publiques burkinabè cherchent à se rendre plus présentes, accessibles et attractives.

Les enjeux spatio-temporels se matérialisent à travers une diminution progressive des contraintes physiques et géographiques qui limitaient, autrefois, la portée de la communication institutionnelle. Aujourd'hui, grâce à l'utilisation des TIC, les organisations peuvent davantage accéder à leurs cibles, dialoguer avec elles en vue d'atteindre des objectifs, avec moins de contraintes spatio-temporelles.

Toutefois, il convient de souligner que l'appropriation de la communication numérique par les organisations étudiées renvoie à des faiblesses qui réduisent sa portée réelle et son impact. En effet, la communication numérique, bien que portée par des impératifs d'efficacité, de visibilité et d'innovation, s'inscrit dans un contexte sociotechnique encore fragile, marqué par des inégalités d'accès, des compétences numériques inégalement réparties, et des cultures organisationnelles parfois réticentes au changement. Il convient donc de travailler à maîtriser ces facteurs, ou minimiser leurs impacts afin de bénéficier pleinement des opportunités offertes par le numérique.

Références Bibliographiques

AGAOUA Melaz et ALOUI Manel. (2021). *La communication numérique et la construction de l'image de marque de l'entreprise : Cas pratique : l'entreprise Bejaia Mediterranean Terminal*, Bejaia (Algérie), mémoire de master en sciences de l'information et de la communication, 64 p.

BAZYOMO Emile Pierre et BATCHO Lucien. (2022). « *La communication publique territoriale des communes abritant des sites miniers au Burkina Faso* », In Wiiré, n°13, Presses universitaires de Koudougou 02, n° 13, 39-61.

COMPIEGNE Isabelle. (2011). *La société numérique en question(s)*, Auxerre, Sciences Humaines Editions, 127 p.

BLONDEL Hélène. (2012). « *L'implication de la communication digitale dans une stratégie de communication* » https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01689389/file/M2IDEMM_2012_BLONDEL.pdf , consulté le 20 juillet 2024.

DJALAL Nizar Adnani. (2018). *Les technologies de l'information et de la communication : Les plateformes virtuelles interactives, pertinences et perspectives, cas du marketing digital en Algérie*, thèse de doctorat en Sciences commerciales, Oran (Algérie) université Mohamed Ben Ahmed-Oran 2, 182p.

GOUBA Firmin. (2025). « *Communication numérique : enchantement et désordre des pratiques organisationnelles au Burkina Faso* », In, *Les pratiques de l'information et de la communication dans une société en mutations*, Ouagadougou, Sankofa & Gurli éditions, 205-226.

GOUBA Firmin. (2018). « *Réseaux sociaux et communication publique/politique au Burkina Faso*, in *La communication publique en Afrique : regards croisés* », 199-2016. Agadir : Faculté des Lettres et des Sciences Humaines-LARLANCO.

HEISER Laurent. (2019). *Numérique et l'expérience vécue de l'élève en classe : un espace de communication en recomposition ?* Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Toulon (France) université de Toulon, 396 p.

KRA Kouassi Raymond. (2019) « *Stratégies de communication des communes de Marcory et Yopougon : ressemblances, dissemblances et particularités* », *Communication en Question*, no 12, 396-416.

LEFASO.NET. (2025). *Réseaux sociaux : 3,4 millions d'utilisateurs au Burkina Faso en janvier 2025*, <https://lefaso.net/spip.php?article136694>, consulté le 09 septembre 2025 à 14h00.

LORANT Guy. (2005). *Les collectivités locales face aux défis de la communication*, Paris, l'Harmattan, 184 p.

MIEGE Bernard. (2007). *Les industries du contenu face à l'ordre informationnel*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 120 p.

NDIAYE Mamadou. (2021). « *Des médias officiels d'état à internet : La communication gouvernementale à l'heure du numérique* », In NGONO simon (dir), *La communication de l'Etat en Afrique : discours ressorts et positionnements*, Paris, L'Harmattan, 43-62.

OUALIDI Habib. (2013). *Les outils de la communication digitale : 10 clés pour maîtriser le web marketing*, Paris, Eyrolles, 296 p.

SANA Clauris. (2025). *La communication territoriale des villes capitales de l'UEMOA à l'ère de la convergence médiatique. Entre innovation et impératif de développement*

local, thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la Communication, Ouagadougou (Burkina Faso) Université Joseph KI-ZERBO.

SANGLA Hamidou. (2024). *La communication publique face à la lutte contre le terrorisme au Burkina Faso*, thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la Communication, Ouagadougou (Burkina Faso) Université Joseph Ki-Zerbo, 400 p.

SERRES Michel. (2012). *Petite Poucette*, Paris, Le Pommier, 90 p.

VEDEL Thierry. (2003). « *Internet et les pratiques politiques* » In GINGRAS Anne-Marie (dir.) *La communication politique : état des savoirs, enjeux et perspectives*. Presses de l'université du Québec, pp. 189-214.

YAMEOGO Samdoubwaoga Roger. (2023). *Digitalisation des services publics et changement organisationnel : une étude du rôle des managers opérationnels dans l'administration publique au Burkina Faso*, thèse de doctorat en Sciences de Gestion, Nice (France) à université Côte d'Azur, 289 p.

RELATIONS PUBLIQUES FACE AUX ENJEUX DE LA GOUVERNANCE ET DE LA CRÉDIBILITÉ DES COLLECTIVITÉS LOCALES EN CÔTE D'IVOIRE

PUBLIC RELATIONS IN THE FACE OF GOVERNANCE CHALLENGES AND THE CREDIBILITY OF LOCAL AUTHORITIES IN CÔTE D'IVOIRE

Bodji Georges Duvalier N'DRÉ

Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

ndreduvalier@gmail.com

Résumé

De nos jours, les organisations publiques en général et plus particulièrement les collectivités locales en Côte d'Ivoire sont confrontées de plus en plus à des exigences croissantes des populations en matière d'information et de participation citoyenne. Dans ce contexte, les relations publiques en tant que vecteur d'image et de communication apparaissent comme un outil essentiel capable de soutenir une gouvernance locale engagée dans la prise en compte des défis liés à la transparence et à l'amélioration des relations confiantes entre l'administration et les administrés. Cet article propose donc d'étudier le rôle des relations publiques dans le management des collectivités locales en Côte d'Ivoire. Il répond avant tout à un souci de légitimation visant à confirmer cet outil de communication comme un levier stratégique majeur indispensable à la bonne gouvernance et à la crédibilité des communes et régions. Tout en s'appuyant sur une conjoncture théorique notamment les modèles théoriques de J. Grunig et T. Hunt (1984), l'étude a adopté une démarche exclusivement qualitative. La recherche documentaire, l'observation directe et l'entretien semi-directif ont été les outils de collecte de données mobilisés. Les résultats montrent que les relations publiques permettent d'asseoir une légitimité et de favoriser une collaboration gage de toute confiance entre les acteurs territoriaux pour l'atteinte des objectifs de développement.

Mots clés : relations publiques, enjeux, collectivités locales, gouvernance locale, participation citoyenne

Abstract

Nowadays, public organizations in general, and particularly local authorities in Côte d'Ivoire, are increasingly faced with growing demands from the population in terms of information and citizen participation. In this context, public relations, as a vector of image and communication, appear to be an essential tool capable of supporting local governance committed to addressing the challenges related to transparency and to improving trustful relationship between the administration and the citizens.

This article therefore aims to examine the role of public relations in the management of local governance in Côte d'Ivoire. It primarily seeks to legitimize this communication tool as a major strategic level essential for good governance and the credibility of municipalities and regions. Drawing on a theoretical framework, particularly the theoretical models of J. Grunig and T. Hunt, the study adopted an exclusively qualitative approach. Documentary research, direct observation, and semi-structured interviews were the data collection tools used. The results show that public relations help establish legitimacy and promote collaboration, which is a guarantee of trust between territorial actors in achieving development objectives.

Keywords : public relations, challenges, local communities, local governance, citizen participation

Introduction

Les relations publiques (RP) regroupent un ensemble de techniques de communication destinées à établir une relation mutuellement bénéfique entre les organisations et leurs publics (V. Appel *et al.*, 2017). Il s'agit en effet, pour les entreprises, administrations, collectivités et autres organisations de créer et de maintenir des relations solides et durables, essentielles au développement de leurs activités, tout en préservant leur image et leur acceptation au sein de l'opinion publique. Selon la Société Américaine des Relations Publiques (PRSA, www.prsa.org, 2024), les RP reposent sur un travail de veille consistant entre autres à « rechercher, mener et évaluer, de manière continue, des programmes d'action et de communication pour permettre au public d'avoir une compréhension éclairée nécessaire à la réussite des objectifs d'une organisation. Ces programmes peuvent inclure le marketing, les finances, la collecte de fonds, les relations avec les employés, la communauté ou le gouvernement, et d'autres programmes ».

En Côte d'Ivoire, cette pratique est de plus en plus admise par les collectivités locales qui souhaitent se mettre en valeur et asseoir leur légitimité. Elles l'utilisent pour créer et entretenir leur image, partager l'information publique, mais également instaurer la confiance entre administration territoriale et administrés (K. R. KRA, 2023, p. 34). En effet, le transfert de certaines compétences aux collectivités territoriales par les principes de la décentralisation commande aux administrations territoriales ivoiriennes d'œuvrer au développement social, économique, culturel et politique harmonieux de leur localité. Un tel enjeu nécessite d'instaurer un climat de confiance et une compréhension mutuelle au sein des entités territoriales, et entre celles-ci et leurs publics externes. Les relations publiques, en tant que vecteur d'image, de transparence et de crédibilité, se présentent comme une technique à explorer pour conduire une gouvernance locale capable de relever ces défis. Comment alors les relations publiques participent-elles à la bonne gouvernance et à la crédibilité des collectivités locales en Côte d'Ivoire ? L'hypothèse soutient que les RP contribueraient à légitimer l'action publique locale par la mise en œuvre d'une collaboration avec les acteurs locaux, indispensable à l'atteinte des objectifs de développement. L'objectif de cet article est donc d'analyser le rôle des RP dans le management des collectivités locales et leur contribution à la reconnaissance de l'action publique locale par les administrés.

L'étude est adossée à un cadre théorique et méthodologique suivi de l'exposition et de la discussion des résultats.

1. Ancrage théorique

La construction du cadre théorique de ce travail repose sur les quatre modèles théoriques développés par J. Grunig et T. Hunt (1984). Il s'agit des modèles agent presse, information publique, bidirectionnel asymétrique et bidirectionnel symétrique.

Premièrement, le modèle de l'agent presse met en évidence une communication unidirectionnelle par laquelle l'organisation tente d'imposer sa vision des choses par la manipulation du public. Il vise à promouvoir l'organisation et ses seuls aspects positifs sans se soucier de la vérité ou de l'exactitude de l'information (D. Maisonneuve *et al.*, 2006, p. 19). Dans les collectivités locales ivoiriennes, ce modèle est mis en perspective. En effet, nous pouvons remarquer que dans la dynamique de communication de ces organisations, l'accent est parfois consciemment ou inconsciemment mis sur les réalisations orchestrées par l'élus local. Cette tendance à la propagande semble créer un mythe autour de l'élus local qui paraît comme l'auteur des réalisations au détriment de l'État qui, a pourtant mis à disposition les ressources matérielles et nécessaires à la satisfaction de cette prérogative. Aujourd'hui, en Côte d'Ivoire, cette situation est observée dans presque toutes les collectivités locales surtout à la veille des échéances électorales. Par exemple, le Conseil régional du Cavally a publié sur sa page officielle Facebook le 21 août 2023, à quelques jours des élections régionales : « Après avoir

sollicité le 28 juillet dernier, les populations de la sous-préfecture de Bedy-Goazon, dans le département de Guiglo, reçoivent de la Ministre Anne Désirée Ouloto, une ambulance médicalisée ». À l'analyse, cette action de communication paraît davantage pour le compte de l'élu, la Ministre Anne Désirée Ouloto, Présidente du Conseil régional du Cavally qu'à la solde de l'institution qui a mis ce don à disposition.

Deuxièmement, le modèle de l'information publique est également une communication unidirectionnelle. Mais à la différence du premier, ce modèle théorique accorde une grande importance à la véracité de l'information. Il se base sur la diffusion de l'information purement factuelle. Selon A. M. Gagné (2012, p. 51), le modèle de l'information publique vise à « disséminer l'information sans forcément tenter de persuader ses parties prenantes ». Par exemple, une visite de sensibilisation des populations sur la salubrité de la commune de Yopougon par le maire Adama Bictogo en prélude à la Coupe d'Afrique des Nations 2023, a été retransmise au journal télévisé du 09 janvier 2024 à 20 heures sur la chaîne nationale *RTI 1* (www.dailymotion.com, 2025). Cette information visait à informer les administrés, les sensibiliser et légitimer l'action publique locale.

Il en est de même pour la tournée régionale d'écoute et d'échanges avec les populations tenue en avril 2025 par le Président du Conseil régional de la Mé en vue de présenter le bilan des actions menées et les perspectives à venir. Cette activité a été relayée par des médias en ligne, notamment *Koaci* dans sa publication du mardi 15 avril 2025.

En ce qui concerne le modèle bidirectionnel asymétrique, il met en évidence une communication dialogique. Ce modèle consiste à décrire les mécanismes par lesquels une organisation qui communique tente d'établir le dialogue avec son public mais « sans que cela influe sur les enjeux organisationnels » (D. Maisonneuve *et al.*, Op.cit., p. 20). Le bidirectionnel asymétrique utilise la rhétorique et la persuasion dans sa démarche pour influencer l'opinion du public en prenant le soin de l'écouter sans toutefois s'engager à satisfaire ses attentes. Parfois, dans les collectivités locales, les réalisations effectuées ne répondent pas forcément (en termes de priorité) aux besoins exprimés par les populations. La polémique provoquée en février 2025 par le déguerpissement des populations dans certaines communes (Yopougon, Adjamé, etc.) et de certains commerces traditionnels qui de par leur positionnement géographique, entachaient l'image des villes de l'intérieur du pays en est une parfaite illustration. D'ailleurs, les appels des déguerpis, de certaines Organisations Non Gouvernementales (ONG) et de la société civile continuent d'être relayés dans la presse et sur les réseaux sociaux, réclamant tantôt des dédommagements, tantôt une véritable politique de logement social (www.lemonde.fr, 2025).

En outre, le modèle bidirectionnel symétrique représente la situation idéale en communication selon Grunig et Hunt (1984). À la différence du précédent, le bidirectionnel symétrique met en évidence une communication dialogique centrée vers la prise en compte de l'intérêt de l'entreprise et des parties prenantes. Cela implique un échange et un dialogue entre cette dernière et son public dans un effort de co-construction de sens (D. Maisonneuve, Op.cit., p. 17). Le modèle bidirectionnel symétrique se perçoit dans les actions des collectivités territoriales à travers la mise en place des cadres de collaboration structurés tels que les Plateformes Locales de Dialogue Public-Privé (PLDPP). Par exemple, à Bouaké, tout comme dans d'autres régions économiques de la Côte d'Ivoire (San Pedro et Korhogo), ce dispositif de concertation entend créer des conditions favorables à un meilleur climat des affaires en renforçant le dialogue entre l'État, les administrations publiques et les acteurs privés

locaux, et en assurant une plus grande inclusivité dans le processus de croissance (www.lemandatexpress.net, 2025).

S'il est vrai que les modèles théoriques de Grunig et Hunt constituent le socle typologique de cette recherche, ils ne sont pas pour autant considérés comme une représentation exhaustive ou transparente des pratiques de RP. Le modèle bidirectionnel symétrique est notamment appréhendé comme un idéal-type permettant d'interroger le degré de dialogue, de réciprocité et de prise en compte des acteurs territoriaux dans les pratiques observées. Cette approche est mise en perspective avec les relectures critiques qui soulignent les rapports de pouvoir, les asymétries entre organisations et publics ainsi que les limites de l'observation empirique d'une véritable symétrie (J. Roper, 2005 ; J. L'Etang et M. Pieczka, 1996 ; A. Cancel et al., 1997).

De toute évidence les modèles théoriques de J. Grunig et T. Hunt trouvent leur importance dans ce travail en ce sens qu'ils nous permettent de comprendre et de mieux expliquer notre objet d'étude qui consiste à saisir les enjeux des relations publiques dans le management des collectivités locales en Côte d'Ivoire. Autrement dit, il s'agit de mettre en lumière le rôle ou l'importance des relations publiques dans la gestion des collectivités locales.

2. Méthodologie

La démarche qualitative est le substrat de notre approche méthodologique. Elle nous a conduit, dans un premier temps, à effectuer une revue de la documentation scientifique sur le sujet de recherche dans le but de déterminer l'angle d'orientation de ce travail. Les thématiques portant sur les relations publiques, les collectivités locales ivoiriennes, la gouvernance locale, la communication publique locale, etc. figuraient au menu de ce chapitre. Dans un second temps, nous avons cherché à comprendre les stratégies de relations publiques mises en œuvre par les collectivités locales pour rendre dynamique la fonctionnalité de leur territoire. À ce niveau, des entretiens ont été réalisés auprès des responsables administratifs de trois collectivités décentralisées, à savoir les mairies de Bouaké, Katiola et Botro ainsi qu'auprès de leurs administrés. Ce choix procède moins d'une recherche de représentativité statistique de l'ensemble des collectivités ivoiriennes que d'une démarche raisonnée visant une analyse qualitative approfondie. En effet, la limitation de l'étude à trois collectivités répond à la volonté de circonscrire le champ d'investigation et de préserver la cohérence de l'analyse. Elle permet ainsi d'éviter une dispersion du corpus et de privilégier une étude qualitative approfondie des pratiques de relations publiques mises en œuvre au niveau local, en cohérence avec les objectifs et le cadre théorique de la recherche. De plus, en tenant compte de la diversité des configurations territoriales et de leur importance au regard de la problématique étudiée, le choix de Bouaké en tant que pôle urbain majeur permet d'appréhender les pratiques de RP dans une collectivité de grande importance, tandis que Katiola et Botro offrent des configurations de collectivités de taille moyenne. Ces territoires favorisent des pratiques de RP observables, notamment à travers leur mode de gouvernance, de collaboration, de communication et leurs interactions avec les différents acteurs locaux.

Par ailleurs, il est important de noter que les données issues des entretiens ont fait l'objet d'une analyse qualitative thématique à partir d'une grille de lecture construite en fonction des objectifs de la recherche et des dimensions retenues dans le cadre théorique. Cette grille a notamment porté sur les pratiques de RP, les modalités de collaboration avec les acteurs locaux, les mécanismes de participation et de concertation, la légitimation de l'action publique locale ainsi que la contribution des relations publiques aux objectifs de développement local. L'analyse a ensuite consisté en un codage thématique des propos recueillis visant à dégager les thèmes récurrents,

les convergences et les divergences afin de faire ressortir les tendances significatives au sein du corpus. Les résultats issus de cette analyse ont enfin été mis en relation avec les propositions théoriques et l'hypothèse de recherche afin de déterminer dans quelle mesure les données empiriques permettent de la confirmer, de la nuancer ou de l'infirmier.

3. Résultats

3.1. Le management des collectivités locales par les relations publiques

Les relations publiques se positionnent comme une pratique importante dans la gouvernance des collectivités locales. Elles peuvent servir à un triple niveau : en tant qu'une fonction de direction, un outil d'information et un vecteur d'image et de réputation.

3.1.1. Une fonction stratégique de direction

Les RP jouent un rôle stratégique dans la gestion des collectivités locales. Au-delà des simples activités de communication, elles mettent l'accent sur la gestion des relations entre l'administration territoriale et ses différentes parties prenantes, internes comme externes. En effet, notre étude des relations publiques relève la mise en place au sein des mairies, de mécanismes et dispositifs de communication transversale destinés à « vendre » l'image des institutions territoriales et des élus ainsi qu'à légitimer leurs actions auprès du public. Selon qu'elles soient considérées comme des collectivités de moyenne ou de grande importance, ces institutions disposent en leur sein, d'une direction, d'un service ou d'une cellule de communication qui assure cette mission conformément à la politique globale de communication et d'image de l'institution et des élus. Prenons l'exemple au niveau de la mairie de Bouaké, une circonscription administrative située au centre de la Côte d'Ivoire à 350 km d'Abidjan. À l'instar d'autres communes de grande importance, cette collectivité décentralisée s'est dotée d'un attaché de presse et d'un service de communication. L'attaché de presse est rattaché au cabinet du maire. Ce dernier anime la communication politique du maire et ses rapports avec la presse. Le service communication est quant à lui rattaché au secrétariat général de cette mairie. Il a en charge l'élaboration et la conduite de la politique de communication et des actions de RP en conformité avec les objectifs et orientations définis par la hiérarchie. Cette tendance est observée dans les autres collectivités enquêtées avec certaines spécificités. À la différence de la mairie de Bouaké, les mairies de Katiola et de Botro ont regroupé ces attributions au sein d'un même service, auquel elles ont confié leur coordination et leur mise en œuvre.

En outre, l'enquête réalisée fait ressortir une conception largement partagée du rôle des services de communication comme instrument d'accompagnement de l'action publique et de prise en compte des attentes légitimes des populations. Le propos de madame Nathanaelle Houphouët, une responsable chargée de communication à la mairie de Bouaké illustre cette dynamique :

« Nous gérons la stratégie de communication de la mairie et assurons sa mise en œuvre à travers des actions d'information, de visibilité et de promotion autour des activités du maire et de la municipalité (...). C'est une mission essentielle que nous devons mener à bien, tant pour la municipalité que pour la population. La population a besoin de savoir ce qui se passe dans sa commune et les actions menées pour son bien-être. »
(Entretien du 27 juillet 2025).

En d'autres termes, il s'agit pour ces services dédiés, de contribuer à améliorer l'image du maire ainsi que de l'institution qu'il représente mais également à rapprocher l'action

publique locale des préoccupations des administrés en favorisant leur information et leur adhésion. En interne, ils s'assurent en accord avec le secrétaire général de la mairie, des actions d'informations et de coordination, conçoivent et gèrent les divers supports d'information interne, ainsi que mènent des actions pour renforcer la cohésion et la motivation au sein de leur institution.

Dans cette perspective, nos investigations ont révélé que des cérémonies d'hommage et de réjouissance sont souvent organisées à l'endroit des agents de ces entités décentralisées à l'occasion des grandes fêtes annuelles telles que la fête du travail, la fête des pères, des mères, ou encore la fête de fin d'année, afin de les motiver et susciter davantage leur engagement. Selon la responsable de communication interrogée à la mairie de Bouaké « c'est une manière de reconnaître le travail que les agents abattent chaque jour au quotidien. Cela participe à leur épanouissement social et professionnel ». Dans le même sens, monsieur Innocent Attooungbré, chef des services socioculturels à la mairie de Botro lors de notre entretien le 23 juillet 2025 souligne :

« Lorsqu'un agent est épanoui dans son lieu de travail, forcément il sera productif et engagé dans tout ce qu'il fait. Nos patrons doivent prendre en compte cela. Ils doivent tenir compte du bien-être de leurs agents en créant davantage des conditions de travail propices à leur épanouissement ».

Par ailleurs, dans le fonctionnement des collectivités territoriales, il faut faire remarquer également la mise sur place des Comités de Quartier appelés communément CDQ. Ces comités constituent des instruments de relations publiques favorisant le dialogue, l'écoute, la participation citoyenne et le renforcement de la confiance entre l'institution territoriale et les populations. Ils jouent un rôle d'interface et leur mission est de véhiculer l'information du maire aux populations et vice versa. Ils sont mis en mission également pour relever les problèmes que vivent les populations dans leur quotidien. Ces problèmes sont consignés dans un document stratégique qui sert de référence dans l'élaboration des politiques des élus. Les CDQ se présentent comme l'un des organes clés disposant d'un pouvoir consultatif et favorisant une communication participative entre les mairies et les populations.

Le choix des CDQ et de leur nombre dépend du maire. Ils disposent d'un président et de vice-présidents chargés de gérer des commissions dans divers domaines d'activités tels que la santé, l'éducation, l'environnement, et l'agriculture, etc. En guise d'illustration, voyons les images suivantes :

Figure 1 : Activité de sensibilisation sur la salubrité **Figure 2 : Activité de reboisement urbain**



Source : www.facebook.com/ Repéré le 26/08/2025

La première image est relative à une activité de sensibilisation sur la salubrité menée par le Comité de quartier d'Ahougnansou en collaboration avec les autorités municipales de Bouaké dans le cadre du projet « Bouaké Ville Durable » (BVD). Elle s'est tenue le 03 septembre 2022 et a enregistré la participation des leaders d'associations de jeunes, de femmes, des leaders religieux et des autorités coutumières.

Quant à la seconde image, elle montre des individus participant à une opération de reboisement urbain toujours dans le cadre du projet BVD en collaboration avec les CDQ de la commune de Bouaké. Cette campagne avait pour objectif de verdir les quartiers de la commune, d'améliorer la qualité de l'air et de sensibiliser les habitants à l'importance de la nature en milieu urbain.

Par ces actions, la mairie entend faire la promotion du développement durable et impliquer les populations dans la gestion publique locale.

3.1.2. Un outil d'information et de communication

Les RP sont une démarche de communication qui mobilise une palette d'outils de communication. Ces outils permettent de faciliter la fluidité de l'information en interne et d'assurer la collaboration interservices. Des supports de communication collaboratifs tels que les notes de service, les notes d'information, les réunions interservices et les séminaires etc sont utilisés par les collectivités locales enquêtées en vue de transmettre de manière cohérente l'information à tous les niveaux de l'organisation territoriale et servent de relais, voire de liens entre les élus, l'administration territoriale et les agents. À titre d'illustration, au sein de la mairie de Bouaké, une note d'information référencée n°2025-346/CBKE/SG/DSA informait et invitait l'ensemble du personnel à une cérémonie de salut aux couleurs nationales, le lundi 25 août 2025 à 07 heures au sein du centre d'État civil de Koko. À travers cette note, les autorités municipales permettent une communication claire et officielle. Elles favorisent une circulation fluide de l'information au sein de l'institution municipale sans risques de désinformation. En marge de son aspect informatif, cette note encourage également le rapprochement entre les agents et véhicule des valeurs civiques et le respect des symboles de la république.

Au niveau externe, l'utilisation régulière des outils de communication que sont la radio, la télévision, les journaux municipaux et les conférences de presse répond à la perspective des relations publiques qui vise à communiquer sur l'institution locale elle-même et rendre ses politiques et actions accessibles, compréhensibles et crédibles. En effet, il s'agit pour ces communes d'informer les populations de l'actualité de leur territoire. Elles rendent leurs politiques accessibles à l'ensemble de la population en vue de renforcer la confiance et améliorer les rapports sociaux à l'intérieur de la collectivité. C'est pourquoi nos collectivités enquêtées se sont dotées de radios communautaires (*Bouaké fm* 96.7 ; *Radio Katiola* 93.5 fm ; *Satiklan* 94.9 fm). Par exemple, la radio locale *Bouaké fm*, hormis des messages d'information souvent intégrés dans des programmes réguliers, offre à travers des émissions spécifiques comme *Allo Bouaké*, la possibilité aux responsables territoriaux de s'exprimer directement et de faire passer des messages sur des sujets contemporains touchant entre autres à la santé publique, aux initiatives municipales, aux événements culturels et aux urgences locales. Cette émission en particulier se déroule chaque samedi de 09 heures à 10 heures 30mn avec la possibilité pour les populations de participer en direct via une ligne téléphonique. De manière générale, ces radios locales ont pour mission d'informer des activités de la collectivité et de recueillir les attentes des populations.

De même, le journal municipal joue un rôle clé dans la transparence administrative et la participation citoyenne. Gilbert Koné Kafana, Maire de la commune de Yopougon

n'en dit pas moins en 2014 lors du lancement des journaux municipaux de sa commune (www.abidjantv.net, 2025) :

« L'objectif majeur de ces publications est d'aider à créer au sein des populations du territoire communal une identité collective et un esprit d'appartenance à même d'aider à la cohésion sociale et au renforcement de la démocratie participative ».

En Côte d'Ivoire, plusieurs communes et en particulier celles du district d'Abidjan ont à leur actif des journaux ou des magazines d'information plus ou moins fonctionnels. C'est le cas des communes de Cocody (*Cocody Mag*) ; Marcory (*Marcory Aujourd'hui*) ; Plateau (*Plateau Mag*) ; Port-Bouët (*Port-Bouët Soleil Infos*) ; Treichville (*Treichville Notre Cité*) et Grand-Bassam (*Grand-Bassam Info*).

Ces outils de relations publiques sont généralement édités par les collectivités elles-mêmes via leurs services de communication. Ces outils servent à informer sur l'évolution de la commune et les initiatives mises en place au profit des populations. Cependant, face à des contraintes financières et surtout à l'évolution des TIC, notamment internet, la presse papier en général et le journal municipal en particulier sont en déclin (F. Richard, 2022 ; A. A. Diallo, 2024). À l'image du journal municipal de Bouaké dénommé *La tribune de Gbêkékro* qui a cessé de paraître depuis plusieurs années. Les collectivités territoriales s'adaptent donc au développement technologique, raison pour laquelle elles créent des sites internet municipaux (www.mairiedebouake.ci ; www.hambolci.net) et/ou des pages facebook (www.facebook.com/MairieDeBouake ; www.facebook.com/mairiedekatiola ; etc.) afin de véhiculer leurs messages et toucher des audiences plus larges. Ces supports de communication numérique apportent la visibilité aux activités de ces communes et créent un contact constant ainsi qu'une interaction avec leurs citoyens, dans l'optique de maximiser l'impact de leurs messages et améliorer leur capital confiance auprès des populations. Par exemple le site internet de la mairie de Bouaké (www.mairiedebouake.ci), à l'image des autres sites web municipaux, présente la ville dans son ensemble, son histoire, sa culture et son cadre de vie. Ce site internet propose également des services en ligne aux citoyens, des offres d'emploi, des opportunités d'affaires et les différents actes administratifs gérés par la collectivité.

3.1.3. Un vecteur d'image et de réputation

Les relations publiques se présentent comme un outil de communication utile pour valoriser l'image institutionnelle des collectivités locales. Selon J. M. Décaudin (2003), « l'image est composée de l'ensemble des représentations affectives et rationnelles qu'un groupe d'individus associe à un produit, une marque ou encore une entreprise » (N. Gardès et al., 2013, p. 158). Autrement dit, elle peut s'appréhender comme la manière dont une collectivité territoriale est perçue par ses différents publics (citoyens, médias, entreprises, associations etc.). En effet, dans le cas des collectivités locales enquêtées, les actions de RP visent à établir et à soigner leur image institutionnelle ainsi qu'à créer une cohésion entre l'administration locale et leurs populations. Nos enquêtes ont permis de relever certaines initiatives qui vont dans ce sens. Il s'agit notamment des activités telles que la construction ou la réhabilitation d'écoles et de centres de santé, l'organisation de journées de salubrité et de remises de dons de matériels, etc. À titre d'exemple, la mairie de Bouaké a procédé à la construction d'une école primaire et d'un centre de santé à Golikro en 2025 ; l'organisation de la semaine de la salubrité le 28 octobre 2023 englobant les sept (07) arrondissements de la commune ; à la remise de vivres offerts le 02 mars 2025 aux fidèles musulmans et chrétiens de la localité en soutien au jeune ramadan et au Carême ; et de matériels didactiques le 12 octobre 2021

à 83 écoles primaires (www.mairiedebouake.ci, 2025). Ces types d'initiatives qui se perçoivent également dans les localités de Katiola et Botro visent à renforcer l'ancrage social de l'institution locale.

Par ailleurs, le président des jeunes du quartier CIDT (Bouaké), monsieur Abdoulaye Konaté, lors de notre entretien téléphonique le 20 août 2025 affirme ceci : « Ces types d'initiatives sont à saluer, car elles permettent de soulager un tant soit peu les populations ». De même, Charles Abé, citoyen souligne « Il y a des familles qui vivent des situations difficiles qu'on ne peut pas imaginer. Il faut que nos autorités pensent à ces personnes-là et veillent à ce que leurs actions les touchent directement » (entretien du 23 juillet 2025). Ces propos mettent en évidence une perception partagée par les enquêtés selon laquelle les actions sociales menées par les autorités locales sont appréciées des populations et vivement sollicitées. Pour monsieur Pié Ouattara, chargé de communication à la mairie de Katiola, il est important de multiplier ces genres d'initiatives, car permettent-ils selon lui, « de rapprocher l'administration municipale des populations et de regagner leur confiance » (entretien du 25 juillet, 2025).

Outre la réalisation des activités à caractère social, les collectivités locales participent à des salons, foires, expositions et autres manifestations promotionnelles qui ont lieu à l'intérieur et même hors de leur espace géographique. C'est le cas de la mairie de Bouaké, qui depuis 2024, participe au Salon International des Collectivités Territoriales (SICT) pour se donner de la visibilité et renforcer son image de marque territoriale. En effet, cette activité est une grande manifestation professionnelle du secteur des collectivités en Côte d'Ivoire. Cet événement rassemble un grand nombre d'acteurs de la commande publique et leurs partenaires nationaux et internationaux. Selon la responsable de communication de la mairie enquêtée, cet événement constitue pour la mairie de Bouaké, un outil privilégié pour se faire connaître, redorer son image et redonner confiance aux acteurs de développement.

3.2. Relations publiques, gouvernance et enjeux territoriaux

3.2.1. Les enjeux de la transparence et de la confiance

Les organisations publiques, en l'occurrence les collectivités locales font face à la demande croissante des citoyens en matière d'information et de participation aux affaires publiques locales. Pour M. de Fabrègues et D. Dupré (2023, p. 6) :

« La représentativité du monde politique couplée avec la médiatisation des affaires de corruption laisse s'immiscer le doute dans l'opinion publique. Les citoyens, aujourd'hui, ne font plus nécessairement confiance et ont besoin de cette transparence pour essayer d'y croire ».

En effet, pilier essentiel des RP, la transparence permet d'instaurer un climat de confiance nécessaire à l'exercice de la gouvernance des collectivités locales. Elle se définit selon la Banque Asiatique de Développement (1995) comme « la disponibilité des informations pour le grand public et la clarté au sujet des règles, règlements et décision du gouvernement » (H. Park et J. Blenkinsopp, 2011, pp. 251-273). Autrement dit, la transparence se traduit par une démarche consistant pour une collectivité locale, à mettre à la disposition des citoyens, des informations claires, complètes et accessibles sur ses actions, ses décisions et la gestion des ressources locales. Dans ce contexte, les collectivités locales montrent qu'elles sont à l'écoute des populations pour parvenir à une situation qui renforce la confiance et sa crédibilité et par conséquent, développe l'engagement et l'adhésion des citoyens aux politiques locales. D'ailleurs, les conseils municipaux sont organisés dans cette logique. Selon les informations recueillies auprès des responsables administratifs des collectivités locales enquêtées, ces conseils sont

ouverts au public. Avant chaque session, des courriers d'information et d'invitation sont transmis à toutes les administrations et couches socioprofessionnelles ainsi qu'aux populations (associations de femmes et jeunes, communautés ethnique et religieuse etc.). Les conseils se tiennent en général tous les trois mois et se penchent sur les orientations et les priorités de la collectivité. Ils permettent d'établir le programme triennal, de dresser le bilan de l'exercice budgétaire et d'élaborer le budget de l'année suivante en présence des populations. À ces occasions, la parole est également donnée aux populations de présenter leurs doléances et de faire connaître leurs attentes et préoccupations réelles en vue de leurs prise en compte. Les conseils sont également couverts par les médias qui sont chargés de relayer les informations à l'ensemble de la population. Pour preuve, le Conseil municipal de la mairie de Bouaké tenu le 17 mars 2025 au titre de l'exercice budgétaire 2025 a été relayé par plusieurs journalistes de la presse écrite comme audiovisuelle (*Taleeb info*, *TF Well TV*, *Event News TV*, *koaci.com*, *Lebanco.net*, etc.). L'objectif étant de garantir une visibilité et une transparence dans les décisions et actions entreprises par la gouvernance locale et par ricochet instaurer un climat de confiance entre celle-ci et son public. Le concept de confiance ici est entendu comme l'« attente d'un comportement coopératif de la part de l'autre » (Meeker, 1983 cité par A-M. Gagné, 2012, p. 87). Il s'agit dans les relations publiques, d'un élément fondamental qui permet d'établir et de maintenir des relations positives entre la collectivité locale et leurs parties prenantes. La confiance permet de bâtir une relation harmonieuse entre l'administration territoriale et les administrés, tout en obtenant l'adhésion de ces derniers aux politiques mises en place.

3.2.2. Pour une démocratie participative renforcée

La démocratie participative peut se définir comme un modèle de gouvernance où les citoyens jouent un rôle direct dans la prise de décisions politiques de leur localité. Elle vient en complément de la démocratie représentative, consacrée quant à elle au droit de vote des citoyens. Selon le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) (www.cnfpt.fr, 2025), la démocratie participative poursuit des objectifs multiples. Ceux-ci peuvent être managériaux :

« informer les habitants des projets du territoire ; faire participer les usagers et connaître leur expertise d'usage, dans une optique de meilleur gestion urbaine ; recueillir les avis des citoyens, et prévenir les conflits, dans un objectif d'optimisation des solutions proposées et des décisions prises ; mobiliser les services administratifs et mieux intégrer les contraintes de modernisation et d'adaptation ».

Mais aussi sociaux :

« améliorer la cohésion sociale, voire la paix sociale, grâce à l'implication des citoyens ; faire émerger un espace de dialogue, générateur de lien social entre les citoyens ; créer un espace de dialogue entre administration locale et citoyens, pour favoriser la confiance mutuelle ».

À travers ces objectifs, nous comprenons aisément tout l'intérêt des relations publiques dont l'enjeu est de mettre en place des dispositifs pour faciliter la participation citoyenne et le dialogue entre les élus locaux, les citoyens et toutes les parties prenantes. En effet, les relations publiques peuvent être un levier stratégique pour renforcer la démocratie participative au sein des collectivités locales. Certaines pratiques des collectivités locales en Côte d'Ivoire démontrent un usage stratégique des relations publiques dans l'instauration de la démocratie locale et comme outil permettant de renforcer le dialogue entre les populations et l'administration territoriale. En marge des dispositions prises

par le législateur (conseils municipaux, etc), ces initiatives s'appuient autant sur une communication relationnelle de proximité telle que les réunions publiques participatives, les cafés-débats et des visites de proximité que sur les opportunités d'interaction offertes par les nouvelles technologies, notamment les espaces digitaux. Cette approche participative se retrouve dans les propos du maire de Katiola, Thomas Camara lors d'un entretien accordé à la presse en ligne *Koaci*, publié le 21/11/2024 :

« Récemment, nous avons invité les opérateurs économiques, les commerçants et nos parents pour une concertation sur la réhabilitation du grand marché de Katiola. (...). Nous leur avons présenté la maquette du nouveau marché et chacun a donné son avis que nous avons bien pris en compte. Nous sommes à la phase d'information et de sensibilisation de tous les acteurs afin que tous adhèrent au projet avant de commencer sa réalisation ».

L'on peut ajouter à ces initiatives, les comités de quartier (CDQ). Ces comités installés par les autorités municipales répondent au souci d'impliquer les populations dans la gestion des politiques publiques locales. Selon F. Rangeon (1999, p. 329-330) :

« Leur vocation affichée étant de donner la parole aux habitants et de favoriser leur participation aux décisions locales, les comités de quartier se donnent explicitement pour mission de contribuer au développement de la démocratie locale, entendue aussi bien au sens d'espace public de débat que de partage et de transparence de la décision ».

En effet, les CDQ favorisent l'implication des citoyens dans la gestion de leur cadre de vie en servant de relais entre les habitants et les autorités municipales. Ils permettent également une meilleure prise en compte des besoins et des préoccupations des populations. Leur rôle est de proposer et de suivre la réalisation de projet d'intérêt public, tout en encourageant la participation des résidents aux décisions concernant le développement de leur localité.

4. Discussions

Les relations publiques sont un outil de gestion stratégique employé par les collectivités locales pour atteindre leur objectif organisationnel. En effet, selon D. A. Gokra (2017, p. 5), « parler de gouvernance des collectivités implique un meilleur fonctionnement de l'administration, la participation des citoyens et la transparence dans la gestion de la collectivité ». Ces exigences ne peuvent être une réalité qu'à la condition d'un dispositif de relations publiques garant de développer un climat de confiance et de compréhension avec les parties prenantes. Nos résultats montrent que dans les collectivités locales étudiées - Bouaké, Katiola et Botro -, les relations publiques peuvent être considérées à la fois comme un mode de direction, un outil d'information et un vecteur d'image et de réputation. Elles englobent différentes stratégies de communication qui permettent de renforcer la communication au sein des administrations locales, et entre celles-ci et leurs parties prenantes (citoyens, médias, investisseurs, partenaires etc.), assurant ainsi une meilleure compréhension des décisions et des politiques entreprises.

Dans son approche de relations publiques, W. Menvielle (2004, p. 91) met en évidence l'importance de cet outil de communication pour les organisations. Pour lui :

« Elles représentent un ensemble de moyens utilisés par les entreprises pour créer un climat de confiance dans leur personnel, dans les milieux

dans lesquels elles sont en rapport et généralement dans le public en vue de soutenir leur activité et d'en favoriser leur développement ».

Autrement dit, les RP permettent d'établir et de maintenir des relations harmonieuses au sein des collectivités locales, entre celles-ci et leur environnement externe. Au-delà des simples activités de communication, elles mettent l'accent sur la gestion des relations entre l'administration et ses différentes parties prenantes, internes comme externes.

P. Kotler et K. Keller (2012, p. 600) partagent cette vision en soulignant que :

« Les relations publiques sont un ensemble de programmes mis en place par une entreprise ou un organisme, afin d'établir ou d'améliorer son image ou celle de ses produits auprès des différents publics qui, à l'intérieur et à l'extérieur de l'institution, conditionnent son développement ».

Pour ces auteurs, les RP visent à positionner le public d'une organisation dans une relation favorable à celle-ci. Dans le contexte des collectivités locales, les actions de relations publiques sont orientées vers la quête d'une image positive qui leur permettra de se construire une réputation solide et appréciable auprès des populations. Elles tentent par divers procédés médiatiques (communiqué de presse, conférences de presse, événement etc.) de rendre leurs actions et politiques accessibles et transparentes de sorte à renforcer leur crédibilité ainsi qu'à faciliter la participation des citoyens à la vie locale.

Selon V. Mabillard et M. Pasquier (2015, pp. 23-34), l'accroissement de la transparence apporte en effet quatre attentes positives à savoir : l'efficacité accrue des activités de l'administration, la réduction de la corruption, l'augmentation de la participation et de la confiance des citoyens. Toutes ces attentes visent à améliorer de façon notable la gouvernance locale et à donner du crédit à ses activités. Lorsque les populations se sentent exclues des processus décisionnels, les politiques des pouvoirs publics peuvent être remises en question. Ce qui peut occasionner des contestations généralisées et un affaiblissement de l'autorité. De même les populations sont moins enclines à s'impliquer, entravant ainsi le développement local. C'est pourquoi, il est nécessaire pour les territoires de faire émerger un dialogue territorial constructif entre l'administration et les citoyens (D. Abbadi et al. 2024).

Ces derniers sont en effet des acteurs clés à mettre au centre de l'action et de la gouvernance locale. Leur implication est primordiale pour faciliter l'appréhension des politiques publiques et permettre à chacune des parties prenantes, de comprendre la part active qu'elle doit jouer pour que le développement soit une réalité. L'enjeu est donc d'amener chaque citoyen à se sentir membre à part entière de la localité de sorte à ce qu'il s'implique dans la vie locale. Dans ce contexte, l'approche des relations publiques telle que nous l'appréhendons dans cette recherche apparaît comme un outil idéal pour influencer les opinions, les attitudes et les comportements dans un cadre de gestion des relations entre l'administration territoriale et les citoyens. Cette démarche favorise le développement d'une conscience civique et des pratiques de participation citoyenne, nécessaire à la bonne gouvernance et à la crédibilité des territoires et par conséquent à leur développement. Aujourd'hui, les autorités locales deviennent de plus en plus soucieuses de poser les bases d'une relation de confiance avec leurs citoyens, et d'asseoir leur légitimité. Des services de communication sont créés dans les administrations avec une intention d'établir une relation étroite avec les populations et répondre à leurs demandes croissantes en matière d'information et de participation.

Il devient alors primordial pour les collectivités territoriales de mettre en place des services de communication modernes et qualifiés, car souvent ces services sont en sous effectifs et manquent surtout d'outils et de spécialistes en RP. Ce constat est partagé par D. Okou dans ses travaux de thèse intitulée : « Réseaux relationnels et construction sociale de l'attractivité des collectivités territoriales en Côte d'Ivoire : cas de la commune de Ouragahio ». Il fait observer que les services en charge de la communication des collectivités sont constitués de non-spécialistes souvent formés « sur le tas » et ce, en dépit de l'importance de la communication pour ces territoires. Il souligne la nécessité de nommer et de recruter un personnel compétent pour établir une communication efficace via notamment les relations publiques. En pratique, les relations publiques vont bien au-delà l'information du public. Elles exigent un processus de gestion bien établi visant la participation du public à la construction de l'image de l'organisation et à établir des relations mutuellement bénéfiques avec ses parties prenantes.

Dans ce sens, V. Arceo (2003, p. 25) cité par J. M. Adhepeau (2012, p. 136) indique « un département des relations publiques devrait se doter d'un responsable pouvant appliquer le modèle théorique idéal (bidirectionnel symétrique) en ayant été bien préparé à l'exercice et la pratique de la profession ». Pour cet auteur, le profil du relationniste public doit être étroitement lié à la formation et à l'éducation dans les modèles théoriques de cette discipline.

Conclusion

En considérant les analyses effectuées, nous retenons que les relations publiques, loin d'être un simple outil de communication dans les collectivités locales, constituent un levier stratégique indispensable pour renforcer la gouvernance locale et légitimer les actions des élus. Elles permettent d'améliorer non seulement la qualité de leurs services publics, mais aussi leur image institutionnelle. Son apport est également important dans la consolidation de la démocratie locale et l'instauration de la confiance entre l'administration territoriale et les citoyens. En favorisant donc la circulation de l'information, l'écoute des citoyens et la valorisation des actions publiques, les relations publiques renforcent la transparence et participent à la construction d'une gouvernance locale plus ouverte et inclusive, nécessaire au développement durable des collectivités territoriales. Toutefois, leur efficacité dépend de la volonté des pouvoirs publics, du niveau de professionnalisation du personnel et de la formalisation des cadres institutionnels favorisant l'expression citoyenne.

Par ailleurs, les résultats de cette étude doivent être appréhendés au regard de certaines limites, notamment le nombre restreint de collectivités enquêtées. Inscrits dans le contexte spécifique des communes de Bouaké, Katiola et Botro, ils ne sauraient être généralisés à l'ensemble des collectivités territoriales ivoiriennes. Ils permettent néanmoins de mettre en évidence des tendances et des logiques de pratiques RP susceptibles d'éclairer la place des relations publiques dans la gouvernance locale.

Ces résultats invitent ainsi à considérer la communication en général et les relations publiques en particulier, comme des leviers importants dans la gestion des collectivités locales en Côte d'Ivoire. Celles-ci gagneraient en réponse aux attentes plus en plus exigeantes des populations, à intégrer davantage des stratégies innovantes de communication et de dialogue avec leurs administrés. Cette perspective ouvre la voie à de nouvelles interrogations portant notamment sur l'impact des outils numériques et des médias sociaux dans le renforcement des relations entre les institutions locales et les citoyens.

Références Bibliographiques

ABBADI Driss et al., 2024, « Vers une gestion performante des collectivités territoriales au Maroc : rôle de la gouvernance », in *Journal of the geopolitics and geostrategic intelligence*, vol. 5, n° 1, p. 50-71.

ADHEPEAU Julien Michel, 2012, « La gestion des relations publiques dans le gouvernement de Côte d'Ivoire », *Revista internacional de relaciones públicas*, vol. 2, n° 3, p. 131-152.

CANCEL Amanda et al., 1997, « It Depends : A Contingency Theory of Accommodation in Public Relations », in *Journal of Public Relations Research*, vol. 9, n° 1, p. 31-63.

FABRÈGUES (De) Muriel et DUPRÉ David, 2023, « Transparence et action publique : principes, acteurs et enjeux », in *Action publique recherche et pratique*, vol. 3, n° 18, p. 6-15.

GAGNÉ Anne Marie, 2012, *La relation de confiance en relations publiques : vers un modèle d'adéquation contextuelle optimale*, Thèse de doctorat en communication, Montréal (Québec), Université du Québec, 340 p.

GARDÈS Nathalie, BEGUINET Sophie et LIQUET Jean-Claude., 2013, « Du concept d'image à sa mesure, une approche par les représentations sociales », *La revue des sciences de gestion*, vol. 3, n° 261-262, p. 157-166.

GOKRA Dja André, 2017, « Communication internationale et interculturelle : quels enjeux à l'heure du numérique ? ». *GERACII*, vol. 2, n° 1, p. 4-19.

GRUNIG James et Todd HUNT, 1984, *Managing Public Relations*, New York, Rinehart and Winston, 550 p.

KOTLER Philip et KELLER Kevin, 2012, *Marketing management* (14^e éd.). Pearson. 912 p.

KRA Kouassi Raymond, 2023, *La communication dans les collectivités territoriales en Côte d'Ivoire : des éléments de réflexions théoriques au cas pratiques*, Abidjan, Harmattan. 294 p.

L'ETANG Jacquie et PIECZKA Magda, 1996, « Public Relations and Rhetoric » in L'Etang Jacquie et Pieczka Magda, *Critical Perspectives in Public Relations*, Boston, International Thomson Business Press, 180 p.

MAISONNEUVE Danielle, LAMARCHE Jean-François et ST-ARMAND Yves, 2006, *Les relations publiques dans une société en mouvance* (3^e éd), Québec, Presse Universitaire du Québec, 402 p.

MENVIELLE William, 2004, *Intégration d'internet dans la stratégie de communication de l'entreprise*, Thèse de doctorat en administration des affaires, Trois-Rivières (Québec), Université du Québec, 403 p.

OKOU Denis Roméo Bolou, 2023, *Réseaux relationnels et construction sociale de l'attractivité des collectivités territoriales en Côte d'Ivoire : cas de la commune de*

Ouragahio, Thèse de doctorat en sciences de la communication, Bouaké (Côte d'Ivoire), Université Alassane Ouattara, 450 p.

PARK Heungsik et BLENKINSOPP John, 2011, « L'influence de la transparence et de la confiance dans la relation entre corruption et satisfaction du citoyen ». *Revue internationale des sciences administratives*, vol. 77, n° 2, p. 251-273.

RANGEON François, 1999, *La démocratie locale : représentation, participation et espace public*. Paris, PUF, 424 p.

ROPER Juliet, 2005, « Symmetrical Communication: Excellent Public Relations or a Strategy for Hegemony? in *Journal of Public Relations Research*, vol. 17, n° 1, p. 69-86.

Webographie/sources primaires

APPEL Violaine, BOULANGER Hélène et LAVIGNE Alain, 2017, « Relations publiques », *Communication*, vol. 34, n° 2. <http://journals.openedition.org/communication/7257>

DIALLO Abdoul Aziz, 2024, *Côte d'Ivoire : l'agonie de la presse écrite entre chute des ventes et hausse des coûts*. RFI. <https://www.rfi.fr/fr/podcasts/afrique-%C3%A9conomie/20240929-c%C3%B4te-d-ivoire-l-agonie-de-la-presse-%C3%A9crite-entre-chute-des-ventes-et-hausse-des-coûts>

MABILLARD Vincent et PASQUIER Martial, 2015, « Transparency And Trust in Government : A two-way Relationship » in *Swiss Yearbook Of Administrative Science*, vol. 6, n° 1, p. 23-34. DOI : 10.5334/ssas.78

RICHARD Florent, 2022, « En Côte d'Ivoire : les journaux en voie de disparition ? » in *Jeuneafrique*. (Page consultée le 27/08/2025). <https://www.jeuneafrique.com/1299006/politique/en-cote-divoire-les-journaux-en-voie-de-disparition/>

<https://www.prsa.org/about/all-about-pr> (Page consultée le 28/12/2024).
https://www.cnfpt.fr/sites/default/files/relation_habts_03_demo_participative.pdf
(Page consultée le 01/02/2025).

<https://www.dailymotion.com/video/x8rbv4x> (Page consultée le 25/08/2025).

https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/03/15/en-cote-d-ivoire-abidjan-se-modernise-en-repoussant-les-plus-pauvres-vers-la-peripherie_6222195_3212.html?utm (Page consultée le 26/08/2025).

<https://www.facebook.com/share/1NwsyPkJcE/> (Page consultée le 26/08/2025).

<https://www.facebook.com/share/1CKjAhxBQQ/> (Page consultée le 26/08/2025).

<https://www.lemandatexpress.net/2025/02/20/plateforme-locale-de-dialogue-public-prive-une-mission-a-bouake-du-24-fevrier-au-1er-mars/> Page consultée le 26/08/2025.

<https://abidjantv.net/art-et-culture/le-maire-de-yopougon-lance-deux-journaux-pour-la-commune-les-raisons/> (Page consultée le 27/08/2025).

<https://www.mairiedebouake.ci/> (Page consultée le 27/08/2025).

https://www.koaci.com/article/2025/03/03/cote-divoire/societe/cote-divoire-gbeke-la-communaute-chretienne-et-musulmane-beneficient-de-40-tonnes-de-vivres-du-conseil-regional_184917.html (Page consulté le 27/08/2025).

https://www.koaci.com/article/2024/11/21/cote-divoire/politique/cote-divoire-apres-11-ans-a-la-tete-de-la-mairie-de-katiola-thomas-camara-dresse-son-bilan-voici-mes-realizations-majeures-qui-ont-eu-un-impact-sur-la-vie-quotidienne-des-habitants_182507.html (Page consultée le 27/08/2025).

**INFLUENCE DU SUIVI DE L'INSPECTEUR D'ORIENTATION SUR
L'ASSIDUITÉ ET LE RENDEMENT SCOLAIRE DES ÉLÈVES DE
TERMINALE AU LYCÉE CLASSIQUE ET MODERNE 1 DE BOUAKÉ**

**INFLUENCE OF THE GUIDANCE INSPECTOR'S FOLLOW-UP ON THE
ATTENDANCE AND ACADEMIC PERFORMANCE OF TWELFTH GRADE
STUDENTS AT BOUAKÉ'S CLASSICAL AND MODERN HIGH SCHOOL 1**

Rassidy OYENIRAN

Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Pédagogique
(Abidjan-Côte d'Ivoire)

rassidy2006@yahoo.fr

Résumé

Cette étude traite de l'impact du suivi exercé par l'Inspecteur d'Orientation sur deux variables essentielles de la réussite éducative : l'assiduité et le rendement scolaire des élèves de terminale. À travers une méthodologie mixte combinant enquêtes, entretiens et analyse documentaire, la recherche montre que le suivi pédagogique et psychologique des élèves, lorsqu'il est régulier et personnalisé, favorise leur présence en classe et améliore significativement leurs résultats scolaires. L'hypothèse de base est la suivante : le suivi de l'Inspecteur d'Orientation a un effet significatif sur l'assiduité et le rendement scolaire des élèves de la classe de terminale du Lycée Classique et Moderne 1 de Bouaké. Ce travail met également en lumière des limites structurelles : surcharge des Inspecteurs, manque de coordination, faiblesse des ressources. Il propose en réponse des recommandations visant à professionnaliser davantage la fonction et à renforcer la collaboration entre les différents acteurs éducatifs. Cette étude contribue à une meilleure compréhension du rôle stratégique de l'Inspecteur d'Orientation dans l'accompagnement des élèves et la lutte contre l'échec scolaire.

Mots clés : suivi éducatif, Inspecteur d'Orientation, rendement scolaire, encadrement psychologique, Lycée Classique et Moderne 1 de Bouaké

Abstract

This study explores the impact of the Guidance Inspector's follow-up on two key variables of educational success : student attendance and academic performance. Using a mixed methodology combining surveys, interviews, and document analysis, the study demonstrates that regular and personalized pedagogical and psychological support promotes classroom attendance and significantly improves student achievement. The main hypothesis is : the monitoring by the Guidance Inspector has a significant effect on the attendance and academic performance of students in the final year of the Classical and Modern High School 1 in Bouaké. The study also highlights structural challenges : Inspectors' heavy workloads, lack of coordination, and limited resources. In response, it offers recommendations to further professionalize the role and strengthen collaboration among educational stakeholders. This research contributes to a deeper understanding of the strategic role played by Guidance Inspectors in supporting students and combating school failure

Key words : Educational monitoring, Guidance counselor, Academic performance, Psychological support, Classical and Modern High School 1 of Bouaké

Introduction

Au sein du Système Éducatif Ivoirien (SEI), la réussite scolaire des élèves, notamment celle des jeunes gens scolarisés en classes de Terminale, constitue un enjeu très

important de notre société, aussi bien pour leurs familles que pour les institutions éducatives. Elle résulte de nombreux facteurs dont l'accompagnement des jeunes tout au long de leur parcours scolaire. À ce propos, la fonction de l'Inspecteur d'Orientation y semble être importante en soutenant l'élève dans ses choix d'orientation, en faisant de lui un élève assidu, impliqué dans le travail d'apprentissage. Dans ce sens, le ministère de l'Éducation nationale a confié les Inspecteurs d'Orientation aux établissements d'enseignement secondaire depuis la rentrée scolaire 2005-2006. Cette mesure découlant de l'arrêté n° 0050/MEN/DOB du 20 juin 2005 portant organisation des Conseillers d'Orientation Psychologues dans les Centres d'Information et d'Orientation (CIO) sur l'ensemble du territoire national, et dans les établissements publics, ou privés, d'enseignement, vise alors à permettre un suivi et un encadrement de proximité de l'élève. En fin de compte, le suivi assuré par l'Inspecteur d'Orientation semble être un levier pour améliorer l'assiduité et la réussite scolaire des élèves. L'Inspecteur d'Orientation est un spécialiste de l'information scolaire et professionnelle, du conseil individualisé en orientation et en psychologie. Pour cela, il met en œuvre un système permanent d'écoute, de dialogue, et de conseil en vue d'aider les élèves à surmonter les difficultés d'ordre psychologique et à s'adapter aux exigences du milieu scolaire. À cet effet, il permet aux élèves de mieux connaître leurs intérêts, leurs motivations et leurs capacités, en vue de la construction et de la réalisation de projets d'études et d'insertion socio-professionnelles (OECD, 2024). Cependant, malgré l'existence de mécanismes d'accompagnement, de nombreux élèves continuent de faire face à des difficultés liées à la gestion de leur parcours scolaire, à un manque de régularité dans leur présence en classe et à des résultats souvent en deçà des attentes. Ces défis sont particulièrement préoccupants dans les classes de terminale où les élèves doivent non seulement se préparer aux examens du baccalauréat, mais aussi poser les bases de leur avenir académique et professionnel. Dès lors, la question du suivi par l'Inspecteur d'Orientation, en relation avec l'assiduité et le rendement scolaire, devient un sujet d'intérêt majeur. Ce travail de recherche concerne les rapports que le suivi de l'Inspecteur d'Orientation entretiendrait avec d'une part, l'assiduité et d'autre part, le rendement scolaire chez les élèves. Cependant, très peu d'études ont été menées chez les élèves sur la relation entre le suivi de l'Inspecteur d'Orientation, l'assiduité et le rendement scolaire. Il s'agit ainsi dans cette étude, de contribuer à un éventuel enrichissement des études menées sur le sujet, par la prise en compte de l'influence du suivi de l'Inspecteur d'Orientation sur l'assiduité, la motivation ou le rendement scolaire des élèves de Terminale du Lycée Classique et Moderne 1 de Bouaké, en vue d'enrichir les connaissances dans le domaine dans le cadre littéraire, d'éclairer les politiques éducatives de lutte contre le décrochage scolaire, et enfin d'ouvrir des pistes de renforcement du rôle des Inspecteurs d'Orientation dans le système éducatif ivoirien. Pour répondre l'objectif de l'étude nous nous appuyons sur la théorie de l'engagement scolaire présentée par Fredricks et al. (2004) et Reeve (2012).

Cette perspective théorique permet d'appréhender le rendement scolaire comme un phénomène complexe, influencé par des facteurs institutionnels (suivi de l'Inspecteur), comportementaux (assiduité) et psychosociaux (motivation, soutien, capital éducatif). Par ce moyen, le présent manuscrit ambitionne de proposer une lecture intégrative des déterminants du rendement scolaire en classe de Terminale dans un établissement de référence ivoirien. Selon la théorie du soutien social, les relations interpersonnelles et institutionnelles peuvent modérer les effets du stress, renforcer l'estime de soi, et soutenir l'engagement des individus dans des situations exigeantes.

Dans le contexte scolaire, l'Inspecteur d'Orientation joue un rôle clé en apportant un soutien psychopédagogique, informationnel et normatif, non seulement aux élèves mais aussi aux professionnels de l'encadrement. Ce soutien contribue à renforcer la motivation scolaire et à atténuer les risques de désengagement, en particulier en classe de Terminale où les enjeux académiques sont élevés. Dès lors, une articulation critique

entre le suivi institutionnel, le comportement d'assiduité, et la performance scolaire s'impose comme une piste de réflexion pertinente pour comprendre les mécanismes de la réussite dans les lycées publics ivoiriens. En prenant pour terrain d'étude le Lycée Classique et Moderne 1 de Bouaké, établissement de référence mais confronté à des défis d'ordre organisationnel et pédagogique, cette recherche s'attache à interroger les dynamiques de l'encadrement et de l'engagement des élèves de Terminale. Ainsi, la question est de savoir quel est l'effet du suivi de l'Inspecteur d'Orientation sur l'assiduité et le rendement scolaire des élèves de Terminale. Autrement dit, *Comment le suivi de l'Inspecteur d'Orientation influence-t-il l'assiduité et le rendement scolaire des élèves de la classe de Terminale au Lycée Classique et Moderne 1 de Bouaké ?*

Cette question centrale conduit à explorer plusieurs aspects du suivi, notamment l'accompagnement psychologique, l'encadrement méthodologique et l'organisation du travail scolaire des élèves. Il est donc essentiel de comprendre comment ces éléments interagissent pour favoriser une meilleure assiduité et un bon rendement scolaire, tout en identifiant les stratégies les plus efficaces mises en place par l'Inspecteur d'Orientation. Au regard de cette problématique, l'objectif que vise ce travail est d'analyser l'effet du suivi de l'Inspecteur d'Orientation sur l'assiduité et le rendement scolaire des élèves de Terminale. Ce qui nous amène à démontrer le lien entre le suivi de l'Inspecteur d'Orientation, l'assiduité des élèves et leur performance scolaire. L'hypothèse de base est la suivante : *le suivi de l'Inspecteur d'Orientation a un effet significatif sur l'assiduité et le rendement scolaire des élèves de la classe de terminale du Lycée Classique et Moderne 1 de Bouaké.*

Au regard de cet énoncé, la construction du cadre opératoire de l'hypothèse présente deux types de variables. La variable est essentielle pour la vérification d'une hypothèse. Quivy et Van Campenhoudt (2011) considèrent qu'une variable constitue la traduction empirique d'un concept et qu'elle un attribut ou un facteur qui varie d'une observation à une autre. L'hypothèse principale de la présente étude, selon laquelle le suivi de l'Inspecteur d'Orientation influence l'assiduité et le rendement scolaire des élèves. Le cadre opérationnel comporte donc deux types de variables : variables indépendantes : (le suivi psychologique et l'encadrement rapproché) et variables dépendantes : (assiduité des élèves, le rendement scolaire).

1. Méthodologie

Pour mener à bien la présente étude, deux catégories de participants ont été mobilisées. La première, celle des élèves, est considérée comme principale puisqu'ils sont directement concernés par les variables étudiées (participants principaux). La seconde est celle des Inspecteurs d'Orientation, (informateurs clés) dont les entretiens permettent de contextualiser et d'enrichir les résultats obtenus par l'intermédiaire des élèves.

- **Site, population et échantillon**

Le site de cette étude est le Lycée Classique et Moderne 1 de Bouaké (LCM1B), situé dans le quartier de Kamounoukro de Bouaké entre la Préfecture et l'Institut National de Formation des Agents de Santé (INFAS). Deux catégories de participants ont été enquêtés : les élèves d'une part et les Inspecteurs d'Orientation d'autre part. La population cible principale est l'ensemble des élèves des classes de Terminale du lycée, toutes séries confondues (A, D et C). Elle est composée 1089 élèves. À l'aide de la méthode aléatoire simple qui a consisté à tirer au sort, sans tenir compte de la série, un échantillon assez représentatif est constitué. Cet échantillon de 150 sujets a été sélectionné à partir de la technique de Dépelteau (2000, p. 230), qui permet d'estimer la taille de l'échantillon. La taille de l'échantillon selon Dépelteau doit être au moins de 30 individus et représentée au moins 10 % de la population mère, avec une marge d'erreur de 5 %. Cet échantillon est hétérogène puisqu'il concerne les élèves des classes de terminale A1, A2, C, et D). À cette catégorie de participants, six Inspecteurs d'Orientation ont pris part à l'étude.

Pour réaliser la présente étude, nous avons scrupuleusement respecté les exigences éthiques propres à la recherche en milieu scolaire. Pour aborder le terrain, nous avons préalablement obtenu une autorisation institutionnelle émanant de la Direction des Écoles, Lycées et Collèges (DELC). Un formulaire de consentement éclairé a été signé par les Inspecteur d'Orientation, et pour les élèves une autorisation écrite a été obtenue en sus de leur assentiment lors de l'enquête. En outre, un protocole rigoureux d'anonymisation a été suivi pour garantir la confidentialité des données recueillies. Parallèlement, des codes alphanumériques ont attribués aux participants à l'étude.

- **Instruments et techniques de collecte de données**

Pour la collecte des données, cette étude a mobilisé trois principaux instruments : la recherche documentaire, le questionnaire et l'entretien semi-directif. La recherche documentaire a porté sur les archives de l'établissement, les registres d'appels, les rapports scolaires ainsi que des ouvrages et documents scientifiques. Le questionnaire, administré à un échantillon représentatif d'élèves, a permis de recueillir des informations sur leurs caractéristiques, le suivi assuré par l'Inspecteur d'Orientation, leur assiduité et leur rendement scolaire. Les entretiens semi-directifs, réalisés auprès des Inspecteurs d'Orientation et des personnels d'encadrement à l'aide d'un guide d'entretien, ont complété les données quantitatives en apportant des informations qualitatives sur le suivi et l'accompagnement des élèves.

- **Méthodes d'analyse et traitement des données**

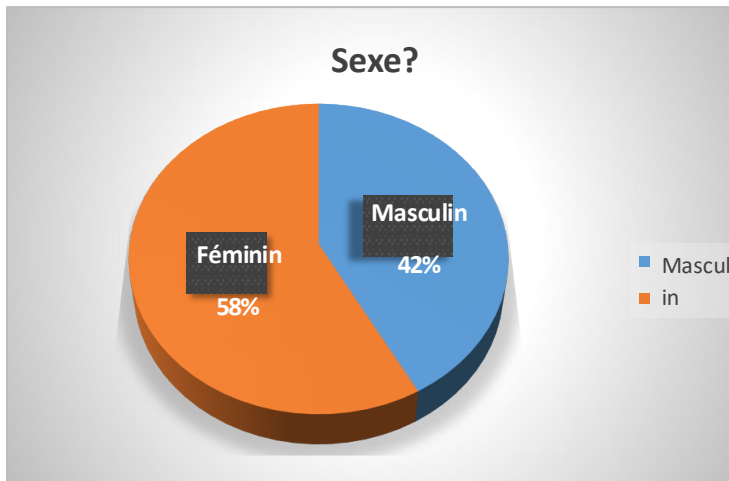
Pour cette étude nous adoptons une approche méthodologique mixte, combinant les méthodes qualitative et quantitative afin de mieux comprendre le phénomène étudié et d'assurer une analyse rigoureuse des données. Conformément à Creswell (2014), la recherche s'est déroulée en deux phases complémentaires : une phase qualitative exploratoire pour affiner les hypothèses, suivie d'une phase quantitative confirmatoire pour les tester. Cette complémentarité, adaptée aux objectifs de l'étude et aux spécificités du terrain Patton, M. (2015) permet de renforcer la validité des résultats par la triangulation des données. Le dépouillement des différentes données s'est fait de façon manuelle, contrairement au traitement des données qui s'est fait avec le logiciel de traitement des données « EXCEL ». En tenant compte des objectifs assignés à la présente étude, des hypothèses émises, ainsi que de la nature des données recueillies, nous avons plutôt opté pour une approche statistique descriptive et présenté sous forme de fréquences absolues (effectifs) et relatives (pourcentages) (Field, 2018).

2. Résultats

Dans le présent cadre d'étude, une enquête a été menée auprès des élèves de terminales du Lycée Classique et Moderne 1 de Bouaké et des Inspecteurs d'Orientation pour analyser l'influence du suivi éducatif sur l'assiduité et le rendement scolaire. Les données recueillies portent d'une part sur le profil, la fréquentation scolaire et la performance académique des élèves et d'autre part sur les pratiques d'accompagnement des Inspecteurs d'Orientation et leur perception des effets de leur accompagnement. La croisée des informations recueillies permet d'évaluer l'influence du suivi éducatif sur la motivation pour aller à l'école, l'assiduité et les résultats scolaires des élèves, dans le système éducatif ivoirien. D'une part, les élèves ont exprimé leur perception du suivi dont ils bénéficient ainsi que l'impact de ce dernier sur leur régularité et leur performance scolaire. D'autre part, les Inspecteurs d'Orientation ont apporté des éclairages sur leurs pratiques professionnelles, les obstacles rencontrés et les stratégies mises en œuvre pour assurer un encadrement efficace.

2.1. Profil des élèves participants à l'étude

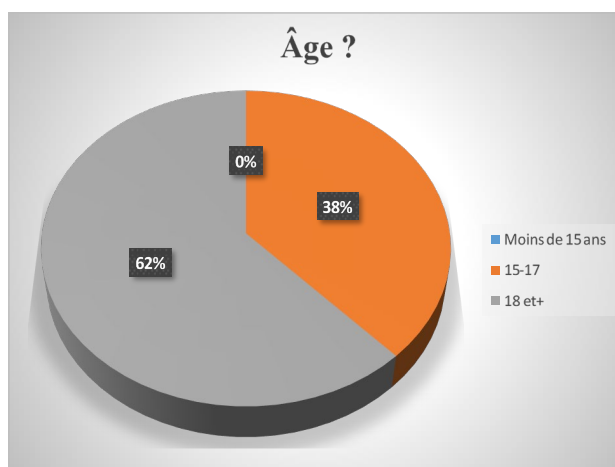
Graphique 1 : répartition des sujets en fonction du sexe



Source : enquête de terrain

Le graphique 1 montre qu'une majorité de filles (58 %) contre 42 % de garçons au sein de l'échantillon. Cette répartition met en avant une majorité féminine dans l'échantillon, ce qui pourrait avoir des implications sur les résultats concernant l'assiduité et le rendement scolaire. La prévalence des filles dans l'échantillon peut refléter des tendances sociales ou scolaires spécifiques dans le lycée classique et moderne 1 de Bouaké. Il serait intéressant d'explorer si cette répartition influence les résultats liés à l'engagement scolaire et au suivi par l'inspecteur d'orientation. Conforme aux observations de la littérature sur l'assiduité et la réussite scolaire, cette répartition suggère une implication plus marquée des filles dans les activités scolaires. Ainsi, la variable « sexe » constitue un élément pertinent dans l'analyse de l'assiduité et du rendement scolaire des élèves.

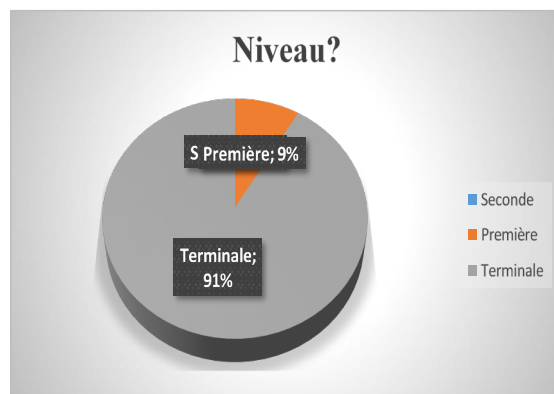
Graphique 2 : répartition des sujets en fonction de la tranche d'âge



Source : enquête de terrain

Le graphique 2 présente la répartition des élèves participants à l'enquête selon leur tranche d'âge. Cela fait apparaître une prédominance des élèves âgés de 15 à 17 ans, correspondant à la tranche d'âge caractéristique des classes de terminale. Une proportion notable (38 %) est constituée d'élèves de moins de 15 ans, ce qui pourrait inclure des élèves en classe de première ou en seconde. Cette répartition révèle la pertinence du suivi des Inspecteurs d'Orientation à une étape cruciale du parcours scolaire, marquée par la préparation au baccalauréat et les choix d'orientation postsecondaire. Elle met en avant la nécessité d'aligner les stratégies d'accompagnement sur les besoins spécifiques de cette catégorie d'élèves, tout en intégrant les attentes des plus jeunes afin d'améliorer leur suivi éducatif. Ainsi, l'âge apparaît comme une variable importante dans l'analyse de l'assiduité et du rendement scolaire.

Graphique 3 : répartition des sujets en fonction du niveau d'étude

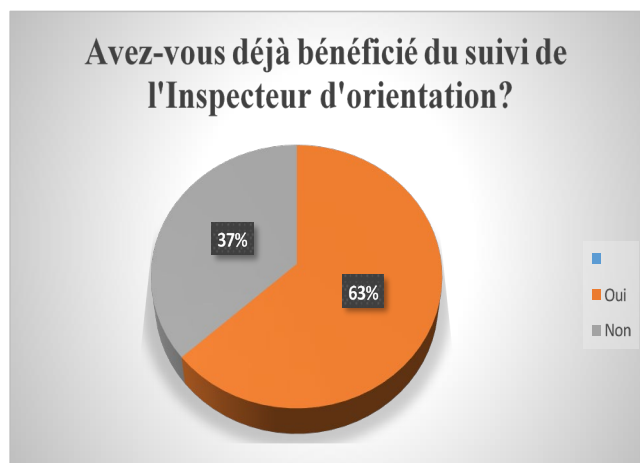


Source : enquête de terrain

Le graphique 3 souligne que l'écrasante majorité des élèves concernés en première année de lycée, soit 91 %, est bien dans la classe de terminale, reflet du moment ultime des parcours scolaires impliquant essentiellement la recherche de l'obtention du baccalauréat et/ou la mise en place du choix d'orientation postsecondaire d'une part, et la réponse des inspecteurs d'orientation via des soutiens spécifiques à ce niveau de compétences scolaires évaluées d'autre part et à l'instant où s'articulent les épreuves des examens d'une part et l'enjeu de l'orientation d'un autre côté.

2.2. Pratiques de suivi et comportements de fréquentation des élèves

Graphique 4 : répartition des sujets en fonction du suivi



Source : enquête de terrain

Le graphique 4 montre que 63 % des élèves ont bénéficié du suivi de l'Inspecteur d'Orientation, contre 37 % qui n'en ont pas bénéficié. Cette répartition témoigne d'une couverture relativement importante du dispositif d'accompagnement, susceptible de favoriser l'assiduité, la motivation et la réussite scolaire des élèves suivis. Toutefois, la proportion non négligeable d'élèves n'ayant pas bénéficié de ce suivi soulève la question de l'équité d'accès à ce service et des conséquences éventuelles sur leur parcours scolaire. Par ailleurs, au-delà de l'accès au suivi, son efficacité dépend également de la qualité, de la régularité et de l'adéquation de l'accompagnement aux besoins particuliers des élèves.

Tableau 1 : répartition des sujets en fonction de la fréquence

A quelle fréquence rencontrez-vous l'inspecteur d'orientation?	Nombre de répondant	Pourcentage
Très souvent	32	21,34
Souvent	38	25,33
Rarement	44	29,33
Jamais	36	24
Total	150	100

Source : enquête de terrain

Ce tableau 1 présente la fréquence à laquelle les élèves rencontrent l'inspecteur d'orientation. Les résultats soulignent la nécessité d'évaluer l'efficacité du suivi assuré par l'Inspecteur d'Orientations, tant en termes d'accessibilité que de qualité de l'accompagnement. Ils mettent également en évidence l'importance d'identifier les facteurs susceptibles de limiter l'accès de certains élèves à ce dispositif. Par ailleurs, le

tableau 1 révèle que 54,67 % des élèves rencontrent souvent ou très souvent l'Inspecteur d'Orientation, traduisant un niveau d'engagement satisfaisant. En revanche, 24 % déclarent n'avoir jamais bénéficié d'un tel entretien, ce qui interroge sur l'accessibilité du suivi. Or, la régularité des échanges avec l'Inspecteur d'Orientation favorise généralement un accompagnement personnalisé, susceptible d'améliorer l'assiduité et le rendement scolaire. Ces résultats plaident en faveur du renforcement des actions visant à faciliter l'accès de tous les élèves au suivi éducatif. Ce constat est illustré par les propos d'une élève : « *Depuis que je suis dans cet établissement, je n'ai rencontré l'Inspecteur d'Orientation qu'une seule fois. J'aimerais avoir plus d'occasions d'échanger avec lui sur mon orientation.* » (É103).

2.3. Intervention de l'Inspecteur d'orientation et comportements d'assiduité scolaire

Tableau 2 : répartition des sujets en fonction du type de suivi

Quel type de suivi recevez-vous?	Nombre de répondant	Pourcentage
Entretien de motivation	18	35,3
Conseil sur la gestion du temps	24	47,1
Coaching scolaire	11	21,6
Technique d'apprentissage	27	52,9
Orientation académique et professionnelle	29	56,9
Total	150	100

Source : enquête de terrain

Les données du tableau 2 met en évidence la majorité des élèves ayant accès à une orientation académique et professionnelle et révèle l'importance de cette dimension dans leur parcours scolaire. Il s'agit d'une voie qui peut les aider à prendre des décisions éclairées concernant leur avenir. La forte proportion d'élèves bénéficiant de conseils sur les techniques d'apprentissage et la gestion du temps montre une préoccupation pour l'efficacité académique. Ces atouts sont essentiels pour réussir dans un environnement scolaire exigeant, particulièrement en classe de terminale. Les entretiens de motivation (35,3 %) illustrent d'une prise de conscience de l'importance de l'état d'esprit et de l'implication et l'engagement des élèves. Toute chose susceptible de jouer un rôle clé dans leur succès, principalement face aux défis du baccalauréat. Le fait que seulement 21,6 % des élèves bénéficient d'un coaching scolaire traduirait des opportunités d'amélioration dans ce domaine. Un coaching plus étendu et renforcé pourrait garantir une préparation efficace en faveur des élèves lors de leurs examens. Par ailleurs le tableau présente la répartition des répondants selon le type de suivi qu'ils privilégient pour accompagner les élèves. Le tableau de fréquence des rencontres avec l'inspecteur d'orientation montre un engagement globalement positif, avec une majorité d'élèves ayant des interactions régulières. Cependant, l'existence d'un nombre significatif d'élèves n'ayant jamais rencontré l'inspecteur souligne la nécessité d'améliorer l'accessibilité au suivi pour tous les élèves, afin de maximiser leur potentiel académique.

Tableau 3 : répartition des sujets en fonction de la fréquence du retard

A quelle fréquence arrivez-vous en retard au cour?	Nombre de répondant	Pourcentage
Très souvent	17	11,33
Souvent	21	14
Rarement	27	18
Jamais	85	56,67
Total	150	100

Source : enquête de terrain

Les résultats du tableau 3 montrent qu'une majorité des élèves (56,67 %) n'arrive jamais en retard. Ce qui traduit un niveau d'assiduité globalement satisfaisant. Cependant, la proportion d'élèves fréquemment en retard montre la nécessité d'identifier les facteurs explicatifs de cet état de fait et d'appliquer des actions ciblées pour améliorer leur ponctualité.

Tableau 4 : répartition des sujets en fonction des cours manqués

Avez-vous déjà manqué des cours sans justification?	Nombre de répondant	Pourcentage
Oui, souvent	25	16,67
Oui, parfois	30	20
Non, jamais	95	63,33
Total	150	100

Source : enquête de terrain

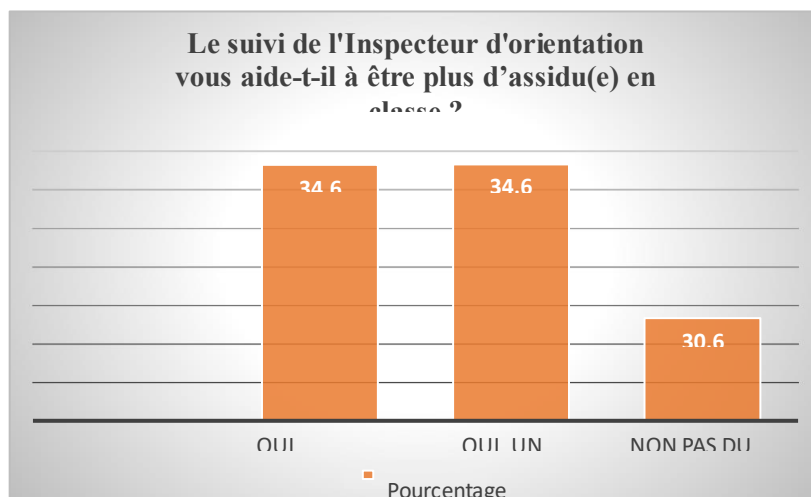
Le tableau 4 présente les réponses de 150 répondants concernant la question suivante : « Avez- vous déjà manqué des cours sans justification ? ». La majorité des élèves ne s'absente pas sans justification : « *Je viens presque toujours en cours, parce que je sais que les absences peuvent me faire rater des leçons importantes...mes parents et l'Inspecteur d'Orientation nous encouragent à être assidus, aussi* ». (Élv8, 2^{nde}). Cependant, on note souvent des absences occasionnelles : « *Souvent je manque des séances de cours sans avertir. Cela m'arrive lorsque je rencontre des difficultés personnelles. Mais je sais que cela peut avoir des effets négatifs sur mes résultats scolaires* » (Él10)

Cela peut être interprété comme un engagement fort envers l'assiduité et la responsabilité académique. S'agissant des absences occasionnelles environ 36,67% des répondants ont reconnu avoir manqué des cours sans justification, soit 25% qui le font souvent et 20% qui le font parfois. Cela peut indiquer des facteurs variés influençant leur présence, tels que des problèmes personnels, un manque de motivation, ou d'autres contraintes. Le tableau 4 révèle également que, malgré un engagement général envers la scolarité, une part importante des élèves reconnaît des absences, ce qui justifie la mise

en place de mesures de prévention et d'accompagnement visant à renforcer la culture de l'assiduité.

2.4. Intervention de l'Inspecteur d'Orientation, perception et évolution du rendement scolaire des élèves

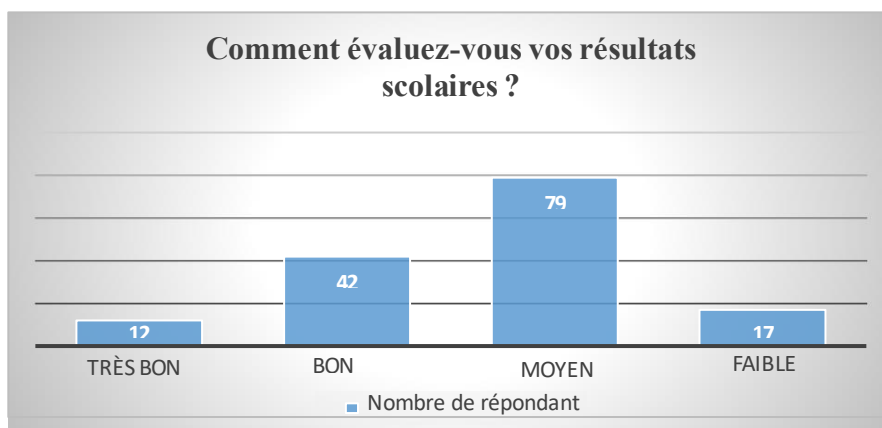
Graphique 5 : répartition des sujets en fonction de l'impact du service de l'inspecteur



Source : enquête de terrain

Le graphique ci-dessus montre que la majorité des élèves estiment que le suivi de l'Inspecteur d'Orientation influence positivement leur assiduité en cours. Cette perception traduit l'idée que les actions d'accompagnement, de sensibilisation et de conseil appliquées par cet acteur éducatif contribuent à renforcer la présence régulière des élèves aux cours. Il semble que cela induit une meilleure prise de conscience de l'importance de l'assiduité pour la réussite scolaire. Ainsi, le suivi de l'Inspecteur d'Orientation constitue un levier de prévention de l'absentéisme et de promotion de l'engagement scolaire. Selon « *je commence à comprendre que l'Inspecteur d'Orientation nous fais du bien en parlant régulièrement de l'importance d'être présent aux cours... je fais donc plus attention à ne plus manquer les séances sans justification.* » (É107)

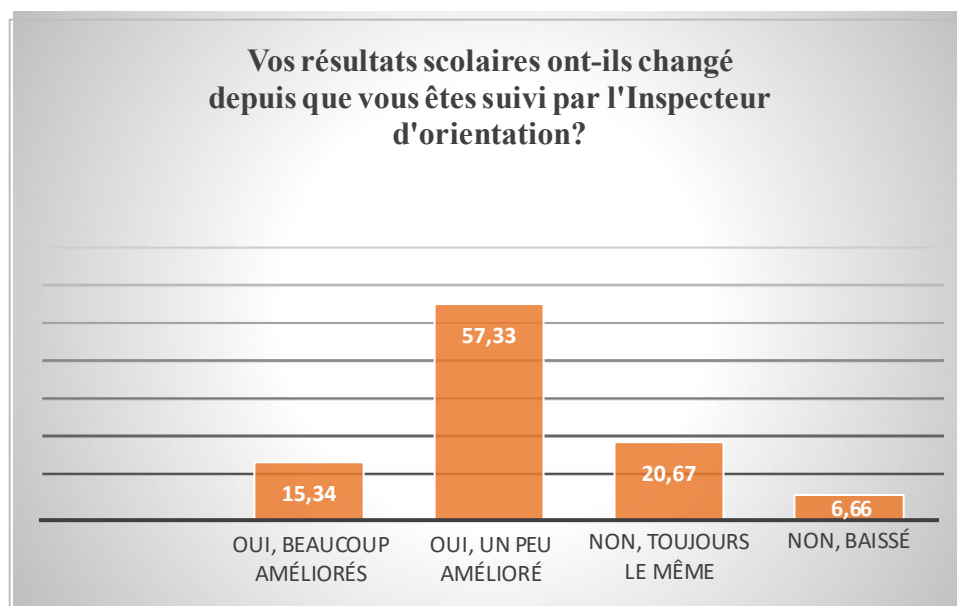
Graphique 6 : répartition des sujets en fonction de l'évaluation de leurs résultats scolaires



Source : enquête de terrain

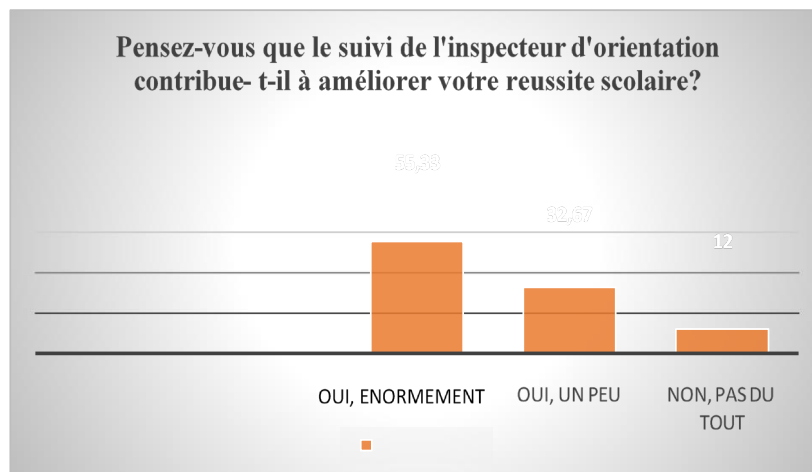
Le graphique ci-dessus illustre la manière dont les élèves évaluent leurs résultats scolaires ; on note que les élèves portent une appréciation globalement positive de leurs performances scolaires. Cette perception positive des résultats scolaires pourrait s'expliquer, entre autres, par les dispositifs d'accompagnement mis en place au sein de l'établissement. On pourrait noter le suivi assuré par l'Inspecteur d'Orientation qui vise à favoriser l'engagement scolaire et la réussite des élèves.

Graphique 7 : répartition des sujets en fonction de l'amélioration des résultats scolaires



Source : enquête de terrain

Le graphique 7 illustre la répartition des élèves interrogés selon l'évolution de leurs résultats scolaires depuis qu'ils sont suivis par l'Inspecteur d'orientation. Il en ressort que la majorité des élèves, soit 57,33 %, estiment que leurs résultats se sont "un peu améliorés". À cela s'ajoutent 15,34 % qui affirment que leurs résultats se sont "beaucoup améliorés", ce qui porte à 72,67 % la proportion d'élèves percevant une amélioration de leurs performances scolaires grâce au suivi. En revanche, 20,67 % des répondants déclarent que leurs résultats sont restés les mêmes, tandis qu'une minorité de 6,66 % observe une baisse de leurs résultats malgré le suivi. Ces données mettent en évidence l'impact globalement positif du suivi assuré par l'Inspecteur d'orientation sur le rendement scolaire des élèves, bien que certains cas demeurent stables ou en baisse. « D'ailleurs, une élève de seconde le reconnaît lorsqu'elle dit « depuis que je suis les conseils de l'inspecteur d'Orientation je progresse un peu ». (É106). Cela souligne l'importance de l'accompagnement individualisé et l'opportunité d'approfondir les causes des résultats non améliorés chez une minorité d'élèves.

Graphique 8 : répartition des sujets en fonction de l'amélioration des résultats

Source : enquête de terrain

Le graphique 8 montre l'évaluation par les élèves de l'impact du suivi de l'Inspecteur d'Orientation sur leurs résultats scolaires. Au regard des réponses des participants : oui, énormément : 55,33 % oui, un peu : 32,67 % non, pas du tout : 12%, cela confirme cette tendance. La majorité des élèves rapporte une amélioration significative de leurs résultats, tandis qu'une proportion non négligeable estime qu'il y a une amélioration modérée et 12 % aucun changement notable. Ce constat est appuyé par les propos de G.H au cours de l'entretien : « *je comprends mieux et pourquoi je dois faire des efforts dans mon travail pour avancer et obtenir de bonnes moyennes en classe* » (Él02). Ces données révèlent globalement l'effet positif du suivi de l'Inspecteur d'Orientation sur le rendement scolaire, tout en mettant en exergue la nécessité d'adapter davantage les méthodes de soutien aux attentes spécifiques des élèves.

2.5. Profil professionnel et activité de suivi des Inspecteurs d'Orientation

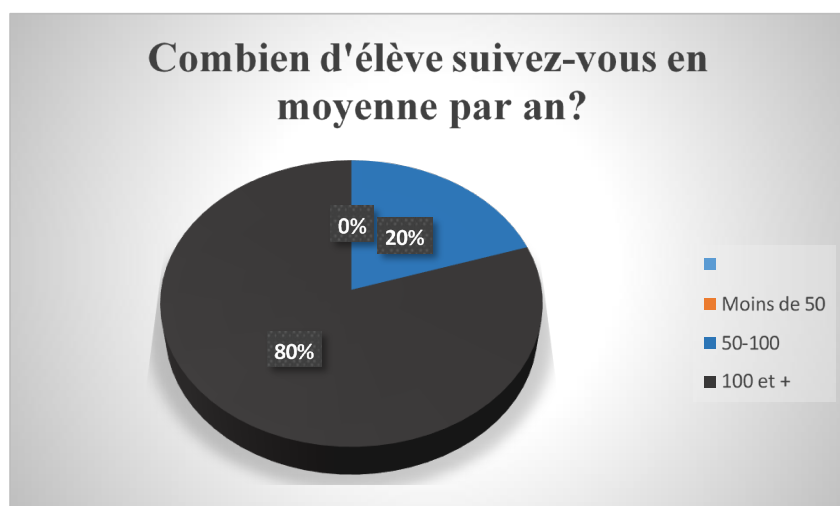
Graphique 9 : répartition des sujets en fonction des années d'expériences

Source : enquête de terrain

Les résultats du graphique 9 révèlent une diversité de l'expérience professionnelle des Inspecteurs d'Orientation, répartis entre moins de 2 ans, 2 à 5 ans et plus de 5 ans d'ancienneté. La présence d'une proportion importante d'Inspecteurs expérimentés

constitue un atout pour la qualité du suivi, tandis que la part des moins expérimentés souligne la nécessité de renforcer la formation continue afin d'harmoniser les pratiques et d'améliorer l'efficacité de l'accompagnement.

Graphique 10 : répartition des sujets en fonction du nombre d'élèves reçus



Source : enquête de terrain

Comme on peut le voir les données du graphique 10 indiquent que la majorité des Inspecteurs (60 %) suivent entre 50 et 100 élèves, traduisant une charge de travail globalement modérée, favorable à un suivi équilibré. Toutefois, 20 % d'entre eux encadrent plus de 100 élèves, ce qui peut entraîner une surcharge susceptible de réduire la qualité de l'accompagnement individualisé. « *Vous ne pouvez pas imaginer la charge de travail que je supporte avec le nombre d'élève à suivre ...je fais ce qui est possible* », confie un Inspecteur d'Orientation (IO^r). À l'inverse, 20 % suivent moins de 50 élèves, offrant davantage de possibilités de suivi personnalisé. Ces résultats mettent en évidence la nécessité d'une meilleure régulation des effectifs afin de garantir l'efficacité du suivi et son impact sur la réussite scolaire des élèves. La répartition des élèves suivis par les Inspecteurs d'Orientation indique une charge de travail globalement maîtrisée, favorable à la qualité de l'accompagnement. Toutefois, la nécessité d'une régulation demeure afin d'éviter toute surcharge susceptible d'altérer l'efficacité du suivi.

Tableau 5 : répartition des sujets en fonction des fréquences de suivi individuel

À quelle fréquence suivez-vous individuellement les élèves en difficultés?	Nombre de répondant	Pourcentage
Une fois par semaine	3	60%
Une fois par mois	2	40%
Occasionnellement	0	0%
Rarement	0	0%

Source : enquête de terrain

Le tableau 5 ci-dessus présente la fréquence à laquelle les Inspecteurs d'Orientation effectuent des suivis individuels des élèves en difficulté. Le tableau ci-dessus présente la répartition des répondants en fonction de la fréquence à laquelle ils suivent individuellement les élèves en difficulté. Par ailleurs, les résultats montrent que trois Inspecteurs d'orientation interrogés assurent un suivi individuel hebdomadaire des élèves en difficulté, témoignant d'un engagement soutenu en faveur de l'accompagnement personnalisé. Deux autres Inspecteurs effectuent un suivi mensuel, fréquence qui pourrait s'avérer insuffisante pour certains cas nécessitant une intervention plus rapprochée. L'absence de suivi occasionnel traduit néanmoins une organisation structurée et régulière du dispositif mis en place.

Tableau 6 : répartition des sujets en fonction des fréquences de suivi individuel

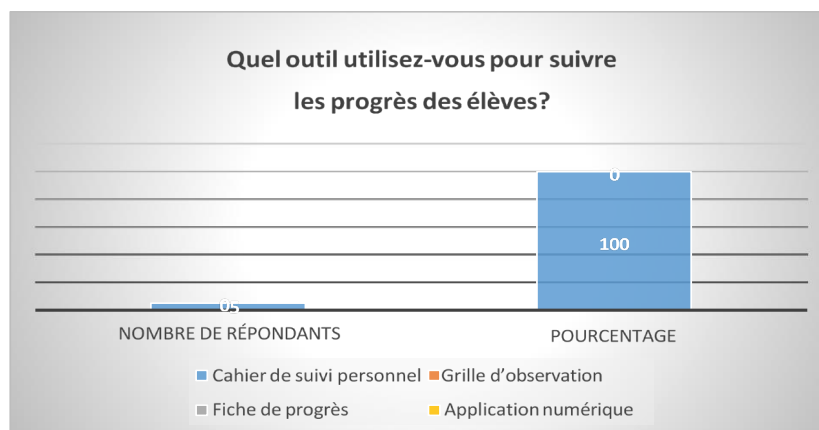
Quel type de suivi privilégiez-vous?	Nombre de répondant	Pourcentage
Entretien individuel	5	100%
Séance collective information	1	20%
Rencontre avec les parents	0	0%

Source : enquête de terrain

Le tableau 6 montre une prédominance exclusive de l'entretien individuel (100 %), confirmant la priorité accordée à l'accompagnement personnalisé. En revanche, le recours limité aux séances collectives (20 %) et l'absence de rencontres avec les parents mettent en évidence une faible implication des approches collaboratives, susceptibles de renforcer l'efficacité du suivi.

2.6. Pratiques de suivi individuel des élèves et effets sur l'amélioration du rendement scolaire

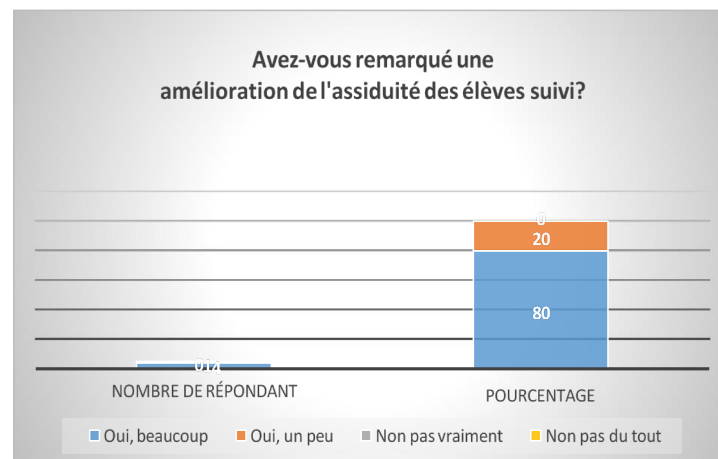
Graphique 11 : répartition des sujets en fonction des outils utilisés pour suivre les élèves



Source : enquête de terrain

Le graphique 11 présente les outils utilisés par les inspecteurs d'orientation pour évaluer les progrès des élèves. Les options incluent des instruments comme le cahier de suivi et la grille d'observation. La figure ci-dessus indique également une diversité des outils de suivi des élèves, avec une prédominance du cahier de suivi, perçu comme un instrument central d'évaluation. Cette pluralité traduit une volonté d'adopter une approche globale du suivi, bien qu'une réflexion sur l'optimisation et la standardisation des outils utilisés puisse contribuer à améliorer davantage la qualité de l'accompagnement.

Graphique 12 : répartition des sujets en fonction de l'amélioration des résultats élèves



Source : enquête de terrain

Ce graphique 12 évalue si les inspecteurs d'orientation ont observé une amélioration de l'assiduité des élèves suite aux méthodes de suivi appliquées. Enfin, le graphique 12 indique que la majorité des élèves (52,66 %) estime que le suivi assuré par l'Inspecteur d'Orientation contribue fortement à améliorer leur assiduité, tandis que 34,67 % lui attribuent un effet modéré. Seule une faible proportion (11,33 %) n'en perçoit aucun impact. Selon un inspecteur d'orientation : « *Les conseils que nous donnons aux élèves les aident à prendre conscience et à comprendre que l'assiduité est indispensable pour réussir dans leur parcours* ». (IO^{r2})

Ce constat indique que la majorité des Inspecteurs d'Orientation constatent une amélioration significative de l'assiduité des élèves grâce aux dispositifs de suivi mis en place. Toute chose qui témoigne de leur efficacité globale. Au regard des entretiens réalisés lors de cette étude, ces résultats confirment l'importance du suivi personnalisé dans la promotion de l'assiduité scolaire, tout en soulignant la nécessité d'identifier les obstacles rencontrés par les élèves qui n'en ressentent pas les effets. Toutefois, la persistance de réponses négatives suggère que certaines stratégies ne produisent pas les mêmes effets sur l'ensemble des élèves, mettant en évidence l'existence de facteurs limitant l'engagement scolaire.

En définitive, tous ces résultats invitent ainsi à renforcer les approches d'accompagnement, notamment par la formation continue des Inspecteurs et une meilleure coordination avec les établissements scolaires, afin d'optimiser les pratiques de suivi. Ils soulignent également la nécessité d'une analyse approfondie des outils et méthodes utilisés, dans le but de garantir un accompagnement plus adapté aux besoins spécifiques de chaque élève et d'améliorer durablement leur assiduité.

3. Discussion

La discussion des résultats de cette étude vise à analyser l'impact du suivi de l'Inspecteur d'Orientation sur l'assiduité et le rendement scolaire des élèves de terminale au Lycée Classique et Moderne 1 de Bouaké. À travers les données recueillies, nous avons mis en lumière des éléments clés qui soulignent l'importance de l'accompagnement éducatif dans le parcours scolaire des apprenants. Les résultats obtenus révèlent des tendances significatives concernant la régularité des élèves en classe et leurs performances académiques, tout en mettant en évidence les facteurs qui influencent ces aspects.

Ces résultats s'alignent sur la conception multidimensionnelle de l'engagement scolaire présentée par Fredricks et al. (2004) et Reeve (2012) où l'engagement scolaire et l'assiduité y sont perçus comme révélateurs de manifestations d'engagement comportemental, qui est une dimension indispensable de la mobilisation des élèves pour réussir leurs apprentissages.

L'analyse des résultats concernant l'assiduité des élèves révèle des informations cruciales sur leur engagement scolaire. Au regard des données recueillies, une majorité significative des élèves (56,67%) déclare n'arriver jamais en retard, ce qui témoigne d'un bon niveau d'assiduité au sein de l'établissement. Cette régularité peut être attribuée à plusieurs facteurs, notamment la pression associée à la préparation des examens du baccalauréat et le soutien offert par l'Inspecteur d'Orientation.

Ce constat converge avec les recherches de Büchele (2021) qui montre que la présence régulière en classe est attachée aux performances académiques. Il précise que cette relation trouve son origine dans les dimensions de l'engagement scolaire. Selon lui, la fréquentation régulière favorise l'exposition aux apprentissages, les interactions pédagogiques et l'investissement dans les activités scolaires. De leur côté, Kouadio et Agossou (2021) montrent que plus l'élève reçoit les encouragements de ses enseignants plus son engagement s'accroît, et moins il en reçoit moins il a un faible engagement sur le plan scolaire et sa perception de compétence scolaire est moins élevée.

Cependant, il est également important de noter qu'une proportion non négligeable d'élèves (36,67 %) admet avoir manqué des cours sans justification. Cette situation soulève des préoccupations quant aux obstacles potentiels auxquels ces élèves font face, qu'ils soient d'ordre personnel, familial ou lié à des problèmes d'organisation. L'assiduité, en tant qu'indicateur clé de l'engagement académique, est directement liée au rendement scolaire. Les élèves assidus bénéficient d'une meilleure assimilation des contenus et d'une interaction accrue avec leurs enseignants, ce qui favorise leur réussite (Fredricks et al., 2004 ; Gottfried, 2010).

Ainsi, il est essentiel de renforcer les stratégies de suivi pour encourager la présence régulière des élèves en classe et réduire le taux d'absentéisme. Les résultats de cette étude mettent en évidence l'impact significatif du suivi assuré par l'Inspecteur d'Orientation sur l'assiduité et le rendement scolaire des élèves. Une majorité des élèves (54,67 %) rapporte des rencontres fréquentes avec l'inspecteur, ce qui semble favoriser leur engagement et leur motivation. Ces résultats rejoignent les travaux de Velez (2020) qui révèlent l'influence positive des services d'accompagnement scolaire sur les trajectoires éducatives des apprenants.

Le suivi régulier permet aux élèves de bénéficier de conseils personnalisés sur la gestion du temps, les techniques d'apprentissage et l'orientation académique. En particulier, 52,66 % des élèves estiment que ce suivi a considérablement amélioré leur assiduité, témoignant de l'efficacité des interventions de l'inspecteur. De plus, le soutien psychologique et les entretiens de motivation jouent un rôle clé dans la création d'un environnement propice à l'apprentissage. À ce propos, les recherches de Fredricks et al. (2004) et Ryan et Deci (2000) nous rappellent l'assiduité comme manifestation de l'engagement comportemental et le rôle du soutien de l'environnement éducatif dans la motivation.

Toutefois, il est important de noter que 24 % des élèves n'ont jamais rencontré l'inspecteur, ce qui souligne des lacunes dans l'accessibilité au soutien. Pour maximiser l'impact du suivi, il est crucial de développer des stratégies visant à impliquer tous les élèves, en particulier ceux qui en ont le plus besoin. Ainsi, le suivi de l'Inspecteur d'Orientation s'avère essentiel pour améliorer non seulement l'assiduité, mais aussi les performances académiques des élèves, renforçant ainsi leur parcours éducatif.

L'analyse du rendement scolaire des élèves révèle des résultats encourageants. En effet, 52,66 % des étudiants se considèrent comme ayant de bons résultats académiques, ce qui indique une perception générale de réussite. Cette tendance positive peut être attribuée à l'assiduité élevée observée, qui favorise une meilleure assimilation des connaissances et une participation active en classe. Les élèves qui bénéficient d'un suivi régulier de l'Inspecteur d'Orientation semblent également mieux préparés pour les évaluations. Les données indiquent que le soutien psychologique et les conseils fournis par l'inspecteur contribuent significativement à améliorer les performances académiques. Environ 55,33 % des élèves affirment que ce suivi a eu un impact considérable sur leurs résultats. Ces résultats convergent avec les études de Shi et Brown (2020). Ces auteurs concluent que les interventions des conseillers scolaires sur les plans académique, personnel et social améliorent les performances scolaires des élèves.

Pour autant, il est crucial de noter que certaines difficultés persistent, notamment chez les élèves qui se situent dans la catégorie "moyen". Cela souligne l'importance de cibler les interventions pour répondre aux besoins spécifiques de ces élèves, afin de maximiser leur potentiel et d'améliorer encore leur rendement scolaire. En conclusion, le rendement scolaire des élèves est fortement influencé par leur assiduité et le suivi de l'Inspecteur d'Orientation, ce qui souligne la nécessité de maintenir et d'améliorer ces pratiques d'accompagnement. Les résultats de cette étude soulignent clairement le lien étroit entre l'assiduité des élèves et leur rendement scolaire.

Les données montrent que les élèves qui fréquentent régulièrement les cours obtiennent généralement de meilleures performances académiques. En effet, l'assiduité permet une participation active aux leçons, une meilleure assimilation des contenus et un accès direct aux ressources pédagogiques. Les élèves assidus sont également plus susceptibles de bénéficier d'un suivi personnalisé par l'Inspecteur d'Orientation, ce qui renforce leur engagement et leur motivation. En conséquence, 55,33 % des élèves qui se considèrent comme ayant de bons résultats attribuent leur succès à leur présence régulière en classe. Plus spécifiquement, il ressort que les élèves bénéficiant d'un accompagnement rapproché, personnalisé et bien structuré, montrent une présence plus régulière en classe et obtiennent de meilleures performances scolaires. Ce constat corrobore les conclusions des chercheurs tels que Hattie (2009), Ryan et Deci (2000), et Savickas (2013) qui soulignent tous l'importance de l'accompagnement scolaire pour favoriser l'engagement et la réussite des apprenants.

Il est essentiel de reconnaître que l'absentéisme peut avoir des conséquences négatives sur le rendement scolaire. Les élèves qui manquent des cours perdent des opportunités d'apprentissage cruciales, ce qui peut entraîner des lacunes dans leurs connaissances. Ainsi, promouvoir l'assiduité à travers des stratégies de suivi et d'accompagnement s'avère indispensable pour améliorer les performances académiques des élèves. Le lien entre assiduité et rendement scolaire met en lumière l'importance d'un soutien proactif pour encourager la régularité des élèves en classe.

Ce travail de recherche nous a permis d'explorer une littérature variée sur le suivi pédagogique et l'accompagnement scolaire, mais aussi d'éclairer l'influence du suivi par l'Inspecteur d'Orientation sur le niveau d'assiduité et le rendement scolaire des élèves. Pour autant, les résultats doivent être considérés avec prudence tant ce travail s'appuie sur un échantillon restreint et une période d'étude courte ne permettant pas d'aboutir à des conclusions généralisables. Cela a conduit, pour certaines analyses, à une impossibilité d'analyse plus approfondie du fait des impératifs de temps et de

format. Ainsi, il serait souhaitable que des travaux à venir s'attachent à élargir la portée de l'enquête avec l'intégration d'autres variables, culturelles, sociales, psychologiques et environnementales afin de mieux appréhender les déterminants de l'assiduité et du rendement scolaire. Les personnels d'encadrement doivent instaurer un climat scolaire positif favorisant l'engagement des élèves, tout en bénéficiant de formations continues et d'outils de suivi pour améliorer leur accompagnement. La mise en place du mentorat, la collaboration entre acteurs éducatifs, l'évaluation des pratiques et le renforcement des liens avec la communauté contribuent à une prise en charge globale et efficace des élèves.

Conclusion

La présente étude s'est attachée à examiner l'impact du suivi de l'Inspecteur d'Orientation sur l'assiduité et le rendement scolaire des élèves de la classe de terminale au Lycée Classique et Moderne 1 de Bouaké. À travers une approche rigoureuse fondée sur une enquête de terrain pertinente, et une analyse approfondie des résultats, ce travail a permis de mettre en lumière l'importance cruciale de l'encadrement pédagogique et psychologique dans le processus d'apprentissage des élèves en fin de cycle secondaire. Les données recueillies ont confirmé notre hypothèse générale selon laquelle le suivi de l'Inspecteur d'Orientation influence significativement l'assiduité et le rendement scolaire. D'un point de vue théorique, la mobilisation de concepts clés tels que le suivi psychologique, l'assiduité et le rendement scolaire a permis de structurer une réflexion cohérente et pertinente autour des fonctions de l'Inspecteur d'Orientation. Ce dernier se révèle être un acteur incontournable de la dynamique scolaire, non seulement en matière d'orientation académique, mais également en matière de médiation, de gestion des difficultés psychosociales et de renforcement de la motivation des élèves. L'étude a également mis en évidence que le rôle de l'Inspecteur d'Orientation ne saurait être pleinement effectif sans une synergie avec les autres acteurs de la communauté éducative : enseignants, parents, administration, et services sociaux. L'assiduité, en tant que reflet de l'engagement scolaire, est renforcée lorsque l'élève se sent soutenu à la fois sur le plan personnel et institutionnel. Ce soutien, lorsqu'il est constant et bien articulé, favorise un climat de confiance et de responsabilité propice à la réussite scolaire.

Néanmoins, malgré ces résultats favorables, certaines limites subsistent dans l'opérationnalisation du suivi par les Inspecteurs d'Orientation, telles que, la congestion de la charge de travail, la non-continuité de la formation professionnelle, la faiblesse de la coopération interprofessionnelle et le manque de moyens logistiques. Dans cette perspective, l'étude prône des solutions de hausse de l'efficacité du suivi des Inspecteurs d'Orientation. Cela passe par une meilleure formation professionnelle continue, un allègement de la charge de travail par l'optimisation des tâches, une promotion du travail en équipe pluridisciplinaire dans les établissements scolaires et une dotation des lycées par les moyens logistiques et numériques modernes facilitant le suivi personnalisé des élèves. Elle invite les autorités éducatives à reconsidérer la place de l'Inspecteur d'Orientation dans le dispositif scolaire, non plus comme un simple agent de gestion des choix d'orientation, mais comme un véritable levier stratégique pour la réussite éducative. Plus spécifiquement, en raison de la complexité croissante des difficultés scolaires, des absences chroniques, du décrochage et de la démotivation, de la crise des valeurs, que le suivi psychologique et éducatif constitue pour l'élève un point d'appui fondamental pour la prévention du décrochage scolaire et l'accompagnement vers un projet de vie de cohérence. En sus, cette étude constitue une première étape pouvant donner lieu à d'autres travaux autour de points connexes au suivi. Il est possible d'envisager une recherche sur l'impact du suivi de l'Inspecteur d'Orientation sur l'insertion socioprofessionnelle des élèves.

Références Bibliographiques

BÜCHELE Stefan, 2021, « Evaluating the link between attendance and performance in higher education: The role of classroom engagement dimensions ». *Assessment & Evaluation in Higher Education*, vol. 46, n°1, pp. 132–150. <https://doi.org/10.1080/02602938.2020.1754330>.

CRESWELL John Ward, 2014, *Research Design : Qualitative, Quantitative, and Mixed Methods Approaches* (4th ed.). SAGE Publications.

DEPELTEAU François, 2000, *La démarche d'une recherche en sciences humaines : De la question de départ à la communication des résultats*. Québec, Canada : Les Presses de l'Université Laval.

FIELD Andy, 2018, *Discovering Statistics Using IBM SPSS Statistics* (5th ed.). London: SAGE Publications.

FREDRICKS Jennifer, BLUMENFELD Phyllis & PARIS Alison, 2004, « School engagement : Potential of the concept, state of the evidence ». *Review of Educational Research*, vol. 7, n°1, pp. 59–109. <https://doi.org/10.3102/00346543074001059>

GOTTFRIED Michael, 2010, « Evaluating the relationship between student attendance and achievement in urban elementary and middle schools: An instrumental variables approach ». *American Educational Research Journal*, vol.47 n°2, pp. 434–465. <https://doi.org/10.3102/0002831209350494>.

HATTIE John, 2009, *Visible learning: A synthesis of over 800 meta-analyses relating to achievement*. London : Routledge. 389 p.

KOUADIO Kouamé Armel & AGOSSOU Kouakou Mathias, 2021, « De l'engagement scolaire à la réussite éducative des élèves du cours moyen deuxième année : Regards sur l'interaction appropriée enseignant/élève ». *International Journal of Innovation and Scientific Research*, vol. 53, n°1, pp. 61-70.

OECD, 2024, « Career guidance, social inequality and social mobility: Insights from international data, *OECD Education Spotlights* », n° 11, OECD Publishing, Paris. <https://doi.org/10.1787/e98d0ae7-en>.

PATTON Michael Quinn, 2015, *Qualitative Research and Evaluation Methods*. (4th Edition). Sage Publications, Thousand Oaks.

QUIVY Raymond & CAMPENHOUDT Luc Van (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales* (4e éd.). Paris : Dunod.

REEVE Johnmarshall, 2012, A self-determination theory perspective on student engagement. In S. L. Christenson, A. L. Reschly, & C. Wylie (Eds.), *Handbook of Research on Student Engagement* (pp. 149–172). New York: Springer.

RYAN Richard M. & DECI Edward L., 2000, « Self-determination theory and the facilitation of intrinsic motivation, social development, and well-being ». *American Psychologist*, vol. 55, n°1, pp. 68-78. <https://doi.org/10.1037/0003-066X.55.1.68>

SAVICKAS Mark L., 2013, *Career counseling*. American Psychological Association.

TINTO Vincent, 1975, « Dropout from higher education: A theoretical synthesis of recent research ». *Review of Educational Research*, vol. 45, n°1, pp. 89–125. <https://doi.org/10.2307/1170024>.

SHI Qi & Brown Margaux, 2020, « School counselors' impact on school-level academic outcomes: Caseload and use of time ». *Professional School Counseling*, vol. 1, pp.1–9. <https://doi.org/10.1177/2156759X20904489>.

VELEZ Erin Dunlop, 2020, *How Can High School Counseling Shape Students' Postsecondary Attendance? Exploring the Relationship between the High School Counseling Context and Students' Subsequent Postsecondary Enrollment*. National Association for College Admission Counseling.

**COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE ET RECITS POPULAIRES DES
DEGUERPISSEMENTS EN COTE D'IVOIRE : LE CAS DE KOUMASSI
CAMPEMENT SUR FACEBOOK ET TIKTOK**

**INSTITUTIONAL COMMUNICATION AND POPULAR NARRATIVES OF
FORCED EVICTIONS IN CÔTE D'IVOIRE: THE CASE OF KOUMASSI
CAMPEMENT ON FACEBOOK AND TIKTOK**

Touré Jean-Baptiste YAO

Université Péléforo Gon Coulibaly (Korhogo, Côte d'Ivoire)

jeanyaobaptiste@gmail.com

Niamien Pascal YAO

Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pascalyao88@gmail.com

Résumé

Cet article confronte communication institutionnelle et récits populaires numériques autour du déguerpissement du 3 juin 2026 à Koumassi Campement (Abidjan). Il mobilise les théories de la communication institutionnelle et de crise de T. Libaert, la notion de trivialité numérique de Y. Jeanneret et l'ordre du discours de M. Foucault, appliquées à un corpus de 49 publications Facebook et TikTok traité par analyse de discours pour le volet institutionnel et par analyse narrative et sémiotique pour le volet populaire. Aucun des deux régimes ne forme un bloc homogène : chacun est parcouru de tensions internes et obéit davantage à une fonction testimoniale et dénonciatrice qu'à une logique de spectacularisation. Le corpus institutionnel réunit cinq instances aux positions parfois contradictoires ; le corpus populaire distingue au moins quatre postures, témoignage, enquête citoyenne, soutien à l'institution, récupération politique, et documente un désaccord ouvert entre deux acteurs populaires sur l'attribution des responsabilités. Dominé par la dénonciation et le témoignage factuel plutôt que par la mise en scène, le récit populaire a anticipé dès le premier jour une contradiction judiciaire confirmée seulement plusieurs semaines après les faits. L'étude invite à remplacer le modèle binaire souvent mobilisé en communication publique par une lecture polycentrique des crises urbaines.

Mots-clés : communication institutionnelle ; déguerpissement ; récit populaire ; réseaux sociaux ; Côte d'Ivoire.

Abstract

This article examines the confrontation between institutional communication and popular digital narratives around the June 3, 2026 forced eviction in Koumassi Campement (Abidjan). Drawing on T. Libaert's theories of institutional and crisis communication, Y. Jeanneret's concept of digital triviality, and M. Foucault's order of discourse, it analyses 49 Facebook and TikTok posts through discourse analysis for the institutional strand and narrative-semiotic analysis for the popular strand. Neither regime is homogeneous: each is internally divided and driven chiefly by testimony and denunciation rather than spectacle. The institutional corpus spans five bodies whose positions sometimes clash; the popular corpus reveals at least four postures, testimony, citizen investigation, institutional support, political appropriation, including an open disagreement between two popular actors over responsibility. Dominated by denunciation and factual testimony rather than staged spectacle, the popular narrative anticipated from day one a judicial contradiction confirmed only weeks later. The study

calls for replacing the binary model common in public-communication studies with a polycentric reading of urban crises.

Keywords: institutional communication; forced eviction; popular narrative; social media; Côte d'Ivoire.

Introduction

Un déguerpissement est l'expulsion forcée, par une autorité publique, d'occupants d'un espace jugé illégal ou destiné à un autre usage, une pratique de gestion urbaine récurrente en Côte d'Ivoire. Le 3 juin 2026, une parcelle du quartier Houphouët-Boigny, à Koumassi Campement (Abidjan), a été démolie dans le cadre d'un litige foncier opposant un opérateur privé aux occupants du site, déplaçant aussitôt des populations et déclenchant une réponse humanitaire et judiciaire. Ce qui distingue cette opération des précédentes, c'est son inscription immédiate dans l'espace numérique : décision, exécution et conséquences sociales se sont donné à voir en quasi temps réel sur les réseaux sociaux, ce que D. Cardon (2019) décrit comme une reconfiguration des régimes de visibilité propres à la société numérique.

Cette médiatisation transforme le déguerpissement en événement discursif joué sur deux régimes de parole distincts. D'un côté, les institutions publiques concernées, mairie, instances de contrôle de la gouvernance, autorité judiciaire, ministères sociaux, produisent chacune, depuis sa position propre, un discours de légitimation destiné à justifier la décision et à préserver leur image. T. Libaert (2008) définit cette communication institutionnelle comme l'ensemble des pratiques par lesquelles une organisation construit et diffuse un discours cohérent sur elle-même pour asseoir sa légitimité ; en situation de crise, elle doit à la fois informer, rassurer et désamorcer une contestation naissante selon T. Libaert (2010). De l'autre côté, les populations directement affectées ne restent pas silencieuses : elles publient des contenus qui racontent, commentent, dénoncent ou relaient leur expérience du déplacement forcé. F. Granjon et J. Denouël (2010) y voient une exposition de soi, par laquelle des individus cherchent une reconnaissance sociale que les canaux institutionnels ne leur offrent pas et font entendre un point de vue habituellement marginalisé. Ces productions forment une littérature sociale, c'est-à-dire un ensemble de récits brefs et hétérogènes par lesquels habitants, témoins et relais médiatiques locaux mettent en forme une expérience collective de crise.

TikTok, par ses formats courts, offre un potentiel de mise en récit spectaculaire de la douleur sociale, documenté par D. Cardon (2010) à travers les codes du sketch, de la chanson ou de la mise en scène théâtrale, un potentiel qui ne se traduit pourtant pas systématiquement en esthétisation. Selon les contextes, témoignage direct, commentaire d'actualité ou dénonciation dominant tout aussi bien. Facebook, de son côté, reste le lieu privilégié d'une parole institutionnelle formalisée à travers les communiqués, les publications officielles et les commentaires tout en accueillant, via les pages de médias locaux et les simples partages, une part significative du récit populaire.

Ce contraste ne se réduit cependant pas à une opposition binaire entre un pôle dominant et un pôle dominé. Pour E. Goffman (1973), tout acteur social, y compris l'institution, cherche à contrôler la représentation qu'il donne de lui-même : la communication institutionnelle est donc elle-même une mise en scène, soumise à des contraintes de crédibilité. Les récits populaires, à l'inverse, ne sont pas de purs témoignages spontanés : ils obéissent eux aussi à des codes de mise en scène et à des logiques de visibilité propres à chaque plateforme. Les deux régimes se rejoignent ainsi dans leur dimension performative. Ce constat interdit de présupposer l'unité de l'acteur institutionnel : une mairie, une autorité judiciaire ou un ministère peuvent, au sein d'un même épisode, défendre des versions divergentes d'un même événement.

C'est cette tension entre confrontation et porosité des discours qui structure notre questionnement : comment la communication institutionnelle et la production narrative populaire coexistent-elles, se répondent-elles ou s'affrontent-elles dans l'espace numérique lors d'un déguerpissement ? Notre hypothèse est la suivante : loin de former deux blocs homogènes et disjoints, communication institutionnelle et récit populaire du déguerpissement de Koumassi Campement sont chacun traversés de tensions internes, et obéissent davantage à une fonction testimoniale et dénonciatrice qu'à une recherche de spectacularisation. L'article poursuit un double objectif. D'une part, décrire et comparer les stratégies discursives des instances institutionnelles impliquées, pour évaluer le degré d'unité ou de dissension de la parole publique en situation de crise ; d'autre part, caractériser les formes, tonalités et fonctions sociales dominantes du récit populaire numérique associé à cet événement.

Pour répondre à cette question, l'analyse s'appuie sur un corpus de publications relatives au déguerpissement de Koumassi Campement, collectées sur Facebook et TikTok, et traitées selon une double méthodologie : une analyse de discours pour le versant institutionnel, attentive aux stratégies de légitimation et aux divergences entre instances ; une analyse narrative et sémiotique pour le versant populaire, attentive aux formes, postures énonciatives, tonalités et fonctions sociales mobilisées. L'article se déploie en quatre temps : cadre théorique, méthodologie, résultats et discussion.

1. Cadre théorique et conceptuel

Trois ensembles conceptuels structurent notre étude, à savoir, les théories de la communication institutionnelle et de crise, la notion de récit populaire ancrée dans la trivialité et l'espace public numérique, et la tension entre discours autorisé et contre-récit.

1.1 Communication institutionnelle et gestion de crise

La communication institutionnelle désigne l'ensemble des dispositifs par lesquels une organisation, publique ou privée, construit et diffuse un discours cohérent sur elle-même pour asseoir sa légitimité auprès de ses publics. Pour T. Libaert (2008), c'est une activité stratégique qui vise non seulement à informer, mais à susciter l'adhésion et à préserver un capital de confiance. Le déguerpissement, décision impopulaire touchant des populations vulnérables, expose ainsi l'institution à un risque réputationnel qu'elle tente de contenir par des choix discursifs précis tels que les annonces maîtrisées, la justification par l'intérêt général ou la mise en avant de la légalité. Ce risque relève aussi de la communication de crise : T. Libaert (2010) y distingue trois temporalités dont l'anticipation, la gestion immédiate et sortie de crise, chacune appelant des stratégies propres. Dans un déguerpissement, l'institution se trouve rarement en position d'anticipation partagée car la décision est déjà prise, et la communication n'intervient qu'a posteriori, en mode de justification plutôt que de concertation, ce qui favorise la contestation populaire.

La notion de légitimité, qui renvoie à la reconnaissance sociale de la validité d'une action ou d'une autorité, éclaire également le phénomène. M. Weber (1995) distingue les légitimités traditionnelle, charismatique et légale-rationnelle, cette dernière reposant sur la conformité de l'action à des règles établies plutôt que sur son acceptabilité sociale immédiate. Un déguerpissement peut ainsi être parfaitement légitime au sens légale-rationnel, appuyé sur un titre foncier ou un arrêté municipal, tout en étant perçu comme illégitime par les populations concernées, qui mobilisent d'autres critères comme l'ancienneté de l'occupation, l'absence de relogement ou la brutalité de l'exécution. E. Goffman (1973) ajoute que toute organisation, comme tout individu, gère une façade sociale destinée à contrôler l'impression qu'elle produit sur autrui : une scène, où se joue la représentation officielle, et des coulisses, où se négocie cette représentation à l'abri du regard extérieur. Les communiqués institutionnels sur Facebook relèvent ainsi d'une

mise en scène, tandis que tensions et désaccords internes restent en coulisses, sauf lorsque les récits populaires les révèlent au grand jour. Rien n'autorise donc à postuler l'unité de l'acteur institutionnel car chaque instance peut défendre sa propre façade.

1.2 Récit populaire et trivialité numérique

Le second axe concerne la parole des populations déguerpies, saisie à travers la notion de littérature sociale : un ensemble de productions narratives ordinaires par lesquelles des acteurs non professionnels mettent en forme une expérience collective de crise. Cette approche s'ancre dans le concept de trivialité de Y. Jeanneret (2014), qui refuse de disqualifier a priori les formes culturelles populaires ou répétitives et les traite comme des médiations à part entière, porteuses d'enjeux de pouvoir et de savoir. Ainsi, une vidéo TikTok de quelques secondes n'est pas un sous-produit médiatique mineur, mais une forme culturelle digne d'analyse au même titre qu'un texte savant ou un communiqué officiel. D. Cardon (2010) montre que les plateformes numériques ont donné une visibilité nouvelle à des paroles auparavant cantonnées à la sphère privée. Les logiques de viralité et de format court propres à TikTok peuvent encourager des expressions brèves et esthétisées selon D. Cardon (2019), mais cette potentialité n'est pas une détermination car la même affordance peut produire un contenu spectaculaire comme un témoignage sobre.

M. de Certeau (1990) montre que les acteurs ordinaires ne sont jamais de simples récepteurs passifs des discours dominants, ils développent des tactiques de détournement et de bricolage qui reconfigurent le sens des dispositifs imposés. Appliquée ici, cette notion éclaire comment des habitants dépossédés de leur logement se réapproprient symboliquement l'événement, par le témoignage, la dénonciation, la dramatisation ou l'humour, même privés de toute maîtrise réelle des faits. Le récit devient ainsi un espace de reprise de pouvoir symbolique, quand le pouvoir matériel reste du côté de l'institution. Il faut enfin distinguer, avec C. Wardle et H. Derakhshan (2017), la mésinformation (fausse information partagée sans intention de nuire), la désinformation (fausse information diffusée délibérément) et la malinformation (information vraie diffusée pour nuire), une typologie qui permet de qualifier certains contenus populaires qui, sous couvert de témoignage, amplifient ou déforment certains aspects de l'événement sans que leur valeur de récit social en soit disqualifiée : véracité factuelle et validité narrative obéissent à des régimes de preuve distincts.

1.3 Discours autorisé et contre-récit populaire

Le troisième axe pense la relation entre discours institutionnel et récit populaire non comme une opposition figée, mais comme une tension dynamique entre deux régimes de véridiction. M. Foucault (1971) montre que tout discours s'inscrit dans un ordre du discours déterminant quelles paroles sont socialement autorisées à énoncer le vrai. Adossée à l'autorité administrative et juridique de l'État, la communication institutionnelle bénéficie d'une position privilégiée dans cet ordre. Le récit populaire, dépourvu d'autorité comparable, produit une contre-légitimité fondée sur le nombre, l'authenticité perçue et la proximité vécue de l'expérience racontée. Cette place légitimée par le droit n'est d'ailleurs pas occupée par un locuteur unique. Plusieurs instances peuvent revendiquer concurremment le droit de dire la vérité sur un même épisode. La théorie de la sécurisation de B. Buzan, O. Wæver et J. de Wilde (1998), conçue en relations internationales, est mobilisée ici seulement comme grille d'analyse concurrente des stratégies langagières.

La notion de micro-célébrité d'A. E. Marwick (2015) permet enfin de saisir un phénomène observable sur TikTok. En effet, certains habitants, témoins ou relais du déguerpissement, en publiant des contenus à forte audience, peuvent acquérir une visibilité et une autorité informelle proches de celles de figures d'opinion plus traditionnelles, sans que cela suppose l'émergence de figures individuelles durablement

identifiées. Cette autorité peut tout aussi bien naître de l'audience ponctuelle d'un contenu isolé ou du relais de comptes de médias locaux, relevant davantage du journalisme citoyen. G. Origgi (2015) la qualifie d'autorité épistémique construite par la réputation numérique plutôt que par une expertise certifiée. Il s'agit d'une autorité qui, dans les deux cas, concurrence l'autorité institutionnelle sur le terrain de la définition légitime de la situation.

Ce cadre articule ainsi trois axes qui sont : la légitimité institutionnelle et gestion de crise, la trivialité et tactiques du récit populaire et la tension entre discours autorisé et contre-légitimité numérique. Ils structurent les parties empiriques consacrées à la pluralité des voix institutionnelles et aux formes du récit populaire.

2. Méthodologie

Cette recherche mobilise une méthodologie mixte, articulant constitution de corpus multiplateforme et double approche analytique, adaptée à la nature distincte des deux régimes discursifs étudiés.

2.1 Constitution du corpus

Le corpus rassemble quarante-neuf publications relatives au déguerpissement du 3 juin 2026 à Koumassi Campement : neuf institutionnelles et quarante relevant du récit populaire. Les publications institutionnelles proviennent exclusivement de Facebook tandis que le récit populaire se distribue sur les deux plateformes, à raison de trente-quatre contenus TikTok et six contenus Facebook. Le corpus est partitionné selon la nature de l'énonciateur, à savoir instance institutionnelle ou voix citoyenne. La période d'observation s'étend du 3 juin au 8 juillet 2026, soit environ cinq semaines centrées sur l'événement et ses suites immédiates. La collecte s'appuie sur une veille par mots-clés et hashtags, complétée par un suivi des comptes institutionnels et médiatiques identifiés, selon la triangulation recommandée par D. Boullier et A. Lohard (2012). Seules les publications mentionnant explicitement le déguerpissement, son motif, ses acteurs ou ses conséquences ont été retenues, à l'exclusion des commentaires isolés dépourvus de contenu propre. Les publications de particuliers ont été anonymisées dès la collecte (identifiants remplacés par les codes INST-/POP-, aucune donnée personnelle conservée au-delà de ce que l'auteur a lui-même rendu public) ; seuls des comptes ou publications à vocation publique ont été sollicités, à l'exclusion de tout message privé. Le tableau ci-dessous présente les neuf publications institutionnelles du corpus, avec leur instance, leur date et une description synthétique permettant d'identifier chaque référence mobilisée.

Tableau 1 : Présentation des 9 publications institutionnelles du corpus

Code	Instance	Date	Description synthétique
INST-001	Mairie de Koumassi	16 juin 2026	Point d'étape du maire avec les chefs de communautés : genèse de la crise, bilan de la Cellule sociale d'urgence, aide financière annoncée pour la caution de relogement
INST-002	Gouvernement de Côte d'Ivoire (HABG)	19 juin 2026	La HABG annonce l'ouverture de vérifications préliminaires sur la légalité de l'opération (34 ha allégués, recours à la force publique)

INST-003	Gouvernement de Côte d'Ivoire (relais du Parquet)	19 juin 2026 (communiqué original du Parquet : 10 juin)	Communiqué relatif à l'affaire « Alloui Brou Jacques », hashtag #diffusiondefausseesrumeurs ; texte intégral non disponible
INST-004	Ministère de la Cohésion nationale	5 juillet 2026	Reel : témoignage de gratitude d'un bénéficiaire (« kits, sac de riz, 250 000 FCFA »)
INST-005	CNDH	15 juin 2026	Droit à l'éducation : aide financière d'urgence facilitée pour les élèves en classes d'examen déplacés par l'opération
INST-006	Mairie de Koumassi	3 juin 2026	Communiqué fondateur : décision de justice au bénéfice d'un opérateur privé, « le bénéficiaire dispose des actes et autorisations requis »
INST-007	Mairie de Koumassi	4 juin 2026	Reel sur site (registre « Yako ») : cellule de crise, accueil à l'école, vivres — 223 000 vues, plus forte portée du corpus institutionnel
INST-008	Ministère de la Cohésion nationale	5 juillet 2026	Reel : témoignage de gratitude, remerciements nommés à la ministre « Belmond Dogo » et au Président de la République
INST-009	Ministère de la Cohésion nationale	4 juillet 2026	Reel : témoignage d'un chef de communauté, remerciements au Président Alassane Ouattara pour l'aide humanitaire

***Source :** Edition des auteurs*

2.2 Traitement des corpus

Le corpus institutionnel ne constitue pas une voix unique. Il rassemble au moins cinq instances aux positions parfois divergentes, à savoir la mairie de Koumassi, la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG), le Parquet d'Abidjan, le ministère de la Cohésion nationale et le Conseil national des droits de l'homme. L'analyse de discours de P. Charaudeau (2005) est ainsi adaptée pour intégrer une dimension comparative intra-institutionnelle, plutôt qu'une caractérisation globale et unifiée. Pour chaque instance sont examinés le type d'auteur, le registre de justification mobilisé (légalité, sécurité, salubrité, intérêt général), le moment de la prise de parole par rapport à l'opération, la manière dont la responsabilité est assumée ou diluée dans une formulation passive, et le registre émotionnel dominant. Ce traitement chronologique permet de repérer d'éventuelles discordances internes entre instances, propres à nuancer la lecture goffmanienne de la scène institutionnelle comme façade unifiée. L'analyse qualitative des stratégies de légitimation est complétée par un relevé descriptif des indicateurs d'audience (vues, mentions « j'aime », commentaires, partages) associés à chaque publication institutionnelle.

Le corpus populaire, plus abondant, est traité par une analyse narrative et sémiotique, complétée par une variable de posture énonciative distinguant le témoin direct de l'événement, le commentateur extérieur et le simple relais ou partage. L'analyse narrative reste ancrée dans la morphologie de V. Propp (1970), tandis que la fonction sociale de chaque contenu est également codée. Conformément à la distinction entre mésinformation, désinformation et malinformation de C. Wardle et H. Derakhshan (2017), chaque contenu populaire est enfin codé selon un indice de véridiction tel que factuel vérifiable, douteux ou à vérifier, ou mise en scène assumée. Ce qui permet

d'interroger la confrontation des régimes de véridiction entre versions institutionnelle et populaire des faits.

2.3 Croisement des corpus et limites méthodologiques

Le croisement des deux corpus, formalisé dans une grille dédiée, ne porte pas seulement sur l'opposition entre discours institutionnel et récit populaire, il intègre les tensions internes au camp institutionnel révélées par le codage. Ce croisement s'effectue par axe thématique, tel que le motif du déguerpissement, le traitement des personnes et le relogement, la temporalité de l'action, le registre dominant et l'attribution des responsabilités. Cette méthodologie présente des limites au niveau de l'asymétrie entre les deux corpus (neuf publications institutionnelles contre quarante contenus populaires) et interdit toute comparaison quantitative représentative, mais autorise une comparaison descriptive des volumes d'engagement.

3. Résultats

Cette section présente les résultats du codage du corpus en quatre temps : composition d'ensemble, traitement du volet institutionnel, traitement du volet populaire, comparaison de l'audience des deux régimes discursifs.

3.1 Composition et couverture du corpus

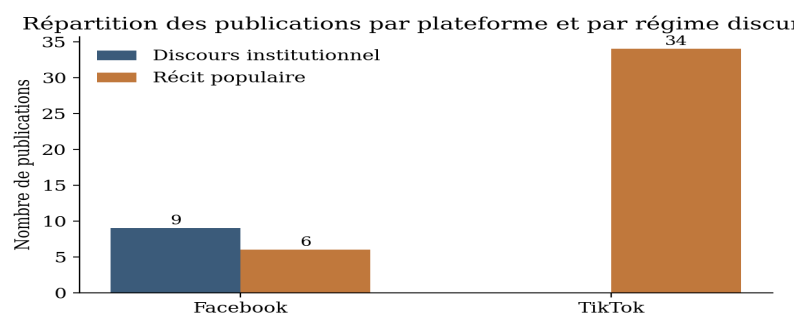
Le corpus rassemble 49 publications relatives au déguerpissement du 3 juin 2026 à Koumassi Campement, dont 9 relèvent du discours institutionnel et 40 du récit populaire (tableau 2).

Tableau 2 : Composition du corpus par plateforme et par régime discursif

Plateforme	Discours institutionnel	Récit populaire	Total
Facebook	9	6	15
TikTok	0	34	34
Total	9	40	49

Source : Edition des auteurs

Figure 1 : Répartition des publications par plateforme et par régime discursif



Source : Edition des auteurs

Aucune correspondance stricte n'existe entre plateforme et régime discursif : la totalité des publications institutionnelles provient de Facebook, tandis que le récit populaire se déploie majoritairement sur TikTok (34 contenus), tout en restant présent sur Facebook (6 contenus).

3.2 La communication institutionnelle : une pluralité de voix asymétriques

Conformément à l'hypothèse d'une pluralité interne au camp institutionnel, le corpus fait apparaître cinq instances distinctes : la mairie de Koumassi (3 publications), le gouvernement de Côte d'Ivoire à travers la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance et le Parquet d'Abidjan (2 publications), le ministère de la Cohésion nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté (3 publications), et le Conseil national des droits de l'homme (1 publication). Le tableau 3 croise ces instances avec le registre de justification dominant et le volume d'engagement suscité.

Tableau 3 : Publications institutionnelles par instance : registre de justification dominant et engagement agrégé

Instance institutionnelle	N	Registre dominant	Likes	Commentaires	Partages
Mairie de Koumassi	3	Légalité / arrêté (2/3)	3 307	2 178	454
Gouvernement CI (HABG / Parquet)	2	Mixte (1 légalité, 1 autre)	4 418	1 127	750
Ministère de la Cohésion nationale	3	Autre (3/3)	52	6	14
CNDH	1	Autre (1/1)	2	0	0
Total	9	—	7 779	3 311	1 218

***Source :** Edition des auteurs*

Le tableau 4 précise trois autres dimensions codées : la temporalité de la prise de parole, le mode de gestion de la responsabilité et le registre émotionnel dominant.

Tableau 4 : Dimensions du discours institutionnel codées (n = 9)

Dimension	Modalité	n	%
Temporalité	Après l'opération	8	89 %
	Pendant l'opération	1	11 %
Gestion de la responsabilité	Assomption directe	5	56 %
	Dilution / voix passive	3	33 %
	Non mentionnée	1	11 %
Registre émotionnel	Empathique	5	56 %
	Neutre / technique	2	22 %
	Autoritaire / ferme	1	11 %
	Autre	1	11 %

***Source :** Edition des auteurs*

Trois constats se dégagent. La communication institutionnelle intervient presque exclusivement après l'opération : huit publications sur neuf se situent après l'événement, aucune instance n'ayant communiqué en amont. Cela confirme le décalage temporel entre décision et communication anticipé par T. Libaert (2010). Le registre de justification dominant n'est ni sécuritaire ni sanitaire : aucune des neuf publications ne

les mobilise. Le registre légal domine, avec trois publications relevant de la « légalité/arrêté », associées à la mairie et au Parquet, aux côtés d'un registre classé « autre » qui recouvre en réalité des publications humanitaires (aide au logement, distribution de vivres, témoignages de gratitude). Enfin, l'analyse chronologique révèle une contradiction documentée entre deux instances : le communiqué fondateur de la mairie du 3 juin 2026 (INST-006) affirme que « les informations recueillies indiquent que le bénéficiaire dispose des actes et autorisations requis » pour procéder à l'opération. Cette version est frontalement contredite par le communiqué du Parquet d'Abidjan du 10 juin 2026 (relayé sur Facebook le 19 juin par le gouvernement, INST-003), dont les termes sont rapportés par le compte média Aminata 24 (POP-002) : « cette décision ne l'autorisait pas à démolir » et la demande initiale d'Alloui Brou Jacques, qui ne portait que sur cinq habitations, avait été rejetée par le tribunal. La contradiction ne porte donc pas seulement sur l'interprétation d'un même fait, mais sur l'énoncé factuel lui-même : l'une des deux instances a nécessairement produit une information inexacte. Le camp institutionnel n'est donc pas un bloc homogène, mais un espace traversé de tensions internes : la comparaison instance par instance engagée dans cette section établit ainsi le premier volet de l'objectif annoncé dans notre introduction, à savoir décrire et comparer les stratégies discursives des cinq instances institutionnelles impliquées.

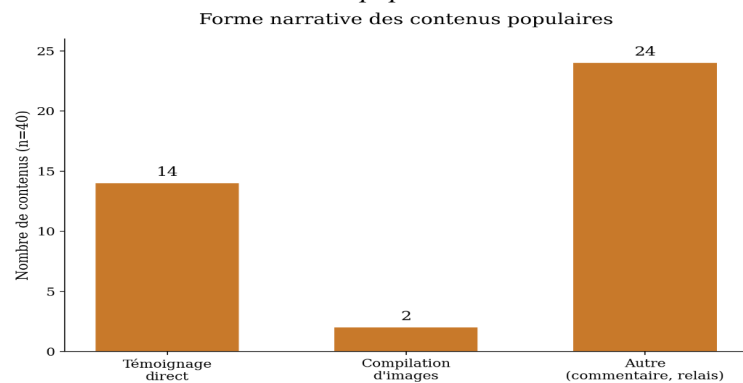
3.3 Le récit populaire : formes, postures et fonctions dominantes

Le tableau 5 restitue le codage du corpus populaire (n = 40) selon quatre variables : posture énonciative, forme narrative, fonction sociale et indice de véridiction.

Tableau 5 : Codage du corpus populaire par posture énonciative, forme narrative, fonction sociale et indice de véridiction (n = 40)

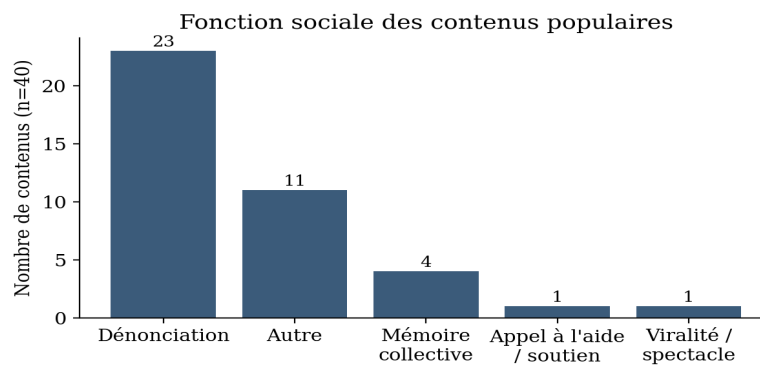
Variable	Modalité	n	%
Posture énonciative	Commentateur extérieur	19	47,5 %
	Témoin direct	15	37,5 %
	Relais (partage)	6	15 %
Forme narrative	Autre (commentaire, relais journalistique)	24	60 %
	Témoignage direct	14	35 %
	Compilation d'images	2	5 %
Fonction sociale	Dénonciation	23	57,5 %
	Autre	11	27,5 %
	Mémoire collective	4	10 %
	Appel à l'aide / soutien	1	2,5 %
	Viralité / spectacle	1	2,5 %
Indice de véridiction	Factuel vérifiable	22	55 %
	Douteux / à vérifier	15	37,5 %
	Mise en scène assumée	3	7,5 %

Source : Edition des auteurs

Figure 2 : *Forme narrative des contenus populaires*

Source : *Edition des auteurs*

La forme narrative dominante est le témoignage direct (14 contenus) ; une catégorie plus large, « autre », rassemble 24 contenus principalement des commentaires d'actualité ou des relais journalistiques portés par des pages citoyennes et médiatiques locales. Ce résultat confirme le second volet de notre hypothèse : le récit populaire de Koumassi Campement privilégie une fonction testimoniale et informative plutôt qu'une esthétisation spectaculaire de la douleur sociale.

Figure 3 : *Fonction sociale des contenus populaires*

Source : *Edition des auteurs*

Ce constat est corroboré par la distribution des fonctions sociales (figure 3) : la dénonciation domine très largement (23 contenus sur 40, soit 57,5 %), loin devant la viralité ou la recherche de spectacle (1 contenu, 2,5 %). Mais la posture énonciative apporte une nuance décisive : près de la moitié du corpus (19 contenus, 47,5 %) relève d'un commentateur extérieur plutôt que d'un témoin direct (15 contenus, 37,5 %). Une part substantielle du « récit populaire » est donc portée par des comptes de médias ou d'observateurs relayant l'expérience d'autrui, non par les habitants déguerpis eux-mêmes. Ce constat confirme que la pluralité ne se limite pas au camp institutionnel : le camp populaire est lui aussi un espace pluriel, où coexistent des postures énonciatives distinctes.

L'analyse narrative de V. Propp (1970) confirme la centralité du méfait initial (13 contenus) et de l'épreuve (7 contenus), suivies par la réparation (5 contenus) et l'absence de réparation (4 contenus). Neuf contenus ont été jugés non applicables à cette grille, généralement des commentaires ou relais sans structure narrative propre. Sur le plan de la vérédiction, 22 contenus sur 40 (55 %) sont factuels et vérifiables, 15 (37,5 %) demeurent douteux ou à vérifier, et seulement 3 (7,5 %) relèvent d'une mise en scène assumée. Un contenu illustre avec netteté la confrontation directe des régimes de vérédiction : publié le 3 juin 2026, jour même du communiqué fondateur de la mairie,

POP-004 conteste frontalement cette version institutionnelle d'un terrain légalement acquis par un opérateur privé en ces termes : « on a des preuves palpables que vraiment c'est au-delà de ce qu'ils nous ont donné comme information officielle [...] ça ne peut pas appartenir à une seule personne. C'est pratiquement impossible ici en Côte d'Ivoire ». Il recueille à lui seul 4 397 mentions « j'aime », 174 commentaires et 559 partages, davantage d'engagement que l'ensemble cumulé de plusieurs publications institutionnelles.

3.4 Asymétrie d'audience entre les deux régimes discursifs

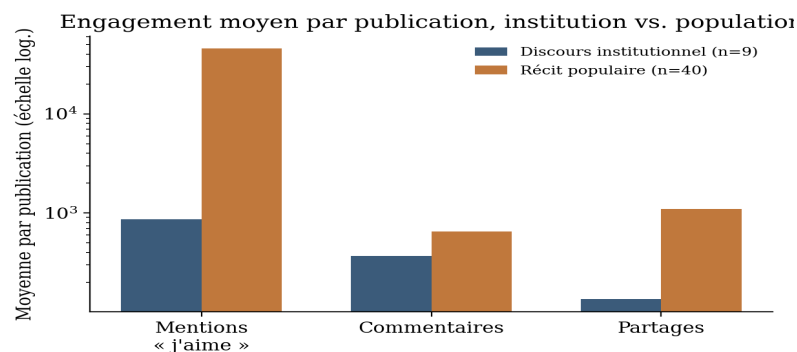
Le tableau 6 et la figure 4 comparent les indicateurs d'engagement moyens par publication entre le corpus institutionnel (n = 9) et le corpus populaire (n = 40).

Tableau 6 : Comparaison des indicateurs d'engagement (totaux et moyennes) entre le corpus institutionnel et le corpus populaire

Indicateur	Institution — total	Institution — moyenne	Population — total	Population — moyenne (ratio pop./inst.)
Mentions « j'aime »	7 779	864,3	1 819 923	45 498,1 (× 52,6)
Commentaires	3 311	367,9	25 971	649,3 (× 1,8)
Partages	1 218	135,3	43 644	1 091,1 (× 8,1)

Source : Edition des auteurs

Figure 4 : Engagement moyen par publication, institution vs. population (échelle logarithmique)



Source : Edition des auteurs

L'écart est considérable pour les mentions « j'aime » : une publication populaire en recueille, en moyenne, environ 53 fois plus qu'une publication institutionnelle. L'écart reste net, bien que moins marqué, pour les partages (facteur 8,1) et les commentaires (facteur 1,8). Cette comparaison ne vaut pas comme généralisation statistique représentative, mais elle documente néanmoins une asymétrie de résonance publique nette en faveur du récit populaire, y compris lorsqu'il contredit frontalement la version institutionnelle des faits, comme le montre POP-004. Cette asymétrie fait écho à la distinction wébérienne entre légitimité légale-rationnelle et légitimité perçue (Weber, 1995). En effet, la conformité au droit invoquée par l'institution ne garantit pas, à elle seule, l'adhésion ou la résonance publique.

4. Discussion

Cette partie fait dialoguer les deux corpus selon cinq axes : le motif du déguerpissement, le traitement des personnes et le logement, la temporalité de l'action, le registre dominant, et l'attribution des responsabilités.

4.1 Le croisement des versions institutionnelle et populaire

Sur le motif du déguerpissement, la version institutionnelle initiale (INST-006, mairie, 3 juin) attribue l'opération à l'exécution d'une décision de justice bénéficiant à un opérateur privé, M. Alloui Brou Jacques, présenté comme disposant des actes et autorisations requis. Cette version est contestée dès le jour même par un témoin direct (POP-004) qui juge pratiquement impossible qu'un terrain de cette taille appartienne à une seule personne. Le doute populaire se révèle en partie fondé seize jours plus tard, quand le Parquet d'Abidjan (INST-003, 19 juin) établit que la demande initiale d'Alloui, portant sur cinq habitations, avait été rejetée par le tribunal, et qu'aucune autorisation de démolir n'avait été délivrée. Entre ces deux dates, Alloui s'exprime lui-même dans le corpus populaire (POP-007, 7 juin) pour revendiquer 34 hectares et une autorisation présidentielle, reprenant mot pour mot la ligne disculpatoire de la mairie. Cet écart chiffré à 34 hectares contre 5 habitations, documente empiriquement le décalage entre discours revendicatif et réalité judiciaire. Le développement le plus tardif du corpus (POP-030, 29 juin) confirme l'arrestation d'Alloui et sa qualification pénale pour faux en écriture.

Pour le traitement des personnes et le logement, l'institution communique en termes généraux : une cellule de crise, un recensement, une école pouvant accueillir les familles (INST-007), une aide au logement (INST-001). Le récit populaire documente des éléments plus circonstanciés : lieux d'hébergement nommément identifiés (écoles BAD, Pépé Kidian, Bélier, temples, POP-030), absence de préavis et panique de familles séparées pendant l'opération, rapportées par plusieurs témoins indépendants (POP-004, POP-006, POP-036), et implication de forces de police « mandatées pour accompagner et protéger la machine », un élément absent de toute publication institutionnelle et rapporté par six sources distinctes du corpus populaire. Les deux versants ne se contredisent pas terme à terme sur cet axe, ils se complètent, l'un restant programmatique et rassurant, l'autre apportant la texture factuelle qui manque au premier.

Au niveau de la temporalité de l'action, le contraste est net, la communication institutionnelle intervient presque systématiquement après l'opération (huit publications sur neuf, tableau 3), tandis que plusieurs contenus populaires réagissent le jour même (POP-004, POP-006, POP-034, POP-036, tous publiés les 3 et 4 juin). Le décalage ne joue donc pas seulement entre décision administrative et communication officielle, il joue plus rapidement encore entre l'événement et sa mise en récit populaire, qui précède de plusieurs jours, voire de plusieurs semaines, les rectifications institutionnelles ultérieures (Parquet, 10-19 juin).

Sur le registre dominant, l'institution mobilise un registre légal (« légalité/arrêté ») et un registre humanitaire, classé « autre », sans jamais recourir, dans le corpus codé, à un registre sécuritaire ou sanitaire. Le récit populaire, lui, est dominé par la dénonciation (57,5 % des contenus), exprimée sur des tonalités de colère, de tristesse ou mixtes. Mais un sous-ensemble notable adopte un registre différent, pro-institutionnel. En effet, un contenu (POP-010, 13 juin) défend explicitement l'image de l'État et met en garde contre une récupération de l'affaire par des opposants politiques liés à la controverse du « quatrième mandat » présidentiel. Le clivage institution/population ne recouvre donc pas exactement le clivage dénonciation/légitimation : ce dernier traverse également, et de part en part, le corpus populaire.

Quant à l'attribution des responsabilités, enfin, le corpus documente une véritable bataille de récits, irréductible à une opposition binaire entre une institution qui se

dédouanerait et une population qui l'accuserait. La mairie se dégage de toute responsabilité en la reportant sur un « individu » privé (INST-006, INST-007). Alloui, à son tour, se dégage de toute responsabilité en l'attribuant à une autorisation présidentielle et gouvernementale qu'il revendique (POP-007). Un contenu populaire reconstitue même, à partir des propres déclarations d'Alloui, une chaîne de responsabilité complète : mairie, ministère, gouvernement, État, président (POP-027). Mais la bataille de véridiction ne se joue pas seulement entre institution et population, elle se joue aussi entre Alloui et un chef coutumier du quartier, M. Marcelin, qu'il accuse publiquement de mauvaise foi (POP-007), preuve supplémentaire que le camp populaire lui-même est parcouru de dissensions internes sur l'attribution des responsabilités, exactement comme le camp institutionnel l'est sur le motif du déguerpissement.

4.2 Une pluralité confirmée des deux côtés : tensions intra-institutionnelles et intra-populaires

La pluralité interne au camp institutionnel est confirmée sans réserve par la contradiction documentée entre la mairie et le Parquet. Le corpus fait cependant apparaître une pluralité tout aussi nette à l'intérieur du récit populaire, avec au moins quatre postures irréductibles à la seule opposition entre témoignage de victime et discours institutionnel. Un premier pôle relève du témoignage direct de la souffrance et de la contestation (POP-004, POP-006, POP-036). Un deuxième relève de l'enquête citoyenne et journalistique, recoupant des sources multiples, à l'image du document-pivot POP-005, qui articule les versions de la mairie, du Parquet et de deux figures locales nommées. Un troisième pôle, minoritaire mais net, est pro-institutionnel : il défend l'action de l'État et cherche à contenir la politisation de l'affaire (POP-010). À ces trois pôles s'ajoute une séquence proprement politique, extérieure à l'institution comme à la population directement affectée : une proposition d'aide humanitaire attribuée à Laurent Gbagbo, principale figure de l'opposition ivoirienne (POP-013), suivie d'accusations réciproques de récupération politique (POP-018, POP-010).

Le récit populaire de Koumassi Campement n'oppose donc pas une voix homogène à une institution plurielle : il est lui-même composé de positions concurrentes, à l'image de l'institution elle-même divisée. Le modèle binaire institution/population doit être abandonné au profit d'une cartographie à au moins quatre pôles côté populaire comme victime, enquêteur citoyen, partisan pro-institutionnel, acteur politique extérieur, et cinq instances côté institutionnel, ces deux pluralités se recoupant elles-mêmes : des voix populaires défendent l'institution, tandis que des instances institutionnelles se contredisent entre elles. C'est cette convergence des deux pluralités, plus que leur simple juxtaposition, qui confirme le premier volet de notre hypothèse.

4.3 Retour sur l'hypothèse et sur le cadre théorique

Les résultats confirment notre hypothèse de départ, et la dépassent même sur certains points. Ni le camp institutionnel ni le camp populaire ne forment un bloc homogène et disjoint de l'autre : les cinq instances institutionnelles se contredisent sur le motif de l'opération, et les quatre postures populaires se contredisent entre elles sur l'attribution des responsabilités. Une dissension qui n'avait pas été anticipée dans le cadrage initial et qui renforce, plutôt qu'elle ne l'affaiblit, l'hypothèse d'une pluralité partagée. La fonction dominante des deux régimes discursifs est bien testimoniale et dénonciatrice plutôt que spectaculaire : le témoignage direct et l'enquête citoyenne l'emportent très largement, dans le corpus populaire, sur la mise en scène assumée (3 contenus sur 40 seulement). Côté institutionnel, la communication, dominée par la justification légale et humanitaire, ne relève à aucun moment d'un registre sécuritaire ou spectaculaire. Les contenus les plus significatifs du corpus (POP-004, POP-005, POP-007, POP-030) relèvent tous du témoignage, de l'enquête ou de l'auto-justification, non de la performance.

La lecture goffmanienne de la mise en scène (Goffman, 1973) se trouve confirmée, mais élargie : la mairie gère une façade dès sa prise de parole du 3 juin. Alloui, l'acteur privé mis en cause, en gère une également, amplifiant la ligne disculpatoire de la mairie avant d'être discrédité. Certaines voix populaires pro-institutionnelles, à l'image de POP-010, en gèrent une aussi. La communication de crise selon T. Libaert (2010) se lit dans la temporalité très majoritairement post-opérationnelle du discours institutionnel. Mais La distinction entre mésinformation, désinformation et malinformation (Wardle et Derakhshan, 2017) trouve une illustration nette dans l'écart chiffré entre les 34 hectares revendiqués par Alloui et les 5 habitations reconnues par le tribunal : une amplification factuelle ayant circulé sans filtre critique avant sa correction (POP-017). L'ordre du discours autorisé de M. Foucault (1971) s'en trouve significativement complexifié. L'autorité judiciaire n'a pas seulement occupé, comme le voudrait une lecture classique, une position de surplomb faisant taire la rumeur populaire, elle a fini par confirmer, avec retard, ce que le scepticisme populaire avait énoncé dès le premier jour (POP-004). La théorie de la sécurisation de B. Buzan et al. (1998), déjà écartée du côté institutionnel faute de registre sécuritaire dans le corpus, retrouve paradoxalement une pertinence du côté populaire. En effet, c'est une voix populaire pro-institutionnelle (POP-010), et non l'institution elle-même, qui opère un travail de dépolitisation et de confinement du récit, mettant en garde contre une récupération par une contestation politique plus large liée au débat sur un quatrième mandat présidentiel. Un déplacement inattendu qui fait passer la fonction sécurisante de l'acteur institutionnel vers un relais populaire qui le défend. Enfin, la micro-célébrité d'A. E. Marwick (2015) et l'autorité épistémique de G. Origgi (2015) se perçoivent moins sous la forme de figures individuelles durablement installées que sous celle d'une autorité collective et cumulative, construite par recoupement de sources au fil des publications, POP-005 citant POP-002 et POP-004, POP-030 confirmant POP-020, une autorité de la convergence documentaire plutôt que de la personnalité.

Conclusion

Cet article visait à décrire et comparer les stratégies discursives institutionnelles et les formes du récit populaire mobilisées autour du déguerpissement de Koumassi Campement du 3 juin 2026. L'hypothèse d'une pluralité interne aux deux régimes discursifs, gouvernée par une fonction testimoniale et dénonciatrice plutôt que par la recherche de spectacle, s'en trouve confirmée, et même dépassée. Deux résultats méritent d'être retenus. La fonction dominante, des deux côtés, est celle de la dénonciation et du témoignage factuel plutôt que de la spectacularisation, une part substantielle du corpus populaire relevant même d'un travail de recoupement proche de l'enquête citoyenne. Le récit populaire n'a pas seulement réagi, avec retard, au discours institutionnel, sur le point central du litige foncier, il l'a précédé, anticipant une vérité judiciaire confirmée seulement plusieurs semaines après les premiers témoignages sceptiques.

Sur le plan théorique, cet article invite à substituer un modèle fragmenté et polycentrique à la lecture binaire souvent présumée dans les études de communication publique. Celle-ci oppose habituellement une institution qui légitime à une population qui conteste. Le modèle proposé montre au contraire que l'institution et la population se donnent à voir comme deux espaces discursifs pluriels, parcourus de tensions et de contradictions internes, et que l'autorité de dire le vrai ne coïncide pas nécessairement avec la position institutionnellement autorisée. Sur le plan de la communication des organisations, ce constat souligne un risque spécifique de la gestion de crise en contexte numérique : l'absence de coordination entre plusieurs instances institutionnelles, ici la mairie et le Parquet, peut fragiliser plus sûrement la crédibilité de l'action publique qu'une contestation populaire, aussi vive soit-elle.

Références Bibliographiques

Boullier Dominique et Lohard Audrey (2012). *Opinion mining et sentiment analysis : méthodes et outils*. Paris : OpenEdition Press.

Buzan Barry, Wæver Ole et de Wilde Jaap (1998). *Security: A New Framework for Analysis*. Boulder, CO : Lynne Rienner Publishers.

Cardon Dominique (2010). *La démocratie Internet : promesses et limites*. Paris : Seuil.

Cardon Dominique (2019). *Culture numérique*. Paris : Presses de Sciences Po.

Charaudeau Patrick (2005). *Le discours politique : les masques du pouvoir*. Paris : Vuibert.

De Certeau Michel (1990). *L'invention du quotidien, 1 : arts de faire*. Paris : Gallimard.

Foucault Michel (1971). *L'ordre du discours*. Paris : Gallimard.

Goffman Erving (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne, 1 : la présentation de soi*. Paris : Les Éditions de Minuit.

Granjon Fabien et Denouël Julie (2010). « Exposition de soi et reconnaissance de singularités subjectives sur les sites de réseaux sociaux ». *Sociologie*, vol. 1, n° 1, p. 25-43.

Jeanneret Yves (2014). *Critique de la trivialité : les médiations de la communication, enjeu de pouvoir*. Chaville : Éditions Non Standard.

Libaert Thierry (2008). *La communication d'entreprise*. Paris : Economica.

Libaert Thierry (2010). *La communication de crise*. Paris : Dunod.

Marwick Alice (2015). « You May Know Me from YouTube: (Micro-)Celebrity in Social Media ». Dans Marshall P. David et Redmond Sean (dir.), *A Companion to Celebrity*. Malden, MA : Wiley Blackwell, p. 333-350.

Origi Gloria (2015). *La réputation*. Paris : Presses Universitaires de France.

Propp Vladimir (1970). *Morphologie du conte*. Paris : Seuil.

Wardle Claire et Derakhshan Hossein (2017). *Information Disorder: Toward an Interdisciplinary Framework for Research and Policy Making*. Strasbourg : Conseil de l'Europe, rapport DGI (2017) 09.

Weber Max (1995). *Économie et société, tome 1 : les catégories de la sociologie* (Jacques Chavy et Éric de Dampierre, dir. ; Julien Freund, trad.). Paris : Pocket.

COMMUNICATION SOCIALE ET CREATEURS DE CONTENUS AUPRÈS DES JEUNES DE 18 À 24 ANS À ABIDJAN

SOCIAL COMMUNICATION AND CONTENT CREATORS TARGETING 18- TO 24-YEAR-OLDS IN ABIDJAN

Amani Charles YOKOLI

Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Cocody)

ayokoli@yahoo.fr / yokoli.charles81@ufhb.edu.ci

Résumé

Dans un contexte marqué par l'essor des réseaux sociaux, les jeunes ivoiriens sont de plus en plus exposés à de nouveaux agents de socialisation, notamment les influenceurs virtuels à travers les plateformes numériques. Cette situation crée un paradoxe : alors que la famille, la religion et la communauté continuent de transmettre des normes sociales traditionnelles, les contenus numériques diffusent des modèles alternatifs fondés sur la visibilité, la consommation et l'individualisation. Le présent travail a pour objectif d'examiner la communication sociale en lien avec le contenu des créateurs virtuels auprès des jeunes de 18 à 24 ans à Abidjan. Il porte sur 20 influenceurs les plus suivis en Côte d'Ivoire et 16 jeunes. La mesure des influenceurs virtuels et de la communication sociale s'est faite au moyen d'une fiche d'analyse et un guide d'entretien exploratoire a permis d'échanger directement avec les jeunes afin de mieux comprendre leurs perceptions, leurs expériences et les tensions qu'ils peuvent ressentir entre les normes diffusées sur les réseaux sociaux et celles issues de leur environnement familial, religieux et social.

Les résultats montrent qu'une influence significative est observée au niveau de la perception, de la pratique et du comportement mettant en lien une tension entre normes numériques et référents traditionnels. Les influenceurs virtuels influencent significativement l'éducation de base des jeunes.

Mots clés : Communication sociale, Créateurs de contenus, Influenceurs, Jeunes, Réseaux sociaux

Abstract

In a context marked by the rise of social media, young Ivorians are increasingly exposed to new agents of socialization specifically virtual influencers via digital platforms. This situation creates a paradox: while family, religion, and community continue to transmit traditional social norms, digital content disseminates alternative models based on visibility, consumption, and individualism. This study aims to examine the link between virtual influencers and social communication among young people aged 18 to 24 in Abidjan. It focuses on the 20 most-followed influencers in Côte d'Ivoire and a group of 16 young people. Virtual influencers and social communication were assessed using an analysis sheet, while an exploratory interview guide facilitated direct dialogue with the young people to better understand their perceptions, experiences, and the tensions they may feel between the norms disseminated on social media and those stemming from their family, religious, and social environments.

The results reveal significant influence on perceptions, practices, and behaviors, highlighting a tension between digital norms and traditional reference points. Virtual influencers significantly impact the foundational upbringing of young people.

Keywords: Social communication, Content creators, Influencers, Youth, Social media

Introduction

L'Afrique a connu ces dernières années une utilisation vertigineuse d'internet mobile. Selon E. Agence (2025 :3), il y a plus de 500 millions d'utilisateurs d'internet mobile. Le Sénégal, le Cameroun et la Côte d'Ivoire affichent respectivement un taux de pénétration d'internet plus élevé (S. Kemp, 2025 : 7). La Côte d'Ivoire quant à elle à un coût abordable relativement à internet mobile y compris le prix du forfait internet en dessous du seuil de 2% du revenu national brut mensuel par habitant comme le stipule la Commission du haut débit pour le développement durable des Nations unies. Contrairement au Senegal qui a plus accès au téléphone mobile à moindre coût (GSMA, 2025 : 10). Cette disposition favorise une forte utilisation d'internet des jeunes notamment ceux de 15 à 24 ans. Selon UIT (2025 :14), les jeunes de 15 à 24 ans consomment internet pour passer le temps avec des amis et la famille (62,1%). Ceux-ci, pour UIT, l'utilisent aussi pour la recherche d'informations (61%) catégorisant le contact avec des vidéos à (59,3%) et 55,3% en écoutant la musique.

À l'ère du numérique, les réseaux sociaux évoluent désormais comme des principaux espaces de production et de diffusion des normes sociales. Ils participent ainsi aux processus actifs de socialisation des individus (A. C. Yokoli, 2019 : 102). Chez les jeunes en particulier, ces plateformes ne se limitent plus à des outils de communication, mais deviennent des lieux de construction identitaire, d'expression de soi et d'apprentissage social. Selon G. Gerbner (1976 :175), lorsqu'un individu est exposé simplement à des contenus médiatiques, cela modifie les perceptions de la réalité sociale. Pour lui, cette disposition influence alors les attitudes et les comportements des individus.

Cette situation ne se détache pas de celle que l'on observe dans le présent travail en Côte d'Ivoire. Dans un environnement où la famille, la communauté d'appartenance ou encore la religion sont toujours des catalyseurs fondamentaux dans la transmission des valeurs et des normes sociales. Toutefois, l'évolution des réseaux sociaux fait apparaître de nouveaux acteurs dans ce processus. Parmi ces acteurs, les influenceurs qui occupent une place centrale en diffusant des modèles de vie, des styles vestimentaires, des pratiques de consommation et des formes de communication qui redéfinissent les repères sociaux des jeunes. Cette transformation s'inscrit dans la perspective de la construction sociale de la réalité développée par P. Berger & T. Luckmann (1966 : 42), qui montrent que les individus construisent leur compréhension du monde à partir des interactions sociales et des cadres symboliques auxquels ils sont exposés.

Tout récemment, l'émergence des influenceurs à partir des plateformes numériques a modifié significativement les modes de communication (G. Gerbner, 1976 :175). Pour les auteurs, cette nouvelle donne met en évidence des individus irréels, souvent idéalisés. Ce qui pourrait accentuer le pouvoir d'attraction des contenus proposés. Selon eux, cette transformation s'inscrit dans une dynamique plus globale de transformation des dispositifs communicationnels à l'ère des réseaux sociaux, où les interactions numériques se sont introduites dans le quotidien des individus qui préfèrent y socialiser. Cependant, cette évolution est sous-tendue de questions. En outre, les modèles diffusés par les influenceurs, mettent souvent en avant l'individualisme, la recherche de visibilité et des pratiques de consommation qui peuvent entrer en tension avec les valeurs traditionnelles. Comme l'expliquent P. Berger & T. Luckmann, (1966 : 42), les individus ne se construisent pas à partir d'une influence, mais à travers plusieurs processus de socialisation qui peuvent parfois se contredire.

Dans ce contexte, les jeunes se retrouvent aujourd'hui entre deux univers : d'un côté, les cadres traditionnels (la famille, l'école, la communauté) qui transmettent des normes sociales et culturelles ; de l'autre les réseaux sociaux qui diffusent des modèles globalisés, parfois en contradiction avec ces repères. Ils doivent ainsi composer avec ces influences multiples, en tentant de trouver un équilibre entre des attentes parfois opposées.

Dès lors, un paradoxe apparaît clairement. D'un côté, les structures sociales traditionnelles continuent de chercher à encadrer les comportements des jeunes. De l'autre, les influenceurs à partir des plateformes numériques diffusent de nouvelles manières d'être, de consommer et de communiquer, qui viennent bousculer ces repères. Les jeunes évoluent donc entre des attentes sociales traditionnelles et l'influence croissante des modèles numériques, ce qui transforme progressivement leurs façons de se socialiser et de communiquer.

La présente étude vise à examiner la communication sociale en lien avec le contenu des créateurs de contenus auprès des jeunes de 18 à 24 ans à Abidjan, en mettant l'accent sur les perceptions et recompositions normatives.

1. Méthodologie

La stratégie mobilisée est une combinaison de plusieurs outils : l'ethnographie virtuelle (G. Gallagher, 2007 : 89 ; C. Barats et al., 2013 : 112), l'observation participante et les entrevues semi-dirigées en face-à-face hors ligne (M. Geoffrion, 2009 : 45). Il s'en est suivi une analyse de contenu thématique des extraits d'échanges classés en verbatim.

1.1. Terrain et sélection des participants

Ce présent travail porte sur le contenu des créateurs de contenus auprès des jeunes de 18 à 24 ans à Abidjan, en mettant l'accent sur les perceptions et recompositions normatives. Ainsi, nous avons retenu des comptes de 20 influenceurs parmi les plus suivis par des jeunes qui ont accès à internet pour l'utilisation des réseaux sociaux et dont l'âge moyen est compris entre 18 et 24 ans. Ceux-ci sont considérés comme une tranche de la population singulièrement exposée aux réseaux sociaux. Selon Cardon (2019 : 78), les jeunes générations constituent les principaux usagers des réseaux sociaux numériques. Ces jeunes sont au carrefour de deux socialisations c'est-à-dire les cadres traditionnels (famille, religion, communauté) d'une part, et les environnements numériques (réseaux sociaux, influenceurs) d'autre part.

Cette posture mérite une analyse des perceptions et recompositions normatives. De ce fait, le corpus est constitué de publications issues de comptes d'influenceurs (réels) présents sur les plateformes Facebook et TikTok. Les comptes de ces 20 influenceurs ont été sélectionnés selon les critères suivants :

- niveau de popularité selon le nombre d'abonnés (avec des abonnés estimés entre 1 millions et 6 millions) ;
- fréquence de publication (moyenne 20 publications par mois);
- diversité des profils (types d'influenceurs et domaines).

Ce corpus permet d'analyser les modèles de vie, les valeurs et les normes sociales diffusés dans les espaces numériques. Il s'agit de 14 comptes sur Facebook et 6 sur TikTok.

Nous nous sommes également intéressés aux jeunes de la même tranche d'âge au nombre de 16 avec des profils divers. Dans leur cas, le principe de saturation empirique, c'est-à-dire le moment où les nouveaux entretiens n'apportent plus d'informations significativement nouvelles, conformément aux travaux de M. O'Reilly et N. Parker (2013 : 194), a été utilisé pour la constitution de ce type d'échantillon.

1.2. Collecte des données

Dans le cadre de cette étude, deux techniques ont été mobilisées de manière complémentaire, dans une logique de triangulation (J. W. Creswell, 2014 : 201). Cette collecte des données a été faite au moyen de l'observation ethnographique sur le web (C. Barats et al., 2013 : 112) et l'entretien semi-directif (M. Geoffrion, 2009 : 45).

D'une part, le contenu des publications d'influenceurs a permis d'identifier les normes, les représentations et les stratégies d'influence diffusées (L. Bardin, 2013 : 45).

L'observation ethnographique sur le web a consisté à consulter des blogs et des forums de discussion en vue d'explorer les posts des différents participants c'est-à-dire les influenceurs. Pour ce faire, nous avons utilisé notre compte pour nous abonner aux comptes des influenceurs sur Facebook et TikTok, ce qui a rendu possible une immersion totale dans l'univers des influenceurs. Nous avons ensuite eu recours à une observation participative, ce qui a permis de sélectionner les meilleurs profils selon les critères d'inclusion et de non inclusion. L'observation participante a été effectuée sur des pages Facebook et des comptes TikTok entre le 15 février 2026 et le 30 mars 2026. Nous avons observé quotidiennement, et chaque semaine les publications des différents profils. Nous avons participé, après immersion, à des discussions avec des profils très actifs. Un corpus des échanges a été sélectionné et constitué. D'autre part, des entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès des jeunes afin de comprendre leurs perceptions et leurs expériences face à ces contenus (R. Quivy et L. Van Campenhoudt, 2011 : 165). Des questions ouvertes du guide d'entretien ont permis d'obtenir des réponses approfondies et d'explicitier. Les axes des entrevues portent sur les interactions dans la communication sociale en lien avec les perceptions et les recompositions normatives. Les entrevues ont été conduites auprès des répondants précités aux fins de description de leurs pratiques de publication en ligne, ce qu'ils pensent, rédigent tout en portant une attention à la signification à la communication sociale. Ainsi, le croisement de ces deux approches permet de relier ce qui est produit en ligne et ce qui est réellement vécu par les jeunes. Les données ont été recueillies à l'aide de deux principaux outils. D'une part, une fiche d'analyse des influenceurs (20 influenceurs parmi les plus suivis) a été utilisée pour observer de manière organisée les contenus publiés, notamment la façon dont les influenceurs se mettent en scène, les valeurs qu'ils véhiculent, les stratégies qu'ils utilisent pour attirer les jeunes et les effets possibles sur ces derniers. D'autre part, un guide d'entretien exploratoire a permis d'échanger directement avec les jeunes afin de mieux comprendre leurs perceptions, leurs expériences et les tensions qu'ils peuvent ressentir entre les normes diffusées sur les réseaux sociaux et celles issues de leur environnement familial, religieux et social. Au total, 16 entretiens ont été réalisés, la collecte ayant été poursuivie jusqu'à atteindre la saturation des données, c'est-à-dire le moment où les nouveaux entretiens n'apportaient plus d'informations significativement nouvelles (D. Bertaux, 2010 : 35).

1.3. Analyse des données

Les entretiens ont été analysés à l'aide de l'analyse de contenu thématique (L. Bardin, 2013 : 45). Il s'est agi de lire les propos des jeunes, d'en repérer les idées importantes, puis de les regrouper en thèmes pour mieux comprendre leur manière de voir et de vivre l'influence des réseaux sociaux. Des échanges produits et véhiculés par les différents outils de réseautage ont été effectués en suivant les quatre phases habituelles (A. D. Robert & A. Bouillaguet 2007 :41) soit : la pré-analyse, la catégorisation, le codage et le comptage des unités suivie de l'interprétation.

Cette analyse a été complétée par un croisement avec les contenus des influenceurs, afin de comparer ce qui est montré en ligne et ce que les jeunes retiennent. Cela a permis de faire ressortir les écarts entre les modèles numériques et les valeurs issues de la famille, de la religion ou de la communauté. Les informations recueillies (verbatim d'entretien et corpus issus des espaces siconomériques) ont fait l'objet d'une analyse de contenu (L. Bardin, 2013 : 45 ; A. Mucchielli, 2006 : 82).

Au final, cette démarche met en évidence une socialisation des jeunes à la fois attirée par les modèles numériques et marquée par des repères traditionnels, ce qui révèle ainsi un processus dynamique et parfois conflictuel.

2. Résultats

2.1. Modèles numériques diffusés par les influenceurs

L'analyse des contenus issus des fiches d'influenceurs met en évidence que ces derniers ne se contentent pas de produire du divertissement. Ils participent activement à la diffusion de modèles sociaux, en proposant des manières d'être, de paraître et de vivre qui influencent les représentations des jeunes. Ces modèles s'organisent principalement autour de trois dimensions : l'apparence, le mode de vie et les références culturelles.

2.1.1. Identités construites autour de l'apparence et de la performance sociale

Les données issues des fiches d'analyse des comptes ou profils d'influenceurs montrent que la majorité de ceux étudiés est perçue comme réaliste, c'est-à-dire proche de personnes ordinaires. Cette perception apparaît clairement dans plusieurs grilles où la case « oui, très réaliste » est cochée, notamment pour des profils comme *Ange Morel*, *Didi B*, *Maa Bio* ou encore *Teknoush*.

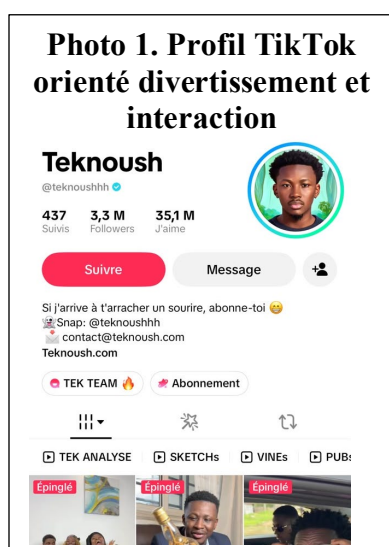
Cependant, cette impression de naturalité est nuancée par un autre élément récurrent dans les données : l'image est souvent indiquée comme « un peu retouchée », ce qui traduit une forme d'amélioration de l'apparence.

Concrètement, cela signifie que les influenceurs ne sont pas perçus comme artificiels ou fictifs, mais plutôt comme des individus réels qui mettent en avant une version valorisée d'eux-mêmes. Cette valorisation passe notamment par :

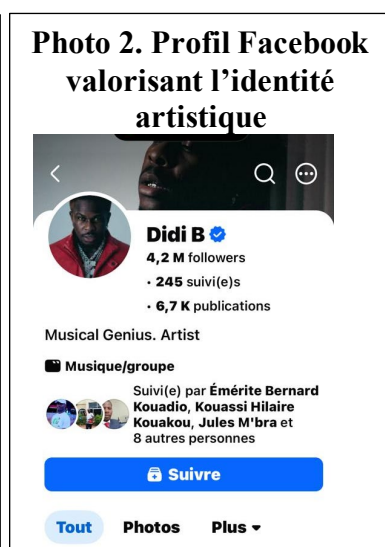
- des styles vestimentaires modernes ou soignés (cas de Marie-Paule Adje ou Himra),
- une présentation maîtrisée de leur image,
- une posture qui renvoie à la confiance et à la réussite.

Ainsi, les données montrent que l'identité numérique construite par les influenceurs repose sur un jeu subtil entre proximité et mise en valeur de soi. D'un côté, ils apparaissent comme des personnes ordinaires, accessibles, en qui les jeunes peuvent facilement se reconnaître. De l'autre, ils présentent une image améliorée, soignée d'eux-mêmes montrant souvent une vie réussie qui attire et suscite l'admiration.

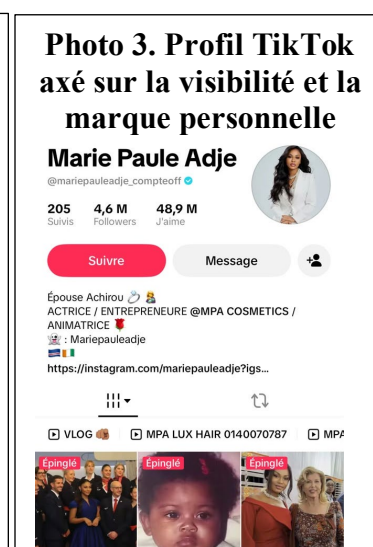
Dans ce contexte, l'image de soi ne peut être dissociée du mode de vie qui l'accompagne. En effet, au-delà de l'apparence, les influenceurs mettent également en scène des styles de vie spécifiques, souvent associés à la réussite et à la consommation, ce qui conduit à analyser plus précisément la manière dont ces modèles sont diffusés.



Source : Capture d'écran page TikTok (2026)



Source : Capture d'écran page Facebook (2026)



Source : Capture d'écran page TikTok (2026)

2.1.2. Promotion de styles de vie centrés sur la consommation et la réussite

Au-delà de l'apparence, l'analyse des données collectées sur les pages ou profils des influenceurs montrent que ces derniers mettent en scène des modes de vie qui occupent une place tout aussi importante dans la construction des modèles sociaux. En effet, les fiches analysées montrent que plusieurs profils valorisent des aspects liés à la réussite individuelle, notamment l'argent, le confort matériel et certaines formes de reconnaissance sociale.

Dans certains cas, cette réussite est rendue visible à travers des signes concrets tels que :

- la mise en avant de biens matériels (vêtements, accessoires, objets de valeur...),
- la fréquentation de lieux valorisés ou festifs,
- une présentation globale associée à un certain statut social.

Ces caractéristiques ont permis de sélectionner des profils d'influenceurs comme *Apoutchou National* ou *Himra* qui sont des influenceurs ivoiriens, où la réussite apparaît comme leurs axes de communication ou de message à véhiculer.

Aussi, une autre catégorie est orientée vers la création de contenus axés sur l'humour ou le divertissement, comme *Teknoush* ou *Dolpho*. L'on observe ponctuellement l'intégration d'éléments liés à la consommation ou à la valorisation sociale. Ces éléments crédibilisent les actions menées par ceux-ci au point où les jeunes les consomment sans aucune modération.

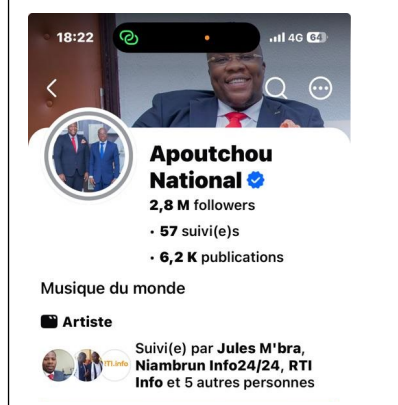
Par ailleurs, les fiches analysées mettent en évidence la présence fréquente de contenus à visée commerciale (publicités, promotions, mise en avant de produits), ce qui montre que ces espaces numériques sont également des lieux de circulation économique.

Ainsi, les contenus diffusés façonnent la réalité et donnent l'idée selon laquelle la réussite passe par :

- la capacité à consommer,
- la visibilité sociale,
- et l'accès à certains biens ou styles de vie.

En ce sens, ces modèles contribuent à diffuser des normes matérialistes, où l'image de la réussite est fortement liée à la possession et à la mise en scène de ressources visibles. Toutefois, ces styles de vie ne sont pas diffusés dans un vide culturel. Ils s'inscrivent dans un environnement où coexistent des références locales et des influences extérieures.

Photo 4. Profil Facebook orienté visibilité et engagement social



Source : Capture d'écran page Facebook (2026)

2.1.3. Hybridation culturelle entre local et global

En exploitant les fiches de collecte de données relatives au profil d'influenceurs, l'on met clairement en évidence que les contenus diffusés par ceux-ci s'inscrivent dans une double dynamique culturelle, mêlant à la fois des références locales et des influences globalisées.

D'un côté, plusieurs profils étudiés mobilisent des éléments fortement ancrés dans le contexte ivoirien. Cela se traduit notamment par :

- l'usage de la langue locale ou du nouchi,
- la mise en scène de situations de la vie quotidienne,
- des références sociales et culturelles proches des jeunes.

Pour illustrer ces différentes situations, des profils comme *Maa Bio* ou *Koné Mia* valorisent des pratiques locales et des contenus en lien direct avec le quotidien ivoirien.

De même, certains créateurs comme *Teknoushhh* ou *DJ TikTok* adoptent un style simple et accessible, qui renforce la proximité avec leur public.

Cette proximité culturelle favorise l'identification des jeunes, qui se reconnaissent dans les situations, les langages et les codes présentés.

Cependant, cette dimension locale ne fonctionne pas de manière isolée. Elle coexiste avec une présence notable de références globalisées. En effet, l'analyse des fiches montrent que plusieurs influenceurs adoptent :

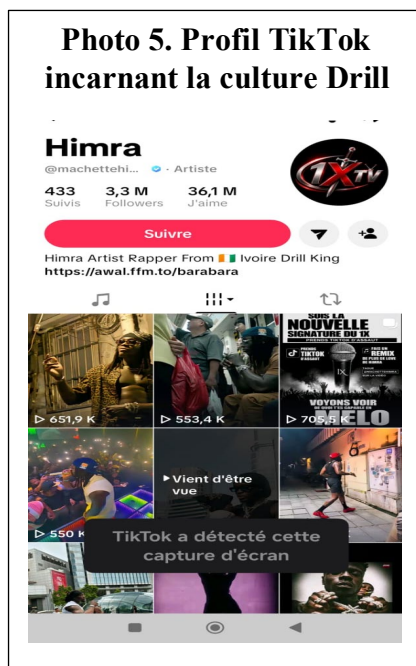
- des styles vestimentaires modernes ou inspirés de tendances internationales,
- des codes esthétiques valorisant la réussite et la visibilité,
- des représentations du mode de vie proches de modèles extérieurs.

Cette influence est particulièrement visible chez certains profils qui mettent en avant le luxe ou la réussite sociale, comme *Himra* ou *Marie-Paule Adje*.

Ces différents cas de figure font ainsi observer une circulation des modèles culturels, où les références locales se combinent avec des normes globales.

Ces contenus ne restent pas sans effet : ils sont observés, interprétés et parfois intégrés dans les pratiques des jeunes.

Il devient alors essentiel d'analyser comment ces modèles sont réellement reçus, appropriés et réinvestis dans leur quotidien, afin de comprendre leurs effets sur les comportements et les représentations sociales.



Source : Capture d'écran page
TikTok (2026)

2.2. Appropriation et transformation des pratiques des jeunes

Après l'analyse des modèles diffusés par les influenceurs, il apparaît essentiel de comprendre comment ces contenus sont réellement reçus par les jeunes. Cet aspect essentiellement basé sur les entretiens réalisés avec des jeunes à Abidjan montre que ces derniers ne restent pas passifs face aux contenus numériques diffusés par les influenceurs. Ils les observent, les interprètent et, dans certains cas, les intègrent dans leurs pratiques quotidiennes. Toutefois, cette appropriation reste nuancée et parfois contradictoire.

2.2.1. Adoption de nouveaux comportements et styles de vie

L'analyse des données d'entretiens révèle que les contenus diffusés par les influenceurs peuvent influencer directement certaines pratiques des jeunes, notamment en matière de comportement, de langage et de projection de soi.

Dans un premier temps, cette influence se traduit par des formes d'imitation plus ou moins conscientes. En effet, plusieurs enquêtés reconnaissent adopter certains codes observés en ligne, que ce soit dans leur manière de s'exprimer, de s'habiller ou même de se comporter en société. Comme l'exprime un participant :

« Si les contenus sont intéressants et ça me motive vraiment, je peux changer ma façon d'agir... utiliser leur langage, leur style d'habillement »
(F.T, étudiant, 21 ans)

Ce propos montre que les influenceurs peuvent servir de référents pratiques, en proposant des modèles directement réinvestis dans la vie quotidienne des jeunes.

Dans un second temps, cette influence dépasse les simples comportements pour toucher la manière dont les jeunes se projettent dans l'avenir. Certains contenus ne se limitent pas à divertir, mais suscitent de véritables aspirations sociales et professionnelles. C'est ce que souligne un autre enquêté :

« Je m'efforce à être comme eux... peut-être devenir journaliste ou animateur » (B.S, informaticien, 23 ans)

Dans ce sens, l'influence des contenus numériques ne se limite pas à une simple imitation visible. Elle s'inscrit également dans une logique plus profonde de construction de soi, où les figures numériques deviennent des sources d'inspiration permettant aux jeunes de définir progressivement leurs objectifs et leurs ambitions.

Cependant, cette influence ne se manifeste pas uniquement de manière consciente. Elle peut aussi s'opérer de façon plus diffuse, à travers des usages ordinaires des réseaux sociaux. En effet, certains jeunes consomment les contenus avant tout pour se divertir, sans forcément avoir l'impression d'être influencés. Comme le souligne une enquêtée :

« Je regarde les vidéos pour me distraire... ça me plaît » (H.M, vendeuse en ligne, 20 ans)

Pourtant, même dans ces moments de distraction, les contenus visionnés contribuent à familiariser les jeunes avec certains comportements, styles ou manières de penser.

Ainsi, l'influence des réseaux sociaux apparaît à double niveau : elle peut être consciente, lorsque les jeunes adoptent volontairement des modèles qu'ils jugent intéressants, mais aussi inconsciente, à travers une exposition répétée qui façonne progressivement leurs habitudes et leurs représentations.

2.2.2. Transformation des perceptions

Au-delà des pratiques visibles, les entretiens montrent que les contenus diffusés par les influenceurs participent à transformer en profondeur les manières de penser et de percevoir le monde social. Les jeunes ne se contentent pas de regarder : ils interprètent, comparent et donnent du sens à ce qu'ils voient.

Dans un premier temps, plusieurs enquêtés développent une vision de la réussite inspirée des parcours des influenceurs, souvent construite autour de l'effort, du courage et de la persévérance. Comme l'explique un participant en évoquant un artiste qu'il suit :

« Au début il n'était pas connu, il galérait... il a persévéré, il a eu du courage... ça montre qu'on peut réussir si on ne baisse pas les bras » (H.M, vendeuse en ligne, 20 ans)

Ce type de discours montre que les jeunes s'approprient les trajectoires des influenceurs comme des exemples de réussite. La réussite est alors perçue comme accessible, à condition de faire preuve de détermination, mais aussi comme quelque chose qui doit être visible et reconnu.

Cependant, cette perception positive est loin d'être unanime. Dans un second temps, certains jeunes adoptent une posture plus critique face aux contenus qu'ils consomment. Une enquêtée souligne ainsi :

« Franchement, la vie qu'ils montrent, j'ai l'impression que c'est une vie qu'ils se sont inventée... on dirait qu'ils ne sont même pas eux-mêmes dans ce qu'ils montrent » (P.L, étudiant, 20 ans)

Ce regard critique met en évidence une prise de distance face aux images idéalisées. Les jeunes sont conscients que les contenus peuvent être construits, exagérés ou déconnectés de la réalité.

Par ailleurs, les entretiens révèlent que les contenus numériques ont une forte portée émotionnelle, qui influence la manière dont les jeunes perçoivent certaines situations sociales. Une enquêtée explique par exemple :

« Quand je regarde certains contenus, surtout quand ça parle de vraies situations... ça me transparaît le cœur, ça me touche vraiment » (G.S, Réceptionniste d'hôtel, 24 ans)

De même, un autre participant affirme :

« Il y a des vidéos qui racontent des histoires, des choses vécues... ça donne des leçons, ça fait réfléchir sur la vie » (V.K, Mécanicien industriel, 23 ans)

Ainsi, ces résultats renvoient à une transformation des représentations sociales à plusieurs niveaux :

- une valorisation de la réussite inspirée des influenceurs,
- une capacité critique face aux contenus perçus comme artificiels,
- une forte implication émotionnelle dans la réception des messages.

Les réseaux sociaux apparaissent alors comme des espaces complexes, où les jeunes oscillent entre adhésion, distance critique et engagement émotionnel dans leur manière de percevoir le monde social.

2.3. Tensions entre normes numériques et cadres traditionnels de socialisation

L'analyse des entretiens réalisés avec les jeunes montre que l'influence des contenus numériques ne s'exerce pas de manière isolée. Elle s'inscrit dans un environnement social où les jeunes sont déjà encadrés par des normes issues de la famille, de la religion et de la communauté.

Dans ce contexte, l'exposition aux contenus des influenceurs apparaît comme des situations de tension, où les jeunes doivent composer entre des modèles parfois contradictoires.

2.3.1. Contenus numériques perçus comme en rupture avec les normes sociales

Dans un premier temps, les données d'entretiens analysées montrent que plusieurs enquêtés expriment un rejet explicite de certains contenus qu'ils jugent incompatibles avec les valeurs sociales et familiales dans lesquelles ils ont été socialisés. Ce rejet traduit une forme de résistance face à des normes numériques perçues comme transgressives ou inappropriées relativement aux normes et valeurs de référence comme le traduit cet extrait d'entretien avec un étudiant :

« Il y a des fois, tu tombes sur des choses que tu n'as pas envie de voir... les nudités... ça m'énerve, ça ne me plaît pas du tout » (M.N, étudiant, 24 ans)

Cet extrait de discours met en exergue une confrontation entre deux systèmes de normes : d'un côté, les normes traditionnelles, qui valorisent la pudeur, le respect et le contrôle de soi ; de l'autre, certaines logiques numériques caractérisées par une plus grande liberté d'exposition et une banalisation de l'intime.

Dans le même sens, un autre enquêté exprime une certaine lassitude face à des contenus qu'il juge peu utiles ou sans réel intérêt :

« Il y a des influenceurs, ils sont là juste pour faire des choses... ça n'a pas d'importance... moi je ne vois pas l'utilité de regarder » (J.F, étudiant, 22 ans)

Cet extrait de discours montre que les jeunes ne recherchent pas uniquement du divertissement, mais aussi des contenus qui ont du sens et qui peuvent leur apporter quelque chose.

Dès lors, il devient pertinent de s'interroger sur les fondements de ce tri. En d'autres termes, sur quels repères les jeunes s'appuient-ils pour juger ce qui est acceptable ou non dans leur mode de vie ? C'est dans cette perspective qu'il convient d'analyser plus précisément le rôle des références morales et religieuses dans la manière dont les jeunes interprètent et sélectionnent les contenus numériques.

2.3.2. Jeunes entre influence et arbitrage : une socialisation négociée

Ce qui ressort des observations montre que les jeunes ne se contentent pas de subir les tensions entre normes numériques et repères traditionnels. Ils développent plutôt de véritables stratégies d'arbitrage, leur permettant de naviguer entre différentes influences et de construire leur propre positionnement.

Un participant à l'étude résume bien cette logique de sélection :

« Ça dépend... s'il fait de bonnes choses, je peux suivre... mais si ça ne m'apporte rien ou si je n'aime pas, ça ne m'intéresse pas du tout » (M.F, Gérant de poissonnerie, 23 ans).

Ce discours met en évidence une posture active, dans laquelle les jeunes ne se contentent pas de consommer, mais choisissent, filtrent et hiérarchisent les contenus en fonction de leurs attentes et de leurs valeurs.

Par ailleurs, certains enquêtés reconnaissent être influencés, mais de manière partielle et maîtrisée. Comme l'exprime un participant :

« Je me reconnais un peu dans ce qu'ils montrent... mais pas totalement... ça dépend vraiment de ce que je vois et de ce qui me correspond » (J.F, étudiant, 22 ans)

Cette situation montre que l'appropriation des contenus n'est ni automatique ni uniforme. Elle est sélective, contextuelle et ajustée, en fonction des expériences personnelles et des repères sociaux de chacun des jeunes interrogés.

Dans certains cas, cette tension entre attractivité des contenus et exigences personnelles conduit même à des formes de régulation comme on peut le lire dans cet extrait de discours d'un enquêté qui explique ainsi :

« J'ai désinstallé TikTok... parce que je passais trop de temps dessus... je n'arrivais plus à me concentrer sur mes études » (B.F, Peintre bâtiment, 22 ans)

Cette décision traduit une prise de conscience des effets des réseaux sociaux, mais aussi une volonté de reprendre le contrôle sur ses pratiques numériques.

Ainsi, loin d'être passifs, les jeunes apparaissent comme des acteurs capables de négocier leur socialisation, en combinant influences numériques et repères traditionnels. Ils construisent progressivement des équilibres entre ce qu'ils acceptent, ce qu'ils adaptent et ce qu'ils rejettent.

3. Discussion des résultats

Les résultats de la présente étude mettent en évidence que les influenceurs, qu'ils soient réels ou virtuels, s'imposent aujourd'hui comme des agents de socialisation émergents, capables d'influencer les pratiques, les représentations et les trajectoires des jeunes. Toutefois, cette influence ne s'exerce ni de manière homogène ni de manière déterministe, mais s'inscrit dans des logiques complexes d'appropriation, de sélection et de négociation.

Dans un premier temps, les résultats confirment les apports de la théorie de la construction sociale de la réalité (P. Berger & T. Luckmann, 1966 : 42). En effet, les contenus diffusés par les influenceurs participent à la production de nouvelles significations sociales, en proposant des modèles de réussite, des normes esthétiques et des styles de vie qui tendent à redéfinir les repères des jeunes. Ainsi, la réalité sociale des jeunes ne se construit plus uniquement à partir des institutions traditionnelles telles que la famille, l'école ou la religion, mais également à travers les interactions numériques et les contenus médiatisés. Ce résultat rejoint les travaux récents sur la digitalisation des processus de socialisation, qui soulignent le rôle croissant des plateformes numériques dans la formation des identités (S.M. Gougou, 2024 :23 ; L. Benbrahim. & D. Dahab, 2024 :45).

Dans le même sens, les transformations observées au niveau des perceptions s'inscrivent dans la perspective développée par A. C. Yokoli, (2019 : 102). Les réseaux sociaux apparaissent comme des espaces de production, de circulation et de transformation des représentations, où se construisent de nouvelles visions du corps, de la réussite et des relations sociales.

Par ailleurs, ces résultats peuvent être analysés à la lumière des travaux de Bourdieu (1980) qui mettent en évidence une tension entre adhésion et distance critique. En effet,

les jeunes interrogent les normes issues de la famille, de la religion ou de l'éducation avant d'interpréter les contenus numériques. Cette capacité de tri met en évidence que les jeunes ne sont pas de simples récepteurs passifs, mais des acteurs dotés de ressources sociales et culturelles leur permettant de réguler leur rapport aux contenus numériques. En outre, l'ambivalence observée dans les discours (oscillant entre fascination pour les contenus et méfiance vis-à-vis de leur caractère artificiel) peut être rapprochée de la théorie de la cultivation (G. Gerbner, 1976 :175). L'exposition répétée aux contenus numériques contribue à influencer les perceptions des jeunes, en normalisant certaines pratiques et représentations. Toutefois, cette influence est modulée par leur expérience sociale et leur capacité critique, ce qui limite les effets d'uniformisation souvent associés aux médias de masse.

De plus, les résultats mettent en évidence une dimension importante liée aux logiques économiques des contenus numériques. Les jeunes identifient les stratégies de monétisation et de recherche de visibilité mises en œuvre par certains influenceurs, ce qui alimente une forme de méfiance. Ce résultat rejoint les analyses contemporaines sur l'économie de l'attention, selon lesquelles les contenus numériques sont de plus en plus orientés vers la captation de l'attention et la génération de revenus (L. Benbrahim. & D. Dahab, 2024 :45). Ainsi, les jeunes développent une conscience critique des enjeux économiques sous-jacents aux contenus qu'ils consomment.

Enfin, les résultats montrent que la socialisation des jeunes s'inscrit dans une logique de négociation permanente, entre influences numériques et cadres traditionnels. Cette dynamique peut être interprétée à la lumière de la sociologie de la régulation sociale (J.-D. Reynaud, 1989 :20), qui met en évidence la coexistence de règles formelles et informelles dans la structuration des comportements. Les jeunes arbitrent ainsi entre différentes sources de normes, produisant des formes de socialisation hybrides, caractérisées par des ajustements, des compromis et parfois des tensions.

En définitive, l'étude met en lumière une transformation importante des processus de socialisation à l'ère numérique. Les influenceurs ne remplacent pas les instances traditionnelles, mais viennent s'y ajouter, contribuant à complexifier les trajectoires sociales des jeunes. Ceux-ci apparaissent alors comme des acteurs capables de composer avec des influences multiples, dans un environnement marqué par la pluralité des normes et des référents.

Conclusion

Dans un contexte marqué par l'essor des réseaux sociaux, les influenceurs, qu'ils soient réels ou virtuels, s'imposent progressivement comme de nouveaux agents de socialisation auprès des jeunes. Cette évolution met en évidence un paradoxe important : alors que les normes traditionnelles issues de la famille, de la religion et de la communauté continuent de structurer les comportements, les contenus numériques diffusent des modèles alternatifs centrés sur l'image, la visibilité et la réussite individuelle.

L'objectif du présent travail vise à examiner le lien entre influenceurs virtuels et communication sociale auprès des jeunes âgés de 18 à 25 ans à Abidjan. Les résultats montrent que les influenceurs participent à la transformation des comportements, des styles de vie et des représentations sociales. Toutefois, cette influence ne se traduit pas par une adhésion totale. Les jeunes développent plutôt une posture ambivalente, oscillant entre fascination, imitation et distance critique. Ils sélectionnent, interprètent et adaptent les contenus en fonction de leurs propres repères sociaux et culturels, révélant ainsi une socialisation hybride et négociée.

Cependant, cette étude présente certaines limites, notamment la taille restreinte de l'échantillon et le caractère exploratoire de la démarche, qui pourraient limiter la portée généralisable des résultats. Des recherches futures pourraient élargir l'échantillon,

diversifier les terrains et mobiliser des approches quantitatives afin d'approfondir la compréhension de ces dynamiques.

Références Bibliographiques

Agence Ecofin. (2025, 2 juillet). *Cameroun, Côte d'Ivoire, Sénégal : le profil d'âge des internautes et leurs centres d'intérêt*. <https://www.agenceecofin.com/actualites/0207-129708-cameroun-cote-d-ivoire-senegal-le-profil-d-age-des-internautes-et-leurs-centres-d-interet> [1]

Association mondiale des opérateurs de téléphonie mobile [GSMA]. (2025). *The state of mobile internet connectivity 2025: Overview report*. GSMA Intelligence.

Bardin, L. (2013). *L'analyse de contenu* (2e éd.). Presses Universitaires de France.

Benbrahim, L., & Dahab, D. (2024). The influence of virtual influencers in engaging users on social media. *Revue Marocaine de Recherche en Management et Marketing*.

Berger, P. L., & Luckmann, T. (1966). *The social construction of reality : A treatise in the sociology of knowledge*. Anchor Books.

Bertaux, D. (2010). *Le récit de vie* (3e éd.). Armand Colin.

Bourdieu, P. (1980). *Le sens pratique*. Éditions de Minuit.

Cardon, D. (2019). *Culture numérique*. Presses de Sciences Po.

Creswell, J. W. (2014). *Research design : Qualitative, quantitative, and mixed methods approaches* (4th ed.). SAGE Publications.

Gallagher, G. (2007). *Virtual ethnography: Methodological and ethical considerations in online research*. Oxford University Press.

Gerbner, G. (1976). Living with television : The violence profile. *Journal of Communication*, 26(2), 172–199.

Gougou S, M. (2024). Shifting communication through virtual influencers driven metaverse revolution. *Journal of Communication and Public Relations*.

Kemp, S. (2025). *Digital 2025: Global overview report*. Kepios / DataReportal. <https://datareportal.com/>

Moscovici, S. (1976). *La psychanalyse, son image et son public*. Presses Universitaires de France.

Mucchielli, A. (2006). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin.

O'Reilly, M., & Parker, N. (2013). Unsatisfactory saturation: A critical exploration of the notion of saturated sample sizes in qualitative research. *Qualitative Research*, 13(2), 190–197

Quivy, R., & Van Campenhoudt, L. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales* (4e éd.). Dunod.

Reynaud, J.-D. (1989). *Les règles du jeu : L'action collective et la régulation sociale*. Armand Colin.

Robert, A. D., & Bouillaguet, A. (2007). *L'analyse de contenu* (3e éd. mise à jour). Presses Universitaires de France.

UNICEF Côte d'Ivoire. (2023). *Des voix qui comptent : L'UNICEF Côte d'Ivoire éduque et engage la jeunesse en ligne*. Communiqué de presse.

Union internationale des télécommunications. (2025). *Facts and Figures 2025: Internet use*. ITU Publications. <https://www.itu.int/itu-d/reports/statistics/2025/10/15/ff25-internet-use/> [1, 2, 3]

Yokoli, A. C. (2019). Réseaux sociaux numériques et parenté à plaisanterie entre Agni-Baoulé en Côte d'Ivoire. Dans Actes du colloque Médias, communication et vie urbaine (axe : Communication, espace et rapports sociaux). Economic and Social Research Council (ESRC) & Unité de Formation et de Recherche en Information, Communication et Arts (UFRICA), Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire